

Sciences pour
la communication

Au commencement était le verbe Syntaxe, sémantique et cognition

Mélanges en l'honneur du Professeur
Jacques François

Franck Neveu, Peter Blumenthal et Nicole Le Querler (éds)

Peter Lang

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cet ouvrage réunit vingt-deux articles, portant sur la linguistique du verbe (morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique), mais aussi sur des questions de typologie des langues, de prosodie et d'analyse de discours. Des spécialistes reconnus de ces différents domaines ont ainsi souhaité rendre hommage au Professeur Jacques François, dont les recherches ont couvert un large périmètre et ont contribué activement au développement de la science linguistique au cours de ces vingt-cinq dernières années.

Franck Neveu est Professeur de Linguistique française à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), et Directeur de l'Institut de Linguistique Française, fédération de recherche du CNRS. Il a enseigné pendant une dizaine d'années à l'Université de Caen, où il a dirigé le laboratoire CRISCO. Il a consacré de nombreuses publications au détachement, à la terminologie linguistique, aux notions grammaticales, et au discours linguistique.

Peter Blumenthal est Professeur à l'Institut des langues romanes de l'Université de Cologne. Il travaille sur la combinatoire des mots en français et italien (figement, collocations, valence, etc.) et s'intéresse en particulier aux aspects stylistiques et variationnistes de ce domaine.

Nicole Le Querler est Professeur de Sciences du langage à l'Université de Caen Basse-Normandie. Son domaine de spécialité est la linguistique française (syntaxe et sémantique du français moderne). Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Typologie des modalités*, *Les Périphrases verbales*, *Traits d'union*. Elle codirige la revue *Syntaxe et Sémantique*.

Au commencement était le verbe Syntaxe, Sémantique et Cognition



Sciences pour la communication

Vol. 97

Comité de lecture

- D. Apothéloz, Université de Nancy 2
J.-P. Bronckart, Université de Genève
P. Chilton, Université de Lancaster
W. De Mulder, Université d'Anvers
J.-P. Desclés, Université Paris-Sorbonne
F.H. van Eemeren, Université d'Amsterdam
V. Escandell-Vidal, UNED, Madrid
F. Gadet, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense
J.-M. Marandin, CNRS et Université Paris-Diderot
F. Martineau, Université d'Ottawa
M. Milton Campos, Université de Montréal
J. Rouault, Université Stendhal (Grenoble 3)

Collection publiée sous la direction de
Marie-José Béguelin, Alain Berrendonner,
Denis Miéville et Louis de Saussure

Franck Neveu, Peter Blumenthal et
Nicole Le Querler (éds)

Au commencement était le verbe Syntaxe, Sémantique et Cognition

Mélanges en l'honneur du
Professeur Jacques François



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»
«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la
«Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles
sur Internet sous <http://dnb.d-nb.de>.

Ouvrage publié avec le concours du laboratoire CRISCO
(Centre de Recherche Interlangue sur la Signification en Contexte, Université de Caen)

ISBN 978-3-0343-1063-5

ISSN 0933-6079

E-ISBN 978-3-0352-0105-5

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2011
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne
info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

Tous droits réservés.

Réimpression ou reproduction interdite
par n'importe quel procédé, notamment par microfilm,
xérogaphie, microfiche, offset, microcarte, etc.

Imprimé en Suisse

Sommaire

Franck NEVEU, Peter BLUMENTHAL, Nicole LE QUERLER Introduction, Bibliographie de Jacques François	7
Michel CHAROLLES Les emplois justificatifs de <i>en effet</i>	29
Bernard COMBETTES La formation des locutions verbales : le cas des prédicats de « vécu interne » en ancien français	53
Françoise CORDIER Comparer des noms et des verbes en décision lexicale et en décision sémantique	69
Jacques DURAND Quelques remarques sur les prépositions de l'anglais, l'hypothèse localiste et le principe d'analogie structurale	93
Roland ELUERD Quels sens pour le mot <i>vaccin</i> en pandémie informative ?	123
Eugène FAUCHER, William DEL MANCINO L'angoisse du linguiste quand le vent se lève	145
Dirk GEERAERTS Notice sur la facettisation	155
Laurent GOSSELIN, Véronique LENEPVEU, Dominique LEGALLOIS Les phases : de l'aspect des procès à la structuration textuelle	161
Claude GUIMIER Grammaires de construction et psychomécanique du langage : le cas de la postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire en anglais	187
Daniel JACOB Qu'est-ce qui fait le verbe ? Une catégorie syntaxique entre sémantique, structure informationnelle et illocution	211

Guillaume JACQUET, Jean-Luc MANGUIN, Fabienne VENANT, Bernard VICTORRI Déterminer le sens d'un verbe dans son cadre prédicatif	233
Georges KLEIBER Sur la syntaxe et la sémantique du gérondif	253
Hans KRONNING La médiation des temps verbaux dans le discours indirect et indirect libre	273
Anne LACHERET-DUJOUR, Michel MOREL Modéliser la prosodie pour la synthèse à partir du texte : perspectives sémantico-pragmatiques	299
Alain LEMARÉCHAL La valse des étiquettes entre « voix » et « focus » dans les descriptions des langues des Philippines et de Formose : quelques réponses à Haspelmath	327
Denis LE PESANT Problèmes de morphologie, de syntaxe et de classification sémantique dans le domaine des prépositions locatives	349
Salah MEJRI L'opacité des séquences figées	373
Claude MULLER Verbes non prédicatifs et absence de sélection actancielle	387
Michele PRANDI, Marina MATTERA Métaphores verbales, projection, essais métaphoriques: le monde comme être vivant dans les romans de Bosco	403
Achim STEIN Les « verbes d'interaction sociale » : implicatures conventionnelles et critères de classification	427
Co VET L'aspect grammatical en français	443
Dominique WILLEMS <i>Observer</i> : Entre <i>regarder</i> et <i>voir</i>	467

Introduction, Bibliographie de Jacques François

Franck NEVEU, Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO (EA 4255)

Peter BLUMENTHAL, Université de Cologne

Nicole LE QUERLER, Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO
(EA 4255)

Notre ami Jacques François a décidé de « faire valoir ses droits à la retraite », selon la formule consacrée, à partir du 1^{er} octobre 2010, après une carrière longue et très riche. De nombreux collègues ont accepté de participer à cet ouvrage d'hommage, et nous les en remercions. La qualité et la diversité des contributeurs est à l'image de la personnalité scientifique de notre collègue, et témoigne du grand courant d'amitié et de collaboration scientifique que Jacques a su générer autour de lui. Pour en rendre compte et lui témoigner notre amitié et notre estime, nous allons, en quelques pages, retracer sa carrière, analyser ses centres d'intérêt et présenter sa bibliographie. Les articles suivront, par ordre alphabétique du nom d'auteur : la diversité des sujets étudiés aurait rendu artificiel un quelconque essai de classement et de présentation thématique.

Pour retracer la longue carrière de Jacques François, nous donnerons quelques points de repère et nous pointerons quelques faits marquants, tout d'abord dans le déroulement de son parcours, puis dans les institutions qu'il a dirigées ou auxquelles il a participé.

Tout d'abord, on peut dire que la carrière de Jacques François n'a pas été un long fleuve tranquille, où il aurait été assistant à ses débuts, puis maître-assistant ou maître de conférences, et enfin professeur. Il a été nommé en effet directement professeur, à Nancy, en 1991, avant de demander sa mutation pour Caen en 1998 : c'est avec enthousiasme que son élection fut envisagée par les linguistes caennais.

La raison de ce point de départ atypique de sa carrière au sein de l'Université française réside dans le fait que Jacques François a d'abord été certifié d'allemand dans le secondaire. Et son premier poste en lycée a été à... Caen ! Après une thèse de 3^{ème} cycle consacrée à une étude contrastive du verbe dans une grammaire générative du français, et de l'allemand, sous

la direction de Blanche-Noëlle Grunig, Jacques François part pour cinq ans à l'Université de Constance, puis il soutient en 1986 une thèse d'Etat, également en linguistique contrastive, sur le changement, la causation et l'action. Il continue pendant quelques années à enseigner en lycée, à Caen, puis en Lorraine, enfin à Saint-Cyr, avant d'obtenir, en 1991, son premier poste dans l'Université française. Il rejoint ainsi à Nancy Bernard Combettes et Michel Charolles, avec qui il noue des liens amicaux et professionnels. Et c'est en 1998 qu'il arrive pour la seconde fois à Caen, cette fois comme Professeur des Universités, en mutation, et riche de toutes ces expériences.

Son activité de direction et d'animation de la recherche est particulièrement riche. A Nancy il dirige l'équipe de recherche rassemblant les linguistes de l'université, Landisco (Langue, Discours, Cognition), laboratoire du CNRS. C'est donc tout naturellement que ses nouveaux collègues, à Caen, lui demandent d'accepter la direction adjointe de l'ELSAP (Etude linguistique de la signification à travers l'ambiguïté et la paraphrase), que Claude Guimier dirige à cette époque. Très vite aussi, les enseignants-chercheurs de Caen travaillent, sous son impulsion, à la création du CRISCO (Centre de Recherches Interlangues sur la Signification en Contexte), dont il assure la direction entre 2000 et 2007, et qui est le résultat d'un effort de rassemblement de forces assez dispersées à l'Université : chercheurs et enseignants-chercheurs en linguistique française, mais aussi anglaise, allemande, italienne. Jacques François a ensuite, de 2008 à 2010, assuré la direction adjointe de CRISCO, Franck Neveu en étant devenu le directeur. Durant ses années de direction de l'équipe, puis de direction adjointe, Jacques François a toujours eu comme priorité de respecter la spécificité scientifique de chacun tout en préservant l'unité de l'équipe et sa qualité. Il crée les *Cahiers du Crisco*, pour permettre à chacun, jeune chercheur ou chercheur chevronné, de faire partager l'état de sa recherche dans tel ou tel domaine. En même temps voit le jour la revue *Syntaxe et Sémantique*, qui vient de dépasser le cap des 10 ans ! La co-responsabilité de *Syntaxe & Sémantique*, avec Nicole Le Querler, se poursuit à ce jour, toujours facile, intéressante, agréable, avec un partage des tâches qui va de soi, une co-écriture des avant-propos qui se fait naturellement. La modification récente de la revue, que ses responsables ont souhaitée, en accord avec le directeur de CRISCO et le comité de rédaction, pour répondre aux normes actuelles d'évaluation

des revues, s'est faite en parfaite harmonie : désormais chaque numéro de la revue fonctionne sous forme de *varia*, avec appel à soumission d'article et évaluation des propositions par des experts.

Mais l'activité de Jacques pour ce qui concerne l'animation de la recherche ne se limite pas à la sphère nancéienne puis caennaise, loin de là. Elle est depuis de nombreuses années nationale, avec la Société de Linguistique de Paris et l'ILF par exemple, et internationale, avec tous les partenariats qu'il a noués en Allemagne (autour de Peter Blumenthal), en Tunisie, en Espagne etc. Les deux congrès internationaux auxquels il a participé récemment, à la Nouvelle-Orléans en juillet 2010 et à Valence en septembre de la même année, en témoignent.

Evidemment cette intense activité de recherche, marquée par ces partenariats et ces colloques internationaux, a produit une somme d'ouvrages et d'articles tout à fait impressionnante, qu'on pourra consulter à la fin de cette introduction. Jacques François a commencé, à la suite de sa thèse d'Etat, à travailler sur les types de procès, l'Aktionsart. Ces travaux l'ont fait connaître internationalement. En même temps, il a publié un certain nombre de travaux en linguistique contrastive français-allemand, puis en linguistique générale. Le verbe est resté l'un de ses sujets de prédilection, mais Jacques François s'est orienté ensuite vers la lexicologie, en interrogeant avec opiniâtreté tout ce qui concerne la valence verbale. Sa culture linguistique est immense, et il consulte, analyse, commente les travaux de linguistes du monde entier, Fillmore, Givón, Harris, Dik, van Valin par exemple, qui enrichissent et nourrissent sa propre réflexion. Depuis longtemps, bien avant *Syntaxe et Sémantique*, il privilégie une approche liée de la syntaxe, de la sémantique, de la lexicologie. Mais ses travaux restent superbement indépendants, il ne s'est jamais inscrit dans un cadre théorique quelconque, qu'il aurait trouvé trop contraignant, alors que d'autres collègues, comme les culioliens, les guillaumiens, les générativistes par exemple, très productifs au CRISCO, y trouvent au contraire avec raison un stimulant à leur propre recherche. A chacun sa voie !

Ces dernières années, Jacques François diversifie encore ses centres d'intérêt, ou bien il retrouve des problématiques qu'il avait un peu laissées de côté, et cette diversification est sensible à la fois dans sa production scientifique et dans son enseignement : en particulier, la psycholinguistique

reprend une place importante dans sa carrière, et la linguistique de corpus en devient un élément central.

Cela nous conduit à dire quelques mots aussi de l'enseignant très apprécié qu'il est. Sa compétence, la richesse de ses cours, le respect qu'il a de chacun font que les étudiants suivent ses cours avec plaisir, parlent de lui avec chaleur et s'engagent volontiers dans un travail de recherche sous sa direction. Professeur émérite de l'université de Caen, il va continuer à encadrer les thèses engagées, et à donner quelques conférences à Caen, comme dans d'autres universités françaises et étrangères.

Jacques François a, comme toujours, un programme d'enfer pour sa production scientifique, et il a même créé un site, www.interlingua.fr, pour mieux faire partager son travail et sa réflexion scientifique.

Le 1er octobre 2010 n'a donc pas été la fin de quelque chose, mais le début d'autre chose. En nous adressant maintenant directement à toi, nous te souhaitons, cher Jacques, au nom de tous tes amis, collègues, étudiants, doctorants, beaucoup de bonheur et de réussite dans cette nouvelle étape.

Bibliographie de Jacques François

1973

La notion de « métataxe » chez Tesnière – Analyse critique sur la base de trois travaux de sémantique générative. Papier 5 du DRLAV, Université de Paris 8.

1975

Idées directrices pour une description intersyntaxique générative du français et de l'allemand. Thèse de 3^e cycle en Linguistique allemande. Papier 11a/b du CRLAV, Université de Paris 8.

1976

« Zu einer generativen Intersyntagmatik – Die Stellung der Hilfsverben im deutschen, französischen und niederländischen Nebensatz ». In : K. Braunmüller & W. Kürschner (Hrsgg.), *Grammatik – Akten des 10. Linguistischen Kolloquiums. Tübingen 1975*, Band 2, Tübingen : Niemeyer, 187-198.

1977

« Les prédicats conjoints : critères de discrimination pour une analyse générative ». DRLAV n°15, D. Clément & B. Grunig (dir.), *La coordination*. Université de Paris 8, 90-102.

« Phrase liée vs. phrase coordonnée – Application de l'hypothèse de Bally et Ducrot à l'enseignement du français langue étrangère ». DRLAV n°15, D. Clément & B. Grunig (dir.), *La coordination*. Université de Paris 8, 163-167.

1978

« La catégorie de l'aktionsart dans la linguistique allemande. Exposé critique de travaux récents » DRLAV 16, D. Clément & B. Grunig (dir.), *Quelques aspects de l'aspect*, 69-100.

« La transformativité, l'ingressivité et l'égressivité dans une grammaire comparative transformationnelle du français et de l'allemand ». In E. Conte

& al. (Hrsgg.): *Wortstellung und Bedeutung – Akten des 12. Linguistischen Kolloquium, Pavia 1977*, Band 1, Tübingen : Niemeyer , 201-214.

1979

« A propos de la ‘relation d’incidence’ dans la *Syntaxe de l’allemand standard* de D. Clément et W. Thümmel ». *Cahiers d’allemand* n°14. Paris : Didier-Erudition, 92-102.

« *Ersticken* vs. *étouffer* : analyse contrastive et traitement lexicographique des polysémies ». *DRLAV* n°21, D. Clément (dir.), *Mélanges de syntaxe et de sémantique*. Université de Paris 8, 88-100.

« Was kann man mit den Inchoativa anfangen ? », *Linguistische Berichte* 63, 108-114.

1980

« Kontrastive Analyse des Verblexikons und zweisprachige Lexikographie am Beispiel der deutschen Entsprechungen von frz. *guérir* ». In E. Weigand & G. Tschauder (Hrsgg.) *Perspektive : Textintern – Akten des 14. Linguistischen Kolloquiums – Bochum 1979*, Band 1, Tübingen : Niemeyer, 35-50.

« Le lexique verbal français et les dégroupements homonymiques ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* XC-1, 1-24.

1981

« Travaux récents d’inspiration formelle sur l’aspect et l’aktionart ». *Linguisticae Investigationes* V:2, 275-302.

Deutsche und französische Verben und Verbalgefüge im Begriffsfeld der Atmung. Kapitel 1 : Einführende Bemerkungen zum Konzept des Mehrsprachenlexikons und zu seiner Anwendung auf das Begriffsfeld der Atmung ; Kapitel 2 : Mehrsprachenlexikon. Papiere 47-48 des Sonderforschungsbereichs 99 Linguistik, Universität Konstanz.

(en coll. avec F. Pouradier-Duteil) « Les équivalents prépositionnels des biprédications résultatives réfléchies : *sich krank arbeiten* vs. *tomber malade à force de travailler* ». In Ch. Schwarze (dir.) *Analyse des prépositions – 3e colloque*

franco-allemand de linguistique théorique du 2 au 4 février 1981 à Constance, Tübingen : Niemeyer, 111-138.

1982

« Explizite bilinguale Lexikoneinträge als Darstellungsmethode vergleichen der Wortfeldanalysen ». In K. Detering & al. (Hrsgg.) *Sprache beschreiben und erklären – Akten des 16. Linguistischen Kolloquiums – Kiel 1981*, Band 1 : 91-103.

1983

« On the perspectival ordering of patient and causing event in the distribution of French and German verbs of change : a contrastive study ». In : R. Bäuerle & al. (eds.), *Meaning, Use, and Interpretation of languages, Proceedings of the international colloquium, Constance 1981*. Berlin : De Gruyter, 121-133.

« La résurgence des catégories aristotéliennes *energeia* / *kinesis* dans les discussion actuelles sur le mode d'action téléique ». *DRLAV, revue de linguistique* n°28. Université de Paris 8, 79-96.

1984

« Le cheminement du temps narratif, Essai d'interprétation temporelle de mini-séquences narratives du français et de l'allemand ». *DRLAV, revue de linguistique* n°31 : 81-96.

(en coll avec F. Nef) « Deux méthodes convergentes d'analyse et de synthèse de l'enchaînement événementiel dans les micro-récits ». *Cahiers de Grammaire* n°8:77-115. Toulouse : Université Paul-Sabatier.

1985

« Aktionart, Aspekt und Zeitkonstitution ». In : Ch. Schwarze & D. Wunderlich (Hrsgg.), *Handbuch der Lexikologie*, Kapitel 7, Frankfurt-am-Main : Athenäum, 229-249.

« Une prise de position contre l'autonomie de la sémantique linguistique : R. Jackendoff, *Semantics and cognition* ». *DRLAV, Revue de linguistique* n°33, 45-52.

« Lernen und erfahren ». In : Ch. Schwarze (Hrsg.), *Beiträge zu einem kontrastiven Wortfeldlexikon Deutsch-Französisch*. Tübingen : Narr, 190-242.

(en coll. avec Ch. Schwarze), « Heilen und reparieren ». In : Ch. Schwarze (Hrsg.), *Beiträge zu einem kontrastiven Wortfeldlexikon Deutsch-Französisch*. Tübingen : Narr, 143-189.

1987

« La résolution d'ambiguïtés aspectuelles dans la traduction – Le problème du transfert morphosémantique du prétérit allemand en français ». In : C. Fuchs (dir.), *L'ambiguïté et la paraphrase – Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitement automatisés*. Centre de publications de l'université de Caen, 117-122.

« Les structures biprédicatives résultatives de l'anglais, de l'allemand et du néerlandais : un essai de classification contrastive ». In M.P. Gruenais & al. (dir.), *Mélanges offerts à Gabriel Merle*. Publication de l'Université Paris 7, 205-230.

(en coll. avec F. Nef) « Qu'apportent les modèles cognitifs à la sémantique du discours ? Reconnaissance des relations temporelles entre événements et constitution d'un univers de savoir à la lecture d'une dépêche de presse ». *DRLAV, revue de linguistique* n°36-37, Université de Paris 8, 199-226.

1989

Changement, Causation, Action – Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand. Genève : Droz. [Thèse de Doctorat-ès-Lettres, université de Paris VIII, 1986].

1990

« Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle ». *Langages* 100, 13-32.

(dir. en coll. avec G. Denhière), *Cognition et langage : les types de prédications en sémantique linguistique et psychologique*. *Langages* 100.

1991

« Acquisition, updating and ordering of knowledge in the reading of press agency wires ». In : G. Denhière & J.P. Rossi (eds.), *Text and text processing*. Amsterdam : North-Holland, 223-247.

« La pertinence linguistique des représentations propositionnelles de la sémantique cognitive ». *Sémiotiques 1* (Institut National de la Langue Française, Paris), 69-80.

(en coll avec L. Gosselin), « Les typologies de procès : des verbes aux prédications ». In C. Fuchs (ed.), *Les typologies de procès*. TraLiPhi XXIX, 19-86.

(en coll. avec J.C. Verstiggel), « Sur la validité cognitive d'une typologie combinatoire des prédications de procès ». In C. Fuchs (ed.), *Les typologies de procès*. TraLiPhi XXIX, 197-207.

1992

« La causation et l'action dans la théorie sémantique de R. Jackendoff ». *Intellectica* 13-14, 291-324.

(en coll. avec G. Denhière), « Etude expérimentale de la validité cognitive d'un classement aspectuel et actanciel des prédications ». *Verbum* 1992-3, 117-128.

1993

« Eine fortgeschrittene Semantiksprache für die Psycholinguistik der Textverarbeitung ». In : P.P. König & H. Wieggers (ed.). *Satz – Text – Diskurs. Akten des 27. Linguistischen Kolloquiums, Münster 1992*. Band II. Tübingen : Niemeyer, 181-188.

« La compréhension de l'articulation chronologique des séquences narratives : un exercice de linguistique cognitive ». *Verbum* 1993-4, 49-70.

(en coll. avec B. Combettes, C. Noyau & C. Vet), « Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif ». *Verbum* 1993-4, 5-48.

(1993-94) (dir.), *Les aspects dans le discours narratif*. *Verbum* 1993, n°4 & 1994, n°1.

1994

(en coll. avec J. Broschart), « La mise en ordre des relations actanciennes : les conditions d'accès des rôles actanciels aux fonctions de sujet et d'objet ». *Langages* 113, 7-44.

« A conceptual classification of verb predications with cognitive plausibility ». In M. Schwarz (ed, 1994), *Kognitive Semantik – Cognitive semantics*. Tübingen : Narr, 99-118.

(1994¹-992) « La sémantique ». In : R. Ghiglione & J.F. Richard (dir.), *Cours de psychologie*, tome 4. Paris : Dunod. Chapitre I-3, 54-107.

(en coll. Avec Y. Keromnès) « Les valeurs actuelles du prétérit allemand en discours narratif et leur traduction en français ». *Verbum* 1994-1, 23-44.

(dir. en coll. avec G. Rauh), *Les relations actanciennes : Sémantique, Syntaxe, Morphologie*. *Langages* 113.

1995

« *Je te le donne* vs. *Tu le lui donnes* : La prise en compte de principes cognitifs dans les règles d'expression du modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle ». *L'Information Grammaticale* n° 51, 28-34.

« Le profil aspectuel et participatif des prédications : perspectives algorithmiques interactives ». In : C. Cortès (ed.), *Théories et pratiques du lexique. Cahier du C.I.E.L. 1994-95*. Centre Interlangue d'Etudes en Lexicologie. Université Paris 7, 43-86.

« Temporal iconicity vs. informative focality in the comprehension of chronological relations in press agency wires and related news articles ». Actes du Colloque *European Colloquium on Cognitive Sciences (ECCS'95)*, St-Malo, avril 1995. CNRS.

(en coll. avec F. Cornish), « Le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle: Esquisse d'un mode d'emploi ». *L'information Grammaticale* n° 51, 12-20.

(en coll. avec Y. Keromnès), « De la fidélité en matière de traduction littéraire : Esquisse d'une méthode d'évaluation comparative ». In: H. Dupuy (dir.), *Lectures, Hommage à Geneviève Hily-Mane*. Centre Interdisciplinaire de Recherche en Linguistique et Psychologie Cognitive. UFR Lettres et Sciences Humaines, Université de Reims, 41-68.

1996

« Semantische und syntaktische Gliederungskriterien in der Verbpolysemie – Entwurf eines Kalkülverfahrens am Beispiel von frz. *affecter* ». In : E. Weigand & F. Hunsnurscher (eds. 1996), *Lexical structures and language use, volume 2 : Session Papers*. Tübingen: Niemeyer, 53-64.

Lexicologie de la parenté : structures onomasiologiques, sémasiologiques et morphosémantiques. Cahier de Recherche n°3 de l'URA LanDisCo. Université de Nancy 2.

« L'évaluation de la proximité sémantique entre prédications dans le champ onomasiologique du transfert d'avoir ». In H. Dupuy-Engelhardt, *Questions de méthode et de délimitation en sémantique lexicale – Actes d'EUROSEM 1994*. Presses Universitaires de Reims, 65-90.

« En deçà, au terme et au-delà de la table-ronde : L'agentivité, la causativité, l'inadvertance et la diversité des langues ». In J. François (dir.), 255-289.

(dir.) *La sémantique des relations actanciennes à travers les langues : causativité, agentivité, intentionnalité*. SCOLLA n°7. Publication de l'URA 1035 LanDisCo et de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

(en coll. avec F. Cordier) « Actions prototypiques et différentiel de participation entre l'Argument 1 et l'Argument 2 (compte-rendu d'expérience) ». In J. François (dir., 1996), 9-34.

(en coll. avec A. Danzo & L. Kefalova), *Le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle en perspective cadres prédictifs, localisation, formation de prédicat*. Cahier de Recherche Linguistique n°2. URA 1035 *Langues – Discours – Cognition* du CNRS. Université de Nancy 2.

1997

« La place de l'aspect et de la participation dans les classements conceptuels de prédications ». In J. François & G. Desnière (dir.), 119-156.

« Le cadrage cognitif des prédications de contact dans un corpus de déclarations d'accidents de la route : effets du contexte et du co-texte ». In : C. Guimier (dir.), *Co-texte et calcul du sens*. Presses Universitaires de Caen, 73-88.

« States of affairs and predicate frames : how can we link them together in Functional Grammar ? » in: G. Wotjak, ed., *Towards a functional lexicology. Hacia una lexicología funcional*. Berne : Peter Lang, 37-56.

Stratégies de compréhension temporelle des dépêches de presse : esquisse d'un modèle polynucléaire à priorité ascendante. Cahier de Recherche Linguistique n°4. URA 1035 LanDisCo. Université Nancy 2.

(en coll. avec S. Baudet & F. Cordier), « L'identification des classes de procès en contexte – II : étude expérimentale », in François, J. & G. Denhière (eds.), *Sémantique linguistique et psychologie cognitive : Construction de la signification linguistique, classes de procès, effets contextuels.* In J. François & G. Desnière (dir.), 249-296.

(en coll. avec G. Denhière, I. Tapiero & J.C. Verstiggel), « L'incidence de paramètres cachés sur la classification sémantique des prédications ». In J. François & G. Denhière (dir.), 157-221.

(en coll. avec Ch. Jadelot). « Facteurs universels de transitivité indirecte (illustrés par l'allemand et le français) ». *16th International Congress of Linguists, Paris 1997.* Elsevier : CD-Rom.

(en coll. avec I. Tapiero), « L'identification des classes de procès en contexte – I : Un modèle procédural du traitement cognitif des titres bipartites de la presse ». In J. François & G. Denhière (dir.), 225-248.

(dir. en coll. avec G. Denhière), *Sémantique linguistique et psychologie cognitive. Aspects théoriques et expérimentaux.* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

1998

« Actance (relation actancielle) ». In O. Houdé & al. (dir.), *Vocabulaire des sciences cognitives.* Paris : Presses Universitaires de France, 26-29.

« Grammaire fonctionnelle et dynamique des langues : de nouveaux modèles d'inspiration cognitive et biologique ». *Verbum* 1998-3, 233-256.

« Théorie multifactorielle de la transitivité, 'différentiel de participation' et classes aspectuelles et actanciennes de prédication », in A. Rousseau (dir.), *La transitivité,* Lille, Presses du Septentrion, 181-201.

« Grammaire fonctionnelle et dynamique des langues : de nouveaux modèles d'inspiration cognitive et biologique ». *Verbum* 1998-4, 233-256.

« La passivité des objets : rôles prototypiques et transitivité ». In : D. Willemms & L. Melis (dir.), *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques. Travaux de Linguistique* n°35, 21-38.

« Predicate formation of French pseudo-reflexive constructions ? With special reference to the verbs referring to an affective process ». In : H. Olbertz (ed.) *The structure of the lexicon in Functional Grammar*. Amsterdam : Benjamins, 117-137.

Verbes, prédications et verbes non prédicatifs. Cahier de Recherche Linguistique de l'URA LanDisCo n°14. Université Nancy 2.

(dir.), *Orientations récentes en grammaire fonctionnelle entre sciences cognitives et biologie*. *Verbum* XX-3. Presses Universitaires de Nancy.

(en coll. avec F. Cordier, L. Kefalova & V. Mullet), « Conscience dérivationnelle et formation linguistique. Compte-rendu d'expérience ». *Verbum* 1998-2, 131-154.

1999

« Traduire Kafka : la fidélité sans la syntaxe ? » In: C. Cortès & A. Rousseau (éds.), *Catégories et connexions: en hommage à Jean Fourquet pour son centième anniversaire le 23 juin 1999*. Villeneuve d'Ascq : Septentrion, 57-68.

« Les caractères aspectuels et participatifs des prédications verbales et la transitivité ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XCIV, Fasc. 1, 139-184.

« La compréhension des syntagmes participiaux préposés sans déterminant dans les langues germaniques et spécialement en allemand ». In : A. Söres & Ch. Marchello-Nizia (dir.), *Typologie des langues, universaux linguistiques*. N° spécial de LINX, Université Paris 10, 139-152.

2000

« Fonction et portée des opérateurs verbaux de repérage chronologique en français ». In L. Danon-Boileau & M.A. Morel (dir.), *La catégorisation dans les langues*, *Faits de Langue* 14. Paris-Gap : Ophrys, 257-266.

« Désémantisation verbale et grammaticalisation : (se) voir employé comme outil de redistribution des actants ». *Syntaxe & Sémantique* n°2, 159-175.

« En réponse à Gilbert Lazard : le linguiste et les observables ‘internes’ et ‘externes’ ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome XCV, fasc.1, 461-472.

« Le mode d’expression lexical et phraséologique des états, processus et actions dans le domaine affectif en français et en allemand ». In G. Gréciano (dir.), *Micro- et macrolexèmes et leur figement discursif*. Louvain : Peeters, 141-158.

Sur la grammaire de van Valin. Cahier du CRISCO n°1. Université de Caen.

« Typen von ‘métataxe’ auf Gliedsatzebene (aufgrund der vergleichenden Analyse der Übersetzungen von Kafkas *Verwandlung* ins Französische) ». In M. Lefèvre (Hrsg.), *Subordination in Syntax, Semantik und Textlinguistik*. Tübingen : Stauffenburg, 187-198.

(en coll. avec D. Coulon), « Compositionnalité différentielle du préfixe *trans-* en français ». In : H. Dupuy-Engelhardt (dir.), *La lexicalisation des structures conceptuelles – Actes du colloque international EUROSEM 1998*. Presses Universitaires de Reims, 119-144.

« Comment évaluer la qualité syntaxique et sémantique d’une traduction littéraire ? » In : S. Mejri et al. (eds.), *La traduction : théories et pratiques. Actes du colloque international Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, Tunis 28-30 septembre 2000*. Publications de l’ENS de Tunis, 139-164.

(en coll. avec D. Coulon), « La représentation de la localisation spatio-temporelle : Grammaire Fonctionnelle vs. Réseaux conceptuels ». In : J. Moeschler & M.J. Béguelin (dir.), *Référence temporelle et nominale – Actes du 3^e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15-20 avril 1996)*. Berne & al. : Peter Lang, 167-190.

« Prépositions locales et grammaticalisation : les emplois non commutables ou sclérosés de *sur* ». In : P. de Carvalho & L. Labruno (dir.) *Grammaticalisation-1 : (Dé)motivation et contrainte. Travaux linguistiques du CerLiCo n°13*. Presses Universitaires de Rennes, 231-256.

2001

« Der ‹Wechsel des strukturellen Zentrums› in der Übersetzung verbaler Operatoren vom Französischen ins Deutsche : eine Korpusuntersuchung ».

In : G. Wotjak (Hrsg.), *Studien zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 527-540.

« L'arrière-plan causal dans la mise en discours du changement d'état (présentation d'un test sur les verbes psychologiques en français) ». In : A. Rousseau (dir.), *La sémantique des relations*. Edition du Conseil Scientifique de l'Université Charles de Gaulle – Lille 3, 137-149.

Gespräche über Hansjakob Seilers Universalienforschung – aufgenommen in Lenzburg (Schweiz) am 31.3 / 1.4. 2001. Cahier du CRISCO n°3A. Université de Caen.

(dir.), *Théories contemporaines du changement sémantique*. Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, Tome IX, nouvelle série. Louvain : Peeters.

2002

« La catégorisation verbale ». In F. Cordier & J. François (dir.), *Catégorisation et langage*. Paris : Hermès Lavoisier, 53-82.

« Verbes vs. adverbes en lexicologie contrastive du français et de l'allemand: de l'intérêt de disposer d'un jeu diversifié d'opérateurs ». In: J. Chuquet et al. (dir.), *Travaux linguistiques du CERLICO 15, Morphosyntaxe du lexique – 1*, 67-92. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

« Cognition spatiale et typologie des langues ». *Cahiers de la MRSH-Caen* n°30, 51-64.

(dir. en coll. avec F. Cordier), *Catégorisation et langage*. Paris : Hermès-Lavoisier.

(dir.), *Les langues de communication*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XI, nouvelle série. Louvain, Peeters.

(dir.), *La pluralité*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XII, nouvelle série. Louvain, Peeters.

(en coll. avec V. Bellosta von Colbe), *Windowing of attention and the core-periphery boundary*. Cahier du CRISCO n°9, Université de Caen.

(en coll. avec J.L. Manguin) « L'unité-phrase dans la traduction littéraire : les corrections d'alignement et leur évaluation », *Verbum*, XXIV, 1-2, 141-160.

(en coll. avec V. Lenepveu & M. Salles) « La catégorisation adjectivale et adverbiale », in F. Cordier et J. François (dir.), 83-105.

2003

La prédication verbale et les cadres prédicatifs. Louvain : Peeters [Bibliothèque de l'Information Grammaticale]

« La faculté du langage : Travaux récents d'inspiration fonctionnaliste sur son architecture, ses universaux, son émergence et sa transmission », *CO-RELA*, Revue électronique du CerLiCo, n° 1-1.

« La *Role and Reference Grammar*, une grammaire de l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique », *LINX* 48, *Approches syntaxiques contemporaines* (coordonné par D. Leeman), 77-90.

« La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle », *Cahiers de lexicologie* 82, 61-88.

La prédication verbale et les cadres prédicatifs. Bibliothèque de l'Information Grammaticale n°54. Louvain : Peeters.

(dir. en coll. avec A. Lacheret-Dujour), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XIII, nouvelle série, Louvain, Peeters.

(en coll. avec F. Cordier, J.L. Manguin & C. Ross), « Le dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO – Méthode d'utilisation et exploitation psycholinguistique », in R. Canac-Marquis (dir.), *Actes du colloque Multimédia, Internet et Etudes françaises Vancouver, mars 2003*. *DistanceS* n°6-2, 165-200.

(en coll. avec A. Lacheret-Dujour), « De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel » in *Linguistique du détachement*, F. Neveu (dir.), *Cahiers de praxématique* n° 40, 167-198.

« La *Role and Reference Grammar*, une grammaire de l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique [version révisée] » In J. François (dir.), 38-49. (dir.), *Aspects de la Role and Reference Grammar*. Cahier du CRISCO n°13. Université de Caen.

(en coll. avec J.L. Manguin & B. Victorri), *La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire*. Cahier du CRISCO n°14. Université de Caen.

2004

« Le fonctionnalisme linguistique et les enjeux cognitifs », in C. Fuchs (dir.), *La linguistique cognitive*, Paris-Gap : Ophrys & Maison des Sciences de l'Homme, 99-133.

« Prédication verbale et intégration actancielle en français », in J. François & I. Behr (dir.), 221-145.

(en coll. avec J.L. Manguin), « Le propre, l'impropre et le malpropre : esquisse d'un traitement automatique de l'antonymie adjectivale », in *Langues à niveaux multiples. Hommage au Professeur Jacques Lerot à l'occasion de son éméritat*, H. Bouillon (dir.), Louvain-la-Neuve, Peeters, 67-86.

(en coll. avec Jean-Luc Manguin), *Le Dictionnaire Electronique des Synonymes du CRISCO – Un mode d'emploi à trois niveaux. Cahier du CRISCO n°17*.

(dir. en coll. avec I. Behr, A. Lacheret-Dujour et F. Lefeuve), *Aux marges de la prédication. Syntaxe & Sémantique 6*. Caen : Presses Universitaires de Caen.

(dir. en coll. avec I. Behr) *Les constituants prédictifs et la diversité des langues*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XIV, nouvelle série, Louvain, Peeters.

2005

« Polysémie verbale et cadres prédictifs : DEMANDER et ses synonymes ». in F. Lambert & H. Nölke (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*. Collection Rivages linguistiques. Presses Universitaires de Rennes, 85-98.

« LE CRISCO de Caen et l'investigation des interfaces linguistiques ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 114/3, 267-281.

Les bases épistémologiques des grammaires cognitives et 'néo-fonctionnelles'. Cahier du CRISCO n°19.

Le fléchage synonymique de la polysémie verbale. Cahier du CRISCO n°20.

(en coll. avec A. Lacheret-Dujour), « Circonstance et prédication verbale en français parlé : contraintes sémantico-pragmatiques et filtrage prosodique », *Syntaxe & Sémantique* n°6, Caen, PUC, 35-56.

(en coll. avec R. Renault), « L'expression des TAM et la place des périphrases verbales dans trois langues », in N. Lequerler & H. Bat-Zeev

Schyldekrot (dir.), *Les périphrases verbales*. Amsterdam & al., Benjamins, Collection *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 27-45.

(en coll. avec J.L. Manguin & B. Victorri), « Polysémie adjectivale et rection nominale : quand GROS et GRAS sont synonymes ». In J. François (dir., 2005), 521-540.

(en coll. avec J.L. Manguin & B. Victorri) « Polysémie adjectivale et synonymie : l'éventail des sens de CURIEUX », in *La polysémie*, O. Soutet (dir.), Paris, Presses de l'Université de la Sorbonne. 175-188.

(dir.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, [Actes du colloque de Caen, juin 2001], Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, Caen, Presses Universitaires de Caen.

(dir. en coll. avec A. Lemaréchal), *Tradition et rupture dans les grammaires comparées de différentes familles de langues*. Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XV, nouvelle série, Louvain, Peeters.

2006

« Le continuum de transitivité en français et la dimension universelle de la 'Participation' », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 115/1, 1-20.

« Types de prédications et statut participatif et référentiel de l'objet : l'approche de la Role and Reference Grammar », in *Indéfinis et prédication en français*, F. Corblin et al. (dir.), Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 293-308.

(en coll. avec F. Cordier), « Psycholinguistique vs. psychologie cognitive du langage : une simple variante terminologique ? » in F. Neveu (dir.), *La terminologie linguistique. Syntaxe & Sémantique* 7. Caen : PUC, 57-78.

(dir. en coll. avec Dominique Legallois), *Autour des grammaires de constructions et de patterns*. Cahier du CRISCO n°21

(en coll. avec J.L. Manguin), « *Dispute théologique, discussion oiseuse et conversation téléphonique* : les collocations adjectivo-nominales au cœur du débat ». In F.J. Hausmann & P. Blumenthal (dir.), *Collocations, corpus, dictionnaires*. *Langue Française* n°150, 50-65.

(en coll. avec S. Mejri) « Restrictions sémantiques sur l'objet sous-entendu de verbes transitifs (le cas de boire) », in J. François & S. Mejri (dir.), 39-54.

(dir. en coll. avec S. Mejri), *Composition syntaxique et figement lexical en français et en arabe : spécificités et interférences*. Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique. Caen, Presses Universitaires de Caen.

2007

Pour une cartographie de la polysémie verbale. Louvain : Peeters [Bibliothèque de la Société de Linguistique de Paris].

« L'espace sémantique des verbes fr. *tenir* et all. *halten* : noyau et extensions ». in D. Lebaud et al. (dir.), *Constructions verbales et production du sens*. Actes du colloque de Besançon 26-28 janvier 2006. Presses universitaires de Franche-Comté, 293-306.

« Combining a semantic map and a dual text corpus analysis for analyzing verb polysemy (illustrated by French *jouer*) ». In A. Sellami-Baklouti & M. Triki (eds.), *Ambiguity and Disambiguation, Proceedings of the GRAD Annual Conference*. University of Sfax, Faculty of Letters and Humanities, Research Unit in Discours Analysis GRAD, 13-30.

« L'émergence d'une construction : Comment certains verbes français de requête ont acquis l'aptitude à exprimer l'implication à partir du 17^e siècle ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 193-215.

« Renforcement argumentatif ? VOIRE ! ». *Cahiers de Lexicologie*, n°90, 2007-1, 1-17.

(en coll. avec D. Dutoit), « Changer et ses synonymes majeurs entre syntaxe et sémantique : le classement des verbes français en perspective » In : J. François, D. Le Pesant & D. Leeman (dir.), 40-57.

(en coll. avec D. Le Pesant & D. Leeman (dir.), *Le classement syntactico-sémantique des verbes français*, Langue Française 153.

(en coll. avec D. Le Pesant & D. Leeman), « Présentation de la Classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier ». In : J. François, D. Le Pesant & D. Leeman (dir.), 3-19.

(dir. en coll. avec Ahmed Brahim), *Morphosyntaxe et sémantique du verbe*. Cahier du CRISCO n°23, Université de Caen.

2008

« Clusters of non predicative verbs and their description in RRG ». In R. Kailuweit et al. (eds.), *New Applications of Role and Reference Grammar*, Cambridge : Cambridge Scholar Publishing, 204-242.

« La réception en France des travaux de H. Seiler et de l'équipe UNITYP sur les universaux du langage ». In François & Swiggers (dir.), 43-61.

« Entre événements et actions : les schèmes composés de constructions syntaxiques du dictionnaire Les verbes français de J. Dubois & F. Dubois-Charlier ». *LIDIL n°37 : Syntaxe et sémantique des prédicats* (I. Novakova & Z. Guentcheva, dir.), 175-189.

« The French verb *affecter* in three types of news articles : a geometric representation with semantactic areas », in S. Heiden & B. Pincemin (dir.), *JADT 2008 : 9èmes Journées internationales d'Analyse des Données Textuelles* [en ligne].

« Polysémie et polytaxe verbale entre synchronie et diachronie ». In J. Durand, B. Habert & B. Laks (dir.), *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française*, Institut de Linguistique Française, CD-rom.

« *Arriver*, verbe opérateur et événementiel : Un exercice d'observation manipulatoire ». In J. François (dir.), *Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité*. Mémoire XVI de la Société de Linguistique de Paris, 121-140.

« *commencer par / finir par* : un couple mal assorti ». *Scolia* 23, 29-44.

(en coll. avec M. Sénéchal), « Le sémantisme propre des cadres prédicatifs et la polysémie des verbes de production de parole ». In J.M. Merle (dir.), *La prédication*. Bibliothèque de Faits de Langue. Paris : Ophrys, 325-336.

(en coll. avec H. Seiler), « Entretien avec Hansjakob Seiler, Lenzburg 1-2 avril 2001 ». In J. François & P. Swiggers (dir.), 63-103.

(dir.) *Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité*. Mémoire XVI de la Société de Linguistique de Paris.

(en coll. avec P. Swiggers), *Hansjakob SEILER, Notice bio-bibliographique*. Louvain : Peeters.

Une approche diachronique quantitative de la polysémie verbale. Cahier du CRISCO n°24.

Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents. Cahier du CRISCO n°26.

2009

« Perte de prédicativité et auxiliarisation en français : Examen intégratif de deux ressources lexicales ». In A. Ibrahim (dir.), *Prédicats, prédictions et structures prédictives*. Paris : Cellule de Recherche en Linguistique, 147-161.

« Fléchage synonymique ou analyse componentielle dans l'examen de la polysémie verbale ? *affecter* vs. *compter* ». *Pratiques* 141-142, *La synonymie*, 65-78.

(dir.) *La morphologie, une discipline autonome ?* Mémoire XVII de la Société de Linguistique de Paris. Peeters : Louvain.

(dir. en coll. avec E. Gilbert, C. Guimier & M. Krause), *Autour de la préposition*, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique. Presses Universitaires de Caen.

2010

« La quantification sur le mode prédicatif : *COMPTER* et ses synonymes ». In M. Lammert & C. Schnedecker (dir.), *Autour de la quantification*, *Verbum* n°3-4, 2007, 177-194.

« *Arriver*, introducteur d'événements et d'actions ». In B. Ben Rejeb & J. François (dir.), 27-51.

« L'évolution de la polysémie verbale documentée à partir des corpus textuels et des exemples lexicographiques ». In P. Cappeau & al., *L'exemple et le corpus – Quel statut ? Travaux linguistiques du CerLiCo n°23*. Actes du colloque de Poitiers, juin 2009. Presses Universitaires de Rennes.

« Quand jouer, c'est jouer de la musique : Repérage contextuel de quatre zones de l'espace sémantique du verbe *JOUER* ». In : E. Richard, M.C. Le Bot, M. Schuwer & F. Neveu (dir.), *Aux marges des grammaires – Mélanges en l'honneur de Michèle Noailly*. Presses Universitaires de Rennes, 143-158.

« L'étude de la polysémie verbale entre variation et invariance ». In : F. Neveu & al. (dir.), *Actes du 2^o Congrès Mondial de Linguistique Française* (juillet 2010, La Nouvelle Orléans), Institut de Linguistique Française, cd-rom.

L'attestation des combinaisons lexicales à l'aide de la base de données textuelles FRANTEXT. Cahier du CRISCO n°29.

Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive. Mémoire XVIII de la Société de Linguistique de Paris. Louvain : Peeters.

(dir. en coll. avec B. Ben Rejeb), *Linguistique des événements*. Actes du Colloque de l'ISLT (Tunis, février 2008). Publication de l'Institut Supérieur des Langues de Tunis, Université du 7 novembre à Carthage.

(en coll. avec L. Gosselin), « Ferdinand Brunot, un aspectologue méconnu ». In : C. Ravelet (dir.), ANAMNESE 5 – *Trois linguistes (trop) oubliés : Antoine Meillet, Sylvain Lévi, Ferdinand Brunot*. Paris : L'Harmattan, 227-245.

à paraître

« La Role and Reference Grammar, un modèle de représentation équilibré de l'interface entre syntaxe et sémantique ». In D. Banks (dir.), *Le modèle en linguistique*. Publications de l'Université de Bretagne Occidentale.

« De la fraternité à la solidarité : étude de corpus ». In L. Begioni (dir.), *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe : des aspects théoriques aux applications* [Actes du colloque de Lille, septembre 2007] Presses Universitaires de Rennes.

« 'Ça n'est pas sans rappeler quelque chose' : A counter-refutation construction in French ». Revue en ligne *Cognitextes* [Conférence plénière au 3^e congrès de l'Association Française de Linguistique Cognitive, AfLiCo 3, Université Paris 10].

« Le repérage des segments répétés et la polysémie lexicale (à propos des cooccurrences de *force(s)* dans trois corpus journalistiques) ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, Université d'Orléans.

(en coll. avec I. Ben Salah-Tlili), « Diachronic investigation of French labile verbs : how lability emerges ». In L. Kulikov & N. Lavidas (eds). *Typology of labile verbs : focus on diachony*. Revue *Lingua*. [19th International Symposium on Theoretical & applied Linguistics, April 3-5, 2009, University of Thessaloniki].

(dir. en collaboration avec Sophie Prévost), *L'évolution grammaticale à travers les langues romanes : restructurations vs. conservatismes ; parallélismes vs. disparités*. Mémoire XIX de la Société de Linguistique de Paris. Louvain : Peeters.

Les emplois justificatifs de *en effet*

Michel CHAROLLES, UMR-CNRS LATTICE,
ENS Paris, Université de Paris III

Introduction

Cet article vise à préciser un certain nombre de points avancés dans la conclusion d'un étude sur *en effet* en collaboration avec Benjamin Fagard (Charolles & Fagard, sous-presse). Dans la première partie, je rappelle le principal résultat de cette étude fondée sur un corpus d'extraits de romans, à savoir que *en effet* se prête (au moins dans ce corpus) à trois grands types d'emplois en français contemporain. Les deux parties suivantes portent sur les seuls emplois justificatifs où *en effet* semble proche de *parce que* et *car*. La comparaison d'exemples forgés (2^{ème} partie) fait cependant ressortir que *en effet* accepte à l'écrit des usages monologiques où *car* serait impossible. Parmi ces usages, on trouve en particulier des emplois dans lesquels *en effet* introduit une séquence justificative. L'examen (3^{ème} partie) de quelques exemples de ce type tirés du quotidien *Le Monde* permet de préciser le fonctionnement de *en effet* dans les emplois de ce genre et le bénéfice que peuvent en retirer les locuteurs/rédacteurs pour structurer leur propos. La conclusion revient sur des aspects plus théoriques et met en avant l'idée que ces avantages tiennent au fait que *en effet* justificatif demeure un cadratif, au contraire de *car* qui est un pur connecteur.

Ce travail n'entretient pas de liens directs avec les travaux de Jacques François avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer à Nancy pendant plusieurs années, mais je le lui dédie chaleureusement, au nom de l'amitié que je lui porte, et pour tout ce que j'ai pu apprendre et continue à apprendre en le côtoyant (malheureusement plus rarement) et en lisant ses publications.

I. Valeurs de *en effet*

Dans Charolles & Fagard (sous presse) nous montrons que *en effet* peut prendre trois grandes valeurs en français contemporain. Ces valeurs, que nous appelons EE1, EE2, et EE3, sont illustrées à l'aide d'exemples comme (1), (2) et (3) tirés d'un corpus de romans de M. Leblanc (1 400 000 mots) comportant environ 600 attestations de la locution *en effet* (non annotées systématiquement) :

EE1 : (1) – Les cartes d'identité et de reconnaissance des conjurés, que vous avez découvertes et publiées, portent un M majuscule, n'est-ce pas ?
– En effet.

EE2 : (2) Pourtant, se dit Mazeroux, s'il a téléphoné, ce ne peut être que d'ici.
En effet, il constata, de loin, que le récepteur était décroché, et, s'étant avancé vers la cabine, il heurta des morceaux de briques et de plâtre qui jonchaient le tapis.

EE3 : (3) Et, dès le début, son instinct lui faisant prendre la meilleure position possible, il avait tendu toutes ses forces pour plier un peu les genoux, raidir ses bras et gonfler sa poitrine. Il gardait ainsi une certaine liberté de mouvements et la place de respirer. D'autre part, il se rendait compte exactement de l'endroit où il se trouvait. Plusieurs fois, **en effet**, se glissant sous les débris de la serre, en quête des refuges où l'homme au chapeau pouvait se cacher, il avait remarqué ce vide situé non loin de l'entrée d'autrefois.

Dans notre corpus, les emplois de type EE1 apparaissent essentiellement dans les passages dialogués où *en effet* est très souvent utilisé de manière absolue ainsi qu'en (1). Dans les usages de ce type, qui sont nombreux, *en effet* fonctionne comme une prophrèse (il constitue à lui seul un énoncé) et comme une marque d'acquiescement (proche de *oui*) qui a besoin de s'accrocher à un énoncé précédent *E-1* ou *E-n* dénotant un fait *F-1* ou *F-n* susceptible d'être confirmé. Cette valeur et ce fonctionnement se doublent, avec *en effet*, d'une valeur épistémique (*oui, je sais*) qui le rapproche de *certes* (en réponse à une question)¹. *En effet* signale que le locuteur B s'engage sur la vérité d'un fait asserté par A en raison de la connaissance qu'il en a préa-

1 Le sens épistémique de *certes* est encore transparent, au contraire de celui de *en effet* ou de *effectivement*. Sur *certes*, *effectivement* et *en effet* voir Rossari (2008).

blement à l'échange ou, plus rarement, de celle qu'il vient d'acquérir par le biais des propos de A. Le segment confirmé (souligné dans la suite) est le plus souvent adjacent à E1 et *en effet* peut être accompagné de constituants qui n'apportent pas d'informations nouvelles, si ce n'est pour préciser sa valeur évidentielle :

(4) A : – Paul a démissionné

B : – **En effet**, Marie me l'a dit

Dans les emplois comme (4), *en effet* confirme le fait F-1 dénoté par *E-1*, présupposition incluse, à savoir que Paul occupait une emploi précédemment. De même, dans (5) où *en effet* entérinerait en plus que Paul a bel et bien démissionné :

(5) A : – Marie regrette que Paul ait démissionné

B : – En effet

Il arrive aussi très souvent que E2 reformule E1 et que *en effet* soit inséré :

(6) A : – Marie regrette que Paul ait démissionné

B : – Marie ne voit **en effet** pas d'un bon œil que Paul ait quitté son travail

Dans la plupart des cas, *en effet* de type EE1 confirme une assertion, mais le fait que *en effet* puisse être employé à la suite d'une question, notamment indirecte comme dans (7), montre que B peut ne s'engager que sur son appropriation contextuelle et non sur la vérité du fait sur lequel elle porte :

(7) A – Je me demande si Paul a démissionné ?

B – **En effet** je me le demande aussi

Les emplois de type EE2 et EE3 ont tout autant besoin que les emplois de type EE1 de se raccrocher à un énoncé précédent. *En effet* ne peut apparaître à l'initiale de discours², il fonctionne comme une sorte d'anaphore et, comme il n'a plus d'autre valeur en français contemporain que de signaler un acte de confirmation, il peut occuper n'importe quelle position dans la phrase où il apparaît. La question de la position de *en effet* dans sa phrase

2 Les rares emplois (recueillis sur Internet) dans lesquels, *en effet* apparaît dans les titres (cf. Charolles & Fagard, à par.) font allusion à des échanges précédents supposés connus des lecteurs.

d'accueil ne se pose pas à propos des emplois absolus comme (1), mais ces emplois ne couvrent pas l'ensemble des usages des *en effet* de type EE1 où la locution peut être insérée ou apparaître en fin d'énoncé (cf. (6)).

Dans les emplois de type EE2 qui sont le plus souvent monologiques (cf. (2)), *en effet* est en général inséré dans un énoncé assertif dénotant un fait F1. Ce fait F1 est pris en charge par le locuteur et donc confirmé, mais le fait qu'il le soit vient confirmer un fait F-1 ou F-n dénoté par un énoncé précédent et présenté comme prévisible, en l'occurrence, dans (8), le fait que Marie s'attendait à ce que Jean quitte son emploi :

- (8) Paul s'était fâché avec son patron et Marie s'attendait à ce qu'il quitte son emploi. Quand elle le revit, il avait **en effet** démissionné et il voulait créer sa propre entreprise.

F1 introduit un fait nouveau, contrairement à ce qui se passe dans les emplois de type EE1, où le discours fait informationnellement, mais non illocutoirement, du « sur place ».

Dans les emplois de type EE3 qui sont eux aussi majoritairement monologiques, comme (3), et (9) ci-après, *en effet* figure dans un énoncé E1 assertif qui introduit lui aussi un fait F1 nouveau, mais non annoncé par un *E-1* ou *E-n* (différence avec les emplois de type EE2). L'assertion de *E1* est prise en charge par le locuteur, mais dénote un fait F1 de nature à étayer et donc confirmer, dans le sens de prouver, justifier, un fait F-1 ou F-n mentionné précédemment (et non pas un pronostic comme dans les emplois de type EE2). Ce fait est généralement mentionné dans un énoncé immédiatement précédent et *en effet* apparaît le plus souvent en tête de E1, détaché à l'aide d'une virgule (autres différences avec les emplois de type EE2) :

- (9) Marie se faisait beaucoup de souci pour Paul. **En effet**, il avait démissionné de son poste et ne trouvait aucun autre emploi.

Dans les emplois de type EE3, *en effet* semble fonctionner comme un connecteur justificatif, proche de *car*, et le fait qu'il ait besoin de se raccrocher à un énoncé précédent comme découlant trivialement de cette fonction.

L'existence des emplois de type EE3, attestés de longue date (Bertin (2002)) et relevés par les dictionnaires ne pouvant être mise en doute, on peut se demander :

- (i) par quelle voie *en effet* a pu en venir à prendre une telle valeur, sachant que l'observation des emplois contemporains suggère une évolution al-

lant des usages EE1, qui semblent les plus basiques et où la fonction générale de confirmation semble se mettre en place, aux usages EE2 pour aboutir finalement aux emplois EE3

- (ii) jusqu’à quel point *en effet* est devenu un connecteur.

Dans Charolles & Fagard (*op.cit.*), qui porte uniquement sur les emplois contemporains, nous ne traitons pas du point (i). Cette question fera l’objet d’une étude ultérieure. La suite du présent travail concerne le point (ii). Avant d’examiner quelques emplois attestés de *en effet* de type EE3 tirés d’un corpus différent de celui exploité dans Charolles & Fagard (*op.cit.*), nous allons brièvement passer en revue une série d’exemples forgés de façon à mettre en évidence ce qui peut rapprocher et différencier *en effet* de *parce que* et surtout de *car* qui se prêtent typiquement (et exclusivement pour *car*) à des emplois comme connecteurs justificatifs. Nous reviendrons ensuite sur le fait, mentionné mais non développé dans la conclusion de Charolles et Fagard (*op.cit.*), que *en effet* EE3 est à même, contrairement à *car*, d’indexer plusieurs énoncés faisant suite à celui dans lequel il figure.

II. *Parce que, car et en effet*

2.1 *Parce que et car*

On sait, notamment depuis les travaux de Ducrot *et alii* (1975), que *parce que* et *car* se comportent différemment sous certains tests. Ces tests ont été suffisamment repris et discutés dans la littérature sur le sujet pour qu’il soit inutile d’insister. Si on prend par exemple (10a) et (10b), on n’a en effet aucun mal à montrer que *parce que* et *car* ne réagissent pas de la même façon au test de négation ((11a) et (11b)) :

- (10a) Paul soutient Marie **parce qu**’elle lui a promis un poste.
- (10b) Paul soutient Marie **car** elle lui a promis un poste.
- (11a) Paul ne soutient pas Marie **parce qu**’elle lui a promis un poste.
- (11b) Paul ne soutient pas Marie **car** elle lui a promis un poste.

(11a) se prête à deux lectures. Dans la première interprétation, la négation ne porte ni sur le fait (F1) que Paul soutient Marie, ni sur le fait (F2) qu'elle lui a promis un poste, qui sont présupposés, mais uniquement sur la relation causale (F2 Cause F1) indiquée par *parce que*. Dans cette lecture, les deux phrases reliées par *parce que* sont fusionnées et ne forment qu'un seul énoncé. Le locuteur affirme en bloc que ce n'est pas parce que Marie a promis un poste à Paul qu'il la soutient ($\sim R(F2, F1)$), ce qui laisse présager qu'il va proposer ensuite une autre explication au comportement de Paul (*mais parce qu'il croit aux idées qu'elle défend*). (11b) se prête également à une lecture non intégrée dans laquelle *parce que* ne fonctionne pas comme un opérateur relationnel, mais comme un connecteur. Le locuteur, après avoir affirmé F1, affirme F2 et signale, en utilisant *parce que*, que sa seconde affirmation a pour fonction de justifier (i.e. d'argumenter, d'étayer) et non d'expliquer celle de la première. Les deux énoncés sont disjoints, d'où la possibilité d'une pause à l'oral et d'une virgule à l'écrit (en principe exclues dans la lecture explicative³) et le fait que l'on ne s'attende pas ensuite à une rectification. La négation porte sur le premier énoncé ($\sim F2 / \text{Conn. } F1$) et l'on est obligé de comprendre, assez bizarrement au regard des connaissances communes, que la raison pour laquelle Paul ne soutient pas Marie réside dans le fait qu'elle lui a promis un poste et donc, de son point de vue, tenté de l'acheter. Le fait que (11b) avec *car* ne se prête qu'à la seconde lecture montre que *car* n'est pas en mesure, comme *parce que*, d'intégrer deux énoncés pour que la négation ne porte que sur la relation causale, sans affecter le premier énoncé. La différence de comportement entre *parce que* et *car* relevée dans (11a) et (11b) s'applique aussi bien à (10a) qui admet, comme on le vérifiera aisément, une interprétation à la fois intégrée et disjoints, au contraire de (10b) qui ne peut être compris que de façon disjoints : 'Paul soutient Marie, la preuve Marie lui a promis un poste'. Dans (10b) comme dans (11b), *car* pourrait être précédé d'une pause ou d'une virgule mais, comme *car* ne peut fusionner les deux propositions en un seul énoncé, leur usage n'est pas nécessaire.

Seul *parce que* explicatif, qui constitue le foyer de l'énoncé unique regroupant les deux phrases *Paul soutient Marie* et *elle lui a promis un poste*, peut

3 Sauf ajout après coup (*afterthought*).

être modifié par un adverbe comme on le voit bien avec (12a) *versus* (12b), ou clivé (13a) *versus* (13b) :

(12a) Paul soutient Marie seulement **parce qu'**elle lui a promis un poste.

*(12b) Paul soutient Marie seulement **car** elle lui a promis un poste

(13a) C'est **parce qu'**elle lui a promis un poste que Paul soutient Marie.

*(13b) C'est **car** elle lui a promis un poste que Paul soutient Marie.

De même, lorsque *parce que* et *car* sont dans une complétive introduite par une principale comportant un verbe d'attitude propositionnelle comme *ignorer* ainsi que dans (14a) et (14b), on retrouve les différences de comportement relevées avec (10a/10b) et (11a/11b) :

(14a) Sophie ignore que Paul soutient Marie **parce qu'**elle lui a promis un poste.

(14b) Sophie ignore que Paul soutient Marie, **car** elle lui a promis un poste.

La lecture intégrée de (14a) ne pose aucun problème, l'exemple est compris comme signifiant que Sophie, tout en sachant que Paul soutient Marie et qu'elle lui a promis un poste, ne sait pas que ce soutien est motivé (expliqué) par le fait qu'elle (Marie) lui (à Paul) a promis un poste. Dans la lecture disjointe, imposée par *car* et possible avec *parce que* (encore que l'on attendrait une virgule), l'interprétation est très différente : Sophie (une autre candidate) ne sait pas que Paul soutient Marie, car, si elle avait su cela, elle (Sophie) ne lui aurait jamais promis un poste. Dans cette seconde interprétation, le fait (F2) que Sophie a promis un poste à Paul est envisagé comme un indice du fait (F1) qu'elle ignore que celui-ci soutient Marie, et l'interprétation passe par un raisonnement hypothétique contrefactuel.

Lorsque *parce que* figure en tête d'une proposition faisant allusion à un fait F2 aisément interprétable comme une conséquence, et donc comme un indice de F1, et lorsque que la relation causale exploitée fonctionne de F1 vers F2 (et non de F2 vers F1 comme dans les séries (10) et (11)), la lecture justificative s'impose avec *parce que* aussi bien qu'avec *car* (15b) :

(15a) Paul soutient Marie(,) **parce qu'**il distribue des tracts de la liste qu'elle présente.

(15b) Paul soutient Marie(,) **car** il distribue des tracts de la liste qu'elle présente.

Dans les emplois où *parce que* et *car* fonctionnent comme des connecteurs, l'énonciation de E2 est présentée comme subordonnée pragmatiquement à

celle de E1 qui est l'acte directeur (Roulet *et alii*, 1975), le satellite dans la « Rhetorical Structure Theory » (Mann et Thompson, 1976) – voir également le fait que *parce que/car* introduisent une relation subordonnante dans la « Segmented Discourse Representation Theory » (Asher & Lascarides, 2003). Lorsque *parce que* fonctionne comme un opérateur sémantique, la seconde phrase ne constitue pas un énoncé, elle ne reçoit aucune valeur d'acte de langage et son contenu (présupposé) n'est pas destiné à étayer mais à expliquer celui de la première qui est tout aussi présupposé.

Dans les emplois comme (15a) ou (15b), si l'assertion que Paul soutient Marie est reprise d'un interlocuteur A, B, en énonçant E2, ajoute une information nouvelle dont il a connaissance et qu'il présente, du fait de l'emploi de *parce que* ou de *car*, comme de nature à justifier son propre propos et, par voie de conséquence, celui de A. Si B introduit l'information selon laquelle Paul soutient Marie sans que celle-ci ait été mentionnée directement ou indirectement par A, et la justifie en ajoutant une autre information nouvelle, il y a auto-justification. Dans les cas de ce type, rien ne s'oppose à ce que *parce que* et *car* (si tant est qu'on puisse le trouver à l'oral) soient utilisés pour auto-justifier des questions (16), des injonctions (17), des promesses (18)... et pour signaler, à l'aide de *puisque*, que les justifications exploitées sont ou devraient être partagées par les interlocuteurs/lecteurs (19) :

- (16) Est-ce que quelqu'un est venu ? **parce que** ça sent le tabac.
- (17) Tais-toi ! **parce que** moins tu en diras, mieux ce sera.
- (18) Je passerai demain, **parce que** tu y tiens
- (19) Je passerai demain, **puisque** tu y tiens.

2.2 *En effet* connecteur justificatif ?

En dialogue, *en effet* peut commuter avec *parce que* (on élimine *car* peu utilisé à l'oral) aussi bien dans les emplois se prêtant à une lecture explicative, comme (20), que justificative, comme (21) :

- (20)A –Paul soutient Marie
- B –**Parce qu' /En effet** elle lui a promis un poste.

(21) A – Paul soutient Marie

B – **Parce qu’/En effet** il distribue des tracts de la liste qu’elle présente.

Dans les emplois de ce type, *en effet* fonctionne comme un EE1 : B, après avoir confirmé que Paul soutient Marie, fait allusion à une situation qui peut être comprise comme expliquant ou justifiant ce soutien. Mais cette interprétation ne découle pas de la présence de *en effet*, elle s’imposerait tout autant avec :

(22) A : – Paul soutient Marie

B : – Elle lui a promis un poste.

(23) A : – Paul soutient Marie

B : – Il distribue des tracts de la liste qu’elle présente.

Le fait que les interlocuteurs préfèrent les interprétations explicatives et justificatives s’explique par le principe de pertinence optimale (Sperber & Wilson, 1986 ; Moeschler & Reboul, 1994) qui pousse les interlocuteurs à préférer les interprétations les plus cohérentes (Charolles, 1995) et, notamment, dès que le contexte s’y prête, les interprétations causales.

En monologue, si on remplace *parce que* par *en effet* dans (10a) qui admet, comme on l’a vu, deux lectures, on obtient (20) qui est malformé du fait de l’absence de ponctuation mais qui ne peut, de toute façon, être compris comme s’opposant à un énoncé comparable indiquant que Paul soutient Marie *en effet* d’autre chose :

*(24) Paul soutient Marie **en effet** elle lui a promis un poste.

Les mêmes remarques s’imposeraient *a fortiori* avec (25) qui ne pourrait être suivi de *mais il la soutient en effet des propos des idées qu’elle défend* :

*(25) Paul ne soutient pas Marie **en effet** elle lui a promis un poste.

Cette observation permet d’écarter l’hypothèse que *en effet* puisse, comme *parce que*, se prêter à des emplois dans lesquels il serait un opérateur explicatif.

Une fois écartés les emplois dialogiques où *en effet* est de type EE1 et l’hypothèse que *en effet* puisse, comme *parce que*, intégrer deux phrases en un seul énoncé, la seule question qui se pose est de savoir s’il peut remplir, dans les emplois monologiques, les fonctions de connecteur justificatif (comme *car* qui est toujours disjoint). Si donc on reprend (10b) et (11b),

avec une virgule pour marquer la disjonction, et que l'on remplace *car* par *en effet* on arrive à :

(26) Paul soutient Marie, **en effet** elle lui a promis un poste

(27) Paul soutient Marie, **en effet** il distribue des tracts de la liste qu'elle présente

Pour rendre compte de ces emplois où *en effet* semble fonctionner comme un connecteur justificatif et se laisse paraphraser par *car*, nous expliquons dans Charolles & Fagard (*op.cit.*), que la valeur confirmative de *en effet* s'exerce d'abord à l'encontre du fait dénoté par l'énoncé dans lequel la locution apparaît, avant de revenir à l'énoncé précédent. Le raisonnement est en gros le suivant :

- *en effet* figure dans un énoncé *E1* dénotant un fait *F1* qui est trivialement pris en charge par le locuteur qui en assume l'assertion et peut la confirmer en vertu de la connaissance qu'il en avait préalablement (contenu épistémique de *en effet*)
- mais, comme *F1* peut être la cause de *F-1*, le locuteur qui prend en charge *F1* ne peut pas, sans inconséquence, ne pas prendre aussi en charge *F-1* dénoté par *E-1*.

Cette analyse permet de maintenir la valeur épistémique et confirmative de *en effet* et de la combiner avec la valeur justificative. Elle permet aussi d'expliquer comment a pu se faire le passage des emplois de type *EE1* aux emplois de type *EE3*, via les emplois de type *EE2*. On se rappelle *en effet* que dans les emplois monologiques de type *EE2* *en effet* confirme déjà le fait dénoté par la phrase dans laquelle il apparaît, avant de confirmer, par contrecoup, que ce fait ait pu être annoncé précédemment comme hautement prévisible. Avec les emplois de type de *EE3*, le schéma est le même, sauf que l'on s'éloigne un peu plus de la confirmation. Dans les emplois de type *EE2*, on reste *en effet* encore très près de la notion de confirmation qui implique l'idée de reprise, en l'occurrence de la reprise d'un même fait *F* d'abord annoncé comme hautement prévisible et qui se trouve ensuite confirmé. Avec les emplois de type *EE3*, comme (26) et (27), un pas de plus est franchi : les faits en jeu ne sont pas identiques, sauf que *F1* est la cause ou l'indice d'un fait *F-1* et que confirmer *F1* revient à confirmer *F-1* dont il est du reste présenté comme l'effet !

Partant de là, on comprend effectivement assez bien comment *en effet* aurait pu (le conditionnel s'impose) en venir à prendre une valeur justificative. De là à admettre qu'il est devenu un connecteur justificatif au même titre que *car*, qui ne peut prendre que cette valeur, il y a cependant une marge.

Certaines différences de comportement subsistent, qui n'invitent guère à franchir ce pas. Parmi celles-ci, on notera d'abord que, dans (26) et (27), *en effet* pourrait être en incise ((28) et (29)), voire précédé d'une ponctuation forte ((30) et (31)), ce qui est impossible avec *car* :

- (28) Paul soutient Marie, **en effet/*car**, elle lui a promis un poste
- (29) Paul soutient Marie, **en effet/*car**, il distribue des tracts de la liste qu'elle présente
- (30) Paul soutient Marie. **En effet/*Car**, elle lui a promis un poste
- (31) Paul soutient Marie. **En effet/*Car**, il distribue des tracts de la liste qu'elle présente

En effet en incise pourrait par ailleurs très bien être inséré dans le second énoncé, position que *car* ne peut absolument pas occuper :

- (32) Paul soutient Marie. Elle lui a, **en effet/*car**, promis un poste
- (33) Paul soutient Marie. Il distribue, **en effet/*car**, des tracts de la liste qu'elle présente

A cela, il convient encore d'ajouter le fait, noté mais non développé dans Charolles & Fagard (*op.cit.*) que *en effet* est acceptable dans (34) où il commute avec *certes*, à la différence de *car* :

- (34) Paul soutient Marie. **En effet/*Car**, il ne l'apprécie guère mais il pense qu'elle est la seule à pouvoir gagner contre Robert.

Rossari (2008) relève de la même façon que *effectivement* et *en effet* sont tout aussi acceptables que *certes* dans (35) où ils confirment le propos de A, mais elle considère comme peu acceptable leur emploi en monologue (36) :

- (35) A : – Tu as vu comme cet appartement est grand ! Et son prix est très raisonnable !
- B : – Bof, cet appartement ne me plaît pas vraiment. **Certes/Effectivement/En effet** il est grand, mais il est très sombre

- (36) Cet appartement ne me plaît pas vraiment. **Certes/??Effectivement/??En effet** il est grand, mais il est très sombre

Dans les emplois monologiques, explique Rossari (2008), *effectivement* et *en effet* restent inappropriés « faute d'un discours préalable que l'énoncé *il est grand* permet de confirmer » (p : 372), alors que *certes* n'aurait pas besoin d'un tel appui. Cette analyse diffère de celle que nous défendons dans Charolles & Fagard (*op.cit.*) qui prévoit que, dans les emplois de type EE2 et EE3, *en effet* confirme en premier lieu le fait dénoté par l'énoncé dans lequel il figure, avant de confirmer, dans un deuxième temps, l'énoncé précédent.

Dans les emplois comme (34), *en effet* porte sur toute la séquence. Cette séquence pourrait être étoffée ainsi que dans (37), pour autant bien sûr que celle-ci débouche sur une assertion à même d'étayer que Paul soutient Marie :

- (37) Paul soutient Marie. **En effet**, il ne l'apprécie guère depuis qu'elle lui refusé une promotion du temps qu'elle était responsable du service dans lequel il travaillait. Il la connaît donc bien mais il pense qu'elle est la seule à pouvoir gagner contre Robert.

Si *en effet* est difficilement recevable dans (36) c'est, nous semble-t-il, parce que *il est très sombre* l'emporte sur *il est grand* au point que l'ensemble plaide en faveur d'une appréciation franchement négative et non pas, comme le dit Rossari (2008), d'un avis mitigé. Il suffit de modifier (37) comme suit pour qu'il passe déjà mieux :

- (38) Cet appartement ne me plaît pas du tout. **En effet** il est grand, mais il est très sombre

(36) passerait encore mieux avec une séquence plus développée comme dans (39) :

- (39) Cet appartement ne me plaît pas du tout. **En effet**, il est grand, il est proche de mon travail, je l'ai visité trois fois, mais il est très sombre

Dans tous ces exemples, *en effet* ne pourrait pas être remplacé par *car*. *Car* introduisant un énoncé qui doit pouvoir être compris comme auto-justifiant l'énoncé précédent ou une série d'énoncés précédents, ne peut pas, comme *en effet* « passer par-dessus » une série d'énoncés justifiant une thèse contraire. *Car* ne peut porter que sur le seul énoncé qu'il introduit. Cet énoncé peut être détaché de l'énoncé précédent par un point (usage aujourd'hui bien attesté), mais *car* ne peut pas être suivi d'une virgule :

- (40) Cet appartement ne me plaît pas du tout. *Car, il est grand, il est proche de mon travail, je l'ai visité trois fois, mais il est très sombre

Comme les exemples forgés qui précèdent et les jugements d'acceptabilité que l'on peut formuler à leur rencontre sont assez fragiles, nous allons passer en revue dans la partie qui suit quelques exemples d'emplois attestés de *en effet* dans lesquels la locution porte sur toute une séquence, afin de préciser leur fonctionnement.

III. *En effet* justificatif indexant une séquence

Les quelques exemples exploités dans cette partie sont extraits d'un corpus de 889 emplois de *en effet* tirés d'articles du quotidien *Le Monde* parus en décembre 2000 (2 millions de mots). Sur les 129 emplois dans lesquels *en effet* apparaît en tête de phrase, dans 119 cas, il est suivi d'une virgule et dans 125 cas il est du type justificatif (EE3)⁴.

3.1 Emplois dans lesquels la séquence introduite par *en effet* EE3 dénote des faits anti-orientés avec le fait confirmé

Les exemples comparables à (34) et (40) dans lesquels la séquence d'énoncés indexée par *en effet* inclut des faits anti-orientés avec l'énoncé que cette séquence a pour fonction de justifier sont attestés mais rares. Parmi les emplois de ce type, on trouve (41) :

- (41) Ce titre inaugure aux éditions Actes Sud une nouvelle collection, «Lettres indiennes», que dirige Rajesh Sharma, excellent connaisseur des écrivains de l'Inde d'aujourd'hui. Son intention est de faire découvrir aux francophones les littératures élaborées dans les langues indiennes. C'est là une heureuse initiative. **En effet**, les lecteurs occidentaux connaissent maintenant assez bien les romanciers indiens anglophones, mais d'immenses découvertes restent à faire dans les litté-

4 Je remercie Frédérique Mélanie-Becquet et Alexandre Lanard pour leur aide dans l'annotation du corpus et la sélection des exemples exploités dans cette partie.

ratures contemporaines en hindi, en bengali, en tamoul, ou encore en malayalam ou en marathi. (2.0436.04.034)

Dans cet extrait, *en effet* introduit une séquence confirmant que les éditions *Actes Sud* ont pris une heureuse initiative en créant une collection dédiée aux lettres indiennes. L'assertion confirmée (soulignée) figure dans le contexte immédiatement précédent et la séquence inclut deux énoncés, le second introduit par *mais* :

(i) ... E-1. [En effet, E1, mais E2] ...

Le fait mentionné en *E1* ne justifie pas *E-1* : si les lecteurs occidentaux connaissent déjà assez bien les romanciers indiens écrivant en anglais, on ne peut dire que la création de la collection va leur permettre de découvrir, au sens propre, les écrivains de l'Inde actuelle. La vraie justification est fournie après, par *E2*, qui permet de mesurer ce que la collection va apporter de nouveau. L'énoncé *E1*, corrigé par *E2*, est compris comme concédé et ce mouvement pourrait être explicité à l'aide de *certes* en tête de *E1* :

(ii) ... E-1. [En effet, [certes E1, mais E2]] ...

Dans (ii) *certes E1, mais E2* forme une unité de discours, qui est marquée par *en effet* comme confirmant *E-1*, et *en effet* pourrait être remplacé par *car* :

(iii) ... E-1. [Car, [certes E1, mais E2]] ...

Car sans *certes*, ne pourrait cependant pas, comme *en effet*, exprimer cette structure. *Car* pourrait être précédé d'une ponctuation forte comme dans :

(iv) ... [E-1. [Car E1]] mais E2 ...

L'interprétation correspondant à (iv) pourrait être glosée comme suit : 'le fait que les éditions *Actes Sud* aient créé une collection dédiée aux lettres indiennes est une heureuse initiative car, comme les lecteurs connaissent déjà certains auteurs indiens écrivant en anglais, il y a une grande demande dans le domaine, mais la création de cette collection ne va pas faire disparaître cette attente, vu le grand nombre d'auteurs écrivant dans les langues nationales qu'il faudrait traduire'. Mais elle n'est pas équivalente à celle correspondant à (ii) et (41), ce qui montre bien que *en effet*, détaché en tête de phrase, a le pouvoir, contrairement à *car*, d'introduire et donc de configurer

une séquence constituée de [E1 *mais* E2] et de la présenter globalement comme justifiant [E-1]⁵.

(42) se prête à une analyse comparable : *en effet* introduit une séquence plus étoffée qui regroupe quatre énoncés :

- (42) La grogne chez les professions de santé, qui s'appuie sur les mesures de régulation financières que les caisses ont adoptées en juillet dernier, traduit en fait un malaise plus profond de la médecine libérale. **En effet**, ces professions ont vu leurs missions évoluer au cours de ces quinze dernières années. Ils ne sont plus seulement des distributeurs de soins ou de prestations dans le cadre du colloque singulier avec leur patient, ils deviennent de véritables acteurs du service public de santé et ont le sentiment que sont remis en cause les principes fondamentaux de la médecine libérale. (1.0425.03.030,031)

Les trois premiers énoncés suivant *en effet* ne confirment pas le malaise ressenti par les médecins libéraux. Le fait que leurs missions aient évolué et qu'ils soient devenus de véritables acteurs du service public de santé ne peuvent être considérés comme indiquant que leur profession s'est dégradée. Le fait, en particulier, qu'ils ne soient plus seulement des distributeurs de soins ou de prestations ne peut dénoter qu'un progrès. Cette orientation positive est suffisamment sensible à la lecture pour que l'on s'attende à ce que la suite du texte apporte un correctif. C'est précisément ce qui arrive avec la dernière phrase du passage (en caractères droits), qui fournit l'explication annoncée par *en effet* et confirme le « malaise plus profond » des professions médicales indiqué au début de l'extrait. Le schéma d'ensemble est le même que dans (41) : *et* qui introduit la dernière phrase pourrait être remplacé par un *mais* et on pourrait ajouter un *certes* en tête de chacune des trois phrases précédentes.

3.2 Emplois dans lesquels la séquence introduite par *en effet* inclut des faits non anti-orientés avec le fait confirmé

Dans (43), la phrase en tête de laquelle *en effet* est détaché ne pourrait à elle seule confirmer que le corps joue un rôle dans le travail « pour son intelligence ». Le lien ne se fait qu'avec la phrase suivante, au terme du raisonnement qui ramène explicitement à « l'intelligence du corps » :

5 Sur le pouvoir configurationnel des adverbiaux, voir Pietrandrea (2008).

- (43) Or, dans le travail, le corps est au centre, tout autant que dans la performance, mais autrement. Il y est requis, non pour son exaltation, mais pour son intelligence. **En effet**, en amont de la performance, il y a la technique. Et au cœur de la technique, il y a d'abord l'intelligence du corps. (1.3750.04.033,034)

Les faits mentionnés ne sont pas anti-orientés avec la thèse défendue et, comme la séquence est peu développée, *car* pourrait être employé à la place de *en effet*, d'autant que le parallélisme des deux phrases qui suivent et leur coordination à l'aide de *et* facilite leur intégration dans un même mouvement. Il suffirait cependant d'ajouter entre les deux une phrase comme *Il faut des années pour acquérir la technique* pour que *car* passe moins bien, alors qu'avec *en effet* une telle insertion ne poserait aucun problème.

Dans (44), le passage extrait vise globalement à étayer que la personne dont il est question s'est rendue en Tunisie sans savoir qu'elle avait été condamnée dans ce pays :

- (44) Ses amis, réunis en comité de soutien, soulignent que s'il avait été impliqué dans une affaire de ce type, il aurait su qu'il avait été condamné : il ne se serait pas rendu en Tunisie en prévenant les autorités. **En effet**, sachant qu'elles n'aiment guère que les bénéficiaires de la double nationalité rentrent au pays avec leur seul passeport français, il s'était rendu au consulat avant son départ afin de renouveler son passeport tunisien. Cela fut fait sans difficulté. C'est pourquoi Mehdi Zougah était parti sans s'inquiéter, ignorant même qu'un procès le concernant ait jamais eu lieu. (2.4385.04.008-010)

La démonstration passe, comme précédemment, par le rappel d'informations qui n'ont pas de rapport évident avec le fait à confirmer. La séquence ouverte par *en effet* rapporte, en particulier, les démarches accomplies en France par la personne incriminée pour se rendre en Tunisie. Le lien entre ces démarches, leur résultat, et le fait qu'elle ne savait pas qu'elle avait été condamnée dans ce pays a besoin d'être précisé à la fin de la séquence (*ignorant même qu'un procès le concernant ait jamais eu lieu*) pour que les lecteurs comprennent comment l'ensemble de la séquence peut étayer que la personne ne savait pas qu'elle avait été condamnée en Tunisie.

Dans (45), *en effet* porte également sur tout un raisonnement montrant que la position consistant à dire que les comptes bancaires en francs ne peuvent plus être rémunérés depuis le passage à l'euro se retourne contre ses défenseurs. Ce raisonnement exige, comme précédemment, de rappeler un certain nombre de données factuelles qui finissent par justifier que les comptes en francs peuvent parfaitement être rémunérés :

- (45) Aujourd'hui, l'adoption d'une telle interprétation se retourne, dans un syllogisme parfait. **En effet**, depuis le 1er janvier 1999, les monnaies nationales sont des subdivisions de l'euro. Donc les dépôts bancaires qui sont comptabilisés en francs le sont substantiellement en euros. Les documents bancaires font généralement état des deux monnaies. Or l'euro est une devise différente du franc. En conséquence, tous les comptes comptabilisés dans cette subdivision de l'euro qu'est désormais le franc pourraient être rémunérés. (1.2277.02.012-015)

Dans (45), *car* serait possible à la place de *en effet*, mais son usage obligerait à penser que la seule allusion au fait que les monnaies nationales sont des subdivisions de l'euro suffit à montrer que l'interprétation controversée se retourne contre ceux qui la défendent. Outre que les lecteurs risqueraient de ne pas bien voir comment ce seul fait pourrait retourner ladite interprétation mentionnée, ils risqueraient aussi d'avoir du mal avec la suite du texte. Dans une configuration du type *E-1. Car E1. Donc E2, E2* ne pourrait être rattaché à *E1* qui est subordonné à *E1*, mais seulement à *E-1*. Or cette interprétation, qui s'imposerait avec *car*, serait impossible vu le contenu de *E1* et de *E2* : impossible en effet de saisir comment le fait que les dépôts bancaires qui sont comptabilisés en francs le sont aussi en euros pourrait découler du fait que l'adoption de l'interprétation mentionnée se retourne contre ceux qui la diffusent.

Dans (46), *en effet* introduit une séquence confirmative dont la première phrase ne peut justifier à elle seule que le matériel qui sera utilisé pour la reconnaissance de l'épave mentionnée sera encore plus performant :

- (46) En réalité, c'est du matériel plus performant encore qui sera utilisé pour l'indispensable reconnaissance de l'épave, dès que les conditions météorologiques le permettront. **En effet**, l'amiral Laurent Méreer, préfet maritime, ayant adressé une mise en demeure à l'armateur italien Marnavi SPA-qui doit être reçu, mercredi, par Jean-Claude Gayssot pour que « l'épave et sa cargaison ne constituent pas un danger, avant le 23 novembre », celui-ci a laissé le soin à la marine nationale de désigner un prestataire de service. Ainsi, c'est le Northern-Prince, appartenant à la société britannique Marr Vessel Management Limited, qui devrait, dès lundi, se tenir prêt à intervenir avec des moyens techniques appropriés. (1.0975.05.006,007)

Il faut à nouveau attendre la fin de la séquence, et notamment l'allusion à des « moyens techniques appropriés », pour comprendre comment les faits mentionnés précédemment devraient, de fil en aiguille, aboutir à la mise en œuvre de moyens sophistiqués.

(47) illustre le même phénomène, sauf que la confirmation annoncée par *en effet* porte sur deux énoncés : dans un premier temps le rédacteur justifie qu'il y a bien en France des « laissés pour compte du haut-débit », avant de revenir, pour finir, aux avantages de « la boucle locale radio » :

- (47) Outre ses attraits économiques, la boucle locale radio est très intéressante pour les accès à Internet. Les laissés-pour-compte du haut débit sont directement concernés. **En effet**, dans certaines régions à faible densité de population ou dans les villes de taille moyenne, les accès par câble ou par liaison ADSL ne sont pas actuellement disponibles, et ne risquent guère de l'être un jour. Certaines zones rurales, notamment, ne seront pas desservies par des technologies filaires à haut débit. Les accès satellite, un moment envisagés pour combler ce déficit de couverture, ne sont pas aujourd'hui économiquement viables, surtout lorsque la voie de retour s'effectue par le réseau téléphonique. La boucle locale radio est ainsi une solution de choix, d'autant que, pour les opérateurs, elle est beaucoup moins coûteuse à déployer que des solutions terrestres. (2.1049.04.031-034)

Dans (48) où la confirmation du pronostic sur l'élimination de la carence en vitamine A passe par le rappel d'informations sur les besoins et les ressources alimentaires des habitants sur la planète. La dernière phrase ne prend pas le pronostic, mais les dernières informations mentionnées sont suffisamment éloquentes pour que la boucle soit bouclée :

- (48) « Et même si l'on s'en tient à l'objectif affiché de 0,033 mg équivalent vitamine A (rétinol) pour 100 g de riz, il ne permettra en aucun cas d'éliminer la carence en vitamine A ! » renchérit Vandana Shiva, directrice de l'Institut de recherche indien pour la science, la technologie et la politique des ressources naturelles (New Delhi). **En effet**, les besoins quotidiens en vitamine A recommandés par l'OMS s'établissent autour de 0,75 mg par jour pour un adulte (0,35 mg pour un enfant). Pour satisfaire leurs besoins en vitamine A, un adulte devrait ainsi consommer 2,25 kilos de riz doré chaque jour, et un enfant 1 kilo... Alors que la ration moyenne par repas, en Inde, n'excède pas 30 grammes. (2.2697.06.004-006)

Dans (49), *en effet* introduit un long passage au cours duquel le rédacteur fait allusion à toute une série de faits en rapport avec le sujet, mais dont on ne saisit pleinement comment ils peuvent justifier que l'augmentation de la température de l'eau à la surface des mers et des océans serait catastrophique qu'à la fin du passage :

- (49) A cette possible montée des eaux s'ajoute un phénomène, au moins aussi inquiétant, lié au dérèglement que l'augmentation de la température à la surface de la planète pourrait provoquer dans les océans. **En effet**, les rayons solaires chauffent bien plus les régions tropicales et équatoriales que les zones polaires. Notre

planète est donc une gigantesque machine thermique où deux fluides principaux, l'atmosphère et les océans, redistribuent l'énergie excédentaire des tropiques vers les latitudes polaires. Les échanges de chaleur et d'eau entre l'océan et l'atmosphère modulent ainsi la température et la salinité de l'eau de mer et, partant, sa densité. Ces échanges agissent donc comme un moteur de la circulation générale des océans (circulation thermohaline). Le Gulf Stream, qui longe la côte de l'Amérique du Nord, transportant des eaux chaudes d'origine tropicale vers le nord de l'Atlantique, en est un exemple. Aux alentours de Terre-neuve, il se disperse, laissant la place à la dérive nord atlantique qui file vers l'Europe et le nord-est de l'Atlantique. Ce qui explique les conditions climatiques clémentes des côtes françaises. Au large de la Norvège, du Groenland et du Labrador, ses eaux se refroidissent, plongent profondément et s'écoulent ensuite vers le sud. Elles rejoignent alors le courant circumpolaire antarctique, et sont entraînées vers l'océan Indien et le pacifique nord, où elles remontent en surface pour se mêler aux courants chauds qui, après avoir contourné l'Afrique, reviennent dans l'Atlantique. Ce cycle s'effectue en mille ans environ. Que cette machine se grippe, et c'est tout le climat de l'Atlantique nord qui change. (1.3388.03.012-022)

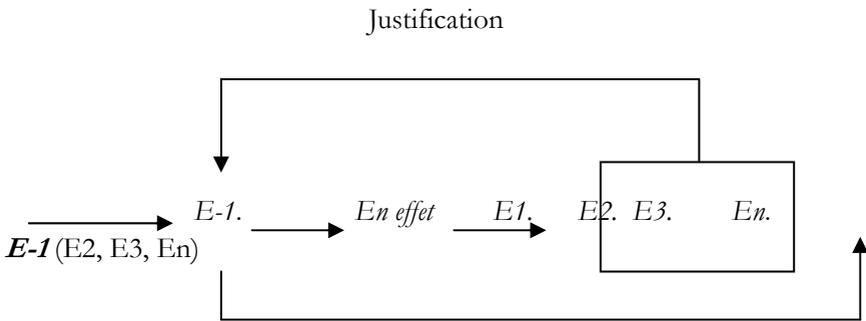
(46) et (49), justifient des faits à venir qui sont présentés comme hautement prédictibles. Ces emplois, quoique proches des usages de type EE2, restent cependant justificatifs : le pronostic confirmé reste un pronostic, alors que dans les emplois de type EE2, le fait annoncé est réalisé (*Paul devait venir et en effet il est venu*).

Conclusion

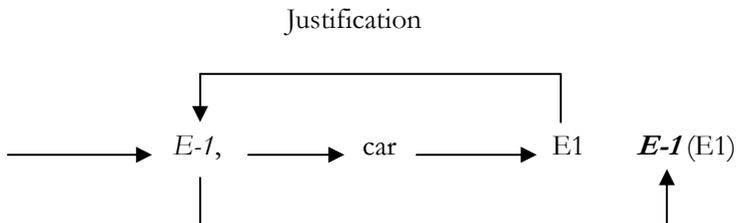
Cette étude consacrée aux emplois de *en effet* justificatif (EE3) confirme

- que *en effet*, détaché en tête d'un énoncé *E1* dénotant un fait *F1* peut introduire une séquence incluant une série d'énoncés *E2, E3, ... En* destinée à justifier un fait *F-1* ou *F-n* mentionné dans un énoncé *E-1* ou *E-n* précédent ;
- et que cette séquence est susceptible de comporter des énoncés faisant allusion à des faits en rapport avec *F-1* ou *F-n* mais incapables à eux seuls de justifier l'énonciation de *E-1* ou *E-n* ((43) à (49)), voire, *contra* Rossari (2008), des énoncés ((41) et (42)) dénotant des faits étayant un énoncé justifiant un fait orienté dans le sens contraire.

Quand *en effet* introduit une séquence justificative, le lien avec l'énoncé *E-1* ou *E-n* justifié risquant d'être perdu, le dernier énoncé de la séquence préfixée par *en effet* reprend très souvent le contenu de *E-1* ou *E-n*. Dans ces emplois, *en effet* garde sa valeur confirmative et épistémique, il signale que le locuteur/rédacteur prend en charge les énoncés inclus dans la séquence qu'il introduit et, comme les faits dénotés par *E1*, *E2*, ... *En* conduisent *in fine* à un fait qui reprend *F-1* ou *F-n*, la séquence, dans son entier, justifie l'énonciation de *E-1* ou *E-n* dénotant *F-1* ou *F-n*. Au terme du processus interprétatif, la séquence justificative est subordonnée à *E-1* ou *E-n* qui reste l'énoncé directeur, ce que l'on peut schématiser comme suit :



Ce comportement contraste avec celui de *car* qui ne peut porter que sur un seul énoncé. *Car*, comme tous les vrais connecteurs, signale que l'énoncé en tête duquel il apparaît est destiné à justifier un énoncé précédent ou une série d'énoncés précédents, mais ce lien doit être calculé avant l'occurrence de l'énoncé suivant :



L'établissement de la relation de discours codée par *car* ne peut être retardé que quand la phrase P1 exprimant E1 est syntaxiquement subordonnée à E2 (*Paul est venu car, quoique/bien que Marie ne l'ait pas invité, il souhaitait la revoir*) ou introduite à l'aide d'un marqueur corrélatif comme *certes* (*Paul est venu. Certes, Marie ne l'avait pas invité, mais il souhaitait la revoir*). *Car* ne peut pas « passer au-dessus » d'un énoncé syntaxiquement disjoint de celui dans lequel il figure.

Cette contrainte ne s'applique pas avec *en effet*. *En effet* peut être suivi de *bien que / quoique* ou de tout autre subordonnant, il peut également être précédé de *certes*, mais il peut aussi porter sur un énoncé syntaxiquement disjoint sans que celui-ci justifie et par voie de conséquence confirme E-1 ou E-n. Quand c'est le cas, *en effet* ne « passe pas par-dessus » les énoncés E1, E2, E3, ... *En* pour atterrir sur le dernier reprenant E-1 ou E-n. D'abord toutes les séquences n'incluent pas un tel énoncé, mais surtout on peut penser, comme nous le suggérons à la fin de Charolles & Fagard (*op.cit.*), que *en effet* signale que l'énoncé qu'il introduit ainsi que d'autres susceptibles d'apparaître dans la suite doivent être envisagés comme justifiant E-1 ou E-n. Lorsque l'énoncé E1 dans lequel il figure suffit pour confirmer E-1 ou E-n, *en effet* ouvre une séquence qui est aussitôt fermée, et il commute avec *car*. Mais, comme il arrive très souvent que, pour justifier un fait on soit obligé de faire allusion à toute une série de faits incapables à eux seuls de justifier E-1 ou E-n, *en effet* offrirait aux locuteurs/rédacteurs la possibilité de prévenir les auditeurs/lecteur que tel est le cas ou, pour le moins, risque d'être le cas. Le fait que *en effet* paraisse relativement inadapté dans les enchaînements auto-confirmatifs du type de *Il a plu. En effet, le sol est mouillé* où *car* serait plus naturel, invite même à considérer que *en effet* serait spécifiquement dédié au signalement des usages où il introduit une séquence justificative.

Une telle analyse conduit à penser que *en effet* fixe un critère sémantique en regard duquel les énoncés figurant à sa suite doivent être interprétés et qu'il garde un fonctionnement proche des adverbiaux cadratifs⁶. Comme les adverbiaux en *en N* suivi d'un N spatial (*En France*), temporel (*En 1930*) ou énonciatifs (*En somme*), *en effet* initie une séquence justificative potentielle-

6 Sur les adverbiaux cadratifs, cf. notamment : Charolles & Prévost éds (2003), Charolles et Péry-Woodley (2007), Vigier & Terran éds (2005). Sur le passage des adverbes aux adverbiaux puis aux connecteurs, cf. Lamiroy & Charolles (2004) et (2005), Charolles et Lamiroy (2007).

ment ouverte, et qui doit être refermée dans la suite, ce à quoi serviraient du reste les énoncés reformulant l'énoncé justifié en fin de séquence. Comme les adverbiaux énonciatifs qui sont le plus souvent lexicalisés, *en effet* indiquerait une opération métalinguistique que l'on pourrait gloser comme suit : 'en effet de *E-1* ou *E-n* que je viens de dire et de ce que je sais, je peux ajouter *E1*, *E2*, *E3*, ... *En*'. La valeur justificative de *en effet* EE3 ne serait que dérivée de cette valeur primitive, *via* les deux principes suivants :

- si un locuteur/rédacteur prend le soin d'annoncer qu'il dispose de connaissances en rapport avec un énoncé *E-1* ou *E-n* qu'il vient de produire, au point qu'il considère utile de les formuler sous la forme d'énoncés *E1*, *E2*, *E3*, ... *En* qui vont exiger un certain coût de traitement, ce ne peut être que parce que ces énoncés sont maximale-ment pertinents pour la compréhension de *E-1* ou *E-n* ;
- comme les relations causales sont maximale-ment les plus informatives, on peut s'attendre à ce que la communication de ces informations ait pour objectif global de justifier *E-1* ou *E-n*.

Bibliographie

- Asher, N. & Lascarides, A. (2003) : *Logic of Conversation*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Bertin, A. (2002) : « L'émergence du connecteur *en effet* en moyen français ». *Linx*, 46, 37-50.
- Charolles, M. & Lamiroy, B. (2007) : « Du lexique à la grammaire : *seulement*, *simplement*, *uniquement* ». *Cahiers de lexicologie*, 90, 93-116.
- Charolles, M. & Péry-Woodley, M-P. (éds) (2005) : « Les adverbiaux cadratifs ». *Langue Française*, 148.
- Charolles, M. & Prévost, S. (éds) (2003) : « Adverbiaux et topiques ». *Travaux de Linguistique*, 47.
- Charolles, M. (1995) : « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique*, 29, 125-151.
- Charolles, M & Fagard, B (sous presse) : « *En effet* en français contemporain : de la confirmation à la justification/explication ». *Le Français Moderne*.
- Durcrot, O, et al. (1975) : « *Car, parce que, puisque* ». *Revue romane*, 10, 2, 248-280.
- Lamiroy, B. & Charolles, M. (2004) : « Des adverbes aux connecteurs : *simplement*, *seulement*, *malheureusement*, *heureusement* ». *Travaux de linguistique*, 49, 57-79.

- Lamiroy, B. & Charolles, M. (2005) : « Constitution et exploitation de corpus dédiés à l'analyse linguistique des adverbiaux ». In Condamines, A. (éd.), *Sémantique et Corpus*. Hermès, Paris, 109-146.
- Mann, W. C., & Thompson, S. A. (1987) : « Rhetorical structure theory: description and construction of textstructures ». In Kempen, G. (éd.), *Natural Language Generation*. Martinus Nijhoff, La Haye, 83-96.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994) : *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*. Seuil, Paris.
- Pietrandrea, P. (2008) : « *Certamente* and *Sicuramente*. Encoding dynamic and discursive aspects of commitment in Italian ». *Belgian Journal of Linguistics*, 22, 221-246.
- Rossari, C. (2008) : « Le fonctionnement dialogique de quelques connecteurs argumentatifs ». In : *L'énonciation dans tous ses états – Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Peter Lang, Bern, 361-376.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C. & Schelling, M. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*. Peter, Lang Bern.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1986) : *Relevance*. Blackwell, London, trad. fr. 1989, *La Pertinence*. Minuit, Paris.
- Vigier, D. & Terran, E. (éds) (2005) : « Les adverbiaux cadratifs et l'organisation des textes ». *Verbum* XXVII, 3, 197-198.

La formation des locutions verbales : le cas des prédicats de « vécu interne » en ancien français

Bernard COMBETTES, Université Nancy 2 & UMR-ATILF

1. Introduction

Les études de linguistique diachronique actuelles s'accordent à reconnaître dans l'évolution de l'ordre des éléments en français le passage d'un système à verbe second, caractéristique de l'ancien français, à un système dans lequel le verbe n'occupe plus une place fixe et peut être précédé d'un nombre non limité de constituants. Ce mouvement est souvent mis en rapport d'une part avec la disparition du marquage casuel et avec son remplacement par un système où la position des syntagmes joue un plus grand rôle, d'autre part avec le changement qui conduit d'une langue de type synthétique, telle que le latin, vers une langue de type analytique. Dans l'ensemble, les explications proposées – en dépit de la diversité des positions théoriques (grammaire fonctionnelle pour Vennemann, grammaire générative pour Bauer, par exemple) – mettent en rapport deux domaines, en considérant que la relation s'opère de façon directe entre les faits de linéarisation et les facteurs d'évolution que nous venons d'évoquer. On peut légitimement se demander si la modification de l'ordre des constituants n'est pas en fait la conséquence de tendances plus profondes, qui concernent la structure même de l'énoncé. Ne prendre en considération que les faits de surface revient, au bout du compte, à négliger les différences qui peuvent exister dans l'organisation interne des unités, dans la hiérarchisation plus ou moins stricte, plus ou moins forte, qui sous-tend les divers types de syntagmes (SN, SV, SAdj., en particulier). L'évolution du français dépend avant tout de cette hiérarchisation et la disposition des groupes n'est alors qu'une conséquence, plus ou moins directe, de ces changements plus profonds. Il convient de rappeler ici le commentaire auquel se livre Benveniste lorsqu'il compare l'énoncé latin *volat avis* au français *l'oiseau vole* : « Ce sujet ne fait

qu'ajouter *en apposition* une précision jugée nécessaire pour l'intelligence du contenu, non pour la détermination de la forme. Ainsi *volat avis* ne signifie pas d'oiseau vole, mais il vole, (scil.) l'oiseau. La forme *volat* se suffit à elle-même et, quoique non personnelle, inclut la notion grammaticale de sujet » (Benveniste, 1966 : 231). Considérer, à partir de ce type d'exemple, que le latin possède un ordre des mots « libre », dans la mesure où la séquence *avis volat* est également possible, alors que le français présenterait un ordre fixe : sujet + verbe, ne serait sans doute qu'une interprétation trop rapide de faits de surface. C'est en réalité toute la structure de l'énoncé qui se trouve modifiée. Parler d'un « ordre de base » sujet + verbe, c'est sous-entendre que l'on se trouve dans le cadre d'une langue où cette relation se traduit par une hiérarchisation de type : P = SN + SV, alors que les notions de transitivité, de rection forte, ne sont pas du même ordre lorsque le SV est nettement identifié ou lorsque sa reconnaissance peut être soumise à discussion. On peut faire l'hypothèse que le long mouvement qui conduit du latin archaïque au français est celui d'une structuration progressive de divers syntagmes qui s'organisent peu à peu avec la création de catégories fonctionnelles comme par exemple celles de spécifieur, de tête, de modifieur, pour reprendre les termes d'une approche particulière. Les états de langue les plus anciens présenteraient ainsi une structure « plate », caractéristique qui va de pair avec la présence d'une déclinaison. La question est alors de voir quelles traces de cette évolution demeurent encore en ancien ou en moyen français, cette hypothèse ne pouvant être étayée que par la présence de vestiges. De la même façon que C. Buridant a recherché des indices du système à verbe second (Buridant, 1987), il semble possible d'essayer de déterminer les avancées dans la structuration de tel ou tel type de syntagme. En ce qui concerne le SV, auquel nous nous intéresserons plus particulièrement, plusieurs pistes sont à envisager. Certaines d'entre elles ont déjà été explorées, essentiellement en ce qui concerne le moyen français et le français préclassique (cf. Combettes, 1994 ; 1997) : les divers cas d'ellipse, les faits de coordination, le fonctionnement de *faire* comme verbe viciaire, peuvent fournir quelques indications sur l'état de la structuration du groupe verbal, ainsi que sur l'évolution de la relation de transitivité. Il reste évidemment bien d'autres domaines à prendre en considération. Parmi ceux-ci, la constitution des « locutions verbales » constitue sans nul doute un cas intéressant. Dans la plupart des travaux sur la prédominance de l'ordre SVO comme ordre de

base, le comportement particulier des locutions est parfois signalé et on constate que, dans les langues à syntagme verbal fortement structuré, le figement s'opère sur la séquence VO, alors que, dans les langues non configurationnelles, sans hiérarchisation « intermédiaire » verbe + objet, la suite VO n'est pas plus privilégiée que la suite SV, qui peut être également la source de locutions. Le français moderne ne présente effectivement que très peu de locutions de type sujet + verbe, mis à part quelques tours archaisants comme : *Dieu te (nous, vous, ...) garde (protège)*, dont il faut noter qu'ils apparaissent dans des phrases au subjonctif, pour traduire un acte de parole particulier, nettement marqué. Les locutions, dans leur grande majorité, sont de la forme : *avoir faim, prendre peur, faire attention, donner raison*, etc., l'absence de déterminant, si elle est justifiée, en synchronie, par la valeur non référentielle du substantif, étant souvent interprétée comme un indice de l'ancienneté du tour. Nous nous limiterons ici à l'examen d'une catégorie particulière de constructions, qui renvoient à l'expression du « vécu interne », états psychologiques, « sentiments », au sens large ; ces constructions mettent en relation le siège du procès, le sentiment ressenti et, éventuellement, sa cause, dans deux schémas prototypiques qui pourraient être : *X (la joie, la peur) vient à Y (en raison de Z)* et *Y a X (joie, peur) de Z*. Sur un plan général, il convient de remarquer que l'évolution qui affecte ces structures ne relève pas seulement d'une composante du système de la langue, mais que trois domaines doivent être pris en considération : la syntaxe, avec le renforcement progressif du lien de transitivité dans un SV plus nettement hiérarchisé, et, par là même, le changement de statut du sujet ; l'organisation thématique, qui, dans un système tel que celui de l'ancienne langue, va peu à peu spécialiser le sujet dans la fonction de thème ; le plan sémantique, sur lequel l'agent (ou la cause) se trouvera exprimé dans la fonction sujet et l'expérient – nous reprenons ici le terme proposé par J. François (2000, 15) pour traduire la notion d'*experier* – dans celle de complément. Il paraît donc pertinent de se tourner vers des approches qui prennent en compte cette interaction entre les divers niveaux d'analyse, approches souvent regroupées sous l'étiquette assez large de « grammaires fonctionnelles » (cf. François, 1998). Il faut d'ailleurs rappeler ici la position de l'Ecole de Prague, qui, dans sa volonté de prendre en considération l'ensemble du système linguistique, a toujours souligné l'importance de cette problématique. Ainsi, prenant comme exemple l'évolution des cons-

tructions de l'anglais qui correspondent, toutes proportions gardées, à celles qui nous intéressent ici, J. Vachek écrit-il : « The change of pattern may have been due to the abandonment by the subject of the function of agent (which is still upheld in Czech) and to the acquirement by it of the thematic function as its principal task. It appears obvious, that is to say, that in the functional analysis of the sentences referring to mental or physical states the person who is the subject of these states is taken for granted as a basis of the statement, and is thus best fitted to serve as a theme » (Vachek, 1966 : 92-93). On voit bien comment s'établit une concurrence entre les trois notions (sujet, agent, thème), qui relèvent chacune de l'un des trois champs que nous avons cités plus haut. C'est ce type d'observation que nous allons essayer de mener sur les constructions permettant d'exprimer un vécu interne, un état psychologique, telles qu'elles se présentent en ancien français, en prenant comme corpus *Le Roman de Tristan*, texte en prose narrative de la seconde moitié du XIII^e siècle.

Parmi les structures syntaxiques que nous examinerons, deux grandes catégories renvoyant à des organisations différentes des constituants peuvent donc être distinguées ; elles correspondent aux schémas suivants :

- sujet (sentiment / cause) + verbe + complément (expérient)
- sujet (expérient) + verbe + complément direct (sentiment)

On peut considérer que certains tours impersonnels constituent une variante de la première de ces catégories, l'expérient se maintenant en position de complément indirect (*honte lui advient / il lui advient honte*). En ce qui concerne cette dernière structure, il faut noter que la non-expression du sujet, caractéristique de l'ancienne langue, rend parfois très difficile l'identification comme construction impersonnelle d'une séquence à la troisième personne.

2. L'expérient en fonction de complément

2.1 Constructions personnelles

A l'intérieur de cette catégorie, ce sont les verbes *venir* et ses dérivés *survenir*, *advenir* qui se trouvent de loin les mieux représentés ; la cause du sentiment est presque toujours explicitée par une anaphore comme *en* ou par un SN introduit par *de*, plus rarement par la préposition *par*. Le schéma de phrase type est donc de la forme : *après ceste dolor vos viendra joie* (173) (*après cette douleur vous viendra la joie*). On remarquera d'abord que, si la majorité des sujets renvoient à des réalités « négatives » (*bonte, courroux, peur, douleur*), il ne s'agit sans doute que d'une tendance statistique, quelques exemples présentant des noms comme : *reconfort, joie, amour*. On ne relève pas par ailleurs de contrainte dans le domaine temporel, toutes les époques étant représentées, ainsi que les diverses modalités ; nous verrons plus loin qu'il n'en va pas de même pour l'aspect et les types de procès. Une contrainte forte semble en revanche s'exercer sur la construction du nom, qui se présente d'ordinaire sans détermination, comme par exemple dans : *se bonte m'avient* (68), ou encore dans :

- (74) que corroz ne nos en viegne
- (77) chose d'où honte li puet venir et desonor
- (115) ja puis ne me viegne joie que je lerai mes premieres amors
- (179) honte et anui lor en porroit avenir
- (99) et se reconfort ne me vient d'aucune part
- (217) se desonor nos en vient

On peut toutefois relever quelques occurrences de déterminant démonstratif :

- (67) et si ne sai d'où ceste volenté m'est venue
- (171) cil corroz est venuz a Lancelot por ce que [...]

et, plus rarement encore, d'adjectif :

- (137) de la grant paor qui lor sorvint

Ce qui n'apparaît pas, en revanche, c'est la possibilité, pour exprimer la cause du sentiment, de faire suivre le nom par un complément prépositionnel ou par une subordonnée (comme dans : *la peur que P*), enchaînement réservé aux autres constructions. Il faut également noter la fréquence de ce type de verbe avec des sujets qui ne renvoient pas exactement au sentiment éprouvé, mais à des notions qui correspondent plutôt à l'état résultant ; on relèvera ainsi l'emploi de termes comme *bien* ; *mal*, *dommage* :

- (92) en tel maniere [...] que ja mal ne vos en vendra
- (95) se li rois l'eüst trovee, mal l'en poïst avenir
- (68) mal ne vos en devoit pas venir
- (74) se [...], granz biens vos en porra venir
- (94) sachiez que biens vos en vendra
- (197) granz biens vos en porra venir

On retrouve ici la possibilité d'ajouter au nom un adjectif – d'ordinaire l'adjectif *grand* – ainsi qu'un déterminant démonstratif ; ces trois variantes sont par exemple attestées pour le substantif *dommage* :

- (81) *toz cist domaiges nos est avenuz par ma mauvestié*
- (218) *grant domaiges m'est avenu*
- (190) *(que ...) domaiges ne l'en venist tot maintenant*

Quelques autres verbes pourraient être rattachés à cette catégorie ; moins systématiquement utilisés dans cette construction, ils traduisent également la survenue d'un état psychologique chez un expérimenté. Il en va ainsi avec le verbe *tourner* :

- (82) toz li blasmes en doit estre tornez sor moi
- (235) mes la honte en torna sor moi

Une autre disposition des constituants maintient l'expérimenté en position de complément, alors que le SN sujet fait référence à la partie du corps affectée, en l'occurrence, de façon majoritaire, le « cœur ».

- (88) toz li cuers li tremble ou ventre
- (65) Lor cuer lor change et si lor mue

- (77) il sent que li cuers li faut
 (219) se cuers ne li faut
 (78) qu'a po que li cuers ne li estoit partiz ou ventre
 (233) li cuers me crevera

La cause du sentiment peut être exprimée, assez rarement, il est vrai, sous la forme d'un circonstant prépositionnel :

- (170) toz li cuers li tressaut de joie
 (169) n'avriez si hardi membre qui toz ne vos tremblast de paor

Divers procédés, moins bien représentés, conduisent aussi à une construction indirecte de l'expérient, le sujet correspondant à la cause du sentiment :

- (155) li nons d'Yselt li amoine au cuer si grant joie que (...)
 (177) ceste chose li fait le cuer dolent a merveilles
 (199) fors ce qui plus li touche au cuer

On remarquera, dans ce dernier exemple, l'emploi du clitique *li*, là où on attendrait plutôt l'objet direct *le*, influence sans doute des tours que nous examinons ici, de type : Sujet + *lui / li* + Verbe [...].

Il serait également possible de rapprocher de cette linéarisation un verbe comme *valoir*, à la forme négative, dont la construction implique une disposition identique des actants :

- (154) mes li conforz ne li vaut riens
 (213) ta proiere ne t'i vaut riens

Ce dernier cas se rapproche nettement des tours impersonnels ; il en irait de même avec des verbes comme *peser*, *nuire*, *ennuyer* :

- (76) et ce nos poise mout durement
 (125) ce me poise
 (236) enz m'enuie ce que je vos voi
 (175) ce lui nuisoit encores mout durement qu'il avoit une plaie [...]

Dans des énoncés de ce type, c'est la présence de la forme *œ* qui conduit à interpréter le verbe dans une construction personnelle, en particulier lorsqu'il y a corrélation avec *que* + P, comme dans les deux derniers exemples

(*le fait que je vous voie m'est très pénible ; le fait qu'il ait une plaie lui était encore très dommageable*).

Face à toutes ces variantes de la construction indirecte de l'expérient, la structure à objet direct apparaît comme une possibilité très rarement attestée. Elle ne survient, dans ce texte, qu'avec le verbe *mettre*, qui permet de placer la cause en position de sujet et le sentiment éprouvé en fonction de locatif, sur le modèle : l'événement X met Y dans l'état de peur (crainte, joie, ...) :

- (213) cest domaige (...) m'a mis a duel et a mort
- (186) car les noveles qu'il avoient aprises le metoit en diverses pensees
- (94) ceste chose la met en si grant paor que [...]
- (173) ce vos doit (...) et moi metre auques en dotance

A la différence de certains des schémas précédents, cette disposition des constituants a l'avantage de permettre le respect de la progression « naturelle » du dynamisme communicatif. Si l'on compare en effet : *-toz li cuers li tremble ou ventre* et : *-ceste chose la met en si grant paor que [...]*, on peut constater en effet que le deuxième énoncé obéit à l'organisation Thème + Rhème, le verbe jouant le rôle de transition, alors que la première phrase ne se rattache au contexte que par le pronom *li*, seul élément thématique. Cette adaptation aux principes de la perspective fonctionnelle ne se produit facilement que dans des énoncés qui explicitent la cause du sentiment, cause qui se trouve d'ordinaire déjà évoquée dans le contexte. Les schémas du type : *honte m'advient* ou : *le cœur lui tremble*, en revanche, conduisent à placer à l'ouverture de l'énoncé un constituant rhématique. Un circonstanciel thématique peut certes précéder le verbe et entraîner la postposition du sujet, comme dans :

- (173) après ceste dolor vos vendra joie

mais cette disposition est loin d'être la plus fréquente ; elle est même exceptionnelle, comme si la tendance à construire l'énoncé sur le modèle Thème + Rhème, qui est quasiment de règle dans les passages narratifs, se trouvait en quelque sorte neutralisée dans les parties de second plan dont relèvent d'ordinaire les prédicats « psychologiques » que nous examinons ici.

2.2 Constructions impersonnelles

La forme *il* pouvant renvoyer, dans un fonctionnement anaphorique, à un contenu propositionnel, il est difficile de décider si un énoncé comme : *il ne leur chaut* relève vraiment des tours impersonnels (*il ne leur importe*) ou doit être interprété comme une construction personnelle (*cela ne leur importe pas*). Certains indices syntaxiques peuvent toutefois être considérés comme des traces d'une grammaticalisation en cours vers l'impersonnel, en particulier la présence de compléments qui empêchent d'analyser *il* comme un sujet « plein », qui renverrait à la cause, dans la mesure où ce rôle est tenu par ces constituants, comme le font les groupes *de ma mort* et *qu'ele deviegne* (*ce qu'elle deviendra*) dans les exemples suivants :

(95) il li pesera de ma mort assez plus qu'ele ne cuide

(96) il ne lor chaut qu'ele deviegne

En fait, dans la problématique qui nous intéresse ici, l'ambiguïté qui caractérise certains des contextes ne constitue pas une grande difficulté, l'important étant la fonction syntaxique remplie par l'expérient ; qu'il s'agisse des tours personnels ou de l'impersonnel, c'est la position de l'animé en complément indirect qui s'avère pertinente ; en ce sens ces deux possibilités peuvent être regroupées pour être opposées à la construction à expérient sujet.

Nous retrouvons, parmi ces tours impersonnels, le verbe *peser*, dans des énoncés qui constituent en quelque sorte des variantes de *ce me poise* :

(151) Au roi en pesoit mout durement

(206) mout me poise que je ne sai plus [...]

(74) si nos poise de sa biauté

la présence de compléments qui renvoient à la cause du sentiment conduisant à une lecture non ambiguë de la forme verbale. Le verbe *advenir*, que nous avons déjà relevé dans les constructions personnelles, se rencontre aussi dans un fonctionnement d'impersonnel, accompagné d'un adverbe de manière :

(73) se li advint si bien de celi departement que [...]

(240) il m'en avint mauvesement par cest chevalier qui ci est

Un contexte identique est également observable dans le cas du verbe *être*, qui se trouve alors accompagné d'adverbiaux :

(108) il vos en sera micuz tote vostre vie

(116) au roi Marc n'en est point de bel

Deux expressions isolées nous semblent bien montrer le fonctionnement syntaxique de l'impersonnel, fonctionnement beaucoup plus « large » dans l'ancienne langue qu'en français moderne ; il s'agit des verbes *prendre* et *mouvoir* dans les énoncés suivants :

(166) il lui muet de grant destresce de cuer

(162) s'il l'en prent envie

qui correspondraient aux tours personnels : *la détresse le meut* et *l'envie le prend*.

Au-delà des différences syntaxiques, les deux types de constructions que nous venons d'observer partagent bon nombre de points communs. Le plus important, dans la problématique qui nous intéresse ici, est constitué par la répartition des fonctions et des rôles thématiques. Dans les deux cas, l'expérient est en position de complément, alors que la cause est en fonction de sujet, ou, dans les tours impersonnels, de circonstanciel. Une dissymétrie entre les deux rôles est toutefois perceptible : si la cause du sentiment jouit d'une grande liberté de construction interne (complémentations diverses, corrélation avec *que* P, par exemple), il n'en va pas de même pour le syntagme qui renvoie au sentiment éprouvé ; ce dernier, en effet, dans une construction comme dans l'autre, ne se traduit pas par un SN déterminé, qui serait éventuellement complété par d'autres constituants. Il se trouve en fait exprimé, dans la plupart des occurrences, par un substantif seul ou, dans le cas de certains impersonnels, par la forme verbale elle-même, parfois complétée par un adverbial. Il nous semble qu'il y a là une première source de déséquilibre par rapport aux constructions dans lesquelles l'expérient est en position de sujet, linéarisation que nous allons à présent observer.

3. L'expérient en fonction de sujet

Cette construction, qui a peu à peu pris le pas sur les schémas que nous venons d'observer, est déjà bien attestée dans les textes anciens. Les termes les mieux représentés sont des substantifs comme : *peur*, *doute* (au sens ancien de *crainte*) et sa variante *dotance*, *pitié*, *joie*, la forme *avoir* se trouvant généralisée comme élément verbal. La cause du sentiment, quand elle est exprimée, prend des formes diverses, qui peuvent être toutefois ramenées à deux grandes catégories : l'ajout d'un groupe prépositionnel : *il orent trop grant paor de li* (71), l'emploi d'une subordination : *il ont tote dote qu'il ne les ocie* (84). Deux propriétés, d'ordre différent, qui viennent renforcer, si l'on peut dire, le mouvement général conduisant à privilégier la liaison verbe + objet, semblent distinguer cette construction des linéarisations qui placent l'expérient en fonction de complément. L'une d'elles relève du domaine syntaxique dans son interaction avec le plan sémantique : il s'agit, comme nous venons de l'indiquer, de la possibilité de compléter le nom, complémentation qui survient dans la grande majorité des exemples. Si l'ajout d'un complément n'était pas absolument exclu dans les schémas examinés plus haut, la diversité des tours possibles était toutefois fort limitée, l'emploi d'une proforme comme *en* étant quasiment généralisé. Il n'en va pas de même pour le schéma que nous observons à présent. On notera en particulier, après certains substantifs, l'introduction d'un contenu propositionnel à l'aide d'une subordonnée, comme dans :

- (85) il ot paor que ce ne fust messire Lanceloz
- (145) car grant paor et grant dotance a que l'en ne li face honte
- (74) car nos avons tote dote que corroz ne nos en viegne

Il faut aussi remarquer que le nom, dans cette construction, est doté d'une détermination bien plus variée que dans les autres schémas ; les exemples suivants illustrent la possibilité de développer le SN par des groupes adjectivaux ou d'utiliser des indéfinis comme *tel*, *tout*, ou *nul* :

- (71) il orent trop grant paor de li
- (137) je ai mout grant paor et mout grant dote que vos ne comparoiz [...]
- (184) la dame en a pitié mout grant

- (71) il en ot tel duel que [...]
 (76) nus nel veïst qui tote pitié n'en deüst avoir
 (128) je n'ai nule volenté de moi combatre a vos

Deux types de noms doivent d'ailleurs être distingués. Les uns peuvent s'employer de façon « absolue », sans complémentation ; c'est le cas de *peur* ou de *dotance*, par exemple :

- (135) n'aiez paor
 (118) n'aiez doute
 (196) il ne fait mie semblant qu'il ait paor ne dotance

ou encore de *joie*, de *honte* :

- (118) car jamés n'avroic joie
 (125) car nos i avrons honte

Comme nous l'avons vu plus haut, ces noms peuvent également apparaître dans les autres schémas, dans la mesure où la complémentation et la détermination en sont quasiment exclues. Une autre catégorie est constituée de substantifs qui s'utilisent très difficilement sans aucune détermination. Le substantif *pitié* est dans ce cas ; des énoncés comme : *j'ai pitié* ou *ayez pitié* sont peut-être envisageables, mais force est de constater qu'ils ne sont pas attestés dans notre corpus, toutes les occurrences étant du type :

- (140) il a si grant pitié de Tristan que [...]
 (80) ele voloit que ses freres en eüst pitié

Tout se passe comme si certains substantifs, identiques en ce sens à certains verbes transitifs, « laissaient attendre » une suite ; cela se comprend assez bien, d'un point de vue sémantique, pour des termes comme *volenté*, *talent* (au sens de *envie*), *hardement* (au sens de *hardiesse*) :

- (179) il avoit grant volenté de dormir
 (65) et grant talent avoit de boire
 (204) je n'ai ores talent ne volenté de joster
 (123) avriez vos hardement de li prendre ?

On peut donc considérer que la structure à expérient sujet fait preuve d'une plus grande souplesse que les autres schémas, dans la mesure où elle accepte tous les types de substantifs, qu'ils exigent ou non une complémentation, alors que la séquence : Sujet (sentiment) + Verbe + Complément (expérient), ne permettant pas d'exprimer la cause du sentiment sous la forme d'un complément du nom, limite en fait le schéma syntaxique à certains substantifs.

Une autre propriété, d'ordre différent, relève du domaine de l'aspectualité. Même s'il s'agit essentiellement d'une tendance et non de la systématisation d'une règle, une différence assez nette peut en effet être notée entre les deux grands types de constructions. Les schémas dans lesquels l'expérient est en position de complément peuvent, dans l'ensemble, être ramenés à l'énoncé prototypique : *honte advint à X* (ou, à l'impersonnel : *il advint honte à X*), alors que la construction à expérient sujet correspond à : *X a honte*. Si le sémantisme des verbes comme *advenir* entraîne quasi obligatoirement l'expression de l'inchoativité et interdit la traduction de l'imperfectif, il n'en va pas de même pour le type *avoir*, qui apparaît comme la forme non marquée, dans la mesure où, par exemple, l'opposition imparfait / passé simple peut s'exercer à plein : *X avait / eut honte*. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer essentiellement, pour la première de ces deux catégories, soit des formes verbales qui marquent un début de procès :

(137) de la grant paor qui lor sorvint

(235) mes la honte en torna sor moi

soit, surtout, des formes qui renvoient à l'avenir et au possible, l'accent étant mis alors sur le début du processus et non sur l'état résultant :

(68) se honte m'avient

(179) honte et anui lor en porroit avenir

(99) et se reconfort ne me vient d'aucune part

Le verbe *avoir*, en revanche, n'est pas soumis à ce type de limitation et on peut opposer vision sécante et vision globale :

(88) cil defors avoient tote paor de veoir la

(71) il orent trop grant paor de li

Les contextes renvoyant au futur, au possible, ne sont évidemment pas exclus :

(154) car jamés n'avrai joie après ceste aventure

Il nous semble ainsi possible de voir dans ce fonctionnement aspectuel un deuxième trait faisant de la construction en *avoir* le tour non marqué de l'opposition. La séquence type *X a peur de Y* permet non seulement de renvoyer, du point de vue référentiel, à toutes les composantes de l'état de choses que constitue un état psychologique (expérient, sentiment, cause du sentiment), mais elle autorise également une plus grande diversité dans la caractérisation et la complémentation des divers éléments, en particulier en ce qui concerne la complémentation par un contenu propositionnel, possibilité nettement exclue par les autres constructions. S'ajoute à cela, comme nous venons de le voir, l'absence de contraintes dans le domaine aspectuel et modal. Rappelons que ce schéma coïncide par ailleurs avec deux linéarisations qui constituent également des organisations non marquées dans leurs domaines respectifs : l'ordre : animé + non animé et la séquence thème + rhème. Toutes ces raisons ne peuvent que favoriser la spécialisation du schéma SVO comme « ordre de base », le comportement des prédicats de vécu interne que nous venons d'observer étant un indice, parmi d'autres, de l'évolution vers une structuration forte du SV, structuration qui accentue par ailleurs le déséquilibre sujet / objet et systématise les figements de type VO. Il resterait toutefois à déterminer une chronologie de cette évolution. Sur ce point, un examen, même rapide, d'un des plus anciens textes français, *La Chanson de Roland* (c. 1100), fait apparaître que la question est loin d'être claire. On pourrait s'attendre en effet à une prédominance des constructions de type 1 et 2, avec *expérient* en position de complément, qui l'emporteraient, ne serait-ce qu'en nombre, sur le schéma 3, avec *expérient* sujet. C'est en fait la situation inverse qui se laisse observer. Le type 1 est extrêmement rare : le seul exemple bien clair présente un emploi transitif du verbe *prendre* : *pitié l'en prent* (v. 825) ; la famille de *venir*, qui était bien représentée dans le *Roman de Tristan*, n'est pas attestée. De la même façon, apparaît comme très isolée la possibilité de placer en position de sujet un groupe nominal renvoyant à une partie du corps, comme dans : *falt li le coer* (v. 2231) (*le cœur lui manque*). Les constructions que l'on peut analyser comme des tours impersonnels ne sont pas mieux représentées, seul le

verbe *peser* illustrant ce type de phrase, dans un nombre très limité d'occurrences. Il faut donc constater que c'est la structure plaçant l'expérient en fonction de sujet qui l'emporte de loin, avec une généralisation du verbe *avoir*, structure dans laquelle se trouvent utilisés les mêmes substantifs que ceux que nous avons pu relever dans le texte du XIII^e siècle. Ce sont des termes comme *deuil*, de loin le plus fréquent, *honte*, *irur* (*irè*), *joie*, *doutance*, *pitié*, *talent*, pour citer les principaux. Il est difficile de trouver des raisons à ce qui peut sembler une exception à l'évolution attendue. Les raisons stylistiques et, plus particulièrement, les contraintes rythmiques dues à l'emploi du décasyllabe, auxquelles on pourrait penser, ne paraissent pas devoir entrer en jeu ; une formule comme : *pitié l'en prent* occupe le premier hémistiche de la même façon que : *pitét en ad* ou que : *Rollant ad doel*. Des études sur de grands corpus, permettant en particulier de prendre en compte les divers genres textuels, seraient évidemment nécessaires pour définir avec le plus de précision possible le degré d'évolution de ces schémas syntaxiques, dont les modifications sont autant de conséquences du changement de fond qui caractérise l'histoire du français.

Textes étudiés

Le Roman de Tristan en prose (XIII^{ème} s.) (éd. R. Curtis, Leyde, Brill, tome 2, 1976).

La Chanson de Roland (c. 1100) (éd. J. Dufournet, Paris, Garnier-Flammarion, 1997).

Bibliographie

Buridant, C. (1987) : « Les résidus de l'ordre OV en ancien français et leur effacement en moyen français ». *Romania*, 108, 20-65.

Bauer, B. (1995) : *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French*. Oxford University Press, Oxford.

Benveniste, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale*. Vol. I. Gallimard, Paris.

- Combettes, B. (1994) : « Evolutions dans le domaine de la transitivité ». In : *Opérateurs et constructions syntaxiques*. Presses de l'École Normale Supérieure, Paris, 135-147.
- Combettes, B. (1997) : « Evolution et caractéristiques de l'objet en français ». *Travaux de Linguistique*, 35, 129-142.
- Dik, S. (1997) : *The theory of Functional Grammar*. (2 vol.). De Gruyter, Berlin.
- François, J. (1998) : « Grammaire fonctionnelle et dynamique des langues : de nouveaux modèles d'inspiration cognitive et biologique », *Verbum*, 223-256.
- François, J. (2000) : *Sur la Grammaire de van Valin*, Université de Caen, Cahiers du Crisco.
- François, J., & Cornish, F. (1995) : « Le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle, esquisse d'un mode d'emploi ». *L'Information Grammaticale*, 67, 12-20.
- Skårup, P. (1975) : « Les premières zones de la proposition en ancien français ». *Revue romane*, n° spécial 6, *Etudes romanes de l'Université de Copenhague*. Akademisk Forlag.
- Van Valin, R. D. & LaPolla, R. (1997) : *Syntax : Structure, Meaning, Function*. Cambridge University Press, Cambridge.

Comparer des noms et des verbes en décision lexicale et en décision sémantique

Françoise CORDIER, Université de Poitiers

Introduction

La comparaison entre noms et verbes dans les travaux de psycholinguistique a chronologiquement d'abord été centrée sur leurs propriétés syntaxiques divergentes avant que l'on ne s'intéresse à leur composition sémantique. Les verbes sont considérés comme plus complexes que les noms étant donné leur rôle pivot dans la phrase. Leur complexité morphologique est également soulignée. Cette différence fonctionnelle entre noms et verbes va avoir pour conséquence une focalisation de leur étude soit dans le cadre de la syntaxe (pour les verbes), soit dans le cadre du lexique (pour les noms).

L'apport de la neuropsychologie

Cette focalisation sur les caractéristiques syntaxiques pour les verbes peut trouver une illustration dans les recherches en neuropsychologie ayant pour cadre les aphasies (Druks, 2002), et en particulier, en ce qui concerne celles-ci, dans le cadre de la double dissociation entre noms et verbes. Les aphasies de Broca sont caractérisées en particulier par un déficit portant sur les verbes, ce déficit étant l'un des indicateurs de l'agrammatisme du patient. Les aphasies de Broca sont opposées aux aphasies de Wernicke pour lesquelles le déficit touche les noms (ou anomie). Dans le cadre des recherches sur l'agrammatisme publiées dans les années 1970-1980, l'intérêt pour les verbes se focalise sur leur utilisation dans des phrases, et la pauvreté de la

production concernant le verbe y est interprétée comme un signe de désordre grammatical.

Néanmoins, l'observation de patients aphasiques indique que pris isolément, l'indicateur du déficit en verbe est ambigu, et que ce déficit n'est pas toujours l'apanage des aphasies de Broca. Berndt, Mitchum, Haendiges, & Sandson (1997) analysent la capacité de patients aphasiques à produire des noms et des verbes par des tâches de dénomination d'images, de dénominations de scènes vidéo, de compléments de phrases, d'accès au mot à partir d'une définition. Sur le versant compréhension, les tests sont des appariements de noms et de dessins d'une part, de verbes et de scènes vidéo d'autre part. Sur 11 patients observés dans cette étude, 5 montrent significativement plus de difficultés dans la production de verbes, 2 présentent des difficultés plus importantes pour les noms, et les 4 restants ne présentent aucune différence entre noms et verbes quant à l'importance du déficit. Pour les 5 patients présentant un déficit pour les verbes, 3 relèvent d'une aphasie de Broca, et 2 d'une aphasie de Wernicke, ce résultat indiquant que de tels déficits ne sont pas nécessairement associés à une production appauvrie, non fluente, caractéristique de l'agrammatisme. Par ailleurs, sur le versant de la compréhension, il n'y a aucun signe évident que la compréhension de simples mots est affectée chez ces patients, parallèlement à ce que l'on observe en production.

Si un déficit relatif nom/verbe sur un plan grammatical ne peut rendre compte à lui seul des performances des patients, il convient alors d'envisager d'autres plans – notamment conceptuels – sur lesquels des différences entre traitement des verbes et des noms pourraient apparaître. Une des hypothèses testée est que la complexité sémantique pourrait jouer un rôle dans la récupération des mots en production. Deux hypothèses alternatives se trouvent de fait en présence. La première hypothèse souligne que les mots sémantiquement riches seraient plus faciles à récupérer pour certains patients étant donné leur plus grand nombre de traits sémantiques (Plaut & Shallice, 1993). La seconde hypothèse insiste sur le fait que certains patients pourraient trouver ces mots sémantiquement riches difficiles à récupérer étant donné leur fréquence d'usage faible (Berndt *et al.*, 1997 ; Kohn, Lorch, & Pearson, 1989).

De manière à explorer les différentes facettes de la complexité sémantique, deux sortes d'oppositions sémantiques ont alors été testées sur les verbes auprès de patients :

- des verbes sémantiquement riches (par exemple *courir, nouer, tricoter, émietter*) sont comparés à des verbes sémantiquement pauvres (par exemple *faire, mettre, aller*). On notera d'emblée que la fréquence des verbes sémantiquement pauvres est plus élevée que celle des verbes sémantiquement riches. De plus, les verbes «pauvres» peuvent apparaître dans des contextes très divers (*prendre un bain, prendre un biscuit, prendre l'air*), alors que les verbes «riches» sont beaucoup moins «flexibles» ;
- des verbes généraux (par exemple *nettoyer*) sont comparés à des verbes spécifiques (par exemple *balayer, épousseter*). La comparaison est plus ciblée dans ce cas, dans la mesure où les verbes se correspondent sur la dimension de généralité/spécificité.

Dans ce cadre, Bredin, Saffran et Schwartz (1998) présentent des données relatives à une tâche de dénomination de dessins et à une tâche de production de récits pour 8 patients aphasiques. Sept d'entre eux ont un déficit pour les verbes plus important que pour les noms. Pour ces 7 patients, la récupération des verbes se trouve affectée par leur composition sémantique : les patients rencontrent plus de difficultés pour des verbes sémantiquement pauvres (pourtant plus fréquents). Dans le cas de ces verbes, il est supposé que les indices syntaxiques devraient jouer un plus grand rôle dans la récupération de l'information, selon un principe de «division du travail» entre facteurs sémantiques et syntaxiques.

Mais cette interprétation n'est pas consensuelle dans la mesure où, dans leur grande majorité, les observations enregistrent un déficit relatif pour les verbes ou pour les noms en production, mais sans déficit parallèle en compréhension. On peut donc douter de la présence d'un déficit généralisé sur le plan syntaxique, et une interprétation soit en termes d'un déficit lexical, soit en termes d'un déficit au niveau des liens entre le réseau sémantique et la production lexicale a la faveur de plusieurs chercheurs. Silveri et Di Betta (1997) adoptent cette hypothèse, mais reconnaissent qu'on ne peut exclure définitivement un déficit sémantique en soi, dans la mesure où les tâches employées en compréhension (comme l'appariement de mots et de dessins) sont moins sensibles aux désordres lexico-sémantiques que les tâches utili-

sées en production. En effet, en compréhension, l'appariement correct mot-dessin peut être effectué même si l'incertitude demeure dans l'esprit du patient. En définitive, une interprétation fréquemment avancée est que la présence d'un déficit à l'endroit des verbes pourrait être le résultat d'un effet d'imagerie, les verbes étant d'un degré d'imagerie plus faible que les noms (Bird, Howard & Franklin, 2000; Gordon & Dell, 2003). Cette interprétation se focalise donc sur un facteur de nature sémantique à l'origine du déficit pour les verbes.

Ce détour rapide et succinct du côté de la neuropsychologie nous conforte dans la nécessité de porter intérêt à la sémantique dans une comparaison nom/verbe. Notons que si les facteurs sémantiques sont souvent évoqués de manière globale, on constate que le facteur d'imagerie se trouve mis en exergue dans plusieurs publications de neuropsychologie. Néanmoins, cet intérêt pour l'imagerie mentale semble directement la conséquence de l'utilisation dans les tests des patients d'un matériel insuffisamment contrôlé quant au degré d'imagerie (verbes moins imageants que les noms). *In fine*, l'interprétation du déficit pour les verbes par des effets dus à l'imagerie est *post-hoc*, et cette interprétation demeure donc discutable jusqu'au recueil d'observations utilisant un matériel contrôlé de façon satisfaisante à cet égard.

L'apport de la psycholinguistique

Nous allons dans cette partie nous focaliser sur les facteurs sémantiques dans la comparaison entre noms et verbes. La sémantique d'un verbe présenté seul est insaturée (Tesnière, 1959). De façon typique, alors qu'un nom renvoie à un objet, un verbe n'est qu'un des éléments faisant référence à une situation. Des éléments supplémentaires de signification sont apportés par les arguments (ou rôles thématiques). Ces rôles thématiques sont pour Dowty (1991) de nature conceptuelle (François, 2003 ; François & Cordier, 1996). D'autres chercheurs (dont Feretti, McRae & Hatherell, 2001) ajoutent aux traits conceptuels de Dowty des traits sémantiques plus spécifiquement liés à tel ou tel verbe, qui font partie prenante d'une situation

(Cordier & Pariollaud, 2007 ; Le Ny, 2005 ; Pariollaud, 2008 ; Pariollaud, Cordier, Granjon & Ros, 2007). Nous allons considérer l'influence des facteurs sémantiques dans l'opposition noms/verbes pour deux types de tâches : une tâche de décision lexicale, qui est considérée comme une tâche de bas niveau, et une tâche de décision sémantique, plus complexe. Nous avons également pour but d'analyser le morcèlement de cette influence entre les divers composants sémantiques potentiellement en jeu.

Si la contribution de la sémantique à la décision lexicale est consensuelle, les facteurs qui relèvent de l'influence sémantique sont nombreux. L'approche analytique de ces facteurs est délicate dans la mesure où ils apparaissent le plus souvent en lien. Par exemple, le degré de concrétude est fortement corrélé au degré d'imagerie. Le degré de dépendance de la signification par rapport au contexte serait aussi corrélé avec ces facteurs (Schwanenflugel, Harnishfeger & Stowe, 1988). Nous noterons cependant que les expériences de décision lexicale se cantonnent dans leur grande majorité au domaine des noms, en opposant en particulier nom concret/nom abstrait, et que la généralisation des observations recueillies à tous types de mots ne va pas forcément de soi. On comprendra que les caractérisations du matériel sélectionné doivent être connues très précisément.

Nous présentons ci-dessous la liste des facteurs impliqués lorsqu'on évoque les facteurs sémantiques :

Le nombre de significations.

Ce facteur, qui est lié à l'ambiguïté lexicale, ne fait aucune distinction entre l'ambiguïté qui résulte de l'homonymie ou celle qui résulte de la polysémie. Des recherches récentes en psycholinguistique opposent homonymie et polysémie (par exemple Klein & Murphy, 2001 ; Klepousniotou, 2002) sans que les résultats expérimentaux soient pour l'heure décisifs. Pour déterminer quantitativement le nombre de significations, plusieurs techniques sont possibles (Millis & Button, 1989, en présentent 3), mais quelle que soit la méthode choisie, les résultats sont consensuels. L'ambiguïté lexicale entraîne une facilitation de la décision lexicale, et, à un degré moindre, une facilitation de la dénomination lexicale. Les expériences de Jastrzembski (1981) en décision lexicale présentent de tels effets à la fois pour des mots de fréquence faible (un temps moyen de 939 ms pour des mots à signification unique et de 796 ms pour des mots à significations multiples) et de

fréquence élevée (respectivement 855 ms et 776 ms). Lichacz, Herdman, Lefevre et Baird (1999) enregistrent en dénomination lexicale des temps moyens de 603 ms et 580 ms en fréquence faible ; par contre, pour les mots de fréquence élevée, aucune différence notable n'est enregistrée (551 ms et 555 ms respectivement). L'interprétation générale des effets d'ambiguïté tire argument du fait que les mots à significations multiples ont un maillage sémantique plus riche, susceptible d'être la source d'un feed-back du niveau sémantique vers le niveau orthographique (pour la tâche de décision lexicale) ou vers le niveau phonologique (pour la tâche de dénomination), feed-back plus ample que celui attendu pour les mots à signification unique.

Concrétude et degré d'imagerie.

Le degré de concrétude des mots (mots dits «concrets» car désignant des objets perceptibles au contraire des mots abstraits) a des effets facilitateurs sur la décision lexicale, en interaction avec la fréquence d'usage. En effet, cet effet de concrétude n'est enregistré que pour des mots de faible fréquence. L'interprétation de cet effet de concrétude convoque le plus souvent l'hypothèse du double codage de l'information : codage à la fois verbal et analogique pour ce qui est des mots concrets, et codage uniquement verbal pour les mots abstraits (Paivio, Yuille & Smythe, 1966). Imagerie et concrétude sont en effet très fortement corrélées (corrélation élevée de .83, sur un échantillon de 925 noms dans Paivio, Yuille & Madigan, 1968 ; échantillon plus étendu de 2311 mots dans Clark & Paivio, 2004). Nous avons vu plus haut que le rôle de la concrétude et de l'imagerie dans la décision lexicale a récemment trouvé un nouveau terrain d'études, ces facteurs étant fréquemment évoqués dans la différence observée entre noms et verbes dans une tâche de décision lexicale (Kauschke & Stenneken, 2008) : les verbes seraient moins «riches» en traits imageants que les noms.

Le nombre et la force des associations.

Ces deux facteurs sont liés à la structure du réseau sémantique en mémoire permanente et aux hypothèses concernant la propagation de l'activation au sein du réseau. D'une part, en ce qui concerne le nombre des associés, plus un mot désignant un concept a d'associés et donc de relations avec d'autres concepts, plus l'activation sémantique susceptible de se propager à partir de

ce concept se dispersera entre les associés qui, eux, ne recevront individuellement que peu d'activation. D'autre part, en ce qui concerne la force des associations, plus les liens sont forts entre deux associés, plus la propagation de l'activation du concept source vers le concept cible sera conséquente. Ces deux éléments sont à composer pour apprécier l'ampleur des effets de feed-back sémantique qui peuvent se mettre en place en décision lexicale (de Groot, 1989). Le nombre d'associés s'estime au moyen d'une épreuve d'association continuée où chaque participant est appelé à donner autant d'associations qu'il peut à un item-cible pendant un temps donné (de l'ordre de la minute). La force d'association se mesure, quant à elle, par une tâche d'association simple où l'on isole la réponse la plus souvent donnée par un large échantillon de participants et sa fréquence.

Le degré d'indépendance de la signification par rapport au contexte.

Les mots varient quant à leurs possibilités d'évoquer des contextes ou situations dans lesquels ils apparaissent. Par exemple, il est facile de penser à un contexte pour les mots «football» ou «concert», et plus difficile de penser à un contexte pour les mots «base» et «honnêteté». Ceci s'apprécie en utilisant des épreuves de jugement, où l'on demande à des participants de noter sur une échelle s'il leur est facile ou difficile de penser à un contexte à la présentation du mot. Les résultats indiquent par exemple :

- que les mots concrets évoquent plus facilement des contextes que les mots abstraits. Ce résultat laisse supposer que ce facteur serait en lien avec les facteurs de concrétude et d'imagerie ;
- que les verbes évoquent plus facilement des contextes que les noms. Cette différence par contre ne peut s'expliquer simplement par le degré de concrétude ou d'imagerie du mot, mais davantage par son statut grammatical : un verbe présenté seul est sémantiquement insaturé (Tessnière, 1959) et sa «saturation» passe par la représentation d'un contexte de situation.

L'accessibilité d'une représentation sémantique va ainsi dépendre de sa plus ou moins grande dépendance par rapport à un contexte. Les éléments de signification indépendants du contexte liés à un mot seraient activés dans toutes les occasions où ce mot serait rencontré. Ce sont des éléments stables de signification. Par contre, les éléments de signification dépendants

du contexte seraient, quant à eux, activés seulement dans les situations pertinentes : ils sont donc contingents (Barsalou, 1982 ; Schwanenflugel *et al.*, 1988).

Ces cinq facteurs (nombre de significations, degré d'imagerie ou concrétude, nombre des associations, force de l'association, degré d'indépendance de la signification par rapport au contexte) seront estimés pour le matériel utilisé ici afin d'étudier leur rôle dans la différence des temps de décision – lexicale ou sémantique – entre noms et verbes, c'est-à-dire comme sources potentielles d'un feed-back sémantique différentiel selon le type de mots. Chacune de ces caractéristiques a été déterminée auprès de participants différents, dans la mesure où il importe d'éviter un phénomène de contagion entre des jugements qui peuvent apparaître comme corrélés. Il n'est pas nécessaire ici de présenter en détail ces pré-expériences qui ont porté sur le matériel et qui ont impliqué au total plusieurs centaines de participants.

On se référera au tableau 1 pour avoir un aperçu de l'ensemble de ces caractéristiques. Dans ce tableau, les caractéristiques liées au signifiant sont introduites, puis les caractéristiques liées au composant sémantique.

Les caractéristiques liées à la fréquence, au nombre d'homographes, aux voisins orthographiques, au nombre de lettres et nombre de syllabes, se trouvent définies dans la base de données LEXIQUE (New, Pallier, Brysbaert & Ferrand, 2004). Nous détaillons ci-dessous deux caractéristiques liées au signifiant : la fréquence, dans la mesure où elle constitue un facteur manipulé dans les expériences relatées ci-dessous, et l'âge d'acquisition, dans la mesure où il est corrélé à la fréquence d'usage.

L'effet de la fréquence d'usage est bien connu. Chaque fois qu'un mot est perçu (entendu ou lu), il provoque en mémoire un événement psychologique qui va laisser une trace. Ces traces vont se consolider à la faveur de nouvelles perceptions du mot. Les effets de la fréquence d'usage des mots sont liés à une telle consolidation progressive des traces. Les effets de la fréquence d'usage du mot sur la décision lexicale sont facilitateurs. Ils peuvent être négatifs sur des tâches plus complexes, comme une tâche de reconnaissance après mémorisation (Gorman, 1961) où, cognitivement, il importe plus de trouver des indices qui permettent de discriminer les mots qui ont été appris des autres mots qui n'ont pas été proposés à l'apprentissage.

Un autre facteur susceptible d'illustrer ces mêmes effets de consolidation est l'âge d'acquisition d'un mot.

Pour un tout jeune enfant, la probabilité qu'il entende dans son environnement les mots «purée», ou «sorcière» est beaucoup plus importante que la probabilité qu'il entende «base» ou «article», par exemple. Des observations longitudinales sur une longue période de l'acquisition des mots chez l'enfant permettent de déterminer ainsi des mots qui sont acquis tôt et des mots qui sont acquis plus tard. Il est par ailleurs très intéressant de remarquer que ces observations sont très fortement corrélées à des tâches d'estimation de l'âge d'acquisition entreprises avec des adultes, beaucoup moins coûteuses en temps que les observations longitudinales (Gilhooly & Logie, 1980). L'influence de l'âge d'acquisition sur la décision lexicale a été mise en évidence récemment : un mot acquis tôt (vers 2-4 ans) sera identifié plus rapidement comme appartenant à la langue qu'un mot acquis plus tard (vers 5-7 ans). Des recherches de Morrisson et Ellis (1995), utilisant un matériel contrôlé quant à la fréquence d'usage, enregistrent ainsi des temps de décision moyens de 615 ms pour les premiers, et de 647 ms pour les seconds ! L'âge d'acquisition peut ainsi être considéré comme une propriété qui accompagne le mot toute la vie.

Il joue un rôle très important dans la façon dont l'individu, une fois adulte, fera usage de ce mot (Le Ny, 2005, p. 134).

Cette expérience a mis en place une tâche d'estimation avec des adultes pour déterminer l'âge d'acquisition des mots composant le matériel.

Le tableau suivant donne le récapitulatif des propriétés formelles et sémantiques du matériel.

	Noms		Verbes		Significa- tivité
	Fréq. élevée	Fréq. faible	Fréq. élevée	Fréq. faible	
FACTEURS LIÉS AU SIGNIFIANT					
Nb lettres	4-8	5-8	4-8	5-9	
Nb syllabes	1-3	2-3	2-3	2-3	
Fréquence	45.18 (30.51)	11.45 (4.67)	97.50 (30.45)	9.58 (4.75)	N/V F: *
Age acquisition	4.30 (.87)	3.92 (1.35)	3.14 (.78)	3.53 (1.05)	N/V F: *
Voisins orthog.	3 items	0 item	0 item	2 items	
Nb homographes	1.69 (.75)	1.62 (1.04)	1.08 (.28)	1	N/V: *
FACTEURS SÉMANTIQUES					
Degré d'imagerie	3.99 (1.44)	4.5 (1.55)	4.11 (.78)	4.34 (.82)	F/f: *
Nb significations	8.3 (2.72)	6.3 (2.98)	9.03 (3.27)	5.30 (1.88)	F/f: *
Nb associations	5.27 (2.41)	5.31 (2.05)	5.58 (1.97)	5.66 (2.03)	
Force des associations	39.30 (19.49)	41.53 (21.92)	27.15 (14.65)	31.84 (16.84)	N/V: *
Degré de dépendance/ contexte	4.08 (0.88)	4.79 (0.81)	4.93 (0.96)	5.33 (0.83)	N/V: * F/f: * Int: *

Tableau 1 : Caractéristiques du matériel (N = nom ; V = verbe ; F = fréquence élevée ; f = fréquence faible ; * différences significatives). Lorsque ces caractéristiques sont des données moyennes, l'écart-type est précisé entre parenthèses.

Quelques commentaires préciseront les données de ce tableau.

Les cinq caractéristiques que sont le nombre de lettres, de syllabes, d'homographes, de voisins orthographiques et la fréquence, sont données par la base de données Lexique. En ce qui concerne l'âge d'acquisition, une échelle a été construite permettant «d'estimer à quel moment de votre vie vous avez probablement appris le mot présenté et sa signification...». Neuf tranches d'âge étaient présélectionnées pour les participants : 2 ans, 3 ans,

4 ans, 5 ans, 6 ans, 7/8 ans, 9/10 ans, 11/12 ans et 13 ans et +. Une fois les résultats recueillis, les données ont été regroupées pour les âges de 3 et 4 ans ainsi que ceux de 5 et 6 ans. Au lieu des 9 points sur l'échelle, il n'en restait donc que 7. Nous avons noté dans le tableau l'âge d'acquisition par rapport à cette échelle en 7 points (plus la valeur est proche de 1, plus le mot est acquis tôt).

En ce qui concerne les caractéristiques sémantiques, l'imagerie et le degré de dépendance par rapport au contexte sont issus de tâches de jugement sur une échelle en 7 points (1 pour les jugements de faible imagerie, ou de faible dépendance par rapport au contexte). Le nombre de significations s'établit sur la base du nombre de mots différents obtenus à la présentation de l'item-cible pour chaque participant, moyenné sur l'ensemble. Le nombre d'associations s'établit sur la base du nombre d'associations différentes obtenues à la présentation de l'item-cible, moyenné sur l'ensemble. La force d'association recouvre la fréquence de citation de l'association la plus citée, pour 100 participants.

Il faut ajouter que tous les verbes sont présentés à l'infinitif, et qu'ils acceptent une construction transitive (sauf *briller* et *éclater*).

Tableau 2 : Matériel en fonction du type de mots et de la fréquence.

<i>Noms</i> (fréquence élevée)	<i>Noms</i> (fréquence faible)	<i>Verbes</i> (fréquence élevée)	<i>Verbes</i> (fréquence faible)
Base	Addition	Briller	Accoster
Carrière	Baguette	Crever	Bouillir
Charge	Baigneur	Eclater	Broder
Conduite	Bavure	Engager	Cuisiner
Couche	Facteur	Lancer	Couver
Degré	Faculté	Partager	Décoller
Démarche	Galère	Piquer	Démêler
Division	Lacet	Régler	Expirer
Epreuve	Parasite	Relever	Froisser
Façade	Remise	Reposer	Gober
Foyer	Retenue	Saisir	Moucher
Palier	Vaisseau	Soulever	Refroidir
Revue	Vedette	Voler	Rempoter

La tâche de décision lexicale

La tâche de décision lexicale consiste pour un individu à décider – le plus rapidement possible et sans erreur – si l’item qui apparaît sur l’écran après un signal d’attention est ou non un mot de la langue. L’aspect bipolaire de la consigne est important, dans la mesure où un participant qui fait trop d’erreurs dans le déroulement de la tâche est exclu de la récapitulation finale (3% de décisions erronées étant généralement un seuil à ne pas dépasser). Pour les résultats qui sont présentés ci-dessous, le taux moyen d’erreur est de 1.12%. Le matériel est présenté de façon aléatoire, les mots étant mélangés à un nombre équivalent de pseudo-mots. Ceux-ci sont construits à partir de mots, dont on change une lettre à un endroit quelconque, et en s’assurant bien sûr de ne pas tomber sur un voisin orthographique. Les participants sont testés individuellement, après avoir été entraînés pendant quelques minutes à ce type de tâche. Ils sont pour cette expérience au nombre de 24, étudiants volontaires de l’Université de Poitiers.

Nous allons présenter les résultats de cette expérience en deux étapes.

En premier lieu, nous présenterons les temps moyens de décision lexicale obtenus en fonction des deux facteurs expérimentaux principaux retenus que sont la nature du mot d’une part (nom, verbe) et la fréquence d’autre part (fréquence élevée, fréquence faible). Pour cette première étape, les traitements statistiques sont effectués au moyen d’une ANOVA. Selon l’usage, cette ANOVA est double, en utilisant d’une part les participants (F1), et d’autre part les items (F2), comme facteur aléatoire. En second lieu, nous analyserons le rôle, en sus des deux facteurs principaux, des différents composants de sens dans les différences obtenues sur les temps. A cette seconde étape correspondent les résultats statistiques d’une analyse de régression. Les détails techniques de ces traitements ne sont pas présentés ici¹.

1 Les détails des résultats statistiques peuvent être obtenus auprès de l’auteur.

a) Les temps de décision lexicale : résultats et ANOVA

La figure 1 présente les temps moyens de décision lexicale (exprimés en ms) en fonction des deux facteurs principaux. Les traits verticaux sur chaque barre de l'histogramme représentent l'écart-type par rapport aux temps moyens.

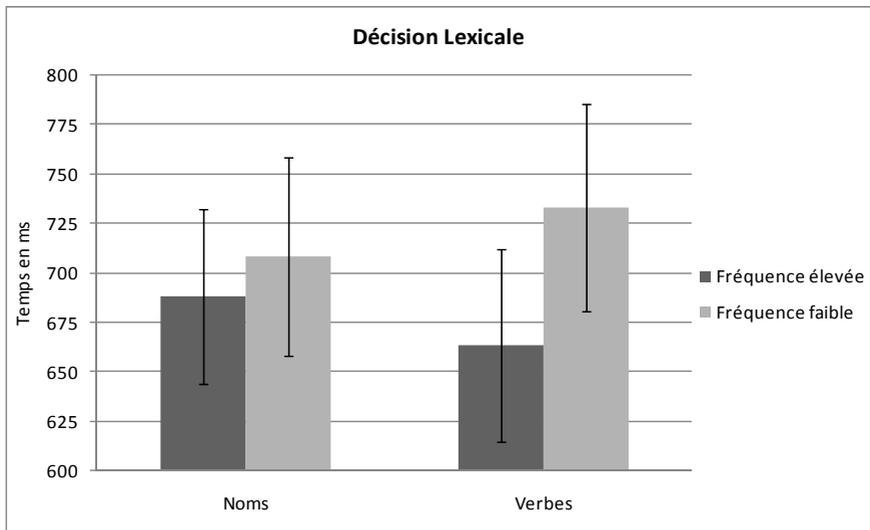


Figure 1 : Temps moyens (et écarts-types) des décisions lexicales en fonction des facteurs expérimentaux.

Nous enregistrons des effets significatifs de la fréquence, à la fois pour F_1 ($p < .000001$) et pour F_2 ($p < .000026$), ainsi qu'une interaction entre les facteurs fréquence et type de mots, significative pour F_1 ($p < .00077$) et F_2 ($p < .01$). Aucun effet simple du type de mots n'est enregistré. Pour approfondir les effets d'interaction, des analyses par contrastes ont été faites. Elles donnent des résultats significatifs entre noms et verbes de fréquence faible, les temps étant plus rapides pour les noms, pour F_1 ($p < .022$) et F_2 ($p < .014$). Pour les noms et verbes de fréquence élevée, les tendances s'inversent, mais n'atteignent la significativité que pour F_1 ($p < .014$).

Les résultats des ANOVAs relatifs à la décision lexicale indiquent un effet de fréquence classique. On observe également des différences entre noms et verbes, mais uniquement pour les mots de fréquence faible.

L'analyse de régression peut nous apporter des informations sur les sources de cette différence. Les caractéristiques sémantiques différentes entre noms et verbes telles qu'elles sont présentées dans le Tableau 1 jouent-elles un rôle ? Les facteurs principaux sont-ils seuls en cause ?

b) Analyse de régression

Nous avons donc mis en œuvre une analyse de régression pour laquelle la variable dépendante reste le temps de décision, et au moyen de laquelle sont testées les sources de variations potentielles de ces temps.

Le tableau 3 présente les résultats de l'analyse de régression, quant à la part des facteurs principaux (fréquence et type de mots, ainsi que leur interaction) et des différents facteurs sémantiques (en italiques) dans les différences de temps observées.

Sources de variations	Test statistique t	Significativité	Part de variance expliquée en %
Type de mots	2.57	.014	14
Fréquence	-3.16	.003	20
Type de mots * fréquence	-0.99	ns	2
<i>Indépendance contexte</i>	-1.42	ns	5
<i>Force associations</i>	0.85	ns	2
<i>Nombre associations</i>	-1.08	ns	3
<i>Degré d'imagerie</i>	1.197	ns	3
<i>Nombre de significations</i>	-0.25	ns	0.1

Tableau 3 : Sources de variations sur les temps de décision lexicale.

L'analyse de régression permettant d'analyser les sources de variation constituées par les cinq facteurs sémantiques sur les temps de décision nous indique clairement qu'aucun d'entre eux n'est capable, à lui seul, d'atteindre la significativité, et de constituer une source de variation notable des temps de décision qui serait à même d'expliquer les différences de temps observées.

c) Discussion

Ces résultats ne nous permettent pas de remettre en cause l'idée d'un feedback sémantique à l'œuvre dans les temps de décision lexicale, dans la mesure où si nous formions un facteur composite à partir des cinq facteurs sémantiques, un effet significatif émergerait très probablement. Mais l'enseignement donné par cette analyse de régression est bien que l'on enregistre un effet de fréquence (caractérisant le signifiant) et du type de mots (caractéristique syntaxique). Il est intéressant de souligner en particulier que le facteur sémantique lié au degré d'indépendance par rapport au contexte n'est pas à l'origine d'une différence significative entre noms et verbes, bien que les propriétés structurales du verbe le rendent «naturellement» plus dépendant du contexte que le nom.

Le type de mot semble donc avoir un effet sur la décision lexicale, alors que les items sont présentés de manière isolée, et que leur fonction ne se trouve nullement mise en valeur par la tâche.

La deuxième expérience se conçoit en continuité avec cette première expérience. Dans la mesure où les effets sémantiques ne sont pas prioritaires dans les temps de décision lexicale, le but est ici de sélectionner une tâche qui donnera *a priori* l'avantage aux facteurs sémantiques, tout en restant dans le même registre de l'utilisation des mots isolés, de manière à ne pas faire porter l'accent sur la fonction différente des items. Notre deuxième expérience est donc une tâche de décision sémantique, plus complexe. Notre but est d'identifier l'importance respective des différentes caractéristiques sémantiques dans les différences potentielles des temps de décision.

La tâche de décision sémantique

La procédure, plus complexe que précédemment, utilise le même matériel de base. Il s'agit toujours des 26 noms et 26 verbes qui sont caractérisés dans le tableau 1. Pour cette expérience, chacun de ces mots a été associé à sa signification dominante (telle qu'elle a été établie par une pré-expérience

sur 100 participants)². La décision sémantique elle-même porte sur leur synonymie. Dans ce but, chacun des mots de l'expérience (nom ou verbe) était précédé de sa signification dominante. D'autre part, un nombre égal de mots autres (noms ou verbes) étaient précédés d'un mot sans lien sémantique.

Le déroulement de la tâche était le suivant : le premier mot du couple était présenté pendant 100 ms, suivi d'un intervalle de 50 ms, avant l'affichage du deuxième élément du couple. Le participant devait décider, le plus rapidement possible et sans faire d'erreurs, si ce deuxième élément du couple était ou non synonyme du premier. Le temps de décision était enregistré en ms. On notera que ce temps de décision sémantique porte sur le même échantillon de mots que les temps de décision lexicale dans l'expérience précédente.

Nous présentons à nouveau les résultats en deux étapes.

a) Les temps de décision sémantique : résultats et ANOVA.

La figure 2 présente les temps moyens de décision sémantique (exprimés en ms) en fonction des deux facteurs principaux. Les traits verticaux sur chaque barre de l'histogramme représentent l'écart-type par rapport aux temps moyens.

2 Il leur était demandé, à la présentation du mot, de donner la première signification leur venant à l'esprit. La signification réunissant le plus grand nombre de participants est décrite comme la signification dominante.

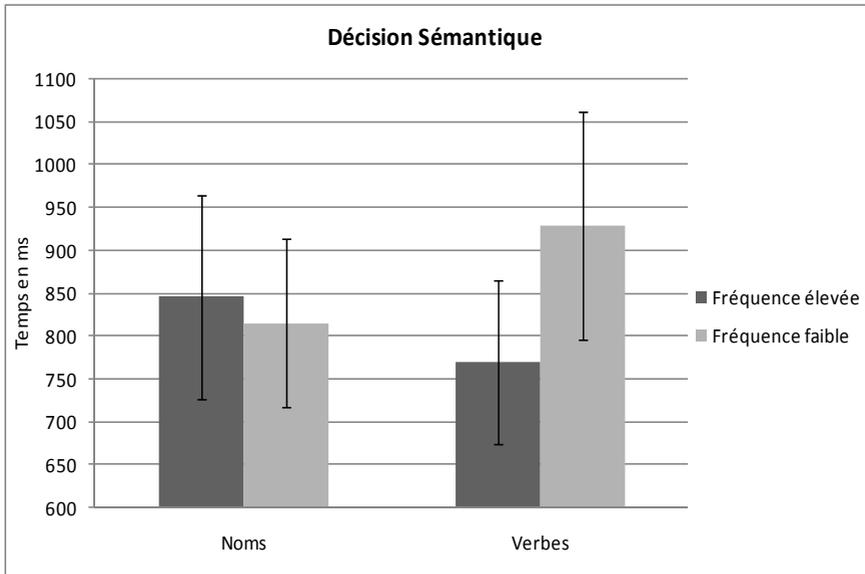


Figure 2 : Temps moyens (et écarts-types) des décisions sémantiques en fonction des facteurs expérimentaux.

Nous enregistrons des effets significatifs de la fréquence d'usage, pour F1 ($p < .0008$) et pour F2 ($p < .03$), ainsi que de l'interaction fréquence * type de mots, pour F1 ($p < .00006$) et pour F2 ($p < .022$). Aucun effet simple du type de mots n'est enregistré. Des analyses par contraste précisent les résultats de l'interaction fréquence * type de mots : un effet de fréquence est mis en évidence pour les verbes ($p < .000015$), mais non pour les noms.

b) Analyse de régression

Nous avons mis en œuvre comme précédemment une analyse de régression. La variable dépendante reste le temps de décision sémantique, et nous testons les sources de variations potentielles sur ces temps des caractéristiques sémantiques, en sus des effets des facteurs principaux.

Le tableau 4 présente les résultats de l'analyse de régression, quant à la part des facteurs principaux (fréquence, type de mots et leur interaction) et

différents facteurs sémantiques (en italiques) dans les différences de temps observées.

Sources de variations	Test statistique t	Significativité	Part de variance expliquée en %
Type de mots	0.915	ns	2
Fréquence	- 1.045	ns	2
Type de mots * fréquence	- 3.128	.003	19
<i>Contexte</i>	-0.192	ns	-
<i>Force associations</i>	-2.032	.048	9
<i>Nombre associations</i>	-2.33	.025	11
<i>Degré d'imagerie</i>	1.015	ns	2
<i>Nombre de significations</i>	0.651	ns	1

Tableau 4 : Sources de variations sur les temps de décision sémantique

Nous observons cette fois l'impact de deux des facteurs sémantiques sur les variations des temps de décision, à savoir le nombre et la force des associations. Nous n'enregistrons pas d'effets des deux facteurs principaux, mais uniquement de leur interaction, ce qui souligne (si l'on se reporte à l'ANOVA) que les différences de fréquence d'usage ont des effets très sensibles pour les verbes dans ce type de tâche, alors qu'elles n'en ont pas pour les noms. Cet effet de la fréquence d'usage s'entend une fois écarté le rôle des facteurs sémantiques potentiels.

c) Discussion

L'effet notable de deux des facteurs sémantiques apparaît lorsque l'on compare le participant à une tâche plus complexe que ne l'est la décision lexicale. Ces deux facteurs sémantiques – nombre et force des associations – nous renvoient aux modélisations traditionnelles de la mémoire permanente (Anderson, 1976; Collins & Loftus, 1975). Plus le nombre de liens est important d'un concept à un autre concept, plus l'activation transmise à partir de la source se disperse, ce qui rend la probabilité de récupérer l'information plus faible. Par contre, plus le lien unissant deux concepts est fort, plus la quantité d'activation se propageant à partir de la source est importante, et plus grande est la probabilité, pour cette information, d'être

récupérée. Une caractéristique importante de ces modèles en réseau est liée à la fréquence du mot désignant le concept. En effet, les voies partant d'un concept associé à un mot de fréquence élevée se trouvent fréquemment activées, ce qui engendre un effet facilitateur. Néanmoins, de tels effets *a priori* facilitateurs peuvent être contrariés par la densité du réseau autour des mots fréquents, plus forte. Cette plus grande densité entraîne une dispersion de l'activation, qui elle-même conduit à un ralentissement de la récupération de l'information. Si l'on examine les temps en décision sémantique, on peut constater que ces effets antinomiques en fonction de la fréquence ne s'exercent pas de la même façon pour les noms et pour les verbes. Ils sont négligeables – ou s'équilibrent – pour les noms (pas de différence significative en fonction de la fréquence). Ils sont importants pour les verbes, la fréquence ayant, en ce qui les concerne, un effet facilitateur. Ces observations appuient en partie les données du tableau 1 : les caractéristiques de ces deux facteurs sont significativement différentes pour les noms et pour les verbes. Par contre, les effets contrastés sur les verbes fréquents ou non n'étaient pas attendus : en effet, les caractéristiques des deux facteurs sémantiques étaient comparables selon les indications du tableau 1. Ce résultat n'est donc pas banal. Tout se passe comme si, dans le cas des verbes, c'est la force du lien qui joue un rôle classique, et que l'effet d'éventail (dispersion de l'activation) vient conforter ce rôle et non pas le contrarier³. C'est pour le moins difficile à interpréter. Avant toute chose, ce résultat reste évidemment à reproduire et à confirmer.

L'analyse de régression souligne que les caractéristiques structurales des verbes – la dépendance plus forte de leur signification par rapport au contexte – n'a pas d'effet notable dans la comparaison nom/verbe, non plus que le degré d'imagerie. En ce qui concerne les associations, nous avons approfondi leur nature. On se trouve ici devant une situation asymétrique, les noms privilégiant les noms en association (86,4 % en moyenne), et les verbes privilégiant eux-aussi les noms, bien que dans une moindre mesure (59,34 % en moyenne). On pense alors à une association verbe/nom évoquant la représentation d'une situation, avec mention d'un argument

3 Cela se lit dans les résultats de l'analyse de régression, ces deux indicateurs de nombre des associations et de force de l'association nous donnant des *t* négatifs, ce qui signifie des temps inversement proportionnels à la fois à la force de l'association ET au nombre d'associations.

(l'agent, le patient, l'instrument sont des candidats possibles). On n'observe pour les verbes aucune modification de la répartition des associations nom/verbe en fonction de la fréquence (on pouvait par exemple formuler l'hypothèse que les verbes de fréquence élevée avaient des liens forts avec un verbe-synonyme, alors que ce n'était pas le cas pour les verbes de fréquence faible). Ces caractéristiques qualitatives ne nous éclairent donc pas davantage sur les différences de temps observées en décision sémantique.

Conclusion

Aucune des deux expériences ne permet de rejeter l'hypothèse que la nature du mot n'a pas un rôle important dans les temps observés, que ce soit en décision lexicale ou en décision sémantique, donc même lorsque les tâches proposées ne recouvrent aucune demande relative à leur fonction respective. Ce rôle est indiscutable en décision lexicale – traitement de bas niveau – dans la mesure où la part de variance expliquée par ce facteur est importante. Ce rôle est plus relatif en décision sémantique – traitement de haut niveau – car lié à la fréquence d'usage. L'insistance mise sur les facteurs sémantiques ne peut donc conduire à négliger les facteurs d'origine syntaxique, comme la catégorie grammaticale. Il est vrai que l'accès aux informations grammaticales est favorisé dans ces tâches par l'accès à la forme du mot (terminaison en *er* pour les verbes). Que l'on adopte la métaphore du «lexique mental», ou que l'on opte pour une modélisation connexionniste du traitement lexical, l'effet de la nature du mot doit pouvoir être explicité dans les modélisations.

Je travaille avec Jacques depuis plus de 18 ans, et plusieurs articles, édition d'ouvrage et communications témoignent de notre collaboration régulière. Et puisque dans nos travaux communs, le thème qui émerge le plus fréquemment est celui de la sémantique verbale, je poursuis donc dans cette voie, et c'est avec beaucoup de plaisir que je mets à profit ces *Mélanges* pour faire état de quelques données récentes, autour desquelles nous trouverons matière, je l'espère, pour des discussions renouvelées.

Dans ces collaborations, j'ai apprécié plus que tout l'ouverture d'esprit d'un collègue qui, bien qu'expert renommé dans son domaine – ou peut-être à cause de cela – sait «écouter» et questionner les informations provenant de disciplines voisines. Jacques est un adepte enthousiaste de la pluridisciplinarité et les sciences cognitives sont pour lui une représentation «incarnée», pour adopter un langage «branché» en psychologie. Je lui suis complètement redevable de m'avoir proposé des questions que se posent les linguistes, pour tenter – ensemble – d'y apporter des réponses dans un véritable esprit interdisciplinaire. Jacques est toujours disponible pour dialoguer, et c'est tellement agréable de travailler avec lui !

Il me semble que l'avenir, pour Jacques, est à se représenter à la fois dans la continuité, avec la poursuite de collaborations universitaires, et le changement d'activité. En évoquant les changements d'activité, on peut rappeler à cette occasion ce que J-F Le Ny – autre psycholinguiste qui appréciait Jacques énormément – disait du mot retraite : «un mot qui mérite tout à fait d'être officiellement décrété tabou».

Remerciements : Un merci chaleureux à Hitraudt Dupuy-Engelhardt avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger sur ce chapitre. Merci également à Marie-Françoise Créte pour sa relecture attentive et son aide dans la réalisation de la mise en page.

Bibliographie

- Anderson, J.R. (1976) : *Language, Memory and Thought*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Barsalou, L. W. (1982) : « Context-independent and context-dependent information in concepts ». *Memory and Cognition*, 10, 82-93.
- Bernds, R. S., Mitchum, C. C., Haendiges, A. N. & Sandson, J. (1997) : « Verb retrieval in aphasia ». *Brain and Language*, 56, 68-106.
- Breedin, S.D., Saffran, E.M. & Schwartz, M.F. (1998) : « Semantic factors in verb retrieval: an effect of complexity », *Brain and Language* 63, 1-31.
- Bird, H., Howard, D. & Franklin, S. (2000) : « Why is a verb like an inanimate object ? Grammatical category and semantic category deficits ». *Brain and Language*, 72, 246-309.
- Clark, J. M. & Paivio, A. (2004) : « Extensions of the Paivio, Yuille, and Madigan (1968) norms ». *Behavior Research Methods, Instruments & Computers*, 36, 371-383.

- Collins, A.M. & Loftus, E.F. (1975) : « A spreading-activation theory of semantic processing ». *Psychological Review*, 82, 407-428.
- Cordier, F. & Pariollaud, F. (2007) : « From the choice of the patients for a transitive verb to its polysemy ». *Current Psychology Letters, Behaviour, Brain and Cognition*, 21(1).
- De Groot, A.M.B. (1989) : « Representational aspects of word imageability and word frequency as assessed through word association ». *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory and Cognition*, 15, 824-845.
- Dowty, D. (1991) : « Thematic proto-roles and argument selection ». *Language*, 67, 547-619.
- Druks, J. (2002) : « Verbs and nouns. A review of the literature ». *Journal of Neurolinguistics*, 15, 289-315.
- Feretti, T. R., McRae, K. & Hatherell, A. (2001) : « Integrating verbs, situations schemas, and thematic role concepts ». *Journal of Memory and Language*, 44, 516-547.
- François, J. (2003) : *La Prédication Verbale et les Cadres Prédicatifs*. Peeters, Paris.
- François, J. & Cordier, F. (1996) : « Actions prototypes et différentiel de participation entre l'argument 1 et l'argument 2 ». *Scolia*, 7, 9-33.
- Gilhooly, K. J. & Logie, R. H. (1980) : « Age-of-acquisition, imagery, concreteness, familiarity and ambiguity measures for 1,944 words ». *Behavior, Research, Methods & Instrumentation*, 12, 395-427.
- Gordon, J. K. & Dell, G. S. (2003) : « Learning to divide the labor: An account of deficits in light and heavy verb production ». *Cognitive Science*, 27, 1-40.
- Gorman, A. M. (1961) : « Recognition memory for nouns as a function of abstractness and frequency ». *Journal of Experimental Psychology*, 61, 23-29.
- Jastrzemski, J. (1981) : « Multiple meanings, number of related meanings, frequency of occurrence, and the lexicon ». *Cognitive Psychology*, 13, 278-305.
- Kauschke, C. & Stenneken, P. (2008) : « Differences in noun and verb processing in lexical decision cannot be attributed to word form and morphological complexity alone ». *Journal of Psycholinguistic Research*, 37, 443-452.
- Klein, D. E. & Murphy, G.L. (2001) : « The representation of polysemous words ». *Journal of Memory and Language*, 45, 259-282.
- Klepousniotou, E. (2002) : « The processing of lexical ambiguity : homonymy and polysemy in the mental lexicon ». *Brain and Language*, 81, 205-223.
- Kohn, S. E., Lorch, M. P. & Pearson, D. M. (1989) : « Verb finding in aphasia ». *Cortex*, 25, 57-69.
- Le Ny, J. F. (2005) : *Comment l'Esprit Produit du Sens*. Editions Odile Jacob, Paris.
- Lichacz, F. M., Herdman, C. M., Lefevre, J-O & Baird, B. (1999) : « Polysemy effects in word naming ». *Canadian Journal of Experimental Psychology*, 53, 189-193.
- Millis, M. L., & Button, S. B. (1989) : « The effect of polysemy on lexical decision time: now you see it; now you don't ». *Memory and Cognition*, 17, 141-147.
- Morrisson, C. M., & Ellis, A. E. (1995) : « Roles of word frequency and age of acquisition in word naming and lexical decision ». *Journal of Experimental Psychology*, 21, 116-133.
- New, B., Pallier, C., Brysbaert, M. & Ferrand, L. (2004) : « Lexique 2: A new French lexicale database ». *Behavior Research Methods, Instruments & Computers*, 36, 516-521.

- Paivio, A., Yuille, J. C. & Madigan, S. A. (1968) : « Concreteness, imagery, and meaningfulness values for 925 nouns ». *Journal of Experimental Psychology*, 76, (I, Pt 2).
- Paivio, A., Yuille, J. C. & Smythe, P. C. (1966) : « Stimulus and response abstractness, imagery, and meaningfulness, and reported mediators in paired-associate learning ». *Canadian Journal of Psychology*, 20, 362-377.
- Pariollaud, F. (2008) : *Verbes. Questions de Sémantique*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Pariollaud, F., Cordier, F., Granjon, L. & Ros, C. (2007) : « Une base de données en sémantique du verbe: Semasit ». *Psychologie Française*, 52, 355-366.
- Plaut, D. C. & Shallice, T. (1993) : « Deep dyslexia: A case study of connectionist neuropsychology ». *Cognitive Neuropsychology*, 10, 377-500.
- Schwanenflugel, P. J., Harnishfeger, K. K. & Stowe, R. W. (1988) : « Context availability and lexical decisions for abstract and concrete words ». *Journal of Memory and Language*, 27, 499-520.
- Silveri, M. C. & Di Betta, A. M. (1997) : « Noun – verb dissociations in brain-damaged patients: Further evidence ». *Neurocase*, 3, 477-488.
- Tesnière, L. (1959) : *Eléments de Syntaxe Structurale*. Klincksieck, Paris.

Quelques remarques sur les prépositions de l'anglais, l'hypothèse localiste et le principe d'analogie structurale

Jacques DURAND, Université de Toulouse 2-Le Mirail, Institut Universitaire de France, CLLE-ERSS (UMR5263 CNRS), Membre associé EA741 (CELA, UPV Montpellier 3)

1. Introduction

Cet article, qui prend les prépositions de l'anglais comme point de départ, essaie d'examiner deux grandes hypothèses qui ont été fréquemment explorées dans l'histoire de la linguistique, d'une part l'idée que les relations spatiales fonctionnent comme schéma constitutif sous-tendant la structuration grammaticale du sens dans les langues naturelles, d'autre part l'idée que les structures linguistiques ne sont pas fondamentalement différentes de la phonologie à la syntaxe-sémantique.¹ Ces hypothèses ne sont pas nouvelles. La théorie localiste remonte au moins aux travaux du grammairien de Byzance Maxime Planude² (c. 1260-1330) et on peut lui associer, au fil des siècles, les réflexions et analyses de penseurs comme J. Harris, E. Bonnot de Condillac, F. Wüllner, J. A. Hartung, J. N. Madvig, R. de la Grasserie et, plus récemment, L. Hjelmslev (1935-37). Ce que j'appelle ici « le principe d'analogie structurale » a été défendu dans les travaux de Hjelmslev

1 De nombreux collègues, étudiants et amis m'ont aidé dans la préparation de cet article. Je tiens à remercier tout particulièrement Michel Aurnague, Andrée Borillo, Laurie Buscail, Philip Carr, Agnès Celle, Catherine Collin, Fran Colman, Sylvain Detey, Nabil Hathout, Chantal Lyche, Philip Miller, Jean-Luc Nespoulous, Nathalie Rossi, Cécile Viollain et Jesse Tseng pour leurs conseils ou réactions aux idées présentées ici. John Anderson tient une place à part en tant que guide qui a su m'ouvrir des chemins sans parcours imposé. Divers étudiants d'anglais à Toulouse II (en particulier Camille Albert, Isabelle Colombies, Sarah Bourse, Elsa Piquet) m'ont aidé à préciser certaines idées développées ici.

2 On trouve le travail de Maxime Planude imprimé dans Bachmann (1828). Voir également Anderson (1973a).

(1948 : § 7) qui parle de « l’analogie du principe structurel » selon lequel la phonologie et la morphosyntaxe obéiraient à des contraintes organisationnelles semblables. Je ne rendrai pas justice à ces deux hypothèses dans les limites qui me sont imparties mais la rédaction de cet article est guidée par l’idée qu’il est parfois bon de synthétiser des idées difficiles pour mieux situer les débats et leurs enjeux. J’examinerai les prépositions de l’anglais à la lumière de l’hypothèse localiste, dans une version dont je me sens particulièrement proche, à savoir ce que j’appellerai la grammaire notionnelle-dépendancielle de John M. Anderson (par exemple, 1989, 1997, 2006a, 2006b, sous presse, pour des présentations récentes). Le lecteur intéressé ne devra pas se contenter de ma présentation relativement informelle et se reportera aux références fournies en sachant que le type d’analyse proposé ne se limite pas à l’anglais mais s’appuie sur une étude plus générale des adpositions (prépositions et postpositions) dans de nombreuses langues du monde. Enfin, je soulignerai comment l’approche défendue permet de renforcer le principe d’analogie structurale avancé par John Anderson (1986, 1987, 2006c), principe que j’ai eu le privilège d’articuler avec lui (Anderson & Durand 1987, Durand 1990 : § 8.2, Durand 1995).

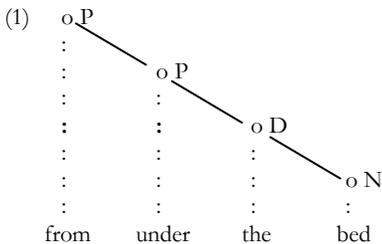
2. La représentation catégorielle des prépositions et ses projections syntagmatiques

Le fonctionnement des prépositions, tout le monde en est désormais d’accord, est beaucoup plus complexe que ne le soulignait la tradition.³ Si une définition comme la suivante tirée du *Oxford English Dictionary* (éd. 2002) :

One of the Parts of Speech : an indeclinable word or particle serving to mark the relation between two notional words, the latter of which is usually a substantive or pronoun; as, sow *in* hope, good *for* you, Stratford *on* Avon, late *in* time. The following n. or pron. is said to be ‘governed’ by the preposition and in inflected languages stands in an oblique case.

3 Voir par exemple les synthèses de Le Goffic (1993 : 419-447) ou de Melis (2003) pour le français.

peut aider l'usager dans son repérage des prépositions dans le discours, elle est loin de rendre justice au fonctionnement complexe des prépositions tant en termes de catégories auxquelles on peut les attacher (comme compléments ou modificateurs) qu'en termes des catégories qu'elles régissent. C'est un lieu commun des grammaires modernes que les prépositions ne régissent pas seulement des syntagmes nominaux mais qu'elles peuvent régir des syntagmes prépositionnels, des structures propositionnelles, ou même être intransitives (ce qui est plus discutable et je reviens brièvement sur cette question en § 4). Ainsi, dans une représentation dépendancielle classique, pourrait-on représenter *from under the bed* dans *she came out from under the bed* comme en (1), où je traite le Déterminant comme une tête (ce qui est sans conséquence sur le reste du développement) :



Encore faut-il s'entendre sur ce qu'on appelle une préposition. Les grammaires traditionnelles posent une distinction nette et tranchée entre les prépositions, les adverbes et les conjonctions de subordination. Un grammairien comme Jespersen (1933) était déjà très critique à l'égard d'analyses qui, pour les exemples de (2) cités par lui :

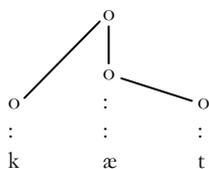
- (2) AFTER : tumbling after Jack (prep.)
 Jill came tumbling after (adv.)
 after we had left (conj.)
- SINCE : ever since their marriage (prep.)
 they have lived happily ever since (adv.)
 since they were married (conj.)
- IN : in the house (prep.)
 Is John in? (adv.)
- UP : climb up the wall (prep.)
 he got up early (adv.)

éparpillaient les éléments étudiés dans des classes distinctes et faisaient particulièrement appel à la catégorie des adverbes, dont on sait qu'elle a souvent servi de fourre-tout grammatical. Le fait que, dans de nombreuses langues, les mêmes unités puissent fonctionner comme prépositions (ou postpositions), comme subordinants et comme adverbes avec un sens qui demeure stable devrait nous inquiéter. Jespersen ajoutait :

The names of the parts of speech are taken from Latin, but students of Latin should be warned against the etymological fallacy of taking these names at their face value : a pronoun (Latin : *pronomem*) is not what stands instead of a name or a noun (how would this apply to *who* or *nobody*?); an adverb (Latin : *adverbium*) need not belong to a verb (*nearly ready*, *nearly everybody*) ; nor need a preposition stand before the word it governs (*go for the fools among* (Shakespeare) ; *what are you laughing at*?). You might just as well believe that all blackguards are black or that turkeys come from Turkey; many names have either been chosen unfortunately at first or have changed their meaning in the course of time.

Je suivrai ici la position de Jespersen en définissant tous les mots qui nous concernent en (2), comme des prépositions distinguées entre elles par le type de complément qu'elles régissent (y compris la complémentation zéro). Cette position est développée en détail dans la grammaire encyclopédique de Huddleston, Pullum *et al.* (2002 : 598-661) et je ne reprendrai pas les arguments ici. Elle a été défendue en grammaire générative chomskyenne et a été historiquement liée à la grammaire X-barre (*cf.* Jackendoff, 1973, 1977 ; Radford, 1988). Je rejoindrai la grammaire X-barre sur un point. La structure interne des syntagmes prépositionnels peut être complexe et les patrons de complémentation et de modification interne ne sont pas toujours compatibles avec une structure plate. En phonologie de dépendance, on défend depuis longtemps l'idée que les relations de rection ne sont pas uniquement d'adjonction mais qu'il faut permettre la sous-jonction pour traiter la différence entre les compléments et les modificateurs. Une syllabe comme *cat* /kæt/, par exemple, peut être représentée comme en (3) :

(3)

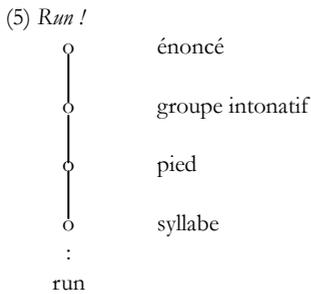


syllabe

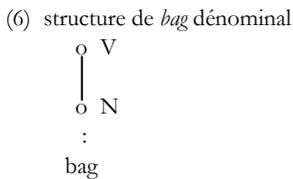
rime

attaque (nœud à gauche), coda (nœud à droite)

Tout d'abord, la tradition dépendancielle est nettement antérieure à la syntaxe X-barre sur le plan historique (*cf.* Tesnière, 1959 ; Robinson, 1970 ; Anderson & Jones, 1972[1974]). La formalisation de la notion de rection en grammaire générative chomskyenne est un ajout relativement tardif, quand on a fini par s'apercevoir que, sans une théorie des éléments-têtes et de leurs projections possibles, les grammaires syntagmatiques prédisaient que les enchaînements catégoriels les plus absurdes pouvaient constituer des syntagmes bien formés dans les langues naturelles. La sous-jonction de nœuds que nous avons présentée a été invoquée dans divers contextes où elle apparaît comme parfaitement naturelle. Nous nous contenterons de deux exemples ici. Le premier sera celui où une syllabe, par exemple, *run* (comme impératif) est projetée du point de vue prosodique à plusieurs niveaux successifs :



Le deuxième exemple est celui de la conversion en morphologie, qui est parfois difficile à motiver en synchronie mais qui présente des exemples indiscutables. Ainsi, il ne fait guère de doute que *bag* pour la plupart des locuteurs de l'anglais est un substantif dont ils apprennent plus tard le sens verbal (par exemple *bag an animal* = « le tuer »). Dans de tels cas, je poserai que la structure morphologique est tout simplement celle de (6) où je conserve les étiquettes traditionnelles sur lesquelles je reviens immédiatement.



Tournons-nous maintenant vers la question des catégories syntaxiques car là aussi la grammaire notionnelle-dépendancielle se sépare fortement de la tradition X-barre. On se souviendra que Chomsky (1970) proposait de décomposer les catégories lexicales dites majeures de la façon suivante :

- (7) Sous-classification croisée des catégories syntaxiques (X-barre classique)

Noms = [+N,-V] Verbes = [-N,+V] Adjectifs = [+N,+V] Prépositions = [-N,-V]

Le statut des prépositions dans un tel schéma organisationnel s'est révélé problématique et désormais les adpositions seraient plutôt rattachées aux catégories fonctionnelles (par exemple, Baker, 2003). Cependant, le statut même des catégories lexicales dites majeures et des traits classificatoires qui les définissent n'en reste pas moins problématique. Dans une optique où la syntaxe se prétend totalement indépendante de la sémantique, l'organisation des catégories syntaxiques autour de deux pôles (nominal/référentiel *vs* verbal/prédicatif) ressemble à une coïncidence étrange. Chomsky & Lasnik se contentent de signaler en note : « in more or less traditional terms, we may think of [+N] as “substantive” and [+V] as “predicable” » (1977 : 430, note 16). Mais ce refus d'envisager que les catégories syntaxiques s'enracinent dans le sens et la cognition est d'autant plus surprenant que les traits phonologiques dans la tradition de Chomsky & Halle (1968) sont censés avoir un soubassement cognitif. Ils ne correspondent pas au signal de façon directe mais servent de relais pour la production et la perception du langage. En grammaire notionnelle-dépendancielle, il existe une analogie forte entre la phonologie et la syntaxe. Dans les deux cas, les catégories de base sont enracinées dans la substance (auditive/articulatoire en phonologie, conceptuelle en syntaxe). En syntaxe, on pose effectivement deux pôles représentés respectivement par la primitive **N** qui symbolise non pas les noms communs mais les **noms propres** (qui correspondent aux dénotata les plus individualisés et les plus stables) et, à l'autre bout, par **V** pour prédicativité qui s'applique typiquement aux **verbes** dans une langue comme l'anglais (où ils sont porteurs de marques aspectuelles et temporelles).⁴ A la diffé-

4 John Anderson utilise le symbole **P** pour la primitive de prédicativité. Mais cette notation rend la lecture parfois plus difficile et, comme par ailleurs, le symbole **P** est souvent utilisé pour désigner les prépositions, j'ai préféré le symbole **V** ici. Le lecteur doit également savoir que ma présentation de la combinatoire entre **N** et **V** est raccourcie et forcément simplifiée.

rence de l'approche standard en grammaire générative qui construit ses catégories à travers la préfixation positive ou négative des traits ([+/-N] par exemple), on autorisera ici une combinatoire formelle où les primitives sont monovalentes et peuvent être employées seules, combinées avec d'autres ou rentrer dans divers rapports de prépondérance. On pourra donc proposer un schéma initial comme le suivant :

(8) Echelle de catégories lexicales entre deux pôles

N	N ; V	V ; N	V
noms propres	noms communs	adjectifs	verbes

Dans cette échelle de construction des catégories syntactico-sémantiques, le point-virgule (;) symbolise la relation de gouvernement (tête/dépendant) intra-catégorielle. Ce type de représentation a été abondamment exploré en phonologie depuis Anderson & Jones (1972[1974]) et Anderson & Ewen (1987), en morphologie et en syntaxe par John Anderson et ses collaborateurs (par exemple, Böhm, 1982, 1998 ; Colman & Anderson, 2004).

Je ne poursuivrai pas cette analogie ici et n'examinerai pas non plus la raison pour laquelle les noms propres ne sont pas traités comme une simple sous-classe des noms (*cf.* Anderson, 2007); mais je reviendrai immédiatement aux prépositions de l'anglais. Quel est leur statut catégoriel ? Les adpositions, dans le cadre défendu ici, ont une spécification catégorielle vide { } : ce sont de purs éléments relationnels, indépendamment de leur contenu sémantique sur lequel je reviens dans les sections § 3 et § 4. Dans les partitions internes qui spécifient une classe lexicale ou grammaticale donnée, il est fréquent qu'il y ait des portions vides. C'est une hypothèse qui a été fréquemment déployée en phonologie (par exemple, dans les systèmes de géométrie des traits). Nous n'inventons pas ici un animal particulier. Si on définit les catégories linguistiques par des classes composées de traits monovalents (ou unaires) comme il est proposé ici, la possibilité d'une classe ou sous-classe vide découle automatiquement des hypothèses de départ (voir par exemple Anderson & Ewen, 1987 ; Anderson & Durand, 1988a, b ; Durand, 2005). Dans les représentations données plus bas, pour ne pas dérouter les lecteurs par l'emploi de catégories vides, j'étiquetterai les prépositions **F** (pour foncteur, équivalent à catégorie fonctionnelle ou à grammème dans une autre terminologie) sans supposer que les prépositions soient les seules catégories fonctionnelles ni que les foncteurs soient vides de sens comme dans cer-

taines grammaires formelles. En effet, dans la catégorie des foncteurs, il faut inclure les déterminants, les auxiliaires et les comparatifs qui, à la différence des adpositions, reçoivent des étiquettes catégorielles. Quant à la question de la valeur sémantique des prépositions, elle fait précisément l'objet de la discussion dans les paragraphes qui suivent.

3. L'hypothèse localiste et les prépositions

Comment caractériser le sens des prépositions ? En est-on réduit aux nombreuses étiquettes des dictionnaires qui, malgré leurs qualités, doivent utiliser un métalangage facilement compréhensible par les lecteurs ? Une observation qui a été faite de façon récurrente par les grammairiens depuis fort longtemps est qu'il existe une ressemblance singulière entre les emplois spatiaux et les emplois temporels de nombreuses catégories linguistiques, et en particulier les prépositions, et que les emplois spatiaux semblent plus fondamentaux. Cette hypothèse, que je qualifierai de « localiste », existe dans diverses versions. John Lyons dans une présentation particulièrement claire du « localisme » souligne qu'il existe des versions fortes et faibles du localisme selon l'éventail de catégories et de constructions grammaticales qu'on peut vouloir inclure dans son domaine. « L'hypothèse la plus faible se limite au fait indisputable que les expressions temporelles, dans de nombreuses langues sans lien entre elles, proviennent manifestement d'expressions locatives » (1980 : 338). Dans sa version forte, l'hypothèse localiste n'est pas limitée à la diachronie et s'applique à l'ensemble des catégories linguistiques (temps, aspect, modalité, possession, existence, détermination et quantification). Je me contenterai ici d'une discussion générale de cette hypothèse par rapport aux prépositions de l'anglais, avant d'examiner en § 4, l'intégration de cette hypothèse à la grammaire notionnelle-dépendancielle et de conclure en § 5.

Le parallélisme entre l'expression de l'espace et du temps en ce qui concerne l'anglais ne semble pas niable. Il a été exploré dans divers cadres théoriques. En prenant quelques-unes des prépositions les plus courantes

de l'anglais, on observe les correspondances suivantes (exemples tirés de corpus divers, de grammaires ou de dictionnaires) :

(9) Exemples de parallélismes des emplois spatiaux et temporels (dans cet ordre)

AFTER : Walking after each other to the head of the stairs; But after he had held this great position for only two years, he was prosecuted.

AT : They sat at a table near the back; The gates open every morning of the year at six and close every evening at dusk.

BY : I sat by her bed; By day he was a bricklayer.

BETWEEN : France is between Spain and Belgium; Between dusk and dawn.

DOWN : Can you see anything down there?; There has been a chapel down all the years my family lived there.

FROM : They walked from the school to the church; We had no rain from March to October.

IN : He is in the forecourt; At four-thirty in winter but not until nine-thirty in May.

INTO : They dived into the water; We're well into May.

ON : He sat on a stool waiting for a customer; I'll see you on Monday.

OVER : The gulls were hovering over the waves; We camped there over Xmas.

THROUGH : We drove through London; All through 1970-71, he had travelled around the country.

TO : They walked from the school to the church; We had no rain from March to October.

On note, par ailleurs, que ce parallélisme respecte aussi diverses contraintes de cooccurrence entre la préposition et son complément. Pour être plus précis, si on considère une préposition prototypique comme un prédicat à deux places qui relie une cible et un site (ou un repéré et un repère dans la terminologie de Culioli [1990]), on s'aperçoit que les caractéristiques sémantiques du site s'appliquent souvent à la fois au domaine spatial et temporel.⁵

5 Voir Talmy (1985), Vandeloise (1986, 1991) pour des travaux originaux sur ces questions et la présentation claire de Saaed (2003). Pour l'anglais, on consultera avec profit le travail désormais classique de Bennett (1975) et voir la recension de cet ouvrage par Miller (1976).

Divers travaux ont insisté sur les caractéristiques géométriques/topologiques du site, qui ne sont pas, bien sûr, objectives mais reflètent la perspective mentale du locuteur. Ainsi, a-t-on pu souligner qu'on pouvait traiter les entités comme des points (dimension 0), comme des lignes (dimension 1), des surfaces (dimension 2) ou des volumes (dimension 3) – voir Borillo (1998 : 6 et suiv.), Quirk *et al.* (1985 : 674). Quelques exemples du parallélisme dans le traitement du site pourraient être :

(10) Parallélisme géométrique

Dimension 0 – Espace : *at the bus stop;*

Temps : *every morning of the year at six.*

Dimension 1 – Espace : *an old house along the London road;*

Temps : *all along the winter games.*

Dimension 2 – Espace : *The players were practicing on the field;*

Temps : *They did it on Thursday.*

Dimension 3 – Espace : *The players were practicing in the field;*

Temps : *at four-thirty in winter but not until nine-thirty in May.*

Il n'est pas sûr que le découpage soit forcément aussi précis dans beaucoup de cas car il y a très souvent fusion des catégories (ce que notent Quirk *et al.*, *op. cit.*). Il semble, par exemple, plus juste de dire que 'in' sélectionne les Dimensions 2/3 que la dimension 3 toute seule. Les homologues n'en disparaissent pas pour autant. De plus, la discussion devrait également tenir compte des propriétés des Noms de Localisation Internes (NLI) qui ont figuré abondamment dans les nombreux travaux de l'Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique à Toulouse (voir Borillo, 1998 pour une synthèse et Aurnague, 2004 pour une discussion technique). Les propriétés des NLI ne sont pas sans conséquence pour le choix des prépositions dans les groupes prépositionnels. En anglais d'Ecosse, pour ne fournir qu'un seul exemple, on entend fréquemment des énoncés du type *I'll see you at the back of 5* (« Je te verrai juste après 5h »), de la même manière qu'on pourrait dire *I'll see you at the back of the house*. De tels exemples sont intéressants car ils démontrent, comme c'est le cas dans un grand nombre de langues, que le temps est envisagé comme une entité qui a une orientation canonique et probablement se déplace vers nous : dans l'énoncé susmentionné, la ren-

contre est planifiée non pas avant 5h, ni à 5h précises, mais juste après, au moment où l'entité-temps qui s'est déplacée nous présente sa face arrière.⁶

Admettons donc qu'il existe un parallélisme indéniable entre espace et temps dans une langue comme l'anglais, qui semble typique en cela de ce qu'on observe dans la diversité des langues du monde. Ceci n'explique pas les divergences entre ces deux domaines, ni ne démontre que la représentation de l'espace est plus fondamentale que celle du temps. Considérons tout d'abord quelques exemples de divergence. On observe, en effet, que certaines prépositions sont spécialisées pour l'expression du temps sans avoir de valeur temporelle. Ainsi, la préposition 'during' en anglais ne semble possible qu'avec un complément qui peut être interprété comme dénotant une portion de temps *I met him during lunch/his rest/the tennis game*. Si, en revanche, le complément de 'during' est un syntagme nominal qui n'a aucun contour temporel, le résultat semble peu acceptable : **I met him during the table/the car/the townhall*. Inversement, une préposition comme 'below' ne semble pas autoriser d'emploi temporel. Elle est cantonnée au spatial (ou à des usages abstraits reliables à du spatial, au moins intuitivement) comme le montre la comparaison suivante : *below the ceiling, below the ground, below zero* vs **below July, *below the summer, *below 5 p.m., *below his fast*.

Que peut-on répondre si on adhère à l'hypothèse localiste ? On peut, semble-t-il, invoquer les arguments suivants :

(a) Le nombre de prépositions employées avec une dénotation spatiale est largement supérieur au nombre de prépositions employées pour le temps (il suffit de comparer les listes fournies dans les grammaires encyclopédiques comme Quirk *et al.*, 1985 ; Biber *et al.*, 1999 ; Huddleston & Pullum *et al.*, 2002). De même, le nombre de prépositions complexes qui ont été créées à partir de termes spatiaux (par exemple, *on top of*) est bien plus grand que le nombre de prépositions complexes à dénotation purement temporelle. Dans la liste des prépositions complexes dans la grande grammaire de Quirk *et al.* (1985 : 670-671), on trouve les prépositions complexes (faites de plusieurs mots) suivantes : *in line with, in the face of, in front of, in place of, in view*

6 Voir Frawley (1992 : ch. 6) pour une présentation claire de ces concepts et Levinson (2003) pour une discussion plus poussée. On sait aussi que le temps n'est pas toujours exprimé de la même manière dans les langues : l'avenir peut être dépeint comme derrière l'énonciateur et le passé devant lui.

of, in back of, in line with, in contact with, by way of, on ground of, on the part of, on top of. Aucun exemple n'est fourni d'une préposition complexe avec un mot temporel. Il ne s'agit pas d'en nier l'existence possible (puisque *in time of* est attesté, souvent employé dans l'expression *in time of need*) mais de constater le déséquilibre statistique entre ces deux modes de création. Ce déséquilibre semble refléter une différence de « marque » entre les domaines spatial et temporel.

(b) La complexité des significations des prépositions ne semble pas être la même selon qu'elles sont spatiales ou temporelles. Par exemple, la préposition 'on' avec sa valeur spatiale implique normalement « contact » + « support ». Si j'accroche une armoire à pharmacie au mur de ma salle de bain, je pourrai dire *The medicine cabinet is on the wall*; cependant, si je la pose par terre mais seulement en contact avec le mur, je dirai normalement *The medicine cabinet is against the wall*. Lorsque 'on' est transféré au domaine temporel (par exemple, *He did it on Tuesday*), l'aspect de coïncidence temporelle est maintenu alors l'idée qu'un objet puisse servir de support à un autre semble s'évanouir. Si c'est généralement le cas, on pourrait expliquer la perte de spécificité en invoquant la richesse plus grande du domaine-source – un argument qu'on pourrait résumer en disant « qui peut le plus peut le moins », comme me le suggère Michel Aurnague. Cette question reste complexe, dans la mesure où, si on s'engage dans une démarche représentationnelle comme celle de la grammaire notionnelle-dépendancielle, on fait aussi la prédiction que les domaines plus « marqués » (le temps par rapport à l'espace) devraient avoir une représentation interne plus complexe. Se pourrait-il, *a contrario* de l'exemple de simplification mentionné ci-dessus pour 'on', que certaines prépositions temporelles (comme 'since', par exemple) qui, pour être comprises, exigent la construction d'espaces temporels entre des points de référence (le moment de l'énonciation et un autre moment le précédant) se révèlent plus complexes que les prépositions spatiales ?

(c) Les prépositions temporelles qui n'ont pas de valeur spatiale semblent se distinguer diachroniquement et ontogénétiquement des prépositions spatiales. Une préposition comme 'during' est le participe présent d'un verbe obsolète 'duren' ('durer', XIII^{ème} siècle tardif) qui vient du vieux français et, en dernier ressort, du lat. *DURARE*. 'During the day' signifiait au départ « pendant que durait la journée » et cet usage semble être un transfert en

anglais d'un ablatif absolu latin [= la journée durant (participe)]. Il démontre bien que le temps existe comme domaine cognitif spécifique mais, en tant que préposition, 'during' n'est pas aussi fondamental que les autres prépositions temporelles déjà mentionnées (*at, in, on, after*, etc.) et, stylistiquement, il n'appartient pas au même registre que ces dernières qui sont, on n'en sera pas surpris, beaucoup plus fréquentes. Au moment de rédiger cet article, je n'ai pas les données de l'acquisition des prépositions de l'anglais à ma disposition mais je fais la prédiction que l'acquisition de 'during' est postérieure aux prépositions temporelles citées plus haut en (9) et (10). Du point de vue diachronique, je ne multiplierai pas les exemples ici et me contenterai de citer Marie-Line Groussier (1997 : 222) qui déclare « Le sens d'origine de la majorité des prépositions est spatial. Sur une liste de 60 prépositions de l'anglais actuel, seulement sept ne remontent pas à une indication de relation dans l'espace [*as, during, except, like, owing to, save, since*]. Les valeurs spatiales des prépositions, du moins dans les langues indo-européennes, sont dans l'énorme majorité des cas, chronologiquement antérieures à d'autres valeurs ».

(d) Un quatrième argument en faveur de l'hypothèse localiste provient de la psycholinguistique. De nombreux psycholinguistes soutiennent depuis déjà de nombreuses années (voir *inter alia* Clark, 1973) que « les emplois spatiaux et temporels des prépositions peuvent être prédits à partir de l'espace perceptuel dans lequel les êtres humains sont localisés et que le parallélisme entre « l'espace linguistique » et « l'espace perceptuel » peut être étendu à des relations plus abstraites ([ma traduction J. D.] Miller, 1985 : 135-136). Dans le sillage des travaux de Piaget, Miller et Johnson-Laird ont noté qu'« il semble plausible que la manière dont les enfants saisissent le temps proviennent du langage de l'espace » (1976 : 465). Ce type d'hypothèse a été particulièrement développé dans le cadre de ce qu'on appelle la « grammaire cognitive » (par exemple, Brugman & Lakoff, 1988 ; Langacker, 1987, 1991 ; Lakoff, 1987 ; Lakoff & Johnson, 1980 ; Geeraerts, 2006a pour une sélection d'articles avec une introduction claire et Saaed, 2003 : ch. 11 pour une synthèse). Dans ce type d'approche, on a mis en avant l'importance des métaphores pour la structuration du langage comme système cognitif (par exemple, la vie comme voyage). Des schèmes mentaux « imagés » ont été postulés montrant comment divers domaines-sources (ou les parties structurantes de domaines-sources) sont appliqués à des domaines-cibles. Les

schèmes mentaux les plus discutés dans la littérature technique sont clairement fondés sur l'espace et incluent la contenance, les chemins, les échelles, la verticalité et le complexe centre/périphérie. La contenance, par exemple, s'appuie sur l'expérience sensori-motrice dans le domaine visuel et sur nos actions (le fait de saisir des objets, de les placer dans des contenants, etc.). On suppose ainsi que des exemples comme (11)(i) et (ii) offrent un point de départ permettant au sujet parlant de se constituer des représentations de situations plus abstraites qu'elles appartiennent au temps ou à des domaines beaucoup moins tangibles comme les pensées ou les émotions.

(11) IN : de la contenance concrète vers la contenance abstraite

- (i) She sat in an armchair, her legs crossed.
- (ii) She likes walking in London.
- (iii) She was cooking in a long black dress.
- (iv) It's one of finest beetles in the collection.
- (v) She is taking part in a marathon.
- (vi) I saw her in May.
- (vii) He missed most of what was being done in science in his day.
- (viii) She is no longer in love.
- (ix) You'll find the information in chapter 8 of her book.
- (x) Immediately below them there was a peach tree in first flower.

Il semblerait donc que non seulement on puisse défendre la version faible de l'hypothèse localiste, qui selon Lyons rattache l'expression du temps à celle de l'espace (sans la restreindre à la diachronie comme le fait cet auteur), mais aussi une version plus forte où la structuration de l'espace sert de modèle à une gamme étendue de relations linguistiques. L'hypothèse localiste, je l'ai déjà souligné, n'est pas limitée aux prépositions, et elle gagne en force lorsqu'on l'applique à un ensemble d'autres domaines comme le temps, l'aspect, la détermination, la modalité, la possession, l'existence ou l'expression de la vérité. Mais je me limiterai ici volontairement aux prépositions en considérant deux exemples qui *a priori* pourrait être envisagés comme non locaux : celui de 'with' et celui de 'since'.

Lorsque les linguistes mentionnent ‘with’, les exemples qu’ils privilégient sont l’instrumental (*John cut the salami with a knife* = « John used a knife to cut the salami ») et le comitatif impliquant des êtres humains ou assimilés, ce que j’appellerai le « comitatif classique » (*Mary came with John*). Ces valeurs sont effectivement bien attestées. Cependant, de nombreux exemples que l’on rencontre comme ceux de (12) ci-dessous impliquent un rapport d’association moins précis que le comitatif classique entre les entités reliées par la préposition en question.

(12) WITH

- (i) There was a desk and a night clerk with one of those moustaches that get stuck under your finger nail.
- (ii) the Bryson Tower, a white stucco palace with fretted lanterns in the forecourt and tall date-palms ...
- (iii) With James’s accession, however, his prospects improved.
- (iv) It had nothing to do with deafness.

L’OED nous informe d’ailleurs que « the prevailing senses of this preposition in the earliest periods are those of opposition and of motion or rest in proximity, which are now current only in certain traditional collocations or specific applications [...] the most remarkable development in the signification of *with* consists in its having taken over in the ME period the chief senses belonging properly to OE *mid*. These senses are mainly those denoting association, combination or union, instrumentality or means, and attendant circumstance ». Si on considère le comitatif classique comme central, vu l’importance que nous accordons aux êtres humains dans nos discours quotidiens, on voit bien comment une interprétation localiste devient possible. En effet, être avec quelqu’un, dans une interprétation spatiale, implique qu’on est normalement au même endroit. On voit d’ailleurs que si A interroge B en lui demandant *Where is the nurse ?*, B peut très bien répondre de façon appropriée *She is with Andrew*⁷. De cette valeur qui privilégie l’interaction entre humains ou assimilés peuvent être dérivées d’autres valeurs autour de la notion « d’association ». On interprétera donc ‘comitatif

7 Cette interprétation semble proche du point de vue également spatial de Groussier (1997 : 234) qui invoque la notion d’identification réciproque pour des exemples du type *He is down with the flu*.

dans un sens général qui embrassera le concret et l'abstrait. Si John dit à son interlocuteur « I am with you » cela peut par exemple signifier que John « accompagne » son interlocuteur (qui ne s'en était pas rendu compte), qu'il est prêt à le soutenir ou même qu'il le comprend bien (fr. *Je vous suis (parfaitement)*). Dans des cas comme « the man with a moustache » (fr. *l'homme à la moustache*, où on notera le locatif *à*), l'association est plus abstraite, voire méronymique. L'instrumental, quant à lui, diffère simplement en exigeant un prédicat qui régit un agentif.

Mon dernier contre-exemple possible à l'hypothèse localiste concernera la préposition 'since' (que je considère comme une seule catégorie à la suite de Jespersen : cf. § 1). Les dictionnaires donnent habituellement au mot 'since' deux principales significations. L'une est liée au « temps » (*Since 1974, Marilyn has lived in Paris*) et l'autre aux « raisons » (*Since it was Sunday, he stayed in bed for an extrahour*) et les raisons, comme sous-catégories des « causes » sont généralement avancées comme contre-exemples au localisme. Il me semble possible d'imaginer des phrases totalement ambiguës qui exigent deux traductions en français, par exemple : *Since you broke the contract, Marie has refused to help us* qui correspondent soit à *Depuis que tu as cassé le contrat, Marie refuse de nous aider*, soit à *Puisque tu as cassé le contrat, Marie a refusé de nous aider*. Peut-on ramener ces deux cas à un invariant de sens ? Diachroniquement, c'est l'interprétation temporelle qui semble précéder l'interprétation « causale ». Il est possible que ce soit également vrai dans l'ontogenèse. Si tel est le cas, l'hypothèse localiste peut se défendre à partir de l'argumentation suivante : puisque la référence temporelle se raccroche à une métaphore spatiale (« plus tard que » = « positionné **après** sur une ligne imaginaire où les points se définissent en dernier ressort par rapport au moment de l'énonciation », on peut penser que les raisons sont des propositions qui précèdent d'autres propositions dans le temps et sont perçues comme fortement liées à elles. Pour un rationaliste, un syllogisme comme :

- (13) Syllogisme
1. All aliens are little green men.
 2. E.T. is an alien.
 3. **Ergo**, E.T. is a little green man.

sera analysé comme un exemple privilégié des capacités spécifiques de l'esprit humain à tirer des conclusions de prémisses données. Un localiste n'a pas à nier les capacités spécifiques de l'esprit humain mais il soulignera qu'il n'y a pas besoin de le concevoir comme une entité désincarnée. L'invocation de la « causalité » est un type d'abstraction sémantique sur la base de contenus de pensée envisagés comme des étapes dans un chemin à parcourir en partant de lieux mentaux donnés pour rejoindre d'autres lieux. Rappelons-nous qu'en anglais, une manière habituelle de présenter le syllogisme de (13), sans utiliser le terme latin *ergo*, consisterait tout simplement à dire : (3) **follows from** (1) and (2).⁸

Bien qu'on ne puisse passer du particulier au général, j'ai essayé de montrer que, même pour des cas apparemment difficiles, une version forte de l'hypothèse localiste était tout à fait envisageable. Nous pouvons donc revenir à la grammaire notionnelle-dépendancielle.

4. Retour sur l'hypothèse localiste en grammaire notionnelle-dépendancielle

Dans les paragraphes qui précèdent, j'ai essayé de motiver une approche localiste des prépositions à partir d'arguments informels et sans souci de modélisation. Je n'ai pas non plus distingué la description des prépositions selon leur fonctionnement au sein des phrases : sont-elles régies par un élément-tête (disons un verbe, pour simplifier ici la discussion) ou en position de modifieur (disons au sein de circonstants, par le même souci de simplicité) ? Je n'ai pas non plus abordé la question de la grammaticalisation en anglais (par exemple, le statut de 'to' dans des structures du type *She has to leave* ou *She wants to leave*). J'ai également laissé de côté la question des pré-

8 Levinson (2003 : 17) cite Huttenlocher (1968) pour une analyse selon laquelle, dans les cas les plus fondamentaux d'inférence, les sujets semblent traduire les problèmes en termes spatiaux mais il signale aussi que le rôle des représentations en images visuelles dans l'inférence reste controversé (Tye 1991). Pour un argument récent en faveur d'un effet de type SNARC (Spatial Numerical Association of Response Codes) dans le raisonnement relationnel, voir Prado, Van der Henst & Noveck (2008).

positions dites complexes. Pour des raisons de place, je me contenterai d'un certain nombre de raccourcis.

La première chose que je voudrais noter est que l'hypothèse localiste dans la tradition que je présente ici a été défendue en détail dans le cadre de la grammaire des cas⁹ au sens de « cas profonds » ou « relations sémantiques » ou encore « theta roles » (*cf.* en particulier Anderson, 1971, 1977 pour les premières versions détaillées) même si elle a été également simultanément défendue dans d'autres domaines (par ex., Lyons 1967 ; Anderson, 1973a, b). La signification des prépositions a été au cœur du développement de la grammaire des cas avec des listes comme celle de Fillmore (1968a) – agentif, instrumental, datif, factitif, locatif, objectif – qui ont donné l'espoir qu'on pourrait cerner la signification de base des prépositions au sein d'une prédication à travers le rôle attribué à chaque actant dans une phrase. On se souviendra que, dans les premières formalisations, chaque syntagme représentant un actant était muni d'une préposition qui pouvait ou pas apparaître dans la structure de surface de la phrase en question. Ces analyses adoptaient le formalisme des premières versions de la grammaire générative transformationnelle de Chomsky mais remettaient profondément en question l'idée d'une syntaxe autonome, vide de contenu sémantique. Depuis « l'anéantissement » de la sémantique générative dans les années soixante-dix¹⁰, les grammaires chomskyennes, tout en maintenant l'hypothèse de l'autonomie de la syntaxe, incorporent les cas (profonds) ou relations sémantiques sous l'appellation de 'theta-roles'. Ces rôles 'théta' sont à la fois supposés centraux au fonctionnement des structures prédicatives et pourtant laissés en jachère puisque on ne les définit pas toujours, les présentant simplement comme des arguments numérotés. La grammaire notionnelle-dépendancielle d'Anderson fait une autre hypothèse : les cas ont un contenu et peuvent être ramenés à un ensemble fini si on pousse à fond la contrastivité (comme en phonologie) et si on restreint le nombre de

9 Ci-après, sauf en contexte de citation, lorsque j'emploierai le terme de 'cas' en tant que terme linguistique, il signifiera « cas profond », « rôle sémantique », « theta-role ». Pour les cas en tant que formes (par exemple, les cas du latin), je parlerai de « formes casuelles ».

10 Dans un « combat » où la sociologie du savoir a joué un rôle aussi grand que les arguments avancés par les uns et les autres comme le démontrent à mon sens Huck et Goldsmith (1995).

cas par le biais de l'hypothèse localiste. En revanche, Anderson défend l'hypothèse que les cas peuvent se combiner comme le faisait Fillmore (1968b) qui soutenait qu'on pouvait caractériser 'John' dans 'John rose' comme étant simultanément un agentif et un objectif.

Admettons comme point de départ que les cas suivants sont justifiés :

(14) Liste initiale minimale

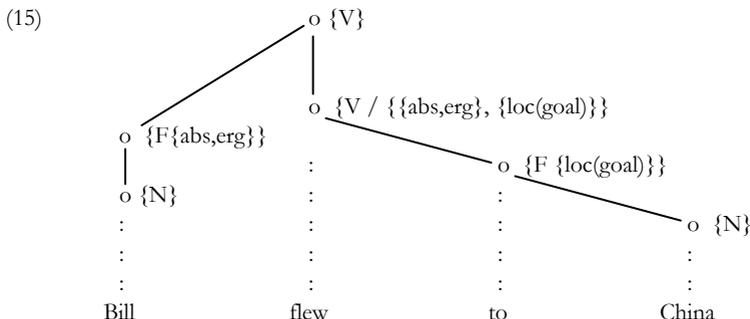
erg(atif) : rôle sémantique correspondant à peu près à l'agentif de Fillmore (1968), ex. *Bill read the book*.

abs(olatif) : rôle sémantique correspondant à peu près à l'objectif de Fillmore, ex. *Bill read the book*.

loc(atif) : rôle sémantique correspondant à peu près au locatif de Fillmore, avec une sous-classification possible en loc(but) : comparer *Bill lived in China* (loc.) et *Bill flew to China* (loc.(but)).

abl(atif) : rôle correspondant à peu près à la source de Fillmore (1969) : *Bill suffered from asthma/delusions* (abl.).

Dans une phrase comme *Bill flew to China* on traitera 'Bill' comme étant un {erg, abs} dans la mesure où il est à la fois l'objet du déplacement et, en quelque sorte, responsable de son action puisqu'on peut conseiller ou ordonner à quelqu'un de faire un vol : *Fly to China and see what you think of it !*. Une représentation (simplifiée de sa structure par rapport aux graphes que propose Anderson dans ses travaux) de *Bill flew to China* pourrait être :



On notera que le verbe *flew* dans l'emploi illustré est spécifié pour le complément qu'il prend : c'est le sens de la barre oblique ('slash') dans {V / {{abs,erg}, {loc(goal)}}}. Sans en tirer une justification, on pointera ici l'analogie structurale avec la phonologie dans la mesure où des propriétés

comme les rôles sémantiques sont l'analogue de traits distinctifs phonologiques comme [haut], [bas] ou [arrondi]. Les segments phonologiques sont caractérisés par des traits de classe majeure : par exemple l'opposition entre une obstruante et une voyelle sera respectivement caractérisée en phonologie de dépendance par les primitives $\{\mathbf{C}\}$ vs $\{\mathbf{V}\}$. En revanche, le fait qu'une voyelle ou une obstruante soit labiale est exprimée en ajoutant le trait secondaire **u** (pour labialité) à la catégorie majeure. Ainsi une obstruante labiale dévoisée comme /p/ sera représentée par $\{\mathbf{C}\{\mathbf{u}\}\}$ et la voyelle labiale-vélaire [u] sera représentée par $\{\mathbf{V}\{\mathbf{u}\}\}$.

Mais en quoi l'hypothèse localiste change-t-elle notre perspective sur la définition des cas et quelle en est la conséquence pour l'étude des prépositions ? Prenons ces questions dans l'ordre. La démarche que prône Anderson consiste à défendre l'idée que les cas qui semblent poser problème dans la liste minimale fournie ci-dessus, à savoir l'ergatif et l'absolutif, sont réductibles à des propriétés plus fondamentales qui sont **lieu** et **source** (qui fonctionnent donc comme primitives ultimes du modèle en question) :

(16) Interprétation localiste des cas

Cas :	<i>abs</i>	<i>erg</i>	<i>loc</i>	<i>abl</i>
Composition :			lieu	lieu
		source		source

Le cas **abs** qui correspond *grosso modo* à l'objectif de Fillmore est le cas le plus neutre et il est défini négativement : il n'a aucun contenu locatif ou directionnel ; **erg** (l'agentif) est interprété comme l'expression d'une source d'action.

Si on suppose donc que les actants peuvent tous être ramenés à des interprétations locales, il en découle que toutes les prépositions régies par un verbe au sein d'une prédication recevront une telle interprétation. La tâche à accomplir n'est pas simple. Elle consiste à démontrer que les différences perçues intuitivement entre prépositions devront être explicables :

- (a) soit en termes des propriétés du verbe qui régit la préposition (puisque, par souci de simplicité, je m'en tiens à des verbes ici) : ainsi dans *Mary went to China*, la sous-classification du loc en loc(but) est liée au choix d'un directionnel comme 'go'.
- (b) soit en termes des propriétés du complément de la préposition : ainsi, le choix entre *Mary went to China* and *Mary went into China* est lié à la perspective envisagée par l'énonciateur. Le choix de *to* est plutôt lié au fait

de concevoir la Chine comme un point alors que *into China* envisage l'entrée dans le pays conçu comme ayant un volume, et il est intéressant de constater le caractère complexe de *into* (*in + to*).

- (c) soit en termes des sous-propriétés que dénote une préposition, propriétés qui sont compatibles avec du spatial mais constituent un « raffinement » des dimensions en question : par exemple, « contact » ou « support ». Ici deux stratégies sont possibles : explorer ces nouvelles dimensions ou les ramener à des combinaisons de primitives déjà établies.

Ces quelques remarques sur les prépositions paraîtront sans doute insuffisantes à ceux pour qui ce thème peut se discuter en se centrant seulement sur ces « petits mots » grammaticaux sans prendre en compte la structure globale d'une phrase. Le problème est que l'on ne peut vraiment discuter des prépositions en linguistique générale sans préciser le lien entre ces dernières, les systèmes qui ont des formes casuelles (par ex., nominatif, accusatif, ablatif, datif, génitif en latin) et les systèmes qui font appel à d'autres stratégies (des constructions reposant sur des phénomènes d'ordre et d'accord par exemple). C'est ce qu'avaient parfaitement compris les grammairiens de Port-Royal, Arnauld et Lancelot, lorsqu'ils traitaient au ch. VI de la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) « Des Cas, et des Prépositions en tant qu'il est nécessaire d'en parler pour entendre quelques Cas ». Tout en affirmant que peut-être la langue latine et la langue grecque étaient les seules « qui aient proprement des cas dans les noms » (ce qui est faux), ils essayaient de rendre compte d'un éventail de formes à partir d'un soubassement conceptuel commun à toutes les langues. Chomsky dans *Cartesian Linguistics* cite ce chapitre avec approbation et nous dit :

The identity of deep structure underlying a variety of surface forms in different languages is frequently stressed, throughout this period, in connection with the problem of how the significant semantic connections among the elements of speech are expressed. Chapter VI of the Port-Royal *Grammar* considers the expression of these relations in case systems, as in the classical languages, or by internal modification, as in the construct state of Hebrew, or by particles, as in the vernacular languages, or simply by a fixed word-order, as in the case of the subject-verb and verb-relations in French. These are regarded as all being manifestations of an underlying structure common to all these languages and mirroring the structure of thought. (1966 : 44-45)

Cependant, il est difficile de déceler dans le programme chomskyen un véritable intérêt pour cette question qui est au cœur de la démarche d'Anderson

et particulièrement détaillée dans Anderson (2006a, b, à paraître). La signification des prépositions ne saurait s'envisager en dehors de la structure globale des phrases. Le fait que certaines « relations structurales » comme la fonction « sujet » (qui est motivée en anglais mais pas universellement) correspondent à un contexte de neutralisation des rôles sémantiques des syntagmes ne prouve aucunement que ces rôles sémantiques ne soient pas fondamentaux à la construction des énoncés. Une des hypothèses classiquement étudiées en grammaire des cas était précisément que la sélection des sujets et des autres « positions » structurales ne se fait pas au hasard mais obéit à des contraintes de préférence fondées sur la sémantique. On remarquera que, dans le graphe de dépendance (15), le foncteur (vide sur le plan catégoriel) coïncide linéairement avec son dépendant, à savoir le nom propre 'Bill', illustrant l'idée que les rôles sémantiques ne doivent pas être seulement envisagés dans une optique linéaire, comme si la syntaxe et la morphologie se réduisaient à des concaténations de morphèmes. Cela illustre une thèse également défendue en phonologie : la relation de dépendance n'est pas seulement linéaire et inter-catégorielle mais elle peut aussi être inter-catégorielle et non linéarisée et également intra-catégorielle (voir (8)).

Mais que dire des prépositions qui fonctionnent au sein de modificateurs. Peut-on là aussi envisager un traitement localiste ? Si on examine l'éventail des valeurs sémantiques habituellement attribuées aux prépositions dans les grammaires, il me semble qu'il y a trois positions possibles :

- (a) l'ensemble des rôles sémantiques caractérisant les prépositions au sein des prédications est fondamentalement différent des rôles sémantiques nécessaires pour traiter les adjoints ou circonstants.
- (b) l'ensemble des rôles sémantiques caractérisant les prépositions au sein des prédications est un sous-ensemble des rôles sémantiques possibles.
- (c) les mêmes rôles sémantiques fondamentaux caractérisent les compléments et les adjoints.

Une position comme (a) paraît difficilement acceptable dans la mesure où on retrouve clairement des rôles sémantiques communs aux deux ensembles (par exemple, la localisation 'in' : cf. *Mary lives in Glasgow* vs *In Glasgow, the underground is quite popular*). La position (b) est celle que ressentent intuitivement de nombreux linguistes. Dans le cadre du projet de traduction EUROTRA auquel j'ai participé dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix (voir Durand *et al.*, 1991 ; Durand, 1993 ; Badia, Durand, Reuther,

1990), des jeux d'étiquettes de type « rôles sémantiques » ont été mis au point par les linguistes membres du projet afin de caractériser les compléments et les adjoints, et ce à partir d'un travail comparatif entre les langues officielles de l'Union Européenne.¹¹ Ce qui a posé le plus de problème a été la caractérisation des circonstants et a entraîné un ensemble d'étiquettes beaucoup plus grand et plus complexe que pour les compléments. La position (c) est défendue par John Anderson (2006 : 235-245) comme programme de recherche. Lorsqu'une préposition fonctionne comme tête d'un circonstant, nous avons la situation inverse des cas où la préposition est régie par un verbe (ou toute autre catégorie). C'est la préposition et son complément (éventuel) qui imposent des restrictions sur la tête verbale de la phrase. Puisque nous avons déjà parlé de 'with' en § 3, on voit bien les différences entre les emplois suivants (dont le troisième est peu naturel mais utile pour la discussion) :¹²

- (17) (a) John smeared the wall with paint with a rag.
 (b) John smeared the wall with paint with a friend.
 (c) John smeared the wall with paint with a rag with a friend.

Dans ces exemples 'with paint' est interprété comme un **abs** (l'objectif si on préfère) dont on dirait dans une optique transformationnelle classique (que rejette John Anderson) qu'il a été déplacé de sa position d'objet (*cf. John smeared paint on the wall*) pour laisser la place au locatif 'the wall' (interprété par Anderson comme un {**abs, loc**}). L'interprétation de l'action, on le sait, est holistique et liée à **abs**. Si on veut défendre une analyse invariante de 'with' comme un **com(itatif)** concret ou abstrait (dont on a vu informellement en § 3 qu'il pouvait recevoir une interprétation spatiale), on considérera donc que **with paint** dans tous ces exemples est un {**abs, com**} régi par le prédicat verbal. En revanche, les exemples 'with a rag' et 'with a friend' seraient traditionnellement séparés en 'instrumental' *vs* 'comitatif'. Mais, en fait, cette distinction tient aux exigences des syntagmes en question. Pour

11 Durand (1993) est critique d'une approche dite « interlinguale » en traduction automatique où les prépositions sont purement et simplement remplacées par des étiquettes casuelles comme celles défendues dans cet article. Il n'y a pas contradiction car, comme je le souligne ici, les étiquettes casuelles n'épuisent généralement pas le contenu sémantique des prépositions en jeu.

12 Ces exemples et mes analyses simplifiées n'engagent pas John Anderson qui les aborde dans *Modern Grammars of Case* (2006 : 235-245) et y offre une analyse détaillée et formalisée.

qu'un syntagme prépositionnel en 'with' puisse être instrumental, il faut d'une part que le verbe soit sous le contrôle d'un agent et que l'entité à laquelle réfère le complément soit ramenée au rang de simple objet. Ainsi, dans *They smashed the door open with the man*, 'with the man' peut être analysé comme un instrumental si, par exemple, on l'interprète comme « with the body of the dead man » (type de scène dont raffolent certains « thrillers »). Sinon, l'interprétation est comitative. Les actions impliquant des relations entre humains donnent l'effet de sens « comitatif classique », sinon on a un simple rapport d'association. Le fait de postuler des invariants (comme **com**) doit, dans l'idéal, s'appuyer sur une analyse croisée de différents corpus (voir François, 2010 pour une discussion claire et des exemples d'analyse) et elle ne doit pas être réalisée au prix de simples manœuvres terminologiques. Néanmoins, la recherche d'invariants me semble nécessaire si on veut avancer dans la voie d'une linguistique générale et non de la simple itération des différences entre langues. J'ai défendu dans d'autres lieux une approche de corpus mais j'ai toujours signalé que c'était une approche « avec » corpus (« with corpora » !) et qui ne limite pas l'objet à l'exploration de corpus pris comme fin en soi (Durand, 2009). La réflexion sur des objets empiriques de grande ampleur et la réflexion théorique doivent se compléter et non constituer des paradigmes opposés.

5. Conclusion

Dans ce travail, j'ai poursuivi un objectif modeste mais difficile : montrer comment l'hypothèse localiste dans la grammaire notionnelle-dépendancielle de John Anderson était susceptible d'éclairer le sens et le fonctionnement des prépositions en anglais et, plus généralement, dans les langues du monde. Parmi les thèses qui ont été défendues ici, on notera les idées suivantes : (a) les catégories linguistiques s'enracinent dans le sens et sont en partie construites en ayant recours à la notion de dépendance ; (b) la dépendance opère non seulement entre catégories linéarisées, comme dans les graphes de dépendance classiques, mais aussi entre structures non linéarisées (par sous-jonction *vs* adjonction), y compris intra-catégoriellement ; (c) la construction des catégories à partir de primitives monovalentes (ou unaires) et de la relation de dépendance permet de construire des échelles entre divers pôles

(par exemple, entre {**N**} optimalement référentiel comme dans les noms propres et {**V**} optimalement prédicatif comme dans les verbes) ; (d) les prépositions sont un exemple de foncteur qui est vide sur le plan catégoriel mais caractérisable par des traits secondaires à partir d'une classification sémantique fondée sur la localisation¹³ ; (e) la construction et la caractérisation des catégories et des constituants linguistiques reposent sur des analogies structurales fondamentales qui s'appliquent de la phonologie à la syntaxe-sémantique. Analogie, cependant, ne veut pas dire identité : les primitives de la phonologie n'ont ni le même fondement cognitif que les primitives de la syntaxe-sémantique, ni le même rôle, et la complexité de la constituance syntaxique qui est directement mise au service de l'expression du sens est beaucoup plus grande que la complexité des structures phonologiques. L'hypothèse localiste peut s'envisager de deux façons. Elle peut fonctionner comme une vérité révélée, donc impossible à réfuter et sans grand intérêt. Elle peut aussi être une stratégie heuristique permettant d'examiner un ensemble de structures apparemment hétérogènes et de repérer des invariants langagiers. C'est cette deuxième stratégie qui me semble la plus prometteuse et qui a été esquissée ici.

Bibliographie

- Anderson, J. M. (1971) : *The Grammar of Case : Towards a Localistic Theory*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Anderson, J. M. (1973a) : *An Essay Concerning Aspect*. Mouton, La Haye.
- Anderson, J. M. (1973b) : « Maximi Planudis in Memoriam ». In Kiefer, F. & Ruwet, N. (éds), *Generative Grammar in Europe*. Reidel, Dordrecht, 20-47. (Traduction française par J. Durand in J. Anderson & F. Dubois-Charlier (éds) (1975)).
- Anderson, J. M. (1977) : *On Case Grammar : Prolegomena to a Theory of Grammatical Relations*. Croom Helm, Londres.
- Anderson, J. M. (1986) : « Structural analogy and case grammar ». *Lingua*, 70, 79-129.
- Anderson, J. M. (1987) : « Structural analogy and dependency phonology ». In Anderson, J. M. & Durand, J. (éds), *Explorations in Dependency Phonology*. Foris, Dordrecht, 15-48.

13 Pour un éventail d'autres points de vue sur les prépositions que celui qui a été défendu ici, le lecteur est renvoyé à Jackendoff (1990), François et Rauh (1994), Groussier (1997), Aurnague (2004), Dufaye (2009).

- Anderson, J. M. (1989) : « Reflexions on notional grammar ». In Arnold, D., Atkinson, M., Durand, J., Glover, C. & Sadler, L. (éds), *Essays on Grammatical Theory and Universal Grammar*. Oxford University Press, Oxford, 13-36.
- Anderson, J. M. (1997) : *A Notional Theory of Syntactic Categories*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Anderson, J. M. (2006a) : *Modern Grammars of Case*. Oxford University Press, Oxford.
- Anderson, J. M. (2006b) : « Notional grammar ». *Anglophonia (Sigma)*, 20, 9-49.
- Anderson, J. M. (2006c) : « Structural Analogy and Universal Grammar ». *Lingua*, 116, 301-333.
- Anderson, J. M. (2007) : *The Grammar of Names*. Oxford University Press, Oxford.
- Anderson, J. M. (sous presse) : *Studies in Modularity and Counter Modularity in Language*. 3 volumes, Oxford University Press, Oxford.
- Anderson, J. M. & Dubois-Charlier, F. (1975) : « La grammaire des cas ». *Langages*, 38.
- Anderson, J. M. & Durand, J. (1987) : « Introduction ». In Anderson, J. M. & Durand, J. (éds), *Explorations in Dependency Phonology*. Foris, Dordrecht, 1-13.
- Anderson, J. M. & Durand, J. (1988a) : « Underspecification in Dependency Phonology ». In Bertinetto, P. M. & Loporcaro, M. (éds), *Certamen Phonologicum*. Rosenberg & Sellier, Turin, 1-36.
- Anderson, J. M. & Durand, J. (1988b) : « Vowel harmony and non-specification in Nez Percé ». In Hulst, H. van der & Smith, N. (éds), *Features, Segmental Structure and Harmony Processes*. Foris, Dordrecht, 1-17.
- Anderson, J. M. & Ewen, C. (1987) : *Principles of Dependency Phonology*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Anderson, J. M. & Jones, C. (1972[1974]) : « Three theses concerning phonological representations ». *Edinburgh Working Papers in Linguistics*, 1, 92-115. (Version révisée in *Journal of Linguistics*, 10, 1-26, 1974).
- Arnauld, P. & Lancelot, C. (1660) : *Grammaire générale et raisonnée (contenant les fondements de l'art de parler expliquée d'une manière claire et naturelle, les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, et les principales différences qu'on y rencontre, etc.)*. Republication Paulet 1969, Paris (avec une introduction de Michel Foucault).
- Aurnague, M. (2004) : *Les structures de l'espace linguistique : regards croisés sur quelques constructions spatiales du basque et du français*. Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 56, Peeters, Louvain.
- Bachmann, L. (1828) : *Anecdota Graeca II*. Leipzig. (Réimprimé 1965, Georg Olms, Hildesheim.)
- Badia, T., Durand, J. & Reuther, U. (1990) : « Semantic relations for modifiers ». In Valentini, E. & Strørup, K. (éds), *Eurotra Reference Manual*. Version 6.1, Section B.I.3.2, Commission of the European Communities, DGXII, Luxembourg, 1-18.
- Baker, M. C. (2003) : *Lexical Categories : Verbs, Nouns, and Adjectives*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Bennett, D. C. (1975) : *Spatial and Temporal Uses of English Prepositions : An Essay in Stratificational Semantics*. Longman, Londres.

- Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S. & Finegan, E. (1999) : *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Longman, Harlow.
- Böhm, R. (1982) : *Topics in Localist Case Grammar (with Special Reference to English and German)*. DPhil Thesis, University of Ulster.
- Böhm, R. (1998) : *Notional Grammar, Wortklassen und Dependenz*. (BLiCK 7) Universität Bremen, IAAS, Bremen.
- Borillo, A. (1998) : *L'espace et son expression en français*. Ophrys, Paris.
- Brugman, C. & Lakoff, G. (2006[1988]) : « Cognitive topology and lexical networks ». In Small, S. L., Cottrekk, G. W. & Tanenhaus, M. K (éds), *Lexical Ambiguity Resolution : Perspectives from Psycholinguistics, Neurology and Artificial Intelligence*. Morgan Kaufmann, San Mateo (CA), 477-508. Réimprimé comme ch. 3, 'Radial network' de Geeraerts (éd.), (2006a), 109-139.
- Chomsky, N. (1966) : *Cartesian Linguistics. A Chapter in the History of Rationalist Thought*. University Press of America, New York.
- Chomsky, N. (1970) : « Remarks on nominalization ». In Jacobs, R. A. & Rosenbaum, P. S. (éds), *Readings in English Transformational Grammar*. MA, Ginn., Waltham, 184-221.
- Chomsky, N. & Halle, M. (1968) : *The Sound Pattern of English*. Harper & Row, Cambridge, Mass.
- Chomsky, N. & Lasnik, H. (1977) : « Filters and control ». *Linguistic Inquiry*, 8, 25-504.
- Clark, H. H. (1973) : « Space, time, semantics and the child ». In Moore, T. (éd.), *Cognitive Development and the Acquisition of Language*. Academic Press, New York, 28-64.
- Colman, F. & Anderson, J. M. (2004) : « On metonymy as word-formation : with special reference to Old English ». *English Studies*, 85, 547-565.
- Culioli, A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Tome 1. Ophrys, Paris.
- Dufaye, L. (2009) : *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*. Ophrys, Paris.
- Durand, J. (1990) : *Generative and Non Linear Phonology*. Longman, Londres.
- Durand, J. *et al.* (1991) : « The Eurotra linguistic specifications : an overview ». *Machine Translation*, 6, 103-147.
- Durand, J. (1993) : « The translation of prepositions in multilingual MT ». In van Eynde, F. (éd.), *Linguistics and Machine Translation*. Pinter Publishers, Londres, 138-159.
- Durand, J. (1995) : « Universalism in phonology : atoms, structures and derivations ». In Durand, J. & Katamba, F. (éds), *Frontiers of Phonology : Atoms, Structures, Derivations*. Longman, Londres.
- Durand, J. (2005) : « Tense/Lax, the vowel system of English and phonological theory ». In Carr, P., Durand J. & Ewen, C. (éds), *Headhood, Elements, Specification and Contrastivity*. John Benjamins, Amsterdam, 77-97.
- Durand, J. (2009) : « On the scope of linguistics : data, intuitions, corpora ». In Kawaguchi, Y., Minegishi, M. & Durand, J. (éds), *Corpus and Variation in Linguistic Description and Language Education*. John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 25-52.
- Fillmore, C. (1968) : « The case for case ». In Bach, E. & Harms, R. T. (éds), *Universals in Linguistic Theory*. Rinehart & Winston Holt, 90-122. Réimprimé comme ch. 2 de Fillmore (2003).

- Fillmore, C. (1968) : « Types of lexical information. Ohio State University Computer and Information Science Research Centre ». *Papers in Linguistics*, 2, 65-103. Réimprimé comme ch. 4 de Fillmore (2003).
- Fillmore, C. (2003) : « Form and Meaning in Language ». Volume 1 : *Papers on Semantic Roles*. CSLI Publications, Stanford, California.
- François, J. (2010) : « L'étude de la polysémie verbale entre dérivation et invariance ». In Neveu, F., Toke, V.-M., Klingler, T., Mondada, L., Durand, J. & Prévost, S. (éds), *Congrès mondial de linguistique française CMLF-2010. Recueil des résumés et CD-ROM des actes*. Institut de Linguistique Française et EDP Sciences, Paris, XV-XX.
- François, J. & Rauh, G. (1994) : « Les relations actantielles : sémantique, syntaxe, morphologie ». *Langages*, 113.
- Frawley, W. (1992) : *Linguistic Semantics*. Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, New Jersey.
- Geeraerts, D. (2006a) : *Cognitive Linguistics : Basic Readings*. Mouton de Gruyter, Berlin
- Geeraerts, D. (2006b) : *A rough guide to cognitive linguistics*. In Geeraerts (éd.), (2006a), 1-28.
- Groussier, M.-L. (1997) : « Prépositions et primarité du spatial : de l'expression de relations dans l'espace à l'expression de relations non-spatiales ». *Faits de langues*, 9, 221-234.
- Hjelmslev, L. (1935-1937) : « La catégorie des cas ». *Acta Jutlandica* 7(1) (i-xii, 1-184; 9(2) (i-vii, 1-78).
- Hjelmslev, L. (1948) : « Le verbe et la phrase nominale ». In *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à J. Marouzeau*, 235-281. Réimprimés in *Essais linguistiques*, 165-191. (*Travaux du cercle linguistique de Copenhague*, XII).
- Huck, G. J. & Goldsmith, J. A. (1995) : *Ideology and Linguistic Theory : Noam Chomsky and the deep structure debates*. Routledge, Londres.
- Huddleston, R., Pullum, G. K. et al. (2002) : *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Huddleston, R. & Pullum, G. K. (2005) : *A Student's Introduction to English Grammar*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Hulst, H. van der (2005) : « Why phonology is the same ». In Broekhuis, H. et al. (éds.), *The Organization of Grammar. Studies in Honor of Henk van Riemsdijk*. Mouton de Gruyter, Berlin, 265-285.
- Huttenlocher, J. (1968) : « Constructing spatial images : a strategy in reasoning ». *Psychological Review*, 75, 550-560.
- Jackendoff, R. S. (1973) : « The base rules for prepositional phrases ». In Anderson, S. R. & Kiparsky, P. (éds), *A Festschrift for Morris Halle*. Holt, Rinehart & Winston, New York.
- Jackendoff, R. S. (1977) : *X-bar-Syntax : A Study of Phrase Structure*. MIT Press, Cambridge, MA.
- Jackendoff, R.-S. (1990) *Semantic Structures*. Cambridge, MIT Press, Cambridge, MA.
- Jespersen, O. (1933) : *Essentials of English Grammar*. Allen & Unwin, Londres.
- Langacker, R. W. (1987) : *Foundations of Cognitive Grammar*. Volume 1. Stanford University Press, Stanford, CA.
- Langacker, R. W. (1991) : *Foundations of Cognitive Grammar*. Volume 2. Stanford University Press, Stanford, CA.

- Lakoff, G. (1987) : *Women, Fire and Dangerous Things : What Categories Reveal about the Mind*. University of Chicago Press, Chicago.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1980) : *Metaphors we Live By*. University of Chicago Press, Chicago.
- Le Goffic, P. (1993) : *Grammaire de la phrase française*. Hachette, Paris.
- Lyons, J. (1974[1967]) : « Remarques sur les phrases possessives, existentielles et locatives ». In Durand, J. & Robinson, D. (éds), *La linguistique en Grande-Bretagne dans les années soixante*. *Langages*, 34, 47-53. Traduction par J. Durand de J. Lyons (1967) : A note on possessive, existential and locative sentences. *Foundations of Language*, 2, 209-235.
- Lyons, J. (1968) : *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Lyons, J. (1977) : *Semantics*. Volumes 1 & 2. Cambridge University Press, Cambridge.
- Lyons, J. (1978) : *Eléments de sémantique*. Traduction de Lyons, J. (1977), *Semantics I* par Durand, J., Larousse, Paris.
- Lyons, J. (1980) : *La sémantique linguistique*. Traduction de Lyons, J. (1977) *Semantics II* par Durand, J. & Boulonnais, D. Larousse, Paris.
- Melis, L. (2003) : *La préposition en français*. Ophrys, Paris.
- Miller, J. (1976) : « Compte rendu de Bennett (1975) ». *Journal of Linguistics*, 12(2), 358-366.
- Miller, J. (1985) : *Semantics and Syntax. Parallels and Connections*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Miller, G. A. & Johnson-Laird, P. N. (1976) : *Language and Perception*. Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- Prado, J., Henst, J.-B. van der & Noveck, I. A. (2008) : « Spatial associations in relational reasoning : Evidence for a SNARC-like effect ». *The Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 61(8), 1143-1150.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. & Svartivk, J. (1985) : *A Comprehensive Grammar of the English Language*. Longman, Harlow.
- Radford, A. (1988) : *Transformational Grammar : a first course*. Cambridge University Press, Cambridge :
- Robinson, J. (1970) : « Dependency structures and transformational rules ». *Language*, 46, 259-285.
- Saeed, J. I. (2003) : *Semantics*. Deuxième édition. Blackwell, Oxford.
- Talmy, L. (1985) : « Lexicalization patterns : semantic structure in lexical forms ». In Shopen, T. (éd.), *Language Typology and Syntactic Description*. Volume 3, Cambridge University Press, Oxford, 57-149
- Tesnière, L. (1959) : *Eléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris.
- Tye, M. (1991) : *The Imagery Debate : Representation and Mind*. MIT Press, Cambridge, Mass.
- Vandeloise, C. (1986) : *L'espace en français*. Le Seuil, Paris.
- Vandeloise, C. (1991) : *Spatial Prepositions : a Case Study from French*. University of Chicago Press, Chicago.

Quels sens pour le mot *vaccin* en pandémie informative ?

Roland ELUERD, Docteur d'Etat ès lettres

Introduction

Les emplois du mot *vaccin* ont évidemment été nombreux durant la campagne de prévention puis de vaccination contre la grippe A/H1N1. S'agissant d'un mot qui relève d'abord du vocabulaire de la médecine, on aurait pu attendre que les contextes linguistiques et situationnels soient prévisibles. L'emballage médiatique, les querelles politiques et les opinions diffusées par les *blogs* – les contingences de l'usage ordinaire – ont démenti ces prévisions, partant les calculs de sens qu'elles impliquaient.

J'examinerai ces modifications à partir d'un corpus emprunté au quotidien *Charente libre* entre avril et décembre 2009. Il présente certes des limites. D'abord parce que les occurrences ne résultent pas des recherches et du choix du lexicologue lui-même : elles appartiennent à un « Dossier grippe » mis en ligne sur le site du journal. Ensuite parce qu'il s'agit d'un seul quotidien, lié à un lectorat géographique départemental. Mais s'il faut descendre au niveau de l'archive pour conduire des analyses portant sur des diachronies longues et des vocabulaires étendus, la saisie des occurrences de *vaccin* sur quelques mois et pour une actualité précise peut se satisfaire d'un corpus restreint. D'autant que la lecture des autres journaux, même nationaux, montrait vite qu'il n'y avait rien de plus à obtenir.

Les faits conduisent à distinguer trois aspects, plus ou moins liés à trois moments, la narration, les débats et les polémiques. Nous examinerons ensuite le bilan lexical de l'ensemble en respectant l'obligation de « traiter tout document comme une archive jamais comme une réponse »¹.

1 C'est un point essentiel, qui va de soi, mais qu'il est toujours utile de rappeler : déclarations, commentaires et opinions doivent être examinés en se replaçant autant qu'il est possible dans les circonstances du moment. Citation : R. Eluerd, *La lexicologie*, Que sais-je ? 3548, PUF, p. 108.

1. La narration

1.1 Comme une paraphrase de *La Peste*

Les lecteurs se souviennent de la phrase de *la Peste* qui ouvre le second chapitre du roman et marque tout à la fois le commencement de la narration et du drame :

Le matin du 16 avril, le docteur Bernard Rieux sortit de son cabinet et buta sur un rat mort, au milieu du palier.

De même, en quelque sorte, le lecteur de *Charente libre*, en ouvrant son journal le matin du 30 avril 2009, bute sur ce titre :

Grippe mexicaine : « *On l'a appris par les gens d'ici* ».

Un escalier d'Oran, des Charentais qui reviennent du Mexique, rien que de très banal. Un rat mort, une grippe éloignée, cela ne suffit pas pour qu'on entende frapper le destin. D'autant que cette grippe porte encore un nom exotique et que les voyageurs comme le journaliste le placent dans des contextes immédiats peu alarmants :

La grippe mexicaine, qui met en émoi les Etats du monde et conduit les autorités sanitaires à renforcer leurs contrôles, semble bien loin d'eux.

Ce respect de l'hygiène rend confiante Mme X² face à la crainte de grippe mexicaine.

Le texte comporte certes *pandémie* ou *mise en quarantaine*, mais dans des phrases qui effacent l'inquiétude. Ainsi, l'une des voyageuses *reste très sereine face à la pandémie*. Pour lutter contre ce risque, l'hygiène et le *masque*. Le mot revient quatre fois, là encore sans alarme : [Elle] *joue avec les élastiques du petit masque qu'elle garde en souvenir*. Dans le roman, le concierge, *le vieux M. Michel*, décide *qu'il s'agissait d'une farce*.

La suite n'a rien d'une farce. Inutile de rappeler la manière dont les cadavres de rats puis les cas de peste sont de plus en plus nombreux dans le roman. Tenons sur la grippe et les titres du quotidien :

- 2 Les noms propres de personne sont masqués. Partout l'orthographe originale est conservée.

Grippe mexicaine : aucun cas suspect en Charente (2 mai).

Grippe A (H1N1) : deux premiers cas en Charente (4 juin).

Grippe A (H1N1) : un troisième cas charentais (11 juin).

Grippe A / H1N1 : un troisième cas charentais – L’OMS consulte ses experts sur une annonce de pandémie. (11 juin).

Premier cas avéré de grippe A détecté (22 juin, premier cas en Charente-Maritime).

Deux cas de grippe A et une vingtaine de personnes confinées au RIMA³ (26 août).

Un interne de Girac⁴ touché par la grippe A (27 août).

Grippe A : les cours de remplacement élaborés dans le Poitou (5 septembre).

Des masques en tête de gondole à Bureau Center (15 septembre).

Le centre de vaccination contre la grippe A est prêt (5 novembre).

Grippe A : premières vaccinations à Girac (6 novembre).

La « montée du péril » est sensible. D’autant plus que le lecteur de *Charente libre* écoute la radio, regarde la télé, les médias dont les titres suivent la même courbe sur un espace géographique mondial.

A cet égard, l’article du 11 juin qui met en parallèle le *troisième cas charentais* et la réunion de l’OMS est particulièrement saisissant. On passe du roman de Camus à un film d’espionnage où s’inscrivent en bas de l’écran lieu et heure de l’action pour bien faire valoir le drame dans sa progression. On lirait alors, comme affiché caractère après caractère par un ordinateur, quelque chose du genre :

Genève – OMS – jeudi 10 juin – 10 h 00 GMT

Il suffit de prendre ces détails dans l’article :

L’Organisation mondiale de la santé (OMS) réunit jeudi à Genève son comité d’urgence dont les experts pourraient recommander de déclarer une pandémie de grippe porcine compte tenu de la propagation du virus A(H1/N1) qui a fait près de 28 000 malades dont 74 Français sur la planète.

3 Régiment d’infanterie de marine basé à Angoulême.

4 Hôpital départemental situé près d’Angoulême.

L'OMS confirme que la réunion qui a débuté à 10 h 00 GMT, portait sur le virus A(H1N1) et que le passage à l'alerte maximale de son échelle, signant la première pandémie du 21^e siècle, était au programme.

Si l'on ajoute à tout cela 1^o l'arrivée de l'épidémie dans le régiment d'infanterie de marine stationné à Angoulême, donc force d'appui pour une défense civile à venir, 2^o son intrusion à l'hôpital départemental de Girac, donc au cœur du dispositif de lutte, 3^o les *cours de remplacement élaborés dans le Poitou*, entendre au CNED, près de Poitiers, qui laissent envisager une fermeture des établissements scolaires, et 4^o la *cellule opérationnelle activée à la préfecture* (2 mai), on mesure que la situation peut paraître grave.

On dira peut-être que ces contingences n'ont pas grand chose à voir avec une analyse lexicologique. En réalité, elles gouvernent les contextes et les sens. L'horizon situationnel de l'usage est porteur des nuages ou des éclaircies qui affectent les significations. De plus, l'horizon situationnel considéré ici n'est pas constitué d'une simple suite d'informations qui se succèderaient jour après jour, c'est une narration. Ainsi, les valeurs sémantiques des mots employés ne se retrouvent pas vierges chaque matin, elles portent avec elles le passé du récit. Et nous verrons qu'elles portent également le passé d'autres récits.

Pourtant, du mois d'avril au début de novembre 2009, si le récit des faits a bien les couleurs d'un drame, les mots *vaccin* et *vaccination* semblent ne pas y être encore sensibles.

1.2 La batterie *virus*, *antiviral*, *virulent*, *masque* et bons conseils

Dans ce premier temps, le terme *virus* et son dérivé *antiviral* prennent en charge les causes et le traitement du mal. Le secrétaire général de la préfecture s'assure que le *stock d'antiviraux* est bien réparti (2 mai). Le même jour, un médecin angoumoisais précise : « *Il y a toutefois des inconnues : les potentialités de ce nouveau virus* », tandis que les pharmaciens rappellent que le *Tamiflu*, le fameux médicament antiviral n'est délivré que sur ordonnance. Du côté de Genève, même souci, avec un co-texte où *souche* et *muter* restent dans le domaine de vocabulaire médical : *Si le virus mutait et venait à se combiner avec une souche plus virulente, comme le craint l'OMS* (11 juin).

Étymologiquement, il faut tenir compte de *virulent*, mais il n'est pas certain que le lien soit perçu par beaucoup de lecteurs. On doit cependant noter que, le 22 juin, un premier cas *avéré de grippe A/H1N1*, détecté en Charente-Maritime, appelle le commentaire suivant de la préfecture : « *Il ne s'agit pas d'une forme virulente* ». Forme non virale ? Forme bénigne ? Comment concilier l'incertitude avec le fait que le patient, admis à l'hôpital de La Rochelle, *a subi un traitement antiviral* ?

Dans le même moment, les antiviraux sont moins sollicités que les masques. Le 2 mai, l'article commence par ce constat sans appel : *Plus de masques*.

Plus de masques. Les stocks n'étaient pas énormes dans les pharmacies charentaises, ils sont presque partout épuisés. [...] Ailleurs, les rares masques ont été achetés et les pharmaciens qui ont sollicité leurs grossistes promettent de nouveaux stocks à partir de lundi (2 mai).

Dans le même article, le secrétaire général de la préfecture déclare s'assurer que *les masques et le stock d'antiviraux* (2 mai, déjà cité) sont bien répartis sur le département. De mai à septembre, les masques se répandent :

Grâce aux informations apportées par internet et leurs revues spécialisées, les praticiens commandent les masques. [...] on peut normalement aller chez les patients sans risquer de rapporter un peu de H1N1. A condition de porter un masque et des gants pour ne pas soi-même tomber malade (24 juillet).

Masques et produits antiseptiques arrivent dans les entreprises (10 août).

Des masques à l'accueil pour les fiévreux et les toussotants, les bises et les poignées de main bannies, des gels désinfectants pour se laver les mains..., l'hôpital d'Angoulême Girac a immédiatement réagi après que deux internes ont contracté la grippe 4 (28 août).

Le masque des internes de Girac a fait peur (9 septembre).

Des masques en tête de gondole à Bureau Center (15 septembre).

Enfin, de simples conseils d'hygiène sont souvent rappelés. Exemple : *Se laver les mains régulièrement avec du savon ou une solution hydroalcoolique, porter un masque...* (26 août).

On a donc une situation contrastée entre ce qu'il y a d'alarmant dans la couple *virus vs antivirus*, et de rassurant dans les masques et les conseils d'hygiène. A aucun moment, la part ne sera réellement faite entre un vrai péril et une fausse alarme. Entre : « *Ce virus étant très contagieux, le principe de*

précaution s'impose » (10 août), et : « *Paracétamol, garder le lit, boire beaucoup* » (28 août). Le quotidien lui-même avoue son impuissance :

Communiquer. Dédramatiser. Recommuniquer. Redédramatiser. Le juste milieu n'est pas facile à trouver après l'emballement estival (28 août).

Il est indispensable de rompre avec les dérives politico-médiatiques qui accompagnent la prévention de la grippe A, sans pour autant baisser la garde de la vigilance (9 septembre).

Dans la difficulté, ce n'est pas l'emploi du nom *spécialiste(s)*, ni les variations de ses déterminants, qui éclairent les lanternes :

Selon de *nombreux* spécialistes hors de l'OMS, les 27 737 personnes affectées 74 pays et les 141 morts justifient largement l'annonce de la pandémie (11 juin, je souligne).

Depuis le début de l'épidémie de grippe A, qui d'après *les* spécialistes n'est pas plus dangereuse qu'une grippe saisonnière... (27 août, je souligne).

Cependant l'activité des autorités de tous niveaux fait comme écho au récit de *la Peste* et contribue à faire pencher la balance du côté de l'inquiétude. La préfecture précise : « Les généralistes sont aux avant-postes, les hospitaliers aux arrière-postes et la régulation par le centre 15 du Samu au milieu » (28 août). Telle commune dresse *le listing des missions essentielles à assurer [...] la sécurité, la salubrité, l'information, le service social, la police funéraire, l'assainissement et l'eau* (7 septembre).

1.3 Les occurrences de *vaccin, vacciner, vaccination*

Malgré l'inquiétude, les occurrences de *vaccin, vacciner, vaccination* restent, on pourrait dire « neutres » :

Il ne faut pas oublier que le vaccin est prévu pour l'automne (24 juillet).

[...] l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirmait jeudi que les fabricants de vaccin étaient en bonne voie pour livrer les premiers lots contre la grippe A/H1N1 dès ce mois de septembre (10 août).

La vaccination annoncée à partir du 28 septembre ? « *Elle est aussi efficace que pour l'autre grippe.* » (28 août).

Le plan de vaccination gratuite contre la grippe A prévoit trois centres de vaccination par département et des équipes mobiles dans les établissements scolaires. Les personnels de santé hospitaliers seront vaccinés sur leur lieu de travail (28 août).

[Le rôle des responsables des affaires sanitaires et sociales] apporter une information sur une éventuelle campagne de vaccination (9 septembre).

Le 15 octobre, ce devrait être la date de l'arrivée des vaccins contre la grippe A dans le département et le lancement de la campagne de vaccination (12 septembre).

[Dans telle ville] Le centre de vaccination contre la grippe A est prêt (5 novembre).

Cette « neutralité » procède de co-textes immédiats très prévisibles : *fabricants de vaccin, campagne de vaccination, centre de vaccination*. Quant aux contextes plus larges, même si les débats ont commencé, ils n'interfèrent pas encore au point de modifier l'influence des contextes proches, partant le sens médical des termes.

Se devinent pourtant les dérives prochaines dans un éditorial du 9 septembre, avec l'évocation du *procès en sorcellerie instruits par les défenseurs des libertés pétitionnant pour une « gestion démocratique » de cette crise sanitaire*. Une unité de discours comme « gestion démocratique d'une campagne de vaccination » pose un problème d'interprétation en soi puisqu'il est assez clair qu'elle ne signifie pas une « gestion conforme au principe d'égalité démocratique », ni une « gestion dont le protocole a été voté par une assemblée démocratiquement élue ».

Mais cette ambiguïté n'a pas de retombée sur le sens de *vaccination*. Gérée de manière démocratique ou non, elle reste le geste médical d'administrer un vaccin, c'est-à-dire une substance d'origine microbienne ou virale que l'on inocule à un être vivant pour le protéger d'une maladie infectieuse. Cela ne va pas durer.

2. Les débats

Dans le corpus emprunté à *Charente libre*, un deuxième moment concerne la campagne de vaccination elle-même et les débats qu'elle suscite. Nous sommes maintenant en novembre 2009. Parler de *débats* ne signifie pas que

la narration s'interrompt. Le cas de figure n'est pas celui d'un narrateur qui ferait une pause dans son récit. Nous étions et nous restons en présence de plusieurs narrateurs, journalistes du quotidien charentais, réunis par une même tâche professionnelle. On peut considérer que jusqu'alors, ces narrateurs tout en rapportant les faits et en donnant la parole aux personnes interviewées, conservaient la maîtrise du tissu narratif. L'inflexion se situe dans le fait que, désormais, la parole rapportée va devenir de plus en plus prégnante, au point d'orienter elle-même la narration.

Elle peut être saisie dans deux types de contextes discursifs : plutôt informatifs, plutôt délibératifs.

2.1 Les contextes de dominante informative

Les unités lexicales où l'on rencontre *vaccination* sont, pour les plus fréquentes, *centre de vaccination* et *campagne de vaccination*, accompagnées de *bon de vaccination*, *lieux et horaires de vaccination*. La dominante informative est assez claire :

Grippe A : première vaccinations à Girac. La campagne de vaccination au sein de l'hôpital est dirigée par X. L'organisation de la salle de vaccination, à plus petite échelle, ressemble à ce que seront les centres ouverts au grand public (6 novembre).

[...] la campagne de vaccination des professionnels de santé a commencé. La vaccination en cinq questions et cinq réponses. (10 novembre).

Les assurés sociaux doivent recevoir un bon de vaccination (13 novembre).

Les lieux et horaires de vaccination sont sur le site internet de la préfecture (27 novembre).

Dans cette situation générale, le tour à valeur passive *se faire vacciner* devient fréquent. Mais comme il implique les participants du procès, il apparaît surtout dans les contextes délibératifs. On le trouve cependant dans quelques contextes informatifs :

Les médecins et les infirmières libéraux peuvent se faire vacciner ; « [les patients] *me demandent s'ils doivent se faire vacciner* » ; « [en maternité et en gynécologie] *on devrait être 100 % à se faire vacciner* » (6 novembre).

Qui peut se faire vacciner ? Où se faire vacciner ? (10 novembre).

Variante de *se faire vacciner* : *X, un jeune papa de X, a été le premier à recevoir le vaccin dans le centre installé à...* (13 novembre). Ou emploi de la forme active du verbe : *A trois, elles vont devoir potentiellement vacciner les 1 800 employés de l'hôpital* (6 novembre).

Enfin, on rencontre les mêmes contextes informatifs pour quelques occurrences de *vaccin* :

Comment se présente le vaccin ? Combien coûte le vaccin ? (10 novembre).

X, un jeune papa de X, a été le premier à recevoir le vaccin... (13 novembre).

Mais comme pour *se faire vacciner*, il faut noter qu'elles seront plus fréquentes dans les débats.

2.2 Les contextes de dominante délibérative

J'appelle ici débats, ou contextes de dominante délibérative, les contextes où un locuteur prend position sans désigner une cible, engager un combat⁵. Ce peut être pour encourager à se faire vacciner :

Et vous irez-vous vous faire vacciner ? « *Bien évidemment, je vais me faire vacciner. [...] mon mari [...] va se faire vacciner* » (une conseillère régionale) ; « *je me fais vacciner dès que possible* » (un maire) ; « *si le conseil, c'est de se faire vacciner, je le ferai* » (un chef d'entreprise, 10 novembre).

« *C'est important de faire passer le message qu'il faut se faire vacciner [...] le système est souple, des gens peuvent aller se faire vacciner dans un autre centre* » (un représentant de la préfecture, 13 novembre).

Les contextes linguistiques proches reprennent presque toujours l'argument du risque d'épidémie :

« *Je le fais pour mon entourage professionnel et aussi parce que ma femme est enceinte* » (un médecin, 6 novembre).

« *Je m'en voudrais d'être un vecteur de la maladie* » (une conseillère régionale). « *Je ne vais pas risquer d'emmener le virus à la maison* » (un pharmacien). « *Pour moi, la possibilité de transmettre la maladie à quelqu'un n'est pas acceptable* » (un maire, 10 novembre).

5 Sans citer les noms des intervenants, je précise leur statut social parce que ce statut fait partie de la prise de position et du contexte situationnel de l'occurrence.

« *La question que chacun doit se poser, c'est : 'Est-ce que je veux être un élément bloqueur du virus ou est-ce que je m'en fiche ?'* » (le préfet, 13 novembre).

Ce genre de contexte suscite un substitut de *se faire vacciner* qui comportent dans son propre sémantisme une prise de position : « *La population à risque doit se protéger* » (un médecin, 6 novembre, je souligne).

Dans d'autres cas, *se faire vacciner* se trouve dans un contexte de refus. Refus qui prend la forme d'une phrase de polarité négative dans des contextes qui explicitent ou nuancent le refus :

« *En l'état actuel des choses, je n'irai pas me faire vacciner [...]. Je me soigne depuis des années par homéopathie* » (parlementaire). « *J'estime ne pas avoir toutes les infos sur le vaccin et mon médecin n'est pas très enthousiaste. [...] J'ai deux petites filles et mon inquiétude est plutôt sur le choix à faire pour elles* » (professeur, 10 novembre).

Les médecins généralistes regrettent une campagne de vaccination qui les tient à l'écart. À leur avis, il en résulte des ratés : *faire poireauter pendant deux heures dans des centres de vaccination* (7 décembre).

Au total, un médecin également maire exprime parfaitement les deux faces des contextes délibératifs : « [comme médecin] *je ne suis pas convaincu de l'intérêt de se faire vacciner* [comme maire] *bien sûr, il faut se faire vacciner* » (10 novembre).

Mais, comme dans la période précédente, on constate que les contextes linguistiques proches ou larges des occurrences n'ont pas d'influence sensible sur le sens médical de *vaccin, vacciner, vaccination*. Dans son « non » et dans son « oui », le médecin également maire parle de la même chose.

Il en va autrement dans les prises de position contre, qui ouvrent le moment des polémiques : *Je ne me suis jamais fais vacciner contre la grippe. Ce n'est pas aujourd'hui que ça va commencer* (parlementaire, 10 novembre).

3. Les polémiques

Les polémiques ne sont pas le fait des journalistes eux-mêmes, mais des propos tenus par d'autres locuteurs. Il faut distinguer deux types d'intervention. Dans le premier, le cadre reste celui des paroles rapportées,

discours direct ou indirect, et nous conservons le cadre narratif suivi depuis avril. Il en va autrement pour le second type. L'intervention des lecteurs sur le blog de *Charente libre* correspond à des paroles directement proférées. En résultent des prises de position non médiatisées, tranchées, violentes, pour autant insérables parmi les paroles rapportées : elles héritent elles aussi de la narration et elles la déterminent.

3.1 Le repérage des cibles

Les premières polémiques se révèlent dans la désignation explicite de trois cibles : le gouvernement, les laboratoires et le vaccin.

Un médecin généraliste, *très remonté* précise le journaliste, attaque de front les deux premières cibles et implicitement la troisième : « *Je ne suis pas là pour assurer la communication de Mme Bachelot [ministre de la santé, NDLR]. Le risque est minime, l'élaboration du vaccin s'est faite dans la précipitation comme les autorisations de mise sur le marché. Quand il faut des années habituellement, là, tout a été réglé en deux mois* » (10 novembre). Un professeur rassemble les trois : « *Je suis carrément contre la vaccination parce que je ne veux pas être dupe d'un enjeu commercial [...]. Derrière ces enjeux économiques, il y a une atmosphère de peur. Beaucoup d'angoisses se cristallisent autour de ces virus* » (10 novembre).

La polémique est liée à la situation, et celle-ci affleure explicitement dans le contexte littéral : *la communication de..., la précipitation, des années vs deux mois, enjeu commercial, atmosphère de peur*. Dès ce moment, il en résulte des inflexions dans les significations des termes employés. Ces inflexions ne jouent pas encore sur la référence mais sur les interprétants, au sens de Peirce.

Les *virus* ne sont plus uniquement des entités porteuses de la maladie mais des générateurs d'angoisse. Le sens médical reste comme inscrit dans la forme parce que le corpus ne comporte pas d'occurrence où le nom aurait un complément du genre *le virus de l'angoisse*, mais le contexte recouvre cette forme d'un sens figuré. La *vaccination* reste l'acte médical, condition nécessaire pour que le locuteur puisse être *carrément contre*. Son opposition demande en effet une cible explicite et claire. Mais le contexte efface sa portée prophylactique pour lui substituer un *enjeu commercial*.

Quant à *vaccin*, la question du sens est encore plus sensible : un vaccin demande *des années*, là on est dans *la précipitation, tout a été réglé en deux mois*,

donc ce vaccin n'est pas un vaccin. Le locuteur pose les prémisses de son raisonnement sur un triple socle : la compétence, il est médecin, le bon sens, rien de bien ne peut se faire dans la *précipitation*, l'autorité, ici tout s'est fait dans la *précipitation*. C'est bien entendu ce dernier point qui ouvre une faille dans la déduction. Personne ne s'avisera de contester les deux premiers, la contestation visera le troisième. Le préfet n'y manque pas : [le vaccin] *a été élaboré selon les règles habituelles*. Le problème, c'est que le propos du représentant de l'Etat a lui-même sa zone de faille : la compétence.

Et dans cette faille s'engouffrent les polémiques.

3.2 *Le « scandale » de la vaccination*

Le « scandale » de la vaccination est le titre d'un article paru dans *Charente libre* le 16 décembre. Ce titre n'exprime pas une opinion de la rédaction du journal, mais reprend l'opinion d'un « médecin homéopathe, ex-conseiller général Vert », interviewé par le journaliste. Autre précision, mais elle va de soi, l'apparition du « scandale » dans la presse signifie que la polémique est latente depuis déjà un bon moment. Les exemples que j'ai analysés précédemment sont des symptômes de cette situation. Mais avec l'article du 16 décembre, la polémique monte au niveau du titre, ce qui un marqueur significatif. D'autant plus que cet article va avoir deux conséquences importantes pour la suite des débats, et de la narration.

La première conséquence est une réplique en quelque sorte officielle, un article qui paraît le 19 décembre sous le titre *Le préfet fait la leçon aux médecins anti-vaccination*. Il en résultera, c'est la deuxième conséquence, un afflux de messages sur le blog du journal, afflux que j'ai choisi de considérer jusqu'au 26 décembre, moins par souci de « trêve des confiseurs » que par exténuation des arguments. Voyons d'abord les deux articles.

Le gouvernement et ses représentants, les laboratoires et le vaccin, sont au cœur de la polémique. Il n'est que de comparer les arguments opposés des deux articles.

Le médecin dans l'article du 16 décembre :

Cette campagne [de vaccination] est un scandale de santé publique.

Vacciner absolument, c'est être jusqu'au-boutiste.

Que les personnes à risque se fasse [sic] vacciner, très bien.

C'est le poids de l'industrie pharmaceutique. Les laboratoires font la pluie et le beau temps. Il y a eu une collusion entre le pouvoir politique et celui de [sic] industriels. D'habitude, lorsqu'un vaccin est élaboré, on laisse deux ou trois ans avant de le lancer sur le marché. Le temps de le tester, de mesurer ses effets secondaires. Il y a donc deux poids deux mesures puisque les vaccins contre la grippe A, arrivés depuis à peine quelques mois, sont injectés sans qu'on ait jugé utile de prendre du recul.

La grippe A, comme la grippe saisonnière est une maladie bénigne.

On ment aux gens [...] On joue sur les peurs. On a fermé des établissements scolaires pour pas grand-chose.

Nous aussi, médecins, nous avons été manipulés. Nous aussi on nous a fait peur.

Le préfet, dans l'article du 19 décembre :

Refuser la vaccination, c'est donner la possibilité au virus de durer plus longtemps, de se multiplier et de muter [...]. Ce qu'ils appellent une grippette peut devenir une grippe grave. Ainsi, le virus H1N1 n'est peut-être pas mortel mais que sait-on du virus qui s'appellera peut-être H7N8 ?

Je ne me vaccine pas seulement pour moi [mais pour ceux que je côtoie].

Les membres du Codamups n'obéissent à aucun oukase [Comité de l'aide médicale à l'urgence et permanence des soins].

Le propos simplement délibératif (*Que les personnes à risque se fasse (sic) vacciner, très bien*), et les termes médicaux ou relativement spécialisés qui parsèment les interventions : *élaboré, tester, effets secondaires, vaccins contre la grippe A, grippe saisonnière, virus, muter, virus H1N1*, sont emportés par les mots de la polémique. D'un côté : *jusqu'au-boutiste, scandale, d'habitude, font la pluie et le beau temps, collusion, deux poids deux mesures, maladie bénigne, ment, joue sur les peurs, manipulés* et la série des *on* désignant l'adversaire : *on ment, on joue, on a fermé des établissements, on nous fait peur*, un agent qui peut aussi devenir l'agent non nommé d'une forme passive : *nous avons été manipulés*. De l'autre : *se multiplier, une grippette, une grippe grave, H7N8, oukase*.

De ce fait, ce qui aurait pu être un débat à caractère scientifique disparaît, ou n'a même pas le temps d'apparaître :

Notre système immunitaire est composé de 100 000 milliards de bactéries. Il fonctionne donc avec les virus. Le désorganiser par trop de vaccins, c'est surprotéger le corps. Et trop de protection peut être dangereux (le médecin, 16 décembre).

Quand on a été formé à l'université de médecine à des maladies classiques, on a des réactions classiques (le préfet, 19 décembre).

Il en va de même pour ce qui est présenté avec l'article comme un « débat » dans une commune : *Diffusion du reportage « Silence on vaccine » suivie d'un débat autour du thème « mensonge en série »*. Tous les mots de la polémique sont ici assemblés. Le blog va l'attiser.

3.3 Les blogueurs

Les premiers messages envoyés après l'intervention du préfet portent directement sur le face-à-face des deux opinions. Soit pour aller dans le sens du préfet et rappeler que pour un médecin *ne pas vacciner serait une faute grave* (médecin, 19:15)⁶. Soit pour renvoyer le préfet à son incompétence : *M. X et Y sont médecins ce que n'est pas notre préfet* (19, 18:31). *Je ne donnerai pas des conseils de bureaucratie à monsieur le préfet. Qu'il ne nous donne pas des conseils de médecine* (médecin, 19, 20 h 44). *Le préfet ferait mieux de faire son boulot correctement* (21, 21:11).

Autres antithèses polémiques : *si les membres du Codamups n'obéissent à aucun oukase, je ne pense pas que les médecins qui se sont exprimés contre la vaccination soient des kamikases* (19, 23:33) ; *ce fameux serment d'Hippocrate que trop de vendeurs de médicaments et de vaccins ont confondu avec le serment d'hypocrite !!!* (25, 12:24).

L'espace contextuel mondain des polémiques est en quelque sorte explicité par deux blogueurs, tous les deux médecins. Le premier le reformule en faisant le départ entre ce qu'un médecin *pense sur le plan politique ou économique* et son devoir d'être au service de ses patients : *il doit vacciner* (19, 19:15). Le second l'ouvre largement en pourfendant la *religion vaccinale, gigantesque imposture médicale, scientifique et morale, qui ne repose que sur des mensonges, depuis plus de 120 ans à nos jours !...* (25, 12:24).

De fait, le blog est largement investi par un médecin et des intervenants qui sont opposés à toute vaccination :

6 Les messages datent tous de décembre, le jour et l'heure suffisent pour situer la référence. Quand le message est signé, je donne le statut social. Quand il est anonyme, je ne donne aucune précision.

Vous transmettez la légende [...] Les vaccins arrivent toujours quand l'épidémie se termine (médecin, 21, 20:17).

Les études [sic] scientifiques démontrent [sic] que la vaccination n'est pas le facteur qui a éradiqué [sic] ces épidémies [sic] [22, 13:13].

Le BCG est parfaitement inefficace, et les preuves abondent (médecin, 22, 15:16).

La vaccination s'est attribuée [sic] depuis toujours des mérites qu'elle n'avait pas. Les vaccins sont toujours apparus à la fin des épidémies, qui ont toujours disparu sans eux. [...] Savez-vous pourquoi un vaccinaliste refuse toujours de débattre avec un anti-vaccinaliste ? C'est parce qu'il n'a aucun argument à lui opposer. [...] Tout ce qu'il peut faire, c'est énoncer des lieux communs qui commencent toujours par « Tout le monde sait bien que les vaccins... » que les faits contredisent. Par exemple, l'histoire du grand Pasteur, qui n'a sauvé personne avec son vaccin mais a tué beaucoup de monde (médecin, 23, 15:19).

[A propos d'un futur vaccin contre le sida] Gageons qu'il sera plus rentable qu'efficace (médecin, 24, 15:39).

Plus on vaccine jeune, avec beaucoup de vaccins et beaucoup de vaccins à la fois, plus le risque de mort subite augmente. Les enfants vaccinés sont plus souvent allergiques, asthmatiques, souffreteux et sujets aux hospitalisations (médecin, 26, 12/14).

Et, pour le lecteur qui s'en tient à la lecture du blog, l'appel à Wikipédia ne permet pas de départager les opinions. La Toile vient uniquement en renfort des opinions respectives :

L'article de Wikipédia relativise sérieusement l'efficacité du BCG (médecin, 23, 01:21).

Il faut aussi que vous corrigiez l'article vaccination de Wikipédia, où il est écrit que « S'agissant d'autres pathologies infectieuses (comme la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, les oreillons, la rubéole ou la rougeole) le bénéfice de la vaccination ne fait aucun doute » (23, 21:19).

L'article de Wikipédia sur les autres vaccins se corrigera tout seul, avec un peu de temps (médecin, 24, 14:30).

Non, on dit que l'homéopathie ne marche pas car toutes les études sérieuses (*cf.* Wikipédia qui les listent [sic]) montrent que ça ne marche pas (24, 15:28).

En regard d'un tel élargissement, la distinction des trois cibles précédemment repérées n'est plus pertinente, le même feu nourri les réunit :

Il y a bien un forçage de l'état pour écouler ses doses de poison ! (20, 00:21).

Il y a bien un forçage de l'état pour écouler les 91 millions de vaccins restants pour 58 millions d'habitants et a coûté 2 milliards d'euros ????? (21, 01:58).

Quid du labo qui a répandu le virus !!! (21, 21:11).

[...] les liens d'intérêt entre les industriels et les « experts » (21, 19:24).

Voilà qu'Hortefeu, par l'intermédiaire de ses mandataires départementaux vient nous parler de vaccins [...] empoisonner nos enfants pour nul autre bénéfice que celui des laboratoires (un médecin, 23, 15:19).

[...] les labos vaccinalistes multi-milliardaires [...] l'industrie vaccinale (25, 12:24).

En France, nous avons Sanofi-Pasteur qui nous protège des mauvaises nouvelles (26, 12:14).

Occurrences à quoi j'ajouterai cette remarque d'une enseignante dont l'interview a été entendue début janvier 2010 sur plusieurs chaînes de radio, et qui déclarait refuser *une vaccination sarkozyste*.

Mais l'effet le plus saisissant se produit sur les contextes linguistiques proches de *vaccin* et *vaccination* :

Il y a bien un forcing de l'état pour écouler ses doses de poison ! (20, 00:21).

La population [est] soumise depuis plusieurs semaines à des « vaccins » hautement toxiques pour la santé [...]. Les preuves s'accumulent chaque jour de la dangerosité des vaccins. [Les laboratoires] dramatisent une épidémie qui n'existe pas pour vendre des vaccins-poisons (21, 19:24).

[Hier] on prenait son temps pour élaborer un vaccin. Aujourd'hui, on renifle la bonne affaire, et en 3 mois, on vous pond un vaccin sans en connaître les effets (21, 19:55).

[Le BCG] Ce vaccin est non seulement inefficace mais dangereux [un médecin, 22, 15:16).

Et là, je ne parle pas d'efficacité, seulement de dangerosité (un médecin, 22, 17:30).

[...] une hypothèse de vaccin contenant une certitude de produits très toxiques [...] Cette vaccination lamentable sonne la fin d'une époque. Et le début d'une autre où l'on cessera enfin d'empoisonner nos enfants (un médecin, 23, 15:19).

Et je suis bien d'accord avec le Dr X, tous ces produits hautement toxiques que l'on inocule !!! (23, 17:23).

[L'homéopathie] C'est juste le contraire du vaccin, qui ne marche pas et qui est toxique. [...] Je refuse de vous empoisonner, quand vous insister [sic] pour subir un tel empoisonnement (un médecin, 24, 14:30).

Le vaccin est désormais un poison. Revenons sur le processus.

4. Bilans

4.1 La déconstruction du sens lexicographique de *vaccin*

Les définitions lexicographiques courantes de *vaccin* articulent un genre et cinq traits spécifiques, dont les expressions varient selon les dictionnaires :

- Genre. substance préparée / préparation
- 1.1. microbe / virus / bactérie / parasite / agent pathogène
- 1.2. tué / atténué / inactivé
- 2. avec adjuvant / sans adjuvant
- 3. inoculé / administré / injecté
- 4. pour obtenir réponse immunitaire / protection contre le ou les agents infectieux donnés.

On peut ajouter le sens figuré : « expérience vécue dont on tire une leçon de prudence, de mise en garde ».

Nous avons vu que *vaccin* demeurerait stable dans une partie des occurrences relevées. La marque de cette stabilité est l'absence de commentaires, de critiques ou de précision lexicale dans le co-texte des occurrences. L'accord tacite sur la définition repose sur l'absence de désaccord exprimé quant aux jugements.

Il arrive certes que ce cas de figure soit une illusion, « on croit se comprendre », mais l'hypothèse ne peut pas être retenue pour ces premières occurrences. S'agissant d'un nom comme *vaccin* dans les contextes situationnels de cette partie du corpus, la logique de l'agencement et de la permanence du genre et des traits spécifiques se construit à rebours en partant de l'objectif du vaccin : la réponse immunitaire obtenue. Dans le cadre lexicologique, cette réponse immunitaire justifie l'emploi de *vaccin*. Dans le cadre de la narration, cette même réponse prolonge le rôle des « masques » et autres conseils d'hygiène, on pourrait dire un rôle d'auxiliaire du héros ou du héros lui-même. La définition parle du monde, dessine l'interface entre la langue et le monde, il n'y a pas d'écart exprimé entre le « mot » et les occurrences : dans ces emplois, *vaccin* reste quasiment un terme.

Il en va autrement dans les débats et les polémiques. Les variations suscitées par les contextes situationnels confèrent au genre comme à chaque

trait spécifique un statut d'interprétant, c'est-à-dire de médiation entre l'occurrence et le référent⁷. Devenus interprétants, ils ouvrent alors des chaînes de signes qui déconstruisent la définition lexicographique courante du sens :

- le genre « substance préparée » ouvre sur laboratoire/argent/Etat complice ;
- 2 engendre une querelle très vive en termes de *efficacité* vs *danger* ;
- 3 devient une agression contre le corps (piqûre, injection, cela même pour le terme *administré* qui renvoie à une prise orale du vaccin) et, pour les opinions anti-vaccinalistes extrêmes, une agression contre la « Nature » ;
- 4 se partage entre inutilité et danger.

Mais c'est pour le trait 1 que la déconstruction joue le plus. En 1.2. les épithètes (*tué, atténué, inactif*) perdent leur lisibilité. Les noms du trait 1.1. demeurent seuls avec ce qu'ils comportent de menace : *microbe, virus, bactérie*, etc. Cette déconstruction laisse alors paraître une nouvelle « définition » de *vaccin* : « microbe, virus injecté dans le corps humain ».

La première réaction est de lire dans cette « définition » ce qu'on pourrait appeler le contraire d'un vaccin. Nous sommes quasiment devant la définition de *poison* : « substance capable de troubler gravement un organisme ». Et nous avons vu que c'est bien le sens que nombre des occurrences donnent à *vaccin*, qu'elles l'emploient ou non dans le contexte de *poison*. Mais ce qui mérite également d'être observé, c'est que cette « définition » de *vaccin* n'est pas inacceptable, qu'elle a même deux histoires.

La première histoire a laissé des traces lexicographiques. Les dictionnaires rappellent en effet le premier sens de *vaccin* : « Virus de la vaccine inoculé à l'homme afin de l'immuniser contre la variole. » Cette définition du 19^e siècle est une adaptation des premières définitions : « Substance organique propre à créer une réaction immunitaire contre la variole » (*Décade philosophique* n°16, an IX – 1801 –, cité dans le *TLF*). Entre la définition ancienne et la définition du vaccin-poison, la différence porte sur la remontée au niveau du genre de *substance organique* ou *virus* avec, bien entendu, ef-

7 Pour employer de manière rigoureuse la terminologie de Peirce l'interprétant est une médiation entre le *representamen* et son objet.

facement des spécifications d'atténuation du danger que présente cette substance organique ou virus (qu'il faut distinguer soigneusement de la substance *préparée* des laboratoires modernes), spécifications exprimées dans *immuniser*, *réaction immunitaire*. C'est dans cette histoire que s'inscrivent les opinions anti-vaccinalistes et cela depuis Jenner. On ne saurait évidemment dire que tous ceux qui entendent *vaccin* au sens de *poison*, ou qui soulignent la dangerosité de la vaccination font référence à Jenner et aux débats du 18^e siècle. Mais l'horizon est là, et la virulence (sans jeu de mots) de certaines attaques, par exemple contre Pasteur, en procède.

La seconde histoire relève de la situation et elle passe par la narration qui accompagne les occurrences relevées. Cette narration, je l'ai d'abord comparée à celle de *La Peste*. Il faut maintenant noter que plus on avance dans le « récit de presse » plus la comparaison ouvre sur une autre narration antérieure et immédiatement présente à l'esprit des interlocuteurs de tous niveaux de culture et d'expérience : l'« histoire » de la grippe aviaire. Elle est explicitement rappelée dans les textes cités. La morale de l'histoire de cette autre grippe est : beaucoup de bruit pour rien. Et c'est en toute logique qu'une telle morale active le sens figuré de *vacciner*. En gros : — Vous nous alertez sur la grippe H1N1 ? On a été vacciné par l'expérience de la grippe aviaire !

4.2 Bilan lexicologique

J'ai parlé dans le point précédent de « déconstruction » du sens lexicographique de *vaccin*, cela pour éclairer une première description des faits. Il faut maintenant préciser et corriger cette approche dans la mesure où une déconstruction appelle nécessairement un processus construit/déconstruit. Et c'est justement le « construit » qui pose problème. En dehors des stricts emplois de *vaccin* comme terme, où trouve-t-on un « construit » à quoi renvoyer les occurrences ? Ces emplois eux-mêmes, on mesure le peu de chance qu'ils ont de demeurer sur les seuls terrains situationnels et contextuels qui les garantissent. Happé par les contingences de l'usage ordinaire, un terme cesse d'être un terme. Son rôle d'interface stable du monde et de la langue n'a plus lieu d'être. Travailler sur les emplois d'un mot, serait-il issu d'un terme, ce n'est pas travailler sur un fragment de réel ou sur

un fragment de langue mais sur ce que signifie le mot dans nos comportements, c'est entrer dans la mouvance de l'usage⁸.

L'origine et la continuité d'une telle évolution ne peut évidemment pas être ramenée au linguistique comme dimension close. Elle résulte toujours d'un réaménagement du monde, ou bien, comme ici, de la permanence d'aménagements compatibles ou incompatibles. Dans ce cadre, plus qu'une définition articulant un genre et de traits spécifiques que l'usage viendrait déconstruire, on peut considérer genre et traits comme des interprétants réunis dans un synopsis non ordonné de significations dont tel ou tel aspect devient plus ou moins central selon les circonstances. L'usage n'est pas une faculté de choix entre diverses significations (où l'on distinguerait les bonnes et les mauvaises, les anciennes et les récentes, les latentes et les actives), il est ce qui réunit les significations dans leur diversité même, ce qui confère à l'une ou à l'autre la capacité d'ouvrir un chemin vers un référent.

La convergence sur les définitions est un leurre quand il y a divergence sur les jugements. L'usage ordinaire médiatise et sémiotise les circonstances des emplois. En termes d'analyse sémantique pure, quels calculs et quelle prévisibilité pourrait-on avoir pour un propos comme *vaccin-poison* ? Ce sont des mondes qui se font face. On le voit bien dans les échelles d'activité du vaccin. Une échelle où l'on passe d'un vaccin *efficace* à un vaccin *plus ou moins efficace* a du sens dans un monde. Une échelle où l'activité du vaccin est mesurée de *inefficace* à *toxique* n'a de sens que dans un autre monde. Les deux agencent le synopsis des significations à leur guise, non par intérêt pour la définition mais par intérêt pour les jugements.

Il en va de même pour la prévisibilité d'une unité lexicale comme *vaccination sarkoziste*. Plus que *vaccin-poison*, elle manifeste la dilution complète du discours scientifique. On peut penser que dans des sociétés démocratiques nécessairement confrontées à des choix scientifiques et technologiques essentiels, l'impossibilité d'embrayer sur ce discours, ne serait-ce que dans ses formes de vulgarisation, pose un sérieux problème. Et ce que montre le blog, c'est que les liens hypertextuels opérés par les intervenants, en élargissant les contextes linguistiques et situationnels, contribuent à obscurcir l'horizon des réponses possibles. Force est de constater que le concept de

8 Par *usage*, il faut entendre un usage appris et maintenu dans la pratique ordinaire des échanges langagiers. Autrement dit *usage* au sens où l'entendent Peirce et Wittgenstein. Voir *La lexicologie*, ouv. cité, p. 76-77.

cognition partagée qui est l'une des clefs du Web 2 n'est pas une donnée immédiate des faits⁹. Si l'on songe à la remarque de H.-G. Gadamer : « tout dialogue fait se constituer un langage commun »¹⁰, on mesure à quel point ce langage commun est ici inaccessible, même en passant par un minimum de discours scientifique.

Je mesure combien mon « analyse » paraîtra succincte – c'est une litote. La question mériterait un travail approfondi. Ce genre de travail, je veux dire l'étude d'un mot dans ses emplois réels, il reste encore tant et tant de vocabulaires des siècles passés qui l'attendent... Sera-t-il plus attrayant pour les chercheurs futurs de travailler sur leur propre actualité ? En tout cas, ce ne sera pas plus facile. La presse et la Toile ouvrent des corpus si étendus, des co-textes et des contextes situationnels si variés, qu'il faudra de bonnes balises. En lexicologie, celle de l'usage ordinaire est la première et la meilleure.

9 On en reste à une cognition de « café du commerce » ou de « taverne des grognards ».

10 *Vérité et méthode*. Paris, Le Seuil, 1976, p. 226.

L'angoisse du linguiste quand le vent se lève

Eugène FAUCHER & William DEL MANCINO, ATILF
(UMR 7118 – CNRS/Nancy-Université)

Introduction

La présente contribution ne relève ni de la syntaxe, ni de la sémantique, ni de la cognition, mais de la logistique de ces trois recherches. Si nous avons cru pouvoir la proposer aux initiateurs de cet hommage à Jacques François, c'est parce que celui-ci, en sa qualité de responsable de l'Unité de recherche associée LanDisCo à Nancy, a puissamment contribué à la constitution des corpus bilingues ainsi qu'à leur exploitation et que la linguistique orientée corpus est entrée, sans en être toujours bien consciente, dans la saison des tempêtes.

Dans un contexte de concurrence exacerbée par le démantèlement des protections étatiques et la montée en puissance des économies à faibles coûts salariaux, la maximisation des profits de nos éditeurs ne doit pas être stigmatisée comme symptôme de cupidité, car elle relève d'une simple volonté de survie. Les recettes ne seront jamais assez élevées pour abonder les budgets de recherche et développement nécessaires au maintien d'une position concurrentielle. La générosité dont pouvait encore faire preuve un éditeur au début des années 90 serait perçue aujourd'hui dans la profession comme un signe d'inconscience.

Dans le même temps, l'adaptation des droits nationaux aux cessions de souveraineté au profit de l'Union Européenne ainsi qu'à la montée de l'économie numérique a engendré un désordre juridique générateur d'insécurité.

Nous illustrerons cette insécurité par deux exemples : la citation et la protection des banques de données.

1. La citation : plus qu'une tolérance, moins qu'un droit, une exception

Si la citation était une tolérance, nous ne pourrions jamais citer sans demander l'autorisation de l'ayant-droit. Si la citation était un droit, le linguiste et notamment le lexicographe, serait le dernier représentant d'une espèce en voie de disparition : le scripteur protégé. Or le Code de la Propriété Intellectuelle donne à la citation le statut d'une exception au droit exclusif de l'auteur sur le contrôle des utilisations des œuvres de son esprit. Et cette exception est sévèrement encadrée. Elle l'est, et ce n'est pas nouveau, par l'impératif de brièveté, et seul le juge est habilité à dire si les citations dont il est saisi sont conformes à ce critère. Rien ne l'empêche de prendre en compte non seulement le rapport quantitatif à l'œuvre citée, mais aussi à l'œuvre citante. Et rien ne l'empêche non plus de considérer que par-delà l'auteur, décédé ou déchu de son droit patrimonial par la règle des soixante-dix ans, l'instance apte à contrôler l'usage fait de l'œuvre est le titulaire des droits, c'est-à-dire l'éditeur. Qu'on veuille bien intérioriser le fait que, par exemple, aucun texte de Blaise Pascal n'est libre de droits.¹ On peut imaginer un dictionnaire où nulle citation ne dérogerait à l'impératif de brièveté, mais où le volume cumulé des citations extraites des œuvres de différents auteurs commercialisées par le même éditeur représenterait la moitié du volume de l'œuvre citante. Que répondrait le juge à l'éditeur qui assignerait l'auteur d'un tel dictionnaire pour non-respect de l'impératif de brièveté ? On peut même imaginer qu'un éditeur allemand en position dominante, conscient que le Code de la propriété intellectuelle encadre plus sévèrement la citation que le *Urhebergesetz* allemand (qui admet en son §51 l'exception de

1 Le site de l'Académie de Besançon l'ignore (<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article1078> jeudi 9 octobre 2008) : « La citation ou l'utilisation est libre pour des produits tombés dans le domaine public (par accord de l'auteur ou créateur, ou 70 ans après la mort de l'auteur) ». Et de même le site du Centre National de documentation pédagogique (février 2008 <http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=537>) : « Quelques rares œuvres libres de droit. Leur reproduction et/ou leur représentation sont gratuites ou libres : la citation est toujours possible ! [...] C'est le cas également des œuvres du domaine public (règle des 70 ans) pour : – les livres dont l'auteur ou le coauteur est décédé depuis 70 ans ».

la longue citation) assigne pour ce motif devant la justice française l'auteur d'un dictionnaire bilingue allemand/français publié en France, lors même que toutes les citations allemandes auraient été traduites en français par l'auteur lui-même.

Il y a plus grave. A la suite de la Directive européenne 2001/20 transposée en droit français en août 2006 par la loi dite DADVSI, la citation, comme toutes les exceptions qualitatives, ne doit pas causer un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de l'auteur. Imaginons un dictionnaire bilingue des proverbes ou des expressions idiomatiques, deux types d'expressions qui ont en commun leur extrême sensibilité au contexte, c'est-à-dire leur adaptabilité à des contextes dont la diversité ne saurait être pronostiquée par aucun descripteur sémantique. La crédibilité des équivalents proposés repose sur l'authenticité, le nombre et la longueur des exemples retenus. Or face à un tel produit, les associations qui défendent les intérêts moraux des traducteurs pourraient faire valoir que l'œuvre de leurs mandants a été dénaturée dans des proportions qui portent atteinte au prestige de l'activité traduisante en général. En effet, l'objet de cette activité n'est ni une phrase, ni un paragraphe, ni un chapitre, mais une œuvre, donc une totalité organique. Un dictionnaire qui met en regard des blocs de 10 lignes en langue source et des blocs de 10 lignes en langue cible focalise le regard du lecteur sur des divergences formelles (voire des contresens !) qui n'ont aucun impact sur le succès de l'opération traduisante, lequel ne peut être mesuré que par le lecteur parvenu à la dernière ligne de l'œuvre traduite. Si le juge est saisi, il devra se demander si le préjudice porté en l'espèce au principe même de la traduction est justifié par la considération d'un intérêt supérieur, à savoir les besoins de la communication interlinguistique. Il incombera alors à l'avocat du lexicographe de montrer les dommages provoqués par l'utilisation inappropriée d'un proverbe ou d'une expression idiomatique. Nul ne peut prédire dans quel sens le juge arbitrera.

2. Banques de données

L'article L 342-2 du Code de la propriété intellectuelle reconnaît au producteur d'une base de données le droit d'interdire « l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de la base lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale de la base de données. »

L'organisation allemande *Zenodot* a mis en ligne (www.zeno.org) un corpus considérable de textes libres de droits (*gemeinfrei*) ; on y trouve aussi bien des œuvres de la littérature allemande que des œuvres étrangères traduites en allemand, Jules Verne aussi bien que Lewis Carroll. Imaginons maintenant un didacticien français qui souhaite mettre à la disposition des médiateurs interculturels soit en ligne soit sur support amovible un corpus de bitemptes assorti d'un moteur de recherche permettant d'assigner à telle phrase du texte T dans la langue A la phrase de même contenu dans la langue B et de mettre en regard toutes les phrases contenant une occurrence de l'expression $xy\tilde{x}$ du texte T dans la langue A et les phrases de même contenu dans la langue B. Un des bitemptes pourrait se composer de la version originale de *Alice's Adventures in Wonderland* et de la traduction allemande de 1869, téléchargée à partir du site de *Zenodot*. Qui d'autre que le juge pourra dire avec autorité que la réutilisation répétée et systématique de cette partie non substantielle de la base *zeno.org* excède les conditions d'utilisation normale de cette base ? Un indice, ténu il est vrai, qui pourrait inciter le juge à conclure à une utilisation abusive, est le fait qu'on ne peut pas télécharger *Alice im Wunderland* en bloc : il y faut 13 opérations successives à raison d'une par chapitre. – Certes l'éditeur *Zenodot* n'interdit que l'intégration de la totalité de sa base dans une base tierce, parce qu'il évolue dans un environnement juridique allemand, qui tient davantage compte des droits inscrits dans la Loi fondamentale (en l'espèce le droit à l'accès à l'information) mais rien ne l'empêche de saisir un juge français, chargé d'appliquer un droit plus favorable au porteur des droits.

3. Expédients

« Il est alors possible que cette insécurité ait pour lui [l'utilisateur] un effet dissuasif : le danger de se retrouver contrefacteur pourra le décourager de procéder à une utilisation exemptée et au contraire l'encourager – dans le doute – à solliciter systématiquement l'autorisation du titulaire de droit » (Geiger, 2005). Cette sollicitation le met en position de faiblesse vis-à-vis de l'éditeur et lui fait perdre le bénéfice de l'usage courant consistant à calculer la rémunération du titulaire des droits proportionnellement aux recettes encaissées par le demandeur. Une telle clé de calcul est en effet sans intérêt pour l'éditeur, vu la modicité des recettes générées par la lexicographie bilingue à prétention scientifique. Le demandeur sera donc placé devant l'alternative inconfortable : accepter le principe d'une rémunération de l'éditeur au forfait (largement supérieure aux recettes attendues) ou renoncer purement et simplement à son projet. Il vaudrait mieux, dans l'intérêt de l'avancement des sciences, qu'il accepte le risque de se voir assigné, dans l'espoir que le juge arbitrera dans le sens de la collectivité plutôt que dans celui de l'éditeur, créant ainsi une jurisprudence favorable à toute la communauté scientifique.

Le lexicographe fonctionnaire d'un établissement public à caractère scientifique et culturel pourrait être tenté de chercher une protection auprès de son autorité de tutelle, puisqu'en rédigeant son dictionnaire, il remplit une fonction de service public pour laquelle il est rémunéré. Mal lui en prendrait, car cette protection devrait être sollicitée *a priori*, et le service juridique de l'établissement, rétribué par celui-ci pour qu'il le mette à l'abri de toute procédure, empêchera son fonctionnaire de prendre le moindre risque et l'acculera à l'abandon ou à l'étiollement de son projet.

Si on ne veut pas demander au lexicographe de briguer la palme du martyre, ou si on craint que le juge ne tranche en faveur de l'éditeur, il faut engager un travail de lobbying auprès du législateur pour qu'il reconsidère la loi DADVSI dans un sens plus favorable à la collectivité. Car, comme l'écrit M. Battisti (2007) : « La loi française représente ainsi l'une des transpositions les plus répressives en Europe, les changements qu'elle a apportés à la directive sont modestes et l'adaptation à la société de l'information en deçà de ce que l'on pouvait attendre. »

4. Un paradoxe flagrant

Ainsi, le cadre juridique actuel génère un paradoxe flagrant au sein de notre société ou économie dites de l'information. A l'heure où les technologies offrent des moyens sans précédent permettant de faire progresser et de partager la connaissance sur la langue française, les barrières législatives sont telles qu'il est difficile pour la communauté scientifique de pouvoir réunir et exploiter, bien évidemment à des fins non commerciales, des matériaux indispensables à ses travaux de recherche, en particulier des corpus.

Il est vrai qu'avec la révolution de l'internet, l'appétit de Google pour le patrimoine littéraire et les numérisations sauvages d'œuvres ont engendré un climat d'extrême méfiance et une vive réaction de défense de la part des éditeurs. Cela est légitime et se comprend aisément lorsqu'on sait par exemple que ces derniers doivent apporter à Google la preuve qu'ils sont détenteurs des droits lorsqu'ils contestent la représentation, par le géant américain, d'une œuvre figurant à leur catalogue. Ce contexte à fort risque d'amalgame constitue un *a priori* défavorable à toute initiative de numérisation quelle qu'en soit l'origine, fût-elle entreprise par un établissement de recherche, une université ou un de leurs laboratoires.

Certes la citation est tolérée mais sa représentation sous forme électronique au sein d'une base de données textuelles résulte de la numérisation d'une œuvre, laquelle opération rappelle le Syndicat national de l'édition, est constitutive du délit de contrefaçon. Ce n'est donc pas ici la citation qui est mise en cause mais bien l'action de numérisation. Sauf à trouver un accord spécifique pour le monde scientifique, c'est donc l'existence même des bases de données textuelles à des fins de recherche qui peut être remise en cause.

5. L'exemple de la base Frantext

La base Frantext réalisée par le laboratoire ATILF (CNRS/Nancy-Université) se trouve évidemment concernée au premier chef par ces turpitudes juridiques. Entreprise commencée il y a une trentaine d'années dans

un contexte indéniablement plus ouvert et dans le cadre d'un accord avec la Société civile des éditeurs de langue française, elle est constituée aujourd'hui de près de 4000 œuvres.

Frantext a glané au fil du temps une réputation solide auprès de la communauté scientifique nationale et internationale qui la consulte assidûment. Le moteur de recherche élaboré également à l'ATILF offre de multiples fonctionnalités comme par exemple des recherches d'occurrence ou des calculs de fréquence. La base est exclusivement réservée aux chercheurs, enseignants-chercheurs et étudiants ; la connexion qui se fait par reconnaissance de numéro de machine permet la consultation d'extraits limités à 700 signes sans possibilité d'accéder à l'intégralité de l'œuvre.

Frantext est donc un ensemble indissociable constitué d'un corpus littéraire dont l'accès est limité et contrôlé, et d'un moteur de recherche qui en permet une exploration fonctionnelle et méthodique. Comment pourrait-on imaginer aujourd'hui la linguistique privée de l'informatique ? Une recherche orpheline d'outils performants qui se ferait uniquement à partir d'œuvres papier au moyen de surligneurs et d'un crayon pour reporter le comptage manuel des résultats est bien entendu inconcevable de nos jours. Cette réflexion incite naturellement à rechercher une solution raisonnée conciliant intérêts des éditeurs et des auteurs, et enjeux scientifiques quoique les garanties sérieuses offertes par Frantext soient déjà orientées dans ce sens.

6. Un accord-cadre inadapté à la situation

Un accord-cadre en faveur de l'ATILF résultant de négociations entre le Syndicat national de l'édition et le CNRS a logiquement vu le jour en 2009. Construit sur le principe de collaboration entre l'instance représentant les éditeurs et l'établissement de recherche, il reprend les principales règles ci-dessus évoquées d'accès à Frantext et a pour objet de fixer les conditions précises de la numérisation d'œuvres, de la représentation ainsi que du téléchargement d'extraits à des fins exclusives de consultation. Cette solution satisfait a priori le monde de l'édition et la communauté scientifique qui a

un besoin constant de sérénité, entendons par là : avoir à sa disposition un corpus fiable et stable, condition essentielle pour mener à bien ses travaux.

Sauf que dans la pratique, la mise en œuvre de cet accord à négocier individuellement avec chaque éditeur, s'avère difficile et insatisfaisante. Deux écueils majeurs se font jour effectivement : d'une part la durée de la convention, soit une période de deux, voire trois ans seulement renouvelable par voie d'avenant, et d'autre part un délai de signature trop long soumis à la réponse des auteurs ou de leurs ayants droit, dont certains expriment d'ailleurs un refus. Ce qui va conduire à renouveler certaines conventions alors que d'autres ne sont pas encore signées ou à amputer la base Frantext d'œuvres pour lesquelles l'accord n'a pas été obtenu de la part des auteurs ou de leurs ayants droit. On mesure d'autant plus la difficulté lorsqu'il est besoin d'avoir une vision à terme sur des ressources textuelles utilisées dans le cadre d'un projet européen ou de l'Agence nationale de la recherche. La sérénité indispensable est donc sérieusement compromise. L'accord-cadre, dont les intentions originelles sont pourtant indéniablement constructives, s'avère cependant dans les faits inadapté à la situation.

7. Des enjeux scientifiques, économiques et culturels

Sur le plan scientifique, les enjeux concernent également, au-delà des aspects linguistiques, le champ de l'évolution des outils informatiques pour l'analyse de corpus. Il s'agit donc plus globalement de l'accès intelligent à des masses de données textuelles. Cette question de leur analyse et de leur traitement informatique, à laquelle s'intéresse la communauté scientifique, a de même une importance significative dans le cadre de notre société de l'information. En effet, les potentialités de transfert vers le monde socio-économique de résultats issus de travaux associant la linguistique et l'informatique sont bien réelles.

En outre, bien qu'il ne s'agisse pas de la mission première d'un laboratoire de recherche comme l'ATILF, la diffusion d'une base de données telle que Frantext contribue à la connaissance de la langue française et de ses auteurs dans le monde. Cette contribution ne nourrit-elle pas par effet in-

duit des demandes sur des œuvres de langue française et par là, n'entretient-elle pas l'intérêt pour la culture qui leur est attachée ?

Compte-tenu des enjeux ci-dessus évoqués et dans le contexte de la mondialisation de la recherche, la réponse à une situation devenue quasi intenable est éminemment stratégique et urgente. Il est donc fortement souhaitable qu'une nouvelle concertation tripartite réunisse les mondes de l'édition, de la recherche et les pouvoirs publics autour de ces enjeux scientifiques, économiques et culturels qui à l'évidence sont à partager. L'objectif est d'aboutir à une reconnaissance spécifique des bases de données textuelles à usage de recherche soit en les intégrant au sein de l'exception pour l'éducation et l'enseignement prévue par la loi DADVSI d'août 2006, soit en faisant évoluer la législation.

Bibliographie

- Battisti, M. (2007) : « La loi DADVSI...et après ? ». In *ADBS | Documentaliste-Sciences de l'information* 2007/2 consulté sur le site : www.adbs.fr/la-loi-dadvs-i-et-apres--20694.htm?RH.
- Geiger, C. (2005) : « Le rôle du test des trois étapes dans l'adaptation du droit d'auteur à la société de l'information ». In *e.Bulletin du droit d'auteur* janvier-mars 2007, consulté sur le site : <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001578/157848f.pdf>.

Notice sur la facettisation

Dirk GEERAERTS

Dans les discussions récentes sur la métonymie, des exemples comme (1) et (2) ont été invoqués pour établir une distinction entre la facettisation et la métonymie propre.

- (1) Les maillots rouges ont gagné le match.
- (2) Ce livre est tout à fait génial.

Dans l'exemple (1), un maillot sert à identifier les joueurs qui portent ce vêtement typique. Dans (2), on sent une différence entre le contenu du livre et le livre en tant qu'objet physique. La relation entre source et cible est différente dans ces deux cas. Tandis que la présence d'un contenu intellectuel (la cible) est un aspect inhérent au livre (la source de la dénomination), les joueurs (la cible) ne constituent pas un aspect inhérent aux maillots (la source de la dénomination). La reconnaissance de cette différence a mené à un traitement assez divergent des deux cas dans la littérature contemporaine sur la métonymie. Tandis que (1) est un exemple traditionnel de métonymie, la classification de (2) est moins bien établie. Ruiz de Mendoza (2000) considère (2) comme un exemple de métonymie, Croft (2002) soutient qu'il ne s'agit pas de métonymie et Paradis (2004), en suivant Cruse (1995), introduit la notion de « facettisation » pour caractériser (2). Dans cette notice, qui se base sur Geeraerts & Peirsman (2010), c'est cette dernière approche qui nous importe : nous nous demandons si la distinction entre métonymie et facettisation est aussi nette que le prétend Paradis.

Remarquons d'abord que les positions de Ruiz de Mendoza et de Croft se situent dans une conception de la métonymie dans laquelle la notion de « domaine » est à la base de la distinction entre métaphore et métonymie. Dans cette approche, la « matrice de domaines » est l'ensemble des domaines sémantiques auxquels un concept peut être rattaché. Le concept « livre », par exemple, est caractérisé aussi bien dans le domaine physique que dans un domaine plus abstrait, par exemple celui des contenus narratifs, argumentatifs, scientifiques, etc. Or, tandis que la métaphore est un

changement sémantique qui mène en dehors de la matrice de domaines d'un concept, la métonymie est analysée comme un glissement sémantique dans la « matrice de domaines » même d'un concept, plus spécifiquement, comme un glissement d'un domaine primaire vers un domaine secondaire. La différence de position entre Ruiz de Mendoza et Croft porte alors sur la question de savoir si le domaine des contenus de « livre » est secondaire ou primaire dans la matrice de domaines de « livre ». Puisque nous estimons que la notion de domaine n'est pas un point de départ optimal pour une analyse de la métonymie (Peirsman & Geeraerts, 2006), nous ferons abstraction de la discussion entre Ruiz de Mendoza et Croft. En effet, la divergence de vue sur le statut primaire ou secondaire du domaine des contenus est une illustration de l'imprécision de la notion de « domaine » – imprécision qui constitue justement un élément important des réserves que nous avons formulées par rapport à la théorie des domaines.

Pour parvenir à une évaluation de la thèse de la facettisation, nous prendrons trois perspectives : une perspective pragmatique (les fonctions communicatives de la métonymie et de la facettisation sont-elles distinctes ?), une perspective syntaxique (les exemples de métonymie et de facettisation se comportent-ils différemment par rapport au zeugma syntaxique ?) et une perspective sémantique (la relation entre source et cible est-elle différente dans les cas de métonymie et de facettisation ?).

1 Sur le plan pragmatique, la fonction communicative de la métonymie semble bien être la même que celle de la facettisation : dans les deux cas, le glissement sémantique permet d'identifier la référence cible en partant d'un concept source qui est contextuellement bien accessible et dont le lien avec la cible est contextuellement assez fort pour effectuer la transition cognitive vers la cible. Ainsi, les maillots servent de point de repère pour les joueurs et à effectuer une identification distinctive des équipes, ce qui est évidemment la fonction conventionnelle des maillots. De la même façon, une référence au livre en tant que tel est suffisante et efficace pour diriger l'attention vers le contenu du livre.

Dans la littérature contemporaine sur la métonymie, Nunberg (1978) a été le premier à attirer l'attention sur cette fonction pragmatique (ou mieux : pragmatico-cognitive) de la métonymie. Dans le domaine de la linguistique cognitive, Kövecses & Radden (1998) offrent une analyse détaillée

de la question de savoir pourquoi certains types de concept prennent le rôle de source plus facilement que d'autres.

Soulignons par ailleurs que la fonction pragmatico-cognitive de la métonymie s'ajoute aux réserves déjà formulées en rapport avec la théorie des domaines. La caractérisation d'un concept dans une matrice de domaines se présente comme un phénomène stable : bien qu'il y ait une focalisation contextuelle d'un domaine spécifique dans la matrice, cette dernière en tant que telle est inhérente au concept. S'il y a focalisation, la matrice doit exister préalablement à cet acte de sélection. Par contre, la contextualité de la métonymie semble impliquer que le lien entre source et cible ne doit pas nécessairement exister auparavant. Dans l'exemple d'une représentation iconique introduit par Nunberg (1978) et maintes fois repris par d'autres auteurs, l'expression *ham sandwich* identifie un certain client d'un restaurant donné : dans *the ham sandwich asks for his check*, l'expression *ham sandwich* sert de référence au client qui avait commandé le sandwich au jambon. Mais en dehors de ce contexte temporaire et accidentel, il n'existe pas de lien stable entre la personne et le sandwich – ni, sur un plan plus abstrait, entre la notion de « sandwich au jambon » et celle de « personne qui commande un sandwich au jambon ».

2 Sur le plan syntaxique, il est souvent remarqué que (1) et (2) se comportent différemment par rapport à la possibilité d'une construction zeugmatique. Une comparaison entre (3) et (4) semble montrer qu'une construction zeugmatique est impossible dans les cas de facettisation. Voici, selon Paradis (2004), une différence essentielle entre les deux classes de métonymisation : pour les facettes, elle suggère que «[o]n the one hand, their various readings can be separately focalized, but, on the other, the readings are not antagonistic» (Paradis, 2004 : 258). C'est justement cette absence d'antagonisme qui permet une construction zeugmatique ; cf. :

- (3) *Les maillots rouges ont gagné le match et devaient être lavés.
- (4) Ce livre est aussi génial qu'il n'est mince.

Mais cette analyse ne suffit pas. Prenons l'exemple de *département*, mentionné par Paradis comme l'exemple typique de la deuxième sous-classe de facettisation, la première étant illustrée par *livre*. (La différence entre les deux classes dépend du nombre de facettes : dans l'exemple *livre*, il n'y a que deux facettes – objet, contenu – tandis que, dans *département*, il en existe trois – institution,

bâtiment, ensemble de personnes). Etant donné l'absence d'incomparabilité (ou d'antagonisme) entre les facettes de *département*, le zeugma devrait être permis. Mais les exemples (5) et (7) démontrent que ce n'est pas le cas :

- (5) La linguistique, c'est le département le plus grand et le plus sympa de la faculté.
- (6) [?]Le département a été aboli et puis démoli.
- (7) ^{*}Le département était en panique après avoir été mis en flamme.

Dans (5), la facette « ensemble de personnes » est mise en rapport avec la facette « institution, organisation ». Dans (6), « institution » et « bâtiment » apparaissent ensemble, et (7) montre une combinaison de « bâtiment » et « ensemble de personnes ». Il devient donc clair que les trois combinaisons possibles des trois facettes ne sont pas toutes permises : la possibilité d'une construction zeugmatique ne suffit pas pour faire une distinction entre métonymie et facettisation.

En outre, les constructions zeugmatiques ne sont pas nécessairement bloquées dans les métonymies incontestées, comme le démontre l'exemple suivant :

- (8) Please fill up and park the car.

Le glissement sémantique entre le contenant et le contenu, dans les deux directions, constitue un type traditionnel de la métonymie, voire même le cas prototypique de la métonymie. Or, dans (8), c'est le réservoir d'essence et non la voiture entière qui est rempli, mais c'est bien la voiture en tant que telle qui doit être garée. Une jonction entre un emploi métonymique (où *voiture* sert de source pour la cible « réservoir d'essence ») et une interprétation littérale n'est donc pas toujours exclue. De nouveau, il nous faut conclure que le critère syntagmatique ne suffit pas pour faire la distinction entre facettisation et métonymie.

3 Un point de vue sémantique pourrait prendre un point de départ dans l'inséparabilité référentielle des facettes : le livre en tant qu'objet et le livre en tant que contenu sont inséparables, tandis que les maillots et les joueurs sont bel et bien indépendants les uns des autres. Mais la distinction ne pourrait être soutenue. L'introduction récente de l'*ebook* montre d'une façon très simple que le contenu intellectuel et le médium matériel ne sont pas

condamnés à coexister : l'*ebook* est incontestablement un livre, mais c'est évidemment un livre virtuel qui s'est séparé du livre-objet.

Si l'inséparabilité référentielle ne saurait établir la distinction entre facettes et métonymies, une approche sémantique plus raffinée serait alors de voir l'inséparabilité des facettes non pas comme un phénomène référentiel mais comme un phénomène contextuel. Considérons ces trois exemples :

- (9) *Je vois la trompette*, c'est à dire un instrument de musique en tant qu'objet matériel.
- (10) *J'aime bien la trompette*, c'est à dire le son d'un instrument dans une situation où je le vois et l'entends en même temps.
- (11) *La trompette est trop prononcée*, c'est à dire le son enregistré d'un instrument que l'on ne voit pas en tant que tel (et qui n'est peut-être même pas une trompette réelle, si le son est reproduit par synthèse électronique).

Dans (10), les deux facettes – l'instrument et le son produit – sont présentes en même temps. On pourrait alors maintenir que le glissement de la source (l'instrument) à la cible (le son) est un effet pragmatique : la présence contextuelle de la source permet une inférence pragmatique menant à la cible. Dans (11), par contre, le glissement doit être classifié comme sémantique, puisque la source n'est pas contextuellement présente pour servir comme point de départ pour une inférence pragmatique. Schématiquement, la terminologie suivante s'impose :

- (9) sens littéral (dans l'exemple, l'objet sans focalisation du son).
- (10) facettisation (dans l'exemple, l'objet et le son produit comme ensemble inséparable).
- (11) métonymie (dans l'exemple, le son sans que l'instrument soit présent ou focalisé).

Mais une telle démarche change radicalement la relation entre facettisation et métonymie. Contrairement à la position de Paradis (2004), il ne s'agit plus alors de deux classes de phénomènes séparées, mais la facettisation constituerait une étape intermédiaire entre l'emploi littéral et le sens métonymique conventionnalisé et décontextualisé. L'importance de cette étape intermédiaire, inférentielle, pragmatique est largement reconnue en sémantique diachronique : elle se trouve à la base de l'*Invited Inferencing Theory of Semantic Change* de Traugott (Traugott & Dasher, 2005 ; cf. Geeraerts, 1997 : 83). Mais est-ce que cette reconnaissance nécessite un changement de terminologie ? Certes, il est possible de réserver la notion de « facettisation » pour la cooccurrence de l'inférence pragmatique en tant que processus psy-

chologique et la métonymie en tant que type d'association conceptuelle. Mais ce n'est pas ce qu'entendait Paradis et l'avantage terminologique est minimal. En effet, étant donné le vocabulaire traditionnel de la sémantique lexicale et celui de la théorie (plus récente mais assez bien établie) de l'*Invited Inferencing Theory of Semantic Change*, nous ne voyons pas quel serait l'avantage d'y ajouter la notion (réinterprétée) de « facettisation ».

Nous concluons donc que la notion de « facettisation » introduite par Paradis (2004), sauf pour une réinterprétation radicale et peu impérative, est encore mal fondée.

Bibliographie

- Croft, W. (2002 [1993]) : « The role of domains in the interpretation of metaphors and metonymies ». In Dirven, R. & Pörrings, R. (éds), *Metaphor and Metonymy in Comparison and Contrast* [Cognitive Linguistics Research, 20]. Mouton de Gruyter, Berlin, 161-205.
- Cruse, D. A. (1995) : « Polysemy and related phenomena from a cognitive linguistic viewpoint ». In Disier, P. St. & Viegas, E. (éds), *Computational Lexical Semantics*. Cambridge University Press, Cambridge, 33-49.
- Geeraerts, D. (1997) : *Diachronic Prototype Semantics*. The Clarendon Press, Oxford.
- Geeraerts, D. & Peirsman, Y. (2010) : « Zones, facets and prototype-based metonymy ». A paraître dans Benzces, R., Barcelona, A. & Ruiz de Mendoza, F. (éds), *What is Metonymy?* Benjamins, Amsterdam.
- Kövecses, Z. & Radden, G. (1998) : « Metonymy: Developing a cognitive linguistic view ». *Cognitive Linguistics*, 9(1), 37-77.
- Nunberg, G. D. (1978) : *The Pragmatics of Reference*. The Indiana University Linguistics Club, Bloomington.
- Panther, K.-U. & Thornburg, L. (2003) : « Introduction: On the nature of conceptual metonymy ». In Panther, K.-U. & Thornburg, L. (éds), *Metonymy and Pragmatic Inferencing*. [Pragmatics & Beyond New Series, 113] John Benjamins, Amsterdam, 1-20.
- Paradis, C. (2004) : « Where does metonymy stop? Senses, facets and active zones ». *Metaphor and Symbol*, 19(4), 245-264.
- Peirsman, Y. & Geeraerts, D. (2006) : « Metonymy as a prototypical category ». *Cognitive Linguistics*, 17(3), 269-316.
- Ruiz de Mendoza, Francisco (2000) : « The role of mappings and domains in understanding metonymy ». In Barcelona, A. (éd.), *Metaphor and Metonymy at the Crossroads. A Cognitive Perspective*. [Topics in English Linguistics, 30] Mouton de Gruyter, Berlin, 109-132.
- Traugott, E. C. & Dasher, R. B. (2005) : *Regularity in Semantic Change*. Cambridge University Press, Cambridge.

Les phases : de l'aspect des procès à la structuration textuelle

Laurent GOSSELIN, Université de Rouen

Véronique LENEVEU, Université de Caen Basse-Normandie,
CRISCO (EA 4255)

Dominique LEGALLOIS, Université de Caen Basse-Normandie,
CRISCO (EA 4255)

Introduction

Selon la tradition grammaticale française, les *procès* (concept proposé par Meillet pour subsumer les états et les événements) correspondent aux signifiés des verbes (Arrivé *et al.*, 1986 : 567). Les études sur les *types de procès*, influencées principalement par Vendler (1967), ont été progressivement amenées à considérer que le verbe seul ne suffisait pas à exprimer un procès, mais qu'il était nécessaire de prendre en compte la prédication tout entière (le verbe et son environnement actanciel ; cf. Gosselin et François 1991). Toutefois, certains verbes, classés par François (2003, chap. IV) parmi les *entrées verbales non prédicatives*, se combinent avec des verbes à l'infinitif pour constituer des *périphrases aspectuelles*, dont l'un des rôles est de désigner les *phases* des procès (ex. : *commencer à Vinf*). On parlera ici de *coverbes de phase*¹. Or, les phases ainsi exprimées ne constituent pas des éléments qui s'ajoutent aux procès. Les coverbes de phase servent à rendre saillantes des phases latentes des procès, ce qui suppose que les procès possèdent une structure phasale intrinsèque.

Nous voudrions montrer (section 1) qu'il existe une structure phasale unique, valable pour tout procès, dont les phases peuvent être sélectionnées par des périphrases aspectuelles mettant en œuvre des opérations sémanti-

1 Le terme de « coverbe », utilisé par Roy (1976) et Wilmet (1997), désigne, selon Kronning (2003 : 232), « tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel - infinitif, participe passé ou participe présent ».

co-cognitives de natures différentes. Nous proposons ensuite de généraliser cette structure phasale, qui se trouve étendue au *procès énonciatif* de constitution d'un jugement à propos d'une situation (section 2). Les phases en sont alors repérées au moyen de locutions adverbiales spécifiques (*à première vue, tout compte fait, au bout du compte, ...*). Nous poursuivons enfin l'extension de cette structure aux schémas narratifs et plus généralement à toute conception des actions et des événements, qu'elle soit ou non verbalisée (section 3).

Il apparaîtra que cette structure phasale possède une propriété singulière, caractéristique des objets fractals : l'autosimilarité. Car toute phase se laisse à son tour décomposer en une structure phasale du même type, et inversement, tout procès peut être intégré à une structure phasale englobante, comme dans le cas du schéma narratif.

1. Structure phasale et périphrases aspectuelles

Tout procès (état ou événement) est virtuellement décomposable en cinq phases² : trois phases (initiale, médiane et finale) constitutives de l'aspect interne, et deux phases périphériques (préparatoire et résultante) correspondant à l'aspect externe (Borillo, 2005 : 67). Cette structure phasale concerne le procès une fois qu'il est catégorisé, et ne doit pas être mise sur le même plan que les figures qui rendent compte de l'opération de catégorisation à partir d'un schéma primitif (pré-conceptuel) comportant des changements et des situations intermédiaires, comme celles qui sont proposées par Moens et Steedman (1988), Kamp et Reyle (1993 : 558 *sqq*), Gosselin (1996 : 50 *sqq*), ou encore Croft (en préparation). Car dans ce cas, la portion du schéma primitif subsumée par la catégorie de procès varie systématiquement en fonction du type de procès (état, activité, accomplissement, achèvement). Ainsi un état transitoire correspond, au plan du schéma primitif, à une absence de changement (il est donc adéquatement représenté

2 Cf. Vet (2002 : 182), Tournadre (2004 : 23).

par un segment de droite, dont les bornes sont exclues³), mais une fois l'état catégorisé au moyen d'un prédicat (ex. *être malade*), il devient virtuellement décomposable en cinq phases selon la structure méréotopologique⁴ générale :

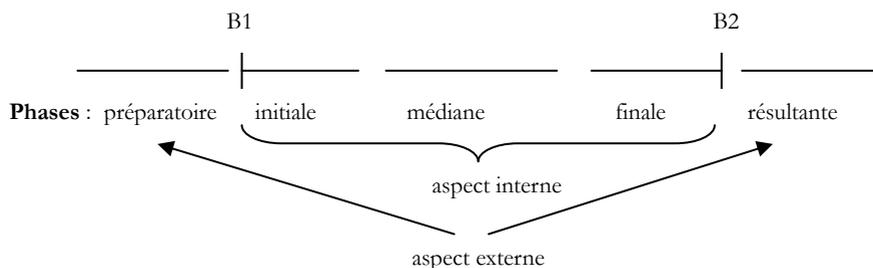


Figure1 : La structure phasale des procès

En effet, on peut en sélectionner différentes phases au moyen, entre autres, de périphrases aspectuelles :

- (1a) Il était sur le point d'être malade (phase préparatoire).
- (1b) Il commençait à être malade (phase initiale).
- (1c) Il venait d'être malade (phase résultante).

Or, dès 1993, J. François a mis en garde contre l'apparente homogénéité de cet ensemble de périphrases aspectuelles :

Les marqueurs de phase se distinguent nettement des marqueurs d'aspect, les premiers mettant en relation le temps d'un procès global et le temps (instant ou court intervalle) de sa phase initiale ou finale, (en dehors de toute prise en compte du temps de référence en cours), les seconds mettant au contraire le temps d'un procès avec le temps de référence en cours.

On peut aujourd'hui étayer et préciser cette distinction. On admet⁵ que la catégorie générale de l'aspect subsume deux opérations distinctes : une opé-

3 Cf. Kamp et Reyle (1993 : 562), Gosselin (1996 : 54), Croft (en prép. § 1.2.2), et déjà Brunot (1922 ; cf. François et Gosselin, 2009 : 233).

4 La méréotopologie traite de la disposition des parties à l'intérieur du tout (cf. Cazatti et Varzi, 1999).

5 Cf. Gosselin (1996, 2005). Ce type de distinction se retrouve dans des cadres divers : Smith (1991), Klein (1994), Demirdache et Uribe-Etxebarria (2002), Caudal et Vetters (2006), Col et Victorri (2007), Battistelli (2009), etc.

ration de catégorisation qui construit des entités dans le temps (« aspect conceptuel ») et une opération de monstration (« visée aspectuelle ») qui rend visible tout ou partie des entités préalablement construites par la catégorisation. On fait alors l'hypothèse que certaines périphrases opèrent la sélection des phases d'un procès au moyen de la catégorisation, c'est-à-dire qu'elles construisent des sous-procès, qui ont valeur d'entités référentielles, alors que les autres marquent la visée aspectuelle, c'est-à-dire qu'elles définissent un intervalle de référence qui délimite une zone de visibilité sur les procès ou sous-procès préalablement construits. On étiquettera les semi-auxiliaires constitutifs des premières « coV-MAP » (coverbes de mouvement⁶, de modalité d'action et de phase), tandis que ceux qui apparaissent dans les secondes sont appelés « aux-VA » (auxiliaires de visée aspectuelle).

Ce dispositif permet d'expliquer assez naturellement tout un ensemble de régularités syntactico-sémantiques convergentes.

a) Les aux-VA peuvent porter sur les coV-MAP, alors que la réciproque est fautive (cf. François, 2003 : 249 ; Laca, 2005). Il est en effet concevable que la monstration porte sur un sous-procès, mais non que la catégorisation puisse affecter la monstration (la catégorisation devant toujours précéder conceptuellement la monstration). Exemples :

- (2a) aux-VA portant sur des coV-MAP :
- | | | |
|-----------------------------|---------------------|------|
| <i>venir de</i> | <i>cesser de</i> | Vinf |
| <i>être sur le point de</i> | <i>finir de</i> | |
| <i>être en train de</i> | <i>commencer à</i> | |
| | <i>s'apprêter à</i> | |
| | <i>partir</i> | |
| | <i>rentrer de</i> | |

6 Pour des arguments en faveur de l'analyse des verbes de mouvement comme semi-auxiliaires, cf. Lamiroy (1983), Gross (1986 : 75 sqq.), Gosselin (2010 : 35-38).

(2b) coV-MAP ne pouvant porter sur des aux-VA⁷ :

*commencer à	être sur le point de	Vinf
*finir de	être en train de	
*cesser de	venir de	
*s'apprêter à		
*partir		
*rentrer de		

b) Seuls les coV-MAP sont récursifs (*cf.* Laca, 2005) dans la mesure où, pour tout coV-MAP, il existe au moins une sous-classe de coV-MAP susceptibles de le prendre dans leur portée, alors qu'un aux-VA ne peut jamais être dans la portée d'un autre. Cela s'explique si l'on admet que l'on peut découper, par catégorisation, un sous-procès à l'intérieur d'un autre sous-procès, alors qu'on ne peut pas même concevoir ce que serait une « visée portant sur une autre visée ». Exemples :

(3a) coV-MAP portant sur des coV-MAP :

cesser de	s'apprêter à	Vinf
commencer à	hésiter à	
continuer de		
s'apprêter à	cesser de	Vinf
hésiter à	commencer à	
	continuer de	
tarder à	rentrer de	Vinf
se hâter de	partir	
	finir de	

7 Remarquons que lorsqu'un coV-MAP porte sur *aller/venir de* Vinf, ces derniers ne peuvent être interprétés que comme coverbes de mouvement (et non comme aux-VA) : « Au moment où Doremus *se disposait à aller remettre* sa missive au courrier [...], Geroul entra dans la pièce » (M. Paillet, *Les noyées du grau de Narbonne*, 10/18 : 13).

- (3b) aux-VA ne pouvant porter sur des aux-VA :
- | | | |
|-------------------------|----------------------|------|
| # ^s venir de | être sur le point de | Vinf |
| | être en train de | |
| *être sur le point de | venir de | Vinf |
| | être en train de | |

c) Seul un sous-procès, par opposition à la visée aspectuelle, a le statut référentiel indispensable pour pouvoir être focalisé par focalisation simple (sans marquage intonatif ou contexte contrastif particulier, cf. Nølke, 2001 : 137). Cela explique que seuls les coV-MAP, à la différence des aux-VA, puissent figurer naturellement en fin d'énoncé, à la suite soit d'une pronominalisation, soit d'une ellipse de l'infinitif (cf. Kronning, 2003 : 237) :

- (4a) coV-MAP focalisés par focalisation simple :
- | | |
|----|---------------|
| Il | commence |
| | continue |
| | finit |
| | cesse |
| | hésite |
| | s'y met |
| | s'y acharne |
| | s'y apprête |
| | s'y précipite |
| | en revient |

8 Ce type de construction est tout de même envisageable (Havu, 2006 en donne un exemple emprunté à Stendhal) à condition que *venir de* soit interprété comme temporel et non comme aspectuel, exactement comme *aller* dans l'ex. : « *Quand il va être sur le point de sortir, tu penseras à lui demander s'il a bien pris toutes ses affaires* », car, dans ce cas, *aller* est auxiliaire de temps et non de visée aspectuelle (cf. Vet, 1993), il sert à localiser le moment de référence dans l'avenir. On opposera cet emploi à celui que l'on observe dans « *Quand il va pleuvoir, il fait un peu plus frais* », où *aller*, auxiliaire de visée aspectuelle prospective, laisse le moment de référence dans le présent, ce qui conduit à un effet de sens itératif dû au fait que *quand* est incompatible avec le présent actuel semelfactif.

- (4b) aux-VA non focalisables par focalisation simple :
- ?*Il (en) est sur le point
 - (en) est en train
 - (en) est en passe
 - #Il y va
 - en vient.⁹

d) Les sous-procès (construits par les coV-MAP), à la différence des visées aspectuelles, ont des modes de déroulement spécifiques, exprimables au moyen de compléments adverbiaux « de manière » (cf. Damourette et Pichon, 1911-1940, V, § 1605 ; et Kronning, 2003 : 241-242) :

- (5a) coV-MAP avec complément adverbial :
- Il commence avec précaution à Vinf
 - continue
 - s'apprête
 - Il rentre précipitamment (de/à) Vinf
 - part
 - s'acharne
- (5b) aux-VA incompatibles avec des compléments adverbiaux :
- *Il est en train avec précaution de Vinf
 - est sur le point
 - #Il vient avec précaution (de) Vinf¹⁰
 - va

On confirme ainsi l'existence de deux classes distinctes de périphrases aspectuelles, qui permettent de sélectionner les phases d'un procès par des voies différentes (catégorisation et construction d'un sous-procès *versus* visée aspectuelle)¹¹ :

aux-VA : *aller, être sur le point/en passe/en voie/en train de, (en) être à, se prendre à, venir de*¹².

coV-MAP : *être prêt à, s'apprêter à, se préparer à, se disposer à, se proposer de, hésiter à, tarder à, partir, s'installer à, aller, s'arrêter à, s'acharner à, s'efforcer de, se dépêcher de, mettre du temps à, être*

- 9 Il ne paraît, en effet, pas envisageable d'énoncer « *il y va/il en vient* » sans que cela implique une forme de déplacement (et donc un fonctionnement de coV-MAP), comme le montre l'impossibilité de reprendre « *il va/vient de pleuv* » par « *il y va/en vient* ».
- 10 Ces derniers exemples seraient acceptables si *aller* et *venir* étaient pris comme coverbes de mouvement.
- 11 Pour des prolongements de cette analyse, cf. Gosselin (2010, 2011 et sous presse).
- 12 Ce n'est là, bien sûr, qu'un des emplois d'*aller* et *venir*.

long à, commencer à, se mettre à, continuer à/de, être occupé à, persévérer à, cesser de, (s')arrêter de, finir de, (re)venir de, rentrer de, (re)descendre de, sortir de, etc.

La récursivité des coV-MAP, qui découle de la possibilité de construire (par catégorisation) un sous-procès à partir d'un autre sous-procès témoigne aussi du fait que la structure phasale (illustrée par la figure 1) vaut aussi bien pour les procès que pour les parties de procès, ainsi que pour les parties de parties, dès lors qu'elles sont catégorisées comme sous-procès. C'est là une propriété d'autosimilarité, caractéristique des objets fractals.

Nous verrons que cette structure phasale va encore pouvoir être généralisée et étendue au niveau énonciatif et à celui de la structuration du texte.

2. Aspect de phase et procès énonciatif

2.1 Au niveau énonciatif, on peut montrer, sur la base d'exemples attestés (*Frantext* 19^{ème}-20^{ème}, *Le Monde* sur cédérom 1999-2001), que certains types de constructions détachées (locutions adverbiales, formes infinitives, gérondives, ...) s'inscrivent dans une structure aspectuelle *de dicto*, et sélectionnent différentes phases d'un procès énonciatif qui consiste à prendre en considération une situation dans son ensemble en vue de constituer un jugement plus ou moins stabilisé.

Ainsi, une locution adverbiale telle que *à première vue*, quand elle joue le rôle d'un marqueur de point de vue¹³ au sens de Nølke (1994)¹⁴, pourra

13 Si on consulte *Frantext intégral*, les premières occurrences de *à première vue* apparaissent au début du 19^{ème}, elles se paraphrasent par *au premier coup d'œil* ou *la première fois que X voit Y*, et sont à même de constituer le focus de la négation ou de l'interrogation, deux caractéristiques du fonctionnement de l'adverbial quand il est modifieur du verbe. Parallèlement, dès le milieu du 19^{ème}, on trouve des exemples où la locution *à première vue* n'est plus régie par le verbe ou par un autre constituant de la phrase, elle s'interprète alors comme marqueur de point de vue et, pour reprendre la paraphrase que propose le *Trésor de la langue française* (1994, tome 16, p. 1373), elle signifie « sans examiner les choses de près, sans réfléchir ».

14 Dans la perspective polyphonique de Nølke (1994), un point de vue comprend un contenu propositionnel et un jugement portant sur ce contenu, jugement lui-même attribué à un « être discursif » distinct du locuteur pris en tant qu'être responsable de

sélectionner **la phase initiale** de ce procès énonciatif, ce qu'attestent les mises en corrélation possibles de *à première vue* avec des expressions, qui apparaissent en position détachée, qui sont parfois combinées à un connecteur oppositif, concessif ou temporel (*mais, cependant, pourtant, puis, ...*), et qui signalent explicitement une évolution dans le temps du jugement du locuteur concernant une situation, telles les formes infinitives *à y regarder de plus près, à bien y regarder, à y regarder mieux, à examiner les choses de plus près, à considérer les choses de plus près, ...* Des exemples :

- (6a) Quel âge peut-il avoir ? **A première vue** une douzaine d'années. **A y regarder mieux**, davantage sûrement – quinze ans peut-être, car il paraissait naturellement fluet. (*Frantext intégral*, M. Tournier, *Les météores*, 1975)
- (6b) Une situation très banale, **à première vue**. Mais assez singulière, **à y regarder de plus près**. (*Le Monde* 11/09/01)
- (6c) **A première vue**, l'itinéraire de Yann Gaillard, inspecteur des finances entré par hasard en politique, écrivain subtil qui a consacré six volumes insolites à l'éloge des « morts illustres », peut apparaître atypique [...].
Mais **à considérer les choses de plus près**, l'ancien énarque passé de l'administration aux cabinets ministériels puis à la banque avant de devenir sénateur en 1994, à l'âge de 58 ans, est assez représentatif d'une génération de hauts fonctionnaires à la personnalité affirmée [...]. (*Le Monde* 5/05/00)

Ces enchaînements discursifs plus ou moins stéréotypés, qui vont parfois au delà du paragraphe (*cf.* dernier exemple), font apparaître la capacité de la locution *à première vue* à initier un cadre (dans les termes de Charolles, 1997) et à appeler un autre cadre dans lequel le jugement va être réévalué. La locution *à première vue* entre en effet à chaque fois dans un contraste binaire et fonctionne en corrélation avec une expression qui introduit un jugement venant disqualifier sur le plan argumentatif le premier point de vue énoncé. La capacité de la locution *à première vue* à annoncer un autre cadre vient de

l'énonciation. Pour des développements plus récents de la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (La ScaPoLine), voir entre autres Nölke, Flottum & Norén (2004).

ce qu'elle signale toujours un point de vue donné comme provisoire¹⁵, et qu'elle appelle une suite, ne serait-ce que virtuelle¹⁶.

Cette relation que nous établissons entre *à première vue*¹⁷ et les éléments mis en caractères gras suppose une ordination et un décalage temporel entre ce que le locuteur, responsable du point de vue, a pu penser et ce qu'il pense ensuite. Le décalage temporel est de nature *de dicto*, la temporalité *de dicto* étant définie ici, au sens de Martin (1987 : 111-117), comme celle de la prise en charge de l'énoncé correspondant à la « fluctuation des univers de croyance ». Dans les exemples (6a, b, c), *à première vue* s'oppose sur le plan de la temporalité *de dicto* à des formes infinitives qui signalent que le procès de prise en considération d'une situation est pris cette fois dans son déroulement.

On peut décrire rapidement ces formes infinitives. Tout d'abord, le verbe dénote une activité intellectuelle demandant un sujet Humain. *Regarder*, mais aussi *examiner*, *consulter*, *considérer*, *explorer*, *approfondir*, ..., qui partagent avec *regarder*¹⁸ leur caractère agentif et intentionnel, fonctionnent dans ces structures détachées cadratives.

- 15 Ce qui induit une forme d'atténuation, de distanciation, d'où la cooccurrence possible et fréquente de la locution avec des verbes modalisateurs comme *sembler* et *paraître* (*à première vue, il semble que...*) ainsi qu'avec le conditionnel hypothétique (*à première vue, on dirait que...*), c'est-à-dire avec des marques qui réduisent la responsabilité énonciative du locuteur, favorisent la mise à distance de l'assertion, et de ce fait l'emploi contrastif de la locution *à première vue* (pour des développements, voir Lenepveu, *à paraître*).
- 16 Cette propriété est elle-même due à la valeur paradigmativante de l'adjectif numéral ordinal *premier* (voir sur la question Schnedecker, 2002).
- 17 Dans la classification de Molinier (2009) des adverbies d'énonciation, *à première vue* se situerait dans la classe des adverbies concernant la source de l'information et s'apparenterait précisément aux adverbies « distanciatifs » (*à ma connaissance, pour autant que je sache, si je ne me trompe, ...*). On note que Molinier (2009) isole cette sous-classe de celle des adverbies « d'emprunt à une source extérieure », *à ce qu'il paraît, d'après N, à ce que j'ai entendu dire, ...* Si nous admettons trois types de source du savoir *perception, inférence* et *ouï-dire* (Chafe, 1986), il apparaît effectivement qu'avec *à première vue*, le jugement peut être fondé sur le témoignage des sens, c'est-à-dire sur la perception, ou bien obtenu par inférence, mais il est exclu qu'il soit fondé sur un savoir emprunté (*cf.* Lenepveu, *à paraître*).
- 18 Certains de ces verbes peuvent être considérés comme des variantes modales de *regarder* et s'opposent au verbe *voir* lequel est neutre par rapport au critère de l'agentivité (*cf.* à ce sujet Willems, 1983 ; Willems & Defrancq, 2000).

Observons encore que lorsque le sujet de ces infinitifs est coréférentiel au sujet de la prédication principale, celui-ci est lui-même sujet d'un verbe décrivant un processus psychique, et marquant un achèvement, tel le verbe *comprendre* ou encore les verbes de perception *découvrir*, *percevoir*, *s'apercevoir*, ..., ce qui est illustré par l'exemple ci-dessous :

- (7) **A première vue**, on croirait qu'il est inhabité, ce pays ; **à mieux regarder**, cependant, on **s'aperçoit** combien son opulent manteau vert est déjà sournoisement travaillé en dessous par le microbe humain [...] (*Frantext* P. Loti, *Un pèlerin d'Angkor*, 1912).

La forme infinitive a ici pour caractéristique de présenter un fonctionnement intra-phrastique puisqu'elle spécifie une circonstance de la prédication principale, tout en étant orientée vers l'extra-phrastique dans la mesure où elle est annoncée par le contexte antérieur. Elle alterne avec un syntagme gérondif, lequel a aussi cette capacité, en position détachée à gauche, de compléter la prédication principale tout en assurant un lien avec le contexte antérieur (Kleiber & Theissen, 2006)¹⁹. Soit pour exemples :

- (8a) En 1994, M. Dominici apprend que ce duo, qu'il qualifie de « faux facturiers professionnels », avait constitué, en mai 1990, en Guadeloupe, la Société caraïbe d'études (SCE). **A première vue**, le résultat n'est pas très spectaculaire : une carte de situation montrant où le Boeing 767 s'est abîmé, le 31 octobre, au large de l'île de Nantucket, dans le Massachusetts, la liste et le texte des comptes-rendus réguliers du président du NTSB, Jim Hall, les communiqués de presse et le plan d'assistance aux familles des victimes.
En approfondissant un peu, de lien en lien, le visiteur **découvre** pourtant quelques documents éclairants. (*Le Monde* 23/11/1999)
- (8b) [...] c'était moins facile qu'il ne l'avait pensé **à première vue**, et, **en y réfléchissant**, le disciple de sir Williams **s'aperçut** qu'il fallait renoncer au projet qu'il avait d'abord conçu de le tuer en duel. (*Frantext intégral*, P.-A. Ponson du Terrail, *Rocamboles*, *Les drames de Paris* : tome 3, 1859)

Lorsque le sujet est distinct du sujet du prédicat principal, formes infinitives et gérondives alternent également, mais pour exprimer une circonstance au

19 Sur le rôle textuel du gérondif, voir Combettes (2003) pour une analyse dans une perspective diachronique, voir également Herslund (2003, 2006), et Kleiber (2008) pour une analyse du gérondif dans la problématique des cadratifs. Nous renvoyons également à l'étude des structures participiales à base de gérondif en prédication seconde de Borillo (2006).

niveau de l'énonciation²⁰. La relation temporelle qu'elles établissent implicitement avec le reste de la phrase est une relation de recouvrement, recouvrement de l'éventualité exprimée dans le prédicat second par rapport à l'éventualité exprimée dans le prédicat principal :

- (9a) **A première vue**, le surnom de « capitale de la mort du Texas » est un peu sévère pour Huntsville, petite ville de 35 000 habitants entre Houston et Dallas [...].
A l'explorer plus avant, la fierté avec laquelle Huntsville arbore son univers pénitentiaire (premier employeur de la ville) et les activités qui en découlent, explique un peu mieux cette image. (*Le Monde* 18/02/00)
- (9b) **A première vue**, la presse semble diversifiée, mais **en la consultant**, elle se distingue par « son uniformité de ton, exposant les actualités nationales de manière constamment positive. » (*Le Monde* 8/4/00)

Dans les deux cas de figure (que le sujet implicite soit coréférentiel ou non avec le sujet du prédicat principal), formes infinitives et gérondives placent la prédication principale dans leur portée et participent à un mouvement dynamique²¹ et progressif²². Elles sélectionnent selon nous **la phase médiane** du procès énonciatif qui consiste à considérer une situation, c'est-à-dire à parcourir un ensemble d'éléments relatifs à une situation²³.

Des locutions comme *au premier abord* et *de prime abord*, très proches sémantiquement de *à première vue*, peuvent être mises en corrélation avec le même type de syntagmes infinitifs et gérondifs, une mise en corrélation qui

20 Pour le gérondif, lorsqu'il intervient au niveau de l'énonciation, voir Halmøy (2003 : chap. VII).

21 Chez Cadiot (1997 : 66-84), la distribution des prépositions *à* et *de* peut être ordonnée par un principe aspectuel. Ainsi oppose-t-il le sens dynamique, actif et prospectif de *réver à* au sens statif de *réver de*. Selon nous, c'est également le sens dynamique de la construction infinitive qui détermine ici le choix de la préposition *à*.

22 Kleiber et Theissen (2006 : 184) donnent des exemples qui montrent que le gérondif détaché peut marquer une partie d'un parcours spatio-temporel annoncé au préalable et signaler une progression à l'intérieur de ce parcours. Soit un de ces exemples (le gras est de nous) : « [...] A plus d'une demi-heure des sablonnières, **en longeant l'étang**, l'orage, la pluie, la grêle nous surprisent. » (Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*, Paris, Fayard, Le Livre de Poche, [1913] 1971, p. 84). Nous voulons montrer qu'au niveau énonciatif, nous retrouvons le même phénomène.

23 Phrases impératives (*regardons-y de plus près*), subordonnées hypothétiques (*si on y regardait de plus près*), ou encore temporelles (*lorsqu'on y regardait de plus près*) peuvent aussi s'inscrire dans ce mouvement dynamique et progressif.

suppose là encore un décalage temporel entre un jugement posé initialement et un autre jugement venant contrarier ce jugement initial. Soit :

- (10a) **Au premier abord**, l'objectif de maintenir l'Europe proche des citoyens semble une évidence. Mais, **à y regarder de plus près**, on perçoit qu'il s'agit de l'un des défis majeurs de la construction européenne. (*Le Monde* 14/10/02)
- (10b) Les créations de Jacomijn Van der Donk n'ont, **au premier abord**, rien à chercher. **A mieux y regarder**, on découvre pourtant des fragments d'images érotiques dans les petits médaillons d'un collier. (*Le Monde* 6/3/99)
- (10c) **De prime abord**, ce document n'est guère embarrassant pour le gouvernement. Ce dernier peut arguer qu'il est conscient des inégalités de la société française et que ses réformes fiscales ont précisé pour but de les résorber. **A lire le rapport de l'Insee**, cependant, on comprend pourtant que ces arguments n'épuisent pas le débat. (*Le Monde* 7/10/99)

2.2 Les trois locutions peuvent aussi être mises en contraste avec des ad-verbales ou locutions adverbales marqueurs de reconsidération au sens de Rossari (1990, 1993) comme *en fin de compte*, *au bout du compte*, *finalement*, ..., lesquels présentent une valeur aspectuelle terminative et signalent la phase finale du procès²⁴ de prise en considération de la situation :

- (11) Ils se ressemblent autant, ou pas plus, qu'ils ne ressemblent à leurs personnages, et que ceux-ci se ressemblent entre eux. C'est-à-dire **de prime abord** pas du tout, **puis finalement** pas mal du tout. (*Le Monde* 1/11/00)

Un procès énonciatif peut encore être envisagé dans son état résultant : des locutions adverbales résultatives, marqueurs également de reconsidération, comme *tout bien considéré* mais aussi *tout compte fait*, *tout bien réfléchi*, *tout bien*

24 Nous avons montré dans Lenepveu (2007) que si *en fin de compte* pouvait exprimer une relation dynamique de parcours et renvoyer à la borne finale de ce parcours, la locution peut signifier aussi tout simplement qu'on « s'oriente » vers cette borne finale. *Finalement* possède également cette propriété, d'où la combinaison possible dans l'exemple ci-dessous de *finalement* avec *en regardant bien*, combinaison (et non mise en contraste) qui souligne le caractère progressif du passage de la phase intermédiaire à la phase finale : « **A première vue**, on peine à distinguer ce qui a changé [...]. **En regardant bien**, on découvre **finalement** que les phares du coupé ont adopté les optiques « duo-elliptiques » inaugurées l'an passé à bord du cabriolet, et que les feux arrière ont été très légèrement redessinés, comme les ailes avant, la grille du radiateur et le bouclier de protection » (*Le Monde* 8/04/02).

*pesé, tout bien pense*²⁵ ou *réflexion faite* permettent de retenir la phase résultante du procès qui consiste à considérer une situation dans son ensemble et qui parvient cette fois-ci à un jugement totalement stabilisé :

- (12a) **De prime abord**, j'approuverais son idée, mais **réflexion faite**, je la trouve actuellement utopique et inutile. (*Le Monde* 12/10/99)
- (12b) [...] **à regarder de plus près les offres**, les consommateurs, qui doivent souvent, en plus des points qu'ils ont accumulés, payer une somme complémentaire pour acquérir leur nouveau téléphone, se sont rendu compte qu'ils pouvaient payer in fine plus cher le même produit qu'un nouveau client. **Tout compte fait**, ils auraient intérêt à résilier leur contrat et à se présenter dans un magasin comme un client à conquérir. (*Le Monde* 9/11/01)

Enfin, on peut illustrer le fonctionnement de la locution *a priori* qui introduit un jugement présenté comme antérieur à toute expérience du locuteur concernant l'état de choses envisagé, et qui sélectionne ainsi la **phase préparatoire** du procès, c'est-à-dire la phase antérieure à la prise en considération elle-même, en s'opposant à la valeur terminative de *au bout du compte* dans l'exemple (13a) et à la valeur résultative de *tout bien considéré* dans l'exemple (13b) :

- (13a) Pour comprendre les raisons de ces conditions dantesques et pourquoi deux corps **a priori** aussi semblables que Vénus et la Terre sont **au bout du compte** si différents, il faut remonter dans l'histoire du système solaire. (*Le Monde* 20/11/01)
- (13b) Le chercheur isolé est devenu minoritaire, la plupart des travaux sont cosignés. **A priori**, cela pourrait poser un problème au jury. Il bénéficie **cependant** avec les travaux multiples qui lui sont remis, d'une vision sur l'auteur qui se retrouve, seul, à l'intersection des différents textes qu'il propose, et donc des différentes préoccupations qu'il manifeste.
Cette difficulté d'appréciation doit être acceptée, car elle tient à la recherche actuelle. Elle manifeste l'intensité des échanges, autrement dit les richesses

25 Rossari (1993) a montré que la valeur résultative des locutions *tout compte fait, tout bien considéré, pesé, pensé, ...*, pouvait s'expliquer par leur structure syntaxique interne et la présence du quantificateur *tout*. Précisément, le procès exprimé par le verbe, borné par le quantificateur *tout*, est perçu comme un accomplissement, et la structure passive de ces locutions, qui suppose la présence d'un sujet responsable de l'opération de réflexion signalée (*compter, considérer, peser, ...*), marque l'état résultant de cet accomplissement. La reconsidération a donc lieu après coup, c'est-à-dire après délibération. Voir aussi à ce sujet Lenepveu (2006, 2008).

d'autant plus créées qu'elles sont partagées. **Tout bien considéré**, elle ne handicape pas vraiment le choix. (*Le Monde* 29/05/01)

Pour exprimer chacune des phases du procès énonciatif, il existe donc une classe d'expressions qui, par le biais de son fonctionnement cadratif, est appelé à jouer un rôle particulier dans l'organisation textuelle, ce que nous résumons au moyen de la *Figure 2* ci-dessous :

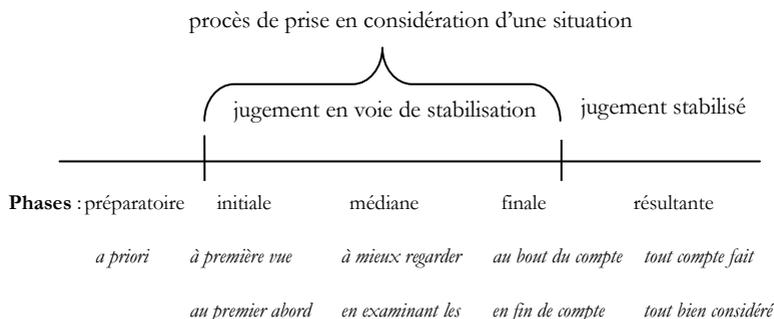


Figure 2 : Les phases du procès énonciatif

3. Le schéma quinaire : de l'expérience pratique à l'expérience textuelle

Si le schéma de la structure de phase des procès est également pertinent, comme le montre la partie II, pour rendre compte des différentes étapes d'une « situation » énonciative, peut-on encore le généraliser à d'autres phénomènes linguistiques ? La réponse est assurément positive, puisque, incontestablement, le schéma possède une allure suffisamment familière pour que le lecteur y reconnaisse – moyennant quelque arrangement – la configuration valant pour la structuration des récits. Ainsi, on peut reproduire le schéma que donnait J. M. Adam de la séquence narrative²⁶ :

26 Schéma qui venait « corriger » celui de Larivaille (1974).

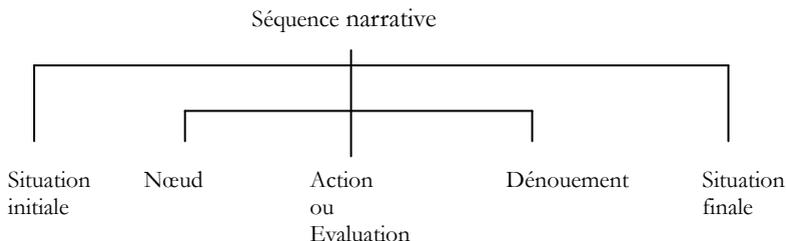


Figure 3 : la séquence narrative selon J. M. Adam (1992)

Le rapport entre le schéma de la structure de phase et celui de la séquence narrative a été discuté en partie par Adam lui-même. Dans une réflexion portant sur la conversion des unités des procès en intrigue, Adam commente la formulation greimassienne des programmes narratifs (PN) : sous l'action (faire transformateur FT) d'un sujet opérateur (Sop), un sujet d'état (S) en disjonction (V) avec un objet de valeur (O) est, à la fin du récit, conjoint (Δ) à l'objet qu'il convoitait. Soit la formule :

$PN = FT(Sop) \rightarrow [S \vee O] > (S \Delta O)$.

Pour Adam, le processus transformationnel comporte plusieurs moments (m) liés aux mouvements constitutifs de l'aspect, moments que l'auteur illustre assez naturellement par des coverbes de phase :

m2 = Début du procès (*commencer à, se mettre à*)

m3 = Pendant le procès (*continuer à*)

m4 = Fin du procès (*finir de*)

A ces moments, s'ajoutent m1 AVANT LE PROCÈS, et m5 APRÈS LE PROCÈS – qui correspondent donc à ce qui a été nommé dans la partie I l'*aspect externe*. Notons que le métalangage peut être trompeur : la notion de 'procès' ici désigne un ensemble de sous-actions (de procès simples), puisqu'il s'agit bien de raisonner au niveau d'un programme, nécessairement complexe, de transformation d'un sujet.

Comme le remarque Adam, cette configuration de « moments » ne suffit pas en elle-même à constituer une séquence narrative ; pour qu'il y ait narration, on le sait, il faut qu'il soit procédé à une conversion de la successivité chronologique, en une successivité d'ordre causal : la mise en intrigue.

Cette conversion correspond au *mythos* aristotélicien, et met en jeu des relations causales entre les macro-propositions narratives – ce que Bronckart (1997) nomme très symptomatiquement des *phases*.

Pourtant, nous concevons encore que le schéma 3, malgré sa formidable diffusion en sémiotique narrative et jusqu'en didactique, reste en deçà de la spécificité narrative, et cela pour deux raisons :

- il rend compte de structures d'expérience qui ne sont pas nécessairement narrativisées, ni même verbalisées ;
- il est insuffisant pour rendre compte de la nature fondamentale des textes narratifs (fictionnels ou non).

Apportons ici quelques précisions : le schéma « narratif », intrinsèquement causal, s'applique en principe à des réalisations textuelles. Pourtant, il est pertinemment transposable aux comportements non verbaux, comme l'action ; par exemple « manquer de cigarettes – aller chez le buraliste – avoir des cigarettes » est un scénario relevant de routines comportementales, qui se donne – remarquons-le – dans une représentation conceptuelle combinant des dimensions spatiales, temporelles et notionnelles. Faisons ici référence à la noématique de Pottier (1992) ; soit

(14) Antoine a agrandi le jardin.

qui exprime un événement conceptualisé par la figure suivante :

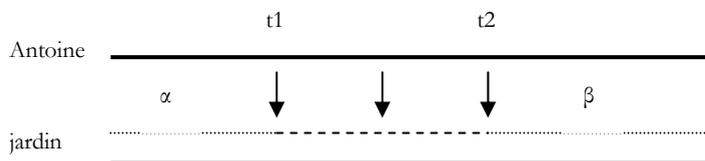


Figure 4 : Représentation noématique d'après Pottier (1992 : 89)

où *Antoine* et *le jardin* sont les dimensions topologiques, l'intervalle *t1* et *t2* la dimension chronologique, et la transformation du jardin (le passage d'un état α à un état β) la dimension notionnelle. La figure 4 est une représentation d'une conceptualisation. Mais certains narratologues ou philosophes défendent l'idée que nos actions sont déjà narrativement structurées (Carr

1991, Scheffel 2009)²⁷ : autrement dit, si la narration peut être conçue comme une représentation d'actions, ces actions – mais en fait, aussi les événements qui nous « arrivent » – possèdent déjà une structure « en récit », et cela indépendamment de leur représentation conceptuelle ou noématique nécessairement *a posteriori*. « Posséder une structure en récit » est ici synonyme « d'être vécu en récit ».

L'auteur qui a peut-être développé cette conception le plus loin est (à notre connaissance) le pédopsychiatre Daniel Stern. Stern (2005) s'est intéressé aux premières expériences du bébé. Ces expériences qui apparaissent dès les premiers jours sont pour lui prénarratives. Un exemple très simple : le bébé ressent une sensation de faim. Dans cette expérience, prénarrative, la faim, d'abord très aiguë, baisse d'intensité au moment où apparaît la mère. Cette baisse est transitoire et la sensation de faim peut s'intensifier à l'approche du nourrissage. Une fois le mamelon dans la bouche, le sentiment de faim s'apaise. On a un schéma, avec un phénomène de tension, de détente – le comblement d'une nécessité, avec des actants narratifs (un agent – le bébé lui-même, un adjuvant – la mère), tout cela dans une certaine expérience de la temporalité rythmée par les différentes phases.

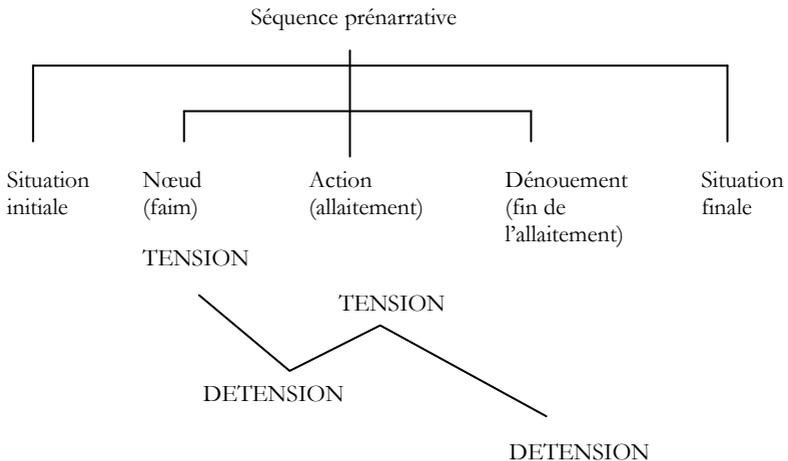


Figure 5 : Représentation de la séquence narrative du nourrissage

27 Présentés dans Revaz (2009).

Par ailleurs, la structure exhibée par la figure 3 peut faire l'objet d'une mise en discours dans des genres non narratifs comme l'essai ou l'article scientifique ; une structure causale comme celle spécifiée par l'enchaînement [problématisation – mise en œuvre d'une solution – résultat], peut être également schématisée, *grosso modo*, par la figure 3 (Hutchins, 1977). Echappe donc à cette figure, pour qu'elle soit qualifiée pleinement de narrative, la fonction véritablement intrigante des récits : autrement dit, la fonction interactionnelle thymique, ou encore la *tension narrative* (Baroni, 2007), objet privilégié de la narratologie post-structurale. Cette tension, construite par le récit, et absente évidemment des genres comme l'article scientifique, s'actualise dans l'expérience vécue et « passionnante » de la lecture. Cette « mimesis III » (Ricoeur, 1983), se nourrit encore, selon nous, de schémas causaux, mais de nature inférentielle : le lecteur « captivité » et intrigué déploie des compétences inférentielles (Eco, 1985 ; Baroni, 2007), le plus souvent abductives (pronostic, anticipation, etc.). Le « scénario » de l'abduction donné par Peirce lui-même répond manifestement, dans une praxis d'interprétation, à un schéma causal de type (problème interprétatif [intrigue] – formulation d'une hypothèse²⁸ – formation d'un modèle d'interprétation [pronostic]) :

Upon finding himself confronted with a phenomenon unlike what he would have expected under the circumstances, he looks over its features and notices some remarkable character or relation among them, which he at once recognizes as being characteristic of some conception with which his mind is already stored, so that a theory is suggested which would explain (that is, render necessary) that which is surprising in the phenomena (Peirce, C.P. 2.776).

Ce schéma est bien sûr éprouvé, évalué au fil de la lecture, mais il est aussi orienté par une stratégie narrative de discordance (par exemple, dans un roman policier, le lecteur est mis sur une fausse piste, ou encore, le narrateur retarde le dénouement et crée ainsi une tension).

Le détour par ces quelques considérations générales sur le travail du lecteur nous permet d'esquisser la complémentarité et l'interaction entre les schémas narratifs et interprétatifs, mais aussi de suggérer un rapport entre schéma interprétatif et phases de procès énonciatif. Ces phases, telles qu'elles ont été discutées dans la partie II, ne sont pas sans relation avec les

28 Assise, évidemment, sur la connaissance de scenarii.

procès inférentiels inhérents à l'interprétation : ainsi, si nous devons verbaliser les processus interprétatifs, il ne fait nul doute que des locutions exophrastiques extrapredicatives, permettant de sélectionner des phases, seraient tout à fait pertinentes : *A première vue* (procès intrigant), *à mieux y regarder* (indices, bases d'une hypothèse), *au bout du compte* (« théorie » interprétative).

Conclusion et perspectives

Nous avons montré dans cet article comment la structure phasale des procès catégorisés et celle des parcours énonciatifs peuvent être étendues jusqu'à constituer une structure expérientielle très générale, transposable dans des domaines différents mais reliés : scénarii comportementaux, structurations conceptuelles d'événements, expériences sensibles et esthétiques, inférences, constructions narratives. Le danger pour la linguistique est bien sûr la grande généralisation du schéma ; mais deux perspectives « raisonnables » peuvent être définies :

Première perspective, la détermination exhaustive des types de « séquences d'enchaînement » (Legallois, 2006), c'est-à-dire des chaînes causales organisatrices d'un texte. Hoey (2000) répertorie outre la séquence (problème – réaction – réponse), les structures (objectif – mise en œuvre – réalisation), (désir – mise en œuvre – satisfaction), (opportunité – action – satisfaction), (connaissance à satisfaire – mise en œuvre – satisfaction), qui toutes, évidemment, possèdent une ressemblance de famille, mais dont on peut apprécier des modes de réalisation spécifiques dans les discours. On doit encore ajouter à cette liste, la séquence dialogale d'Adam (séquences transactionnelles – question, échange enchâssé, réponse – encadrées par des séquences phatiques d'ouverture et de clôture), ainsi que la séquence argumentative :

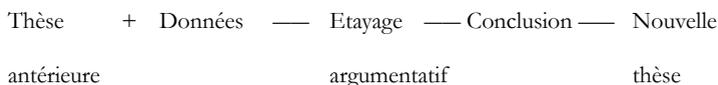


Figure 6 : Séquence argumentative, adaptée d'Adam (2002)

Ces schémas, on l'aura compris, n'ont pas tous le même statut : certains rendent compte de praxis, d'autres d'unités organisationnelles textuelles. Mais sans doute est-il possible de préciser la liste de ces séquences d'enchaînement afin, par exemple, de travailler dans une perspective textuelle, l'expression de chaque phase à la manière des *moves* de Swales (1990, cf. aussi Biber *et al.*, 2007).

A titre d'illustration, on peut donner l'exemple d'une mise en séquence des différentes phases d'une lettre d'un lecteur anonyme adressée à E. Sue²⁹, pendant la publication des *Mystères de Paris*. Cette lettre témoigne des attentes éthiques liées à l'œuvre, qui se traduisent ici par une véritable sollicitation, appuyée par des évaluations, et l'exposition de tensions ; nous soulignons les principales expressions signalant les phases :

29 août 1843

Monsieur,

Au moment où vous terminez votre important ouvrage, en jugeant et plaçant chacun selon ses œuvres, les différents acteurs que vous nous avez montrés,

[PROJET (sollicité)] permettez-moi de vous signaler *Evaluation éthique* l'intérêt moral qu'il y aurait à nous faire entrevoir l'avenir que vous réservez à l'une des figures les plus hideusement vraies, à l'un des caractères les plus soutenus de votre œuvre, au jeune fils de Bras-Rouge. *Evaluation éthique (justification du projet)* Cette perversité précoce est une plaie affreuse de notre civilisation suprême que l'on aimerait à voir indiqué le remède d'un si grand mal. Tortillard parmi les jeunes détenus a devant lui une longue carrière ; *Tension* quelle sera celle que la société lui ouvrira ? Quels moyens aura-t-elle pour détruire les germes si atrocement féconds pour le mal ?]

[MISE EN ŒUVRE (suggérée)] Ne pensez-vous pas, Monsieur, qu'un coup d'œil jeté de votre point de vue sur une institution admirable, et morale entre toutes, sur la colonie de Mettraye [sic] fondée près de Tours par l'honorable M. Demetz]

[RÉSULTAT (attendu)] couronnerait dignement sur ce point votre ouvrage *Evaluation esthétique* si habilement et si consciencieusement exécuté].

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

29 Publiée dans Galvan (1998).

Seconde perspective, de façon complémentaire, le programme consisterait à identifier les différentes marques linguistiques des phases aspectuo-temporelles, énonciatives et causales : les coverbes, dont le recensement paraît déjà bien établi, mais aussi l'ensemble des locutions adverbiales à fonction énonciative (qui pourraient être identifiées en corpus par la technique des n-grams ou des segments répétés), ainsi que les lexèmes impliqués dans les séquences d'enchaînement (Hoey, 1994) : les noms sous-spécifiés, tels que *intérêt*, *raison*, *conséquence*, *problème*, *résultat*, *question*, *danger*, etc. (cf. Legallois, 2008), et les constructions syntaxiques dans lesquelles ils apparaissent (Schmid, 2000).

Cette « grammaire » des phases aspectuelles, énonciatives et causales permettrait alors une modélisation, qui conduirait à son tour à une meilleure appréciation des phénomènes de flexibilité, de récursivité, d'enchevêtrement et de fractalité (méréotopologie) des structures, ainsi qu'à l'analyse plus précise des modalités évaluatives inhérentes à certains schémas (Jordan, 2001).

Bibliographie

- Adam, J. M. (1992) : *Les textes : types et prototypes*, Nathan université, Paris.
- Adam, J. M. (2002) : article « séquence » dans *Dictionnaire d'Analyse du Discours, Sous la direction de P. Charaudeau & D. Maingueneau*. Editions du Seuil, Paris.
- Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion, Paris.
- Baroni R. (2007) : *La tension narrative*. Le Seuil, Paris.
- Battistelli, D. (2009) : *La temporalité linguistique*. Dossier d'HDR, Université Paris X-Nanterre.
- Biber, D., Connor, U. & Upton, Th. A. (2007) : *Discourse on the move : Using corpus analysis to describe discourse structure*. Benjamins, Amsterdam.
- Borillo, A. (2005) : « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français ? ». In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds), *Les périphrases verbales*. Benjamins, Amsterdam, 67-82.
- Borillo, A. (2006) : « Quelques structures participiales de valeur temporelle en prédication seconde ». In Blanvillain, O. & Guimier, C. (éds), *Les formes non finies du verbe. Travaux linguistiques du CERLICO* 19, 1, Presses Universitaires de Rennes, 167-182.
- Bronckart, J.-P. (1997) : *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- Brunot, F. (1922) : *La pensée et la langue*. Masson, Paris.

- Cadiot, P. (1997) : *Les prépositions abstraites en français*. Armand Colin, Paris.
- Carr, D. (1991) : « Discussion. Ricœur on narrative ». In Wood, D. (éd.), *On Paul Ricœur. Narrative and interpretation. Warwick Studies in Philosophy and Literature*. Routledge, London, 160-174.
- Caudal, P. & Vetters, C. (2006) : « Les temps verbaux : des connecteurs temporels qui s'ignorent ? ». *Cahiers Chronos*, 15, 105-137.
- Cazatti, R. & Varzi, A. (1999) : *Parts and Places. The Structure of Spatial Representation*. The MIT Press, Cambridge Mass.
- Chafe, W. (1986) : « Evidentiality in English Conversation and in Academic Writing ». In Chafe, W. & Nichols, J. (éds), *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*. Ablex Publishing Company, Norwood (New Yearsey), 261-272.
- Charolles, M. (1997) : « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces ». *Cahier de Recherche Linguistique*, 6, LANDISCO, URA-CNRS 1035, Université de Nancy 2, 1-73.
- Col, G. & Victorri, B. (2007) : « Comment formaliser en linguistique cognitive ? Opération de fenêtrage et calcul du sens temporel ». In Achard-Bayle, G. & Paveau, M.-A. (éds), *Cognition, discours, contextes*. N° spécial de *Corela* (revue en ligne).
- Combettes, B. (2003) : « L'évolution de la forme en -ant : aspects syntaxiques et textuels ». *Langages*, 149, 6-24.
- Croft, W. (en préparation) : *Verbs : Aspect and Argument Structure*. O.U.P., Oxford (www.unm.edu/~wcroft/WACpubs.html).
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Artrey, Paris.
- Demirdache, H. & Uribe-Etxebarria, M. (2002) : « La grammaire des prédicats spatiotemporels : temps, aspects et adverbes de temps ». In Laca, B. (éd.), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. P.U.V., Saint-Denis, 125-176.
- Eco, U. (1985) : *Lector in fabula ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*. Grasset, Paris.
- François, J. (1993) : « La compréhension de l'articulation chronologique des séquences narratives : un exercice de linguistique cognitive ». *Verbum* 1993/4, 49-70.
- François, J. (2003) : *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Peeters, Louvain.
- François, J. & Gosselin, L. (2009) : « F. Brunot, un aspectologue méconnu ». In Ravelet, C. & Swiggers, P. (éds), *Trois linguistes (trop) oubliés. Antoine Meillet, Sylvain Lévy, Ferdinand Brunot*, Anamnèse 5. L'Harmattan, Paris, 227-245.
- Galvan, J. P. (1998) : *Les Mystères de Paris : Eugène Sue et ses lecteurs*. L'Harmattan (2 volumes), Paris.
- Gosselin, L. (1996) : *Sémantique de la temporalité en français*. Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Gosselin, L. (2005) : *Temporalité et modalité*. Duculot/De Boeck, Bruxelles.
- Gosselin, L. (2010) : « Les relations entre périphrases aspectuelles et conjugaisons en français ». In Flaux, N., Stosic, D. & Vet, C. (éds), *Interpréter les temps verbaux*. Peter Lang, Berne, 33-61.
- Gosselin, L. (2011) : « L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales ». *Journal of French Language Studies*, 21, 3.

- Gosselin, L. (sous presse) : « Entre lexique et grammaire : les périphrases aspectuelles du français ». *Cahiers de Lexicologie*.
- Gosselin, L. & François, J. (1991) : « Les typologies de procès : des verbes aux prédications ». *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, 19-86.
- Gross, M. (1986) : *Grammaire transformationnelle du français 1. Syntaxe du verbe*. Cantilène, Malakoff.
- Halmøy, O. (2003) : *Le gérondif en français*. Ophrys, Paris/Gap.
- Havu, J. (2006) : *La grammaticalisation des périphrases aspectuelles et temporelles*. www.ruc.dk/cuid/publikationer/publikationer/XVI-SRK-Pub/LSC/LSX02-Havu.
- Herslund, M. (2003) : « La temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore ». *Études linguistiques offertes à Stanislas Karolak*. Oficyna Wydawnicza 'Edukacja', Cracovie, 233-242.
- Herslund, M. (2006) : « Le gérondif – une anaphore verbale ». In Kleiber, G., Schnedecker, C., Swiggers, P. & Tamba, I. (éds), *Aux carrefours du sens, Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^{ème} anniversaire*. Peeters, Leuven, 379-390.
- Hoey, M. (1994) : « Signaling in discourse : a functional analysis of a common discourse pattern in written and spoken English ? ». In Coulthard, M. (éd.), *Advances in Written Text Analysis*. Routledge, London/New-York, 26-45.
- Hoey, M. (2000) : *Textual Interaction : An Introduction to Written Discourse Analysis*. Routledge, London.
- Hutchins, J. (1977) : « On the structure of scientific texts ? ». *UEA Papers in linguistics*, 5, 18-39.
- Jordan, M. P. (2001) : « Some discourse patterns and signalling of the assessment-basis relation ». In Scott, M. & Thompson, G. (éds), *Patterns of Text : In Honour of Michael Hoey*. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 159-192.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993) : *From Discourse to Logic. Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*. Kluwer, Dordrecht.
- Kleiber, G. (2008) : « Le gérondif de la phrase au texte ». In Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J., Schnedecker, C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français, Études en hommage à Bernard Combettes*. Peter Lang, Berne, 107-123.
- Kleiber, G. & Theissen, A. (2006) : « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence ». In Calas, F. (éd), *Cohérence et discours*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 173-184.
- Klein, W. (1994) : *Time in Language*. Routledge, London.
- Kronning, H. (2003) : « Auxiliarité, énonciation et rhématique ». *Cahiers Chronos*, 11, 231-249.
- Laca, B. (2005) : « Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes ». In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds), *Les périphrases verbales*. Benjamins, Amsterdam, 47-66.
- Lamiroy, B. (1983) : « Les verbes de mouvement en français et en espagnol ». *Linguisticae Investigationes, Supplementa* 11, Benjamins, Amsterdam.
- Larivaille, P. (1974) : « L'analyse (morpho)logique du récit ». *Poétique*, 19, 368-388.
- Legallois, D. (2006) : « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés ». *Corela*, Numéros spéciaux, Organisation des textes et cohérence des dis-

- cours. Accessible en ligne à l'URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1288> (consulté le 27/04/2010).
- Legallois, D. (2008) : « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés ». *Scolia*, 23, 109-127.
- Lenepveu, V. (2006) : « Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, ...* ». In François, J. & Mejri, S. (éds), *Composition syntaxique et figement lexical*, Bibliothèque de *Syntaxe & Sémantique*, 3^{ème} volume, Presses Universitaires de Caen, 187-202.
- Lenepveu, V. (2007) : « De la quantification à l'argumentation : le substantif *compte* dans les locutions adverbiales ». *Verbum* XXIX, 3-4, Presses Universitaires de Nancy, 305-317.
- Lenepveu, V. (2008) : « *En fin de compte, au bout du compte, tout compte fait* : quand reformuler, c'est reconsidérer ». In Schuwer, M., Le Bot, M.-Cl. & Richard, E. (éds), *La reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives*. Presses Universitaires de Rennes, collection Rivages linguistiques, 113-126.
- Lenepveu, V. (à paraître) : *A première vue*, marqueur d'aspect de dicto.
- Martin, R. (1987) : *Langage et croyance, Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Mardaga, Bruxelles.
- Moens, M. & Steedman, M., (1988) : « Temporal ontology and temporal reference ». *DAI research paper*, Edinburgh.
- Molinier, C. (2009) : « Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? ». *Langue Française*, 161, 9-22.
- Nølke, H. (1983) : « Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse ». *Revue Romane*, numéro spécial 23, Akademisk Forlag, Copenhague.
- Nølke, H. (1994) : *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Peeters, Louvain-Paris.
- Nølke, H. (2001) : *Le regard du locuteur 2*. Kimé, Paris.
- Nølke, H., Flottum, K. & Norén, C. (2004) : *ScaPoLine*. Kimé, Paris.
- Peirce, Ch. S. (1994) : *The collected papers of Charles Sanders Peirce*. Cd Rom, Spell checking, Thesaurus and dictionaries.
- Pottier, B. (1992) : *Théorie et Analyse en linguistique*. Hachette, Paris.
- Revaz, F. (2009) : *Introduction à la narratologie : action et narration*. De Boeck/Duculot, Bruxelles.
- Ricoeur, P. (1983) : *Temps et récits*. Seuil, Paris, 3 volumes.
- Rossari, C. (1990) : « Projet pour une typologie des opérations de reformulation ». *Cahiers de linguistique française*, 11, 345-359.
- Rossari, C. (1993) : « A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique ». *Cahiers de linguistique française*, 14, 150-171.
- Roy, G.-R. (1976) : *Contribution à l'étude du syntagme verbal : étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*. Klincksieck, Paris.
- Scheffel, M. (2009) : « Narrative Constitution ». In Hühn, P., Pier, J., Schmid, W. & Schönert, J., *Handbook of Narratology*. Walter de Gruyter, Berlin/New York.
- Schmid, H. J. (2000) : *English Abstract Nouns as Conceptual Shells. From Corpus to Cognition*. Mouton de Gruyter, Berlin.

- Schneedecker, C. (2002) : « *Premier, principal, primordial* : des adjectifs qui sortent du rang ? ». *Langue française*, 136, 89-103.
- Stern, D. (2005) « L'enveloppe prénarrative : Vers une unité fondamentale d'expérience permettant d'explorer la réalité psychique du bébé ». In Golse, B., Missonnier, S. (éds), *Récit, attachement et psychanalyse. Pour une clinique de la narrativité*. ERES, 13-27.
- Swales, J.-M. (1990) : *Genre Analysis*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Tournadre, N. (2004) : « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM ». *Bulletin de la SLP*, 7-68.
- Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème* (1971-1994). In Imbs, P., Quemada, B. (éds), CNRS INALF, Klincksieck puis Gallimard, Paris.
- Vendler, Z. (1967) : *Linguistics and Philosophy*. Cornell U.P., New York.
- Vet, C. (1993) : « Conditions d'emploi et interprétation des temps futurs du français ». *Verbum* 1993/4, 71-84.
- Vet, C. (2002) : « Les adverbes de temps : décomposition lexicale et 'coercion' ». In Laca, B. (éd.), *Temps et aspect : de la morphologie à l'interprétation*. P.U.V., Saint-Denis, 179-192.
- Willems, D. (1983) : « 'Regarde voir' Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale ». In Roegiest, E. & Tasmowski, L. (éds), *Verbe et phrase dans les langues romanes*. Mélanges offerts à Louis Mourin, *Romanica Gandesia*, XX, Gent, 147-158.
- Willems, D. & Defrancq, B. (2000) : « L'attribut de l'objet et les verbes de perception ». *Langue française*, 127, 6-21.
- Wilmet, M. (1997) : *Grammaire critique du français*. Duculot, Louvain-la-Neuve.

Grammaires de construction et psychomécanique du langage : le cas de la postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire en anglais

Claude GUIMIER, Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO (EA 4255)

Introduction

Les intérêts multiples et variés de Jacques François l'ont amené à se pencher récemment sur les « grammaires de construction¹ ». Derrière cette étiquette se cache un ensemble d'approches élaborées au cours des deux dernières décennies, et qui s'inscrivent plus largement dans le cadre de la / des linguistique(s) dite(s) cognitive(s)². Mon objectif ici, dans une perspective épistémologique, est de porter un regard critique sur ces approches, telles qu'elles sont représentées plus particulièrement par Goldberg (1995, 2006), par le biais d'une confrontation avec un autre cadre théorique qui, à l'instar des grammaires de construction (dorénavant *GrCons*), accorde une importance toute particulière au sens et à la syntaxe, et dont l'un des credos est le caractère indissociable de ces deux composantes linguistiques. Ce cadre est celui de la psychomécanique du langage (dorénavant *PML*) initiée par le linguiste français Gustave Guillaume (1883-1960), et dont les derniers développements, notamment dans le domaine de la syntaxe, seront pris en compte. Il s'agira de voir, au travers du traitement d'un fait de langue particulier, celui de la postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire en anglais moderne, si, au-delà des divergences indéniables, un certain nombre de points de convergence peuvent être établis³.

1 Voir François, 2008.

2 Sur cette diversité, v. François, 2008 ; Croft & Cruse, 2004, 257-290 ; Goldberg, 2006 : 213-226.

3 Cette contribution reprend en partie une communication donnée au colloque AFLiCo3 (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 27-28 mai 2009).

Il convient tout d'abord de donner les raisons pour lesquelles le choix s'est porté sur ces deux approches théoriques. Les GrCons s'inscrivent explicitement dans le cadre de la linguistique cognitive d'origine anglo-saxonne. Comme le rappelle C. Fuchs (2007 : 38), « la perspective cognitive en linguistique conduit [...] à s'interroger sur l'ensemble des connaissances spécifiques que maîtrise l'esprit humain au travers des différents systèmes des langues, et à se demander comment ces connaissances sont organisées pour pouvoir être acquises et mises en œuvre dans l'activité de langage. » La PML n'est pas officiellement reconnue comme une linguistique cognitive. Mais l'objectif que se donne Guillaume, c'est-à-dire la recherche des mécanismes mentaux qui sous-tendent les formes de la langue, autorise à voir dans la PML une forme de linguistique cognitive. M. Valette (2006 : 11) rappelle que pour F. Rastier, Guillaume est « l'aïeul tutélaire de la sémantique cognitive 'à la française' ». C. Fuchs (2007 : 47) quant à elle considère que « si, au plan des grands principes théoriques qui la sous-tendent, la psychomécanique manifeste incontestablement des préoccupations d'ordre cognitif, en revanche il convient de s'interroger sur les conditions auxquelles elle devrait satisfaire pour pouvoir être considérée comme une théorie de linguistique cognitive à part entière. » On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que l'ouvrage d'introduction à la PML récemment publié par le linguiste canadien W. Hirtle soit intitulé *Language in the mind* (2007). Cet arrière-plan cognitiviste propre aux deux cadres retenus justifie à lui seul leur rapprochement. Quelques-uns des grands principes théoriques qui sous-tendent les deux approches vont, dans un premier temps, être rappelés.

1. Rappel de quelques grands principes théoriques

1.1 Les grammaires de construction

– un modèle basé sur l’usage :

Les GrCons proposent un modèle surfaciste basé sur l’hypothèse que la grammaire intériorisée par le locuteur (la connaissance de sa langue) est le résultat d’une opération d’abstraction effectuée à partir des occurrences effectives, particulières, des unités linguistiques. Il s’agit donc d’un modèle empiriste fondé sur l’usage de la langue. Nulle grammaire universelle, génétiquement héritée, comme le postule la grammaire générative ; nulle « mécanique intuitionnelle », basée sur des « inévitables de la pensée commune » à l’origine de la structuration des langues, comme le postule la PML (Guillaume, 2007). Les unités linguistiques, qu’elles soient de type lexical ou grammatical, sont acquises et non innées ; elles émergent progressivement par abstraction à partir des emplois perçus et produits par le locuteur. Le modèle n’est pas basé sur une opposition entre compétence et performance, ou entre langue et discours, la connaissance de la langue et son utilisation ne pouvant être dissociées.

– les « constructions » comme unités linguistiques :

Les unités linguistiques sont des *constructions*, c’est-à-dire des signes, au sens saussurien du terme, des unités symboliques à deux faces, qui unissent, de façon conventionnelle, une forme à un sens. Ces constructions correspondent à un large éventail de formes, des plus simples aux plus complexes, allant des morphèmes liés (*-ing, pre-*) aux structures syntaxiques les plus complexes (constructions passives, constructions ditransitives⁴, etc.) en passant par les unités lexicales, simples (*avocado, and*) ou complexes (*daredevil, shoo-in*), les unités polylexicales figées (*going great guns*) ou semi-figées (*jog someone’s memory*) :

4 Celles-ci sont souvent prises en exemple. Voir, par exemple, Goldberg (1995).

All levels of grammatical analysis involve constructions : learned pairings of form with semantic or discourse function, including morphemes or words, idioms, partially lexically filled and fully general phrasal patterns. (Goldberg, 2006 : 5)

Morpheme	e.g. <i>pre-</i> , <i>-ing</i>
Word	e.g. <i>avocado</i> , <i>anaconda</i> , <i>and</i>
Complex word	e.g. <i>daredevil</i> , <i>shoo-in</i>
Complex word (partially filled)	e.g. [N-s] (for regular plurals)
Idiom (filled)	e.g. <i>going great guns</i> , <i>give the Devil his due</i>
Idiom (partially filled)	e.g. <i>jog <someone's> memory</i> ; <i>send <someone> to the cleaners</i>
Covariational Conditional	The Xer the Yer (e.g. <i>the more you think about it, the less you understand</i>)
Ditransitive (double objet)	Subj V Obj ₁ Obj ₂ (e.g. <i>he gave her a fish taco</i> ; <i>he baked her a muffin</i>)
Passive	Subj Aux V _{Ppp} (P _{by}) (e.g. <i>the armadillo was hit by a car</i>)

Fig. 1 : exemples de constructions (Goldberg, 2006 : 5)

Ces exemples montrent que les constructions se répartissent sur deux axes (Puckica, 2007 : 70-71) : un axe horizontal qui se développe entre des constructions morphologiquement simples (morphèmes ou mots constituant des lexies primaires) et des constructions morphologiquement complexes (mots dérivés, composés, syntagmes, ou même phrases) ; un axe vertical qui se développe entre des constructions pleinement spécifiées (dites substantives – celles que Goldberg qualifie de *filled*) et des constructions non spécifiées, plus ou moins schématiques, partiellement remplies (*jog <someone's> memory*) ou totalement non remplies (NP1 V NP2 NP3). Tout est question de degré, les constructions libres ne constituant qu'un cas limite sur l'axe allant du plus spécifié au plus schématique.

– absence de distinction entre lexicale et syntaxe :

C'est une conséquence de la définition même des constructions. Lexique et syntaxe constituent eux-mêmes les deux pôles d'un continuum. Toutes les unités linguistiques sont des constructions qui forment ainsi un vaste réseau

parfois appelé *construction* (sur le modèle de l'anglais *lexicon*). C'est ce réseau de constructions qui constitue l'intégralité d'une langue donnée :

The network of constructions captures our grammatical knowledge of language *in toto*, i.e. it's constructions all the way down (Goldberg, 2006 : 18).

– les constructions, unités stockées dans la mémoire du locuteur :

Les GrCons refusent toute analyse basée sur les notions de transformation ou de dérivation syntaxique. Autrement dit, le terme *construction* doit être pris dans un sens purement statique ; les constructions sont des unités stockées telles quelles dans la mémoire du locuteur, prêtes à l'emploi (forme et sens). Si la grammaire est un inventaire ou un répertoire de constructions, tout énoncé est le résultat d'une combinaison de constructions. L'énoncé (1) ci-dessous est suivi de la liste des constructions qui le constituent et qui, par « intégration », livreront son sens global (exemple emprunté à Goldberg, 2006 : 21) :

(1) A dozen roses, Nina sent her mother !

- a. ditransitive construction
- b. topicalization construction
- c. VP construction
- d. NP construction
- e. Indefinite determiner construction
- f. Plural construction
- g. *Dozen, rose, Nina, send, mother* constructions

1.2 La Psychomécanique du Langage

– trois états d'existence du langage :

Le langage se manifeste sous trois formes différentes mais intimement liées : la langue tout d'abord, forme de langage puissanciel, « savoir-dire » regroupant l'ensemble des conditions sans lesquelles aucun acte de langage ne serait possible, et constitué d'un vaste ensemble de systèmes de représentation ; le discours ensuite, forme de langage effectif, se présentant sous

la forme de « dit » et correspondant au plan de l'expression ; entre les deux, l'acte de langage, forme de langage en effecton, au cours duquel le locuteur transmue, grâce aux moyens que lui fournit la langue, une visée de discours, ou projet de sens, en un discours plus ou moins étendu.

– distinction entre morphologie et syntaxe :

L'unité de la langue est le vocable, lequel prend dans les langues indo-européennes qui, seules, seront prises en compte ici, la forme du mot, c'est-à-dire d'une unité qui associe matière et forme. L'unité du discours est la phrase, construite au moment de l'acte de langage au moyen de mots, lesquels sont mis en rapport les uns avec les autres par le biais de mouvements incidentiels⁵. Cette genèse comporte différentes étapes, la mise en incidence des mots produisant des syntagmes, lesquels sont eux-mêmes reliés incidemment pour produire des phrases.

– une approche opérative du langage :

Pour Guillaume (1982 : 121), « toute chose existante en pensée antériorise une genèse ». Si la phrase est effectivement générée au moment de l'acte de langage et apparaît comme un objet construit par le locuteur, la langue n'est pas conçue comme un inventaire de mots prêts à l'emploi. En langue, le mot reste une unité puissancielle. Ainsi, la langue met à la disposition du locuteur « un système – une sorte de programme opératif préconstruit – offrant au locuteur la possibilité de construire le contenu, lexical et grammatical, de tout substantif. » (Lowe, 2007 : 93-94). De même pour les autres types de mots, tous « reconstruits » au moment de l'acte de langage.

– monosémie *vs* polysémie :

Pour la PML, toute unité linguistique (mot ou morphème) est pourvue en langue d'un signifié de puissance unique, invariant, conditionnant à l'égard des signifiés d'effet possibles qui apparaissent en discours. La langue se caractérise donc par la monosémie, le discours par la polysémie, la première étant

5 « (L'incidence) a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l'apport à un support. La relation apport/support est couverte par le mécanisme d'incidence. » (Guillaume, 1971 : 137).

permissive à l'égard de la seconde. Le signifié de puissance, qui ne correspond pas à l'un des signifiés d'effet auquel on accorderait un statut privilégié, proéminent, mais à un programme opératif permettant d'engendrer les divers signifiés d'effet, est défini cinétiquement comme un mouvement de pensée, un psychomécanisme. Les signifiés d'effet sont le résultat d'interceptions ou de coupes portées par le travers sur ce cinétisme. L'effet de sens final, en énoncé, résulte également de l'interaction avec les unités environnantes.

Ces quelques éléments sont loin de rendre compte de tous les aspects des deux modèles théoriques envisagés. Si cette présentation a souligné nombre de divergences, les deux approches se rejoignent sur un point essentiel : elles s'appuient en effet sur le principe de l'inséparabilité de la syntaxe (et plus globalement de la forme) et de la sémantique. Pour les GrCons, chaque construction est pourvue de sa propre interprétation sémantique (voire pragmatique ou fonctionnelle) et le sens d'un énoncé résulte de la combinaison des sens associés à chacune d'elles. Si bien que la définition de la syntaxe comme « mise en forme du sens » (Joly & O'Kelly, 1990 : 32) souvent retenue par la PML pourrait s'appliquer aux GrCons. C'est la raison pour laquelle il m'a paru intéressant d'examiner comment cette association forme-sens était appréhendée dans les deux théories au travers d'un exemple particulier, celui de la postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire en anglais moderne.

2. Le cas de la postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire

La terminologie adoptée, *postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire* (dorénavant PSA), sera préférée à celle, traditionnelle, d'*inversion du sujet*, le terme *inversion* pouvant impliquer l'idée d'un schéma syntaxique second, obtenu par dérivation à partir d'un schéma syntaxique premier dans lequel le sujet est placé avant l'auxiliaire⁶. Or ni les GrCons, ni la PML, ne font appel à la notion de transformation ou de dérivation syntaxique.

6 PSA doit être distingué des cas où le sujet est postposé à un verbe : *Here is the news* ; *Faint grew the sound of the bell* ; *On the crest of the hill sits a Bronze Age standing stone*, etc.

2.1 Le traitement en GrCons

Goldberg (2006, chap. 8) consacre un chapitre entier à cette configuration syntaxique. Elle envisage huit cas de SAI (*subject-auxiliary inversion* dans sa terminologie) :

1.a.	<i>Did she go ?</i>	Y/N questions
1.b.	<i>Where did she go?</i>	(non-subject) <i>wh</i> - questions
2.	<i>Had she gone, they would be here by now.</i>	Counterfactual conditionals
3.	<i>Seldom had she gone there ...</i>	Initial negative adverbs
4.	<i>May a million fleas infest his armpits!</i>	Wishes/Curses
5.	<i>Boy did she go!</i>	Exclamatives
6.	<i>He was faster at it than was she.</i>	Comparatives
7.	<i>Neither do they vote.</i>	Negative conjunct
8.	<i>So does he.</i>	Positive rejoinder

Considérer qu'on a affaire à une même construction dans tous ces énoncés revient à admettre l'existence d'une forme d'unité qui les rassemble sur le plan sémantique. Cette unité est mise en évidence au travers d'un réseau de sens organisé sur les bases de la sémantique du prototype. On va poser l'existence d'une valeur centrale, ou valeur prototypique, à partir de laquelle les autres valeurs sont dérivées. Rappelons que « par 'sens' ('contenu', voire 'fonction' chez certains) d'une construction, on entend non seulement des propriétés sémantiques, mais aussi, le cas échéant, des propriétés qui peuvent être considérées comme pragmatiques, voire discursives ou informationnelles » (Puckica, 2008 : 2). Concernant la construction PSA, Goldberg propose une structuration des emplois qui apparaît sur la figure suivante :

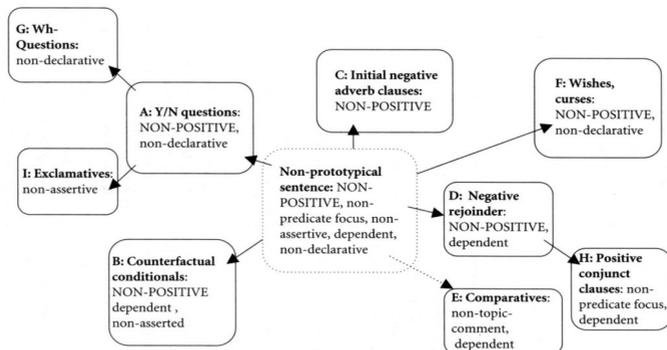


FIGURE 8.2 Functional category of SAI constructions with "non-prototypical sentence" as its prototype

Fig. 2 : le réseau des emplois de la construction PSA selon Goldberg

Au centre du réseau se trouve la valeur fondamentale, prototypique, de la construction. Dans le cas retenu, il s'agit, selon Goldberg, de la « phrase non-prototypique », laquelle se caractérise par un certain nombre de traits définitoires. Fait remarquable : ce prototype est purement virtuel et correspond à une généralisation qui n'est jamais instanciée (d'où le cadre en pointillés sur la figure), pour laquelle aucune occurrence n'est attestée⁷. Les autres types, effectivement attestés, sont dérivés, soit directement, soit indirectement, à partir de cette catégorie centrale. Aucun ne comporte l'intégralité des traits de la construction centrale, mais tous en comportent au moins un.

Le noyau central, virtuel, est défini par les traits suivants :

- non-positif : c'est le trait dominant (d'où les capitales) ; il correspond à l'absence de présupposition de la vérité de la proposition
- focalisation d'un constituant autre que le prédicat
- absence d'assertion

⁷ La valeur prototypique d'une construction n'est pas nécessairement une abstraction mais peut correspondre à une valeur attestée. Ainsi, pour Goldberg (2006 : 218-219), la valeur prototypique de la construction [N-s] est la valeur de « pluralité », attestée par exemple dans *books*. Une valeur dérivée, non-prototypique (« lower-trunk-wear »), apparaît dans des configurations telles que *trousers, stockings, etc.*

- proposition dépendante, obligatoirement associée syntaxiquement à une autre proposition
- non-déclaratif (attribut de l'acte de langage)

Les emplois effectifs conservent un nombre variable de ces traits :

- 1a. les questions totales (*yes/no questions*) sont non-positives et par nature non-déclaratives (type A sur la figure).
- 1b. les questions partielles (*wh-questions*) sont positives mais non-déclaratives et reliées au noyau central par l'intermédiaire des questions totales (type G).
2. les conditionnelles contrefactuelles sont non-positives (elles présupposent le contraire du contenu propositionnel) et non-assertives (elles construisent, par hypothèse, un monde non réel) ; ayant le statut de protase associée à une apodose, elles sont dépendantes (type B).
3. les propositions avec adverbe (semi-)négatif en position initiale sont non-positives par nature (seul trait qu'elles conservent du noyau central). L'analyse toutefois est peu convaincante car si ce trait est effectivement vérifié dans *For no money would she leave* (implique : *she wouldn't leave*), il ne l'est pas en (3), exemple initialement retenu par Goldberg, et qui, lui, présuppose la vérité de la proposition : *Seldom had she gone there* implique *She had gone there sometimes* (type C).
4. les propositions exprimant les souhaits et les malédictions sont non-déclaratives et non-positives (type F).
5. les exclamatives sont analysées comme une extension des questions rhétoriques (type particulier de question totale) et considérées comme exprimant des états du monde vrais et remarquables. Elles sont néanmoins non-assertives car elles présupposent, plus qu'elles n'assertent, leur contenu propositionnel (type I).
6. les subordonnées comparatives constituent le seul cas où l'ordre « inversé » est optionnel. Elles sont par nature dépendantes et marquent une focalisation étroite, non du prédicat, mais de l'argument-sujet (type E).
7. les propositions introduites par un connecteur négatif sont dépendantes d'une proposition antécédente, et non-positives (type D).
8. les réponses positives marquent une focalisation de l'argument-sujet et sont par nature dépendantes (type H).

On voit que le trait non-positif domine. Les configurations qui ne comportent pas ce trait sont dérivées d'une configuration qui le comporte, sauf

pour les comparatives. C'est pour les comparatives que la construction apparaît la moins motivée, ce qui explique son caractère optionnel.

L'analyse proposée par Goldberg est une transposition aux constructions propositionnelles de l'analyse couramment utilisée pour traiter de la polysémie des unités lexicales⁸. Cette analyse a le mérite de proposer une forme d'unité derrière la diversité apparente des emplois d'une même configuration syntaxique et ainsi de justifier l'existence de cette identité formelle. Certaines configurations n'ont aucun trait commun (par exemple les *wh*-questions, les exclamatives et les comparatives) et leur identité formelle ne se justifie que par leur lien, direct ou indirect, avec le prototype. On peut néanmoins s'interroger sur la nature de celui-ci. Assurément il ne peut s'agir que d'une forme idéalisée possible de la phrase non-prototypique en anglais ; on peut en imaginer d'autres et toutes les grammaires font état de phrases non-prototypiques réelles, telles la phrase extraposée, la phrase cliivée, la phrase passive, etc. On peut également s'interroger sur le nombre et la nature des traits retenus. Le trait non-positif domine, et il est en affinité avec les traits non-déclaratif et non assertif, dont la distinction est peu claire. Le trait non-dépendant est d'une autre nature puisqu'il fait référence à l'agencement syntagmatique de l'énoncé. Mais en quoi est-il pertinent pour la définition de la phrase non-prototypique : nombre de propositions dépendantes ne sont pas basées sur ce schéma syntaxique. Quant au trait focalisation d'un élément autre que le prédicat, on ne voit pas pourquoi ce schéma syntaxique en serait, de façon privilégiée, la marque. La focalisation de l'argument-sujet, par exemple, se fait normalement par postposition du sujet au verbe lexical (voir exemples cités note 6).

2.2 Le traitement en PML

La PML récuse la notion d'inventaire ou de répertoire de constructions. Les configurations syntaxiques sont des produits de l'acte de langage. La syntaxe PML est une syntaxe génétique, chaque phrase faisant l'objet d'une genèse mentale pré-consciente avant de se présenter comme un objet linéarisé en discours. La notion même de construction, c'est-à-dire de schémas

8 Cf. l'analyse de *baby* proposée par Goldberg (2006 : 170).

syntactiques pré-construits, associant une forme et un sens, est donc *a priori* étrangère à l'approche guillaumienne. Si la PML est fondamentalement une linguistique du mot et du morphème, dès 1966, néanmoins, G. Moignet, fidèle disciple de Guillaume, écrivait :

Quand Gustave Guillaume, dans son enseignement, posait le principe que l'unité de la langue était le mot, et l'unité du discours, la phrase, il n'entendait pas dire que tout ce qui concerne l'agencement de la phrase ne se décide qu'en discours. En fait, *il existe des schémas de phrase institués dès la langue*⁹ ; celle-ci, contenant le discours en puissance, prévoit les emplois tout en structurant la pensée. (Moignet, 1966 : 52)

Dans cet article, il s'efforçait de mettre au jour un signifié invariant associé au schéma de la phrase interrogative en français. Ce genre d'approche est resté isolé chez les guillaumiens. Il peut s'appliquer, me semble-t-il, au type de configuration syntaxique étudié par Goldberg. Cette configuration n'a pas fait l'objet d'étude exhaustive en PML. Seul Hirtle (2007b : 179-184) aborde la question lorsqu'il analyse l'auxiliaire *do*. On sait que toute la syntaxe guillaumienne est basée sur le mécanisme d'incidence, c'est-à-dire sur la mise en relation d'un apport de signification à un support de signification. L'une des étapes ultimes de la genèse de la phrase consiste en la mise en incidence du prédicat, préalablement construit par le locuteur, au sujet, lui-même préalablement construit, livrant au résultat une assertion pleine et entière. Pour Hirtle, PSA dans les questions totales signifie que cette incidence du prédicat au sujet est envisagée mais non réalisée ou, si l'on veut, suspendue. Il en résulte que la phrase ne débouche pas sur une assertion, car la relation prédicative, la relation qui *in fine* fait la phrase construite, n'est pas stabilisée et partant, reste non validée.

Il est possible de généraliser l'analyse proposée par Hirtle à l'ensemble des propositions fondées sur le schéma PSA et de considérer que ce schéma, de par sa configuration même, est le signe d'une absence d'assertion. Cette valeur de base, invariante, serait présente dans tous les cas de recours au schéma PSA¹⁰. Si tel est le cas, on peut admettre que ce schéma corres-

9 C'est moi qui souligne.

10 Une telle hypothèse rejoint, par d'autres voies, celle qui est avancée par d'autres linguistes partisans d'un invariant, notamment ceux qui opèrent dans le cadre de la Théorie des Opérations Enonciatives : « The operator + subject word order is cardinally non-assertive » (Méry & Ranger, 2006 : 9). Pour ces linguistes, l'invariant est un « programme

être repris afin de justifier la présence du trait non-assertion, élément essentiel de ce signifié de base, pour chacun d'eux¹¹.

Questions totales (yes/no questions) :

- (3) Did she go?

Ce type de phrase constitue l'illustration même de la notion de non-assertion : le contenu propositionnel est présenté comme non validé (ni vrai, ni faux)¹².

Questions partielles (wh-questions) :

- (4) Where did she go ?

Un tel énoncé implique, pour le locuteur, l'existence du procès (*she went somewhere*). Néanmoins, le prédicat n'est pas pleinement stabilisé puisque l'un de ses éléments (un argument ou un circonstant essentiel, intra-prédicatif) n'est pas instancié et fait précisément l'objet du questionnement. Le prédicat n'étant pas pleinement constitué sur le plan référentiel, il ne peut être effectivement rendu incident au sujet. On est à nouveau dans le cas d'une incidence envisagée, mais suspendue, se traduisant par une absence d'assertion. Comme le fait remarquer Hirtle (2007b : 182) : « as a result, the subject's accomplishment of the event is not declared, but it is implied. »

Un fait intrigant est constitué par les questions dans lesquelles *wh-* a la fonction sujet et qui refusent le schéma PSA :

- (5) Who came ? Who brought that book ?

Goldberg propose une explication purement syntaxique : la seule façon d'inverser le sujet et l'auxiliaire serait de placer celui-ci avant le pronom en *wh-* (**Did who come ?*), ce qui est en contradiction avec une « règle » de la syntaxe anglaise qui stipule que les mots en *wh-* sont toujours en position initiale dans leur proposition. La réponse de la PML est basée sur le mécanisme d'incidence et sur le statut propre du prédicat et du sujet. Le prédicat est apport, le sujet support et le mécanisme d'incidence opère de l'apport vers le support. Dans le cas présent, le prédicat est pleinement stabilisé,

11 Ce panorama n'est pas exhaustif ; voir Méry & Ranger (2006) pour d'autres cas d'emploi de PSA.

12 Avec les possibilités de variation illustrées en (2).

tous ses constituants étant instanciés. Rien ne s'oppose à ce qu'il puisse être rendu effectivement incident au support-sujet. Le mécanisme d'incidence peut opérer sans être suspendu. Mais contrairement à ce qui se passe dans la phrase assertive, au terme du mouvement incidentiel, ce prédicat-apport échoit à un support indéterminé, par absence d'instanciation référentielle, et l'énoncé ne peut constituer une assertion. Ce qui revient à dire que le trait non assertif n'est pas exclusif de la construction PSA ; il peut être obtenu par des moyens autres que la suspension du mécanisme d'incidence du prédicat au sujet qui caractérise PSA.

Conditionnels contrefactuels :

- (6) Had she gone, they would be here by now.

L'absence d'assertion est patente. L'énonciateur envisage à titre d'hypothèse une valeur irréelle qu'il construit à partir de la valeur réelle. Sur le continuum allant du pôle (+) au pôle (-), cet emploi correspond clairement à une saisie finale (cf. fig. 3).

Souhaits, malédictions :

- (7) May a million flies infest his armpits !

On n'insistera pas non plus sur ce cas, qui manifeste clairement une absence d'assertion, mais pour lequel il faudrait s'interroger sur le rôle de l'auxiliaire de modalité.

Adverbes (semi-)négatifs en position initiale :

La présence d'un trait non assertif dans ce type d'énoncé est plus difficilement percevable *a priori*.

- (8) a. Never once had it (= a dance) fallen flat. (Joyce)
b. It had never once fallen flat.

En effet, un énoncé tel que (8a) semble constituer une assertion négative et peut être paraphrasé par (8b), dont il constitue une variante « expressive » selon la plupart des grammaires. D'où la nécessité de prendre en compte le contexte dans lequel l'énoncé apparaît. Dans l'exemple de Joyce, il s'agit d'une soirée dansante organisée chaque année par les mêmes personnes et avec les mêmes invités. L'auteur insiste, dans les lignes qui précèdent, sur la

répétition, identiques à elles-mêmes, de ces soirées, laissant présager que, l'effet de lassitude aidant, on aurait pu s'attendre à ce que l'une d'elles au moins soit un fiasco, que les invités s'ennuient, etc. Or, l'énoncé (8a) dit que cela n'a jamais été le cas.

C'est la position initiale de l'adverbe négatif qui conditionne le recours à PSA. D'où une double question : pourquoi antéposer un constituant (semi-) négatif et pourquoi cette antéposition entraîne-t-elle ce schéma syntaxique ? La réponse à la première question se trouve dans le contexte qui vient d'être rappelé. L'adverbe *never* en position initiale se trouve focalisé, ce qui a pour effet de réfuter catégoriquement la possibilité que la soirée ne soit pas une réussite. Linguistiquement parlant, l'adverbe initialisé invalide la possibilité de validation de la relation prédicative <it – fall flat once>. Ce qui signifie que, au niveau des opérations de genèse de l'énoncé, cette relation prédicative, dans un premier temps, est construite, à titre d'hypothèse (ce que marque la configuration PSA), puis, dans un second temps, qu'elle est invalidée par l'adverbe négatif. L'effet résultant est celui d'une assertion négative, mais il s'agit d'une assertion négative indirecte qui vient « se greffer » sur une forme de non-assertion¹³. Cette démarche en deux temps peut être glosée par un jeu de question-réponse : *Had it fallen flat once ? – Never ! A contrario*, l'énoncé (8b) est une assertion négative directe, n'explicitant pas la mise en débat de la validation de la relation prédicative, et conséquemment moins expressif.

Connecteurs négatifs :

- (9) He (= the white man) does not wish to be hated, neither does he wish to change places (J. Baldwin)

Il s'agit à nouveau d'un cas d'antéposition d'un constituant négatif et l'analyse proposée ci-dessus peut être reconduite ici. L'exemple (9) est extrait d'un texte où le statut des blancs est comparé à celui des noirs dans l'Amérique des années 1950. Il a été précédemment rappelé que les blancs occupent une meilleure place que les noirs dans la société, et que, en conséquence, ils ont le sentiment d'être détestés des noirs. La première partie de

13 On remarquera que, comme c'est souvent le cas, la linéarisation de l'énoncé ne reflète pas les opérations de genèse de cet énoncé ou, plus précisément, les reflète à l'envers : « l'ordre de rangement est l'inverse de l'ordre de production » (Guillaume, 1973 : 218).

l'énoncé (9) affirme que, en réalité, ils ne souhaitent pas être détestés des noirs. Etant donné ce qui a été dit précédemment, cette assertion a pour corollaire que les blancs sont prêts à changer leur position sociale ; mais la seconde partie de l'énoncé récuse ce corollaire. On part donc d'une relation prédicative envisagée comme une possibilité : *<he (the white man) – wish to change places>*. Cette possibilité est ensuite catégoriquement réfutée par le connecteur *neither*. A nouveau, on a mise en débat d'une relation prédicative, et clôture de ce débat par le choix de la valeur négative.

Réponses positives (après so, thus, likewise, as) :

- (10) The house, one of the largest and most valuable in the village, put them in one category. So did their accents and their education. (P. Lively)

La construction est elliptique ; le prédicat est effacé, mais récupérable dans le co-texte avant : *and so did their accents and their education (put them in one category)*. On notera la position du sujet, en fin de phrase, soulignant son caractère rhématique. La proposition en *so* est nécessairement liée à la précédente : il s'agit, à partir d'une première relation prédicative, d'en construire une seconde sur le même modèle. En d'autres termes, il s'agit de se demander si le prédicat construit dans la première proposition et rendu incident à un premier sujet est susceptible de s'appliquer à un nouveau sujet. D'où une relation prédicative hypothétiquement envisagée (*<their accents and their education – put them in one category>*) avant d'être validée au moyen de l'adverbe de conformité *so*. Les opérations de genèse sous-jacentes à ce type d'énoncé sont semblables à celles des deux cas précédents. La différence réside dans la façon de clore le débat instauré par le schéma PSA. Cette clôture se fait ici par le choix de la valeur positive.

Exclamatives :

- (11) Boy, did he grow up quickly !

L'effet de sens résultant est celui d'une assertion, et même d'une assertion forte, emphatisée. Le recours à un schéma foncièrement non assertif se justifie néanmoins. La plupart des chercheurs qui ont travaillé sur l'exclamation s'accordent pour dire que celle-ci est fondamentalement non assertive :

Lorsque je dis */Did she scream !/*, c'est que d'un côté, je tente de poser la valeur positive « elle a crié ». Mais de l'autre, le degré est si élevé (ou je veux le faire apparaître comme

tel) que je suis tenté de poser aussi la valeur négative, parce que le mot que j'emploie ne me paraît pas assez fort (« en fait, ce n'est pas crier qu'elle a fait, mais plus que cela, que je ne peux ou veux nommer »). (Méry, 1994 : 48)

On pourrait dire familièrement que l'état de choses considéré est trop beau pour être vrai. Il y a ainsi une forme de remise en cause de la valeur de vérité de l'énoncé, traduisant une difficulté à asserter. Cette remise en cause peut être soulignée par l'insertion de divers marqueurs. Goldberg (2006 : 174) a relevé à juste titre la possibilité d'adjoindre *or what ?* à la suite d'une exclamation¹⁴ :

(12) Boy, is this an awesome picture or what ?!?

Il ne faut pas se méprendre sur le rôle respectif des marqueurs. Le schéma PSA est l'indice d'une absence d'assertion (le locuteur ne peut rendre le prédicat incident au sujet). S'il y a *in fine* assertion, c'est le schéma intonatif propre à ces phrases (grande chute en fin d'énoncé) qui en est la marque. A nouveau, PSA ouvre un débat, qui est clos ici par un marqueur spécifique de type prosodique.

Subordonnées comparatives :

(13) He was faster at it than was she.

On a vu qu'il s'agissait d'un cas optionnel et marginal d'emploi de PSA. Il est difficile d'apporter des arguments définitifs justifiant la possibilité de cette configuration. C'est toute une théorie de la phrase comparative qui serait nécessaire. On se contentera de rappeler un fait intéressant, souvent mentionné : on peut trouver en subordonnée comparative toute une batterie de marqueurs reconnus comme des marqueurs non assertifs en anglais. En voici un échantillon :

(14) She ran faster than *anyone* had expected.

It sold for a higher price than had *ever* been paid for a Cézanne before.

I have more stamps than I have *yet* shown you.

14 En français, on citera l'ajout possible d'expressions marquant l'incrédulité du locuteur (*Qu'est-ce qu'il a grandi, je n'en reviens pas ! / J'y crois pas ! / C'est pas possible !*) ou encore le recours au modal *pouvoir* qui marque la déstabilisation de la relation prédicative (*Qu'est-ce qu'il peut être bête !*).

Standards are lower than they *need be*.

That amount of spaghetti was more than I was *all that* keen to eat.

The fifth glass was more than *I cared* to drink.

He was a greater bore than I *could possibly* put up with.

He went further than I *had the slightest intention* of going.

My urge to steal was stronger than I *could help*.

Se cyng Willelm was wurpfulre and strengere þonne ænig his foregenga *wære*.

(King William was more worthy and stronger than were any of his predecessors).

Le dernier exemple rappelle qu'en vieil anglais le mode subjonctif, non assertif par nature, apparaît en subordonnée comparative.

La construction est relativement rare et peut sembler peu naturelle. On peut voir dans la possibilité de PSA une autre façon de marquer la non-assertivité de la subordonnée comparative et non, comme le prétend Goldberg, un simple moyen de focaliser le sujet. Huddleston & Pullum (2002 : 1107) mettent eux aussi l'accent sur la focalisation du sujet et considèrent que « the construction [...] has something of the character of a blend between subject postposing and subject-auxiliary inversion, and this mix of properties is found only in comparative clauses. » En fait, il s'agit bien d'un cas de PSA « pur » comme le montrent les exemples attestés suivants dans lesquels en aucun cas un sujet postposé au verbe ne serait acceptable :

- (16) But I just would like to see how much better Jerry sings than does he (*than sings he).

He claims his secretary pays at a higher tax rate *than does he* (**than pays he*).

I find this point far less troublesome *than does he* (**than finds he*).

Walker's men eventually grasp more reality *than does he* (**than grasps he*).

Conclusion

L'analyse précédente, qui, certes, en reste à l'état d'ébauche, a permis de montrer que les principes et méthodes retenus par la PML pour étudier la polysémie des marqueurs grammaticaux pouvaient être étendus à l'étude du sens des configurations syntaxiques¹⁵. L'analyse en termes de signifié de puissance, évitant le recours à des critères hétérogènes, a une valeur de généralisation supérieure à une analyse en termes de noyau prototypique. L'appariement forme/sens, qui est à la base de la définition des constructions pour les GrCons, y est pleinement respecté. Les différents emplois d'une même forme sont regroupés sur la base de ce qui les rapproche, alors que dans l'analyse de Goldberg (v. fig. 2), c'est ce qui les différencie, par rapport à un noyau central purement virtuel, qui constitue l'élément fédérateur. Toutefois, les deux théories diffèrent largement dans le mode de représentation des signifiés attachés à ces formes : signifié de puissance unique conçu dynamiquement dans le cas de la PML, réseau de sens organisé à partir d'un sens prototypique dans le cas des GrCons. Ce signifié de puissance, en tant qu'invariant, a pour lieu d'existence la langue, conçue comme un ensemble de systèmes de représentations fondés sur une « mécanique intuitionnelle » et donc situés à un niveau d'abstraction élevé, « aux arrière-plans de l'esprit humain » (Guillaume, 2007 : 127). Conséquence : il n'existe nul moyen de tester la validité des systèmes et des signifiés de puissance postulés, si ce n'est leur plausibilité et l'élégance avec laquelle ils permettent de rendre compte des faits linguistiques. Un signifié de puissance reste une hypothèse provisoire, susceptible d'être remise sur le métier à chaque fois qu'elle se révèle impuissante à rendre compte de tel fait de langue nouveau ou nouvellement rencontré. A contrario, les constructionnistes, et plus particulièrement Goldberg (2006), insistent sur la réalité psychologique des constructions. Ils considèrent que les propriétés du langage sont le reflet direct de l'activité humaine, se donnant ainsi les moyens de

15 Guillaume et la plupart de ses disciples ne se sont guère intéressés qu'à l'étude des morphèmes grammaticaux. Picoche (1986) néanmoins a tenté d'appliquer la même méthode à l'étude des unités lexicales.

tester la validité des hypothèses formulées par le recours à la psychologie expérimentale¹⁶.

Chacune des deux approches tente de motiver la forme et le sens de la construction. La PML ne considère pas la monosémie de base du schéma PSA comme un donné mais y voit un effet de la genèse même de ce type d'énoncé : la valeur non assertive est le résultat d'une suspension, au moment de l'acte de langage, de la mise en incidence du prédicat au sujet. La fonction support du sujet est remise en cause, ce qui se traduit en surface par sa postposition par rapport à l'auxiliaire. La motivation de la construction, telle qu'elle est prônée par Goldberg (2006 : 178-179), est d'une autre nature : l'auxiliaire est porteur, entre autres, de la polarité de la phrase. Placer cet auxiliaire dans une position non canonique, avant le sujet, revient à signifier que la polarité canonique, positive, est remise en cause. Les deux types de justification ne sont pas mutuellement exclusifs. On retrouve là l'opposition entre une linguistique qui met en avant la perspective dynamique de construction de l'énoncé et récuse l'existence de répertoires préétablis d'unités symboliques et une linguistique monostratale qui met en avant l'existence d'unités symboliques préconstruites statiques stockées dans la mémoire du locuteur.

Aucune théorie linguistique ne peut ignorer l'existence de ce que Guillaume appelait « l'institué » dans la langue. Pour les GrCons, les constructions, et notamment certaines configurations syntaxiques telles le schéma PSA, relèvent de l'institué. Pour la PML, ce sont les mécanismes propres à générer de telles configurations qui sont institués par la langue, les configurations résultantes, les constructions, constituant autant de cas d'emploi de ces mécanismes¹⁷. Que ces configurations soient appréhendées « en puissance » (PML) ou « en effet » (GrCons), se pose la question de leur caractère symbolique. On peut être d'accord avec J. François (2008 : 16) lorsqu'il écrit : « Moins l'expression est figée, moins l'hypothèse de l'appariement fixe entre forme et sens (et donc de la monosémie) est difficile à défendre. » La construction PSA connaît un certain degré de figement (ordre des mots fixe ; nécessité d'un auxiliaire choisi dans une liste fermée) et peut légitimement être considérée comme porteuse d'un sémantisme invariant,

16 « La psychomécanique intègre une théorie de l'esprit qui émane de l'analyse linguistique, non d'une analyse psychologique de faits concomitants » (Valette, 2006 : 79).

17 Sur l'institué et l'employé, voir Guillaume (1985 : 87).

comme le postulent, chacun à leur façon, les deux cadres théoriques pris ici comme exemples.

Bibliographie

- Croft, W. & Cruse, A. D. (2004) : *Cognitive Linguistics*. Cambridge : University Press, Cambridge.
- François, J. (2008) : « *Les grammaires de construction. Un bâtiment ouvert aux quatre vents* ». Cahier CRISCO, 26.
- Fuchs, C. (2007) : « La psychomécanique est-elle une linguistique cognitive ? ». In Brès, J. et al. (éds), *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives*. Lambert-Lucas, Limoges, 35-53.
- Goldberg, A. E. (1995) : *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago University Press, Chicago.
- Goldberg, A. E. (2006) : *Constructions at work. The Nature of Generalization in Language*. Oxford University Press, Oxford.
- Guillaume, G. (1971) : *Leçons de linguistique, 1948-1949, Série B, Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications 1*, R. Valin (dir.). Presses de l'Université Laval, Québec et Klincksieck, Paris.
- Guillaume, G. (1973) : *Leçons de linguistique, 1948-1949. Série C., Grammaire particulière du français et grammaire générale*, R. Valin (dir.). Presses de l'Université Laval, Québec et Klincksieck, Paris.
- Guillaume, G. (1982) : *Leçons de linguistique, 1956-1957, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes 2*, R. Valin, W. Hirtle & A. Joly (dir.), Presses de l'Université Laval, Québec et Presses Universitaires de Lille, Lille.
- Guillaume, G. (1985) : *Leçons de linguistique, 1945-1946. Série C., Grammaire particulière du français et grammaire générale (I)*, R. Valin, W. Hirtle & A. Joly (dir.), Presses de l'Université Laval, Québec et Presses Universitaires de Lille, Lille.
- Guillaume, G. (2007) : *Essai de mécanique intuitionnelle I*, Lowe, R. (éd.). Presses de l'Université Laval, Québec.
- Hirtle, W. (2007a) : *Language in the Mind. An introduction to Guillaume's theory*. McGill-Queen's University Press, Montreal & Kinston.
- Hirtle, W. (2007b) : *Lessons on the English Verb. No expression without representation*. McGill-Queen's University Press, Montreal & Kinston.
- Huddleston, R. & Pullum, G. K. (éds.) (2002) : *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Joly, A. & O'Kelly D. (1990) : *Grammaire systématique de l'anglais*. Nathan, Paris.

- Lowe, R. (2007) : *Introduction à la psychomécanique du langage. I. Psychosystématique du nom*. Presses de l'Université Laval, Québec.
- Mery, R. (1994) : « L'inversion sujet-auxiliaire en anglais sans antéposition d'un tiers élément ». *Sigma* 9-57.
- Mery, R. & Ranger, G. (2006) : « On subject-operator inversion in English ». In Copy, C & Gournay, L. (éds), *Points de vue sur l'inversion, Cahiers de Recherche* 9. Ophrys, Paris, 3-20.
- Moignet, G. (1966) : « Esquisse d'une théorie psychomécanique de la phrase interrogative ». *Langages*, 3, 49-66.
- Picoche, J. (1986) : *Structures sémantiques du lexique français*. Nathan, Paris.
- Puckica, J. (2007) : « Les grammaires de construction ». *Anglophonia*, 22, 69-80.
- Puckica, J. (2008) : « Sens et relations de sens dans les grammaires de construction ». In Jamet, D. (éd.), *La polysémie/polysemy, Lexis – E-Journal in English lexicology* 1.
- Quirk, R. et al. (1985) : *A Comprehensive Grammar of the English language*. Longman, London.
- Valette, M. (2006) : *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*. Champion, Paris.

Qu'est-ce qui fait le verbe ?

Une catégorie syntaxique entre sémantique,
structure informationnelle et illocution

Daniel JACOB, Universität Freiburg im Breisgau

1. Introduction : les catégories syntaxiques entre la fonction et la forme

En accord avec les idées de Jacques François, à qui le présent volume rend hommage, je partirai, dans ce qui suit, d'une approche résolument fonctionnaliste, supposant que la raison d'être de toute forme ou catégorie grammaticale est de servir à la codification symbolique de contenus propositionnels, avec des fins soit communicatives et pragmatiques, soit cognitives ; et que c'est en principe cette fonction qui détermine sa forme et son usage. Partant de la supposition additionnelle que la structuration grammaticale dépend de la disposition neurologique (et par-là génétique) des locuteurs d'une manière plutôt générale, alors que dans ses détails elle est résultat d'un processus d'émergence sociale, où la pratique communicative, moyennant certains processus de routinisation et de ritualisation, produit des structures chaque fois plus complexes, qui accusent un haut degré d'organisation systématique, on est contraint à admettre que la grammaire, au cours de l'évolution diachronique, a tendance à créer des structures auto-suffisantes ou « autonomes », qui obéissent à la logique du système en tant que tel plutôt qu'aux finalités communicatives et cognitives¹. De cette double nature de la grammaire, située entre les besoins communicatifs ou cognitifs universels et l'autonomie émergente, s'ensuivent certains principes fondamentaux : ainsi, les structures grammaticales se meuvent entre

1 Pour une élaboration plus profonde de ces principes v. Dahl (2004) ; Givón (1995, 2009); Jacob (2003).

l'inconditionnalité des exigences *universelles* que la fonction communicative et la disposition neurologique leur imposent, et *l'arbitrarité* que l'autonomie émergente peut générer. De tels systèmes accuseront des traits de *prototypicalité*, où les constellations prototypiques correspondent à la logique fonctionnelle, alors que la déviation est l'effet de l'autonomie que les systèmes peuvent acquérir dans les processus de ritualisation et de défonctionnalisation.

C'est sous ces auspices qu'il faut entendre la question soulevée dans le présent article : partant de la catégorie du *verbe* (vue comme une catégorie *inductive*, dont le statut universel n'est pas garanti d'emblée et qui, à travers les langues, n'est observable que comme une combinaison plus ou moins prototypique de certains phénomènes)², il s'agit de distinguer et de séparer les aspects *fonctionnels* (relevant du contenu sémantique et des forces pragmatiques) des aspects purement *formels* (relevant des exigences du système, ou même de la norme grammaticale), et, dans un second temps, de décrire comment les qualités formelles du verbe interagissent avec les fonctions que celui-ci est appelé à remplir.

Si l'on passe en revue les tentatives de définir ou de décrire la catégorie du *verbe*, antiques ou modernes, on peut distinguer en gros trois classes de critères : (a) le type d'entité désigné (*action, événement, état, ...* ; donc, un critère nettement sémantique, référentiel ou ontologique) ; (b) les traits morphologiques attachés (*temps, mode, aspect, voix, ...* ; critère qui très souvent vise plutôt les paradigmes formels que la signification des classes morphologiques)³ et (c) la distribution ou insertion syntagmatique (*obligatorité, unicité, rection* ; un critère d'abord formel mais avec un fort aspect sémantique)⁴. Cette détermination

2 Pour préciser l'abondante discussion autour de la prototypicalité des parties du discours (cf en part. Hopper/Thompson, 1984 ; Newmeyer, 2000 ; plusieurs articles dans Aarts *et al.* éd.s, 2004), il faut distinguer entre les dimensions typologique (différences entre les langues dans la constitution d'une catégorie), paradigmatique (différences entre les instances lexicales d'une catégorie dans une langue) et discursive (différences entre les occurrences d'une catégorie).

3 Notamment chez les auteurs anciens, comme Denys le Thrace, Varron, Apollonios Dyscole ou Priscien (cf. ce dernier, *Institutiones*, 2,369,1 : «*uerbum est pars orationis cum temporibus et modis, sine casu, agendi uel patiendi significatiuum*»), mais contrairement à l'interprétation clairement *sémantique* qui est faite du critère du TEMPS depuis *Peri Hermeneias* d'Aristote.

4 Dans la distinction platonicienne entre *onoma* et *rhema*, la dichotomie en tant que telle décrit la perspective distributionnelle selon laquelle une *phrase* doit contenir au moins

triple du verbe se trouve aussi dans la description moderne. Evans (2000 : 712) commence par le critère distributionnel (« Verbs [...] typically head the clause, determining its argument structure and case frame »), pour continuer avec le critère sémantique (« Prototypically, verbs express actions, processes, and (somewhat more marginally) states [...] », *ibid.*) et terminer sur la morphologie (« As the head of the clause, verbs are usually the word class with the most complex morphological possibilities », *ibid.*), qui, dans la perspective typologique de l'auteur, revêt une dimension bien plus sémantique ou fonctionnelle que chez les auteurs antiques. Pour Evans, tous ces éléments sont déduisibles du caractère *prédicatif* du verbe : « Verbs [...] are primarily used for predication, and as predicates typically head the clause » (*ibid.*). Ceci confirme un autre stéréotype sur les parties du discours qui consiste à considérer que les verbes ont pour fonction la prédication, alors que les noms seraient là pour « référer » (*cf.* entre nombreux autres Anderson, 2004).

C'est la double nature de la grammaire, esquissée plus haut, qui semble responsable du fait qu'*aucun* des termes habituellement utilisés dans la définition du verbe n'échappe à certaines ambiguïtés quant à son caractère formel ou fonctionnel. Ceci vaut a fortiori pour les termes *prédicat* et *prédication* avec leur tradition plus que bimillénaire dans la réflexion métalinguistique.

2. La valeur prédicative du verbe : tentative de clarification

Jusqu'à nos jours, le terme de *prédicat* (tout comme son dérivé *prédication*) n'a pas pu être libéré de l'ambiguïté qu'il avait déjà héritée du concept aristotélicien auquel il remonte⁵. L'interprétation plus probable de ce terme dans son contexte originare est d'ordre logico-pragmatique : le *kategoroumenon* (« ce qui est avancé à propos de quelque chose ») est l'élément complémentaire au *hypokeimenon*, indispensable pour former le *jugement*, en tant

une expression nominale et une expression verbale. Conservé par la grammaire traditionnelle, ce principe a été et repris par certaines approches formalistes du XX^e siècle, comme la *grammaire générative* initiale ou la *grammaire catégorielle*, qui prenaient comme point de départ la dichotomie entre un élément nominal et un élément verbal.

5 Pour un panorama v. Reboul (2001).

qu'énoncé minimal (acceptation A). Dans une tradition grammairienne qui ne se souciait pas trop de la distinction entre la fonction (universelle) et la forme (spécifique d'une langue) destinée à véhiculer la fonction, le terme a pu s'étendre à la forme syntaxique correspondante, à savoir, le verbe conjugué principal, entité grammaticale indispensable dans nos langues pour former une *phrase* (donc un énoncé complet du type *jugement*), en combinaison avec une forme nominale considérée comme *sujet* (acceptation B). La séparation entre la *proposition* (en tant que description d'un état de choses) et l'acte de revendiquer un tel état de choses comme une donnée de l'univers discursif (« vérité », « assertion »)⁶ a conduit à la séparation successive entre la forme grammaticale et le contenu sémantique (la *proposition* n'étant pas liée au verbe conjugué, mais pouvant apparaître sous une grande variété de formes syntaxiques), en même temps qu'elle a permis l'atténuation de la perspective strictement dichotomique, remplaçant l'instance du *sujet* par un ou plusieurs *arguments*. Alors que la distinction établie par Searle (1969 : 25) à l'intérieur de la proposition entre les actes partiels *référentiel* et *prédicatif* reste binaire (acceptation C), la logique propositionnelle rend compte du fait que l'acte de référence (p. ex. la désignation d'un individu moyennant un syntagme nominal) en lui-même a très souvent recours à la description, de sorte que l'acte référentiel contient aussi des prédicats. De cette manière, tout contenu descriptif est à décrire sous forme de *prédicats* (acceptation D), indépendamment de sa réalisation syntaxique, voire, sa position hiérarchique : ainsi, le prédicat véhiculé par l'adjectif dans *son état est lamentable* ou dans *son état lamentable est connu* et le prédicat véhiculé par l'adverbe dans *lamentablement, son état ne s'est pas amélioré* ne se distinguent que par la position hiérarchique de ce prédicat. Arrivé à ce point, il faut distinguer entre deux préoccupations différentes dans la description sémantique en syntaxe : celle qui traite les contenus lexématiques comme des prédicats inanalysables, sans s'intéresser à leur structure interne, et celle qui, intéressée par un regroupement des lexèmes en classes lexicales et par le comportement syntaxique particulier de chaque classe, procède à une *décomposition lexicale*, s'efforçant de représenter ce comportement sous forme de structuration interne

6 Cf. en particulier Searle (1969 : 23sqq). Le terme de *proposition* est aussi ambigu que celui de *prédication*, oscillant entre les acceptations (a) «contenu descriptif d'une phrase» (Searle), (b) «prédicat avec ses arguments» (logique propositionnelle) et (c) «phrase partielle» (l'équivalent français d'angl. *clause* ou esp. *oración*).

de la signification des lexèmes, plus exactement, comme une hiérarchie prédicative (p. ex. en interprétant le contenu d'un verbe comme *tuer* comme un enchâssement prédicatif du type $x \text{ tue } y$: « x agit de manière à obtenir l'effet que y ne continue pas vivant », où les prédicats sont : « agir », « cause », « continuer », « vivant » ; acception E).

Ces brèves considérations devraient suffire pour montrer que définir le verbe par sa prédicativité est pour le moins imprécis, sinon circulaire (acception A), tautologique (acception B), ou insoutenable, étant donné que tout contenu lexical, tant verbal que nominal (incluant l'adjectival) ou adverbial, peut être représenté sous forme de prédicats. Dans ce qui suit, on aura l'occasion de revenir sur la plupart des acceptions énumérées du terme *prédicat/prédication*.

3. Le critère distributionnel : unicité et rection

Depuis que la grammaire générative a remplacé sa règle de base $S > NP+VP$ par le schéma x-barre, les grandes approches syntaxiques, développées à partir des langues européennes, coïncident en ce qu'elles considèrent le complexe verbal (*verbum finitum* : le lexème verbal avec l'ensemble des éléments auxiliaires et flexionnels qui lui permettent d'apparaître en position non subordonnée) comme l'élément central de la phrase. Toutefois, cette centralité du verbe ne devrait pas nous amener à confondre la *position syntaxique* du verbe principal (acception B du terme *prédicat*) avec la *catégorie syntaxique* du verbe : en fait, il peut y avoir plusieurs verbes dans une phrase, à des positions subordonnées. Mais même en prenant en compte cette récursivité, on constate qu'un verbe en position subordonnée, conjugué ou non fini, est potentiellement le point de départ d'une *proposition*, où il est en position unique, avec un ou plusieurs arguments nominaux⁷. On pourra

7 C'est cette particularité distributionnelle qui fait que pour aucune autre partie du discours il est aussi difficile de séparer la *catégorie syntaxique* de la *fonction/relation/position syntaxique*. Ce n'est pas un hasard que la terminologie grammairienne n'ait jamais trouvé de terme approprié pour la position syntaxique du verbe conjugué principal, le terme de *prédicat* (acc. B) ne faisant pas un très bon pendant aux termes *sujet* et *objet* etc.).

donc dire que même en tant que catégorie (et non fonction) syntaxique, le verbe peut être qualifié par son *unicité* à l'intérieur de la proposition qu'il gouverne. Un deuxième verbe ne peut apparaître que par un doublement coordinatif (p. ex. *Pierre persiste et signe*) ou par subordination récursive (*Pierre croit que Jacques dort/Pierre croit dormir*, etc.).

Outre l'unicité syntagmatique, l'idée de considérer le verbe conjugué comme l'élément central de la phrase s'appuie sur sa force de *rection*, c'est-à-dire l'importance du verbe conjugué pour le nombre, la sélection et la forme des éléments nominaux apparaissant dans la phrase, considérés comme les arguments de celui-ci. Dans certaines approches, on parle de *valence*, dans d'autres, il est d'usage de dire que le verbe « sous-catégorise » ou « sélectionne » ses compléments. Dans la logique fonctionnaliste établie au § 1, selon laquelle un énoncé du type 'phrase' sert à transmettre l'information d'un certain état de choses, ceci est une perspective tordue : dans une phrase instanciée, ce n'est pas le verbe qui détermine le nombre ni le type des arguments ; tout au contraire. Certes, on pourrait dire que la phrase **Pierre dort à Jacques* est agrammaticale parce que *dormir* ne prévoit pas d'objet indirect ; mais il est difficile d'imaginer à quoi un tel objet direct pourrait se référer⁸. Dans la logique du § 1, on dirait plutôt que cet énoncé est faux parce qu'il n'y a pas d'interprétation sémantique possible pour une telle construction ; donc il n'y a pas de raison pragmatique pour former une telle phrase. De même pour la « sélection » du COD : il est vrai que **Pierre sait Jacques* est agrammatical parce que *savoir* n'admet pour objet que des référents abstraits. Il y aurait même une interprétation sémantique (analogue à l'anglais *Peter knows Jack*). Toutefois, cela ne revient pas à dire que c'est le verbe qui *sélectionne* les arguments. Au contraire, c'est le type de l'argument qui détermine le choix du verbe : c'est selon le type de l'argument (nominal ou propositionnel) que j'utilise soit le verbe *connaître* soit le verbe *savoir*. Autrement dit, si le type des arguments syntaxiques se trouve en étroite interdépendance avec la structure prédicative interne (acceptation E) du lexème verbal, cette dernière à son tour est fonction des contenus à transmettre.

On pourrait être tenté de dire que parfois le verbe nous impose des arguments qui ne correspondent à rien dans la structure sémantique à trans-

8 D'éventuels BENEFICIAIRES ou PERCEPTEURS d'un tel processus se construiraient plutôt avec une « vraie » préposition adverbiale: *Jacques dort pour Pierre*, mais même en utilisant *à*, ce ne serait pas un effet de sélection par le verbe.

mettre. En fait, les langues abondent de procédés pour réduire le nombre des arguments prévus par la structure syntaxique mais dépourvus de substrat référentiel (constructions impersonnelles, pronoms vides, diathèses passives ou réflexives, ...). Mais, en regardant de près les langues européennes, on constatera que la force réductrice de tous ces procédés (« diathèse récessive ») concerne la position du *sujet*, donc uniquement la position argumentale qui est obligatoire *indépendamment* du verbe. Par contre, la suppression des autres arguments se fait normalement par une simple omission (*je donne de l'argent aux pauvres – je donne de l'argent – je donne aux pauvres – je donne*) ou par l'usage de pronoms très génériques (all. *ich habe etwas gegeben*), de sorte qu'on dira encore que la structure de ces énoncés ne dépend justement pas des exigences du verbe et de sa structure canonique mais simplement du contenu à transmettre.

En revanche, l'impact du verbe est crucial quand il s'agit de la *forme* et de la *position* des arguments dans la structure hiérarchique et surtout linéaire de la phrase. Partant d'un certain contenu propositionnel à transmettre, il dépend du lexème verbal disponible ou choisi qu'un argument soit réalisé comme sujet, comme objet direct ou indirect, voire qu'il soit relégué à une position plus marginale. Très souvent, le locuteur est contraint à réaliser une certaine distribution argumentale dépendant du verbe qui est à sa disposition :

- (1) (fr.) a. *J'aime bien les voitures anciennes*
 (esp.) b. *Me gustan los coches antiguos*

On peut voir les conséquences d'une telle contrainte : étant donné que la distribution des arguments dans les différentes positions syntaxiques correspond aussi à une certaine distribution des fonctions informationnelles (topique/commentaire, focus/arrière-plan), les locuteurs peuvent se voir obligés d'appliquer certaines transformations additionnelles pour arriver à la distribution adaptée à leurs fins communicatives. Dans l'exemple (1b), c'est l'inversion des arguments (notamment la postposition du sujet) qui permet d'arriver à la même distribution informationnelle que dans (1a).

C'est donc au niveau de la *réalisation syntaxique formelle* des arguments que le verbe déploie toute sa force grammaticale sur le reste de la phrase, indépendamment des intérêts communicatifs du locuteur : c'est la logique pu-

rement grammaticale qui l'emporte sur les intérêts communicatifs des usagers de la grammaire.

Notons, pour terminer, que le caractère relationnel, c'est-à-dire la capacité d'ouvrir des espaces pour l'insertion d'arguments, n'est pas limité au verbe : pour chacune des quatre parties du discours lexicales il est possible de trouver des lexèmes relationnels qui prévoient la complémentation par un argument, et qui spécifient même la forme morphologique sous laquelle l'argument doit apparaître. Ainsi, on peut constater une véritable *valence* pour les adjectifs (*x proche/voisin/conscient de y ; x fidèle à y ; x impoli avec/envers y ; ...*) aussi bien que pour les substantifs (*la sympathie de x pour y ; le préjugé de x contre y ; le conflit de x avec y ; le mariage entre x et y ; ...*) et même pour les adverbes (*p ailleurs que q ; p tant que q ; p ainsi que q ; p droit à x ; un x aussi grand que y ; p lors de x ; p lorsque q*). Il est à noter que la *préposition*, dans la mesure où elle partage sa distribution syntaxique avec l'adverbe, est en quelque sorte un adverbe bivalent et que beaucoup de prépositions dérivent d'expressions adverbiales bivalentes.

Evidemment, ces cas de valence non-verbale sont plus rares, moins typiques et moins variés que pour le verbe, de sorte qu'on dira que la valence est un trait prototypique du verbe et marginale pour les autres parties du discours. En conséquence, la valence verbale est beaucoup plus élaborée, s'organisant en cadres valenciels, fournissant le système complexe de diathèses pour la re-dispositon des arguments, mais aussi par tout le système de concordances et de règles d'anaphore et de continuité référentielle entre les différents arguments (réflexivité, *switch-reference*, etc.) qui s'organise sur la base des cadres valenciels.

4. Catégories syntaxiques et sémantique lexicale

La proximité, constatée au § 2, entre les verbes et les autres parties du discours lexicales en ce qui concerne leur contenu prédicatif est facilement démontrée par les jeux de paraphrase du type⁹,

- (2) a. Les fondations étaient si instables que l'édifice s'est écroulé
- b. L'instabilité des fondations a provoqué l'écroulement de l'édifice
- (3) a. Les passagers ont survécu parce qu'on a distribué des gilets de sauvetage
- b. La distribution de gilets de sauvetage a assuré la survie des passagers

où le même contenu propositionnel, donc les mêmes prédicats, sont répartis de manière très différente entre les différentes catégories syntaxiques disponibles. Il semble que les liens entre certains prédicats et certaines catégories syntaxiques – s'ils existent – ne sont que très approximatifs.

A partir de telles paraphrases, on pourrait supposer que la structure syntaxique basée sur les parties du discours a peu de rapport avec la sémantique prédicative qu'elle transmet, qu'il s'agit d'une simple carcasse structurale, une hiérarchie purement formelle et que la seule raison d'être des parties du discours est de garantir la composition de structures hiérarchiques qui permettent de disposer les prédicats véhiculés par les lexèmes dans le bon ordre hiérarchique. Vu sous cet angle, les parties du discours ne sont pas des classes lexicales, mais des catégories purement syntaxiques, alors que les lexèmes (et les prédicats qui en constituent la signification) peuvent plus ou moins librement adopter une catégorie syntaxique, pour s'insérer dans la hiérarchie de la phrase à la place qui convient, en adoptant aussi la morphologie correspondante. Mais même si les exemples suggèrent une telle liberté de distribution, cette interprétation paraît exagérée : si les versions (a) et (b) des exemples (2) et (3) semblent équivalentes au niveau du contenu propositionnel, il reste une différence intuitive : on dirait que les versions (a) sont plus élémentaires, plus directes, plus naturelles que les versions (b). Dans les manuels de stylistique, la stratégie nominale des versions (b) est fustigée et qualifiée de « langue de bois » ou de style techno-

9 Ces exemples ainsi que leur interprétation au § 6 sont en large mesure inspirés par Raible (2001).

crate. Quel est le facteur responsable de cette intuition ? Laisant de côté des considérations morphologiques¹⁰, on dirait que c'est la notion de PRO-CESUALITE inhérente à la signification des lexèmes en question qui explique leur nature verbale (donc le critère sémantique). Pourtant, on ne saurait mettre en doute le caractère verbal de lexèmes à signification stative ou gnomique comme p. ex. *entourer*, *contenir* ou *constituer*.

Provisoirement on retiendra que les parties du discours sont en premier lieu des catégories qui relèvent de la structure syntaxique formelle, et que les lexèmes peuvent *en principe* apparaître sous différentes catégories syntaxiques. S'il y a une relation « naturelle » entre certaines classes sémantiques de lexèmes et certaines catégories syntaxiques, il s'agit, au mieux, d'une tendance, pour un lexème, d'apparaître sous une forme syntaxique déterminée plutôt que sous une autre. Nous verrons dans la suite que si les différentes catégories syntaxiques se comportent de manière discrète, rigide et formelle dans la composition de phrases, elles accusent des traits de prototypicalité dans leur affinité avec certains lexèmes, en ce qu'elles *se prêtent* mieux ou moins bien à certaines finalités d'expression, et, par-là à accueillir certaines classes de lexèmes, en fonction de leurs possibilités distributionnelles et leur équipement morphologique.

Ceci nous permet de cerner avec plus de précision le lien évident, et constaté par tous les auteurs depuis Platon, entre le verbe et le *temps*. La temporalité n'est pas un *trait sémantique* de la catégorie du verbe. Plutôt, ce sont les traits structurels (distribution, morphologie) du verbe qui font que les lexèmes dont la signification renvoie à la notion de temps ont une plus grande affinité avec la position syntaxique verbale que d'autres lexèmes (et vice versa). Les raisons de cette affinité nous occuperont dans la suite.

10 A savoir, le caractère dérivé des formes dans (2b/3b). Il est difficile de montrer que les nominalisations *écroulement*, *distribution* et *survie* sont structurellement plus complexes que les occurrences des mêmes lexèmes sous forme de verbes conjugués.

5. Morphologie verbale entre fonction communicative et fonction abstraite

On a donc caractérisé le verbe comme une catégorie formelle, destinée à servir une fonction communicative et dont le fonctionnement accuse un haut degré d'organisation et d'abstraction, ce qui peut augmenter l'efficacité communicative en même temps qu'une certaine autosuffisance du système.

L'exemple le plus évident pour montrer la relation entre abstraction, degré d'organisation et efficacité communicative semblent être les systèmes morphologiques avec leur insertion paradigmatique polydimensionnelle, leur flexivité avec ses effets d'allomorphie, d'homonymie et de syncrétisme, et leurs valeurs parfois hautement abstraites ou même purement formelles. Ainsi, les *classes de conjugaison* des langues européennes et leurs marques morphologiques n'ont aucun substrat référentiel, mais une fonction purement distinctive par rapport à l'interprétation des autres traits morphologiques (c'est-à-dire les désinences verbales). Les catégories établissant des relations de *concordance* avec les arguments (dans nos langues : personne, genre, nombre) oscillent entre une fonction référentielle (en ce qu'elles donnent des informations sur le sexe, la position déictique ou la quantité des référents argumentaux) et une fonction purement abstraite, indiquant le lien syntaxique entre l'argument (dans la plupart des cas, le sujet) et le verbe.

Evans (2000 : 712) dresse la liste des fonctions réalisées dans la morphologie verbale dans une perspective typologique. Voici la systématique qu'il propose (nous soulignons) :

- (a) various operators with *clausal scope*, such as **tense, aspect, mood** and **negation**,
- (b) information about *argument structure*, whether it simply signals argument structure (e.g. a **transitivity marker**) or alters argument structure, as with **voice, reflexives** and **reciprocals**, and **applicatives**,
- (c) information about the *arguments* themselves, whether in the form of **agreement** in **person, number** and **gender**, or information about **object-definiteness**, or other types of categorization such as the **classification** of certain participants made by **incorporated nominals** or **shape-classifiers**,

- (d) information about *interclausal relations*, such as **complementizers** of various sorts, markers of **switch-reference** or **logophoricity**, or ‘anticipatory’ marking for **subjects of subsequent** clauses [...],
- (e) information about the *social status* of one or more participants in the speech-acts, as with verbal **honorifics** in Japanese,
- (f) adverbial-type and quantifying information,
- (g) purely *formal* information, such as **conjugation membership**.

Mis à part les domaines (g) et (c), qui viennent d’être discutés, les catégories morphologiques relevées dans cette liste se répartissent entre des fonctions plutôt « autonomes », relevant de l’organisation syntaxique, et des fonctions clairement sémantiques ou pragmatiques. Ainsi, il paraît évident que les informations du type (b) s’insèrent dans les phénomènes de rection discutés dans le § 3. Notons que les traits énumérés sous (c), tant par leurs fonctions sémantiques (référence et qualité des arguments) que par leurs aspects formels (concordance) relèvent également de la rection. Les informations énumérées sous (d) confirment l’interprétation du verbe comme pivot fonctionnel de la phrase, qui, par sa centralité, est aussi l’endroit « naturel » pour signaler des informations établissant des relations avec l’extérieur de la phrase, bien qu’il s’agisse de relations anaphoriques qui concernent les arguments plutôt que l’entité désignée par le verbe ou la proposition entière (à savoir : le procès ou l’état décrit). Restent les groupes (f) et (a), sémantiquement hétéroclites et réunis selon un critère plutôt formel, à savoir, le domaine d’application de l’opérateur véhiculé par le morphème. Pourtant, les descriptions « adverbial-type » et « clausal scope » paraissent ignorer un aspect important des opérateurs en question : mis à part le type de spécification qui parfois est surnommé « mode d’action » (comme l’inchoatif, le duratif, l’itératif, le résultatif, le ponctuel, ...), ces opérateurs concernent le rapport entre la situation décrite par la phrase et ce qui lui est extérieur : soit la situation énonciative ou ses participants, soit le contexte explicite ou implicite. Ainsi, les opérateurs temporels établissent un rapport chronologique (antériorité, postériorité, simultanéité) soit avec la situation énonciative (temps déictiques : passé, futur, présent), soit avec une situation évoquée dans le discours mais non identique à la situation décrite (temps anaphoriques : antérieur, postérieur, imparfait).

De même pour la négation, qui, pragmatiquement, présuppose la proposition affirmative dans le contexte linguistique ou situationnel.

Finalement, on pourrait dire que les opérateurs modaux servent aussi à établir un rapport entre la situation décrite et les perspectives du sujet parlant (les célèbres *attitudes propositionnelles*), constituant des atténuations, des modulations ou la suppression de l'illocution assertive.

Malgré la grande diversité des opérateurs que la typologie linguistique a relevée pour la morphologie verbale, un certain principe général semble se dessiner : la majorité des opérateurs se trouve être en rapport avec le critère distributionnel, c'est-à-dire avec la force de rection et la position centrale que le verbe occupe au niveau de la phrase. Alors qu'une partie des opérateurs sert à organiser les rapports du verbe avec ses arguments, le reste spécifie des rapports entre l'état de choses décrit par la proposition et le contexte, soit linguistique, soit situationnel, incluant les instances énonciatives (locuteur, destinataire, ...) : il s'agit donc d'opérateurs textuels et pragmatiques. Apparemment, le verbe est considéré comme l'élément représentant la phrase (ou proposition) entière, de sorte que tout positionnement situationnel ou contextuel de l'état de choses décrit (en tant qu'entité désignée par la phrase) se place auprès de cet élément.

6. Référence, prédication, présupposition, illocution

Vu le panorama des fonctions de la morphologie verbale discutées au § 5, qui, dans leur majorité, découlent du statut du verbe comme « head of the clause » (Evans, 2000 : 712) et qui concernent la phrase ou la proposition dans sa totalité, on comprend mieux la relative indépendance existant entre la partie conjuguée du complexe verbal et le contenu lexématique du verbe, comme en témoignent les exemples (2) et (3) : pourvu que la partie conjuguée assure les fonctions générales et extérieures, il semble que la partie lexicale du verbe puisse accueillir n'importe lequel des éléments de la structure prédicative de la proposition. Ainsi, dans (2a/b), le lexème verbal est susceptible de représenter un état de choses (*écroulé*, 2a), un connecteur inter-propositionnel consécutif (*provoqué* 2b) ou faire défaut, laissant la sémant-

tique à l'attribut adjectival (*étaient instables*, 2a). Dans (3a/b) le verbe conjugué peut accueillir les prédicats *distribué* et *survécu* (3a) aussi facilement que le connecteur consécutif (*assuré*, 3b). Mais quelle est alors la différence entre les versions (a) et (b) des deux exemples : quel est l'effet communicatif du choix qui consiste à confier la réalisation d'un complexe prédicatif soit à un verbe conjugué, soit à un substantif, et de réaliser un connecteur interpositionnel soit par une conjonction, soit par un verbe conjugué ?

Comme nous l'avons dit, les différentes parties du discours, en tant que catégories syntaxiques, sont des structures servant à des fins communicatives, en ce qu'elles mettent à notre disposition un système efficace, mais en partie autonome ; c'est à dire qu'elles nous imposent certaines règles à observer et stratégies à suivre. Il faut donc, brièvement, comparer les structures, les possibilités et contraintes que la stratégie verbale et la stratégie nominale nous offrent.

Parmi les traits morphologiques du verbe énumérés au § 5, on a mentionné les *modes* comme porteurs des *attitudes propositionnelles*. En fait, on pourrait dire que le verbe conjugué sans marque de modification est porteur de l'assertion. Ce sont les marques de subordination, de non finitude ou de mode qui peuvent signaler la suppression ou modulation de la force illocutoire (en l'occurrence assertive) d'un verbe : ainsi, des oppositions du type *Pierre croit/sait que Paul est malade* montrent qu'*a priori*, la marque de subordination *que* (autant que les marques infinitives du verbe) peuvent bloquer la force assertive du verbe conjugué, mais que cette force peut être *léguée* ou étendue par le verbe matrice au verbe subordonné, moyennant des règles syntaxiques, morphologiques ou lexicales et par des inférences. Ainsi, l'élément *que*, subordonateur général et neutre, dans son usage *complétif*, peut permettre le transfert de l'assertion quand c'est impliqué dans le contenu du lexème matrice (p. ex. les *verbes factifs* : *Pierre sait que Paul est malade*), alors que d'autres verbes (*Pierre dit/croit que Paul est malade*), d'autres subordonateurs (*Pierre sait si Paul est malade*), d'autres positions (*que Paul est malade, c'est Pierre qui me l'a dit*) ou d'autres modes (*que Paul soit malade...*) peuvent changer le statut illocutoire de la proposition enchâssée. Les connecteurs adverbiaux, dans leur grande majorité¹¹, transmettent le statut illocutoire (*i.e.* : assertion

11 À l'exception, évidemment, des relateurs impliquant un élément négatif (*sans que*) ou modal (comme la finalité : *pour que, afin que, de sorte que, ...*, ou l'hypothèse irréaliste : *comme si*).

avec ses modulations) du verbe matrice au verbe subordonné : ceci vaut pour les connecteurs temporels autant que pour l'adversatif, le conditionnel et la plupart des connecteurs plus complexes impliquant le conditionnel (concessif, causal, consécutif, ...) :

- (4) a. Pierre va dormir (-FACT) jusqu'à ce qu'on le réveille (-FACT)
 b. Pierre a dormi (+FACT) jusqu'à ce qu'on l'ait réveillé/réveillât (+FACT)¹²
 c. L'édifice s'est écroulé (+FACT) tandis que le garage s'est maintenu (+FACT)
 d. Si Pierre était gentil (HYPOTH. IRREEL), il nous aiderait (HYPOTH. IRREEL)
 e. Si Pierre est gentil (HYP. POTENTIEL), il est en train de faire la vaisselle (HYP. POT.)
 f. L'édifice se maintient (+FACT) bien que les fondements soient instables (+FACT)
 g. L'édifice s'est écroulé (+FACT) parce que les fondements étaient instables (+FACT)
 h. Les fondements étaient si instables (+FACT) que l'édifice s'est écroulé (+FACT)

Il est évident que le transfert (ou le blocage, cf. note 10) dépend directement de la signification des morphèmes relateurs. Il n'y a pas lieu, ici, de décider s'il faut interpréter ce transfert comme un processus déductif basé sur la logique du contenu du connecteur ou une simple règle syntagmatique accompagnant le morphème connecteur par convention.

Voilà donc l'impact du verbe sur la structure assertive : on peut supposer que le complexe morphologique (désinence, auxiliaire) est porteur de l'information pragmatique situative, qui s'applique automatiquement à la proposition réalisée par le verbe conjugué et ses arguments ; le verbe subordonné, par sa marque de subordination (connecteur, forme infinitive) est *a priori* exempt de force illocutoire, qui lui est cependant assignée par différents mécanismes et règles syntaxiques et lexicales d'hérédité.

Si l'on applique ce qui est dit à nos exemples, on peut constater que dans (2a) et (3a) les propositions matrices, placées en début de phrase (à savoir, que les fondations étaient instables et que les passagers ont survécu), sont directement assertées par les verbes conjugués *étaient instables* et *ont survécu*, alors que les propositions enchâssées sont assertées parce que c'est dans la logique des connecteurs (*si ... que* et *parce que*).

12 On notera que le subjonctif, ici, comme dans (4f) n'a pas d'impact fonctionnel mais que son usage correspond à une servitude grammaticale presque anti-fonctionnelle, confirmant la tendance de la grammaire à devenir « autonome » au cours du temps.

Or, pour comprendre pourquoi les versions « nominales » (2b) et (3b) peuvent être lues comme des équivalents propositionnels des versions (a), il faut s'arrêter brièvement sur les éléments structuraux du complexe nominal en général : pour le syntagme nominal en tant que catégorie syntaxique, on notera d'abord sa commutabilité avec les pronoms, donc avec des éléments dont la fonction communicative est la référence portant sur des individus ou un secteur de l'univers de référence. La présence des déterminants confirme cette fonction : les déterminants servent à signaler à l'interlocuteur si, et le cas échéant, comment il est capable d'identifier le ou les individu(s), ou la tranche de réalité, auxquels il faut appliquer le matériel prédicatif communiqué par la proposition. Pour reprendre les mots d'Evans (2000 : 10) : « Prototypically, the discourse function of nouns [...] is to refer ». Or, ce qui distingue le substantif du pronom, c'est qu'à côté des opérations purement référentielles, le substantif comporte, du matériel prédicatif dans son lexème. Ces éléments prédicatifs peuvent servir la fonction identificatoire, permettant la *description* du référent ou des référents pour faciliter l'identification. Toutefois, la référence moyennant une « description définie » est soumise à des contraintes : pour que l'acte de référence puisse réussir, il faut qu'il y ait un accord entre les interlocuteurs sur le fait que le référent fait vraiment partie de l'univers auquel la proposition se réfère, et que la description est suffisamment spécifique pour n'être applicable dans le contexte qu'à ce référent (les *présuppositions d'existence* et *d'unicité*, qui font partie de la théorie de la référence depuis les travaux de B. Russell¹³. Ceci ne pose pas de problème dans les cas où l'article défini est basé sur une anaphore, où l'accord sur la présence du référent est donc garanti par le discours. La présupposition d'existence est plus délicate quand la présence d'un référent ou d'un état de choses est une *supposition* véritable. Sa réussite dépend alors de l'accord et de la coopération mutuelle des interlocuteurs (au sens de Grice) et peut donner lieu à des effets rhétoriques, dont le plus important consiste à convertir la présupposition en une implicature : ainsi, en utilisant l'article défini, le locuteur peut *signaler* qu'il suppose l'existence du référent (alors que celle-ci, en principe, devrait être une simple condition d'entrée), c'est-à-dire que

13 Cf. Russell (1905). Pour un bref panorama des problèmes d'une telle approche extensionnaliste et ses solutions v. Jacob (1992).

l'usage de l'article défini peut se convertir en un moyen de signaler l'existence d'un référent¹⁴.

Or, si la partie lexicale d'un syntagme nominal accueille la description d'une entité d'ordre abstrait, comme par exemple un *état de choses*, l'expression va servir pour se référer à, ou pour introduire cet état de choses dans l'univers référentiel du discours. Supposer un état de choses comme existant dans un univers référentiel, c'est supposer la *vérité* de l'expression qui le désigne¹⁵.

Voilà le mécanisme qui permet de considérer les versions (b) des exemples (2) et (3) comme à peu près identiques aux versions (a) dans leur valeur de vérité, au moins pour certaines lectures des exemples¹⁶. Chacune des phrases contient la description de deux états de choses, qui sont considérées comme *vraies* dans l'univers décrit, ainsi que l'expression d'une relation de causalité ou de consécuitivité entre les deux. Schématiquement, la relation est du type $P \Rightarrow Q$ ou CAUS (P, Q).

Or, ce qui distingue les versions (b) des versions (a), c'est le jeu des pré-suppositions et inférences nécessaires pour arriver à la valeur de vérité correspondante, ou, pragmatiquement parlant, pour faire entendre, par les différentes stratégies, ce qu'on veut communiquer. Prenons les versions une par une :

- (2) a. Les fondations étaient si instables que l'édifice s'est écroulé

Chacune des deux propositions est réalisée par un verbe conjugué. La réalisation syntaxique est non iconique en ce sens que la proposition seconde, sémantiquement coordonnée à la première, est réalisée par une phrase subordonnée moyennant un subordonateur adverbial (*si ... que*). Cette subordination bloquerait en principe la force assertive du verbe subordonné ; celle-ci est cependant rattrapée par la sémantique du connecteur selon laquelle la vérité de la phrase matrice entraîne celle de la phrase subordonnée.

14 Rejoignant ainsi les fonctions de l'article indéfini, dont l'une des tâches principales est d'*introduire* des référents dans le discours (cf. Heine, 1997 : 72sqq).

15 Conformément à la définition de l'extension d'une phrase comme sa valeur de vérité, proposée par G. W. Frege. L'idée de traiter les descriptions d'événements et la référence à des individus à un même niveau est surtout associée aux noms de Z. Vendler (p. ex. 1967) et D. Davidson (p. ex. 1996). V. aussi Krifka (1989).

16 En fait, hors contexte, il y a plusieurs lectures possibles des versions (b) en ce qui concerne la valeur logique du connecteur ainsi que du statut référentiel des propositions (anaphorique, héritée, inférée par présupposition).

Or, regardons la version « nominale » :

(2) b. L'instabilité des fondations a provoqué l'écroulement de l'édifice

Topologiquement, cette réalisation est plus iconique en ce sens que les deux propositions, réalisées comme des arguments du verbe, apparaissent à un même niveau hiérarchique dans la syntaxe aussi, pendant que le connecteur qui relie les deux propositions est réalisé par le verbe, donc l'élément qui syntaxiquement relie les deux arguments. Le fait que ce soit quand même cette version (b) qui donne l'impression d'un détournement structurel, dépend, à mon avis, de la manière indirecte de distribuer les assertions. L'assertion introduite par le verbe conjugué est en principe valable pour le contenu du verbe, donc le relateur, exprimé ici par le lexème *provoque*. De fait, on pourrait lire (2b) comme l'affirmation de la relation causale entre deux états de choses présupposés. Le sens commun nous dit cependant que le but pragmatique de (2b) est d'informer sur une catastrophe et d'en donner une explication, donc, d'asserter les deux propositions conjointes, plutôt que leur conjonction. Ceci est obtenu par le mécanisme décrit plus haut : c'est la présupposition d'existence qui va de pair avec l'usage de la description définie qui nous force à *présupposer*, et par-là nous permet de *communiquer* de manière rhétorique l'existence des deux états de chose (c'est-à-dire, la vérité des deux propositions) représentés par les syntagmes nominaux. On pourrait dire que le but communicatif est donc atteint par voie indirecte, en exploitant une présupposition, par un procédé rhétoriquement délicat¹⁷. Il y a toutefois un facteur atténuant : l'interprétation donnée ici, selon laquelle le lexème *provoque* aurait pour contenu la relation causale entre deux états de choses, est simplificatrice. Dans une analyse plus fine, on pourrait dire que *provoquer*, par sa signification, implique ou contient déjà l'élément d'existence de l'état de choses dont l'autre était la cause. Dans une telle perspective, la vérité de la conséquence ne serait pas un effet de présupposition mais un fait asserté « comme il faut », par un verbe conjugué. Cela ne vaut évidemment pas pour la cause : la « vérité » de la cause (c'est-à-dire le fait que les fondements étaient instables) est soit l'effet de présupposition décrit, soit un effet anaphorique (supposant un contexte où l'instabilité des fondements a déjà été mentionnée).

17 Pour une analyse du caractère problématique de la présupposition en tant que stratégie communicative v. Ducrot (1984, en part. p. 45)

Voilà le mécanisme qui nous permet de dire qu'au fond, les versions (b) et les versions (a) respectives partagent non seulement les mêmes propositions, mais aussi les mêmes intentions pragmatiques. Ce qui varie, c'est la stratégie pragmatique ou rhétorique pour y arriver : les deux énoncés se distinguent par le jeu des présuppositions et inférences, en fonction des différentes possibilités que les catégories du nom et du verbe offrent : outre leur distribution différente, c'est surtout la présence des articles auprès du nom, et les mécanismes d'inférence que ceux-ci déclenchent ; pour le verbe, c'est le grand appareil morphologique avec les spécifications situationnelles, notamment les illocutions et ses modulations. Ces éléments me paraissent expliquer le comportement des deux catégories de manière plus analytique que les termes très généraux et assez ambigus de « référence » et de « prédication ».

Définir le nom par la présupposition et le verbe par l'assertion est aussi en concordance avec le critère de la *time stability* : ce qui est stable ou atemporel fait plus facilement partie de nos présuppositions, alors que ce qui est soumis à la dynamique temporelle est plus facilement objet de nos questions sous-jacentes et par là, de nos affirmations ou négations.

7. Conclusion

Au cours de cette réflexion sur la catégorie du verbe, je me suis efforcé de démontrer les points suivants :

Les parties du discours sont des « outils » ou plutôt des routines qui émergent dans une langue et qui correspondent à certains besoins communicatifs. Elles se constituent comme des constellations d'éléments (morphosémantiques avant tout) et de règles (surtout de distribution syntaxique et de concordance) qui nous offrent certaines possibilités pour organiser notre discours tout en nous imposant certaines contraintes. Dans leur ensemble, elles forment un système de complexité avancée, où une haute efficacité s'accompagne de restrictions formelles.

Il s'agit de catégories inductives, en principe propres à chaque langue et d'ordre prototypique dans la perspective typologique. A l'intérieur des

langues, elles peuvent constituer des catégories formelles et discrètes ; leur prototypicalité consiste en leur affinité avec certains types de lexèmes, voire, certains contenus prédicatifs, affinités qui découlent des caractéristiques formelles des différentes classes.

Les quatre catégories principales (nom, adjectif, verbe, adverbe) accueillent du contenu lexical, qui peut être décrit sous forme de hiérarchies prédictives. Pourtant, les parties du discours ne sont pas des classes lexicales, les lexèmes n'étant reliés à certaines classes que par le lien d'affinité.

Le verbe se caractérise par son unicité dans la proposition, par sa position hiérarchique élevée, par ses relations de « rection », par un grand nombre (et, typologiquement, une grande variété) d'éléments morphologiques qui relèvent des qualités distributionnelles. L'unicité et la position hiérarchique favorisent les catégories établissant la relation entre le contenu propositionnel dans son ensemble et la situation énonciative (temps, mode, illocution, etc.). Par rapport au nom, dont la référence passe dans une large mesure par des processus de présupposition, le verbe conjugué a la force assertive, qu'il peut léguer selon un système complexe aux propositions subordonnées. Cette différence cruciale entre le nom, qui réfère par présupposition, et le verbe, qui réfère par assertion, devrait remplacer la distinction entre « référence » et « prédication » pour caractériser les deux parties du discours.

Bibliographie

- Aarts, B. *et al.* (éds, 2004) : *Fuzzy Grammar. A Reader*. OUP, Oxford.
- Anderson, J. M. (2004) : « Syntactic Categories and Notional Features ». In Aarts *et al.* (éds), 225-238.
- Auroux, S. (1993) : *La logique des idées*. Bellarmin & Vrin, Montreal.
- Booij, G., Lehmann, C. & Mugdan, J. (éds, 2000) : *Morphologie*. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung. (HSK 17.1, 1. Halbband). de Gruyter, Berlin/ New York.
- Bybee, J. (2000) : « Verb ». In Booij *et al.* (éds), 794-808.
- Dahl, Ö. (2004) : *The Growth and Maintenance of Linguistic Complexity*. Benjamins, Amsterdam/ Philadelphia.

- Davidson, D. ([1969]1996) : « The Individuation of events ». In Casati, R. & Varzi, A. C. (éds), *Events*. Aldershot : Dartmouth, 265-83.
- Ducrot, O. (1984) : *Le dire et le dit*. Ed. de Minuit, Paris.
- Evans, N. (2000) : « Word Classes in the World's Languages ». In Booij *et al.* (éds), 708-732.
- Givón, T. (1995) : *Functionalism and Grammar*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- Givón, T. (2009) : « Introduction ». In Givón, T. & Shibatani, M. (éds), *Syntactic Complexity : Diachrony, Acquisition, Neuro-Cognition, Evolution*. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 1-20.
- Haspelmath, M. *et al.* (éds 2001) : *Language Typology and Language Universals. An International Handbook*. De Gruyter, Berlin/New York.
- Heine, B. (1997) : *Cognitive Foundations of Grammar*. OUP, Oxford.
- Hopper, P.-J. & Thompson, S.-A. (1984) : « The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar ». *Language*, 60, 703-752.
- Jacob, D. (1992) : « Relative Referenzbereiche oder : Was ist Definitheit ? ». In Anschütz, S. (éd.), *Texte, Sätze, Wörter und Moneme*. Heidelberger Orientverlag, Heidelberg, 1992, 301-324.
- Jacob, D. (2003) : « Niveaux de grammaticité : de la fonction primaire à l'autonomie grammaticale ». *Travaux du cercle linguistique d'Aix-en-Provence (CLALIX)*, 18, 59-81.
- Krifka, M. (1989) : *Nominalreferenz und Zeitkonstitution : zur Semantik von Massentermen*. Fink, Heidelberg.
- Newmeyer, F. (2000) : « The Discrete nature of Syntactic Categories : Against a Prototype-Based Account ». In Borsley, R. D. (éd.), *The Nature and Foundation of Syntactic Categories (Syntax and Semantics)*, 32. Academic Press, New York, 221-50.
- Raible, W. (2001) : « Linking Clauses ». In Haspelmath *et al.* (éds), 590-617
- Priscien, *Institutiones*. In Keil, H. (éd.), *Grammatici Latini*, 2,1-3,377.
- Reboul, A. (2001) : « Foundations of reference and predication ». In Haspelmath *et al.* (éds), 509-522.
- Russell, B. (1905) : « On Denoting ». *Mind*, 14, 479-493
- Searle, J. R. *et al.* (éds., 1980) : *Speech Act Theory and Pragmatics*. Reidel, Dordrecht.
- Vendler, Z. (1967) : « Facts and events ». In *id.*, *Linguistics in Philosophy*. Cornell University Press, Ithaca/NY, 122-46.

Déterminer le sens d'un verbe dans son cadre prédicatif

Guillaume JACQUET, Xerox Research Centre Europe (XRCE), Grenoble
Jean-Luc MANGUIN, Université de Caen Basse-Normandie, GREYC
(CNRS, UMR 6072)

Fabienne VENANT, Nancy-Université, LORIA

Bernard VICTORRI, LaTTiCe (CNRS, ENS Paris, UMR 8094)

Introduction

Dans son livre *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Jacques François présente les résultats d'une étude de grande ampleur sur l'analyse sémantico-syntaxique des prédications verbales du français, en s'appuyant sur des modèles formels d'inspiration fonctionnaliste, essentiellement la *Functional Grammar* initiée par Dik (1978 : 1997) et la *Role and Reference Grammar* de Van Valin et La Polla (1997). Il commence par proposer la définition suivante de la prédication (François, 2003 : 1) :

Elle [la prédication] est constituée du prédicat verbal et de son cadre prédicatif ('cadres des rôles actanciels', 'schéma de valence sémantique' ou dans le modèle des Principes et Paramètres 'structure argumentale') et elle est le domaine de rattachement des satellites et d'opérateurs spécifiques (par exemple des satellites de localisation spatiale et temporelle et les opérateurs de temps et de modalité objective).

Il définit alors 14 classes de « cadres prédicatifs » à partir de la fusion de propriétés aspectuelles (transitionalité et dynamité) et participatives (relationalité, causativité et agentivité) des procès. Il s'attache ensuite à classer les sens de près de 400 verbes du français, tels qu'ils sont distingués par le *Petit Robert Électronique* (Rey & Rey-Debove, 1996), à l'aide de cette classification des cadres prédicatifs. L'un des résultats les plus frappants de ce travail concerne ce qu'il appelle le « taux de distinction classématique », qui indique dans quelle mesure les sens différents d'un même verbe correspondent à des classes différentes de cadres prédicatifs. Pour les 66 verbes poly-

sémiques de la base de données, la moyenne de ce taux s'élève à 81%, « ce qui signifie concrètement que dans quatre cas sur cinq, une distinction de sens identifiée par le *Petit Robert Electronique* correspond à une distinction de classe de prédication » (François, 2003 : 226).

Le programme de recherche que nous présentons ici (*cf.* Jacquet, Manguin, Venant & Victorri, 2010 pour une première ébauche de ce programme) s'inscrit dans le prolongement de ce travail, ce qui n'est pas très étonnant dans la mesure où il a été en partie initié lors d'ateliers qui ont réuni il y a quelques années les quatre auteurs du présent article autour de Jacques François, dans le cadre d'un projet de recherche sur la prédication verbale soutenu par l'Institut de la Langue Française. Il s'agit pour nous de concevoir un système automatique capable, à terme, de calculer le sens d'un verbe dans un énoncé donné en fonction du cadre prédicatif dans lequel il se trouve, puisque, comme l'a montré Jacques François, le cadre prédicatif est la donnée essentielle que l'on doit ajouter à la donnée du verbe lui-même pour calculer son sens en contexte.

Notre approche diffère cependant de celle que Jacques François a développée dans ce livre sur deux points importants. Le premier concerne le matériel de notre étude. Jacques François a analysé les données d'un dictionnaire de langue, alors que nous travaillons directement sur de gros corpus. Cela ne veut pas dire que nous n'utilisons pas du tout de données dictionnaires : notre système comporte un dictionnaire de synonymes verbaux. Mais ce n'est qu'un outil au service de l'étude d'un corpus, qui constitue l'objet principal de notre travail. Nous nous inscrivons ainsi dans le courant que l'on a pris l'habitude d'appeler « linguistique de corpus », même si cela regroupe des travaux très divers et hétérogènes (*cf.* Cori & David, 2008). En ce sens, notre approche est plutôt complémentaire de celle de Jacques François, puisqu'il s'agit de retrouver directement dans l'usage le bien-fondé des distinctions de sens opérées par les dictionnaires.

Le deuxième point sur lequel nous nous éloignons de l'approche de Jacques François concerne le rapport à la classification, et, plus généralement, notre refus d'une discrétisation *a priori* des emplois d'un verbe donné : comme nous allons le voir, nous prônons un recours aux mathématiques du continu pour modéliser le sens des prédications verbales, même si nous ne refusons pas la possibilité d'une discrétisation après coup du modèle ainsi construit. L'élément de base de notre modèle sera une notion de

distance dans un espace sémantique, cette distance étant définie de manière à modéliser le mieux possible la notion intuitive de proximité de sens. Une fois que l'on aura calculé cette distance, on peut envisager de regrouper des sens proches dans des classes discrètes, mais ce n'est pas nécessaire au bon fonctionnement du modèle.

1. Le cadre théorique

On peut caractériser notre approche du sens des prédications verbales par quatre propriétés que nous allons présenter rapidement, de manière à nous situer par rapport à d'autres travaux en traitement automatique des langues portant sur ce domaine (*cf.* notamment Brent, 1993 ; Briscoe & Carroll, 1997 ; Fabre & Frérot, 2002 ; Andrew, Grenager & Manning, 2004 ; et Messiant, Gábor & Poibeau, 2010).

1.1 Une approche entièrement contextuelle

Considérons les énoncés suivants :

J'ai donné un poisson à mon chat.

Mon oncle lègue un bateau à mes enfants.

Marie va filer de l'argent au gardien.

Jacques, peux-tu me passer un verre ?

On s'accordera sur le fait que les prédications exprimées par ces quatre énoncés sont sémantiquement proches : il est question dans chacun de ces énoncés de prédiquer un transfert de propriété (en un sens assez large) d'un objet O entre un possesseur initial D (le donneur) et un possesseur final R (le receveur). Comme on peut le constater, cela ne signifie pas que les énoncés eux-mêmes ont le même sens, d'une part parce que ce ne sont pas les mêmes actants O, D et R qui sont évoqués dans chaque énoncé, et

d'autre part parce que les valeurs temporelles, modales et assertives diffèrent aussi d'un énoncé à l'autre.

D'où provient alors la proximité sémantique de ces prédications ? D'une part du fait que les quatre verbes ont des sens lexicaux proches (ils expriment tous la notion de transfert de propriété), et d'autre part parce que chacun des arguments O, D et R est instancié par des entités d'une même classe sémantique, que l'on pourrait appeler 'objet transférable' pour O, et 'possesseur potentiel' pour D et R. Le point essentiel que nous voulons souligner ici, c'est que ces deux propriétés sont contextuelles :

- Les verbes *donner*, *léguer*, *filer* et *passer* ne sont généralement pas synonymes : ils ne le sont que dans le contexte de cette construction syntaxique et de ce type d'actants. La synonymie disparaît avec d'autres types d'actants : *donner la main à quelqu'un* et *passer la main à quelqu'un* ne sont plus synonymes ; et il en est de même si l'on change de construction : *donner quelqu'un* et *filer quelqu'un* ne sont pas non plus synonymes.
- les classes sémantiques auxquelles doivent appartenir les actants sont elles-mêmes contextuelles : *poisson*, *bateau*, *argent* et *verre* ne forment une classe sémantique homogène d'objets transférables que dans ce contexte prédicatif. Pour ne prendre qu'un exemple, si l'on se place dans le contexte du verbe *prendre*+COD, ces mêmes noms ne peuvent plus être regroupés dans la même classe : *prendre un poisson*, *prendre un bateau*, *prendre de l'argent* et *prendre un verre* ont des sens prédicatifs nettement distincts.

C'est la raison pour laquelle nous ne cherchons pas à définir des distances sémantiques entre unité lexicales verbales hors contexte, ni à déterminer *a priori* des classes sémantiques générales de noms. Au contraire, nous n'utiliserons de distance sémantique entre deux verbes que dans un contexte actanciel donné, c'est-à-dire dans une construction syntaxique spécifique pour chacun des verbes (pas forcément la même pour les deux verbes, cf. *jouer de la guitare* et *pratiquer la guitare*), et pour des actants de classes sémantiques données. De même, ces classes sémantiques ne sont pas définies en soi, mais elles sont spécifiques à un contexte prédicatif donné (c'est-à-dire un ensemble de verbes, chacun dans une construction spécifique, présentant des sens voisins).

Notre approche se distingue donc de nombreux autres travaux d'analyse distributionnelle par le refus de chercher à construire une ontologie générale des unités lexicales à partir des données distributionnelles.

1.2 Une approche asymétrique

Comme on l'aura remarqué, il y a une certaine circularité dans nos définitions, puisque la distance sémantique entre deux verbes dans un contexte actanciel donné fait appel à une notion de classe sémantique, qui elle-même repose sur la notion de sens voisins de verbes dans une construction donnée. Cette circularité n'est pas forcément rédhibitoire : elle est de fait inhérente à la plupart des approches distributionnelles.

Un certain nombre d'approches contextuelles permettent de contourner cette circularité en construisant de manière incrémentale les classes lexicales recherchées. Généralement, la méthode utilisée est symétrique. Par exemple, on regroupe plusieurs noms parce qu'on les a trouvés fréquemment en position de COD d'un verbe donné. Puis on regroupe plusieurs verbes parce qu'ils admettent (toujours dans le corpus) tout ou partie de cet ensemble de noms comme COD. Cela permet d'affiner alors l'ensemble de noms en considérant les COD de tout ou partie de cet ensemble de verbes. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que ces va-et-vient permettent de stabiliser une classe de noms et une classe de verbes présentant une affinité suffisante les uns avec les autres.

Ces méthodes symétriques ne conviennent pas dans notre cas. En effet, nous ne cherchons pas à construire des classes de verbes et des classes de noms compatibles dans une construction donnée, nous cherchons à trouver des prédications ayant le même sens (ou des sens proches). D'un côté, notre objectif est plus étroit : il ne suffit pas que deux verbes présentent une affinité forte avec plusieurs noms dans une construction donnée pour qu'ils soient presque synonymes. Par exemple *écrire*, *lire*, *imprimer*, *diffuser* ont tous une affinité pour des compléments d'objet de type *livre*, *journal*, *article*, etc., sans pour autant être synonymes. D'un autre côté, notre objectif est plus large : nous voulons aussi rapprocher des prédications dans lesquelles les verbes n'ont pas la même construction syntaxique, comme *jouer au tennis*,

pratiquer le tennis et faire du tennis, ou encore abandonner son emploi et démissionner de son emploi.

Pour cette raison nous avons opté pour un traitement différencié des verbes et des noms :

- pour les verbes, nous utilisons une ressource lexicographique, à savoir un dictionnaire de synonymes, pour amorcer le calcul de proximité sémantique des prédications ;
- en revanche, pour les noms, nous calculons une distance qui ne fait pas appel à la notion de synonymie, mais à une notion de proximité de distribution sélectionnelle par rapport à un ensemble de verbes synonymiques dans des constructions données.

Ainsi, notre approche se distingue aussi de la plupart des autres approches distributionnelles contextuelles en traitant de manière différenciée les éléments se trouvant en relation syntagmatique les uns avec les autres.

1.3 Une approche géométrique

Notre approche est résolument « continuiste », au sens où le modèle sous-jacent fait systématiquement appel aux mathématiques du continu :

- Le dictionnaire de synonymes permet de définir un espace sémantique des verbes dans lequel chaque verbe occupe une région plus ou moins étendue (selon son degré de polysémie). La distance entre points de cet espace reflète assez fidèlement les différences de sens entre les différents emplois de ces verbes.
- À un verbe dans une construction donnée on associe un espace de sélection distributionnelle dans lequel les distances entre les différents noms pouvant occuper une position actancielle donnée reflètent assez fidèlement les différences de sens qu'ils induisent pour ce verbe.
- La distance entre deux prédications sera calculée à partir de la distance dans l'espace sémantique des verbes et des distances distributionnelles des actants en correspondance dans les deux énoncés.

Le fait de disposer d'un modèle utilisant les mathématiques du continu permet d'éviter les difficultés insurmontables des modèles du sens linguis-

tique qui cherchent à organiser les sens dans des structures discrètes. Pour illustrer ce point, considérons les énoncés suivants :

Il a passé ses microbes à toute sa famille.

Il a filé une punition à son fils.

Il a donné un coup de pied à son chien.

Il a donné un concert à ses amis.

Il a légué son caractère de cochon à sa fille.

Il est clair que chacune de ces prédications s'éloigne quelque peu du sens de la prédication de transfert de propriété, même au sens large, que nous avons présentée plus haut. Faut-il quand même les regrouper avec ces dernières, en négligeant ces écarts ou bien faut-il au contraire les considérer comme des sens différents, bien que relativement proches ? Dans ce dernier cas, combien de sens différents faut-il envisager ? Et faut-il hiérarchiser ces sens en les traitant comme des nuances d'un sens général plus vague ? Ces questions sont en fait indécidables, car les différentes réponses que l'on peut y apporter sont toutes aussi pénalisantes.

Nous ne cherchons donc pas à construire des classes sémantiques de prédication, mais à situer chaque prédication par rapport aux autres dans un espace sémantique global. Il est bien entendu possible et même probable que ces prédications s'organisent dans cet espace en nuages de points révélant des classes de prédications (presque) synonymes, qui pourraient être calculées par des méthodes automatiques (techniques de *clustering*). Mais nous ne faisons pas l'hypothèse *a priori* de l'existence de telles classes. Notamment, le modèle permet de rendre compte de l'existence de prédications intermédiaires reliant ces classes par des changements graduels de sens. Il permet aussi de rendre compte de nuances de sens sans pour autant multiplier les classes de sens (ou les sous-classes dans les approches hiérarchiques).

Notre approche se distingue donc des autres approches (distributionnelles ou autres) qui supposent une discrétisation, en un sens ou un autre, du sens linguistique.

1.4 Une approche opportuniste du contexte

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, Jacques François distingue le cadre prédicatif, qui définit la prédication étroite, des satellites et opérateurs temporels ou modaux qui portent sur cette prédication. Pour classique qu'elle soit, cette distinction n'est pas sans poser de problème. En effet, la frontière entre les arguments, qui font partie de la prédication étroite, et les circonstants, qui sont des satellites, n'est pas facile à fixer. Les critères linguistiques sont nombreux (cf. Bonami, 1999), mais ils ne sont ni toujours concordants, ni toujours discriminants. Pour ne donner qu'un exemple, prenons le critère de savoir si le complément répond à la question *quoi/qui/à qui/de qui?* ou à la question *où/quand/comment?* et appliquons-le aux exemples suivants :

Le chat saute sur la souris.

Le chat saute sur la plage.

Le chat saute sur le canapé.

Le premier énoncé correspond à la question *sur quoi?* ce qui fait du groupe prépositionnel *sur la souris* un argument indubitable du verbe *sauter*. Dans le deuxième au contraire, c'est la question *où ?*, ce qui fait de *sur la plage* un circonstant. Mais qu'en est-il du troisième énoncé ? Il semble que les deux questions *sur quoi ?* et *où ?* conviennent tout autant, ce qui rend le critère inopérant.

En fait, nous pouvons contourner ces difficultés (qui sont décuplées quand il s'agit de traitement automatique), parce que cette distinction entre arguments et circonstants n'est pas vraiment pertinente pour notre modèle. Si les arguments sont généralement déterminants pour le calcul du sens de la prédication, certains autres compléments, tout circonstanciels qu'ils soient, peuvent aussi jouer un rôle crucial. Ainsi peu nous importe que *à Paris* soit ou non un argument de *monter* dans *Il est monté à Paris*, ou que *comme un champion* soit ou non un circonstant de *jouer* dans *Il a joué comme un champion* : dans les deux cas, le complément est décisif pour déterminer le sens du verbe. De même, en comparant *Ce livre paraît dans deux jours* à *Ce livre paraît intéressant*, ou encore *Il reste pendant deux jours* à *Il reste fatigué*, on constate qu'un circonstancier temporel peut, au même titre qu'un argument, déterminer la classe du cadre prédicatif tel que le définit Jacques François,

pour qui, rappelons-le, les propriétés aspectuelles (transitionalité et dynamité) comptent autant que les propriétés participatives.

Nous proposons donc de replacer tout complément rattaché au verbe sur une échelle continue allant du plus influent au moins influent dans la détermination du sens de la prédication. Cela implique d'avoir accès à un moyen de mesurer le « degré d'influence » d'un complément, ce qui n'est pas trivial. Nous faisons l'hypothèse, dans le cadre de notre approche par corpus, que la distribution d'un complément dans le corpus est corrélée à ce degré d'influence. Cela ne veut pas dire que plus un complément est fréquent, plus son degré d'influence est élevé. En revanche, ce sont les écarts relatifs de distribution qui sont significatifs.

Prenons par exemple les syntagmes prépositionnels introduits par la préposition *à* dont la tête nominale fait référence à une personne (*à quelqu'un, à ce monsieur, à un enfant, à M. Untel*, pronom clitique *lui*, etc.). Ces syntagmes seront beaucoup plus présents avec des verbes tels que *donner, prendre, parler* qu'avec des verbes tels que *travailler, écouter, manger*. Cette distribution non homogène peut donc nous permettre de discriminer deux ensembles de prédications. C'est cette notion de sélection distributionnelle qui est au cœur de notre modèle. Notons d'ailleurs que cette mesure d'une plus ou moins grande sélectivité d'un type de complément a souvent été utilisée pour distinguer arguments et circonstants (*cf.* par exemple Fabre & Frérot, 2002). Mais comme nous l'avons dit, notre objectif est différent : seul nous intéresse le potentiel discriminant de tel type de complément pour tel verbe, quel que soit le statut de ce complément pour ce verbe. Notons aussi que les techniques que nous utilisons sont assez proches de celles développées dans l'approche de l'analyse sémantique latente (LSA, *cf.* Schütze, 1998), à la différence non négligeable que cette approche, contrairement à la nôtre, ne tient pas du tout compte de l'aspect syntaxique des relations entre unités lexicales en s'en tenant à de simples relations de cooccurrence.

Ainsi notre approche peut être qualifiée d'opportuniste dans la mesure où nous allons chercher les éléments contextuels susceptibles de nous aider dans notre tâche de détermination du sens d'un verbe sans nous préoccuper de leur statut précis. Et si nous ne nous intéressons pour le moment qu'aux sujets et compléments à tête lexicale nominale, c'est essentiellement pour des raisons de faisabilité computationnelle. De fait, les autres éléments con-

textuels (marques de temps verbal, déterminants des compléments nominaux, adverbes, complétives, etc.) auraient vocation à être eux aussi pris en compte.

2. Le modèle

Nous allons donner ici les détails pratiques des différentes étapes de la construction de l'espace sémantique de prédication. Cet espace doit rendre compte des différents sens que peuvent prendre les unités étudiées, mais aussi de la topologie sémantique définie par ces différents sens. Rappelons que notre méthode nécessite deux opérations distinctes dont les résultats vont être ensuite combinés :

- La construction d'un espace sémantique des verbes dans lequel chacun occupe une région plus ou moins étendue (selon son degré de polysémie), à partir d'un dictionnaire des synonymes. La distance entre points de cet espace reflète assez fidèlement les différences de sens entre les différents emplois de ces verbes.
- La construction d'un espace de sélection distributionnelle associé à chaque verbe dans chacune de ses constructions. Deux noms seront représentés par deux points proches dans cet espace s'ils occupent la même position dans la construction et qu'ils contribuent à sélectionner des sens voisins de la prédication.
- Le calcul de la distance entre deux prédictions à partir de la distance dans l'espace sémantique des verbes et des distances distributionnelles des noms en correspondance dans les deux énoncés.

2.1 L'espace sémantique des verbes

Ploux et Victorri (1998) ont mis au point une méthode de construction automatique des espaces sémantiques. Cette méthode utilise la relation de synonymie comme accès aux informations lexico-sémantiques. L'étude approfondie des relations de synonymie permet en effet de mettre en

évidence à la fois le fonctionnement des unités polysémiques prises individuellement, et leur place dans l'organisation globale du lexique.

La construction des espaces sémantiques repose sur un constat : un synonyme ne suffit pas en général pour définir un sens lexical. Prenons l'exemple du verbe *abandonner*, qui va nous servir à illustrer toute cette présentation. Dans sa synonymie avec *abandonner*, *laisser* est à la fois synonyme de *quitter* et de *confier*, qui correspondent à deux sens différents de *abandonner*. L'idée est donc de caractériser un sens par un ensemble de synonymes.

VisuSyn : *abandonner* (116 unités, 223 cliques) - composantes 1 et 2

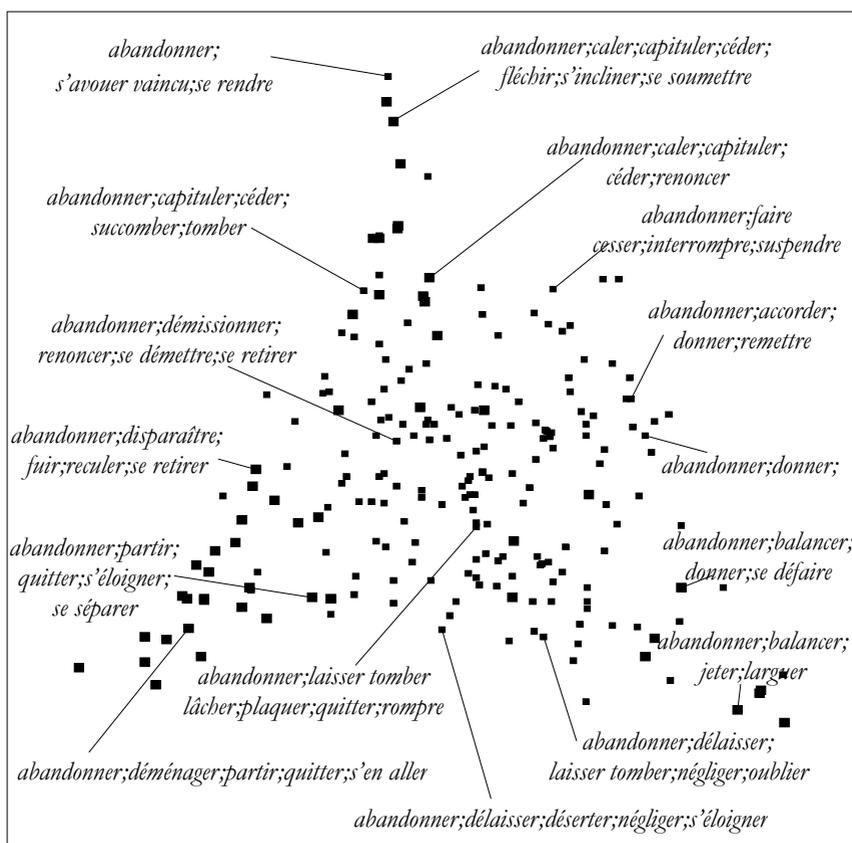


Figure 1: Représentation bidimensionnelle de l'espace sémantique des verbes restreint au verbe *abandonner*

Plus précisément, l'algorithme utilise les cliques du graphe de synonymie. Une clique est un ensemble le plus grand possible de mots deux à deux synonymes. L'idée sous-jacente à la construction des espaces sémantiques est qu'une clique correspond, en première approximation, à une nuance de sens possible pour les mots considérés. Sans entrer dans les détails (voir pour cela Ploux & Victorri, 1998 et Victorri & Venant, 2007), disons simplement que les points de cet espace sont les cliques du graphe de synonymie, et qu'il est muni de la distance du χ^2 , bien connue en analyse des données. La figure 1 montre l'espace sémantique restreint à *abandonner* et ses synonymes, tel qu'il a été obtenu à partir du dictionnaire des synonymes du laboratoire de linguistique de l'Université de Caen (CRISCO, 1998). Il s'agit d'une vision partielle puisque l'espace étant de grande dimension, il faut le projeter pour pouvoir en obtenir une représentation bidimensionnelle (nous avons fait figurer ici la projection selon les deux premiers axes d'une analyse en composantes principales).

On peut confronter cette représentation aux différents sens de *abandonner* relevés par les dictionnaires de langue. Par exemple, le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFI, 2001) énumère sept sens principaux (pour ne pas alourdir l'exposé, on ne prend pas en compte les emplois pronominaux) :

1. Renoncer à un pouvoir, à des droits, à la possession d'un bien ou à l'utilisation d'une chose.
2. Quitter un lieu, ne plus l'occuper.
3. Cesser de défendre une cause, renoncer à des principes, à une idée en la rejetant ou simplement en s'en séparant.
4. Renoncer à poursuivre une action, une recherche, renoncer à une entreprise, un projet.
5. Quitter quelqu'un, s'en séparer, le laisser à lui-même.
6. Laisser à quelqu'un la possession ou le soin d'un bien (ou d'une personne), laisser quelque chose à l'entière disposition de quelqu'un.
7. Laisse quelque chose ou quelqu'un en proie à quelque chose (généralement une force hostile).

On pourra observer que ces sept sens sont bien présents dans la représentation géométrique, et que, de plus, les relations de proximité entre ces sens sont respectées. Par exemple, en se déplaçant du haut de la figure vers le

bas, on passe progressivement du sens 4 (*s'avouer vaincu, se rendre, caler, céder*) au sens 5 (vers le bas : *jeter, larguer*), soit en passant par le sens 1 (au centre : *démissionner, se retirer*), soit sur la droite via la notion de renoncement (sens 3) et de dépossession (sens 6). Puis en se dirigeant vers la partie gauche, on glisse graduellement vers le sens 2 (*s'en aller, fuir*) en passant par le sens 7 (*laisser, délaisser, négliger*).

Ainsi, cette méthode permet effectivement d'obtenir automatiquement une représentation continue du sens des verbes qui répond bien aux attendus de notre cadre théorique.

2.2 Les espaces de sélection distributionnelle

Les différents sens de *abandonner* ne mettent en jeu que trois constructions syntaxiques :

GN₁ abandonne.

GN₁ abandonne GN₂.

GN₁ abandonne GN₂ à GN₃.

Les informations fournies par la construction syntaxique ne sont donc pas suffisantes pour la discrimination des sens au sein de l'espace sémantique. Il faut aussi caractériser sémantiquement les arguments du verbe. Ainsi, très approximativement, si le GN₂ désigne un lieu, *abandonner* prend le sens 2, s'il est de type 'humain', on obtient les sens 5 ou 7, avec le type 'objet' ce sera les sens 1 ou 6, avec le type 'idée' le sens 3, avec le type 'action' le sens 4, etc. Notons d'ailleurs qu'il y a des cas intermédiaires : si le GN₂ est de type 'animal domestique', il est impossible de trancher entre la séparation affective (sens 5) et la dépossession (sens 1 et 6). Notons aussi que la présence et la caractérisation du GN₃ sont nécessaires, notamment pour distinguer les sens 1 et 6, et les sens 5 et 7. Enfin, en l'absence de complément, c'est en examinant le type de GN₁ (sportif, homme politique, etc.) que l'on peut espérer distinguer les sens 1, 3 et 4. Bien entendu ces indications restent très grossières : dans un certain nombre de cas, seul l'examen d'un contexte plus large permettrait de déterminer le sens précis du verbe. Mais nous faisons l'hypothèse que la présence massive de cas typiques dans une analyse

quantitative de corpus permettra de dessiner le paysage général des emplois de ce verbe avec suffisamment de netteté, malgré les erreurs inévitables sur un nombre restreint d'occurrences.

La technique que nous utilisons pour la caractérisation sémantique des arguments de la prédication s'inscrit dans le cadre bien connu de l'analyse distributionnelle « à la Harris ». Elle est exploitée depuis longtemps dans la communauté du traitement automatique des langues pour la construction de bases de connaissances ou de ressources terminologiques à partir de textes (*cf.*, entre autres, Greffenstette, 1994 ; Habert & Nazarenko, 1996 ; Aussenac-Gilles, Biébow & Szulman, 2000 ; Lin & Pantel, 2001). Elle est entièrement automatique. Elle ne fait appel à aucune modélisation préalable de connaissances sémantiques sur le corpus et elle utilise les rapports de dépendance syntaxique élémentaires entre unités lexicales. Mais rappelons que contrairement à la plupart des travaux dans cette lignée nous ne cherchons pas à créer des classes de noms ayant le même sens ou faisant partie d'une même classe sémantique générale, mais des ensembles de noms qui influencent de la même façon le sens d'un verbe donné dans une construction donnée. Autrement dit, si nous voulons regrouper des noms comme *pouvoir, emploi, mission, mandat, charge, fonction...*, ce n'est pas pour caractériser le sens de *pouvoir* ou de *charge* dans l'absolu, mais pour caractériser le sens de *abandonner* dans *abandonner son pouvoir* ou *abandonner sa charge*.

En quelques mots (*cf.* pour plus d'information Jacquet & Venant, 2005 et Jacquet, Venant & Victorri, 2005), notre méthode consiste à calculer une distance entre mots sur la base de contextes syntaxiques partagés. Grâce à cette distance, on peut construire l'espace de sélection distributionnelle associé à un verbe et une construction. Le corpus est analysé automatiquement et ce sont les sorties d'un analyseur syntaxique robuste qui constituent les données de base pour la construction de l'espace distributionnel. Lors de nos précédentes expérimentations nous avons utilisé les analyseurs SYNTAX (Bourigault & Fabre, 2000) et XIP (Ait, Chanod & Roux, 2002).

Les données sont séparées en deux types : d'une part les mots lexicaux du corpus, d'autre part les contextes lexico-syntaxiques de ces mots lexicaux. Un contexte lexico-syntaxique est une paire constituée par un mot lexical et une relation syntaxique avec un mot lexical donné, par exemple 'tête nominale de complément direct de *abandonner*', 'tête nominale de complément prépositionnel de *abandonner* introduit par la préposition *d'* ou en-

core 'verbe régissant un complément direct de tête nominale *chargé*'. À chaque mot lexical et à chaque contexte lexico-syntaxique de ce mot sont associées leurs fréquences dans le corpus: cela constitue ce que nous appelons la fiche distributionnelle de ce mot.

L'espace distributionnel associé à un verbe dans l'une de ses constructions est composé des différents contextes lexico-syntaxiques du verbe dans cette construction trouvés dans le corpus. Cet espace est muni d'une distance : les noms qui se trouvent dans la même position dans la construction syntaxique sont plus ou moins proches selon que leur fiche distributionnelle est plus ou moins similaire. Ainsi, dans l'espace distributionnel associé à la construction 'GN₁ abandonne GN₂', les noms *pouvoir, emploi, mission, charge*, etc. pourront être relativement proches les uns des autres parce que leurs fiches distributionnelles sont plus semblables entre elles que celles des noms *idée, opinion, espoir, jugement,...*

Ainsi les espaces distributionnels permettent de regrouper les noms qui jouent un même rôle dans la sélection du sens d'un verbe dans une construction donnée.

2.3 L'espace sémantique des prédications

L'espace sémantique des prédications est obtenu en combinant les données provenant de l'espace sémantique des verbes et celles provenant des espaces distributionnels. Chaque prédication peut en effet être localisée à la fois dans l'espace sémantique des verbes en déterminant le sens précis du verbe dans cet espace, et dans l'espace distributionnel pertinent en déterminant pour chaque nom intervenant dans la prédication sa position dans cet espace.

La distance sémantique entre deux prédications est alors calculée en combinant la distance entre les sens des deux verbes dans l'espace sémantique des verbes et des distances entre noms dans les espaces distributionnels concernés.

Prenons l'exemple de la prédication *Le trésorier a abandonné sa charge*. En analysant les synonymes de *abandonner* qui acceptent des contextes lexico-syntaxiques voisins, on localise le sens de *abandonner* dans cette prédication au voisinage de cliques comme *abandonner, démissionner, renoncer, se démettre, se retirer*. Dans l'espace distributionnel associé à la construction 'GN₁ aban-

donne GN₂’, on place d’une part *trésorier* dans le voisinage de *président*, *comptable*, *etc.* et d’autre part *charge* au voisinage de *pouvoir*, *mission*, *emploi*, *etc.* Ces opérations s’effectuent automatiquement en utilisant les données sur les fiches distributionnelles des mots lexicaux impliqués. Soit alors une autre prédication, par exemple *Le directeur va démissionner de son poste*. On effectue les mêmes opérations : détermination du sens de *démissionner* dans l’espace sémantique des verbes et localisation de *directeur* et de *poste* dans l’espace distributionnel associé à la construction ‘GN₁ démissionne de GN₂’. On peut alors déterminer la distance entre ces deux prédications. D’une part la distance entre les sens de *abandonner* et de *démissionner* va être faible dans l’espace sémantique des verbes. D’autre part les distances entre *trésorier* et *directeur* et entre *charge* et *poste* vont être elles aussi faibles dans les deux espaces distributionnels concernés (celui de la construction ‘GN₁ abandonne GN₂’ et celui de la construction ‘GN₁ démissionne de GN₂’). On en déduit donc que ces deux prédications ont des sens très proches.

Ainsi, cette méthode permet, comme on le souhaitait, de comparer des prédications en tenant compte à la fois de la proximité sémantique des verbes et de celles des têtes nominales des groupes régis par les verbes. Et le fait d’utiliser une distance pour effectuer cette comparaison permet de rendre pleinement compte du caractère continu des différences de sens. Pour illustrer ce dernier point prenons l’énoncé suivant :

Jean a dû abandonner son chien à la SPA [Société Protectrice des Animaux].

Cette prédication sera à la fois assez proche des prédications du type ‘transfert de propriété’, que nous avons évoquées au début de cette article, via la synonymie de *abandonner* avec *donner* et *léguer*, mais aussi de prédications de type ‘séparation affective’, via la synonymie avec *quitter*, *larguer*, *rompre*. On peut donc penser qu’elle sera à égale distance des cas prototypiques de ces deux types de prédication, sans que l’on ait à choisir entre l’un ou l’autre. Il faut d’ailleurs noter que ce cas est intermédiaire à deux niveaux : non seulement le sens du verbe est intermédiaire entre le sens de transfert de propriété et celui de séparation affective, mais le statut syntaxique du complément prépositionnel *à la SPA* est aussi intermédiaire : statut d’argument du receveur dans le scénario d’un transfert de propriété, et statut de circonstant (lieu de la séparation) dans le scénario d’une séparation.

Conclusion

Le programme de recherche que nous venons de présenter est encore à un stade exploratoire. Nous avons conscience que l'intérêt de cette approche ne pourra être validé que quand le système sera entièrement implémenté et opérationnel. Les premières expérimentations que nous avons réalisées nous ont montré que nous aurons à surmonter un certain nombre de difficultés inhérentes à ce genre de traitement à large couverture : notamment, il nous faut développer des procédures spécifiques pour les expressions figées, pour les collocations, pour les verbes support, etc.

Les perspectives ouvertes par ce programme de recherche, s'il aboutit à des résultats convaincants, sont nombreuses. En premier lieu, la construction d'un espace sémantique de prédications pourrait rendre de grands services dans des tâches classiques de traitement automatique des langues telles que les systèmes d'extraction d'information ou les systèmes de question-réponse. Il est en effet essentiel dans ces systèmes de pouvoir reconnaître les différentes formulations possibles d'un même événement ou d'une même propriété. On peut aussi penser à d'autres applications, notamment dans le domaine didactique. Ainsi on pourrait fournir une ressource permettant à des apprenants s'exprimant maladroitement en français de trouver la formulation communément employée par un locuteur natif pour exprimer ce qu'ils veulent dire. Le système proposerait par exemple à quelqu'un cherchant à dire quelque chose comme *monter un sommet* les formulations *gravir une montagne* ou *atteindre un sommet*.

Mais avant tout, l'intérêt de ce programme est, à nos yeux, d'ordre théorique. Comme on l'a vu avec l'exemple de *abandonner*, il s'agit de valider une approche continue à la fois du sens des unités lexicales et des relations syntaxiques entre ces unités, seul cadre théorique capable à nos yeux de rendre compte de toute la richesse du phénomène de la prédication, au cœur de l'interface entre syntaxe et sémantique, un thème cher à Jacques François.

Bibliographie

- Ait, S., Chanod, J. P. & Roux, C. (2002) : « Robustness beyond shallowness: incremental dependency parsing ». *Natural Language Engineering*, 8(2/3), 121-144.
- Andrew, G., Grenager, T. & Manning, C. (2004) : « Verb Sense and Subcategorization : Using Joint Inference to Improve Performance on Complementary Tasks ». *Conference on Empirical Methods on Natural Language Processing, EMNLP 2004*, 150-157.
- Aussenac-Gilles, N., Biébow, B. & Szulman, N. (2000) : « Revisiting Ontology Design : a method based on corpus analysis ». *Actes de 12th International Conference on Knowledge Engineering and Knowledge Management*.
- Bonami, O. (1999) : *Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Bourigault, D. & Fabre, C. (2000) : « Approche linguistique pour l'analyse syntaxique de corpus ». *Cahiers de Grammaire*, 25, 131-151.
- Brent, M. R. (1993) : « From Grammar to Lexicon : Unsupervised Learning of Lexical Syntax ». *Computational Linguistics*, 19, 203-222.
- Briscoe, T. & Carrroll, J. (1997) : « Automatic Extraction of Subcategorization from Corpora ». *Proceedings of the 5th Conference on Applied Natural Language Processing*, 356-363.
- Cori, M. & David, S. (2008) : « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? ». *Langages*, 171, 111-129.
- Crisco (1998) : *Dictionnaire électronique des synonymes*. Laboratoire CRISCO, Université de Caen, <http://www.crisco.unicaen.fr/>
- Dik, S. (1978) : *Functional Grammar*. Foris, Dordrecht.
- Dik, S. (1997) : *The theory of Functional Grammar*. Mouton De Gruyter, Berlin.
- Fabre, C. & Frérot, C. (2002) : « Groupes prépositionnels arguments ou circonstants : vers un repérage automatique en corpus ». *Actes du Colloque Traitement automatique des langues naturelles, TALN-2002*.
- François, J. (2003) : *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Bibliothèque de l'Information Grammaticale 54. Peeters, Louvain.
- Grefentstette (1994) : *Explorations in Automatic Thesaurus Discovery*. Kluwer Academic Publishers, Londres.
- Habert, B. & Nazarenko, A. (1996) : « La syntaxe comme marchepied de l'acquisition des connaissances : bilan critique d'une expérience ». *Actes des Journées sur l'acquisition des connaissances*. Association Française d'Intelligence Artificielle, 137-142.
- Jacquet, G., Manguin, J.-L., Venant, F. & Victorri, B. (2010) : « Construction dynamique du sens : application à la prédication verbale ». *Actes des Rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels, Rochebrune-2010*.
- Jacquet, G. & Venant, F. (2005) : « Construction automatique de classes de sélection distributionnelle ». *Actes du Colloque Traitement automatique des langues naturelles, TALN-2005*.
- Jacquet, G., Venant, F. & Victorri, B. (2005) : « Polysémie lexicale ». In Enjalbert, P. (éd.), *Sémantique et traitement automatique des langues*. Hermès, Paris, 99-132.

- Lin, D. & Pantel, P. (2001) : « Induction of Semantic Classes from Natural Language Text ». *Proceedings of Conference on Knowledge Discovery and Data Mining (KDD-01)*.
- Messiant, C., Gábor, K. & Poibeau, T. (à paraître) : « Acquisition de connaissances lexicales à partir de corpus : la sous-catégorisation verbale en français ». *Traitement automatique des langues*, 52 : 1.
- Ploux, S. & Victorri, B. (1998) : « Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes ». *Traitement automatique des langues*, 39 : 1, 161-182.
- Rey, A., Rey-Debove, J. (1996) : *Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*, édition sur CD-Rom, LIRIS interactive, Paris.
- Schütze, H. (1998) : « Automatic word sense discrimination ». *Computational Linguistics*, 24 : 1, 7-124.
- Tlfi (2001) : *Trésor de la Langue Française informatisé*. Laboratoire ATILF, CNRS-Université Nancy2, <http://atilf.atilf.fr/>.
- Van Valin, R. D. & La Polla, R. J. (1997) : *Syntax: Structure, Meaning, Function*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Victorri, B. & Venant, F. (2007) : « Représentation géométrique de la synonymie ». *Le Français Moderne*, 2007 : 1, 81-96.

Sur la syntaxe et la sémantique du gérondif

Georges KLEIBER, Université de Strasbourg & EA 1339 LILPA/*Scolia*

Introduction

Notre contribution a pour objectif de mettre en rapport la syntaxe et la sémantique du gérondif. Plus particulièrement, nous essaierons de voir comment, à partir de son statut syntaxique, se construisent les diverses interprétations « circonstancielles » auxquelles il peut donner lieu. Notre étude s'inscrit dans le droit fil de nos recherches antérieures sur le gérondif (Kleiber, 2006, 2007a et b, 2008, 2009a, b et c et Kleiber et Theissen, 2006) avec comme but de confirmer et d'explicitier plus avant la conception du gérondif que nous y avons exposée.

Notre parcours comprendra deux étapes. Nous reprendrons d'abord la question du statut syntaxique du gérondif (s'agit-il ou non d'une catégorie grammaticale ?) et montrerons qu'il correspond à un seul morphème (discontinu) dont le pendant nominal est la préposition *avec*. Nous verrons, dans la seconde partie, que ce rapprochement avec ... *avec*, en même temps qu'il donne accès à l'invariant sémantique du gérondif, livre la clef qui permet d'expliquer la variété des interprétations sémantiques qu'il peut construire¹.

1 Nous laisserons de côté le versant pragmatique, abordée par Halmøy (2003), Herslund (2000, 2003 et 2006), Combettes (2003), Kleiber (2006, 2008 et 2009b et c) et Kleiber et Theissen (2006).

1. Sur la syntaxe du gérondif : le gérondif existe-t-il ?

La question peut sembler incongrue, étant donné que toutes les grammaires ont une rubrique consacrée au gérondif. Il suffit toutefois de regarder comment elles l'analysent pour voir que la question de son existence reste d'actualité. Généralement, il y est, en effet, présenté comme résultant de la combinaison de la préposition *en* et du participe présent (ou de la forme en *-ant*)², ce qui a pour conséquence de lui dénier toute existence en tant que catégorie grammaticale propre. Lorsqu'elles décrivent son fonctionnement circonstanciel, elles le saisissent, par contre, le plus souvent en bloc³, comme une seule unité, et non pas à partir de la sémantique de *en* et du participe présent, ce qui a pour effet de provoquer un trouble sur son statut réel.

Pour les spécialistes, la question sur l'existence du gérondif garde toute sa pertinence. Ils se divisent clairement en deux camps. Il y a d'un côté ceux⁴ qui considèrent que le gérondif « n'existe pas en français moderne » (Henrichsen, 1967 : 100), qu'il n'est qu'un « fantôme » (De Carvalho, 2003 : 119), qu'une « complication du latin » (Wilmet, 1997 : 314), tout simplement parce qu'ils y voient la combinaison de la forme en *-ant* et de la préposition *en*⁵. Il y a de l'autre ceux⁶ qui voient dans le gérondif un véritable morphème grammatical, qu'il convient de définir et d'analyser pour lui-

2 Voir par exemple dans la GMF de Riegel *et al.* (1994 : 592) : « Le gérondif se différencie du participe présent par l'emploi obligatoire, en français moderne, de la préposition *en* ».

3 On ne part ni du sens de *en* ni du sens de la forme en *-ant* (ou du participe présent), mais on pose directement qu'il « équivaut à un adverbe et assume la fonction d'un complément circonstanciel de manière, de moyen, de temps, de cause, de condition ou d'opposition, selon sa relation avec le reste de la phrase » (Riegel *et al.*, 1994 : 592).

4 Voir Henrichsen (1967), Franckel (1989), Le Goffic (1993), Touratier (1996), Wilmet (1997 et 2007), Arnavielle (1997), Kindt (1999), De Carvalho (2003), Lipsky (2003), etc.

5 Henrichsen (1967 : 100) précise que « le français a une forme en *-ant* et cette forme se combine dans certains cas avec la préposition *en* ». Touratier (1996 : 54) souligne que ce « n'est qu'un emploi particulier du participe, emploi que l'on pourrait qualifier d'adverbial ».

6 Bonnard (1971-1978), Gettrup (1977), Halmøy (1982 et 2003), Haspelmath et König (1995), Herslund (2000, 2003 et 2006), Kleiber (2006, 2007a et b, 2008 et 2009a et b), etc. Il est à noter que la position de Bonnard reste ambiguë, dans la mesure où dans Bonnard (2001 : 81), il continue de reconnaître dans le *en* du gérondif la préposition *en*, alors qu'il refuse de voir dans *-ant* le participe présent.

même, « en bloc », et non pas comme un emploi circonstanciel ou adverbial du participe présent combiné à la préposition *en*. On peut parler d'approche *bi-morphématique* pour l'analyse des premiers et d'approche *mono-morphématique* pour celle des seconds (Kleiber, 2007a et 2009a).

1.1 L'approche bi-morphématique

Les arguments ne manquent pas pour étayer l'approche bi-morphématique, mais ils ne sont pas décisifs, comme nous avons essayé de le montrer ailleurs (Kleiber, 2007a et 2009a) pour conclure à l'absence du gérondif comme catégorie grammaticale.

Nous rappellerons d'abord que l'argument le plus fort, celui de l'identité de forme entre la forme *en* du gérondif et la préposition *en* et la forme *-ant* du gérondif et le *-ant* du participe présent ne représente qu'un indice en faveur de l'assimilation. Celle-ci reste en fait à démontrer. Et les raisons avancées pour l'assimilation du *-ant* du gérondif au *-ant* du participe présent ne nous paraissent pas suffisantes : outre l'identité de forme, on propose généralement la capacité de recevoir des compléments du verbe et, lorsqu'ils sont placés en tête, la contrainte syntaxique d'identité de sujet avec le sujet de la principale⁷.

L'argument de l'autonomie, souvent invoqué, c'est-à-dire le fait que l'on puisse avoir chacune des composantes du gérondif l'une sans l'autre, ne peut servir à une telle démonstration. Ce n'est pas parce que la forme *-ant* se rencontre sans *en* dans ce qu'on appelle le participe présent qu'il est interdit de voir dans le gérondif une unité formelle discontinue. Si une telle conclusion était inévitable, il faudrait à ce moment-là considérer également que toutes les expressions figées ne sont plus des expressions figées, c'est-à-dire des unités formelles polylexicales et que leurs composants conservent le statut qu'ils ont en emploi non figé, puisqu'ils peuvent s'employer en dehors de l'expression figée.

7 Voir ici Touratier (1996, 54) qui appelle à la rescousse pour ces propriétés verbales communes la GMF de Riegel *et al.* (1994, 341).

L'argument syntaxique, qui consiste à expliquer que le statut adverbial du syntagme gérondival est dû à la préposition *en*⁸, n'est pas plus efficace, car il méconnaît la dimension diachronique. Tout ce qui est dit sur le rôle « subordonnant » et/ou « translateur » de la préposition *en* peut être vrai dans une dimension évolutive, donc émergente du gérondif, mais ne signifie nullement que, dans la stabilisation synchronique que connaît le gérondif actuellement, la forme *en* et la forme *en -ant* ne forment pas une unité discontinue et qu'elles gardent leur statut originel de préposition et de forme *en -ant*. Cela ne signifie bien entendu pas qu'il faille oublier leurs origines – on sait bien que certains traits des éléments originels d'une locution figée peuvent perdurer dans l'expression figée obtenue – mais cela n'autorise pas pour autant à conclure qu'elles continuent d'y exister pleinement. Même si c'est bien la préposition *en* qui a été utilisée pour introduire la forme *en -ant* et même si cette forme *en -ant* est aussi celle qui a donné notre participe présent, ce n'est pas une raison suffisante, grammaticalisation oblige, pour postuler que dans le gérondif actuel il en va encore ainsi.

1.2 L'approche mono-morphématique

Nous défendrons donc résolument la thèse mono-morphématique, qui stipule que *en* et la forme *en -ant* ont perdu leur statut de forme autonome au fur et à mesure du figement⁹ de leur combinaison dans les syntagmes du type *en Vant* pour donner lieu à un seul morphème discontinu *en...-ant*. Ce qui motive cette « rencontre », c'est la fixité distributionnelle que l'on observe entre les formes *en* et *-ant*. Ce n'est en effet, ainsi que le souligne Bonnard (1971-1978, vol. 3, 222sqg, cité par Halmøy, 2003, 61), que *en* qui peut apparaître avec *-ant* et la seule forme verbale qui peut figurer après *en* est *-ant*. À côté de *en chantant*, on n'a ni **en chanter*, **en chanté*, ni **à chantant*, **pour chantant*, **sans chantant*, etc. Cette double impossibilité définit ainsi « une so-

8 « La préposition *en* permet de rattacher directement le procès du gérondif au procès principal » (Lipsky, 2003, 78).

9 On peut aussi parler de grammaticalisation, même s'il ne s'agit pas d'un cas prototypique de grammaticalisation. Voir Halmøy (2003 : 63) qui suggère qu'on a peut-être là « un cas de grammaticalisation en voie d'achèvement ».

lidarité formelle qui autorise à considérer [le gérondif] comme un tout insécable, une unité morphologique » (Bonnard, 1971-1978).

Il y aurait d'autres arguments à faire valoir, surtout du côté sémantique (Kleiber, 2007a et 2009a), mais l'argument de la solidarité formelle mis en avant par Bonnard nous semble suffisamment décisif pour conclure que le gérondif forme un tout insécable, une seule unité morphologique discontinue, formée, hybridement du point de vue morphologique, de *en* et de la forme *-ant* soudée au verbe.

1.3 Première conséquence : une analyse du type *en...-ant* (*V*)

Il est en effet plus important pour nous, à ce stade, de souligner une conséquence, non entrevue généralement, qu'entraîne l'adoption de la thèse monophonématique pour l'analyse du syntagme gérondival. La position bimorphématique oblige à analyser le syntagme au gérondif suivant un schéma de subordination où c'est *en* qui porte sur, s'applique à ou régit *Vant* :

En (*Vant*)

Dans l'hypothèse d'un gérondif catégorie grammaticale unitaire, les choses ne sont plus les mêmes. C'est cette fois-ci le morphème discontinu *en...-ant* qui s'applique à *V* et ce n'est plus la préposition *en* qui introduit *Vant*. La plupart de ceux qui admettent l'existence du gérondif n'ont pourtant pas reconnu ce fait et continuent d'attribuer, explicitement¹⁰ ou implicitement¹¹, au syntagme gérondival la structure où *en* régit ou introduit le verbe avec son suffixe *-ant*. Or, si l'on opte pour un gérondif unitaire, c'est-à-dire si l'on considère qu'il s'agit véritablement d'une unité grammaticale ou encore « si l'on adopte la notion et le terme de *gérondif* » (Bonnard, GLFF, cité par Halmøy, 2003 : 61), alors on ne peut plus souscrire au schéma structurel *en* (*Vant*), c'est-à-dire au schéma d'un *en* régissant ou introduisant *Vant*, mais

10 Voir par exemple Bonnard (2001 : 81).

11 Chez la plupart des défenseurs du gérondif. Tout en se plaçant prudemment à une position intermédiaire, Halmøy (2003 : 63) continue pourtant à voir en *en* l'introducteur de *Vant* : « la préposition *en*, dont le rôle se borne à souligner la dépendance du syntagme qu'elle introduit à un terme de la phrase, n'a plus qu'un sens très affaibli ».

on se voit obligé d'adopter le schéma où V se voit soumis au morphème *en...-ant*, c'est-à-dire à la dépendance de V par rapport à *en...-ant*¹² :

En...-ant (V)

1.4 Deuxième conséquence : l'abandon de la comparaison du syntagme gérondival avec les syntagmes *Préposition + V* à l'*infinitif*

Une seconde conséquence, à notre avis décisive, découle de l'option monomorphématique. Elle concerne le champ de comparaison du syntagme au gérondif. Partisans d'un gérondif bi-morphématique comme défenseurs d'un gérondif « en un bloc » ont généralement recours dans leur démonstration à des comparaisons entre le syntagme gérondival et des syntagmes prépositionnels régissant des infinitifs. Une telle comparaison semble de prime abord tout à fait naturelle, étant donné l'apparente similitude formelle des deux syntagmes. Elle conduit même Bonnard (2001 : 81) à faire du gérondif une variante combinatoire de l'infinitif : « La construction prépositionnelle rapproche formellement le gérondif de l'infinitif, dont il apparaît comme une variante combinatoire si l'on compare les séries suivantes :

- à voir, de voir, pour voir, sans voir, ... *en voir
- *à voyant, *de voyant, *pour voyant, *sans voyant, ... en voyant »

Or, si l'on tient compte du résultat obtenu précédemment touchant à l'analyse du syntagme gérondival, une telle confrontation n'est plus légitime. La comparaison et donc le résultat concernant la relation entre l'infinitif et le gérondif ne sont en effet plus guère pertinents dans le cadre d'une option monomorphématique, puisque celle-ci, comme nous venons de le voir, conduit à analyser le syntagme gérondival en *en...-ant (V)* et non en *en (Vant)*. Comme la structure des syntagmes prépositionnels avec infinitif correspond, elle, à *prép (Vinfinitif)*, toute comparaison directe entre les deux est interdite. Une telle comparaison ne serait licite que si et seulement si

12 Se trouve déminée par là-même l'objection que représente l'existence de gérondifs du type *en ayant eu ... en ayant été battu* (Touratier, 1996 : 54), puisque ce n'est pas *en* qui s'applique à *Vant*, mais bien *en...-ant* qui porte sur *V* (ce *V* pouvant être simple ou composé : *chanter, avoir chanté, avoir été battu...*).

préposition et flexion de l'infinitif constituaient, à l'image du gérondif, un seul morphème discontinu qui s'applique à V . Tel n'est précisément pas le cas, comme le montre l'absence de solidarité formelle entre l'infinitif et les prépositions, c'est-à-dire la possibilité d'avoir des prépositions différentes devant un infinitif. Et, du coup, il est illégitime, et même fourvoyant, d'opposer directement, comme on peut être tenté de le faire, un syntagme gérondival à un syntagme prépositionnel comportant un infinitif.

1.5 Troisième conséquence : le gérondif, un « avec » du verbe

Il ne faut pas pour autant abandonner la piste prépositionnelle, mais c'est celle du syntagme prépositionnel infinitival qu'il faut délaisser. La comparaison pertinente du syntagme gérondival doit se faire avec des syntagmes prépositionnels comportant un nom, la correspondance s'établissant alors entre d'un côté le gérondif *en...-ant* et V et, de l'autre, la préposition et le SN régi. Une telle correspondance se trouve établie par Wilmet (1997 : 569) lorsqu'il pose, pour le gérondif de l'énoncé :

J'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma

l'équivalence :

en sortant du cinéma = à la sortie du cinéma

mais il n'en tire pas d'autres instructions que celles qui vont dans le sens de la thèse bi-morphématique, c'est-à-dire celle d'une préposition *en* transférant « le participe en nom déverbal » (1997 : 569). Or, le fait de comparer le syntagme gérondival à un syntagme prépositionnel avec substantif a une conséquence qui nous semble révélatrice pour la sémantique du gérondif : celle de pouvoir le mettre en rapport avec une préposition avec laquelle on ne pouvait le comparer en option de comparaison infinitivale, parce qu'elle ne se fait jamais suivre d'un infinitif, mais d'un élément nominal. Il s'agit de la préposition *avec*, jamais signalée dans les prépositions comparées au gérondif, alors que les éléments qui poussent à une mise en correspondance avec le gérondif *en...-ant* sont tellement nombreux et paraissent tellement évidents qu'ils auraient dû l'imposer. L'hypothèse que nous avons faite (Kleiber, 2007a) est que le gérondif, c'est-à-dire la catégorie grammaticale discontinuée *en...-ant*, est en quelque sorte un *avec* du verbe :

en...-ant + V = avec+SN ou N

Nous nous contenterons de citer quelques données qui viennent conforter ce rapprochement entre le gérondif et *avec* :

- ils ont, dans certains de leurs emplois, le même élément négatif, à savoir la préposition *sans* (*Paul boit avec modération/sans modération* et *Paul parle en bafouillant/sans bafouiller*) ;
- ils connaissent un bon nombre d'interprétations circonstancielles identiques (manière, instrument ou moyen, cause, comitatif ou concomitance, condition, concession, etc. (pour plus de détails, voir Kleiber, 2007a) ;
- la possibilité de gloser l'un par l'autre (*Pierre réussira avec du travail* vs *Pierre réussira en travaillant* ; *L'arbre s'est abattu en faisant un grand bruit* vs *L'arbre s'est abattu avec fracas*) ;
- le fonctionnement identique des emplois comitatif pour *avec* (cf. *Pierre se promène avec Paul*) et de concomitance pour le gérondif (cf. *Paul fume un Havane en buvant un verre de bourbon*) : ils donnent tous deux lieu à la même situation de *parallélisme* (pour plus de détails, voir Kleiber, 2007a).

2. Sur la sémantique du gérondif

2.1 De la sémantique d'*avec* à celle du gérondif

Le point essentiel est que ce rapprochement avec la préposition *avec* indique la voie à suivre pour accéder au sens du gérondif. La situation syntactico-sémantique des deux expressions est en effet suffisamment proche, pour que les résultats obtenus dans l'analyse de la préposition *avec* puissent éclairer celle du gérondif.

Le premier enseignement que l'on peut tirer des études d'*avec* concerne le sens de simultanéité temporelle que l'on assigne traditionnellement au gérondif. Le gérondif, ainsi que le soulignent Riegel *et al.* (1994 : 592), « indique un procès [...] simultanée par rapport au procès exprimé par le verbe principal ». A ce sens de « en même temps », qui se trouve appuyé par le fait que la plupart des interprétations circonstancielles que peut connaître le

syntagme gérondival satisfait à la simultanéité, correspond le sens comitatif ou d'accompagnement d'*avec*, que l'on a aussi pu ériger comme sens défini- toire ou premier d'*avec*. Or, les analyses d'*avec* comme celles de Cadiot (1997) et de Choi-Jonin (1995 et 2002) ont montré qu'il n'était guère ap- proprié de retenir ce sens comitatif comme sens basique d'*avec*. Et, comme nous avons essayé de le montrer ailleurs (Kleiber, 2007b), il en va exacte- ment de même pour le gérondif : même si la thèse de la simultanéité a pour source toute naturelle l'absence d'indication temporelle du procès au gé- rondif et sa subordination à la prédication principale – ce qui donne à pen- ser qu'il va hériter du temps du procès de la principale – il n'est pas perti- nent de lui accorder comme sens premier celui de simultanéité temporelle. De nombreux cas, relevés par Gettrup (1977) et Halmøy (1982 et 2003), contreviennent au « en même temps » et militent pour l'abandon du sens de simultanéité temporelle¹³ :

En sortant de l'église, nous sommes allés boire un verre au bar du coin

...De ces couples qui ne mangent qu'au restaurant et qui font l'amour en rentrant du spectacle
(Lainé, La Dentellière, 43, cité par Halmøy, 1982 : 249)

En partant aujourd'hui, tu arriveras demain

Se pose alors à propos du gérondif la même question qui se pose pour la préposition *avec* lorsqu'on écarte la solution du sens comitatif : si l'on ren- nonce à la simultanéité temporelle, quel est alors le sens du gérondif ? Et c'est là qu'on peut tirer un deuxième enseignement pour le gérondif des analyses du fonctionnement d'*avec*.

Les différentes caractérisations du sens d'*avec* ont pour dénominateur commun de mettre en avant la notion de composition (Choi-Jonin, 1995), d'union ou d'association. Lemaréchal (1997 : 116) émet l'hypothèse qu'*avec* « n'a sans doute comme valeur propre [...] que celle d'une simple associa- tion ». Il note ainsi que « dans *j'ai coupé du bois avec Paul*, *Paul* fait partie du *x* de *couper* (*x,y*), dans *on pourra faire cela avec les beaux jours*, *les beaux jours* désigne un événement dont la concomitance avec l'événement principal est néces- saire pour que ce dernier ait lieu » (Lemaréchal, 1997 : 116). Deux préci-

13 Moline (à paraître), qui refuse aussi la thèse de la simultanéité, cite un travail de Rhis (à paraître) qui maintient l'option du « en même temps » : « le gérondif impose le recou- vrement temporel des procès » (Rhis, à paraître).

sions sont à apporter. En premier lieu, il faut préciser, comme le font Cadiot (1997), Choi-Jonin (1995)¹⁴ et Melis (1997), qu'une telle association ou composition suppose au préalable la dissociation¹⁵ : « L'hypothèse de départ est qu'*avec* structure l'information par un double mouvement : elle isole une composante de l'information globale, qui acquiert ainsi une certaine autonomie et elle l'associe ensuite à un des éléments saillants de la scène rapportée » (Melis, 2003 : 76). En second lieu, il convient de souligner que l'association, composition ou union que demande de réaliser *avec* suppose qu'il y ait des places à compléter dans la prédication qui accueille le SP en *avec*. Et c'est la diversité des plans à compléter qui est à l'origine de la diversité des interprétations d'*avec*. Dans sa conclusion de la description d'*avec*, Cadiot (1997 : 155-156) observe ainsi que « pour que *avec* soit à sa place [...] il faut en quelque sorte qu'un procès ou acte illocutoire soient envisagés du point de vue de leur incomplétude » et que « le problème est donc de le compléter sur un mode intégratif et ce, à des niveaux variés, échelonnés, expliquant ainsi la variété des types ».

2.2 Un sens sous-spécifié d'*association* ou de *composition*

C'est cette piste que nous avons suivie dans Kleiber (2007a) pour cerner le sens du gérondif. L'hypothèse que nous avons défendue est que le gérondif conduit à opérer une composition, union ou association semblable à celle que déclenche la préposition *avec*.

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'assimiler les deux. Les différences sont notables. L'argument d'*avec* est nominal, celui du gérondif est une prédication, ce qui a pour conséquence, entre autres, qu'une des interprétations les plus fortes et les plus fréquentes du gérondif est celle de « repère temporel »¹⁶, alors que semblable emploi paraît inaccessible pour *avec*¹⁷. Ensuite, *avec* peut jouer sur le niveau illocutoire, niveau inaccessible au gérondif. L'argument

14 Choi-Jonin (1995) parle de « composition-décomposition ».

15 Le processus agit dans les deux sens : en dissociant et en associant. » (Cadiot, 1997 :156).

16 L'appellation est de Gettrup (1977).

17 On signalera toutefois qu'un énoncé comme *Il se lève avec le soleil* peut être rapproché de *Il se lève quand le soleil se lève*.

d'*avec* est complet, alors que la prédication régie par le gérondif est incomplète quant au sujet et aux informations aspectuo-temporelles.

Ce qui est identique, par contre, c'est que le gérondif et *avec* demandent d'intégrer dans une prédication l'élément qu'ils introduisent, une entité nominale pour *avec*, un procès pour le gérondif. C'est là plus spécialement le sens spécifique d'*avec* et du gérondif : associer une entité nominale ou un procès. Autrement dit, ils demandent de *mettre ... avec* ! Si la formule est tautologique pour *avec*, elle nous semble par contre instructive pour le gérondif : celui-ci demande de mettre la prédication qu'il introduit « avec » la prédication dans laquelle on l'insère. Et cette association sur le mode d'*avec* ne se fait pas sur le mode de la jonction ou coordination – il ne s'agit pas d'une union d'éléments de même niveau – mais bien sur un mode dépendantiel ou de subordination, qui fait de l'élément intégré l'élément « dominé » ou secondaire. Même si on peut gloser, par exemple, l'emploi comitatif d'*avec* ou celui de concomitance du gérondif par des coordinations, il n'y a pas pour autant équivalence entre les deux formulations :

Paul se promène avec Pierre → *Paul et Pierre se promènent*

Paul boit du bourbon en fumant un Havane → *Paul boit un bourbon et fume*

un Havane

La différence réside précisément dans la différence de statut de l'élément intégré au moyen d'*avec* et du gérondif. Avec la coordination, il est bien entendu au même niveau que l'élément auquel il est joint. *Pierre* est un co-sujet de *se promener* et *fumer un Havane* une co-prédication de *boire du bourbon*. Lorsqu'ils sont introduits avec la préposition *avec* et le gérondif, ils n'apparaissent plus comme étant au même niveau, mais se trouvent « déclassés » : c'est *Paul* qui est l'agent principal de la promenade et *boire du bourbon* qui est la prédication principale.

Deuxième identité, leur statut syntaxique commun de syntagme adverbial fait que ni l'un ni l'autre ne peuvent s'intégrer à une place d'argument de la prédication principale¹⁸. Ils ne peuvent occuper une place de sujet ou d'objet de la prédication dans laquelle ils s'intègrent. C'est particulièrement important pour le gérondif parce que cela le sépare des infinitifs, précédés

18 En termes de *rection étroite* et de *rection large* (Choi-Jonin, 1995), cela signifie que l'intégration ne peut s'effectuer à une place de la rection étroite, mais uniquement de la rection large.

ou non d'une préposition, et des subordinées complétives qui peuvent, eux, être insérés comme argument d'une prédication. A côté de :

Je veux partir

Je promets de partir

Je pense qu'il vient

on n'aura pas :

**Je veux en partant* (dans le sens de *je veux partir*)

**Je pense en venant* (dans le sens de *je pense venir*)

Ce qui est identique encore, c'est que l'association ou intégration opérée est dans les deux cas sémantiquement sous-déterminée : de même qu'il y a sous-détermination des relations que stabilise *avec*, de même il y a sous-détermination pour le gérondif des différentes relations circonstancielles qu'il peut faire naître.

On voit ainsi que, pour le gérondif comme pour la préposition *avec*, syntaxe et sémantique se trouvent étroitement associées et conduisent, à partir d'un sens sous-spécifié d'association-'avec' et d'un statut d'adverbial, à intégrer l'élément régi à une des places non argumentales susceptible de l'accueillir, c'est-à-dire de faire émerger en fonction des propriétés sémantiques de la prédication-hôte et de celles de l'élément régi une interprétation spécifiée pertinente. Comment cela se passe-t-il pour le gérondif ? C'est à cette question que nous allons répondre pour terminer en mettant en avant les points qui nous semblent décisifs.

2.3 Points essentiels

Le premier point, que nous avons mentionné¹⁹, mais sans doute pas assez souligné dans notre analyse de 2007a, est que l'association intégrative que

19 Nous avons noté (Kleiber, 2007a : 121) que la relation temporelle ou la relation de concomitance, par exemple, ne pouvaient suffire, parce que les deux situations processuelles ainsi reliées ne répondaient pas à l'association opérée par un gérondif, puisque mises à part les relations en question, elles « peuvent rester totalement séparées » et « ne nécessitent nullement l'intégration de l'une dans l'autre et ne sont [donc] pas présentées comme

déclenche un gérondif est beaucoup plus forte que la simple relation entre une proposition principale et une proposition subordonnée circonstancielle. Une telle association ne conduit pas seulement à deux prédications différentes unies par une relation de temps, de cause, de condition, ou de moyen, etc., mais elle doit aboutir à une seule prédication, constituée de la prédication-hôte dans laquelle s'est immergée à un niveau secondaire la prédication au gérondif. Dit autrement, le gérondif oblige à considérer l'union de la prédication-hôte et de la prédication gérondivale comme formant un bloc sémantique, à savoir une seule prédication, qui va donc bien au-delà de la seule union de deux prédications par une relation sémantique circonstancielle. C'est pour cela que nous avons insisté sur le mode *intégratif* que demande à pratiquer le gérondif : en faisant de la prédication qu'il régit une intégrée de la prédication-hôte, il conduit à considérer le résultat obtenu comme ne formant qu'une seule unité prédicative comportant à une place « secondaire » la prédication gérondivale. Il suffit de comparer à cet égard une séquence avec une proposition subordonnée circonstancielle temporelle à un gérondif présentant la même relation circonstancielle temporelle, c'est-à-dire à un gérondif en emploi de « repère temporel » :

Lorsque Marie est partie, Paul a fumé une Gitane

En sortant du bureau, Paul a fumé une Gitane

Même si les deux séquences donnent lieu à une interprétation de localisation temporelle :

Quand est-ce que Paul a fumé une Gitane ? – Lorsque Marie est partie

Quand est-ce que Paul a fumé une Gitane ? – En sortant du bureau

on voit que, dans le premier cas, les deux prédications ne sont reliées que par cette relation temporelle. Il n'y a pas d'autre élément²⁰ qui unirait en une seule prédication la subordonnée temporelle et la principale. Dans la seconde séquence par contre, il n'y a pas que la relation de localisation temporelle. Le gérondif, comme nous l'avions écrit dans Kleiber (2007a : 121), « contribue à créer sur le mode associatif une prédication complexe pivo-

étant l'une une associée de l'autre ». Ce point, qui nous semble décisif pour comprendre le fonctionnement du gérondif, n'a, semble-t-il, pas été retenu par nos commentateurs.

20 Il faut par contre qu'il y ait des relations entre les deux segments, pour que la combinaison apparaisse comme pertinente.

tant sur un seul sujet et qui se révèle par là-même beaucoup plus informative qu'une simple détermination temporelle ». Prenons encore le cas de l'emploi de concomitance et comparons-le à une séquence de deux propositions uniquement reliées par la simultanéité temporelle :

En même temps que Marie sort du bureau, Paul allume une Gitane

Paul fume un Havane en buvant un verre de bourbon

La simultanéité permet dans les deux cas d'avoir *salva veritate* l'inversion :

En même temps que Paul allume une Gitane, Marie sort du bureau

Paul boit un verre de bourbon en fumant un Havane

Mais ce n'est que dans la phrase comportant le gérondif qu'il y a formation d'une unité prédicative complexe, unité qui se manifeste par la possibilité de représenter la situation par une seule image, ce qui n'est pas possible dans le cas de l'énoncé exprimant la simultanéité temporelle entre les prédications *Marie sort du bureau* et *Paul allume une Gitane*.

Ce qui favorise l'établissement de cette prédication complexe, c'est bien entendu l'incomplétude du syntagme gérondival, c'est-à-dire son caractère de forme verbale non finie. S'il arrive à s'intégrer sur le mode de l'association dans la prédication-hôte, c'est parce qu'il ne comporte ni d'indication de sujet (*cf.* l'appellation traditionnelle de *mode impersonnel*) ni d'indications aspectuo-temporelles. Premièrement, parce que, s'il avait de telles spécifications en propre, l'union des deux prédications en une seule ne pourrait se faire comme elle se fait, puisqu'elles pourraient rester sur ce point dissociées. En second lieu, parce que ces informations manquantes lui sont livrées par la prédication-hôte²¹ : son sujet est généralement celui de la proposition principale²² et le volet aspectuo-temporel est fourni par le verbe tensé de cette prédication-hôte. L'incomplétude amène donc une

21 Il n'en a pas toujours été ainsi. Combettes (2003 : 16) a fort bien montré qu'en moyen-français (et ensuite surtout au XVI^e siècle et en français préclassique) on pouvait rencontrer des gérondifs liés coréférentiellement, pour ce qui est du sujet, au contexte gauche, alors que le contexte droit, représenté par la principale, introduisait un référent différent, soit nouveau, soit réactivé.

22 Nous n'ouvrirons pas ici le dossier traitant de la coréférence ou non-coréférence entre le sujet du gérondif et celui de la prédication principale. Voir Halmøy (2003) qui apporte de précieux renseignements sur ce sujet.

union cohésive intra-phrastique très forte qui constitue le socle sur lequel peut s'établir l'unité prédicative au niveau de la cohérence. La cohésion de la prédication complexe que forme une phrase au gérondif est ainsi assurée par la saturation des marques de sujet et des informations aspectuo-temporelles qu'apporte la prédication hôte. Elle est aussi assurée dans le sens inverse : comme le syntagme gérondival s'intègre à une place non argumentale laissée vide de la prédication-hôte, il assume lui aussi un rôle de complémentation (Kleiber, 2007a, 2009c et Kleiber et Theissen, 2006). La situation est apparemment paradoxale : le syntagme gérondival à la fois complète la prédication-hôte et se trouve complété par elle. Cette double saturation donne à la prédication complexe réalisée la cohésion dont elle a besoin pour faire tenir ensemble en une seule unité processuelle les deux prédications réunies sur le mode associatif intégré.

La cohésion, on le sait, ne suffit pas. Il faut encore que l'union cohésive apparaisse comme cohérente pour qu'il y ait vraiment unité processuelle pertinente. La cohérence s'établit à un autre niveau : la cohésion instaurée par la complémentation des marques de personne et des traits aspectuo-temporels et par la saturation gérondivale de la prédication-hôte doit donner lieu à une union jugée cohérente au niveau des contenus informationnels des deux prédications. Autrement dit, il faut comprendre en quoi ils forment une seule prédication complexe, c'est-à-dire comprendre en quoi l'union sur le mode associatif imposé par le gérondif donne lieu à une unité ou « association » pertinente. Nous tenons là une des clefs du fonctionnement interprétatif du gérondif : la combinaison opérée par le gérondif doit conduire à une association prédicative jugée cohérente.

Cette condition de cohérence à laquelle doit satisfaire l'unité prédicative réalisée sur le mode gérondival, en effet, explique, d'une part, que toutes les associations envisageables ne sont pas permises et, d'autre part, permet de rendre compte de la variation des interprétations circonstancielles établies à partir du sens sous-déterminé d'association ou de composition processuelle intégrative.

Nous prendrons pour illustration les deux prédications suivantes, qui du point de vue de la personne et des marques aspectuo-temporelles autorisent une complémentation cohésive gérondivale de l'une dans l'autre et vice versa :

Paul a heurté la carafe contre l'évier

Paul a fêlé la carafe

Imaginons d'intégrer grâce au gérondif la seconde dans la première. L'opération est théoriquement possible, puisque la première prédication présente des places non argumentales vides, prêtes donc à accueillir une prédication au gérondif, comme par exemple la manière (*Comment a-t-il heurté la carafe contre l'évier ?*), la localisation temporelle (*quand est-ce qu'il a heurté la carafe contre l'évier ?*), etc. Le résultat n'est pourtant pas fameux pour aucune de ces possibilités :

? *Paul a heurté la carafe en la fêlant*

Les deux interprétations sont écartées, parce qu'elles ne donnent pas lieu à une unité processuelle complexe cohérente. L'interprétation de manière est exclue, parce qu'on ne voit pas comment *fêler la carafe* pourrait décrire une façon de heurter la carafe contre l'évier. Celle de repère temporel l'est pour les mêmes raisons : la relation 'Paul a heurté la carafe contre l'évier lorsqu'il l'a fêlé' apparaît incohérente. Le but (*Pourquoi a-t-il heurté la carafe contre l'évier ?*) ou, à un degré moindre, la conséquence, échappent à ce défaut d'incohérence, comme le montre l'établissement d'une telle relation de discours dans la séquence suivante de phrases juxtaposées :

Paul a heurté la carafe contre l'évier. Il l'a fêlée

Mais si une telle relation ne peut être exprimée par le gérondif, l'énoncé ? *Paul a heurté la carafe en le fêlant* ne se prêtant à une interprétation de conséquence, c'est parce que, comme nous l'avons montré ailleurs (Kleiber, 2009b), il n'y a pas de place vide correspondant à la conséquence dans la prédication *Paul a heurté la carafe contre l'évier*. Une telle proposition n'implique pas sémantiquement la conséquence ou le résultat. Partant, le gérondif ne peut s'y intégrer pour établir une telle relation.

Imaginons maintenant l'opération d'intégration inverse et insérons la première phrase mise au gérondif dans la seconde :

Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier

Cette fois-ci, l'opération est couronnée de succès, puisqu'elle donne lieu à une interprétation de cause pour le syntagme gérondival : Paul a fêlé la carafe parce qu'il l'a heurtée contre l'évier. Ce sens causal peut s'établir, d'une

part, parce que le verbe *fêler* comporte bien une case *cause*²³ non déterminée que peut venir saturer le procès au gérondif (Kleiber, 2009b) et, d'autre part, parce que cette interprétation causale, étant donné ce que nous savons sur l'action de *heurter la carafe contre l'évier*, s'avère ici pleinement cohérente, c'est même, au sens de Sperber et Wilson (1986), l'interprétation la plus pertinente.

Conclusion

Pour toutes les interprétations « circonstancielles » stabilisées du gérondif, il conviendrait, en s'appuyant sur les principes et les aspects mis au jour par notre étude, d'établir les différentes étapes qui président à leur construction. Semblable analyse a été menée, en partie, pour la cause dans Kleiber (2009b) et pour la manière et l'emploi de repère temporel dans Kleiber (2006) à propos du célèbre couple d'énoncés :

Paul se rase en chantant

Paul chante en se rasant

Peut-être poursuivrons-nous un jour la route ainsi tracée. Il nous suffit d'avoir montré, premièrement, que le gérondif correspondait à une catégorie grammaticale spécifique, deuxièmement, qu'il apparaissait comme étant une sorte d'*avec* du verbe et, troisièmement, qu'il se caractérisait sémantiquement comme une association processuelle sous-déterminée, conditionnant le déploiement de l'éventail des interprétations circonstancielles particulières.

L'essentiel toutefois, on l'aura sans doute compris, va bien au-delà du gérondif, qui n'a été ici que le vecteur « verbal », pour exprimer notre amitié et notre estime au récipiendaire de ces *Mélanges* qui, avec une maîtrise innovante et une sagacité résolue, a su arpenter, en bonheur et dans « tous les sens », les chemins du Verbe.

23 Voir pour plus de détails les analyses des verbes dits « causatifs » qui décomposent ce type de verbes en deux sous-événements dont l'un constitue la cause non spécifiée et l'autre l'état en résultant (cf. par exemple, Moens et Steedman, 1988 ; Pustejovsky, 1995 et, pour une vue d'ensemble, Baumgartner Bovier, 2008).

Bibliographie

- Arnavielle, T. (1997) : *Le morphème -ANT : Unité et diversité. Etude historique et théorique*. Peeters, Louvain/Paris.
- Baumgartner Bovier, A. (2008) : *Lexique et causalité. Une analyse sémantique des noms et verbes d'événements causaux en français*. Thèse de Doctorat de l'Université de Genève, Genève.
- Bonnard, H. (1971-1978) : « rubriques *Grammaire et linguistique* du *Grand Larousse de la Langue Française* (GLLF) ». Larousse, Paris.
- Bonnard, H. (2001) : *Les trois logiques de la grammaire française*. Duculot, Bruxelles.
- Cadiot, P. (1997) : *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Armand Colin.
- Choi-Jonin, I. (1995) : « La préposition *avec* : opérateur de (dé)composition ». *Scolia*, 5, 109-129.
- Choi-Jonin, I. (2002) : « Comment définir la préposition *avec* ? ». *Scolia*, 15, 7-20.
- Combettes, B. (2003) : « L'évolution de la forme en *-ant* : aspects syntaxiques et textuels ». *Langages*, 149, 6-24.
- De Carvalho, P. (2003) : « 'Gérondif', 'participe présent' et 'adjectif verbal' en morpho-syntaxe comparative ». *Langages*, 149, 100-126.
- Franckel, J. J. (1989) : *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Droz, Genève.
- Gettrup, H. (1977) : « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel ». *Revue Romane*, XII : 2, 210-271.
- Halmøy, O. (1982) : *Le gérondif. Eléments pour une description syntaxique et sémantique*. Tapir, Trondheim.
- Halmøy, O. (2003) : *Le gérondif en français*. Ophrys, Paris.
- Haspelmath, M. & König, E. (éds) (1995) : *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms -Participles, Gerunds*. Mouton-De Gruyter, Berlin/New-York.
- Henrichsen, A.-J. (1967) : « Quelques remarques sur l'emploi des formes en *-ant* en français moderne ». *Revue Romane*, II : 2, 97-107.
- Herslund, M. (2000) : « Le participe présent comme co-verbe ». *Langue française*, 127, 86-94.
- Herslund, M. (2003) : « La temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore ». In Banyas, W., Benardczuk, L., Polanski, K. & Wydro, B. (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*. Oficyna Wydawnicza « Edukacja », Cracovie, 233-242.
- Herslund, M. (2006) : « Le gérondif, une anaphore verbale ». In Riegel, M. et al. (éds), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^e anniversaire*. Peeters, Leuven, 379-390.
- Kindt, S. (1999) : « *En pleurs* vs *en pleurant* : deux analyses irréconciliables ? ». *Travaux de linguistique*, 38, 109-118.
- Kleiber, G. (2006) : « Le gérondif en chantant et ... en se rasant ». In Marillier, J.-F., Dalmas, M. & Behr, I. (éds), *Text und Sinn. Studien zur Textsyntax und Deixis im Deutschen und Französischen. Festschrift für Marcel Vuillaume zum 60. Geburtstag*. Stauffenburg Verlag, Tübingen, 119-131.

- Kleiber, G. (2007a) : « En passant par le gérondif, avec mes (gros) sabots ». *Cahiers Chronos*, 19, 93-125.
- Kleiber, G. (2007b) : « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? » In Lambert, F., Moreau, C. & Albrespit (éds), *Les formes non finies du verbe -2- Travaux linguistiques du CERLICO*, 20. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 109-123.
- Kleiber, G. (2008) : « Le gérondif : de la phrase au texte ». In Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J. & Schnedecker, C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes*. Peter Lang, Berne, 107-123.
- Kleiber, G. (2009a) : « Le gérondif : fonction syntaxique ou catégorie grammaticale ? » In Vetulani, G. (éd.), *Panorama des études en linguistique diachronique et synchronique. Mélanges offerts à Jozef Sypnicki*. Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Lask, 215-239.
- Kleiber, G. (2009b) : « Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation causale ». In Hrubaru, F. (éd.), *Relations de discours (II), Actes du XV^e Séminaire de Didactique Universitaire* (Constanta, 2008). *Recherches ACLIF*, Editura Echinox, Cluj, 9-24.
- Kleiber, G. (2009c) : « Le gérondif en «anticipant» ». In Delcourt, C. & Hug, M. (éds), *Mélanges offerts à Charles Muller pour son centième anniversaire (22 septembre 2009)*. Conseil International de la Langue Française, Paris, 217-233.
- Kleiber, G. & Theissen, A. (2006) : « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence ». In Calas, F. (éd.), *Cohérence et discours*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 173-184.
- Lemaréchal, A. (1997) : « Séries verbales et prépositions : incorporation et décumul des relations ». *Faits de langue*, 9, 109-118.
- Le Goffic, P. (1993) : *Grammaire de la phrase française*. Hachette, Paris.
- Lipsky, A. (2003) : « Pour une description sémantique et morpho-syntaxique du participe français et allemand ». *Langages*, 149, 71-85.
- Melis, L. (2003) : *La préposition en français*. Ophrys, Paris.
- Moens, M. & Steedman, M. (1988) : « Temporal Ontology and Temporal Reference ». *Computational Linguistics*, 14 : 2, 15-28.
- Moline, E., (à paraître) : *Peut-on parler de « valeurs sémantiques » du gérondif ?*
- Pustejovsky, J. (1995) : *The Generative Lexicon*. The Mit Press, Cambridge.
- Rhis, A. (à paraître) : « Gérondif et participe présent : la simultanéité comme critère discriminant ». In Vet, C., Flaux, N. et Stosic, D. (éds), *Interpréter les temps verbaux*. Peter Lang, Berne.
- Riegel, M. et al. (1994, 7^e édition revue et augmentée, 2009) : *Grammaire méthodique du français*. PUF, Paris.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1986), *Relevance : Communication and Cognition*. Blackwell's, Oxford.
- Touratier, C. (1996) : *Le système verbal français*. Armand Colin, Paris.
- Wilmet, M., 1997 (3^e édition 2003) : *Grammaire critique du français*. Editions Duculot, Bruxelles.
- Wilmet, M. (2007) : *Grammaire rénovée du français*. Editions De Boeck, Bruxelles.

La médiation des temps verbaux dans le discours indirect et indirect libre

Hans KRONNING, Université d'Uppsala

1. Introduction

L'emploi des temps verbaux dans le *discours indirect* (DI) et le *discours indirect libre* (DIL) ne se trouve au centre de l'intérêt ni des spécialistes des temps ni des théoriciens du discours rapporté. On se contente, en effet, le plus souvent de constater que les temps verbaux sont *transposés* dans le DI(L) conformément aux règles de la *concordance des temps*.

Or, les relations entre transposition et concordance sont plus complexes qu'on ne l'imagine à l'accoutumée. En introduisant la notion de *médiation des temps verbaux*, il est possible – c'est ce que nous tenterons de montrer dans cette contribution – de rendre compte des relations complexes qui existent dans le DI(L) entre les différents *modes de médiation* (transpositrice *vs* non transpositrice) d'un côté et les *types de concordance* (toncalisante *vs* noncalisante) et de *non-concordance* (en contexte toncalisant *vs* en contexte noncalisant) de l'autre¹.

1 On verra (3.2.1) que la typologie des procès (Gosselin & François, 1991) – dimension importante de la « classification des verbes » (p. ex. François, 2008 : 16-17), objet d'étude cher au dédicataire de ces mélanges – joue un rôle non négligeable dans l'interprétation de la concordance toncalisante.

2. Le discours rapporté : images et marquage du discours autre

Avant d'analyser la médiation des temps verbaux (ou des « tiroirs verbaux ») dans le DI(L), il faudra brièvement étudier les propriétés sémantiques et formelles du discours rapporté.

Nous définirons le discours rapporté comme la médiation, dans le discours actuel, d'un acte d'énonciation autre de nature assertive, exclamative, interrogative ou injonctive, effectivement accompli (1) ou simplement imaginé (2-3) :

- (1) *Tu as dit une fois, je m'en souviens, que tu ne laisserais jamais tomber Sony.* (Ndiaye, 2009 : 77)
- (2) *Thérèse, beaucoup diront que tu n'existes pas.* (Mauriac, 1927 : 5)
- (3) *Si je lui avais dit qu'elle me dégoûtait, je sais bien ce qui se serait passé.* (Cohen, 1968 : 31)

Que l'acte d'énonciation médiatisé puisse être « simplement imaginé » amène certains à préférer la désignation « discours représenté » (Authier Revuz, 2004 ; Rabatel, 2008) à celle de discours rapporté (médiatisé)². Or, pour notre part, nous considérons que le discours rapporté *représente* le discours autre comme *médiatisé* (rapporté), qu'il soit imaginé ou non : « un propos fictif », écrit Wilmet (2003 § 561), « est tout aussi 'reportable' qu'un propos réel ».

Le discours rapporté (ou la *médiation énonciative*) doit être distingué d'un type particulier de *médiation épistémique* (ou « évidentialité »), à savoir l'*emprunt à autrui* qui, selon nous (Kronning, 2003, 2004, 2007), est la médiation, non d'un acte d'énonciation autre, mais du contenu cognitif (ou *dictum*) qui fait l'objet d'un tel acte. Le conditionnel épistémique (dit « journalistique » ou « des oui-dire ») (4) relève à notre avis (Kronning, 2005) de ce type de médiation épistémique :

2 Avec la notion de discours représenté, « l'empan des faits qui entrent dans le prisme de l'analyse dialogique » est en outre, pour Rabatel (2008 : 355), « plus large qu'avec le discours rapporté, et les phénomènes y sont envisagés sous une optique moins strictement grammairienne ».

- (4) La salle à manger des Berger. [...] Au-dessus de la desserte est accroché un tableau représentant un paysage asiatique, avec des arbustes bizarrement contournés, un groupe d'indigènes coiffés de grands chapeaux coniques et des jonques à l'horizon. Il **aurait été peint** par l'arrière-grand-père de Charles Berger, un sous-officier de carrière qui **aurait fait** la campagne du Tonkin. (Perec, 1978 : 353)

2.1 Les formes canoniques du discours rapporté

Outre le DI (7) et le DIL (8), on compte également le *discours direct* (DD) (5) et le *discours direct libre* (DDL) (4) parmi les modes de médiation énonciative canoniques, tous constitués d'un *discours citant* (souligné dans 5-8) et d'un *discours cité* (« ... ») :

- (5) DD : Il a dit : « Ch'uis crevé. »
 (6) DDL : Il se regarda dans la glace. « Je suis crevé. »
 (7) DI : Il a dit qu'il était fatigué.
 (8) DIL : Il se regarda dans la glace. « Ah, il était crevé. »

Le DD (5) donne, comme le constate Authier-Revuz (2004 : 41-42), une image du discours autre, qui, « passant par une monstration du message, est, aux plans énonciatif et sémiotique, *hétérogène*³ au discours où elle est produite ».

Le DDL (6) est du discours direct non marqué⁴.

Le DI (7) donne, par contre, une image du discours autre qui « est, aux plans énonciatif et sémiotique, *homogène*⁵ au discours où elle est produite » (*ibid.*). Ce mode de médiation énonciative peut, par conséquent, être « caratterizzato come parafrastico e traduttivo » (Mortara Garavelli, 1995 : 70).

Le DIL (8) relève d'une « hétérogénéité énonciative particulière » (Authier-Revuz 2004 : 42) de nature « bivocale ». Le *discours cité* comporte, dans ce cas de figure, des traces tant du *locuteur interne* (le « locuteur représenté » dont on rapporte les dires ou les pensées) que du *locuteur externe* (le « locuteur rapportant »), car ce discours est, d'une part, comme le DD, un

3 Nos italiques.

4 Pour la distinction entre DDL et monologue « autonome » (ou « intérieur »), voir Kronning, 2005 : 304-305.

5 Nos italiques.

énoncé syntaxiquement autonome, non régi, qui reproduit certains éléments subjectifs (*Ab*), lexicaux (*crevé*) et, à l'oral, intonatifs du locuteur interne et, d'autre part, comme dans le DI, les tiroirs verbaux, les pronoms, les marques personnelles et, éventuellement, les compléments adverbiaux de localisation temporelle ou spatiale sont transposés, s'il y a lieu, en fonction du centre déictique du locuteur externe.

2.2 Discours rapporté et pensée rapportée

Nous considérons que, du point de vue linguistique, la pensée rapportée est un « discours intérieur ». D'une part, il est souvent impossible de savoir si les paroles rapportées en DIL ou en DDL ont été effectivement proférées ou si elles représentent seulement la pensée du protagoniste (6, 8). D'autre part, il est possible, en français, de rapporter en DI la pensée autre par le verbe de parole canonique à la voix pronominale (*se dire*), qui représente cette pensée autre comme un « dire intérieur » (9)⁶ :

(9) Il s'est dit qu' il était fatigué. ›

Il faut ajouter que la conscience « préréflexive » et « non théorique » (Sartre 1943 : 16sq)⁷ ne ressortit pas à ce « discours intérieur » et ne peut, par conséquent, nous le verrons (3.2.4), être médiatisée en DI(L).

2.3 Fonctions de l'*inquit*

Tant le DIL que le DDL sont en principe linguistiquement non marqués et, par conséquent, l'assignation de ces deux modes de médiation du discours autre incombe au faire interprétatif du décodeur. Il est vrai que le DIL (10) – à l'instar du DD (11) sans verbe introducteur – peut être marqué par un *inquit* (*dit-il*) en incise ou postposé⁸ :

6 Pour la polysémie des verbes qui représentent ce discours intérieur (*se dire*, *penser*, etc.), voir Marnette, 2005 : 50-61.

7 Cf. Banfield, 1995 : 294sq.

8 Pour Rosier (1999 : 257sq.), il s'agit dans ce cas (10) du DI « aux effets de DD ». Nous ne suivrons pas cette analyse.

(10) DIL : Il se regarda dans la glace. < Ah, il était crevé > (, dit-il + pensa-t-il).

(11) DD : – Ch’uis crevé (, dit-il+ pensa-t-il).

Cet *inquit* signale, cependant, uniquement que la séquence qu’il accompagne relève d’une forme de discours rapporté autre que le DI ou le DDL, qui sont incompatibles avec toute forme d’*inquit* :

(12) DI : Il a dit qu’< il était fatigué > (*dit-il + *pensa-t-il)⁹.

(13) DDL : Il se regarda dans la glace. < Je suis crevé > (*dit-il + *pensa-t-il).

Si la présence d’un *inquit* ne signale donc pas univoquement un mode de médiation particulier, elle n’en peut pas moins désambiguïser le statut d’une séquence discursive donnée. Ainsi, sans l’*inquit*, la séquence *Il était fatigué* de (14) peut en principe être attribuée aussi bien à celui qui se regarde dans la glace, ce qui donne lieu à une interprétation en DIL, qu’à un narrateur omniscient, auquel cas la séquence en question relève du *récit du narrateur au passé* (RNP)¹⁰ :

(14) DIL/RNP : Il se regarda dans la glace. Il était fatigué (, [DIL :] dit-il + pensa-t-il).

2.4 Statut sémiotique des séquences discursives introduisant le DIL et le DDL

L’interprétation d’une séquence discursive comme le *discours cité* du DIL ou du DDL est régulièrement (mais pas toujours) induite par la présence dans le contexte antérieur d’une séquence discursive (soulignée dans les exemples) qui, sans être linguistiquement marquée comme tel, est interprétée comme le *discours citant* du DIL (15) ou du DDL (16) :

(15) Il [Raymond] a allumé une cigarette et il m’a découvert son idée. < DIL Il voulait lui écrire une lettre « avec des coups de pied et en même temps des choses pour la faire regretter ». Après, quand elle reviendrait, il coucherait avec elle et « juste au moment de finir » il lui cracherait à la figure et il la mettrait dehors. > (Camus 1942 : 53)

9 La séquence (12) est recevable si la partie qui précède l’*inquit* est interprétée comme le discours cité d’un DD : < – *Il a dit qu’< il était fatigué >* > (, dit-il + pensa-t-il).

10 Dans cette interprétation, le narrateur pourrait expliquer le comportement du protagoniste qui se regarde dans la glace par la fatigue de celui-ci.

- (16) Elle [Edith] se met à genoux devant sa mère. Sa mère [Augusta] a déjà compris, mais fait : comme si. Pour retenir à l'infini le : moment où. < DDL. Maman, je suis devenue catholique. > Ce sont des larmes. Immédiatement des larmes. Augusta Stein est touchée dans sa chair ; elle est en train de commencer sa mort. (Moix, 2007 : 104)

Le mode sémiotique, « symbolique » ou « indiciel », sous lequel les différents types de discours citant représentent l'acte d'énonciation médiatisé varie, mais, quel que soit ce mode, il indique invariablement l'identité du locuteur (interne) du discours cité : Raymond dans (15) et Edith dans (16). Si *dans le DI* cet acte est représenté au sens fort, faisant appel au code « symbolique » de la langue pour en donner une description assertée par le discours citant (*Il dit...*) lié syntaxiquement et sémiotiquement (*...que...*) au discours cité, *dans le DIL et dans le DDL* le discours citant ressortit, en revanche, à des modes sémiotiques qui demandent un effort interprétatif supplémentaire, étant donné qu'il n'est pas syntaxiquement lié au discours cité et qu'il relève, du point de vue sémiotique, plus souvent de l'« indiciel » (16) que du « symbolique » (15). Ainsi, le fait qu'Edith se mette à genoux est interprété, dans (16), comme un « indice » de sa prise de parole imminente, alors que, dans (15), l'acte de parole de Raymond est décrit à l'aide du code « symbolique » de la langue (*il m'a découvert son idée*), sans que cette description soit explicitement liée au discours cité suivant.

Il arrive également, nous l'avons dit, que le DIL soit dépourvu de tout discours citant. C'est le cas dans (17), où le DD est, en revanche, introduit par un discours citant « indiciel » (*se tourna vers lui*) :

- (17) La valise bouclée, elle [Ariane] se moucha de nouveau, se tourna vers lui [Solal]. [Ariane :] – Te rends-tu compte que je n'ai personne au monde ? [Solal :] – Accroche-toi au bâton du chef d'orchestre¹¹. < DIL. (Oh, si elle s'avancait, si elle lui tendait la main, il la serrerait contre lui et tout serait fini. Pourquoi ne **venait-elle pas** ?) > Quoi, je suis vulgaire ? (Cohen, 1968 : 1044)

2.5 Reconstitution de l'énoncé d'origine

L'énoncé d'origine (◀) d'un DI comme (18a) sera considéré ici comme la *représentation* d'un énoncé autre, dont l'existence est présupposée dans au moins

11 Le rival de Solal est chef d'orchestre [Note de HK].

un monde possible. Pour le reconstituer, nous nous conformerons – étant donné que le DI donne une image du discours autre qui « est, aux plans énonciatif et sémiotique, homogène au discours où elle est produite » – au choix lexical opéré par le *locuteur externe* (le « rapporteur »), tout en rétablissant les marques déictiques transposées de l'énoncé d'origine, reconstituables grâce aux régularités du système de la langue. Ainsi, pour reconstituer l'énoncé d'origine de (18a), nous aurons recours à (18b) plutôt qu'à (18c) :

(18a) Il a dit qu'il **était** fatigué.

(18b) ◀ « Je suis fatigué. »

(18c) ◀ « Ch'uis crevé. »

Les marques personnelles seront soulignées dans les énoncés d'origine reconstruits (18b -18c) s'ils sont transposés dans le DI(L) (18a).

Les mêmes principes de reconstitution de l'énoncé d'origine seront appliqués au DIL, à ceci près que nous respecterons les traces (*crevé*) des choix linguistiques opérés par le locuteur interne que le locuteur externe laisse transparaître dans le discours cité (19a-19b)¹² :

(19a) Il se regarda dans la glace. ◀ Il **était** crevé. »

(19b) ◀ « Ch'uis crevé. »

3. La médiation des temps verbaux dans le DI(L)

3.1 Système temporel du français : tiroirs noncaux et tiroirs toncaux

Dans le système temporel du français, et de bien d'autres langues, deux catégories (ou « sous-systèmes ») de *tiroirs verbaux* (formes verbales) s'opposent : les « noncaux » et les « toncaux » (Damourette et Pichon, 1911-1940 § 1703).

12 Même dans le DI, il arrive que le locuteur externe laisse transparaître des traces du locuteur interne sous forme d'« îlots textuels » en modalisation autonymique : *Il a dit qu'il était « crevé ».*

Les *tiroirs noncaux* (le présent, le futur, le passé simple/composé) localisent les procès par rapport à un moment de référence, le *nunc* ou t_0 , qui, dans le cas canonique, coïncide avec le moment de l'énonciation. Or, ce moment de référence peut s'étendre et ne coïncider que partiellement avec le moment de l'énonciation (*Cette semaine, Marie est en vacances*) (Gosselin 1996 : 193-194), voire, se déplacer sur la ligne du temps, ce qui explique, entre autres, l'emploi « historique » (ou « narratif ») du présent : « Bien que l'énonciateur pensant, parlant ou écrivant ait une propension naturelle à imposer son *repère moi-ici-maintenant* en guise d'*actualité* (i.e. diviseur en époques) », constate Wilmet (2003 § 449), « n'importe quel point de la ligne du temps fera l'affaire ».

Les *tiroirs toncaux* (formes en *-r/ait*), eux, localisent les procès par rapport à un moment de référence « allocentrique » passé : le *tunc* ou t'_0 . En effet, l'imparfait, le conditionnel et le plus-que-parfait sont – du point de vue de leur valeur « temporelle » canonique – un « présent », un « futur » et un « passé » du *passé* respectivement.

Nous étudierons dans ce qui va suivre la médiation des tiroirs verbaux dans le discours cité du DI(L), d'abord en *contexte toncalisant* (contexte qui déclenche par défaut la concordance toncalisante) (3.2), ensuite en *contexte noncalisant* (contexte qui déclenche par défaut la concordance noncalisante) (3.3).

3.2 La médiation des temps en contexte toncalisant

3.2.1 Concordance toncalisante et médiation transpositrice des tiroirs verbaux

La concordance toncalisante permet de localiser, moyennant l'emploi des tiroirs toncaux dans le discours cité, les procès médiatisés par le discours rapporté relativement à un moment de référence « allocentrique » passé : le *tunc* ou t'_0 . Dans le cas canonique, ce moment de référence est fourni, dans le DI, par le verbe de parole ou de cognition au passé de la phrase matrice qui enchâsse la ou les subordonnée(s) qui dénote(nt) le(s) procès médiatisé(s). Ainsi, dans (20a), les procès enchâssés sont présentés comme respectivement simultané (S), antérieur (A) et postérieur (P) à ce moment de référence passé :

(20a) Il *dit* [passé simple] *qu'il était* fatigué [S] *et qu'il avait pris* [A] un somnifère qui *allait agir* [P] dans cinq minutes.

(20b) ◀ « **Je suis** fatigué et **j'ai pris** un somnifère qui **va agir** dans cinq minutes. »

Or, la concordance toncalisante est un *phénomène textuel* et non un phénomène syntaxique (Berthonneau & Kleiber, 1996 : 123 ; Vetters, 1996 : 44-64 ; Abouda, 1997 : 361-367), et partant, opère non seulement dans le DI, mais également dans le DIL (21a) :

(21a) Chez elle, il s'assit, alluma une autre cigarette, aspira profondément la fumée, eut un moment de bonheur inexprimable puis se rappela. <DIL. Le plus terrible, c'**était** qu'avec lui elle **avait connu** et **connaîtrait** des heures ternes, pas adultères du tout. > (Cohen 1968 : 1081)

(21b) ◀ « Le plus terrible, c'**est** qu'avec moi elle **a connu** et **connaîtra** des heures ternes, pas adultères du tout. »

On considère généralement que la médiation qu'implique le DI(L) est – en ce qui concerne les tiroirs verbaux – opérée *par transposition*, c'est-à-dire par une modification des marques temporelles et/ou modales prévue par le système linguistique : « le DI », écrit Rosier (1999 : 201) en le définissant, « opère une transposition des temps »¹³. Nous parlerons dans ce cas de *médiation transpositrice* des tiroirs verbaux. Ainsi, les tiroirs qui rapportent le discours autre dans (20a, 21a) résultent de la transposition des tiroirs de l'énoncé d'origine (20b, 21b).

Si nous avons dit, en définissant la concordance toncalisante, qu'elle « permet » de localiser les procès rapportés relativement à un moment de référence passé, c'est que les tiroirs toncaux donnent l'instruction d'identifier ce moment de référence et précisent que ce moment est passé, mais jouent un rôle d'importance variable dans la localisation des procès par rapport à ce moment, car d'autres facteurs, tels que le type de procès et les compléments de temps, y contribuent dans certains cas, parfois de manière décisive. Ainsi, dans (20a), c'est la nature atélique du procès *être fatigué* qui le localise simultanément au moment de référence, alors que le tiroir verbal – l'imparfait de l'indicatif – définit ce moment comme passé (par rapport à t_0). S'il avait été télique (*Il dit qu'il parlait*), le procès aurait plutôt été localisé

13 Voir pourtant Rosier & Wilmet (2003) et Rosier (2008 : 71-72) que nous discuterons ci-dessous (3.2.2).

sé postérieurement au moment de référence donné comme passé par le tiroir.

3.2.2 Concordance toncalisante et médiation non transpositrice des tiroirs verbaux

Si l'on considère donc généralement la médiation des tiroirs dans le DI(L) en contexte toncalisant comme transpositrice, il n'en est pas moins possible que la médiation des tiroirs soit opérée *sans transposition* des marques temporelles, comme dans (22a) qui rend l'énoncé d'origine (22b) :

(22a) Albertine arriva à l'hôtel *vers minuit*. Marcel ne dormait pas encore mais n'avait pas envie de la voir. Lorsque le matin Albertine voulut savoir pourquoi il n'avait pas ouvert il *dit qu'il était fatigué et qu'il avait pris* un somnifère qui *allait agir* dans cinq minutes. (Rohrer, 1986 : 90)

(22b) ◀ « **J'étais** fatigué et **j'avais pris** un somnifère qui **allait agir** dans cinq minutes. »

Il y a donc *médiation non transpositrice de tiroirs concordants*. On pourrait être tenté, dans ce cas, de parler de pseudo-concordance, due à un syncrétisme morphosyntaxique fortuit entre *médiation transpositrice* (20a) et *médiation non transpositrice* (22a). Cependant, si le verbe de parole au passé de la phrase matrice ne fournit pas dans (22a), comme il le fait dans (20a), le moment de référence passé par rapport auquel les procès rapportés sont localisés¹⁴, la présence des tiroirs toncaux dans les subordonnées rapportées n'en déclenche pas moins l'instruction que code la concordance toncalisante d'identifier le moment de référence passé qui permet de localiser les procès médiatisés. Seulement, dans ce cas (22a), ce moment est repérable dans le texte en amont du verbe de parole, grâce au complément circonstanciel *vers minuit*, ce qui montre de nouveau que la concordance toncalisante n'est pas un phénomène syntaxique, mais textuel. Le moment de référence passé fourni par *vers minuit* est antérieur à l'acte de médiation passé dénoté par le discours citant (*il dit que*).

Si nous avons présenté l'énoncé *Il dit qu'il était fatigué et qu'il avait pris un somnifère qui allait agir dans cinq minutes*, comme relevant de la médiation

14 Pour Berthonneau & Kleiber (1996 : 123), le verbe de parole de la phrase matrice ne fournit jamais – conséquence de leur analyse « anaphorique méronomique » de l'imparfait – l'antécédent d'un imparfait « subordonné » en DI, même si le procès médiatisé est simultané au dire dénoté par le verbe de parole.

transpositrice en (20a), c'est que nous pensons que ce mode de médiation a le statut d'interprétation *par défaut*, interprétation susceptible d'être annulée par la situation de discours ou le contexte, comme dans (22a).

Dans (23a), le syntagme prépositionnel *à son âge*, qui se trouve dans le discours cité, annule l'interprétation par défaut (la médiation transpositrice) du second tiroir toncalisant (*qu'elle n'en avait*) en faveur de l'interprétation de substitution (la médiation non transpositrice), alors que rien n'invalide l'interprétation par défaut du premier tiroir toncalisant (*que Britney avait*) (23b) :

(23a) La reine de la pop (Madonna) a ajouté que Britney **avait** beaucoup plus de style qu'elle n'en **avait** à son âge. (La Dernière Heure, 4 janvier 2001, *apud* Rosier 2008 : 72)

(23b) ◀ « Britney a beaucoup plus de style que je n'en **avais** à son âge. » (Rosier 2008 : 72)

(23c) ◀ « Britney **avait** beaucoup plus de style [hier soir] que je n'en **avais** à son âge. »

Or, s'il ressortait de la situation de discours ou du contexte que Madonna parlait de l'aspect qu'avait Britney la veille au soir, le premier tiroir du discours cité relèverait, lui aussi, de la médiation non transpositrice (23c).

La médiation non transpositrice de tiroirs concordants n'est pas toujours tributaire de la deixis temporelle, comme c'est le cas dans (22) et (23), mais elle résulte souvent des emplois « modaux » (au sens large) des tiroirs¹⁵. Ainsi, il est fort plausible que le *voulait* de (24a) soit un « imparfait de politesse » (Wilmet, 2003 § 495) qui relève de la médiation non transpositrice (24b) :

(24a) J'étais assis sur le lit. Il m'a dit : « Vous voyez que je ne l'ai pas cherché [...]. » Alors il m'a *déclaré que*, justement, il **voulait** me demander un conseil à propos de cette affaire, *que moi, j'étais* un homme, je **connaissais** la vie (Camus, 1942 : 49)

(24b) ◀ « Justement, je **voulais** (+ veux) vous demander un conseil à propos de cette affaire. Vous, vous êtes un homme, vous **connaissiez** la vie. »

Certains linguistes identifient la dichotomie *médiation transpositrice* vs *médiation non transpositrice* à celle qui existe entre « lecture *de re* » (ou « transparente ») et « lecture *de dicto* » (ou « opaque »), souvent évoquée dans la littérature

15 Nous avons étudié ailleurs (Kronning, 2009b, 2009c) l'emploi des tiroirs dans les constructions conditionnelles rapportées en DI(L). Dans ces constructions, où les fonctions « modales » des tiroirs dominent, les deux modes de médiation jouent un rôle décisif.

(Landeweerd & Vet, 1996 : 141-143 ; Recanati, 2000) à propos des ambiguïtés, dans le discours rapporté, des syntagmes nominaux et, parfois aussi, des adverbes de localisation temporelle ou spatiale. Ainsi Rosier et Wilmet (2003 : 106) qualifient de « lecture *de dicto* » l'emploi de l'« imparfait d'origine », non transposé, dans le DI(L), sans qu'ils aient, pour autant, recours à la notion de « lecture *de re* » pour définir la médiation transpositrice¹⁶.

En fait, les deux oppositions conceptuelles ne sont pas, à notre avis, assimilables. Dans (25), le SN *ma mère* peut avoir aussi bien une lecture *de dicto*, qui vise celle que le locuteur interne du discours rapporté (Edipe) croit être sa mère, qu'une lecture *de re*, qui vise celle qui, selon le locuteur externe du discours rapporté, est la mère d'Edipe (Jocaste), individu distinct de celui qu'Edipe croit être sa mère :

(25) Edipe a dit que sa mère était belle.

L'emploi *de dicto*, dans un contexte métareprésentationnel tel que le DI (26), du SN *sa mère* n'est pas substituable *salva veritate* au SN *Jocaste*, coréférentiel, aux yeux du locuteur externe, au SN *sa mère* :

(26) Edipe a dit que 'sa mère' (+ *Jocaste) était belle.

Selon la théorie classique défendue par des philosophes comme Frege, Russell et Quine (Recanati, 2000 : 114), le SN *sa mère* est dans ce cas en *mention* ('*sa mère*'). Autrement dit, il est référentiellement opaque.

Par contre, que la médiation soit transpositrice ou non, le tiroir rapporté est employé de façon référentiellement transparente : c'est le tiroir d'origine du locuteur interne qui est rendu, même si, dans le cas de la médiation transpositrice, le locuteur externe, confère au tiroir rapporté une forme différente de sa forme d'origine, et ce tiroir d'origine ne fait pas l'objet, à la différence du SN *sa mère* dans (25) et (26), de lectures référentielles divergentes (*de dicto* vs *de re*) : le locuteur externe et le locuteur interne assignent la même deixis temporelle – et/ou la même caractérisation « modale » (24a) – au procès médiatisé aussi bien dans le cas de la médiation transpositrice (20a) que dans le cas de la médiation non transpositrice (22a).

16 De même, la *Nueva gramática* (2009 § 43.10) de l'Académie espagnole a recours à la dichotomie *de dicto* vs *de re* dans l'analyse de la médiation des tiroirs dans le discours rapporté.

3.2.3 Médiation systématique et médiation paraphrastique des tiroirs verbaux

Jusqu'ici nous avons présupposé que la *médiation* des tiroirs est *systématique*, qu'elle soit *transpositrice*, comme c'est le cas si (27a) rapporte (27b), ou *non transpositrice*, comme c'est le cas si (27a) rapporte (27c). Nous dirons que la médiation est systématique si le tiroir d'origine est rendu dans le DI(L) par le tiroir toncal qui lui correspond le plus étroitement possible (ou qui lui est identique) dans le système de la langue, système établi en fonction des relations différentielles qui s'instaurent entre les tiroirs :

- (27a) Il a dit qu'il **écrivait** le chapitre cinq de son livre.
 (27b) ◀ « J'**écrivis** le chapitre cinq de mon livre [en ce moment]. »
 (27c) ◀ « J'**écrivais** le chapitre cinq de mon livre [à l'époque]. »
 (27d) ◀ « **Je suis en train d'écrire** le chapitre cinq de mon livre [en ce moment]. »
 (27e) ◀ « J'**étais en train d'écrire** le chapitre cinq de mon livre [à l'époque]. »

Or, la *médiation* des tiroirs peut également être *paraphrastique*, qu'elle soit *transpositrice*, comme c'est le cas si (27a) rapporte (27d), ou *non transpositrice*, comme c'est le cas si (27a) rapporte (27e). Nous dirons que la médiation est paraphrastique si le tiroir d'origine est rendu dans le DI(L) par la toncalisation (s'il y a lieu) d'un tiroir qui, dans l'énonciation autre, est en relation de paraphrase avec le tiroir d'origine.

La distinction entre *médiation systématique* et *médiation paraphrastique* des tiroirs nous permet de montrer que les tiroirs toncaux qui ont la même référence aspectuo-temporelle sont substituables *salva veritate* dans le DI (28) :

- (28) Il a dit qu'il **écrivait** (+ **était en train d'écrire**) le chapitre cinq de son livre.

En effet, les énoncés d'origine (27b-27e) peuvent être rendus aussi bien par *écrivait* que par *était en train d'écrire* dans le discours cité de (28). Nous en concluons que les dichotomies 'médiation *transpositrice* vs *non transpositrice*' et 'lecture *de dicto* vs *de re*' ne sont pas homologues.

3.2.4 Non-concordance des temps en contexte toncalisant

La présence d'un marqueur qui dénote un moment de référence passé ne déclenche pas nécessairement la concordance toncalisante. Ce type de con-

cordance constitue cependant le cas non marqué : « According to [Declerck 1991], the transposed tense form is the ‘default’ case, while the untransposed forms are the marked case, and hence subject to strict conditions » (Landeweerd & Vet, 1996 : 149).

Nous venons de voir que la concordance toncalisante ne résulte pas nécessairement de la médiation transpositrice, comme le laissent entendre Landeweerd et Vet, mais peut également relever de la *médiation non transpositrice de tiroirs concordants* (3.2.2). La *non-concordance en contexte toncalisant* (contexte qui déclenche par défaut la concordance toncalisante) procède, en revanche, de la *médiation non transpositrice de tiroirs non concordants* (29a-29b) :

(29a) Il m’a dit l’autre jour qu’il **viendra** me voir.

(29b) ◀ « **Je viendrai** te voir. »

La non-concordance relève, selon Damourette et Pichon (1911-1940), de la « réinvasion nynégocentrique » (§ 1604), par laquelle le « locuteur présentement parlant se réintroduit par une sorte d’effraction dans la marche du discours » (§ 1722) et localise les procès par rapport au *nunc*, que le procès soit *postérieur* (29a) ou *antérieur* (30) à ce moment de référence, ou *simultané* à ce moment, tout en le transcendant (31) (Maingueneau, 1991 : 108 ; Riegel *et al.*, 2009 : 1014) :

(30) Paul m’a confié que Jacques **est venu** le voir hier. (Maingueneau, 1991 : 108)

(31) Marie a dit qu’Hélène **est** une bonne linguiste. (Landeweerd & Vet, 1996 : 150)

La réinvasion nynégocentrique implique que le tiroir n’est pas appréhendé univoquement comme médiatisé. La non-concordance en contexte toncalisant donne, en effet, « double accès » (Carrasco Gutiérrez, 1999 § 47.2.3.1) aux procès du discours cité, atteignables à la fois à partir du *nunc* et du *tunc*. Il s’ensuit de là, d’une part, que les tiroirs non concordants en contexte passé assurent, dans certains cas, une localisation plus précise de ces procès que ne le ferait la concordance toncalisante – le futur de (29a), *Il m’a dit l’autre jour qu’il viendra me voir*, précise, à la différence d’un conditionnel de concordance (*viendrait*), que le procès est localisé postérieurement au *nunc* et, partant, n’est pas nécessairement substituable *salva veritate* au conditionnel – et, d’autre part, que ces tiroirs indiquent la pertinence de ces procès au moment de l’énonciation.

La non-concordance remplit également, en DI (29-31) et en DIL (32), une *fonction modale* en dénotant *par défaut* (Kronning à paraître), par la réinvasion nynégocentrique dont elle procède, l'*endossement épistémique du procès rapporté par le locuteur externe* :

(32a) Clément a sorti son portefeuille à tabac. [...] Il l'a tendu à Raymond qui l'a refusé. <DIL. Il ne **fume** jamais. > (Stil, *apud* Grevisse et Goosse 2008, § 417c.)¹⁷

(32b) ◀ « Je ne fume jamais. »

En bloquant la réinvasion nynégocentrique, la concordance toncalisante dénote, par contre, l'*absence d'endossement épistémique* du procès médiatisé par le locuteur externe, qui est, néanmoins, libre de donner à voir, dans la suite du discours, son *attitude épistémique positive* (33), *négative* (34) ou *zéro* (« ignorance ») (35) vis-à-vis de ce procès :

(33) Il m'a dit qu'il **paierait** tous les enquêteurs, *donc* n'hésitez pas à l'appeler. (G)¹⁸

(34) Le 9 janvier, j'ai invité X à prendre un café ; il est venu et a dit qu'il **paierait** le café (*ce qu'il n'a pas fait*).

(35) Elle m'a dit qu'elle **partirait** demain... Va-t-elle le faire ? *Je ne sais pas*. (G)

Quand sa valeur modale par défaut est annulée, la non-concordance dénote l'*endossement épistémique du procès rapporté par le locuteur interne*, mettant ainsi en relief la *discordance épistémique* entre celui-ci et le locuteur externe. Ainsi, dans (36a), le locuteur externe, annule la valeur modale par défaut de la non-concordance en commençant à se désengager sur la réalisation de ce procès dans la suite de son discours (*Sono passati otto giorni e non ha ancora telefonato*) :

(36a) Le ho chiesto dove andava e mi ha detto che non lo sapeva. <DIL. Mi **telefonerà**, *ha detto*. [...] *Sono passati otto giorni e non ha ancora telefonato*. (Ginzburg, 1984 : 112)

(36b) ◀ « Ti telefonerò. »

17 Donnée comme relevant du DIL par Grevisse et Goosse, cette phrase pourrait aussi être interprétée comme ressortissant au récit du narrateur. Dans ce cas, elle ne rapporterait pas les paroles employées par Raymond pour accomplir un acte de refus, mais constituerait l'explication avancée par le narrateur du refus de Raymond. Certains linguistes estiment que le DIL n'admet pas le présent ou le futur « de non-concordance » (Lo Cascio, 2002 : 217, cf. Kronning, 2009a : 151 et à paraître)

18 G = Google.

Si le tiroir non concordant est le *passé simple*, les fonctions de la non-concordance en contexte toncalisant sont différentes de celles que nous venons de décrire, à cause du statut très particulier et marqué de ce tiroir dans la langue parlée.

D'une part, le locuteur externe en tant que sujet médiatisant peut se servir du passé simple pour rendre, par *médiation non transpositrice systématique*, ce statut marqué du tiroir d'origine dans le DI(L), comme le fait le locuteur externe de (37a) pour « se moquer d'un cuistre qui abuse du passé simple en parodiant son langage » (Vuillaume, 1998 : 199)¹⁹ :

- (37a) Pierre m'a conté sa carrière universitaire. < DII. Il **fut** étudiant à la Sorbonne où, au bout de dix ans, il **obtint** brillamment une licence ès lettres. > (Vuillaume, 1998 : 199)
- (37b) ◀ « **Je fus** étudiant à la Sorbonne où, au bout de dix ans, j'**obtins** brillamment une licence ès lettres. »

D'autre part, le passé simple en contexte toncalisant peut rendre en DI(L) un passé composé d'origine par *médiation non transpositrice paraphrastique*. Ainsi, il est peu probable que le locuteur interne de (38) ait recours au passé simple dans son « discours intérieur » :

- (38a) Plus tard, songeant à cette seconde où se noua son destin, il s'*avoua que* dix pages de Nietzsche mal comprises le **décidèrent** [= l'avaient décidé]. (Mauriac 1922 : 49, *apud* Sten 1952 : 117)
- (38b) ◀ « Dix pages de Nietzsche mal comprises **m'ont décidé** (+ ?me décidèrent). »

Dans ce cas, rare et stylistiquement marqué en français contemporain, la concordance toncalisante aurait exigé un plus-que-parfait (*l'avaient décidé*). Or, cet emploi est fréquent en ancien français et en espagnol (39a) (Togoby, 1953 : 84-85 ; Kowal, 2007 : 38-42, 51-52), où il ressortit régulièrement à la *médiation non transpositrice systématique*, étant donné que le passé simple est employé couramment à l'oral dans ces deux variétés romanes :

- (39a) Arturo *dijo que* el problema **se solucionó** [= se había solucionado] (*Nueva Gramática* 2009 § 43.10s)
- (39b) ◀ « El problema **se solucionó.** »

19 Vuillaume (1998 : 199) traite la médiation non transpositrice dans ce cas en termes de « mention », ce qui équivaut à un traitement en termes de *de dicto*.

Il y a finalement lieu de remarquer que le soi-disant « passé simple subjectif » n'est pas employé, comme le souligne Olsen (2002), dans le DIL, mais dans les séquences narratives à *focalisation interne*, au sens de Genette (1972). Cet emploi du passé simple ne relève donc pas de la non-concordance en contexte toncalisant. Ainsi, dans la séquence à focalisation interne de (40) ([...]), c'est le narrateur qui décrit la scène que perçoit le personnage (Hérode-Antipas) :

- (40) Un matin, avant le jour, le tétrarque Hérode-Antipas **vint** s'y accouder et **regarda**. [Les montagnes, immédiatement sous lui, **commençaient** à découvrir leurs crêtes, pendant que leur masse, jusqu'au fond des abîmes, **était** encore dans l'ombre. Un brouillard **flottait**, il se **déchira**, et les contours de la mer Morte **apparaurent**. L'aube qui se **levait** derrière Machaerous, **épanchait** une rougeur.] (Flaubert, *Hérodias*, *apud* Banfield, 1995 : 299 ; Olsen, 2002 : 107)

Cette séquence ne rend donc pas en DIL un « discours intérieur » quelconque du personnage. Celui-ci ne se dit pas : « Les montagnes, immédiatement sous moi, commencent à découvrir leurs crêtes ... ». Tout au plus, la scène que décrit le narrateur, du point de vue du personnage, évoque-t-elle la conscience « préreflexive » et « non théorique » (2.2) de celui-ci²⁰.

3.3 La médiation des temps verbaux en contexte noncalisant

Traditionnellement, on ne considère pas qu'il y ait *concordance noncalisante*, ni, à plus forte raison, *non-concordance en contexte noncalisant*, d'une part parce que tous les tiroirs sont admis après un discours citant au présent (Togeby, 1982-1985 § 885), d'autre part parce que la médiation est censée toujours être non transpositrice dans ce contexte : « le temps originel du discours direct », affirment Berthonneau & Kleiber (1996 : 116), « est toujours maintenu après un verbe principal au futur et au présent ». Du point de vue formel, il est pourtant possible de distinguer au niveau noncal, tout comme au niveau toncal, la concordance et la non-concordance des tiroirs du discours citant et du discours cité. Ainsi, au niveau noncal, la *noncalité des discours citant et cité* (concordance) s'oppose à la *noncalité du discours citant vs la*

20 Pour une discussion approfondie de la « (pré)-réflexivité » et les comptes rendus des perceptions, voir Rabatel (2008, II, surtout p. 436-440).

toncalité du discours cité (non-concordance). Nous essaierons de montrer l'importance sémantique de ces distinctions formelles.

3.3.1 La concordance noncalisante

La *concordance noncalisante* (emploi des tiroirs noncaux après un discours citant au présent²¹) donne l'instruction de localiser les procès médiatisés par rapport à un moment de référence noncal (le *nunc*) fourni par le verbe du discours citant²² et relève invariablement de la *médiation non transpositrice*, qu'il s'agisse du DI ou du DIL (41)²³ :

- (41a) J'appelle la compagnie d'assurances. Je leur *dis que* je **prends** l'appartement.
 < DIL Ils **vont faire** tout repeindre, mais pour le bruit ils ne **peuvent** rien faire : ce **sera** à moi de poser des doubles vitrages. > J'appelle Samy et lui *dit qu'on pourra* emménager le 1^{er} janvier. (Collard, 1989 : 106)
- (41b) ◀ « Je **prends** l'appartement. – Nous allons faire tout repeindre, mais pour le bruit nous ne pouvons rien faire : ce sera à vous de poser des doubles vitrages. – On **pourra** emménager le 1^{er} janvier. »

Ce moment de référence ne coïncide pas nécessairement avec le moment de l'énonciation. Il est, en effet, souvent – du moins dans le discours littéraire (41a) – un *nunc* qui, déplacé sur la ligne du temps (3.1), est antérieur à ce moment. Autrement dit, le présent du discours citant est souvent un présent « historique » (ou « narratif »), ce qui n'exclut pas que le moment de référence fourni par ce tiroir puisse également coïncider avec le moment de l'énonciation (42) :

- (42a) Il est près de six heures, et ma Femme de chambre *dit qu'il faut* que je m'habille.
 Adieu, ma chère Sophie (Laclos, 1782 : 27, Lettre première, Cécile Volanges à Sophie Carnay)
- (42b) ◀ « Il **faut** que vous vous habilliez. »

21 Nous ne traiterons pas ici les cas où le discours citant est au futur ou au passé composé ayant la valeur d'un « présent accompli ». Pour ce dernier cas, voir Kronning à paraître.

22 Le DIL de (41a) n'a pas de discours citant (2.4), mais un *inquit* du type *me répondent/dissent-ils* est impliqué par *Je leur dis que...*

23 Pour Rosier (1999 : 145-149), ni le DI ni le DIL n'admettent le présent « de concordance noncalisante ». Pour une discussion de cette analyse, voir Marnette (2005 : 275) et Kronning (2009a : 153-154).

3.3.2 La non-concordance en contexte noncalisant

La *non-concordance en contexte noncalisant* (emploi des tiroirs toncaux après un discours citant au présent) résulte soit de la médiation non transpositrice (3.3.2.1), soit de la médiation transpositrice des tiroirs verbaux (3.3.2.2).

3.3.2.1 Non-concordance et médiation non transpositrice des tiroirs verbaux

La non-concordance en contexte noncalisant donne *par défaut* l'instruction de localiser les procès médiatisés par rapport à un moment de référence qui est antérieur à celui fourni par le verbe du discours citant. Quand cette instruction est déclenchée, la *médiation* est *non transpositrice*, qu'il s'agisse du DI (43) ou du DIL (44) :

- (43a) Nous nous regardons. Il embrasse mon corps. Il me demande pourquoi je suis venue. Je *dis que* je **devais** le faire. (Duras, 1984a : 51)
- (43b) ◀ « Je **devais** le faire. »
- (44a) Pierre est en pleine déprime. < DIL Personne ne **aime**. Déjà, quand il **allait** à l'école maternelle, il **sentait** que tout le monde le **détestait**. > (Vuillaume, 1998 : 199)
- (44b) ◀ « Personne ne m'aime. Déjà, quand j'**allais** à l'école maternelle, **je sentais** que tout le monde me détestait. »

Dans (43a) la venue du locuteur (*pourquoi je suis venue*) est antérieure au dire (*Je dis que*) du locuteur externe et le procès médiatisé (l'obligation de venir) est concomitant à un moment de référence passé, antérieur à la venue. Dans (44a), le moment de référence passé des procès rapportés (l'époque de *l'école maternelle*) est antérieur à celui fourni par le discours citant « *indiciel* » (2.4) (souligné) qui affirme la dépression actuelle de Pierre.

À première vue, on pourrait être amené à penser qu'il n'y aurait pas non-concordance dans ce cas (43-44), malgré l'opposition formelle des tiroirs (noncalité vs toncalité), sans doute parce que la médiation des tiroirs pourrait paraître ne pas être marquée²⁴, comme elle l'est dans la non-concordance en contexte toncalisant. Or, s'il est vrai que la non-concordance en contexte toncalisant semble stylistiquement plus marquée

24 C'est sans doute pour cette raison que nous n'avons pas traité cette configuration des tiroirs en termes de non-concordance dans Kronning, 2009a : 153.

que celle en contexte noncalisant, il n'en reste pas moins vrai que la non-concordance en contexte noncalisant est conceptuellement et cognitivement marquée par rapport à la concordance noncalisante : en demandant à identifier, voire à construire, un moment de référence secondaire, un *tunc*, elle requiert un effort de traitement cognitif supplémentaire²⁵.

3.3.2.2 Non-concordance et médiation transpositrice des tiroirs verbaux

Si l'instruction *par défaut* de la non-concordance en contexte noncalisant (3.3.2.1) est annulée, le moment de référence par rapport auquel il faut localiser les procès médiatisés est fourni par le verbe du discours citant. Dans ce cas, la *médiation* est *transpositrice* (45-46) :

- (45a) Un jour il *écrit* à son père **qu'il se sentait** malade, *et qu'il n'avait* plus aucune mémoire. (Trepasat, *apud* Damourette & Pichon, 1911-1940 § 1715)
- (45b) ◀ « **Je me sens** malade, et **je n'ai** plus aucune mémoire. »
- (46a) C'est le soir qui vient maintenant. Il me *dît que* je me **souviendrais** toute ma vie de cet après-midi, même *lorsque j'aurais oublié* jusqu'à son visage, son nom. *Je demande si* je me **souviendrais** de la maison. (Duras, 1984a : 56)
- (46b) ◀ « **Tu te souviendras** toute **ta** vie de cet après-midi, même *lorsque tu auras oublié* jusqu'à **mon** visage, **mon** nom. Est-ce que je me **souviendrai** de la maison ? »

Selon Grevisse et Goosse (2008 § 417c), « on a sans doute », dans (46a), « simplement une confusion des finales *-ai* et *-ais* ». S'il en est ainsi, il n'y a pas non-concordance. Or, si basée sur l'homophonie de *-rai* et de *-rais* dans le système morphophonologique de bien des locuteurs français, une telle confusion est possible, il n'est pas non plus exclu qu'il y ait dans cet exemple non-concordance basée sur l'hétérographie des désinences (*-rai* vs *-rais*) après deux présents (*dît que*, *demande si*), rendus par des présents par les traducteurs italien et espagnol du roman durassien (it. *dice che*, esp. *dice que*, it. *domando se*, esp. *pregunto si*) :

- (46a') Ora sta scendendo la sera. Mi *dice che* mi **ricorderò** questo pomeriggio per tutta la vita, anche *quando avrò dimenticato* il suo volto, il suo nome. Gli *domando se* mi **ricorderò** della casa. (Duras, 1985a : 51)

25 Cf. Givón, 1995 : 28.

(46a'') Ahora anochece. Me *dice que* toda mi vida **recordaré** esa tarde, incluso *cuando haya olvidado* su rostro, su nombre. *Pregunto si recordaré* la casa. (Duras, 1984b : 58)

Les présents de (45a) et (46a) sont des présents « historiques », dont le sens passé déclenche, par médiation transpositrice, la toncalisation des tiroirs subordonnés. Autrement dit, la non-concordance en contexte noncalisant est une *concordancia de sentido* (Carrasco Gutiérrez, 1999 § 47.2.3.3.) et comme telle, elle n'appartient pas à la norme prescriptive. Aussi, les traducteurs n'hésitent-ils pas à normaliser l'écriture durassienne en rétablissant la concordance noncalisante dans (46a'-46a'').

4. Conclusion

On connaît l'opinion de Brunot (1926 :782), selon laquelle le « chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas ». Brunot s'insurge contre les grammairiens selon lesquels la concordance des temps serait une règle syntaxique « mécanique ». En fait, « ce n'est pas le temps de la principale », affirme-t-il, « qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens ». Or, cela n'implique pas qu'il n'y ait pas de concordance des temps en français, car le système du français permet, qu'il s'agisse du niveau toncal ou noncal, d'opposer, dans le DI(L), le cas où le tiroir verbal du discours citant et du discours cité relève du même niveau temporel (*concordance*) au cas où le tiroir verbal du discours citant et du discours cité relève de niveaux temporels différents (*non-concordance*), contrairement à ce qui est le cas dans les langues qui ne connaissent pas cette opposition formelle. Ainsi, en russe (Comrie, 1985 : 109), le temps de l'énoncé d'origine, tel que nous l'avons défini (2.5), est toujours maintenu dans le DI(L). Par conséquent, dans cette langue, un énoncé comme *Je viendrai* doit être rendu en DI par *Il a dit qu'il viendra* et ne saurait être rapporté par un énoncé comme *Il a dit qu'il viendrait*.

En français, il existe, grâce aux oppositions formelles que nous venons de signaler, un jeu subtil dans le DI(L) entre la *concordance*, qui est le cas *non marqué*, et la *non-concordance*, qui est le cas *marqué*, jeu subtil qui est un *phéno-*

mène textuel tributaire de la sémantique « temporelle » et « modale » des tiroirs.

Pour dégager les principes qui régissent ce jeu subtil, nous avons, dans un premier temps, introduit la notion de *médiation des tiroirs verbaux* dans le DI(L), ce qui nous a permis de distinguer les cas de figure que voici (Tableau récapitulatif) :

	Concordance toncalisante	Non-concordance en contexte toncalisant	Concordance noncalisante	Non-concordance en contexte noncalisant
<i>MEDIATION TRANSPOSITRICE de tiroirs concordants</i>	Systématique (20-21) Paraphrastique (27)	—	—	—
<i>MEDIATION TRANSPOSITRICE de tiroirs <u>non</u> concordants</i>	—	—	—	(45-46)
<i>MEDIATION <u>NON</u> TRANSPOSITRICE de tiroirs concordants</i>	Systématique (22-24) Paraphrastique (27)	—	(41-42)	—
<i>MEDIATION <u>NON</u> TRANSPOSITRICE de tiroirs <u>non</u> concordants</i>	—	Systématique (29-32, 36-37, 39) Paraphrastique (38)	—	(43-44)

Tableau récapitulatif : La médiation des tiroirs verbaux en DI(L)

Nous avons essayé, dans un deuxième temps, de *préciser* ces principes.

La *concordance* facilite la localisation temporelle des procès médiatisés en indiquant que le tiroir du discours citant fournit (*par défaut* dans le cas de la concordance toncalisante) le moment de référence pertinent (3.2.2, 3.3.1) et dénote, dans le cas de la concordance toncalisante, l'absence de l'endossement épistémique des procès médiatisés par le locuteur externe (3.2.4).

La *non-concordance* précise, en contexte toncalisant, la localisation temporelle des procès médiatisés et dénote *par défaut* l'endossement épistémique de ces procès *par le locuteur externe* (3.2.4), alors qu'elle facilite, en contexte noncalisant, la localisation temporelle des procès médiatisés en indiquant *par défaut* que le tiroir du discours citant ne fournit pas le moment de référence pertinent (3.3.2.1).

Si les instructions ou valeurs *par défaut* sont annulées, il résulte des *instructions ou valeurs de substitution* qui sont le plus souvent passées sous silence dans la littérature linguistique. Ainsi, nous avons montré que l'instruction de substitution relative à la localisation temporelle des procès médiatisés en concordance toncalisante indique que le tiroir du discours citant ne fournit pas le moment de référence pertinent et que le tiroir du discours cité relève de la médiation non transpositrice (3.2.2), alors que le même type d'instruction de substitution indique, dans le cas de la non-concordance en contexte noncalisant, que le tiroir du discours citant fournit le moment de référence pertinent et que le tiroir du discours cité relève de la médiation transpositrice (3.3.2.2). Nous avons également montré que la valeur de substitution « modale » de la non-concordance en contexte toncalisant dénote l'endossement épistémique des procès médiatisés *par le locuteur interne* (3.2.4).

Bibliographie

Ouvrages de linguistique

- Abouda, L. (1997) : *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français*. Thèse. Université Paris VII.
- Authier-Revuz, J. (2004) : « La représentation du discours autre : un champ multiplesment hétérogène ». In Lopez Muñoz, J. M., Marnette, S. & Rosier, L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*. L'Harmattan, Paris, 35-53.
- Banfield, A. (1995) : *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Traduit de l'anglais de C. Veken. Seuil, Paris.
- Berthonneau, A. M. & Kleiber, G. (1996) : « Subordination et temps grammaticaux : pour une conception non concordancielle de l'imparfait en discours indirect ». In Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*. Niemeyer, Tübingen, 115-126.

- Brunot, F. ([1926] 1965³), *La pensée et la langue*. Masson & C^{ie}, Paris.
- Carrasco Gutiérrez, A. (1999) : « El tiempo verbal y la sintaxis oracional. La *consecutio temporum* ». In Bosque, I. & Demonte, V. (éds), *Gramática descriptiva de la lengua española*. I-III. Espasa, Madrid, 3061-3128.
- Comrie, B. (1985) : *Tense*. CUP, Cambridge.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. I-VII. D'Artrey, Paris.
- François, J. (2008) : « Polysémie et polytaxie verbales entre synchronie et diachronie ». In Durand, J., Habert, B & Laks, B. (éds), *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française*. Institut de Linguistique Française (CD-rom), Paris.
- Genette, G. (1972) : *Figures III*. Seuil, Paris.
- Givón, T. (1995) : *Functionalism and grammar*. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.
- Gosselin, L. (1996) : *Sémantique de la temporalité*. Duculot, Louvain-La-Neuve.
- Gosselin, L. & François, J. (1991) : « Les typologies de procès : des verbes aux prédications ». *Travaux de linguistique et de littérature*, 29, 19-86.
- Grevisse, M. & Goosse, A. (2008¹⁴) : *Le bon usage*. De Boeck & Duculot, Bruxelles.
- Kowal, J. (2007) : *Spanish Consecutio Temporum : Myths and Reality*. LINCOM Europa, Muenchen.
- Kronning, H. (2003) : « Modalité et évidentialité ». In Birkelund, M., Boysen, G. & Kjærsgaard, P. S. (eds), *Aspects de la Modalité*. Max Niemeyer, Tübingen, 131-151.
- Kronning, H. (2004) : « Modalité et médiation épistémiques ». In Delamotte-Légrand, R. (éd.), *Les médiations langagières. Volume I : Des faits de langue aux discours*. Publications de l'Université de Rouen, Rouen, 34-65.
- Kronning, H. (2005) : « Polyphonic, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique ». In Bres, J., Haillet, P. P., Mellet, S., Nölke, H. & Rosier, L. (éds), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*. De Boeck & Duculot, Bruxelles, 297-312.
- Kronning, H. (2007) : « Les auxiliaires 'médiatifs' en suédois à la lumière du conditionnel épistémique et du futur aléthique en français ». Begioni, L. & Muller, Cl. (éds), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*. Editions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaule – Lille 3, Lille 287-309.
- Kronning, H. (2009a) : « L'emploi des temps dans le discours indirect (libre) ». In Havu, E., Helkkula, M., Tuomarla, U. (éds), *Du côté des langues romanes. Mélanges en l'honneur de Jubani Härmä*, Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, LXXVII, Helsinki, 139-159.
- Kronning, H. (2009b) : « Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté ». In Nölke, H. et al. (éds), *La polyphonie linguistique. Langue française*, 164, 97-112.
- Kronning, H. (2009c) : « Constructions conditionnelles et attitude épistémique en français, en italien et en espagnol ». *Syntaxe & Sémantique*, 10, 13-32.
- Kronning, H. (à paraître) : « Prise en charge épistémique et non-concordance des temps dans le discours indirect (libre) en français, en italien et en espagnol ». In Eriksson, O. (éd.), *Langues et textes en contraste*. Sens Public, Paris.
- Landeweerd, R. & Vet, C. (1996) : « Tense in (free) indirect discourse in French ». In Jansen, Th. A. J. M. & van der Wurff, W. (éds), *Reported speech. Forms and function of the verb*. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 141-162.

- Lo Cascio, V. (2002) : « Temporal dimension in free indirect speech ». In Beccaria, G. L. & Marelllo, C. (éds), *La parola al testo. Scritti per Bice Mortara Garavelli*. Vol. I. Edizioni dell'Orso, Alessandria, 205-220.
- Mangueneau, D. (1991) : *L'énonciation en linguistique française*. Hachette, Paris.
- Marnette, S. (2005) : *Speech and Thought Presentation in French. Concepts and Strategies*. Benjamins Amsterdam/Philadelphia.
- Mortara Garavelli, B. (1995) : « Il discorso indiretto nell'italiano parlato ». In Andersen, H. L. & Skytte, G. (éds), *La subordination dans les langues romanes*. Institut d'Etudes Romanes, Etudes Romanes 34, Copenhague, 69-88.
- Nueva gramática de la lengua española* (2009). I-II. Real Academia Española, Espasa, Madrid.
- Olsen, M. (2002) : « Le passé simple subjectif ». *Polyphonie – linguistique et littéraire* IV. Samfundslitteratur Roskilde, Roskilde, 101-123.
- Rabatel, A. (2008) : *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. I-II. Lambert-Lucas, Limoges.
- Recanati, F. (2000) : *Oratio Obliqua, Oratio Recta. An Essay on Metarepresentation*. The MIT Press, Cambridge (Massachusetts)/London (England).
- Riegel, M., Pellat, J.-Chr. & Rioul, R. (2009) : *Grammaire méthodique du français*. PUF, Paris.
- Rohrer, Chr. (1986) : « Indirect Discourse and 'Consecutio Temporum' ». In Lo Cascio, V. & Vet, C. (éds), *Temporal Structure in Sentence and Discourse*. Foris, Dordrecht, 79-97.
- Rosier, L. (1999) : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Duculot, Bruxelles.
- Rosier, L. (2008) : *Le discours rapporté en français*. Ophrys, Paris.
- Rosier, L. & Wilmet, M. (2003) : « La 'concordance des temps' revisitée ou de la 'concordance' à la 'convergence' ». *Langue française*, 138, 97-110.
- Sartre, J.-P. (1943) : *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*. Gallimard, Tel Gallimard 1987, Paris.
- Sten, H. (1952) : *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*. Munksgaard, København.
- Togeby, K. (1953) : *Mode, aspect et temps en espagnol*. Munksgaard, København.
- Togeby, K. (1982-1985) : *Grammaire française*. I-V. Akademisk Forlag, Copenhague.
- Vetters, C. (1996) : *Temps, aspect et narration*. Rodopi, Amsterdam/Atlanta.
- Vuillaume, M. (1998) : « Le discours indirect libre et le passé simple ». In Vogeleer, S., Borillo, A., Vetters, C. & Vuillaume, M. (éds), *Temps et discours*. Peeters, Louvain-la-Neuve, 191-201.
- Wilmet, M. (2003³) : *Grammaire critique du français*. Duculot, Bruxelles.

Sources des exemples cités

- Camus, A. (1942) : *L'étranger*. Gallimard, Folio, Paris 1997.
- Cohen, A. (1968) : *Belle du Seigneur*. Gallimard, Folio, Paris 1998.
- Collard, C. (1989) : *Les nuits fauves*. Flammarion, J'ai lu, Paris 1992.
- Duras, M. (1984a) : *L'amant*. Minuit, Paris.
- Duras, M. (1984b) : *El amante*. Traducción de A. M^a Moix. Tusquets Editores, Fábula, Barcelona 2002⁶.

- Duras, M. (1985a) : *L'amante*. Traduzione dal francese di L. Prato Caruso. Feltrinelli, Universale Economica Feltrinelli, Milano 2001²¹.
- Ginzburg N. (1984) : *La città e la casa*. Einaudi, Einaudi Tascabili, Torino 1997.
- Laclos, Ch. de (1782) *Les liaisons dangereuses*. Gallimard, Le livre de poche classique, Paris 1970.
- Mauriac, F. (1922) : *Le baiser au lépreux*. Grasset, Le livre de poche, Paris 1990.
- Mauriac, F. (1927) : *Thérèse Desqueyroux*. Grasset, Le livre de poche, Paris 1972.
- Moix, Y. (2007) : *Mort et vie d'Edith Stein*. Grasset, Paris.
- Ndiaye, M. (2009) : *Trois femmes puissantes*. Gallimard, Paris.
- Perec, G. (1978) : *La vie mode d'emploi*. Hachette, Le livre de poche, Paris.

Modéliser la prosodie pour la synthèse à partir du texte : perspectives sémantico-pragmatiques

Anne LACHERET-DUJOUR, MODYCO, Université de Paris Ouest Nanterre
Michel MOREL, Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO (EA 4255)

Introduction

Le propos de cet article est de présenter un modèle fonctionnel¹ de génération semi-automatique des proéminences prosodiques non démarcatives, de nature pragmatique, en tenant compte de l'interaction entre la structuration prosodique d'un message et les unités lexicales qui le constituent. Celles-ci sont appréhendées selon deux angles combinés, l'un lexicologique, le second textuel : (1) en tant qu'unités types dont la signification lexicale hors contexte constitue un potentiel d'accentuabilité pragmatique, (2) en tant qu'unités occurrences, qui, inscrites dans un contexte donné, sont tributaires a) des constructions syntactico-sémantiques dans lesquelles elles apparaissent et b) de leur statut occurrence dans le texte (première ou nième occurrence).

La génération automatique de la prosodie pour la synthèse de la parole a donné lieu à deux générations de modèles, les premiers basés exclusivement sur la syntaxe, les seconds intégrant les contraintes rythmiques. Aujourd'hui encore les systèmes effectivement implémentés le sont essentiellement sur ces deux critères et force est de constater que la qualité du discours produit en sortie est loin de donner entière satisfaction. Les experts en sont conscients et fort de ce nouvel enjeu, *i.e.* l'invention des modèles de troisième génération, l'effort commun porte essentiellement sur la simulation de l'expressivité vocale. La capacité d'exprimer et d'identifier des émotions, des intentions ou des attitudes par la modulation de la voix est en effet

1 Cet article est donc centré sur le repérage des fonctions sémantico-pragmatiques de l'accent, la dimension formelle (corrélats acoustiques associés) n'étant qu'évoquée ici (note 23).

fondamentale. Pour désigner cet ensemble, nous utilisons le terme générique *d'expressivité* tout en sachant que ces différents aspects, maîtrisés ou non, de la production d'un énoncé recouvrent plus d'une catégorie, du paraverbal au symbolique.

Si, dans le domaine du paraverbal, les travaux abondent pour modéliser et simuler l'expressivité vocale, ils sont envisagés la plupart du temps indépendamment de tout ancrage linguistique. Dans ce contexte, les recherches consacrées au balisage sémantico-pragmatique des textes en vue de la génération de structures prosodiques restent sous-représentées malgré les hypothèses prometteuses de quelques expériences récentes. C'est dans cette seconde mouvance que se situe le travail ici conduit consacré à la modélisation de la saillance prosodique en discours.

Partant du principe de la naturalité des structures défendu par les grammaires fonctionnelles et cognitives, nous posons l'hypothèse que les processus de saillance, loin d'être linguistiquement contingents, dépendent à la fois de la projection dans le texte de certaines propriétés lexicales des unités et de contraintes pragmatiques qui imposent une sélection ciblée, contrôlée et fonctionnelle des unités à marquer. Nous nous intéressons donc au processus de saillance textuelle sous ses différents angles : sémantique, pragmatique et prosodique dont il s'agit de préciser aussi rigoureusement que possible l'interface.

Nous posons comme premier principe que produire un texte, c'est produire un réseau de connexions entre des unités de différents ordres (mot simple, collocation, cadre syntaxique complet). Étant donné les contraintes de sélection lexicale et fonctionnelle posées plus haut, la constitution du réseau n'est pas uniforme : tandis que certaines unités sont prosodiquement **saillantes**, *i.e.* accentuées, d'autres ne le sont pas et c'est bien la présence des secondes qui permet l'émergence des premières. Sous **l'angle interprétatif**, la perception des contrastes entre formes prosodiquement fortes et faibles permet de prendre la mesure des différences qualitatives d'un texte. En conséquence, sous **l'angle de la génération**, nous posons comme second principe la nécessité de disposer d'un modèle qui intègre les contraintes symboliques sous-jacentes à la production des structures et à la variation qualitative des formes.

De cette posture méthodologique dérive un balisage sémantico-pragmatique du texte à synthétiser qui permet de compléter notre modèle

de génération actuel, en tenant compte, au-delà de la syntaxe et du rythme, des contraintes sémantiques et communicationnelles pour prédire l'ensemble des proéminences accentuelles d'un texte (accent primaire mais également secondaire²).

La constitution d'un modèle de génération des proéminences prosodiques contraintes par la structure sémantico-pragmatique du texte se heurte à une difficulté majeure : la variation potentielle importante des schémas accentuels. D'une part, le même énoncé, la même phrase, la même unité lexicale ne comportera pas les mêmes proéminences selon le contexte (situation discursive, cotexte et enjeux énonciatifs), ce qui pose notamment le problème de l'étude hors contexte. D'autre part, à contexte identique, nous sommes inéluctablement confrontés à une variation inter et intra-locuteur significative. Un tel modèle ne peut donc que représenter les proéminences probables et il faut tenir compte de cette incertitude non seulement lors de la conception du modèle mais aussi lors de son évaluation. Par conséquent, si l'approche met au cœur de son dispositif d'analyse les textes comme observatoire, les lignes qui suivent rendent compte également du problème classique de la représentativité des corpus, quelle que soit leur taille (Péry-Woodley, 1995 ; Cappeau et Gadet, 2007)³.

Notre démarche est partie de 4 questions centrales articulant contraintes syntaxiques, lexicales et discursives.

La première s'inscrit dans le champ des analyses qui réclament une appréhension globale de la forme et du contenu et, dans ce contexte, tentent de mieux cerner l'interface syntaxe-sémantique-prosodie. Elle repose sur le concept de *cadre syntaxique* et l'hypothèse, aujourd'hui classique, de composition holistique des structures (Legallois & François, 2006 dir.). En pratique, l'hypothèse défendue est la suivante : un cadre syntaxique est doté d'une signification qui convoque en elle-même et par elle-même un certain type de schéma accentuel. Concrètement, lorsque nous analysons des données langagières sur corpus, on constate que certaines constructions syntaxiques sont en elles-mêmes porteuses de schémas expressifs et de ce point de vue contraignent les constructions prosodiques instanciées dans le message parlé (par exemple : *P'heure, c'est P'heure ! c'est à mourir de rire ! elle est à*

2 Tels qu'ils sont définis dans Lacheret & Beaugendre (1999).

3 Voir Habert « Gros c'est beau » vs « l'insécurité des grands ensembles » <http://atala.biomath.jussieu.fr/je/010428/Habert/Perpignan00/node3.html>.

gifler ! s'il faut en passer par là. Il est donc possible de construire un lexique de telles constructions qui s'enrichit progressivement au fur et à mesure des observations conduites sur corpus. Reste à savoir comment représenter ces cadres syntaxiques dans le lexique ou, dit autrement, quelle entrée squelettale sélectionner ? Ainsi, pour nos exemples ci-dessus, les entrées suivantes : <N c'est N>, <c'est à Vinf de N>, <{N,PRO} V à Vinf>, <en Vinf {par/de/à}> constituent-elles des entrées pertinentes, suffisamment cernées pour ne pas créer des effets de bord ? Pour l'heure, faute de recherches massives sur corpus et de résultats statistiquement représentatifs, la question reste ouverte et nous ne l'aborderons pas plus en détail dans la suite de cet article.

La seconde question a trait à l'inventaire de l'expression linguistique de la subjectivité : unités affectives ou évaluatives, expression du point de vue de l'énonciateur dans le discours, en général des noms, adjectifs et adverbes modaux consignables dans un lexique dorénavant dénommé *lexique énonciatif* (*infra*, § 2.1).

Quant à la troisième, il s'agit de modéliser les relations entre la fréquence d'occurrence d'une unité telle qu'elle peut être fixée à l'issue de l'exploration de grosses bases de données textuelles et son statut informationnel dans le discours. L'hypothèse est la suivante : si les items fréquents sont peu variables prosodiquement et en général atones, les items rares sont sujets à variation dans le discours et donc potentiellement porteurs d'un accent pragmatique. Il est donc possible de construire un lexique informationnel basé sur la fréquence dans le discours (*infra* §2.2).

Pour finir, la prise en compte des processus de mémorisation discursive nous a permis d'affiner notre modèle. L'approche est, là aussi, classique ; il s'agit de tenir compte des phénomènes de progression textuelle et d'enchaînement thématique : l'essentiel des mots mis en relief dans leur première occurrence, parce qu'ils sont informationnellement denses (fonction de focus), ne le sont plus par la suite puisqu'ils assument la fonction de reprise thématique (*infra*, § 2.3).

1. Conception du modèle

Notre modèle a été construit progressivement autour de six étapes qu'il s'agit de résumer ici pour ensuite détailler les différents maillons de la chaîne.

La première étape a consisté à créer une liste d'unités à valeur de quantification et/ou contrastive, dans leur dimension essentiellement évaluative et affective pour constituer le lexique énonciatif.

Dans la seconde, fondée sur l'exploitation de la base de données Frantext, il s'est agi de développer un lexique des 4000 formes les plus courantes du français, flexions comprises. Outre les informations fréquentielles fournies par Frantext, comme dans d'autres travaux (Baumann & Riester, 2010), elle repose sur l'hypothèse d'une corrélation fonctionnelle entre l'opposition lexicologique générique/spécifique, l'opposition pragmatique unité non informationnelle/informationnelle et l'opposition prosodique unité non proéminente/proéminente.

Dans la troisième étape, nous avons pris en compte le statut occurrence d'une unité et sa saillance mémorielle en nous fondant sur l'hypothèse classique que la saillance prosodique d'une unité est inversement proportionnelle à sa saillance cognitive (Lacheret, 2003 ; Lacheret et François, 2004) et qu'il y a donc un lien direct entre le statut d'un référent accessible textuellement⁴ parce que déjà évoqué et son profil accentuel.

La quatrième étape était consacrée à l'implémentation de ce premier jeu de règles combinant informations lexicologiques hors contextes et informations contextuelles (statut occurrence d'une unité dans un texte et phénomène de mémorisation) dans notre système de synthèse Kali (Morel & Lacheret, 2001) et au test de leur rendement fonctionnel sur un corpus de 5400 mots. A l'issue de ce travail, l'importance relative de chaque type de règle a pu être évaluée.

A la lumière des résultats obtenus, environ 50 % des erreurs ont été corrigées (cf. exemples *infra*). Elles ont été validées (cinquième étape) par la recherche de chaque item dans un corpus journalistique de 46000 mots et dans la base de données Frantext. Leur accentuation pragmatique dans dif-

4 Cf. l'échelle d'accessibilité des référents posée par Chafe (1987).

férents contextes a été examinée : les corrections n'ont été validées que si elles s'avéraient pertinentes dans une majorité de contextes (cf. détails *infra*). Cette analyse des erreurs a permis de nuancer la relation posée comme a priori bi-univoque entre la fréquence d'une unité et sa saillance prosodique, distinguant ainsi 4 classes d'unités : a) les unités effectivement fréquentes et non saillantes prosodiquement, b) les unités effectivement non fréquentes et saillantes prosodiquement, c) les unités saillantes prosodiquement bien que fréquentes et d) les unités non saillantes prosodiquement bien que non fréquentes.

Dans la sixième et dernière étape, une mise à l'épreuve du modèle dans son état actuel a été conduite sur un extrait de la base de données PFC (*Phonologie du français contemporain*), la section 2.6 lui est consacrée.

2. Description détaillée du modèle

2.1. Etape 1: lexique énonciatif

Le lexique énonciatif comporte à ce jour 180 mots constituant un ensemble apparemment disparate, qui possèdent en réalité une propriété commune de quantification, soit temporelle et aspectuelle⁵ (*aussitôt, bien avant, brusquement*), soit spatiale (*énorme, immense, minuscule*), soit relative au nombre et à la quantité (*au moins, aucun, beaucoup, chaque, ni, tous*), soit modal (*honnêtement*). Cette propriété a fréquemment deux caractéristiques d'ailleurs liées : 1) elle dérive de la force illocutoire et de l'engagement énonciatif (*absolument*), 2) elle relève souvent de l'expression linguistique de la subjectivité et de l'affect (*c'est formidable ! vs c'est affreux ! je suis si heureux !*). De ce point de vue, les constructions dans lesquelles s'insèrent ces mots marquent l'expression d'un contraste par rapport à l'attente supposée du co-énonciateur et sont donc prosodiquement saillantes⁶. En outre, ces mots ne s'inscrivent pas dans le schéma de la progression textuelle classique (*infra*, § 2.3.) et ne su-

5 Valeur inchoative.

6 Pour ce type d'hypothèse, voir aussi Morel & Danon-Boileau (1998).

bissent pas d'effet de thématization ; au contraire, leur répétition crée un effet d'insistance parfaitement maîtrisé sur le plan rhétorique (*le même jour, à la même heure, ni les poètes, ni surtout les savants; autant il est radin, autant sa sœur est généreuse*). Ce lexique est le premier consulté par le programme, qui génère ainsi environ 33 % des balises pragmatiques du modèle. La marque pragmatique porte sur l'ensemble du groupe prosodique – ou *mot phonologique* (Selkirk, 1978 ; Nespor & Vogel, 1983)⁷ : *aucun homme, absolument pas*, etc.

2.2. Etape 2 : lexique informationnel basé sur la fréquence

Pour mettre en place le balisage pragmatique, nous avons, dans un second temps, eu recours à l'hypothèse classique aujourd'hui, selon laquelle moins une observation est probable plus cette observation est porteuse d'information (voir dans la théorie de l'information, Shannon, 1948). Reformulée pour la linguistique (Martinet, 1960), cette théorie démontre que plus une unité lexicale est rare statistiquement, plus elle a de chances d'être informative. C'est ainsi que nous avons créé une première version d'un lexique informationnel basée sur la fréquence d'apparition des mots dans un large corpus construit à partir de la base de données Frantext limitée au XX^e-XXI^e siècle, tous genres discursifs confondus : essais, romans, théâtre, poésie, correspondance, articles de journaux, mémoires, etc. Nous avons obtenu un classement des 75 millions de mots de ce corpus, répartis suivant la loi de Zipf⁸ par ordre décroissant du nombre d'occurrences. Par exemple, la première unité classée, *de*, a été rencontrée 3 millions de fois. Nous avons situé la frontière entre items fréquents et moins fréquents de telle façon que

7 Dans la phonologie prosodique le mot phonologique correspond à une unité accentuable et une seule. Ainsi, la construction <adj+nom> correspond à un mot phonologique alors que <N+adj> génère deux mots phonologiques modulo les contraintes rythmiques et la règle de clash accentuel (Lacheret & Beaugendre, 1999, *le chat siamois*: deux mots phonologiques, *le chat noir*: un mot phonologique).

8 Selon cette loi, la fréquence d'une unité est inversement proportionnelle à son rang dans la liste obtenue, autrement dit, le produit de la fréquence de n'importe quel mot par son rang est constant. Cette égalité, qui n'est vraie qu'en approximation, est indépendante des locuteurs, des types de textes et des langues.

le taux de saillances prosodiques prédit par le modèle soit voisin de celui observé dans les corpus oraux. En pratique, les 4000 mots les plus fréquents de Frantext⁹ sont étiquetés « non saillants prosodiquement » par le modèle, les autres étant étiquetés « saillants prosodiquement ». La démarche fait également écho aux travaux récents des grammaires cognitives selon lesquelles le lexique mental des locuteurs est façonné par l'usage (voir notamment Barlow & Kemmer (éds, 2000), Bybee & Hopper (éd. 2001), Bybee (2006)). Autrement dit, les mots stockés prioritairement dans ce lexique correspondent à ceux qui sont les plus souvent utilisés dans les productions discursives et rarement saillants.

Précisons que les mots du lexique énonciatif restent étiquetés « saillants » quelle que soit leur fréquence d'usage, leur rôle étant prépondérant dans la structure informationnelle.

Tableau 1. Pour illustrer la façon dont le lexique informationnel a été conçu, les 3 colonnes du tableau présentent respectivement 10 unités parmi les plus fréquentes (faible probabilité de saillance prosodique), 10 unités aux alentours de la 4000^e position dans le classement par fréquence décroissante (unités assez fréquentes, probabilité de saillance moyenne) et 10 unités peu fréquentes (probabilité de saillance forte). Les unités de la colonne centrale se situant à la frontière entre fréquents et peu fréquents, leur classement dans l'une ou l'autre catégorie reste arbitraire. Autrement dit, la prévision d'accent pragmatique sur ces unités n'est pas fiable.

Unités fréquentes	Unités assez fréquentes, aux alentours de la 4000 ^e position	Unités peu fréquentes
<i>vous</i>	<i>retrouvait</i>	<i>rétinien</i>
<i>lui</i>	<i>chevelure</i>	<i>sacrificielle</i>
<i>avec</i>	<i>adultes</i>	<i>sphéricité</i>
<i>y</i>	<i>confondre</i>	<i>tentaculaire</i>
<i>était</i>	<i>blessure</i>	<i>vengeresses</i>
<i>sa</i>	<i>ruisseau</i>	<i>anaphylaxie</i>
<i>avait</i>	<i>diversité</i>	<i>prohibitif</i>
<i>ou</i>	<i>tendue</i>	<i>narcotiques</i>
<i>me</i>	<i>exercices</i>	<i>moelleuses</i>
<i>si</i>	<i>sauvé</i>	<i>interversión</i>

9 Le nombre d'occurrences dans Frantext des 4000 mots les plus fréquents du lexique est de 50 millions selon la loi de Zipf, soit 67 % du corpus, ce qui donne un taux de 67 % de mots non saillants et 33 % de mots saillants.

2.3 Etape 3 : mémorisation textuelle

Pour les unités peu fréquentes, nous posons l'hypothèse que le principe majeur qui agit relève du traitement de l'information dans la progression textuelle et est lié aux processus d'enchaînements thématiques tels qu'ils sont définis dans Chafe (1987) et Combettes (1988). Concrètement, en se fondant sur l'échelle d'accessibilité des référents (Chafe, 1976, 1987 ; Prince, 1981), nous pouvons postuler qu'une unité renvoyant à un référent actif ou accessible textuellement et répondant donc à la fonction de topic n'a plus besoin de recevoir une saillance accentuelle par la suite. Autrement dit, la saillance prosodique serait inversement proportionnelle à la saillance cognitive (Lacheret, 2003 ; Lacheret & François, 2004)¹⁰. Cette hypothèse explique pourquoi dans les corpus observés les unités prosodiquement mises en relief dans leur première occurrence ne le sont généralement plus dans la suite du texte. En d'autres termes, l'information apportée par la première occurrence est ensuite thématisée (*cette mâle assurance [...] mâle assurance éditée donc chez [...]*)¹¹ Notre modèle mémorise donc les unités prosodiquement saillantes dans un texte (hormis les unités du lexique énonciatif) afin de ne pas activer la saillance de leurs occurrences subséquentes.

La question qui se pose alors est celle de la distance textuelle à partir de laquelle il ne s'agit plus d'une reprise thématique mais d'une nouvelle information. Nous avons fixé dans un premier temps cette distance à 250 mots – soit environ une minute de parole. Au vu de l'évaluation réalisée (très peu d'erreurs sur les items concernés, cf. *infra*, étape 5), cette valeur pourrait être légèrement augmentée.

10 Cette hypothèse n'inclut pas le cas des détachements topicaux dont la variété des profils prosodiques (Avanzi *et al.*, 2010) illustre l'insuffisance du critère d'accessibilité comme indice de classement, les paramètres sous-jacents à l'instanciation du topic étant de différents ordres, discursif, énonciatif mais aussi rythmiques.

11 Ce phénomène de thématisation ne touche pas les unités qui relèvent de la propriété commune de quantification (*supra*, 3.1.).

2.4 Etape 4 : évaluation sur un corpus de 5400 mots

Afin de n'être tributaire ni d'un genre discursif particulier, ni d'un phonostyle spécifique à un locuteur, notre corpus de test a été construit autour de 6 échantillons textuels actualisés par 8 sujets (5 hommes, 3 femmes). Trois types de production ont été retenus : du texte à oraliser, de la parole professionnelle et de la parole publique. En pratique, le premier texte correspond à une séquence narrative (Harry Potter lu par B. Giraudeau, Rowling, 2002, 1576 mots), le second est constitué d'un matériel expérimental centré sur l'analyse du contenu affectif des énoncés (Beaucousin, 2003, 2 locuteurs, 735 mots), le troisième est une lecture d'un article politique du journal *Libération* (2005, 1 locuteur, 1112 mots). Pour la parole professionnelle, il s'agit d'un corpus prescriptif (conseils en temps réel à un skippeur, 2005, 1 locuteur, 852 mots). Quant à la parole publique, nous avons sélectionné une chronique radiophonique de B. Guetta (2003, 504 mots) ainsi qu'une interview radiodiffusée de B. Groult par R. Fayard (2002, 2 locutrices, 609 mots), cette dernière étant essentiellement constituée de séquences argumentatives¹².

La pose de balises pragmatiques a été simulée par programme, en se basant sur les deux lexiques – énonciatif et informationnel – et le principe de mémorisation textuelle, sur ce corpus de 5400 mots. Le texte du corpus a ensuite été reporté sur tableur afin d'effectuer la comparaison entre le balisage et les items effectivement saillants. Pour chaque occurrence, nous avons ainsi obtenu le nombre de proéminences prédites et réalisées, le nombre de proéminences non prédites mais réalisées et le nombre de proéminences prédites mais non réalisées (tableau 2).

12 Pour la classification en séquences discursives, voir Adam (1999).

Tableau 2 : extrait de 11 lignes du tableau de bilan sur le corpus de 5400 mots, totaux (en nombre de mots) et résultat de l'évaluation (en % du nombre de proéminences).

Unités	Proéminences prédites réalisées	Proéminences non prédites réalisées	Proéminences prédites non réalisées
(...)			
<i>tout</i>	1	0	0
<i>ceci</i>	0	0	0
<i>est</i>	0	0	0
<i>rassemblé</i>	0	0	1
<i>dans</i>	0	0	0
<i>un</i>	0	0	0
<i>livre</i>	0	1	0
<i>qui</i>	0	0	0
<i>a</i>	0	0	0
<i>pour</i>	0	0	0
<i>titre</i>	0	0	0
(...)			
Totaux			
Nombre d'entrées 5388	1074	153	146
Taux	78,22%	11,14%	10,63%

2.5 Etape 5 : diagnostic des erreurs

Nous avons adopté la méthodologie suivante pour diagnostiquer les erreurs de balisage : chaque mot mal étiqueté du corpus d'évaluation (pour mémoire : 5400 unités) a été recherché dans la base de données Frantext ainsi que dans un corpus journalistique de 46000 items¹³. Pour les 20 premières

13 Précisons que Frantext manque de textes journalistiques, ce qui a motivé notre ajout du corpus de 46000 mots (30 extraits d'articles de *Libération* et du *Monde* dans les rubriques les plus diverses, année 2000).

occurrences trouvées¹⁴, il a été demandé à 4 locuteurs de 30 à 50 ans (2 hommes, 2 femmes, français langue maternelle) de lire chaque occurrence avec son contexte gauche et droit¹⁵. Le taux de proéminences réalisées a été noté et les corrections n'ont été validées que si elles étaient conformes à l'observation statistique : l'intégration *a posteriori* d'un item au lexique informationnel pouvait être effectuée si et seulement si une proéminence pragmatique était réalisée dans plus de 50 % des cas ; pour le reste, aucune modification n'était effectuée. Au total, environ 50 % des erreurs recensées ont été corrigées.

A la suite de ce premier jeu de corrections, nous avons dorénavant des items fréquents pour lesquels un accent pragmatique est malgré tout généré et, à l'inverse, des items peu fréquents pour lesquels l'absence d'accent pragmatique est prédite (voir tableaux 3 et 4 pour une illustration).

Tableau 3 : mots fréquents mais accentués après correction. Les taux de proéminences prosodiques sont exprimés par rapport aux 20 occurrences étudiées sur corpus (cf. *supra*).

Mots	taux de proéminences	Trait sémantique
Bonne	90 %	Evaluation
Chaque	80 %	Récurrence
Grand	80 %	Evaluation
Première	75 %	Quantification numérique
Dès lors	100 %	Quantification temporelle

14 Le nombre de 20 échantillons correspond statistiquement à un intervalle de confiance de ± 11 % sur le taux de proéminences prosodiques mesuré.

15 Empan du contexte variable de quelques mots à quelques dizaines de mots en fonction de leur caractère nécessaire et suffisant pour la compréhension.

Tableau 4 : mots peu fréquents, mais non accentués après correction.

Mots	taux de proéminences	Trait sémantique
Constitue	0 %	Verbe transitif ¹⁶
Déposer	15 %	<i>ibid.</i>
Etats-Unis	30 %	Cadrage thématique ¹⁷
Sondage	30 %	Thème de discours dans le contexte politique de nombreux articles
Election	20 %	<i>ibid.</i>

L'observation des corrections met en lumière deux phénomènes. D'une part, les items fréquents mais prosodiquement saillants sont des mots du dictionnaire énonciatif oubliés dans la version initiale, et plus précisément soit des quantifieurs, soit des marqueurs de l'expression linguistique de la subjectivité et de l'engagement énonciatif. D'autre part, les mots peu fréquents mais prosodiquement non saillants sont majoritairement des verbes transitifs (voir note 16). Cette observation confirme la mesure effectuée par Goldman et al. (2010) sur les proéminences en français : moins de 50 % des verbes de leur corpus d'étude C-PROM¹⁸ sont porteurs de proéminence – alors que 70 % des noms et adjectifs sont proéminents. Quant aux proéminences potentielles qui ont été neutralisées par le principe de mémorisation, elles ne représentent que 5 % des proéminences totales et n'ont été à l'origine que de 1 % des erreurs¹⁹.

16 L'hypothèse ici est la suivante : il s'agit à chaque fois de constructions transitives dans lesquelles l'information n'est pas portée par le prédicat mais par le complément qu'il appelle. C'est donc celui-ci qui sera prosodiquement saillant.

17 Les toponymes reçoivent rarement un accent pragmatique. Ils ont la plupart du temps une valeur de cadrage thématique dès leur première occurrence (voir la notion d'introducteur de cadre chez Charolles, 1997).

18 Corpus oral de 70 mn constitué de 24 échantillons dans 7 styles différents (<http://sites.google.com/site/corpusprom>).

19 Le lexique informationnel a cependant ses limites : lorsqu'un mot est accentué dans 60 % des cas, peut-on estimer qu'une prosodie saillante sera recevable y compris dans les contextes inappropriés, *i.e.* qui ne convoquent pas la saillance? Autrement dit, ce type d'erreur est-il négligeable pour la perception où au contraire totalement incongru? La question reste ouverte et les expériences à construire pour y répondre.

2.6 Etape 6 : Mise à l'épreuve du modèle sur un enregistrement PFC de 386 mots

Le corpus utilisé pour un premier bilan sur le modèle est un texte lu, extrait de la base de données *PFC phonologie du français contemporain*, projet de recherche initié en 2003 pour travailler à grande échelle sur le français oral dans ses usages attestés et dans sa variation au sein de l'espace francophone (Durand, Laks & Lyche, 2002 ; Durand & Lyche, 2003, <http://www.projet-pfc.net/>). Actuellement, la base de données dispose de 32 points d'enquêtes (ou régions de la francophonie) en ligne. Chaque enquête a été réalisée à partir d'un protocole commun soumis à des groupes d'environ une douzaine de personnes, enregistrées de façon à mettre en évidence divers paramètres de variation sociolinguistique (lecture de mots, lecture de texte, conversation guidée et conversation spontanée). En conséquence, le réservoir PFC constitue un potentiel extrêmement riche pour effectuer des analyses contrastives non seulement inter-locuteurs pour un type de discours produit mais également pour différents modes de production (texte lu vs conversation).

2.6.1 La base de données PFC comme outil d'évaluation

Le corpus sélectionné pour notre étude est un extrait de l'enquête parisienne qui porte sur 12 locuteurs appartenant tous à la haute bourgeoisie ou à l'aristocratie de la capitale. Il s'agit d'un groupe de locuteurs très homogène : ils constituent un réseau social fermé, fréquentent les mêmes milieux, se retrouvent dans les mêmes lieux de villégiature, les mêmes clubs et manifestent tous un très haut degré de sécurité linguistique (Lyche & Østby, 2009). Il s'agit du texte lu par une locutrice de 70 ans. La taille modeste de ce texte permet de le présenter dans son intégralité et de suivre le comportement du modèle en essayant, là encore, de comprendre l'origine des erreurs rencontrées.

2.6.2 Le texte de test : proéminences prédites/proéminences réalisées

Pour annoter les proéminences du texte, nous avons eu recours à deux outils : (1) le logiciel PRAAT (Boersma & Weenink, 2009), pour le traitement du signal de parole, sa visualisation et son annotation, (2) le script *easy-align*

(Goldman, 2008) pour la transcription et la segmentation semi-automatique (alignement en phones, syllabes, mots et groupes)²⁰.

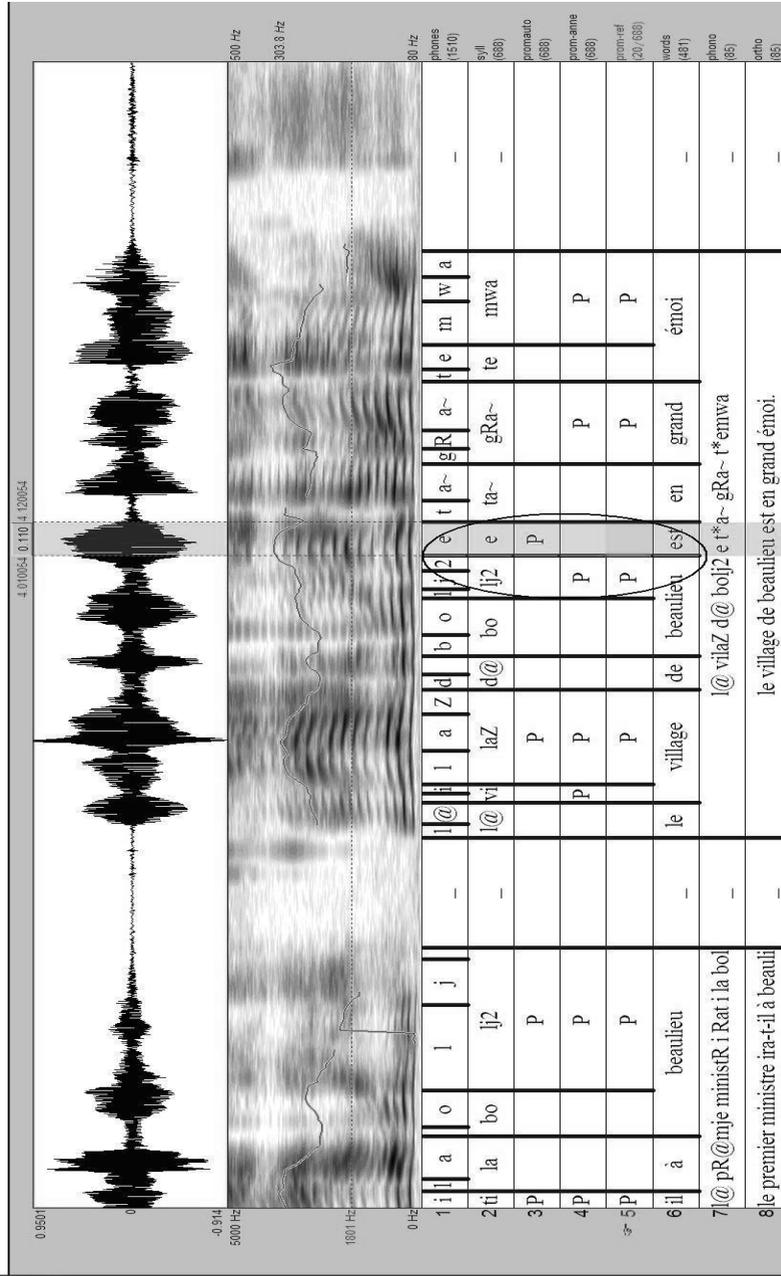
Les figures 1 et 2 ci-dessous présentent deux extraits du corpus avec sur l'axe des abscisses le temps en millisecondes et sur l'axe des ordonnées de haut en bas : (1) le signal de parole, (2) l'évolution de la ligne mélodique (ou variation de la fréquence fondamentale en repérant par des valeurs nulles les zones non voisées et les pauses, (3) la chaîne d'annotation. Pour cette dernière, nous voyons 6 tires (ou lignes d'annotation) avec de haut en bas toujours : (a) la segmentation en phonèmes, b) la segmentation en syllabes, (c) viennent ensuite les annotations des proéminences (P), enfin la segmentation en (d) mots graphémiques, (e) chaîne phonologique et (f) chaîne orthographique.

L'analyse des proéminences accentuelles du texte supposait d'abord d'effectuer une annotation de référence²¹. Pour ce faire, nous avons comparé l'étiquetage délivré par l'outil Prosoprom²² sur les seules bases d'indices acoustiques (Obin *et al.*, 2008) et l'annotation manuelle réalisée par un annotateur humain. Ces deux annotations sont fournies respectivement dans les tires 3 et 4 de Praat, la tire 5 résulte de l'alignement manuel des deux annotations. Les proéminences entourées d'une ellipse ont été sélectionnées pour illustrer deux prises de décision différentes. Dans la première, l'annotation humaine est retenue (dans la chaîne : *le village de Beaulieu est en grand émoi*, c'est bien la syllabe terminale de *Beaulieu* qui est proéminente et non la syllabe subséquente *est*). Dans la seconde, en revanche, la proéminence affecte bien la syllabe initiale et non terminale de *premier*, c'est donc le calcul automatique qui est conservé dans l'annotation de référence.

20 Semi-automatique car l'alignement et la transcription ont été vérifiés et nettoyés manuellement.

21 Nous entendons par « annotation de référence », une annotation issue de la confrontation de plusieurs annotations et d'un calcul du consensus inter-annotateur, que les annotateurs soient des humains et ou des automates (pour la nécessité de fixer une annotation de référence, voir Morel *et al.* 2006 et pour des travaux récents sur la mise au point d'une annotation de référence, voir Obin *et al.*, 2008 ; Avanzi *et al.*, 2010 ; Lacheret *et al.*, 2010).

22 Script développé sous PRAAT par J.-Ph. Goldman à l'université de Genève.



A partir de ce premier travail, nous avons repéré en gras sur le texte les prééminences pragmatiques réalisées – à l'exclusion des prééminences purement démarcatives indiquant la finale, voire initiale d'un groupe syntagmatique (Lacheret, Lyche, Tchobanov, à par.)²³ – et par un astérisque* les prééminences prédites. Le résultat est le suivant:

Le ***Premier Ministre** ira-t-il à ***Beaulieu**?

Le village de Beaulieu est en ***grand** ***émoi**. Le **Premier Ministre** a ***en effet décidé** de faire étape dans ***cette commune** au ***cours** de sa ***tournée** de la région en **fin** d'année. ***Jusqu'ici** les ***seuls** ***titres** de gloire de Beaulieu étaient **son vin blanc sec**, ses ***chemises** en soie, un ***champion local** de **course à pied** (***Louis** ***Garret**), ***quatrième** aux jeux olympiques de ***Berlin** en ***1936**, et ***plus** ***récemment**, son usine de ***pâtes** ***italiennes**. **Qu'est-ce qui a donc valu** à Beaulieu ce ***grand honneur**? Le ***hasard**, ***tout** ***bêtement**, car le **Premier Ministre**, ***lassé** des ***circuits** ***habituels** qui tournaient ***toujours** autour des mêmes villes, **veut découvrir** ce qu'il appelle « la campagne ***profonde** ».

Le ***maire** de Beaulieu – ***Marc Blanc** – est ***en revanche** ***très** ***inquiet**. La ***cote** du Premier Ministre ne ***cesse** de ***baisser** depuis les élections. ***Comment en plus**, éviter les ***manifestations** qui ont eu **tendance** à se ***multiplier** lors des visites officielles? La **côte** ***escarpée** du **Mont** ***Saint-Pierre** qui mène au village connaît des ***barrages** ***chaque fois** que les ***opposants** de ***tous** les **bords** manifestent leur ***colère**. D'un ***autre** côté, à ***chaque voyage** du Premier Ministre, le **gouvernement** **prend contact** avec la ***préfecture** la ***plus proche** et s'assure que ***tout est fait** pour le ***protéger**. ***Or**, un ***gros** ***détachement** de police, comme on en a vu à ***Jonquières**, et des ***vérifications** ***d'identité** risquent de provoquer **une** ***explosion**. Un **jeune membre** de l'opposition ***aurait déclaré**: « **Dans** le **coin**, on est ***jaloux** de notre **liberté**. S'il faut **montrer** ***patte blanche** pour ***circuler**, nous ne ***répondons pas** de la ***réaction** des gens du pays. Nous avons le ***soutien** du village ***entier**. » ***De plus**, **quelques articles** parus dans La ***Dépêche** du Centre, ***L'Express**, ***Ouest Liberté** et Le ***Nouvel** ***Observateur** ***indiqueraient** que des ***activistes** des **communes voisines** préparent une journée ***chaude** au Premier Ministre. **Quelques** ***fanatiques** auraient ***même entamé** un ***jeûne** ***prolongé** dans l'église de **Saint** ***Martinville**.

23 Une prééminence est considérée comme pragmatique à partir de la conjugaison de critères distributionnels et acoustiques le cas échéant. En premier lieu, toute prééminence localisée sur une syllabe autre que les syllabes terminales ou initiales de groupes syntagmatiques est pourvue d'une fonction pragmatique. Ensuite, nous affectons également une valeur pragmatique aux syllabes initiales et terminales de syntagmes dont la hauteur, l'intensité ou la durée dépasse un certains seuil (plus 50 % des prééminences voisines). Pour les différents attributs phonétiques, phonologiques et fonctionnels des prééminences syntagmatiques et pragmatiques, voir Lacheret & Beaugendre (1999).

Le **sympathique* **maire** de Beaulieu ne sait **plus* à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une **impasse* ***stupide**. Il s'est, en **désespoir* de **cause*, **décidé** à écrire au Premier Ministre pour **vérifier* si son village était **vraiment* une **étape** **nécessaire* dans la tournée prévue. Beaulieu préfère être **inconnue* et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une **bataille* **politique** dont, **par** la *télévision*, seraient **témoins* des **millions* d'électeurs.

2.6.3 Les résultats et leur interprétation

Pour l'analyse des données, la méthode utilisée est identique à celle de l'étape 4. De la même façon, lorsqu'un item est prédit proéminent, c'est le groupe accentuel, ou *mot phonologique*, dans son ensemble qui est affecté par l'accent pragmatique (à **chaque voyage**).

Tableau 5 : bilan du modèle sur le corpus PFC de 386 mots. Les taux sont rapportés au nombre total de proéminences.

Type de traitement	Taux de réussite de chaque traitement
Lexique énonciatif	28 %
Lexique informationnel (fréquence dans le discours)	31 %
Mémorisation	7 %
Erreurs	34 %

Le résultat global (tableau 5) peut sembler décevant : le taux d'erreurs est de 34 % alors qu'il était de 22 % dans l'évaluation étape 4. Mais il s'agit ici d'un texte lu par le générateur d'effets phonostylistiques incontournables²⁴. En outre, même si on observe dans l'enquête parisienne de PFC dont est extrait ce corpus une certaine évolution par rapport à la norme décrite par exemple par Fouché (1959), il s'agit là, nous l'avons vu, d'une variété conservatrice de français, situation qui pourrait expliquer en partie du moins ce décalage entre prédiction et réalisation accentuelle. Pour l'heure, la question reste posée mais le réservoir PFC tel qu'il a été conçu (*supra*, 2.6) doit nous permettre de valider cette hypothèse.

24 Nous entendons par « effets phonostylistiques » les stratégies utilisées par les locuteurs « mettre le ton ». Sans instructions précises (didascalies) sur le mode de lecture, la variation phonostylistique est incontournable.

Venons-en au bilan détaillé des occurrences et à leur analyse pour le début du texte. Cette dernière étape nous permettra de voir dans quelle mesure les erreurs rencontrées mettent au jour des contraintes sur les constructions accentuelles de nature pragmatique dont nous n'avions pas tenu compte jusqu'alors²⁵. L'ensemble des exemples commentés ci-dessus contient les 4 combinaisons entre prédiction (ou non) et réalisation (ou non) : proéminences a) prédites réalisées, b) non prédites non réalisées, c) non prédite réalisées, d) prédites non réalisées.

- (*Le*) *Premier Ministre*: proéminence prédite sur *premier* (lexique informationnel), propagée sur le groupe accentuel (un seul mot phonologique) et réalisée sur celui-ci.
- (*ira-t-il à*) *Beaulieu* : proéminence prédite (lexique informationnel) mais non réalisée. Nous sommes là face à un cas de variation phonostylistique tel que nous l'avons exposé dans la note 24. On peut néanmoins émettre l'hypothèse que la locutrice a pris connaissance du texte préalablement à sa lecture et a considéré connue la première occurrence de *Beaulieu*.
- (*Le*) *village* : proéminence non prédite (lexique informationnel) et non réalisée.
- (*de*) *Beaulieu* : proéminence non prédite (mémorisation) et non réalisée.
- (*est en*) *grand émoi* : proéminence prédite sur les deux mots (lexique informationnel) donc sur le groupe accentuel et réalisée.
- (*Le*) *Premier Ministre*: proéminence non prédite (mémorisation de *premier*) mais réalisée. Cette deuxième occurrence de *Premier Ministre* est mise en relief alors que les suivantes ne le sont pas. C'est la seule erreur de la règle de mémorisation sur ce texte (pour 9 autres cas où la prévision a été bonne). Nous pourrions donc la considérer comme quantité négligeable mais en même temps elle nous amène à réfléchir sur le principe de mémorisation tel que nous l'avons conçu. Il paraît nécessaire, dans les étapes suivantes de notre modélisation, de tenir compte des acquis en analyse du discours en considérant ce dernier non pas comme une entité homogène ou un bloc générique mais plutôt comme un dispositif qui se déploie linéairement et progressivement, et correspond de ce point de vue à une suite de séquences discursives au statut fonctionnel variable (séquence introductive, descriptive, explicative, etc.). Pour notre

25 Les unités prosodiquement vides (non proéminentes) sont indiquées entre parenthèses.

corpus, en l'occurrence, il s'agit de distinguer deux séquences majeures : introductives *vs* illustratives, la séquence introductive se limitant en fait à la première phrase du texte. Une telle approche nous permettrait alors de filtrer la règle de mémorisation qui ne pourrait s'appliquer qu'à l'intérieur d'une séquence²⁶.

- (*a*) *en effet décidé* : proéminence prédite sur la locution *en effet* (lexique énonciatif) et réalisée.
- (*de*) *faire étape* : proéminence non prédite (lexique informationnel) et non réalisée.
- (*dans cette*) *commune* : proéminence prédite (lexique énonciatif *cette* = déictique) et réalisée.
- (*au*) *cours (de)* : proéminence prédite (lexique énonciatif *au cours de*) et réalisée.
- (*sa*) *tournée* : proéminence prédite (lexique informationnel) et non réalisée. C'est le cas typique d'un mot dont le statut informationnel tourne autour de 50 %. La présence ou l'absence de proéminence sur ce mot ne nous semble pas contrainte.
- (*de la*) *région* : proéminence non prédite (lexique informationnel) et non réalisée.
- (*en*) *fin d'année* : proéminence non prédite mais réalisée. La valeur inchoative de la construction entraîne un accent pragmatique sur *fin* (cf. *supra*, 2.1, note 5).
- *Jusqu'ici* : (locution considérée comme un mot de 3 syllabes) proéminence prédite et réalisée.
- (*les*) *seuls titres* : proéminence prédite sur *seul* (lexique énonciatif) et *titres* (lexique informationnel) donc sur le groupe accentuel et réalisée.

26 Pour des réflexions sur ce concept de séquence et son utilisation en prosodie, voir aussi Lacheret, 2007 ; Lacheret *et al.*, à par.

Conclusion

Dans cet article, nous avons proposé un modèle de génération automatique des proéminences accentuelles de nature sémantico-pragmatique pour la synthèse de la parole à partir du texte. L'objectif était en premier lieu d'explorer leur dimension fonctionnelle, *i.e.* les contraintes sous-jacentes de nature lexicale et communicationnelles et leur portée, avant de se saisir de la dimension formelle²⁷. La modélisation formelle suppose en effet d'avoir résolu la question des contraintes fonctionnelles avant d'être entreprise. En pratique, elle repose sur l'identification des corrélats acoustiques de ces contraintes et consiste à interroger les indices dont on dispose sur le signal pour distinguer clairement ce type de proéminences, quand elles se trouvent en début ou fin de syntagme, des proéminences démarcatives dont la fonction est tout autre : segmenter le continuum sonore en une série d'unités de nature variable (syntaxique, rythmique, sémantique) et non mettre en relief une unité plus qu'une autre.

Pour effectuer cette première tâche fonctionnelle, nous avons utilisé trois outils : deux lexiques et une règle de mémorisation. Le premier lexique rend compte des marqueurs de l'engagement énonciatif au sens large, il relève de la dimension illocutoire et expressive et également des phénomènes de repérages spatio-temporels et aspectuels. Le second tente de mieux cerner la relation implicite entre l'usage, *i.e.* la fréquence des unités dans le discours et leur statut informationnel potentiel. La règle de mémorisation enfin est utilisée pour modéliser l'activation de la saillance prosodique d'une unité en fonction de son statut textuel (plus ou moins accessible ou actif).

Ce travail et les premières évaluations auxquelles il a conduit nous amènent à préciser les étapes nécessaires pour enrichir notre modèle. En premier lieu, un troisième lexique semble s'imposer rapidement, exclusivement centré sur les constructions syntaxiques associées au vocabulaire de l'expressivité et de la subjectivité (Bally, 1913 ; Hubler, 1998 ; Foolen, 2004). Cette nécessité soulève une question théorique de fond : comment présenter les entrées traitées, ou *squelettes lexicaux*, afin de poser une règle de prédiction accentuelle nécessaire et suffisante, *i.e.* de manière à éviter une

27 Même si nous en avons dit quelques mots dans la note 23.

généralisation excessive (*supra*, introduction)²⁸. En second lieu, ce lexique doit pouvoir prédire les différents schémas accentuels des détachements topicaux tenant compte à la fois de l'accessibilité référentielle de ces derniers mais également de l'engagement énonciatif et des greffes expressives le cas échéant.

Concernant les corrélats formels et distributionnels de nos prééminences, nous avons posé comme première hypothèse très générale que la prééminence affecte l'ensemble d'un mot phonologique sans creuser l'hypothèse plus avant. Il semble pourtant évident qu'elle doit être modulée en fonction des règles de projection du focus sur la structure accentuelle ; soit par exemple *un chat noir*, en situation de focus contrastif, l'accent sur le nom ou sur l'adjectif dépend du statut informationnel de l'un et de l'autre (Magne *et al.*, 2005 ; Wagner *et al.*, 2010).

Au sujet de l'exploitation statistique des données textuelles, le développement du lexique informationnel basé sur la fréquence souligne l'importance des textes comme observatoire et la nécessité de mettre les corpus au cœur du dispositif d'analyse, mais elle met en même temps en exergue les limites de la démarche et la nécessité d'explorer des volumes toujours plus gros de données sans pour autant être jamais sûrs d'avoir fait le tour de la question²⁹. Dans ce contexte, il est nécessaire de garder à l'esprit l'enjeu global du projet : la performance du modèle ne résulte pas de sa capacité (illusoire) à rendre compte de toutes les variations possibles des prééminences pragmatiques pour tout type de genre, de texte et de locuteur mais de son aptitude à rendre compte de l'usage moyen. Et c'est là où la tâche d'évaluation doit continuer et peut continuer grâce au réservoir PFC. Nous avons vu, en effet, que la locutrice testée représentait une variété de français relativement conservatrice et, à ce titre, sans doute pas si représentative de cet « usage moyen ». Pour s'en assurer, il nous faudra réitérer l'expérience pour le même texte lu sur d'autres points d'enquêtes de la base situés de préférence dans le centre de la France³⁰.

28 Autrement dit, comment être sûr que le bon cadre syntaxique a été retenu comme entrée lexicale (ni trop spécifique, ni trop générique).

29 Voir Gadet (à par.) qui pose la question : « Quelles sources pour une diversification des phénomènes linguistiques ? ».

30 Afin d'éviter l'introduction de variables hexogènes liées à l'accent régional qui viendrait complexifier l'analyse.

Pour le dernier point, le mécanisme de gestion de la mémorisation textuelle est sans doute encore trop lâche pour donner toute la mesure de son efficacité. Une nouvelle piste de travail s'ouvre ici : l'analyse de l'organisation séquentielle des textes et leurs corrélats prosodiques, en termes de segmentation prosodique d'une part³¹, de remise à zéro de la règle de mémorisation d'autre part, celle-ci ne s'appliquant plus à l'initiale d'une nouvelle séquence, du moins c'est l'hypothèse que nous souhaitons sonder.

Bibliographie

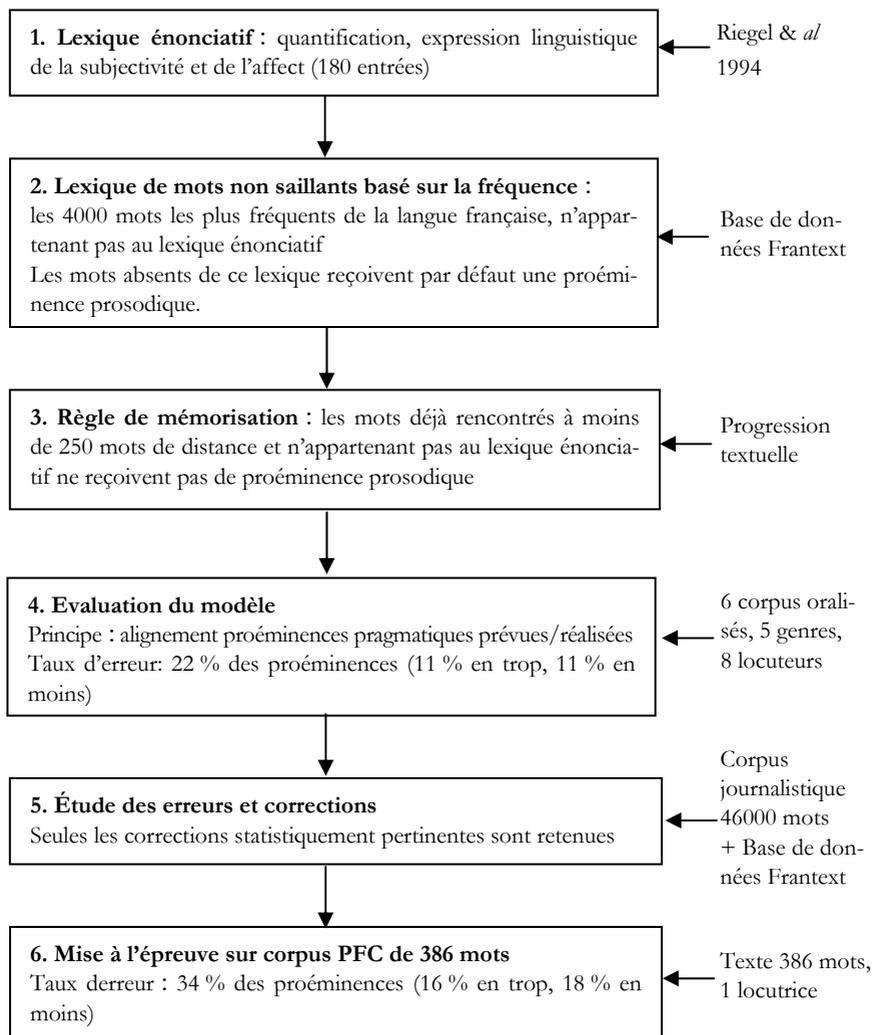
- Adam, J.M. (1999) : *Linguistique textuelle : des genres de discours au texte*. Paris : Nathan.
- Avanzi, M., Gendrot, C. & Lacheret, A. (2010) : « Is there a prosodic difference between left-dislocated and heavy subjects? Evidence from spontaneous French », *Speech prosody 2010*, Chicago, Illinois.
- Avanzi, M., Lacheret, A. & Simon, A.C. (2010) : « Proceedings of Prosodic Prominence », *Speech Prosody 2010 Satellite Workshop*, Chicago, May 10th.
- Bally, C. (1913) : *Le langage et la vie*. Genève : Atar.
- Barlow, M. & Kemmer, S. (éds, 2000) : *Usage-based Models of Language* Stanford: Center for the Study of Language and Information.
- Baumann, S. & Riester, A. (2010) : « Annotating Information Status in Spontaneous speech », *Speech Prosody 2010*, Chicago, Illinois.
- Beaucousin, V. (2003) : *Les bases neurales de la compréhension des prosodies affectives*. Mémoire de DEA de biologie cellulaire, Université de Caen.
- Boersma, P. & Weenink, D., Praat (2009) : *Doing phonetics by computer* (Version 5.1). www.praat.org.
- Bybee, J. & Hopper, P. (éds) (2001) : *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*. Amsterdam : John Benjamins.
- Bybee, J. (2006) : « From usage to grammar: The mind's response to repetition », *Language* 82(4), 711-733.
- Cappeau, P. & Gadet, F. (2007) : « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale ». *Revue Française de Linguistique Appliquée* XII-1, 99-110.
- Chafe, W. L. (1976) : « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view ». In Li, C. N. (éd.) *Subject and Topic*. New York : Academic Press, 25-55.
- Chafe, W. L. (1987) : « Cognitive Constraints on Information Flow ». In Tomlin, R. (éd.), *Coherence and Grounding in Discourse*. Amsterdam : Benjamins, 21-51.

31 Voir la notion de « période » chez Lacheret et Victorri, 2002 ; Lacheret, *et al.* (à par.)

- Charolles, M. (1997) : « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », Document de travail, Landisco, p. 6.
- Combettes, B. (1988) : *Pour une grammaire textuelle: la progression thématique*. Paris, Bruxelles : De Boeck, Duculot.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2002) : « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure ». In Pusch, C. & Raible, W. (éds), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 93-106.
- Durand, J. & Lyche, C. (2003) : « Le projet 'Phonologie du Français Contemporain' (PFC) et sa méthodologie. Corpus et variation en phonologie du français ». In Delais-Roussarie, E. et Durand J. (éds). Toulouse : PUM, 213-276.
- Foolen, A. (2004) : « Expressive binominal NPs in Germanic and Romance Languages ». In Radden, G. and Panther, K. U. (éds), *Studies in Linguistic Motivation*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Fouché, P. (1959) : *Traité de prononciation française*. Paris : Klincksieck.
- Gadet, F. (à par.) : « Les corpus oraux et la diversité des productions langagières ». *Verbum*.
- Goldman, J.-P. (2008) : « EasyAlign: a semi-automatic phonetic alignment tool under Praat », <http://latlci.unige.ch/phonetique>.
- Goldman, J.-P., Auchlin, A., Roekhair, S., Simon, A.-C., Avanzi, M. (2010) : « Proeminence perception and accent detection in French. A corpus based account », *Speech Prosody 2010*, Chicago, Illinois.
- Hubler, A. (1998) : *The Expressivity of Grammar. Grammatical Devices Expressing Emotion Across Time (Topics in English Linguistics)*. Amsterdam : Benjamins.
- Lacheret, A. & Beaugendre, F. (1999) : *La prosodie du français*. Paris : Editions du CNRS.
- Lacheret-Dujour, A. & Victorri, B. (2002) : « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé: modélisation prosodique et enjeux linguistiques ». *Verbum*, Charolles, M. (éd.), Nancy, 55-72.
- Lacheret, A. (2003) : *La prosodie des circonstants*. Louvain : Peeters.
- Lacheret-Dujour, A. & François, J. (2004) : « De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel ». *Cahiers de praxématique*, Montpellier, 167-198.
- Lacheret-Dujour, A. (2007) : « Prosodie-discours : une interface à multiples facettes », *colloque international Interface Discours-Prosodie 2007*, Genève.
- Lacheret, A., Obin, N. & Avanzi, M. (2010) : « Design and Evaluation of Shared Prosodic Annotation for Spontaneous French Speech : From Expert Knowledge to Non-Expert Annotation », *The Fourth Linguistic Annotation Workshop (LAW IV) Held in conjunction with ACL-2010 Uppsala, Sweden, 15-16 July 2010*.
- Lacheret-Dujour, A., Avanzi, M. & Victorri, B. (à par.) : « Schématisation discursive et schématisation intonative : Question de «genre»? »
- Lacheret, A., Lyche, C. & Tchobanov, A. (à par.) : « Schwa et position initiale revisitée: l'éclairage de la prosodie dans les corpus PFC, Langue française ». In Laks, B., *Phonologie du français contemporain: usages, variations, structures*.
- Legallois, D. & François, J. (dir., 2006) : « Autour des grammaires de construction et des patterns ». *Cahiers du CRISCO* 21.

- Lyche, C. & Østby, K. A. (2009) : *Le français de la haute bourgeoisie parisienne : une variété conservatrice ?* In Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (éds), 203-230.
- Magne, C., Astesano, C., Lacheret-Dujour, A., Morel, M., Alter, K. & Besson, M. (2005) : « On-Line processing of \varnothing pop- \varnothing words in Spoken French dialogues ». *Journal of Cognitive Neurosciences*, 17:5 ; 740-756.
- Martinet, A. (1960) : *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin, 181-187.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998) : *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris / Gap : Ophrys.
- Morel, M., Lacheret-Dujour, A. (2001) : « Kali, synthèse vocale à partir du texte : de la conception à la mise en œuvre ». *TAL*, D'Alessandro, Ch. (éd.). Paris : Hermès, vol. 42, 193-221.
- Morel, M., Lacheret, A., Lyche, Ch. & Poiré, F. (2006) : « Vous avez dit proéminence ? », *Actes des 26èmes journées d'étude sur la parole*, juin 2006.
- Nespor & Vogel (1983) : « Prosodic Structure above the word ». In Cuttler, A & Ladd, D.L. , *Models and Measurements in the Study o Prosody*. Berlin : Springer Verlag 123-140.
- Obin, N., Goldman, J.-P., Avanzi, M. & Lacheret-Dujour, A. (2008) : « Comparaison de trois outils de détection semi-automatique des proéminences dans les corpus de français parlé », *Actes des 22èmes journées d'étude sur la parole*, Avignon.
- Péry-Woodley, M.-P. (1995) : « Quels corpus pour quels traitements automatiques ? ». *TAL*, 36(1-2), 213-232. *Traitements probabilistes et corpus*, Benoît Habert (resp.)
- Prince, E. F. (1981) : « Towards a taxonomy of given-new information ». In P. Cole (ed.), *Radical Pragmatics*. New York : Academic Press, 223-255.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF
- Rowling, J. K. (2002) : *Harry Potter*, lu par Bernard Giraudeau, livres audio Gallimard Jeunesse, 8 CD, 8 heures de parole.
- Selkirk (1978) : « On Prosodic Structure and its Relation to Syntactic Structure ». In Fretheim, T. (ed.), *Nordic Prosody*, II. Trondheim : Tapir, 111-140.
- Shannon, C. (1948) : « A mathematical theory of communication ». *Bell System Technical Journal*, vol. 27, 379-423 and 623-656, october 1948.
- Wagner, M., Breen, M., Flemming, E., Shattuck-Hufnagel, S. & Gibson, E. (2010) : « Prosodic Effects of Discourse Salience and Association with Focus », *Speech Prosody 2010*, Chicago, Illinois.

Annexe : organigramme des différentes étapes



La valse des étiquettes entre « voix » et « focus » dans les descriptions des langues des Philippines et de Formose : quelques réponses à Haspelmath

Alain LEMARÉCHAL, Université de Paris-Sorbonne, Ecole pratique des hautes études (4^{ème} section), CNRS-LACITO

Introduction

Dans un article récent¹, où il présente une synthèse de travaux antérieurs², M. Haspelmath oppose grammaire descriptive et typologie : la première mettrait en jeu des entités descriptives propres à une langue donnée et par là intraduisibles dans la mesure où tel phénomène ne prend sa valeur qu'à l'intérieur du système particulier de la langue en question – position qui serait aussi bien celle de Saussure que de Boas –, tandis que la seconde devrait se contenter de ses propres concepts comparatifs, qui eux supporteraient d'être construits par à-peu-près : « les concepts comparatifs ne servent qu'à comparer les langues et il n'y a aucune raison de supposer que les schèmes qui sont optimaux pour comparer les langues devraient être également appropriés pour décrire des langues particulières »³.

1. Cf. Haspelmath, 2009, article qui reprend plus ou moins le texte de sa communication à la Société de linguistique de Paris en décembre 2008.
2. Voir la bibliographie dans Haspelmath, 2009.
3. Haspelmath, 2009, p. 33.

1. Des concepts « propres » aux langues? « Sujet », « topic » et syntagme en « ANG » en tagalog

Pour illustrer le fait que les concepts descriptifs, à la différence des « concepts comparatifs », verraient leur validité bornée à une seule langue, il prend l'exemple de ce que Schachter, dans son article de 1976, appelle « syntagme en *ang* », renonçant, au moins dans le cadre de cet article paru dans le célèbre recueil *Subject and topic* de Li (Li, 1976), à l'étiquette de « topic » qu'il avait utilisée dans sa *Tagalog Reference Grammar* et qui avait cours à l'époque, et est toujours utilisé aujourd'hui par une partie des auteurs de descriptions de langues des Philippines et de Formose, en remplacement du terme de « sujet » employé jusque là pour ces langues (en même temps que celui de « focus » remplace celui de « voix » verbale).

Voyons comment s'exprime M. Haspelmath (p. 24)⁴ :

Une typologie des langues a priori des relations grammaticales présuppose que des catégories comme le 'sujet' sont universelles (i) et se demande dans chaque langue : « quelle expression nominale constitue le sujet ? » Mais fréquemment il n'y a pas de réponse assurée, comme Schachter (1976) l'a montré dans son article classique (ii) pour le tagalog. En (3a-b), on pourrait dans les deux cas considérer comme sujet l'expression introduite par *ang* – dans ce cas *ang* marquerait une sorte de nominatif, *binabasa* une sorte de passif et *ng* (iii) une sorte d'accusatif ou d'oblique – ou bien on pourrait dire que dans les deux cas *titser* (enseignant) est le sujet – dans ce cas *ng* serait une sorte d'ergatif (iv) ou d'oblique (v), *ang* une sorte d'absolutif-topique (vi) et *bumabasa* une sorte d'antipassif.

(3) Tagalog (Schachter et Otnes 1972 : 69) (vii)

a.	<i>Bumabasa</i>	<i>ng</i>	<i>diyario</i>	<i>ang</i>	<i>titser</i>
	ACTFOC.lire.IMPF	GEN	journal	TOP	enseignant
	« L'enseignant lit un journal »				
b.	<i>Binabasa</i>	<i>ng</i>	<i>titser</i>	<i>ang</i>	<i>diyario</i>
	OBJFOC.lire.IMPF (viii)	GEN	enseignant	TOP	journal
	« L'enseignant lit le journal »				

Dryer (1997) indique (ix) de son côté que l'on peut tout à fait se passer du concept de sujet pour la description du tagalog. Schachter et Otnes (1972) décrivent le tagalog très élégamment à partir de ses propres concepts (x) (par ex. expression en *ang*, expression

4. Les appels de notes en chiffres romains placés entre parenthèses dans le passage que nous citons renvoient aux différents points de notre commentaire détaillé qui suit cette citation.

en *ng*, etc. (xi)), sans recourir à aucun concept de la grammaire du latin ou de l'anglais (xii). Les problèmes ne surgissent que quand Schachter (1976) se demande comment l'on trouve le sujet en tagalog. (Haspelmath, 2009 : 24)

Commentaires :

(i) On ne voit pas bien quel sens donner à l'expression « typologie a priori », même si elle s'inscrit ici dans une polémique contre la « grammaire universelle implémentée » de Chomsky. En quoi, d'ailleurs, une typologie, *a priori*, ou non, présupposerait-elle que des notions comme celles de « sujet » soient universelles ? L'enquête typologique a, au contraire, pour tâche, une fois la notion définie, et éventuellement des critères définis – ce qu'on n'a cessé de faire depuis 40 ans –, de nous dire si elle est valable dans toutes les langues ou non, à quelles conditions, etc.

(ii) Nous ne savons pas si l'article invoqué est vraiment un « classique », et s'il est même aussi connu que le dit M. Haspelmath ; c'est le recueil dans lequel il a été publié qui est connu (Li éd., 1976). Or, M. Haspelmath n'indique pas la source de l'article de Schachter 1976, alors que c'est évidemment l'enjeu indiqué dès le titre du recueil, « Subject or topic », qui est le centre du débat.

(iii) En fait (voir plus loin) un /*naŋ*/, c'est-à-dire un *n-ang*, qui se segmente en : *n-* marque de Génitif-Complément d'agent, partagé, par de très nombreuses langues AN et, précisément, l'« article » *ang* des « expressions en *ang* ».

(iv) Tous ces termes sont en fait intéressants à condition de les discuter : « ergatif » est, comme on le sait, en partie justifié, au moins dans la mesure où il connecte la marque *n*⁻⁵ au problème de l'ergativité, sous-jacente ou non, des langues austronésiennes, ou au moins d'une partie d'entre elles, question sur laquelle il y a une riche bibliographie qui n'intéresse pas seulement le tagalog, et d'autres langues austronésiennes, mais toutes les « langues ergatives » et la théorisation même de l'« ergativité ».

5 *n-* est en fait une marque de génitif introduisant tous les compléments de nom, tous les compléments d'agent et les compléments d'objet indéfinis constitués par un nom commun mais aussi par tous les prédicatifs de la langue, adjectifs, formes verbales, adverbes et syntagmes adverbiaux (prépositionnels) de repérage (lieu, temps, etc.).

(v) « Oblique » ne convient guère pour *n-ang* plutôt génitif qui s'oppose à *sa* qui, lui, est plutôt un « oblique » (ou un latif-locatif) – encore faudrait-il définir ce qu'il faut entendre par « oblique » et dans quelle situation il est loisible, recommandable, etc., d'employer cette étiquette, au vu du « système » (au sens postsaussurien et structuraliste) des « articles-marques de cas » de langues comme le tagalog –; *n-* est plutôt, comme nous l'avons dit dans la note (iii), une marque de génitif ; « oblique » conviendrait mieux à *sa* (+ nom commun et autres prédicatifs) et *kay* (+ nom propre de personne).

(vi) Il vaudrait mieux segmenter en morphèmes (ou « unités minimales de signification ») : on découvre alors que *ang* est également un des deux éléments de *n-ang* (la notation *ng* ne devant être prise que comme une convention orthographique), et que, si « topique » ou « absolutif » il y a, c'est au « Ø », c'est-à-dire à l'absence de la « marque de cas », qu'est attachée cette « valeur » casuelle. Une marque de « nominatif » ou d'« absolutif » Ø, voilà qui n'est pas une rareté typologique ! Mais le bien-fondé de tous ces termes, de ces notions, ne se discute pas à l'intérieur du tagalog, mais bien translinguistiquement, puisque ce sont des termes « généraux », porteurs d'une accumulation historique d'analyses et de discussions. Tout le problème, c'est de faire le bon choix, bon pour la linguistique générale dont ils relèvent, bon pour la description du tagalog, langue qui, comme toute langue, doit devenir, ou rester, utilisable pour la comparaison.

L'absence de segmentation, héritage de la séparation chomskyenne entre morphologie et syntaxe, n'est pas, par son engagement contre l'idée de « signe », sans effet, catastrophique, sur cette façon de faire de la typologie. Il faudrait, au contraire, segmenter, au sein d'une véritable morphématique, saussurienne, les formes de cette langue agglutinante, par conséquent à morphologie transparente (Dressler).

(vii) On préférera les segmentations et gloses suivantes, plus précises et plus exactes:

- | | | | | | | | | | |
|------|-------------------|-------------|-----------|-------------|-----------|------------|----------------|------------|----------------|
| (3a) | <i>b</i> | <i>-um-</i> | <i>a-</i> | <i>basa</i> | <i>n-</i> | <i>ang</i> | <i>diyario</i> | <i>ang</i> | <i>titser</i> |
| | Redbt/C1V1-/Inacc | ActFoc | lire | MGén | Art | journal | Art | enseignant | |
| (3b) | <i>b</i> | <i>-in-</i> | <i>a-</i> | <i>basa</i> | <i>n-</i> | <i>ang</i> | <i>titser</i> | <i>ang</i> | <i>diyario</i> |
| | Redbt/C1V1-/Inacc | ObjFoc | lire | MGén | Art | enseignant | Art | journal | |

On notera en outre que les traductions ne révèlent rien de la seule différence émergeant habituellement des traductions en anglais (ou en français), à savoir celle de définitude entre *un livre* en (3a) et *le livre* en (3b).

(viii) La glose juxtalinéaire fournie par M. Haspelmath ne rend guère compte de la réalité du système de la langue, ce qui est pourtant bel et bien indispensable pour la situer correctement du point de vue typologique, vu qu'elle n'est vraiment pas la seule à présenter des traits comme ceux qui suivent : *-um-* est effectivement la marque de voix (ou de « focus »), en l'occurrence une des marques d'Actif (ou « Actor Focus ») ; *-in-*, en revanche, n'est pas une marque de voix (ou de « focus »), mais d'aspect-temps, un « actuel » (?), partagé par l'« accompli » (« Perfective ») *b-in-asa* et par l'« inaccompli » (« Imperfective ») *b-in-a-basa*, par opposition à l'« infinitif-injonctif » *basa-hin* et au « prospectif » (« Contemplated ») *ba-basa-hin*. L'infixe *-in-* est une marque commune, dans la synchronie actuelle, à toutes les voix non actives, et dont l'absence à l'Actor Focus (voix active) est, comme l'atteste les textes anciens, le résultat d'une disparition (**-in-um* > *-unm-* > *-um-*).

(ix) On ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une simple indication, il faut y voir plutôt une opinion, selon nous, non fondée, comme nous le verrons, qui méritait en tous cas d'être justifiée. On trouve ici une « rhétorique » qui relève du pur et simple « argument d'autorité ».

(x) Qu'est-ce que ces « concepts » qui seraient « propres » à telle langue ? Il s'agit simplement d'« étiquettes » consistant à désigner les valeurs (signifiés) par la forme des signifiants qui les portent dans une langue donnée.

(xi) A condition de reconnaître dans les « expressions en *ang* » (« *ang*-expressions ») toutes les caractéristiques que l'on retrouve, translinguistiquement, très souvent répertoriées comme caractéristiques du sujet. On peut trouver discutable une « élégance » qui a pour effet d'isoler le comportement du tagalog de celui de nombreuses langues des familles les plus diverses et d'isoler ces phénomènes de « sujet-voix » ou « topic-focus » d'autres phénomènes du tagalog comme l'accès à la relativation, à la thématisation (ou topicalisation, au sens habituel du mot « topic/que »), à la rhématisation (ou focalisation, au sens habituel du mot « focus »), etc., et de

priver, de ce fait, ces phénomènes de leur explication, en termes de « promotion en sujet ».

En fait, la présentation par M. Haspelmath de Schachter et Otanes (1972) n'est pas exacte : si les auteurs n'utilisent les termes ni de « sujet » ni de « voix », c'est qu'ils y substituent, comme bien d'autres auteurs de descriptions de langues des Philippines-Formose, ceux de « topic » et « focus » (voir l'index de leur *Tagalog Reference Grammar*), termes qui ont le défaut, malheureusement fréquent dans la terminologie linguistique, d'employer dans un sens nouveau des termes reçus avec une autre acception.

(xii) On ne voit pas pourquoi le transfert technologique qu'a connu la notion, sinon le terme (moyennant un faux-sens sur *hypokeimenos*) en passant du grec au latin, puis au français ou à l'anglais – ce qui implique une visée « généralisante » –, serait interdit au tagalog, à condition, bien entendu, qu'on circoncrive le mieux possible, et de mieux en mieux, les ressemblances et différences entre les langues – visée « typologique » – et qu'on tienne compte des progrès des théorisations, à savoir de tous les développements, perfectionnements, autour de la notion (« concept ») de « promotion » introduit essentiellement par la « Grammaire relationnelle » de Perlmutter, un peu oubliée, ou, au mieux, utilisée mais non citée.

2. Le problème de la validité d'une expression comme « ang-expressions »

Dryer a raison quand il dit qu'on peut se passer du concept de « sujet » pour une description du tagalog, comme pour la description de toute langue. On peut se passer des notions établies, mais à condition de baptiser la même chose autrement : certains linguistes se sont ainsi complu à rebaptiser « A » ou « X » les fonctions ou les catégories lexicales par une naïve stratégie d'évitement, alors que le lecteur restitue immédiatement, avec les *caveat* qui s'imposent et que tout le monde connaît : « ah! mais ce ⟨X⟩, c'est le sujet » ou « ah! mais ce ⟨A⟩, c'est un nom ».

Dans le cas présent, l'étiquette de « syntagme en *ang* » convient évidemment pour désigner des syntagmes effectivement en *ang* – mais si la tête est un nom propre on aura *si* + NP, et les « syntagmes en *ang* » commutent aussi avec les personnels indépendants de la série *ako* (alias « sujets » ou « topics »). La métonymie qui consisterait à étendre le terme de « syntagme en *ang* » à tous les cas (noms propres, pronoms, etc.) est-elle sans danger⁶ ? Si les emplois de *ang* + Nom commun (et tous les prédicatifs, c'est-à-dire + Adjectif, Formes verbales, Adverbes et Syntagme prépositionnel) sont plus ou moins exactement parallèles à ceux de *si* + Nom propre, de *siya* et *nila*, respectivement 3sg et 3pl (aux contraintes d'ordre des mots caractéristiques de ces enclitiques de phrase dissyllabiques près), il n'en va plus de même pour « *ng* » (c'est-à-dire un *n-ang* contenant *ang*) qui n'a plus les mêmes emplois que *ni* + Nom propre, *niya* et *nila* : en effet, comme complément de nom ou complément d'agent les règles d'emploi restent les mêmes, mais non comme complément d'objet – selon des règles qui relèvent du « marquage différentiel de l'objet » bien connu ... en typologie⁷ : *n-ang* introduit plutôt un objet indéfini, l'objet défini étant plutôt marqué par l'« oblique » *sa* ; comme on peut s'y attendre, les Noms Propres sont toujours marqués par l'« oblique » *kay*, parallèle à *sa*, de même que les formes des personnels employés en fonction objet sont toujours celles de la série « oblique ». Certes, le caractère tautologique de l'expression « syntagme en *ang* » peut couvrir tout cela à condition d'introduire une expression comme « syntagme en *si* », etc. : est-ce bien raisonnable ?

L'étiquette « syntagme en *an* » convient peut-être si on se cantonne au tagalog ; elle sépare en revanche le tagalog des autres langues, alors que toutes sortes de propriétés que partagent ces « syntagmes en *ang* » se retrouvent dans d'autres langues, comme nous le verrons, et sont attachés à ce qu'il est convenu d'appeler « sujet ». Non pas par décision « arbitraire » comme le dit Lazard⁸, mais par héritage d'une tradition où le terme de « su-

6. Par ailleurs, « syntagme en *ang* » sera sensé s'opposer aux « syntagmes en *ng* » ; or, *ng* est une convention pour *n-ang*, les « syntagmes en *ng* » contiennent donc des « syntagmes en *ang* » : les opposer implique donc, sans le dire, un certain type d'analyse pour *ng* (= *n-ang*) qui empêche de reconnaître en *ang* une « sorte » d'article. L'expression « syntagme en *ng* » n'a donc que les apparences de la neutralité.

7. Cf. Pottier, 1968 ; Bossong, 1982 ; Lazard, 1982.

8. Cf. Lazard, 2006.

jet », comme beaucoup d'autres, a cristallisé la réflexion des grammairiens puis des linguistes depuis l'Antiquité, par apports et corrections successifs, héritage proche et lointain qu'il est précisément le moment de discuter. Si on supprime l'étiquette, mais aussi la notion, aussi fuyante soit-elle, de « sujet », tous les noeuds que cette notion tisse sont perdus.

3. Des « focus » et des « topics » chez Schachter et Otanes (1972) et des « voices » et « subject » chez Blake (1922) : « concepts » et histoire de la terminologie

De quoi s'agit-il ? D'abord, il est faux que Schachter et Otanes, dans leur *Tagalog Reference Grammar* de 1972 (de 566 p.), aient substitué, à des termes comme « sujet », « voix » ou autres, des désignations comme « *ang*-expressions ». Schachter le fait dans l'article de 1976 parce que l'enjeu était de savoir si telle langue était à classer parmi les « subject proeminent » ou les « topic-proeminent ». Le terme de « *ang*-expressions » sont à replacer dans le contexte de l'article où il apparaît : il est tout à fait remarquable, de ce point de vue, que Schachter n'adopte pas le terme de « topic » dans ce contexte, alors que c'est le terme qu'il emploie dans sa « grammaire de référence » et qui était en usage à l'époque dans les descriptions des langues des Philippines-Formose. On ne manquera pas d'interpréter cela avant tout comme un refus d'enrôler le tagalog du côté des « topic-proeminent ». Dans la *Tagalog Reference Grammar*, les « *ang*-expressions » sont désignées et glossées comme des « topics », de même que « voix » est remplacé par « focus » ; les termes de « subject » et de « voice » sont absents de l'index, mais non ceux de « topic » et de « focus ».

En 1922, Blake n'hésite pas à considérer les « expressions en *ang* » du tagalog comme des sujets et à analyser l'altération de la forme verbale selon le rôle sémantique que ce syntagme en *ang* a par rapport au verbe en termes de voix, de même qu'il identifie (à la terminologie, dont il ne disposait pas, près) les phrases à thématization (topicalisation) par antéposition de ce terme en *ang* suivi du morphème *ay* (Blake, 1922 : 140-143) :

As in sentences with non-verbal predicate, the subject may stand either before or after the predicate, *ay* being used between the two when the subject precedes [...]. – e.g.,

Ako'y sumusulat
 } *nang libro* « I am writing a book »
sumusulat ako

[...] The passive voice is used when the object of the verbal action, or some accessory circumstance is the most emphatic element, and hence the subject, of the sentence [...] Passive constructions are far more frequent than active, in fact they may be said to be the rule, and active constructions the exception⁹; they are usually translated by the English active. In general the *in* passive is used when the object of an action towards the agent (e.g., to take), is made the subject; the *i* passive, when the subject is the object of an action away from the agent (e. g., to give), or the instrument or cause of the action; the *an* passive, when a place or anything regarded as a place, stands as subject [...].– e. g.,

ang libro'y binasa ko
 } « I read the book (the book was read by me) »
binasa ko ang libro

Par la suite, on a substitué les termes de « topic » et de « focus » à ceux de « sujet » et de « voix », respectivement. C'est le cas dans la « grammaire de référence » de Schachter et Otanes de 1972.

Les confusions typiques d'une époque de la linguistique américaine (encore en 1972 et dans les années qui ont suivi) où hiérarchie de l'information, fonctions syntaxiques et rôles sémantiques étaient mal distingués et où, de ce fait, les notions de « topic » et de « focus » étaient mal dégagées dans leur spécificité (hiérarchie informative) face aux phénomènes proprement morphologique de voix et syntaxique de subjectivation (promotion en sujet), sont à leur comble à l'époque du recueil *Subject and topic* (Li *et al.*, 1976) où figure l'article de Schachter. L'enjeu était d'enrôler le tagalog et les langues du même type du côté des langues à « topic-proeminent » ou à « subject-proeminent », question posée d'abord à propos du chinois et des langues du même type, c'est-à-dire caractérisées par une morphologie très réduite et par l'absence de morphologisation sur le verbe des phénomènes

9 Indice de l'ergativité, sinon sous-jacente, du moins « discursive » du tagalog et des langues des Philippines-Formose.

susceptibles d'être assimilés à des phénomènes de voix, puis, à propos du japonais où une marque de thème *wa* commute avec la marque de cas sujet *ga* (et cas-objet *o*).

La discussion par Haspelmath des exemples du tagalog (p. 24) démontre qu'on ne peut guère faire de la typologie en faisant abstraction ni de l'histoire de la linguistique et grammaire de la langue (ou de la famille ou sous-branche) considérée, en l'occurrence l'analyse des langues des Philippines-Formose depuis Bloomfield, ni de l'histoire, récente, de la linguistique générale, en l'occurrence les débats autour du classement des langues en « subject proeminent » vs « topic proeminent », ni même des lieu et date de publication des sources utilisées (le recueil *Subject and topic* de Li, 1976).

4. Le tagalog, « subject-proeminent » ou « topic-proeminent » ? De l'importance de bien distinguer hiérarchie de l'information et fonctions syntaxiques

Les langues des Philippines n'avaient en fait guère de contribution à apporter à ce débat tant qu'il est posé en termes de dichotomie entre les langues, et on comprend la position de repli qui est celle de Schachter (1976).

Toutefois on doit noter que, dans le cas du tagalog, ainsi, d'ailleurs, que des autres langues des Philippines, des langues de Formose, du malgache, c'est bien un phénomène de morphosyntaxe qui est en jeu, et non un simple phénomène, discursif ou pragmatique, de hiérarchie de l'information, même s'il n'est pas sans implication sur ce dernier plan. En effet, les syntagmes en *ang* d'une part s'opposent à des syntagmes en *nang* (orthographié *ng* aujourd'hui), segmentable en *n-* + *ang* et en *sa* compléments, et, d'autre part, le passage d'une forme verbale en *-um-* (*Actor Focus*) à une forme en *-in* / \emptyset à l'accompli et à l'inaccompli (*Object* ou *Patient Focus*, selon les auteurs), ou en *-an* (*Directional* ou *Referent Focus*), ou en *i-* (*Instrumental*

Focus et *Benefactive Focus*)¹⁰ correspond à un changement de rôle sémantique du « syntagme en *ang* »¹¹, syntagme qui est unique dans la phrase ; il y a en effet un seul « syntagme en *ang* » (ou en *si* + NP, etc.) sauf dans les phrases équatives où les deux éléments mis en équation sont constitués chacun d'un « syntagme en *ang* », les autres participants étant marqués (en fait, comme des « compléments ») par *ng* (= *n-ang*) (ou par *ni* dans le cas des NPs, etc.) ou par *sa* (kay dans le cas des NPs).

Ainsi, sur la base *bili* « buy » (marque de focus ou voix et topic ou sujet en capitales), on a¹²:

« Actor focus » (alias « voix active ») :

b-UM-ili KA ng¹³ tinapay sa tindahan para sa akin
 AF+acheter 2sgSuj MGén+Art pain Prép boutique LocPrép 1sgOblq
 “You buy bread at the store for me”¹⁴ (Ramos et Bautista, p. vi)

« Patient » ou « Goal focus » (alias « voix passive ») :

bil -HIN mo ANG TINAPAY sa tindahan para sa akin
 acheter OF 2sgGén Art pain Prép boutique LocPrép 1sgOblq
 “Buy bread at the store for me” (*ibidem*)

10. Sur *basa* « read », on aura respectivement, pour les AF, OF et DF : *bumasa*, vs *basahin* vs *basahan* à l'« Infinitive », *bumasa* vs *binasa* vs *binasahan* au « Perfective », *bumabasa* vs *binabasa* vs *binabasahan* à l'« Imperfective », *babasa* vs *babasahin* vs *babasahan* au « Contemplated ».
11. Ou de la forme de personnel ou de démonstratif qui commute avec les « syntagmes en *ang* » : en l'occurrence, ici, *ako* « 1sg » et *ka* « 2sg » formes appartenant au paradigmes des personnels « Topic » ou « sujet ».
12. Les abréviations sont AF pour Actor Focus, OF pour Object Focus, DF pour Directional Focus, IF pour Instrumental Focus, BF pour Benefactive Focus, cf. Ramos et Bautista, 1986, p. ex).
13. En fait, rappelons-le, /n-aŋ/ = *n-* + *ang* article (orthographié *nang* chez Blake, 1922).
14. Les traductions de Ramos et Bautista manifestent, comme c'est toujours le cas dans les descriptions, un certain embarras : la forme verbale sans marque d'aspect (sans *-in- ni* redoublement /C1V1-/) est employée en position de prédicat non subordonné pour exprimer l'injonction (y compris pour le premier exemple à l'« Actor Focus ») ; l'opposition de voix-focus est comme d'habitude laissée de côté ; la définitude du patient sujet/topic dans une phrase au Patient Focus n'est même pas indiquée dans cet exemple précis.

« Destinative focus » (alias « voix destinative »¹⁵) :

bil -HAN *mo* *ng* *tinapay* ANG TINDAHAN *para* *sa akin*
 acheter DF 2sgGén MGén+Art pain Art boutique LocPrép 1sgOblq
 « Buy bread at the store » (*ibidem*)

« Beneficiary focus » (alias « voix bénéfactive ») :

I- *bili* *mo* AKO *ng* *tinapay* *sa* *tindahan*
 BF 2sgGén MGén+Art 1sgSuj MGén+Art pain Prép boutique
 « Buy bread for me at the store » (*ibidem*)

Cela permet de faire, sans hésitation, du syntagme en *ang* un « sujet » dont le rôle sémantique est uniquement spécifié par les formes verbales à différentes « voix ». Rien de tel dans les phénomènes purement discursif et pragmatique de hiérarchisation de l'information en termes de thématization (ou topicalisation) ou de rhématisation (ou focalisation) de langues comme le français ou l'anglais : *Marie, Jean l'aime* et *c'est Marie que Jean aime* (en face de *Jean aime Marie*), ou *John, Mary loves him* et *John Mary loves* (« Y movement ») (en face de *Mary loves John*), où les sujets restent des sujets et les compléments des compléments quel que soit leur statut informatif, ce qui ne veut pas dire que la passivation et le passage de l'agent de la fonction sujet à celle de complément soient sans effet sur la hiérarchisation de l'information.

5. Thématization, focalisation, relativation et propriétés du sujet

Pour le tagalog, comme pour le français ou l'anglais, on doit bien distinguer ce qui relève de la morphosyntaxe de ce qui relève de la hiérarchisation de l'information.

L'antéposition, accompagnée ou non de *ay*, marque la thématization¹⁶, structure bien mentionnée par Blake même s'il n'en identifie pas – et pour

15. L'étiquette la plus fréquente pour désigner ce « focus » est « *Referent Focus* ».

16. Cf. Coyaud, 1975, 1979.

cause¹⁷ – la valeur. Ce qu’il faut noter, c’est qu’en tagalog, comme dans les autres langues des Philippines-Formose, mais aussi en malgache, seul le sujet peut être ainsi thématisé :

- ako 'y s-um-u-sulat n-ang libro* « moi, j’ai écrit un livre »
ang libro 'y b-in-asa ko « le livre, je l’ai lu » (lit. « le livre, il a été lu par moi »)

Le sujet est également le seul à avoir accès non seulement à la thématisation, mais à la rhématisation ou focalisation, qui passe dans cette langue par la construction équative où le terme focalisé est en position initiale, précédé de l’article sans marque de cas *ang*, position de « prédicat défini », le reste de la proposition étant constitué par la forme verbale – à la bonne voix, c’est-à-dire telle que le terme en position de prédicat défini soit le sujet du verbe – suivie des compléments :

- si Maria ang b-um-asa* « c’est Marie qui lit »
ang libro -ng ito ang b-in-asa ko « c’est ce livre que j’ai lu »
ang Maria ang sumusulat nang libro « c’est Marie qui lit un/le livre »
ang libro-ng ito ang sinulat ni Maria « c’est ce livre que Marie est en train de lire »

Le sujet est enfin également le seul à avoir accès à la relativation – ce qui est sans aucun doute la clef de tout le reste – :

- ang bata -ng b-um-asa* « l’enfant qui lit »
ang libro -ng s-in-ulat ko « le livre que j’ai écrit »

Dans le cas d’une relative sans antécédent, dans cette langue « omniprédicative »¹⁸, on a simplement l’article suivi de ce qui serait le prédicat – en l’occurrence la forme verbale finie – de la proposition et de ses compléments :

17. Il faut attendre l’Ecole de Prague. Même Schachter et Otnes (1972) ne parlent (p. 485sq.) que d’« inversion constructions », subdivisée en « ay inversion », « contrastive inversion », « emphatic inversion » et « non emphatic inversion ».

18. Nous appellerons « omniprédicatives », à la suite de Launey (1984), les langues où toutes les parties du discours majeures ont accès à la fonction de prédicat syntaxique sans la nécessité d’avoir recours à une copule, ce qui ne veut pas dire qu’il n’existe pas de copule par ailleurs dans la langue; dans le cas, du tagalog, il n’y en a pas, et noms communs, adjectifs, formes verbales, adverbes et syntagmes adverbiaux (prépositionnelles) de repérage ont directement accès à la fonction prédicat :

t-um-a-takbo ang bata « l’enfant court »

ang sumusulat nang libro « celui/celle qui lit ou a lu le livre »

ang sinulat ni Maria « ce qui a été lu par Maria »

Pour que tous ces énoncés soient corrects, il faut que la forme verbale soit « à la bonne voix », à savoir celle qui promeut le terme thématisé, focalisé ou relativé, en sujet.

6. La notion de « sujet » au centre de la description de la langue aussi bien que des typologies en termes de hiérarchie d'accès à la relativation, etc.

On retrouve ainsi la typologie en termes de hiérarchie du type:

si X, alors Y

si Y, alors Z

$X \rightarrow Y \rightarrow Z$

donc $Z > Y > X$

à savoir, la hiérarchie **d'accessibilité à la relativation en termes de fonction**¹⁹ :

Sujet > Objet >

Le point de rupture caractéristique du tagalog (du malgache, etc.) dans ce domaine est situé immédiatement après Sujet, ce qui traduit une contrainte extrême, mais, en termes de rôles sémantiques :

Agent > Patient > Destinataire > ...

ma-talino « est intelligent »

Americano « est (un) Américain »

sa Maynila ang parada « le défilé a lieu à Manille »

bukas « demain »

Sur le terme et la notion d'« omniprédicativité », voir Launey (1984) et, pour les critiques que l'on peut faire sur le terme, voir Lemaréchal (1989 : 55, note 1) ; à propos du tagalog, cf. Lemaréchal (1982, 1989).

19. Cf. Keenan (1976), Keenan et Comrie (1977), Silverstein (1976), Dik (1989 : 226-228).

le point de rupture caractéristique du tagalog (du malgache, etc.) dans ce domaine est situé tout à fait à droite de l'échelle. Les langues des Philippines-Formose et le malgache sont caractérisés par une **accessibilité** extrêmement large à la **relativisation en termes de rôles sémantiques**. Ce qui ne fait que refléter la **hiérarchie d'accessibilité** extrêmement large **des rôles sémantiques à la subjectivation**, *via* les voix verbales, du fait de cette idiosyncrasie typologique que constitue l'existence dans ces langues de « voix multiples » – les prétendus « focus ».

C'est seulement en identifiant le sujet pour ce qu'il est, les voix pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire la morphosyntaxe pour ce qu'elle est, que l'on peut situer la langue du point de vue de la typologie de la relativation, focalisation, topicalisation, en termes d'accès des fonctions et des rôles sémantiques à la relativation, à la focalisation, à la topicalisation. Inversement, l'accès à la relativation, à la topicalisation, à la focalisation sont autant de **critères du sujet** dans ce type de langues. Là encore, il faut s'adresser à la bonne théorie et aux bonnes descriptions dans le domaine particulier étudié, c'est-à-dire quand il s'agit de promotion – en sujet, ou en objet –, de critères du sujet, de l'objet, etc., aux études inspirées directement ou indirectement par la « *Relational Grammar* » de Perlmutter.

7. Typologie, concepts généraux et histoire de la linguistique

Juger correctement de la position de Schachter (1976) nécessite de tenir compte de l'histoire de la discipline et de choisir les bonnes théories, qui seront précisément celles susceptibles de recevoir un enrichissement (correction, amélioration, etc.) du type de langues en question, en l'occurrence les théories qui se sont occupées des questions de « promotion » des arguments.

On soutiendra donc que, pour faire de la bonne typologie comme pour faire de la bonne linguistique, il faut 1) être le mieux informé possible sur les langues qu'on utilise, quitte à en utiliser moins mais mieux, 2) connaître l'histoire de la linguistique, lointaine, mais aussi proche, les descriptions les meilleures charriant avec elles les approches, sinon les modes, non seule-

ment de l'époque où elles ont été écrites mais, peut-être encore davantage, de l'époque où leurs auteurs ont reçu leur formation ; 3) il faut aussi, pour une thématique donnée – comme dans le cas des voix et diathèses verbales, ou de la définition du sujet, de l'objet, etc. –, repérer les travaux menés dans un cadre théorique dont l'apport dans l'étude de la problématique considérée a été crucial (en l'occurrence, la « *Relational Grammar* » de Perlmutter *et al.*) ; 4) il faut enfin apprendre à lire les grammaires²⁰, ce qui revient souvent à réécrire, dans quelque mesure, les grammaires qu'on utilise, pour l'usage fort particulier qu'on en fait, à savoir comparer une langue donnée avec d'autres.

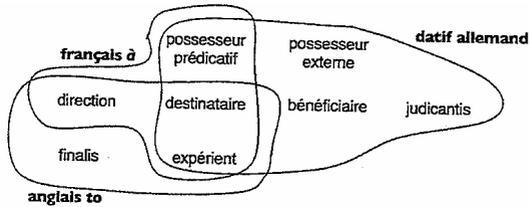
8. « Concepts comparatifs », « cartes sémantiques » et ethnocentrisme

Ainsi la description du tagalog n'a rien à gagner à la stratégie consistant à éviter les concepts de la linguistique générale que sont les notions de « sujet », de « voix », et même de « topic », « focus », au profit d'étiquettes strictement « locales », « paroissiales » au sens quinien du terme, comme « *ang-expressions* », « *ng-expressions* », etc.

Si on se tourne maintenant vers ce que M. Haspelmath appelle « concepts comparatifs » – s'inscrivant dans la ligne de G. Lazard qui parle, lui, de « cadres conceptuels arbitraires », ce qui n'est pas tout à fait la même chose²¹ –, on découvre que leur à-peu-près mène à des représentations ethnocentrées, sinon ethnocentristes.

20. Rappelons la question posée par Bloomfield à Hockett (rapportée par ce dernier in Hockett, 1970): « Can you read a grammar? », question mise en exergue par J.-P. Chambon et R. Davidsdottir à leur article de 2007; cf. Lemaréchal (2004).
21. On notera le caractère plus « souple » de « cadre conceptuel » par rapport à « concept »; quant à « arbitraire », idée partagée par les deux auteurs, on voit bien que ces « concepts » ou « cadres conceptuels » n'ont rien d'« arbitraires », mais sont le fruit d'une longue tradition dont les prolongements actuels ne sont autres que les débats et ajustements auxquels ils ont pu donner lieu dans les analyses et théories les plus actuelles. Ainsi on verra par exemple que le terme de « datif » choisi pour désigner un certain « con-

M. Haspelmath donne (p. 20), parmi d'autres exemples, celui du « datif ». Il commence par fournir, au début de son article, pour illustrer en quoi consistent ses « cartes sémantiques » – artifice de présentation dont il n'est pas question de nier le caractère pratique et suggestif –, celle (reprise de Haspelmath, 2003) représentant « les ressemblances entre la préposition *à*, la préposition anglaise *to* et le cas du datif allemand » :



Constatons d'abord que ce que cartographie la carte, ce sont les **atomes de valeur**, présents vs absents selon les langues, que sont « destinataire », « direction », « expérient », « finalis », « possesseur prédicatif », « possesseur externe », « bénéficiaire », « judicantis ». C'est leur rencontre ou non qui distingue les « cartes sémantiques » des différentes langues les unes des autres, ou les rassemblent en types. Quant à la centralité accordée à une ou à un sous-ensemble de ces valeur(s), elle ne peut avoir que l'effet pervers d'exclure ou de marginaliser tel type de langues au nom d'un choix qui paraît plus « arbitraire » que justifié par une réflexion générale sur la terminologie employée. Dans le cas présent, le fait que la carte soit limitée aux trois langues a pour effet de périphériser le sème de « direction » (prépositions *à* et *to*), exclu du « datif » allemand. Il aurait suffi qu'on ajoute le turc pour que la position, par rapport au centre de la carte, de la valeur « direction » soit changée du tout au tout. Mais, alors, cela aurait-il été encore une carte de « datif » et non une carte différente, de « latif » ou de « datif-latif »? Limitée à trois langues, la carte présentée ne permet pas de connecter les problèmes au niveau général qui devrait constituer le cadre de toute confrontation typologique. Le choix des trois langues a pour effet de séparer la

cept comparatif », aussi bien que la façon de le traiter ici, n'a rien d'arbitraire, mais est le pur produit de la tradition et de l'histoire plus ou moins proche de la grammaire et de la linguistique.

problématique du « datif », « latif », etc., de celles des différences 1) entre verbes de « don » et verbes de déplacement, 2) entre « mobile » et « don » comme sous-catégorie de « mobiles », 3) entre « destinataire » – qui sélectionne un objet de la classe des [+humain] –, et « destination » – qui sélectionne un objet de la classe des [-humain][+lieu] , et 4) entre possession et localisation.

Le fait que les cartes sémantiques reposent sur des représentations du type « patate » symbolisant un ensemble ou un espace, qui englobe ou non des atomes de valeurs comme ceux énumérés ci-dessus, a pour effet inattendu de séparer telle carte particulière d'autres cartes et de privilégier une valeur particulière qui n'est autre, dans ce cas précis, que celle affichée traditionnellement comme « valeur première » ou « fondamentale » d'un datif.

Le « concept comparatif » de « datif », quant à lui, reçoit, un peu plus loin dans son article (p. 27-28), la définition suivante :

« une marque de datif est un morphème de cas ou une adposition, qui code entre autres l'argument-destinataire d'un verbe de transfert physique (par ex. 'donner', 'prêter', 'vendre'), quand celui-ci est codé différemment de l'argument-thème ».

Curieusement, cette définition du « datif » semble sous l'influence de celle du « latif ». En tout état de cause, on remarquera que :

- * la notion de « transfert physique » est manifestement insuffisante et le trait [+possession] reste implicite dans la définition alors qu'il constitue un trait sémantique (sème) commun à tous les verbes cités en exemple; le choix du terme de « datif » va dans le même sens; on retrouve l'indistinction entre « destinataire » et « destination ».
- * le fait d'éliminer (« quand celui-ci est codé différemment de l'argument-thème »²²) les doubles accusatifs ou doubles objets élimine tout un ensemble de problèmes bien connus concernant le marquage respectif du « don-mobile » et du « destinataire-destination » (entre marquage « ico-

22. La terminologie est héritée, sans remise en cause, du générativisme : s'il s'agit de désigner un argument – à définir ici par leur place dans la hiérarchie actancielle ou fonctionnelle – dont le rôle sémantique est sous- ou non spécifié, on rappellera pourtant que c'est tout autant le cas du « sujet » et non pas seulement de l'« objet » ; ce qui n'empêche pas la catégorie du rôle sémantique d'être incontournable et distincte de celle de fonction ou position structurale ou autre.

nique »²³ avec Accusatif du mobile + Datif-latif du destinataire ou de la destination et marquage dit anthropocentrique avec Accusatif du destinataire + Instrumental du mobile), et trahit ici une certaine confusion, catastrophique quand il s'agit de typologie et de comparaison des langues, entre fonction syntaxique (ou position structurale) et rôle sémantique.

- * est-il, enfin, bien raisonnable d'éjecter les verbes sériels à travers le non-dit caché derrière la précision « marque de cas et adposition », et de confondre par là « datif » ou « latif » – fonction ou rôle sémantique – et « marque de datif » ?

9. Manque d'ambition de la typologie. Typologie, saussurisme et abstraction

Dans un sens, on peut dire que la typologie telle qu'elle est représentée actuellement par ses courants dominants manque d'ambition : alors qu'elle a eu, à partir de l'article de Greenberg, 1963 et avant tout autre mérite, le rôle historique d'avoir (re)donné sa visibilité à la diversité des langues, face à la grammaire universelle implémentée (innée) de Chomsky²⁴, elle a sombré dans un encyclopédisme qui se réduit aujourd'hui trop souvent au simple catalogage de faits approximativement enregistrés²⁵.

23. Cf., par exemple, Dik (1989 : 215).

24. Dans un contexte de sociologie de la science franchement polémique.

25. Bien rapidement parfois. Nous avons été surpris de voir, dans une carte « mondiale » de la distribution des langues entre « langues à un seul passif » et « langues à plusieurs passifs » proposée par A. Siewierska lors de sa communication à la Société de linguistique de Paris de décembre 2009, les langues bantoues figurer au nombre des « langues à un seul passif », alors que tout linguiste connaissant même superficiellement ces langues sait qu'elles ont très souvent deux passifs qui se distinguent précisément par un des traits retenus par A. Siewierska, à savoir la possibilité ou non de mentionner l'agent sous forme d'un complément. Il suffit par exemple d'ouvrir le *Teach Yourself Swahili*, pour trouver une première forme dénommée « passif » mais aussi un second passif, il est vrai, sous l'étiquette, traditionnelle dans les descriptions et grammaires des langues de cette famille de langues, de « statif ». La lecture des index et tables des matières ne suffit pas pour

La simple comparaison conduit naturellement, par palier, au fur et à mesure qu'elle s'étend à une base documentaire de plus en plus large, à un niveau d'abstraction de plus en plus grand. Elle amène entre autres à une séparation d'un nombre de plus en plus grand de variables et paramètres. Nous soutiendrons que la généralisation, aussi bien que le passage d'une langue à l'autre, ne peut s'opérer au moyen de concepts globaux qui ne cadreraient avec les faits que de manière relative, mais par le biais d'analyses reposant sur une atomisation maximale à la fois des éléments du signifiant associés à telle valeur et des éléments constitutifs de cette valeur même – ce qui est certes une position « hypersaussurienne ». C'est l'association de paquets de tels de ces éléments de signifiant à des paquets de tels de ces éléments de signifié qui est caractéristique d'une langue particulière et qui, par généralisation, peut devenir définitoire d'un type.

Par là, les résultats obtenus par la comparaison seront plus facilement injectés dans l'interprétation des phénomènes des langues particulières ; par là, la description des langues particulières ne pourra, grâce à la typologie, que gagner en finesse. Surtout, on pourra espérer ne pas séparer tel phénomène général attesté dans telle langue particulière ni du système dans lequel il se trouve plongé, ni de ses manifestations à travers d'autres systèmes.

Tout au plus, les stratégies adoptées par ce qu'on pourrait appeler l'« école de Leipzig » permettent de produire « rapidement » un atlas, mais on doit craindre qu'une représentation aussi approximative des langues à travers des « concepts comparatifs » aussi arbitrairement définis ne fasse écran à la réalité des faits, et que, finalement, l'apport à notre avis essentiel pour ne pas dire le seul de la typologie, à savoir la visibilité de la diversité des langues, ne soit fortement diminué, sinon réduit à néant, des entreprises aussi coûteuses en moyens matériels et humains ne se reproduisant pas si facilement ni de si tôt.

dresser une carte « mondiale », même « en devenir », des phénomènes morpho-syntaxiques des langues. Pour d'autres critiques sur le *WALS*, voir Hagège à paraître (dans le *BSLP*, 2010).

Bibliographie

- Blake, F. R. (1919) : « Review » of Bloomfield 1917, *American Journal of Philology* XL/1, 86-93.
- Blake, F. R. (1925) : *A Grammar of Tagalog Language*. New Haven : American Oriental Society (réimpression : New York, Kraus Reprint Corporation, 1967).
- Bloomfield, L. (1917) : *Tagalog Texts with Grammatical Analysis* (vol. I-III), Urbana.
- Bossong, G. (1982) : « Der präpositionale Akkusative in Sardischen ». In *Festschrift J. Hubschmidt*. Francke, Bern, 579-599
- Bossong, G. (1985) : *Empirische Universalienforschung. Differentielle Objektmarkierung in den neuiranischen Sprachen*. Narr, Tübingen.
- Chambon, J.-P. & Davidsdottir, R. (2007) : « Approche de la déclinaison des substantifs en ancien français : de Moignet à Skorup (lecture critique et suggestions) ». *BSLP* CII/1, 173-192.
- Coyaud, M. (1975) : « Emphase, nominalisations, relatives (typologie) ». *La Linguistique*, 11/2, 39-59.
- Coyaud, M. (1979) : « Thème et sujet en tagalog (comparaison avec le mandarin, le coréen, et le japonais) ». *BSLP*, 74/1, 113-139.
- Dik, S. C. (1989-1997) : *The theory of Functional Grammar*, I-II. Mouton de Gruyter, Berlin.
- Dressler, W. (1987) : *Leitmotifs in Natural Morphology*. Benjamins, Amsterdam-Philadelphie.
- Greenberg, J. H. (1963) : « Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements ». In Greenberg, J. H. (éd.), *Universals of language*. MIT Press, Cambridge (Mass.).
- Haspelmath M. (2003) : « The geometry of grammatical meaning: Semantic maps and cross-linguistic comparison ». In Tomasello, M. (éd.), *The new psychology of languages*, 2. Mahwah (NJ) : Lawrence Erlbaum, 211-242.
- Haspelmath, M. (2009) : « Pourquoi la linguistique des langues est-elle possible ? ». *BSLP* CIV/1, 17-38.
- Haspelmath, M., Dryer, M. S., Gil, D. & Comrie, B. (éds) (2005) : *The World Atlas of Language Structures*. Oxford University Press, Oxford.
- Hagège, C. (sous presse) : « Le *World Atlas of Language Structures* (2005 : livre et CD) et les besoins de la typologie linguistique aujourd'hui ». *BSLP* CV/1.
- Hockett C. F. (éd.) (1970) : *A Leonard Bloomfield Anthology*. Indiana University Press, Bloomington-Londres.
- Keenan, E. L. (1976) : « Towards a universal definition of subject ». In Li, C. *et al.* (éds), *Subject and topic*. Academic Press, New York, 303-333.
- Keenan, E. L. & COMRIE, B. (1977) : « Noun phrase accessibility and universal grammar ». *Linguistic Inquiry*, 8, 63-99.
- Kimenyi, A. (1980) : *A Relational Grammar of Kinyarwanda*. University of California Press, Berkeley.
- Launey, M. (1984) : « Fonctions et catégories dans l'opposition verbo-nominale : l'exemple du nahuatl ». *Modèles linguistiques*, 6/1, 133-148.

- Lazard, G. (1981) : « La quête des universaux sémantiques en linguistique ». *Actes sémiotiques – Bulletin 10*, 26-37. Paris : EHESS (repris dans Lazard 2001. *Études de linguistique générale*. Peeters, Louvain, 47-56).
- Lazard, G. (1982) « Le morphème *râ* en persan et les relations actanciennes ». *BSLP LXXVII/1*, 177-207 (repris dans Lazard 2001. *Études de linguistique générale*. Peeters, Louvain, 327-356).
- Lazard, G. (1992) : « Y a-t-il des catégories interlangagières ? ». In Anschutz, S. (éd.), *Festschrift für Klaus Heger*, 427-434 (repris dans Lazard 2001. *Études de linguistique générale*. Peeters, Louvain, 57-64).
- Lazard, G. (2006) : *La quête des invariants inter-langues. La linguistique est-elle une science ?* Honoré Champion, Paris.
- Lemaréchal, A. (1982) : « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations ». *BSLP*, 77/1, 1-39.
- Lemaréchal, A. (1989) : *Les parties du discours*. PUF, Paris.
- Lemaréchal, A. (1999) : « Typologie des relatives et théorie de la relative ». *LINX* numéro spécial, 89-103.
- Lemaréchal, A. (2004) : « De quelques dangers des modèles ». In Lemaréchal, A., *Comparative Grammar and Typology. Essays on the Historical Grammar of the Austronesian Languages*. Peeters, Louvain, 2010.
- Lemaréchal, A. (2008) : « De quelques dangers des modèles (Word and processes) : les 21 règles (morphophonologiques) de *The Verb Morphology of Mori de Barseil (1994)* ». *BSLP CIII/1*, 423-442.
- Lemaréchal, A. (2010, non publié) : « De Benveniste à Lazard .; en remontant à Saussure : typologie et saussurisme », Communication présentée lors de la Journée d'études organisée à l'occasion du 90ème anniversaire de Gilbert Lazard. Institut de France, Paris.
- Li, C. N. (éd.) (1976) : *Subject and topic*. New York : Academic Press.
- Perlmutter, D. (éd.) (1983) : *Studies in Relational Grammar*, 1-. University of Chicago Press, Chicago.
- Perrott, D. V. (1951) : *Teach Yourself Swahili*. London : The English Universities Press.
- Pottier B. (1968) : « L'emploi de la préposition a devant l'objet en espagnol ». *BSLP LXIII/1*, 83-95.
- Ramos, T. & Bautista, M. L. S. (1986) : *Handbook of Tagalog verbs. Inflections, Modes and Aspects*. University of Hawaii Press, Honolulu.
- Schachter, P. (1971) : « Focus and relativization ». *Language* 47, 19-46.
- Schachter, P. (1976) : « The subject in Philippine languages: Topic, actor, actor-topic, or none of the above ». In Li, Ch. (éd.), *Subject and Topic*. 1976, 491-518.
- Schachter P. (1977) : « Reference-related and role-related properties of subjects ». In Cole, P., Sadock, J. M. (éds), *Grammatical relations*. London/New York, 279-306.
- Schachter, P. & Otanes, F. (1972) : *Tagalog Reference Grammar*. University of California Press, Berkeley.
- Silverstein, M. (1976) : « Hierarchy of features and ergativity ». In Dixon (éd.), *Grammatical Categories in Australian Languages*. Australian Institute of Aboriginal Studies, Canberra, 176, 112-171.
- Siewierska, A. (2009) : *La variation interlinguistique parmi les constructions passives*, communication devant la Société de Linguistique de Paris, le 12 décembre 2009.

Problèmes de morphologie, de syntaxe et de classification sémantique dans le domaine des prépositions locatives

Denis LE PESANT, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Introduction

Andrée Borillo (1998 : 81-82) fait observer que les locutions prépositionnelles, qu'elle appelle *prépositions spatiales composées*, n'ont jamais été systématiquement répertoriées. Elle explique cela par le fait que la notion présente des difficultés de définition. C'est en grande partie un essai de définition de la notion de *préposition de localisation* (ou *préposition locative*) en général que nous proposons dans cet article d'hommage à Jacques François. Elle est plus étroite que celle de *préposition spatiale* qu'utilise Andrée Borillo, puisque, par exemple, elle n'englobe pas les prépositions *de*, *depuis*, *par*, *vers*, *en direction* (*de*).

La première partie de l'article présente les *prépositions locatives* comme étant un sous-ensemble des prédicats de relation *entité à localiser* / *entité point de repère*. Dans la deuxième partie, nous réfléchissons au phénomène de l'ellipse du régime de certaines prépositions locatives. La troisième partie est consacrée à la combinaison de deux types de prépositions qui caractérisent le vocabulaire des verbes dits *de déplacement*. Les trois dernières parties sont consacrées aux locutions prépositionnelles de forme *PREP N (de)*, telle *au centre (de)* ; nous allons montrer que leurs propriétés procurent un ensemble de critères pertinents pour une classification sémantique générale des prépositions locatives, laquelle est esquissée dans la sixième partie.

1. Définition et propriétés générales des prédicats locatifs

Nous rangeons les prépositions locatives dans la catégorie générale des prédicats de localisation. Nous empruntons à Z. Harris (*cf.* Harris 1976 : 64-66) le parti de les considérer comme des prédicats à deux arguments. Cette position est aussi (mais avec quelques réserves) celle de D. Creissels (2006, tome I : 242), qui est, écrit-il, « motivée par le fait que, mettant à part les emplois régis où leur complément est sémantiquement un argument du mot dont dépend le groupe adpositionnel, on peut reconnaître aux adpositions un signifié relationnel qui en fait potentiellement des prédicats au même titre que les lexèmes verbaux, nominaux ou adjectivaux ».

1.1 Une définition des prédicats locatifs

Nous appelons *prédicats de localisation* ou *prédicats locatifs* les prédicats à deux arguments : l'argument *entité à localiser* (*objet, situation* ou *événement*) et l'argument *point de repère*¹. En position d'argument *entité à localiser* figurent soit SN, soit une Phrase ; en position d'argument *point de repère* ne peut figurer qu'un SN. Il existe en outre des catégories de prédicats locatifs à plusieurs arguments *point de repère*.

1.2 Catégories grammaticales de prédicats locatifs

Les prédicats locatifs, selon la définition qui vient d'être présentée, appartiennent principalement aux catégories grammaticales suivantes :

1 Les termes utilisés pour désigner ce couple de rôles varient selon les auteurs : *lieu/corrélat de lieu* (Boons, 1985 ; Guillet & Leclère, 1992), *cible/site* (Vandeloise, 1989), *trajector/landmark* (Langacker, 1987), *place/reference object* (Jackendoff, 1983), etc. Il est intéressant de s'interroger sur la pertinence des différentes dénominations métalinguistiques. Huyghe 2009 : 52-56 montre que les noms généraux d'espace (*lieu, endroit, place* etc.) sont plutôt des hyperonymes du Syntagme Prépositionnel (ex. *dans le N*) que du seul SN en position de *point de repère*.

- verbes locatifs transitifs directs (*quelques livres **recouvrent** le sol ; une fortification **entoure** la ville*).
- prépositions locatives (*quelques livres sont **sur** le sol ; il a eu un séisme **en** Haïti ; j’ai rencontré ta sœur **en face** d’un cinéma*).
- verbes associés en un prédicat complexe à une ou plusieurs prépositions locatives (*quelques livres **sont étalés sur** le sol ; j’**habite dans** un pavillon ; ce chemin **va** de Juvisy **à** Corbeil **par** Ris ; ce train **va** de Juvisy **à** Corbeil **par** Ris*).²

Les deux arguments sont généralement linéarisés dans l’ordre *entité à localiser/point de repère*. Une minorité de verbes se signalent par l’ordre inverse (*ce récipient **contient** du lait ; cette maison **abrite** une famille nombreuse*). Mais l’ordre inverse est le plus souvent l’effet d’une opération de diathèse (*des livres **recouvrent** le sol vs le sol **est recouvert** de livres*). Certains verbes ont un emploi causatif (*on **recouvre** le sol de livres*). Quelques prédicats de localisation ont en position d’argument *point de repère* une coordination de deux SN (*Soisy est **entre** Ris et Corbeil*). En règle générale, enfin, les verbes transitifs directs de localisation se distinguent des prépositions locatives par leur *effet holistique* (Anderson, 1971), comme le montre le contraste entre les phrases « *quelques livres **recouvrent** le sol* » et « *quelques livres sont **sur** le sol* ». Il y a tout de même quelques prépositions qui sont pourvues de l’effet holistique, telle *autour* : *Il y a des fortifications **autour** du village*.

1.3 Catégories sémantiques de prédicats locatifs

A. Borillo (1998) et ses élèves, tels Aurnague (1991), Laur (1991), Vieu (1991), Sablayrolles (1995), ont popularisé l’opposition *localisation interne/ localisation externe*. Si on y ajoute l’opposition *localisation avec contact/ localisation sans contact*, et qu’on prenne les expressions *être à l’intérieur*, *être à l’extérieur* et *être au contact* comme hyperonymes des différentes catégories de prédicats de localisation, on obtient la classification suivante :

- 2 Les deux derniers exemples illustrent le double emploi, statique-dynamique, de verbes comme *aller*, *monter*, *partir*, *arriver*, *sortir*, *entrer*. La plupart des auteurs réservent la dénomination de *localisation* à l’emploi statique. Il nous paraît qu’elle s’applique aussi bien à l’emploi dynamique : une phrase telle que *le train est allé de Juvisy à Corbeil par Ris en 20 minutes* réfère entre autres choses à une série de localisations spatio-temporelles d’un objet mobile.

- Prédicats de localisation interne : *nous sommes **dans** l'aéroport, l'éponge **est saturée** d'huile.*
- Prédicats de localisation interne, ou externe avec contact : *il y a une araignée **en haut** de l'armoire³ ; je t'attends **en bas** de ton immeuble ; je suis **au bout** du chemin.*
- Prédicats de localisation externe avec ou sans contact : *il y a une autoroute **autour** de la ville ; une autoroute **entoure** la ville ; la Belgique et la Suède sont **au nord** de la France.*
- Prédicats de localisation externe sans contact : *nous sommes **au-dessus** de Lyon ; l'avion **survole** Lyon.*

Une telle classification sémantique est indispensable, mais elle est excessivement sommaire. Pour la raffiner, nous avons besoin d'y adjoindre d'autres critères linguistiques, par exemple celui de la sélection lexicale des verbes transitifs ou des prédicats complexes associant un verbe à une préposition, laquelle permet par exemple de distinguer le sens de *plonger dans* de celui de *incorporer dans*. Dans le domaine particulier des prépositions locatives, cet article vise à exploiter les propriétés morphosyntaxiques d'une partie d'entre elles à des fins de classification sémantique (cf. *infra* § 6).

1.4 Propriété spécifique des syntagmes à tête prépositionnelle locative

Le complément introduit par une préposition locative répond, comme on dit, à la question en *où* (*Tu habites **où** ? J'habite **en France***). Il vaut mieux dire, plus généralement, que la propriété distinctive des prépositions locatives est de figurer comme tête d'un Syntagme Prépositionnel commutable avec les adverbes locatifs *où, quelque part, ailleurs, ici, là-bas*, etc : *J'habite (en France, ailleurs, ici, nulle part, là-dedans, etc.)*. On verra ci-dessous, aux §§ 3.2 & 3.3, que tous les arguments locatifs, reconnaissables à cette propriété de commutation, ne sont pas introduits par une préposition locative.

3 La phrase « *il y a une araignée **en haut** de l'armoire* » peut référer à l'une des situations suivantes : (1) l'araignée est **dans** l'armoire, en haut ; (2) l'araignée est **sur** un des côtés de l'armoire, en haut ; (3) l'araignée est **sur** le dessus de l'armoire.

2. Quelques propriétés syntaxiques et morphologiques du régime des prépositions locatives

2.1 L'ellipse du régime de certaines prépositions locatives

A. Borillo (1998 : 89) présente une typologie morphologique des locutions prépositionnelles locatives. On y constate que la plupart des formes se terminent par la préposition *de*. Mais cette particule fait-elle bien partie de la locution ?

Le régime de la majorité des prépositions locatives, tant simples que locutionnelles, peut faire l'objet d'une ellipse à condition que l'élément effacé soit récupérable dans le contexte discursif (ellipse anaphorique) ou par prise en compte du contexte d'énonciation (ellipse déictique)⁴ :

- (1) Quand tu verras ma maison, arrange-toi pour stationner **devant** (ma maison, 0).
- (2) Quand tu verras ma maison, arrange-toi pour stationner **en face** (de ma maison, 0).

La mise en regard de l'exemple (1) avec l'exemple (2) met en évidence le fait que la préposition *devant* est à régime direct, alors que *en face* est à régime prépositionnel de forme *de SN*. Si *de* faisait partie de la locution, on devrait pouvoir dire : « **Quand tu verras ma maison, arrange-toi pour stationner en face de* »).

Ce phénomène invite à un rapprochement avec celui de l'anaphore associative méronymique, qui peut s'analyser aussi en termes d'ellipse d'un constituant de forme *de SN* (cf. D. Le Pesant, 1996) :

- (c) Tu trouveras facilement ma maison. Le toit (de ma maison, 0) est couvert de tuiles jaunes.

Le rapprochement est renforcé par le constat suivant. On sait (cf. G. Kleiber, 2001 : 255-260) que l'anaphore associative est impossible

4 Les principales prépositions locatives qui refusent l'ellipse de leur régime sont notamment : *dans, sous, sur, hors* (lesquelles ont remplacé les anciennes prépositions *dedans, dessous, dessus* et *debors* qui l'acceptaient et qui subsistent en français moderne en tant qu'adverbes) ; *à, contre, en, entre, parmi, vers* ; *à la barbe, à la droite, à la gauche ; auprès, au cœur, au contact, au pied, au travers, au long, au plus profond, tout au long, au sein, aux abords, aux pieds, aux côtés ; le long ; du côté, face ; sous le nez, sous les yeux*.

quand le méronyme est un nom de partie du corps (le déterminant *le* est alors remplacé par le déterminant-pronom possessif) :

- (3) Regarde cet homme : tu as vu (*les/ses pieds, *la/sa main gauche, *les/ses yeux)?

Parallèlement, l'ellipse du régime d'une locution prépositionnelle locative sélectionnant un nom d'humain et comportant un nom de partie du corps est impossible. Telles sont les prépositions *sous le nez*, *sous les yeux*, *à la barbe*, *aux pieds*, *aux côtés*, *à la droite*, *à la gauche*⁵. À la place de l'ellipse se manifeste le déterminant possessif :

- (4) Les élèves trichent (**sous le nez, sous les yeux**) du professeur.
 (4)a Ce professeur est bizarre. Les élèves trichent (sous *le/son nez, sous *les/ses yeux) et il ne dit rien.
 (5)a Le fils siègera **à la droite** du père.
 (5)b Le père sera présent ; le fils siègera à *la/sa droite.

2.2 Nature casuelle de la particule *de* introduisant le régime de la majorité des prépositions locatives

De toutes manières, le caractère clitique de la préposition *de* fait qu'elle est indissociable du SN qu'elle régit. Il n'est donc pas légitime d'en faire, comme il est de tradition, un élément de la locution prépositionnelle locative. Il vaut mieux, dans cet emploi, la placer du côté du régime de la préposition: rien ne s'oppose à ce qu'on la traite comme une particule casuelle du génitif (cf. D. Creissels, 2006 : 242-233) et qu'on dise de prépositions comme *hors*, *à côté*, *en bas*, *à l'intérieur* que ce sont des locutions prépositionnelles à régime génitif.

5 Les expressions *la droite* et *la gauche* pouvaient dans l'ancienne langue désigner, respectivement, « la main droite » et « la main gauche ».

2.3 Révision de la typologie morphologique d'ensemble des prépositions locatives

Dans la typologie morphologique des prépositions locatives, aux traits *simple* vs *locutionnel* on ajoutera les traits à *régime direct* vs à *régime indirect*.

À côté de prépositions locatives *simples à régime direct* comme *dans*, *sur*, *sous*, *derrière* etc. doivent figurer cinq prépositions locatives *simples à régime indirect* : *hors*, *autour*, *loin*, *près* et *auprès*, qui sont à régime génitif. Il existe en outre deux prépositions à régime de forme à *SN* : *face* et *dos* (ex. *être assis face au mur*, *dos à la fenêtre*).

À côté des rares prépositions locatives *locutionnelles à régime direct* que sont à *travers* et *par-delà*, figurent un grand nombre de prépositions locatives *locutionnelles à régime indirect (génitif)* : à *côté*, à *l'intérieur*, *au bord*, *au milieu*, *au-dessus*, etc. Deux prépositions à syntaxe réciproque, *face à face* et *nez à nez*, régissent un Syntagme Prépositionnel de forme *avec SN<hum>* (*je me suis retrouvé face à face avec Marie* = *Marie et moi nous sommes retrouvés face à face*).

3. Paradoxes des verbes dits *de déplacement* à arguments locatifs

3.1 Présentation des verbes dits de déplacement à arguments locatifs

Contrairement à des verbes comme *habiter*, *flotter*, *être plongé*, les verbes *aller*, *venir*, *monter*, *descendre*, *partir*, *arriver*, *sortir*, *entrer*, etc., sont des verbes à trois ou quatre arguments *point de repère* (non réalisables simultanément) :

- (6) (Le train, le chemin) va de A. (*à, dans, sur, près de ...*) C par B.
- (7) (Le train, le chemin) part de A. ; il arrive (*à, dans, sur, près de ...*) C par B.
- (8) (Le train, le chemin) se dirige vers D.

Un des paradoxes de ces verbes est le fait illustré par les exemples (6) à (8) qu'une notable partie d'entre eux ont le double emploi *statique* vs *dynamique*. Autrement dit, ils ont deux *modes d'action* possibles, *statique* vs *télique* (télique non ponctuel, *i.e. accomplishment*, pour des verbes comme *aller* ou *descendre*;

télique ponctuel, *i.e.* *achievement*, pour des verbes comme *partir*, *arriver*, *entrer*, *sortir*) :

- (9) Je suis allé (*à, dans, derrière*) C. en 2 heures
 (10) *Ce chemin est allé (*à, dans, derrière*) C. en 2 heures

L'utilisation de l'un ou l'autre des modes d'action *téliques* présuppose que l'objet a changé de position. On peut donc rendre compte de ce phénomène de polysémie régulière en termes de différences de modes d'action.

Dans chacun des deux emplois, ces verbes sont des verbes de *localisation*. L'objet à localiser (qu'il soit statique ou en mouvement) au lieu d'être localisé par rapport à un seul point de repère, peut l'être par rapport à plusieurs points de repère. D'autre part, dans les emplois tant statifs que téliques, la localisation de l'objet se fait de façon *médiate* : ce n'est pas l'objet en lui-même qui est localisé, mais un de ses *termes* (initial, intermédiaire, final) ou, dans les emplois téliques, une de ses *positions* dans l'espace-temps (initiale, intermédiaire, finale). La préposition *de* sert de marqueur du *terme initial* ou de la *position initiale* de l'objet à localiser ; la préposition *par* sert de marqueur du terme ou de la position *intermédiaires*.

Le terme final ou la position finale sont reconnaissables au fait qu'ils sont dépourvus de marqueur (*cf. infra* § 3.3). Quant à la préposition *vers*, elle a une tout autre fonction : celle de référer à la *direction* de l'objet à localiser ou celle de son éventuelle trajectoire. Les prépositions *de*, *par* et *vers* sont donc complètement différentes de celles que nous avons évoquées jusqu'à présent, en ceci que ce ne sont pas des prépositions de localisation⁶.

6 Jackendoff (1983 : chap. 9) oppose de façon analogue les prépositions assumant la *path-function* (ex. *from, toward*) à celles qui assument la *place-function*. Bien entendu, le fait que les prépositions *de*, *par* et *vers* sont syntaxiquement et sémantiquement très différentes de prépositions comme *dans*, *au centre (de)* n'est nié par personne. Borillo (1998 : 84) appelle ces dernières *prépositions positionnelles* (quand elles n'accompagnent pas un verbe de déplacement) ou *contextuellement dynamiques* (quand elles accompagnent un verbe de déplacement), par opposition aux *prépositions intrinsèquement dynamiques* que sont *de*, *vers* etc. Selon elle, ce n'est finalement que le trait +/- *intrinsèquement dynamique* qui sépare les deux catégories. Ce qui affaiblit cette vue des choses, c'est notamment le fait que beaucoup de verbes dits de déplacement ont un emploi statique dont rien ne prouve qu'il soit sémantiquement dérivé de l'emploi dynamique (*le fil électrique part de la cuisine, il sort du mur, il se dirige vers le salon*).

3.2 Deux autres paradoxes

Les Syntagmes Nominaux en position d'argument complément des verbes qui nous occupent, qu'ils soient ou non introduits par un marqueur, commutent avec les adverbes locatifs *où*, *ici*, *là-bas*, *quelque part*, etc., ce qui prouve que ce sont bien des arguments locatifs (cf. *supra* § 1.3) :

(11)a Le train est parti de *la Gare de Lyon* vers *le sud*. – Il est parti d'*où*, vers *où* ?

(11)b Le train est allé *en Bourgogne* en moins d'une heure. – Il est allé *où* ?

Ce qui montre que *de*, *par* et *vers* ne sont pas des prépositions locatives, c'est le fait que ce ne sont pas des prépositions de relation *entité à localiser/point de repère* (cf. *supra* § 1.1). D'autre part le SP dont elles sont la tête ne commute pas avec les adverbes locatifs, sauf à ce que le sens en soit altéré :

(12) Il est parti de la Gare de Lyon. – * Il est parti où ? (≠ Il est parti d'où ?)

Le premier paradoxe est que les arguments locatifs régis par *de*, *par* et *vers* ne sont en règle générale introduits par aucune préposition locative :

(13) (Le train, le chemin) part de *(dans, derrière, près de) A. par *(à côté, près) de B.

(14) (Le train, le chemin) va vers *(dans, derrière, près de) B.

Le deuxième paradoxe, inverse du précédent, est que l'argument *terme final* n'est introduit par aucun marqueur particulier, et qu'il est en revanche pourvu d'une tête prépositionnelle locative :

(15) (Le train, cette route) arrive **dans** mon quartier, **près** des minoteries, **à** Corbeil, **à côté** de mon immeuble

3.3 Explication des deux paradoxes

Le fait qu'un argument (ou un ajout) locatif puisse n'être introduit par aucune préposition locative n'est observé, en-dehors du cas qui nous occupe, que de façon très résiduelle ; il s'agit des arguments ou ajouts locatifs mettant en jeu des noms propres de voies urbaines :

(16) Où habite-t-il ? – Il habite (avenue Martin, place Berthier).

(17) Où as-tu rencontré Pierre ? – Je l'ai rencontré (avenue Martin, place Berthier).

Quelques faits montrent que l'absence, en règle générale, de prépositions locatives dans les arguments locatifs introduits régis par les marqueurs d'argument *de*, *par* et *vers* est le produit d'une tendance historique. Tout d'abord le fait n'est pas absolu ; *de* et *par* peuvent régir certains SP à tête prépositionnelle locative :

- (18) (Le train, le chemin) part d'(à côté de Ris) ; il passe par (au-dessus du fleuve) ; il passe par (devant, derrière) la mairie.

Ce phénomène, relativement isolé compte tenu de l'effectif total du vocabulaire des prépositions locatives, est un reste de la syntaxe de l'ancienne langue, comme en témoignent également les locutions du français moderne accouplant une préposition *de* ou *par* avec les anciennes prépositions *dedans*, *dessus* et *dessous* :

- (19) sortir **de dessous** la table, passer **par-dessus** le fleuve, passer **par-dessous** la table

Reste un dernier paradoxe à expliquer : l'absence de marqueur prépositionnel d'argument final des verbes à plusieurs arguments locatifs. Tout d'abord, sauf peut-être quand elle est en corrélation avec le marqueur d'argument initial *de*, la préposition *à* ne peut être considérée comme un marqueur d'argument final, car elle figure dans le paradigme des prépositions locatives comme un élément parmi d'autres (*cf.* derechef l'exemple *Le train arrive dans mon quartier, près des minoteries, à Corbeil, à côté de mon immeuble*). La valeur finale de l'argument n'a pas besoin d'être marquée par une préposition, car elle est projetée par le sémantisme des verbes à plusieurs arguments locatifs. Il n'y aurait donc pas en français de préposition analogue au *to* anglais⁷. Ce qui le prouve, c'est la propriété, à notre avis corrélée à la précédente, que ces verbes ont la propriété d'admettre en position d'ajout des SV à l'infinitif à valeur finale :

- (20) (aller, partir, sortir) fumer une cigarette.

- (21) (aller, partir, sortir) dans le couloir.

Les deux types de compléments sont d'ailleurs cumulables :

- (22) (aller, partir, sortir) dans le couloir fumer une cigarette.

7 Il semble que ce soit l'opinion implicite d'A. Borillo (1998 : 85), qui range *à* dans la catégorie des « prépositions simples statiques et contextuellement dynamiques », à côté des prépositions *dans*, *sur*, *en*, etc.

4. Nature de certains noms entrant dans la composition des locutions prépositionnelles

Parmi les noms qui entrent dans la composition de beaucoup de locutions prépositionnelles locatives, figurent des noms de **portion** (ex. *le haut, le bas, l'avant*), de **limite** (ex. *l'extrémité, le dessus, le côté, le bout*), de **partie du corps** (ex. *le cœur, le nez, le pied, la tête, les yeux*), de partie de **local, bâtiment** ou **localité** (ex. *la porte, les portes*). Nous montrerons ultérieurement (Parties 5 & 6) quel parti on peut tirer de ce phénomène à des fins de classification sémantique des prépositions locatives.

4.1 Notion de *déterminant locatif*

Considérons les noms entrant dans la composition des locutions prépositionnelles dans leur emploi libre, c'est-à-dire en tant que premier élément d'un Syntagme Nominal de forme *N de N'*, tels *les bords d'un fleuve, le haut d'une armoire, le sommet d'une colline, les côtés d'une maison* :

- (23) Les bords de la Seine vont être rendus aux piétons ; nous nous sommes promenés sur les bords de la Seine ; j'ai rangé des livres (dans, sur) le haut de l'armoire ; le haut de l'armoire est encombré de livres ; il y a une tour sur le sommet de la colline

Quelle est leur nature ? On pourrait être tenté de les verser dans la catégorie des méronymes, n'était leur caractère tout à fait syncatégorématique⁸. De fait, contrairement aux méronymes, ils sont presque tous inaptes à avoir un référent autonome :

- (24)a J'ai photographié (un toit, une roue, une portière, une branche, des racines).

25

- (24)b *J'ai photographié (un bord, un haut, un centre, un dessus, un côté, un sommet).

8 G. Kleiber (2001 : 283) définit comme *syncatégorématiques* les expressions référentiellement non autonomes. Telles sont selon lui des noms comme *anse, tronc, volant* (par opposition à des noms comme *réfrigérateur, église*). Il est clair que des noms comme *haut, bas, milieu, intérieur* sont encore plus (si l'on peut dire) syncatégorématiques qu'*anse, tronc* ou *volant*.

On ne peut envisager que la tête d'un SN soit un nom syncatégorématique. C'est la principale raison de l'analyse selon laquelle des noms comme *portion*, *morceau*, *moitié*, *totalité*, *bout* ne peuvent pas être analysés comme étant la tête de SN tels que :

- (25) (Une portion, un morceau) de tarte ; la moitié de la population ; un bout de pain.

Ces mots sont morphologiquement des noms ; syntaxiquement ce sont des déterminants (on devrait les qualifier de noms déterminants). En tant que déterminants quantifieurs, ils sont soit totalisateurs, soit partitifs.

De façon analogue, à propos de SN tels que :

- (26) (Le haut, le bas, le devant) d'une maison ; (l'extrémité, les côtés, le bout) d'un chemin.

nous qualifions de *déterminants locatifs* les noms syncatégorématiques *haut*, *bas*, *devant*, *extrémité*, *côtés*, *bout*, etc. En effet, ils désignent l'effet d'une partition sur l'extension spatiale d'un objet concret⁹.

4.2 Processus de grammaticalisation ayant donné naissance à la majorité des locutions prépositionnelles locatives du français moderne

La majorité des locutions prépositives du français moderne sont le produit d'une évolution historique qui conduit de la forme :

PREP [le N de-SN]_{SN}

Ex. à _{PREP} [l'intérieur de-(la maison)_{SN}]_{SN}

à la forme :

(**PREP le N**)_{PREP} de-SN

Ex. à **l'intérieur**_{PREP} de-(la maison)_{SN}

Dans l'histoire de la langue, une préposition simple *à*, *en* ou *de* en est venue à s'associer au premier élément d'un syntagme de forme *le N de-SN*, de fa-

9 On peut aussi rapprocher les déterminants locatifs des déterminants de *phase* (*le début*, *le commencement*, *la fin*, etc.) qui signifient quant à eux une partition sur l'extension temporelle d'un événement.

çon à former avec lui une locution de forme (**à, en, de**) (**le, Ø**) **N**. On passe ainsi de (a) à (b) :

(a) Syntaxe primitive

Argument objet ou fait à localiser	Prépositions simples	Argument point de repère	
		DET locatifs	de SN
Pierre	est à	<i>l'intérieur</i>	de sa chambre
On a mangé	en	<i>haut</i>	de la colline
L'incendie fait rage	à	<i>le bord</i>	du fleuve
Pierre	est à	<i>côté</i>	de moi

(b) Syntaxe accomplie

Argument objet ou fait à localiser	Locutions prépositionnelles	Argument point de repère
Pierre	est à l'intérieur	de sa chambre
On a mangé	en haut	de la colline
L'incendie fait rage	au bord	du fleuve
Pierre	est à côté	de moi

5. Des déterminants de localisation aux locutions prépositionnelles de localisation

La sémantique de beaucoup de locutions prépositionnelles locatives (*cf. infra* Partie 6) est en partie héritée de celle de noms déterminants locatifs. Nous allons évoquer ici ces derniers de façon sommaire, en nous limitant à ceux qui entrent dans la composition de locutions prépositionnelles locatives.

La langue catégorise l'infinité des formes possibles des objets discrets en les ramenant à des prototypes géométriques dont les propriétés principales sont :

- le fait d'avoir des *termes* ou *pôles*, lesquels se subdivisent en deux catégories : les termes extrêmes ou *limites*, et le terme intermédiaire ou *milieu* ;

les limites ont pour essence de circonscrire une portion d'espace appelée *l'intérieur*.

- le fait d'être à une, deux ou trois dimensions.
- le fait d'être fractionnable en *portions*, lesquelles héritent du tout un certain nombre de propriétés, notamment le fait d'avoir des limites, de pouvoir être polarisées, et le fait d'avoir une, deux ou trois dimensions.
- le fait d'être ou de ne pas être orienté selon des directions (notamment la *verticale*, la *frontale* et la *latérale*) ; l'orientation est soit nécessaire, soit accidentelle, notamment quand le point de vue de l'observateur entre en jeu; l'orientation s'accompagne parfois d'une polarité, c'est-à-dire d'une différenciation des deux éléments d'un couple de limites (ex. *le dessus* vs *le dessous*), ou de portions (ex. *le haut* vs *le bas*).
- le fait d'être assimilable ou non à des figures géométriques (droite, courbe, triangle, cercle, cube, pyramide, etc.).
- le fait, pour un objet à deux ou trois dimensions, d'être *plein* ou *vide*.

Ces propriétés sont signifiées, directement ou indirectement, par un large éventail de catégories lexicales : prédicats nominaux ou adjectivaux de *dimensions* (*longueur, long; hauteur, haut*) et de formes (*oblique, allongé, plat, rond, cubique, pointu*), verbes de position ou de forme (*s'étendre, se dresser, zigzaguer*), de verbes de déplacement (*descendre, sortir de*), de prépositions locatives (*dans, au fond, au cœur de, à la périphérie*) et de déterminants locatifs (*le milieu, le centre, les faces, le haut, le dessus*). Ces derniers font l'objet de ce qui va suivre.

5.1 Les déterminants de *termes*

On traite successivement des déterminants de *termes extrêmes* (ou *limites*) et des déterminants de *terme intermédiaire* (ou *moyen terme*).

– *Les déterminants locatifs de limites*

Ce sont les déterminants locatifs de limites qui entrent typiquement dans la composition des locutions prépositionnelles de localisation externe. Ces dernières sont le plus souvent introduites par la préposition *à*, qui conserve dans ce contexte un des sens de son étymon latin *ad*, qui signifie la proximité (immédiate ou non) :

- (27) être au-dessus de qqch = « être en contact ou près du dessus de quelque chose ».
- (28) être à l'extérieur de qqch = « être en contact ou près de l'extérieur (= la surface externe) de quelque chose ».

Les déterminants de limites orientées (avec deux pôles) sont ceux qui fonctionnent par couples d'antonymes contradictoires et qui se distribuent selon les directions verticale, frontale et latérale. Leur polarité peut être essentielle ou déictique.

Les déterminants de limites polaires selon l'orientation verticale *dessus/dessous* et *recto/verso* (d'une feuille de papier) entrent dans la composition de prépositions de localisation externe : *au dessus/au dessous* et *au recto/au verso*. Selon l'orientation frontale, les déterminants de limites sont *devant/derrrière*; seul le premier entre dans la composition d'une locution prépositionnelle locative : *au devant*.

Le déterminant de limite selon l'orientation latérale *bord(s)* est approprié à des noms d'objets à deux dimensions (ex. *le bord d'un champ*, *le bord d'un lac*) et à des noms de cavités (ex. *le bord d'un trou*) ; il entre dans la composition de la préposition de localisation externe *au bord*. Ces déterminants ne sont pas polaires par eux-mêmes, mais peuvent le devenir grâce à l'adjonction d'un adjectif de polarité (ex. *le bord septentrional d'un lac*). Certains déterminants, comme *frontière*, *lisière*, *orée* (cf. les prépositions *à la frontière*, *à la lisière*, *à l'orée*) sélectionnent un nombre limité de noms.

Le déterminant de limite *fond*, qui est approprié aux noms d'objets creux ouverts d'un côté (ex. *couloir*, *chambre*, *cavité*) se singularise par le fait d'entrer dans la composition de prépositions de localisation non pas externe mais interne : *au fond*, *tout au fond*, *au fin fond*. Cela s'explique par le fait que les limites des objets creux ouverts d'un côté, par exemple les trous, les couloirs, les chambres, ne sont le plus souvent visibles que de l'intérieur : de ce fait la localisation externe par rapport au fond implique une localisation interne par rapport à l'objet creux lui-même (cf. *infra* à la fin du § 5.1 un raisonnement analogue à propos des déterminants de terme intermédiaire).

Les déterminants *périphérie* (d'un objet à deux dimensions) et *extérieur* ou *dehors* ont la particularité de désigner une limite unique ou un ensemble de limites :

- (29) La périphérie de cette ville est longue de 15 km.
- (30) L'extérieur (le dehors) de cette maison est couvert de lierre.

Ils entrent dans la composition des prépositions *à la périphérie*, *à l'extérieur*, *au-dehors*, *en-dehors*.

– *Les déterminants locatifs de terme intermédiaire*

Les déterminants locatifs de *terme intermédiaire* sont :

- *le centre* (d'un objet à deux ou trois dimensions) ;
- *le milieu* (d'un objet à une ou deux dimensions, ou d'un ensemble d'objets regroupés dans l'espace) ;
- *le cœur*, *le sein* (d'un objet à trois dimensions, ou d'un ensemble d'objets regroupés dans l'espace).

Les déterminants de terme intermédiaire ne réfèrent pas nécessairement à des objets sans dimension (les points) ; par exemple quand *milieu* détermine un nom d'objet bidimensionnel allongé (ex. *route*, *cours d'eau*), ce qui est dénoté, c'est une ligne parallèle et équidistante aux limites (ex. *marcher au milieu de la chaussée*).

Ces déterminants entrent dans la composition des prépositions *au centre*, *en plein centre*, *au milieu*, *au beau milieu*, *tout au milieu*, *au cœur*, *au sein*. Ces dernières servent à localiser un objet situé dans le voisinage plus ou moins immédiat du terme intermédiaire. Ce sont donc dans un certain sens des prépositions de localisation externe, mais de localisation externe par rapport au terme intermédiaire (le milieu) pris comme point de repère. Ce dernier fait partie lui-même de l'intérieur, c'est-à-dire de l'espace compris entre les limites, si bien qu'un objet localisé à l'extérieur du terme intermédiaire est, du même coup, nécessairement localisé entre les termes extrêmes d'un objet, c'est-à-dire à l'intérieur de ses limites.

5.2 Les déterminants de *localisation interne*

Étymologiquement, le radical du nom *intérieur*, qui entre dans la composition de la préposition *à l'intérieur*, est le même que celui de la préposition *entre*, ce qui suggère que ce nom désigne l' compris *entre* les limites d'un objet à deux ou trois dimensions. Le même radical figure dans l'étymon non seulement du nom *dedans* (qui entre dans la composition de la préposition *au-dedans*), mais aussi de la préposition *dans* et de l'adverbe *dedans* :

- (31) (L'intérieur, le dedans) de cette maison est d'un luxe inouï.

Aux déterminants de localisation interne *intérieur* et *dedans*, il faut ajouter les déterminants de limite intermédiaire *centre*, *milieu*, *cœur* et *sein*, qui sont indirectement des déterminants de localisation interne (cf. *supra* fin du § 5.1). Ils entrent dans la composition des locutions prépositionnelles à l'intérieur, au-dedans, au centre, en plein centre, au milieu, au beau milieu, tout au milieu, au cœur, au sein.

5.3 Les déterminants locatifs de *portions*

Rappelons que les portions héritent du tout un certain nombre de ses propriétés, notamment celle d'avoir des limites et un intérieur. Il ne faudra donc pas confondre les déterminants de *portions* avec les déterminants de *localisation interne*. Les propriétés linguistiques des déterminants *le haut*, *le bas*, *l'avant* et *l'arrière* montrent que ce ne sont pas des déterminants de localisation interne ; ils peuvent en effet être aussi bien sélectionnés par la préposition de localisation interne dans que par une préposition de localisation externe comme *sur* :

- (32) Il y a du linge dans le haut de l'armoire ; il y a des livres sur le haut de l'armoire.
- (33) Il y a une lumière dans le bas de la maison ; il y a des lézardes sur le bas de la maison.
- (34) Dans l'arrière de la voiture il y a trois enfants ; il y a des rayures sur l'arrière de la voiture.

Comme leurs homologues de limites, les déterminants de portions polaires sont ceux qui fonctionnent par couples d'antonymes contradictoires et qui se distribuent selon les directions verticale, frontale et latérale, ainsi que selon les directions des points cardinaux. Selon les cas, la polarité peut être essentielle ou déictique.

Les déterminants de portions polaires selon la direction verticale sont *haut/bas* et *sommet/pied* (d'un objet vertical solidaire du sol). Selon la direction frontale, ce sont les mots *avant/arrière* (cf. ex. (34)). Les uns et les autres

entrent dans la composition de locutions prépositionnelles de localisation interne ou externe : *en haut/en bas, au sommet/au pied*¹⁰.

Les déterminants de portions polaires selon les directions des points cardinaux sont *nord/sud ; ouest/est ; nord-ouest/nord-est ; sud-ouest/sud-est*. Ils entrent dans la composition des locutions prépositionnelles de localisation externe *au nord/au sud ; à l'ouest/à l'est ; au nord-ouest/au nord-est ; au sud-ouest/au sud-est*.

Les déterminants de portions polaires selon la direction latérale sont *gauche/droite* (ex. *En Grande-Bretagne, on roule sur la gauche de la chaussée*) et *bâbord/tribord* ; ils entrent dans la composition de locutions prépositionnelles de localisation externe *à gauche/à droite et à bâbord/à tribord*.

Selon cette direction, les déterminants de portions ne sont pas tous par eux-mêmes polarisés, mais peuvent le devenir grâce à l'adjonction d'un adjectif polaire (ex. *le côté nord/sud, le bout antérieur/postérieur, l'extrémité droite/gauche*). Le déterminant *côté* entre dans la composition de la préposition *à côté* et de ses variantes (*tout à côté, du côté, de ce côté, de ce côté-ci, de chaque côté, de l'autre côté*) qui sont exclusivement de localisation externe. Les déterminants *bout, extrémité* (qui peuvent entre autres déterminer des noms d'objet à une dimension) entrent en revanche dans la composition des prépositions de localisation interne ou externe : *au bout, à l'extrémité* et leurs variantes (*au bout, tout au bout, à un bout, à l'autre bout ; à une extrémité, à l'autre extrémité*).

5.4 Les noms de parties du corps, de partie de pièce ou de bâtiment entrant dans la composition de locutions prépositionnelles locatives

– *Locutions prépositionnelles locatives mettant en jeu des noms de parties du corps*

Les noms de partie du corps entrant par synecdoque dans la composition de prépositions locatives semblent pouvoir être assimilés aux noms de portions polaires. Les locutions prépositionnelles concernées sont *à la droite, à la gauche, à la barbe, aux côtés, aux pieds, sous le nez, sous les yeux*. Elles ont un régime de forme de *Nbumain* susceptible d'être pronominalisé au moyen du déterminant possessif (*à ma gauche, à tes pieds ; cf. supra exemples (5)*).

10 Le déterminant *le bas* entre aussi dans la composition de la préposition de localisation externe *en bas*.

D'autres noms de partie du corps entrent dans la composition de prépositions locatives, mais sans possibilité d'ellipse du régime ni de pronominalisation au moyen d'un déterminant possessif :

(35) *au nez et à la barbe, face à face, nez à nez, à main droite, à main gauche* (de Nhum).

(36) *au dos* de N<feuille, brochure>, *au pied* de N<objet solidaire du sol>

– *Locutions prépositionnelles locatives mettant en jeu des noms de partie de pièce ou de bâtiment*

Les noms de partie de pièce ou de bâtiment entrant par synecdoque dans la composition de certaines prépositions locatives semblent pouvoir être assimilées aux noms de limites. Le nom *porte(s)* entre dans la composition des prépositions *à la porte* (d'un local, d'une maison) et *aux portes* (d'une ville) qui sont synonymes, sous certaines conditions, de *à l'extérieur*. Il est à noter enfin que la préposition *hors*, comme les prépositions *au-dehors* et *en-dehors*, a pour étymon un adjectif latin dont le radical a le sens de « porte ».

6. Principes de la classification sémantique des prépositions locatives

La classification des prépositions, tant simples que locutionnelles, est en partie héritée de celle des déterminants locatifs. Parallèlement aux trois catégories de déterminants, on distinguera les trois catégories suivantes de prépositions locatives :

- les prépositions de localisation **externe** (hyperonyme à *l'extérieur*) par rapport à l'objet *point de repère* tout entier, à une limite ou à une portion.
- les prépositions de localisation **interne** (hyperonyme à *l'intérieur*).
- les prépositions de localisation **interne ou externe**, par rapport à l'objet *point de repère* tout entier ou à une portion.

L'exemple suivant illustre la nécessité de disposer de la catégorie des prépositions locatives de *localisation interne ou externe* :

- (37) J'ai dit à ma copine : « Je t'attends en bas de ton immeuble ». Elle m'a fait :
« Dedans ou dehors? »

On utilisera en outre comme critère de sous-classification l'hyperonyme prépositionnel *au contact*, qui permet par exemple de distinguer un des emplois de *sur* d'un des emplois d'*au-dessus* :

- (38) L'avion est encore sur le tarmac *vs* l'avion est encore au-dessus du tarmac

Certaines prépositions comme *à côté* signifient aussi bien le contact que l'absence de contact de l'objet à localiser avec le point de repère. En outre, les prépositions de localisation avec contact, sauf la préposition *au contact* elle-même, ne signifient pas nécessairement un contact absolu ; c'est sans doute le besoin de désambiguïsation qui explique l'éventuelle présence d'adverbes intensifs, avec des contrastes tels que *à côté/tout à côté* et *contre/tout contre*.

Avec cette batterie de critères, on obtient les 10 catégories suivantes de prépositions locatives, rassemblées en 4 groupes :

1) Prépositions de *localisation interne*

Localisation interne *par rapport au point de repère* tout entier :

- (39) Nous sommes **dans** l'aéroport, **à l'intérieur** du terminal D.

Localisation interne par rapport au point de repère tout entier (mais externe *par rapport à une limite ou à terme intermédiaire*) :

- (40) C'est **au fond** du couloir ; c'est **au milieu** du jardin.

2) Prépositions de *localisation interne, ou externe avec contact*

Localisation interne, ou externe avec contact *par rapport au point de repère tout entier* :

- (41) Nous venons d'arriver **à** Paris.

Localisation interne, ou externe avec contact *par rapport à une portion du point de repère* :

- (42) Il y a une araignée **en haut** de l'armoire ; je t'attends **en bas** de ton immeuble.

3) Localisation externe avec ou sans contact

Localisation externe avec contact ou sans contact (ou quasi-contact) *par rapport au point de repère tout entier* :

- (43) Il y a des tableaux **sur** les murs ; le canapé est **contre** le mur du fond.

Localisation externe avec ou sans contact *par rapport au point de repère tout entier* :

- (44) Quelques chaises avaient été placées (**en deçà** des rosiers, **derrière** les tulipes).

Localisation externe avec ou sans contact *par rapport une limite* du point de repère :

- (45) Ma maison est **au bord** de la route nationale ; il y a une autoroute **autour** de la ville.

Localisation externe avec ou sans contact *par rapport à une portion* du point de repère :

- (46) La Belgique et la Suède sont **au nord** de la France.

4) Localisation externe sans contact

Localisation externe sans contact *par rapport au point de repère tout entier* :

- (47) Nous sommes (**à proximité, loin**) de l'aéroport

Localisation externe sans contact *par rapport une limite* du point de repère :

- (48) Nous sommes **au-dessus** de Lyon

D'autre part, les critères de polarité selon les directions *frontale, verticale, latérale* et *cardinales* mettent en évidence les couples d'antonymes suivants: *sur/sous, en haut/en bas, au-dessus/au-dessous, à l'avant/à l'arrière, avant/après, devant/derrière, en deçà/au-delà, en avant/en arrière, à droite/à gauche, à main droite/à main gauche, à la droite/à la gauche, au nord/au sud, à l'est/à l'ouest, etc.*

Enfin, les prépositions *loin* et *près*, utilisées comme hyperonymes, fournissent, dans la classification des prépositions de localisation externe sans contact, un critère de distance approximative de l'objet à localiser par rapport au point de repère.

Conclusion

Cet article laisse de côté un aspect essentiel du problème de la définition des *locutions prépositionnelles locatives*. La question est : le terme même de « locution » convient-il ? La dénomination de *préposition composée* que propose A. Borillo (1998) n'est-elle pas préférable ? Ou bien faut-il retenir la notion de *collocation*, telle qu'elle est définie par A. Tutin (2010) ? Ce vocabulaire se caractérise par un large empan de l'échelle des degrés de figement : entre des extrêmes tels que *au centre* et *en deçà*, on trouve des degrés intermédiaires qui vont de *au-dessus* à *à proximité* en passant par les prépositions à variantes graphiques, tel le couple *au-dedans/au dedans*. Le vocabulaire des locutions prépositionnelles locatives, de par son effectif considérable (entre 150 et 250 selon les auteurs), constitue un champ d'expérimentation privilégié pour les spécialistes des phénomènes collocationnels.

Bibliographie

- Anderson, S. R. (1971) : « On the Role of Deep Structure in Semantic Interpretation ». *Foundations of Language*, 7, 387-396.
- Aurnague, M. (1991) : *Contribution à l'étude de la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial : la localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles*. Thèse Université Paul Sabatier, Toulouse.
- Boons, J.-P. (1985) : « Préliminaires à la classification des verbes locatifs ». *Linguisticae Investigationes*, 9-2, 195-267. John Benjamins, Amsterdam.
- Borillo, A. (1998) : *L'espace et son expression en français*. Ophrys, Paris.
- Creissels, D. (2006) : *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Hermès-Lavoisier, Paris.
- Guillet, A. & Leclère, C. (1992) : *La structure des phrases simples en français : constructions locatives transitives*. Droz, Genève.
- Huyghe, R. (2009) : *Les noms généraux d'espace en français*. De Boek & Duculot, Bruxelles.
- Jackendoff, R. (1983) : *Semantics and Cognition*. MIT Press, Cambridge (Massachusetts).
- Kleiber, G. (2001) : *L'anaphore associative*. PUF, Paris.
- Langacker, R. W. (1987) : *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. I. *Theoretical Prerequisites*. Stanford University Press, Stanford.

- Laur, D. (1991) : *Sémantique du déplacement et de la localisation en français: une étude des verbes, des prépositions et de leurs relations dans la phrase simple*. Thèse Université Paul Sabatier, Toulouse.
- Le Pesant, D. (1996) : « Anaphores associatives et classes d'objets ». *Linguisticae Investigationes*, XX, 1 : 87-116. John Benjamins, Amsterdam.
- Sablayrolles, P. (1995) : *Sémantique formelle de l'expression du mouvement*. Thèse Université Toulouse III, Toulouse.
- Tutin, A. (2010) : *Sens et combinatoire lexicale : de la langue au discours. Synthèse en vue de l'habilitation à diriger des recherches*. Université Stendhal, Grenoble.
- Vandeloise, C. (1986) : *L'espace en français*. Le Seuil, Paris.
- Vieu, L. (1991) : *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace*. Thèse Université Paul Sabatier, Toulouse.

L'opacité des séquences figées

Salah MEJRI, Université Paris 13, LDI (UMR 7187)¹

Introduction

La littérature consacrée au figement est relativement abondante en matière de variation syntaxique, l'objectif étant de préciser si les SF sont totalement ou partiellement figées. Le terme employé pour désigner cet aspect est celui de degré de figement. Bien que cet aspect soit abondamment traité, on est encore loin d'avoir isolé les séquences totalement figées des autres et d'avoir créé un lemmatiseur des séquences qui admettent certaines variations. Tout ce qu'on peut faire actuellement, c'est l'application d'un certain nombre de tests généraux et spécifiques aux SF, établis entre autres par M. Gross (1982), G. Gross (1996), S. Mejrî (1997), D. Gaatone (2000), I. Mel'cuk (1984), A. Polguère (2008), A. Balibar-Mrabti (2005), B. Lamiroy (2010), etc. L'aspect sémantique des SF, quant à lui, demeure relativement ignoré. Comparativement à la dimension syntaxique, il n'a pas bénéficié d'autant d'intérêt. Si l'on excepte les travaux portant sur certains aspects généraux (*cf.* particulièrement Gréciano, 1983) ou certains types de séquences comme les proverbes (Kleiber, 2000 ; Anscombre, 2000 ; Tamba, 2000 ; Zouogbo, 2009 ; Mejrî, 2001, 2006, 2008, etc.), les séquences nominales (Mathieu-Colas, 1995, 1996), etc., l'on ne dispose pas actuellement de travaux qui font le point sur la structuration sémantique des SF en général et particulièrement sur leur transparence ou leur opacité. Certains considèrent que l'opacité sémantique est un critère définitoire des SF (*cf.* par exemple, G. Gross, 1996) ; d'autres ne confirment pas une telle affirmation (*cf.* par exemple, S. Mejrî, 1997). Mais quelle que soit la position adoptée, la notion même d'opacité n'est pas clairement définie et ne bénéficie pas de

1 TIL, Université de Manouba, LIA (Langues, Traductions, Apprentissage), LDI-CNRS-TIL-Manouba

développements spécifiques qui en dégagent les caractéristiques, en décrivent l'origine et en détaillent le fonctionnement.

Sans avoir l'ambition d'apporter des réponses aux multiples questions que posent ces différents aspects, nous essayerons de montrer les liens qui unissent la polylexicalité à l'opacité avant d'en proposer une typologie et d'en décrire la gradation. Pour finir, nous commenterons quelques contextes désopacifiants.

1. Opacité et polylexicalité

Avant de voir le lien entre opacité et polylexicalité, nous avançons une définition de l'opacité qui nous permettrait de contrôler ce phénomène lors de l'analyse des SF. *Est opaque toute séquence dont le sens n'est pas l'équivalent de la paraphrase² impliquant la littéralité de ses constituants dans un contexte précis.* Une telle définition a plusieurs avantages :

- elle situe clairement la dimension sémantique du côté du décodage, non de l'encodage, ce qui est le point de vue adopté quand il s'agit d'opacité : une séquence est donc dite opaque si on n'est pas en mesure de la paraphraser littéralement au moyen de ses constituants ;
- elle se distingue de la notion de compositionnalité qui se conçoit dans la cadre uniquement de la relation entre constituants et constitués, englobants et englobés, sans qu'on tienne compte d'autres paramètres opacifiants (*cf.* par la suite le cas des pragmatèmes) ;
- elle rend compte à la fois de la synthèse sémantique interne à la séquence et y intègre le cotexte et le contexte extralinguistique ;
- elle permet, grâce à la paraphrase, de contrôler la notion d'opacité ;
- elle ne limite pas l'opacité aux séquences polylexicales : elle concerne également les unités monolexicales construites, en tant que suites de plus de deux morphèmes.

2 La paraphrase est considérée ici comme l'une des compétences métalinguistiques permettant aux locuteurs de pratiquer les définitions naturelles (*cf.* R. Martin, 1990 et C. Fuchs, 1982).

Partant de ces derniers éléments, on peut comparer des exemples, les uns monolexicaux, les autres polylexicaux, qui illustrent bien la notion d'opacité. Parler de *fromager* et de *pissenlits* à un locuteur, dont le stock lexical ne comporte pas les deux mots, c'est le réduire à la littéralité de paraphrases qui ne lui permettent pas de voir, dans le premier, le sens opaque qui renvoie à un type d'arbre et, dans le second, à une herbe. Le même raisonnement vaut pour des unités polylexicales comme *manger les pissenlits par la racine* et *ce n'est pas le Pérou*.

Si on admet une telle définition, on peut montrer comment la polylexicalité entretient des rapports privilégiés avec l'opacité, dans ce sens qu'elle est plus propice à la création de séquences non transparentes. Contrairement aux suites monolexicales construites par dérivation (du type *fromager*) ou par figement (du type *pissenlits*), les séquences polylexicales se distinguent par la présence d'au moins deux unités monolexicales concaténées dans le cadre de la SF selon les règles de la combinatoire syntagmatique conditionnant leur paraphrase littérale. Si l'on choisit des séquences transparentes, le locuteur qui les découvre pour la première fois n'aurait aucun mal à en comprendre la signification parce qu'elles correspondent à leurs paraphrases littérales comme l'illustrent les exemples suivants face à leurs formes tronquées correspondantes (les sigles) :

Un train à grande vitesse/TGV

Une interruption volontaire de grossesse/IVG

Un objet volant non identifié/OVNI

Il suffit que les constituants de la SF résistent à la littéralité pour qu'il y ait un effet d'opacité qui concerne la totalité ou une partie de la séquence selon que la non littéralité concerne tous ou certains constituants : dans *une santé de fer, des yeux de lynx*, on sait qu'il s'agit respectivement de *santé* et d'*yeux*, mais si les deux séquences ne font pas partie des compétences lexicales du locuteur, il y a de fortes chances qu'on soit incapable d'en fournir les paraphrases adéquates. Le maximum que l'on puisse faire est de se rabattre sur la littéralité de la paraphrase ; ce qui est évidemment loin d'être le sens de ces séquences. La comparaison avec les unités monolexicales peut être aussi éclairante : si les unités polylexicales peuvent être partiellement opaques, les unités monolexicales le sont ou ne le sont pas. Cette différence de comportement réside dans le caractère polylexical des SF qui offre en quelque sorte

plus d'espace lexical pouvant servir de support à l'opacité. La pluralité lexicale peut être considérée à ce titre comme un facteur d'opacification des formations syntagmatiques : plus une séquence serait longue (en termes de nombre de mots), plus elle offrirait d'espace à l'opacité pour s'y fixer ; ce qui ne signifie pas pour autant que les séquences longues seraient des séquences opaques. Dans les terminologies spécialisées, on cherche au contraire la transparence. Le recours aux formations syntagmatiques est souvent présenté dans ce cas comme une justification de la motivation des termes complexes. La polylexicalité serait donc une condition nécessaire à l'opacité mais pas suffisante.

La polylexicalité offre, en plus de la pluralité des supports lexicaux, l'ensemble des articulations de la combinatoire syntagmatique qui prennent la forme de matrices syntaxiques du type N prép N, N Adj, V SN, V SP, etc. Les articulations représentent l'un des lieux privilégiés des incongruités sémantiques :

- N Prép N : *lèvre d'une faille*,
- N Adj : *argent liquide*,
- V SN : *noyer le poisson*.

Découle également de la polylexicalité la possibilité de superposer les incongruités en croisant toutes sortes de tropes comme c'est le cas dans *panier de (à) crabes* et *nid d'aigle*.

2. Les sources d'opacité

Si la polylexicalité offre la base matérielle pour la fixation de l'opacité, elle n'est généralement pas pour autant une condition suffisante. Il faut pour cela des mécanismes générateurs d'opacité. Nous essayerons dans ce qui suit d'énumérer un certain nombre de sources possibles d'opacification :

- les noms propres : comme les noms propres n'ont pas de significations propres et qu'ils fonctionnent comme des désignateurs rigides dans le discours, leur présence dans les SF est nécessairement opacifiante. Dire

aller à Cachan, ce n'est pas le Pérou ou *franchir le Rubicon*, c'est renvoyer littéralement à des endroits géographiques, respectivement une ville, un pays et une rivière. Or, on sait que dans de telles séquences, ces noms propres cessent de fonctionner en tant que tels : ils s'effacent pour céder la place à une signification globale. Rien, par exemple, dans *franchir le Rubicon* ne motive la signification « se décider d'une manière irrévocable » ;

- l'exocentricité : ce phénomène concerne surtout les séquences nominales qui ne comportent pas un élément lexical renvoyant à l'entité dénommée par la séquence. Dans *à côté*, rien n'indique qu'il s'agit d'« un point ou d'un problème accessoire », ni d'« un gain d'appoint ». Le genre prochain n'est pas explicite dans ces formations. La situation se complique en cas de polysémie comme c'est le cas de *à côté*. L'opacité provient de l'absence de cet élément lexical censé orienter l'interprétation : dans *un poids lourd*, l'espace non saturé peut correspondre dans ce cas à un boxeur, un véhicule ou un homme politique. Ce mécanisme peut s'expliquer par l'ellipse, motivée par l'économie, que cela peut réaliser au niveau de l'unité polylexicale déjà formée de deux mots ;
- l'euphémisme : tout comme le nom propre et l'exocentricité, l'euphémisme opacifie la séquence parce qu'il la détourne de sa signification initiale analytique. Dire *s'en aller* pour signifier « mourir », c'est intercaler un élément opacifiant entre la signification euphémique et la signification analytique ;
- les jeux de mots lexicalisés (cf. Mejri, à paraître) ;
- l'étymologie populaire peut obscurcir davantage certaines séquences censées ne pas poser de problème de transparence. Dans l'exemple *fier comme un pou*, on est surpris par l'incongruité créée par le rapprochement entre l'adjectif *fier* et le *pou* qui, dans la stéréotypie courante, n'est pas le parangon de la fierté³. On est même tenté de faire le rapprochement avec les séquences où le contenu sémantique négatif de l'élément suivant *comme* inverse le sens, comme c'est le cas dans *agréable comme une porte de prison*. Les locuteurs n'ayant pas la séquence *fier comme un pou* dans leur stock lexical, et ignorant que *pou* est une « forme dialectale de

3 Certains natifs en ont même contesté l'existence lors d'un questionnaire mené pour vérifier l'impact de l'incongruité sémantique sur la reconnaissance du sens de certaines séquences.

l'ancien français *pouil, pouil*, du latin *PULLUS* » (A. Rey *et al.*, 1989), font immédiatement le rapprochement avec *laid comme un pou* et risquent de ne pas en comprendre la signification positive : « très fier » ;

- les mécanismes tropiques : nous avons déjà fourni des exemples de métonymies dans les cas d'exocentricité. Nous retenons ici des métaphores lexicalisées où les éléments lexicaux participant à la formation syntagmatique renvoient littéralement au domaine source. La série de dénominations formées à partir de la structure N_1 de N_2 , où N_1 est saturé lexicalement par *œil*, et N_2 par le nom d'un animal (*boeuf, chat, crapaud, paon, perdrix, pie, serpent*) offre un exemple de transfert d'un domaine source qu'on pourrait appeler « partie du corps d'animal » et les différents domaines cibles que sont « les plantes », « les minéraux », etc. Le passage d'un domaine à un autre se fait d'une manière univoque quand le sens global est unique comme c'est le cas dans ces deux exemples :

Œil-de-pie : (Mar.) Ouverture, petit trou dans le bord d'une voile pour y faire passer une garcette, un filin.

Œil-de-serpent : (Techn. bijout.) Petite pierre de peu de valeur.

Le sens littéral se charge du domaine source et le sens global du domaine cible. Cela se complique quand les unités sont polysémiques : les domaines cibles sont au moins au nombre de deux :

Œil-de-paon : 1. Papillon de jour dont les ailes présentent des ocelles.
2. Monstre présentant des veines concentriques multicolores.

Œil de perdrix : 1. Petit grain d'un tison ouvré.
2. Point foncé dans un nœud de bois.
3. Petit anneau sur un mors de bride.
4. Tronçon de côte de tabac haché.
5. Cor entre les doigts de pied.

La dissymétrie entre les deux domaines représente l'une des facettes de l'opacité de la signification de ces séquences métaphoriques : si le renvoi au domaine source est littéralement donné, celui du domaine cible ne l'est pas. Ce dernier est plutôt oblique : il faut passer par l'inférence implicite par la métaphore pour en saisir la motivation. Comme la structure inférentielle de la métaphore donne lieu à des possibles interprétatifs multiples, comme c'est le cas dans les métaphores vives, avec la catachrèse intervient le mécanisme de la dénomination qui fixe les signi-

fications consacrées par l'usage. La dissymétrie ne concerne pas uniquement l'oblicité de la dénomination, elle se situe également au niveau de la transparence : le sens littéral est transparent ; le sens global est opaque ; une opacité qui ne s'explique pas uniquement par le transfert du domaine, mais également par l'arbitraire de la fixation des significations par domaine. Cela se vérifie au niveau de la polysémie. Pour *œil de perdrix*, on a cinq domaines où les significations lexicalisées sont fixées. Dans d'autres cas, on n'en a qu'un seul. L'inverse est également vrai : on peut avoir deux domaines sources pour un seul domaine cible. Pour dénommer la petite pierre de peu de valeur utilisée dans la bijouterie, on emploie également *œil-de-tigre* ;

- les contraintes pragmatiques : tout comme pour l'arbitraire de la fixation des significations par domaine cible, les contraintes pragmatiques conditionnant l'emploi de certaines séquences peuvent constituer une source d'opacité. C'est le cas des pragmatèmes, c'est-à-dire des phrasèmes compositionnels dont l'emploi est conditionné par des contraintes énonciatives du genre *défense de stationner* ou *je n'y manquerai pas*. Ces deux séquences, tout en étant transparentes, ne peuvent pas s'employer dans n'importe quelle situation : *défense de stationner* est une séquence qu'on affiche dans un endroit pour indiquer qu'on interdit le stationnement des véhicules. On peut également utiliser en français la séquence *stationnement interdit*. Mais il n'est pas possible d'employer toutes les paraphrases équivalentes signifiant le même contenu comme *stationner est interdit* ou *stationnement prohibé*, etc. Le même fonctionnement est valable pour *je n'y manquerai pas* qui ne peut s'employer que pour répondre à quelqu'un, pour lui dire qu'on transmettra à coup sûr à la personne concernée ce qu'il demande comme salutations. La dissymétrie se situe ici entre le sens linguistique des séquences et le sens pragmatique : le premier est transparent, le second opaque (cf. Polguère, 2008).

3. Les degrés d'opacité

Nous partons de l'hypothèse que l'opacité est un phénomène scalaire dont le degré se mesure en fonction du croisement des facteurs opacifiants. Essayons de voir d'abord en quoi l'opacité est scalaire. Pour apporter des éléments de réponse, nous rappelons que le fait d'opposer la transparence à l'opacité n'a jamais été fait d'une manière binaire et absolue. Même si certains auteurs ont fait de l'opacité un élément définitoire (Gross, 1996), ils n'ont jamais présenté cette caractéristique comme étant absolue. En effet, il y a lieu d'établir des croisements entre les différents facteurs d'opacité pour mesurer le degré d'opacité des SF. L'espace lexical offert par la polylexicalité servant de support à l'opacité, on peut y voir un premier paramètre ; ainsi, on a les trois cas de figure suivants :

- L'opacité ne touche aucun constituant de la séquence : il s'agit alors de séquences transparentes (*la première dame de France, une équation de second degré, le sentiment du devoir accompli*, etc.) ; c'est le degré zéro de l'opacité ;
- L'opacité n'intervient que sur une partie de la séquence ; la signification de l'unité est partiellement opaque : *une mémoire d'éléphant, un appétit d'oiseau, des yeux de lynx*, etc. ;
- L'opacité couvre la totalité des constituants de la séquence. L'unité ne peut être dans ce cas que de sens opaque : la paraphrase analytique est inopérante. Ainsi, dans *cordon bleu*, aucun élément ne renvoie ni à cordon ni à la couleur bleue.

Partant de ces trois points du continuum, on peut isoler les séquences transparentes, les séquences opaques et les séquences mi-opaques/mi-transparentes. C'est cette dernière catégorie qui est susceptible de connaître des gradations en fonction de la nature et du nombre des facteurs opacifiants. La rupture avec la paraphrase analytique est fonction de la portée du figement et de l'importance de l'incongruité sémantique avec les constituants de la séquence sur lesquels l'opacité ne porte pas. Ainsi, dans les séquences suivantes exprimant l'intensité : *une santé de fer, une faim de loup* et *bête comme ses pieds*, c'est l'élément nominal suivant *de* et *comme* qui véhicule le contenu opaque, mais comme la stéréotypie fixe dans ces mots (*fer, loup* et *pieds*) des contenus sémantiques transparents dans ce genre de constructions syntaxiques, le degré

d'incongruité sémantique n'est pas très important. Cela se vérifie aisément dans des séquences en *comme* du type *rouge comme une tomate*, *lent comme une tortue* et *beau comme un dieu*. Dans ces constructions, même si on introduit des noms propres, on reste pratiquement dans la même configuration sémantique. Avec des exemples comme *fier comme Artaban*, *riche comme Crésus*, et *pauvre comme Job*, l'opacité introduite par les noms propres se trouve contrebalancée par la structure intensive grammaticalisée par la langue. Il n'en est pas de même des séquences comme *battre la chamade* où l'incongruité avec *cœur* dans *son cœur bat la chamade* est plus importante sans être toutefois complètement opaque. Deux raisons président à la relative transparence/opacité de cette séquence : la première concerne le verbe *battre* qui, employé seul avec *cœur*, n'a rien d'incongru ; la seconde concerne le sens littéral de la séquence qu'on peut rapprocher du sens global de la SF. Ce genre de séquences ressemble à celles qui connaissent une extension d'emploi à la faveur de laquelle s'opère un décrochage avec le sens littéral. Ainsi, *jeter l'éponge* signifie littéralement « jeter l'éponge pendant un combat de boxe pour signifier que l'un des concurrents abandonne la partie ». Avec le passage de la séquence de la langue spécialisée à la langue générale s'effectue la rupture avec le sens littéral.

Pour récapituler, on dira que plus le nombre d'éléments opacifiants est important, plus les séquences sont opaques, et *vice versa*. Mais il faut nuancer ces principes par deux facteurs : la nature de l'élément opacifiant et l'intervention du contexte dans lequel s'emploie la séquence. La nature de l'élément opacifiant peut servir de base à la hiérarchisation des sources d'opacité :

- l'exocentricité semble être le point le plus crucial dans l'opacité parce qu'elle prive la séquence de l'élément qui favorise l'orientation de l'interprétation. Si la séquence en est dépourvue, il est difficile d'en percevoir la signification ;
- les noms propres peuvent occuper la deuxième position parce qu'ils ne véhiculent aucune signification fixée dans la langue en dehors des SF ;
- les tropes se répartissent en deux catégories : les tropes dont le contenu sémantique est lexicalisé et ceux dont les transferts sémantiques ne sont pas fixés dans la langue. Les premiers favorisent la transparence, les seconds, l'opacité.

Le même raisonnement est valable pour les contextes : il y a des contextes opacifiants et d'autres non opacifiants. Qu'il s'agisse de contexte extralinguistique ou de contexte linguistique (cotexte), l'impact sur le contenu sémantique des SF est toujours déterminant. Si on prend l'exemple des pragmatèmes, on constate que leur sens littéral est toujours transparent. Seul le contexte dans lequel s'emploient ces séquences est opacifiant. Ainsi, dire *je vous en prie* ou *je n'y manquerai pas* sans en spécifier le contexte précis, c'est amputer ces deux séquences d'une bonne partie de leurs significations : un pragmatème est une séquence figée dont le sens est compositionnel, mais dont l'emploi est contraint par des situations contextuelles précises. La connaissance de ces éléments de contexte est fondamentale pour leur emploi adéquat. Le contexte extralinguistique peut jouer le rôle inverse : il favorise la levée d'opacité. Quand on dit de quelqu'un qu'il *a pris une veste* sans préciser pour l'interlocuteur qui en ignore la signification qu'il s'agit d'un contexte électoral, il a des chances minimales d'en comprendre la signification.

Le contexte dans son sens linguistique (cotexte) est déterminant dans la désopacification des SF. Il peut être immédiat ou médiat. Dans le premier cas, les éléments de la combinatoire phrastique aident à orienter l'interprétation de la séquence vers la signification adéquate. Si l'on ne sait pas ce que c'est qu'*un ail de perdrix*, on ne peut le décoder correctement sans les éléments phrastiques appropriés. Si on rencontre cette séquence dans l'énoncé suivant : *le médecin lui a enlevé du pied un ail de perdrix*, même si les éléments de la combinatoire ne suffisent pas à en donner une idée précise, on est en mesure de comprendre qu'il s'agit de quelque chose de pathologique situé au niveau du pied. Si l'on enrichit le contexte par une reprise anaphorique comme dans : *le médecin lui a enlevé du pied un ail de perdrix. Ce cor lui fait mal aux orteils chaque fois qu'il marche*, la signification s'en trouve amplement précisée. La perte d'opacité dans le discours est de règle, mais il ne faut pas en conclure que le contexte est toujours désopacifiant. La même séquence, employée dans un autre contexte où les éléments de la combinatoire ne sont pas suffisamment appropriés, garderait son opacité d'origine. Ainsi, dans l'énoncé suivant : *Regarde cet ail de perdrix*, rien n'indique qu'il s'agit d'un durillon. *Regarder* étant un prédicat très général, il s'applique à tout ce qui relève de l'observation. Les indications qu'il fournit sont trop réduites pour aider à dégager la signification de la séquence.

Cette analyse s'applique aussi bien aux SF qu'aux unités monolexicales, mais le problème spécifique aux SF réside dans la polylexicalité qui multiplie l'opacité par le nombre de constituants de la séquence. C'est pourquoi les SF ont toujours fait l'objet d'un traitement séparé. Une telle approche est conditionnée par la morphologie polylexicale de ces unités. La dimension syntagmatique ne devrait pas empêcher un traitement unifié des unités monolexicales et polylexicales. Toutes les deux assurent dans le cadre de la phrase les trois fonctions primaires nécessaires à la réalisation des énoncés phrastiques : la fonction prédicative, la fonction argumentale et la fonction actualisatrice. Ce sont ces emplois qui en précisent la signification.

4. Les problèmes en suspens

Nous n'avons dressé là qu'un tableau général dans lequel nous avons privilégié les sources de l'opacité et leur rôle dans la gradation de l'opacité sémantique des SF. Il reste à affiner chacun des éléments opacifiants. Nous nous limitons dans ce qui suit à fournir quelques pistes de réflexion qui feront ailleurs l'objet de développements plus importants :

- pour le nom propre, il serait souhaitable qu'il fasse l'objet d'une étude plus poussée pour répondre à des questions se rapportant à son fonctionnement dans le cadre des SF : le nom propre fonctionne-t-il de la même manière dans la combinatoire libre que dans la combinatoire figée ? Si tel est le cas, quelles particularités peut-il avoir dans les SF ? Ne faudrait-il pas opérer des distinctions entre les noms propres selon qu'ils réfèrent à des personnes, à des locatifs, à des événements, etc. ? Quelle place doit-on accorder à la mythologie, à la stéréotypie et aux allusions historiques et religieuses ?
- s'agissant de l'exocentricité : il faudrait voir en quoi elle serait liée à l'ellipse et si l'élément élidé est récupérable dans tous les cas dans le discours. Si cette récupération est possible, elle se fait dans le cadre de la SF, sous forme d'une variante, ou en dehors de la séquence. Par ailleurs, il serait intéressant de sortir la problématique de l'exocentricité du cadre

du nom et voir en quoi il serait pertinent de l'appliquer à des verbes, des adjectifs et des adverbes ;

- pour ce qui est des mécanismes tropiques, il y a lieu de voir en quoi la métaphore et la métonymie s'opposent quand il s'agit de mesurer l'opacité sémantique des SF. Il y aurait par exemple à corrélérer, d'une part, le degré d'opacité sémantique et l'exocentricité, et d'autre part, les formations analytiquement congrues (*avoir le bras long, avoir le couteau sous la gorge, apporter sa pierre à l'édifice*, etc.) et les formations analytiquement incongrues (*avoir une araignée dans le cerveau, il y a bien des chambres à louer dans sa tête, avoir le cœur au bord des lèvres*, etc.) ;
- il y aurait également à interroger les différentes possibilités de croisement des éléments opacifiants pour obtenir tous les cas possibles que peuvent renfermer les SF opaques ;
- parmi les éléments contextuels (énonciatifs et pragmatiques), une distinction claire et nette doit se faire entre les éléments impliqués dans la signification de la séquence (le cas des pragmatèmes) et ceux qui demeurent extérieurs à la signification (les autres cas) ;
- pour finir, nous mentionnons la dimension stylistique de l'opacité des SF : en quoi est-elle prégnante dans l'emploi des séquences ? En quoi la dualité contenu sémantique littéral/contenu non littéral serait-elle déterminante dans l'insertion des SF opaques dans les énoncés ?

Toutes ces questions n'épuisent pas la totalité des problèmes posés par les séquences opaques. C'est dire combien la question est complexe et combien la tâche du linguiste est particulièrement compliquée ? Nous avons là un florilège de questions que nous offrons à Jacques François à l'occasion de son départ à la retraite. Elles peuvent meubler ses moments de réflexion linguistique à venir⁴.

4 Ce travail a été mené dans le cadre du projet PICS (Les phrasèmes nominaux de la langue générale : description et classification) et le projet CAPES-COFECUB n°sh 651/09.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (2000) : « La parole proverbiale ». *Langages*, 139, Larousse, Paris.
- Balibar-Mrabti, A. & Vaguer, C. (2005) : « Le semi-figement ». *LINX*, 53, Revue de linguistique de l'Université de Paris X, Nanterre.
- Fuchs, C. (1982) : *La paraphrase*. PUF, Paris.
- Gaatone, D. (2000) : « A quoi sert la notion d'expression figée ? ». *Bulag. Lexique, Syntaxe et Sémantique. Mélanges à G. Gross à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire*. Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 295-308.
- Gréciano, G. (1983) : *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*. Klincksieck, Paris.
- Gross, G. (1996) : *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Ophrys, Paris.
- Gross, M. (1982) : « Une classification des phrases 'figées' du français ». *Revue Québécoise de Linguistique*, 11-2, 151-185.
- Kleiber, G. (2000) : « Sur le sens des proverbes ». In Anscombre, J.-C. (éd.), *La parole proverbiale*. *Langages*, 139, Larousse, Paris, 39-58.
- Lamiroy, B., Klein, J., Labelle, J., Leclère, C., Meunier, A., Rossari, C. (2010) : *Les expressions verbales figées de la francophonie. Les variétés de Belgique, France, Québec, Suisse*. Ophrys, Paris.
- Martin, R. (1990) : « La définition 'naturelle' ». In Chaurand, J. & Mazières, F., *La définition*. Actes du colloque CELEX, Nov. 1988, 86-96.
- Mathieu-Colas, M. (1995) : « Un dictionnaire électronique des mots à trait d'union ». *Langue française*, 108, Larousse, Paris, 76-85.
- Mathieu-Colas, M. (1996) : « Essai de typologie des noms composés français ». *Cahiers de lexicologie*, 69, Didier Erudition, Paris, 71-125.
- Mejri, S. (1997) : *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des Lettres de Manouba, Tunisie.
- Mejri, S. (2001) : « La structuration sémantique des énoncés proverbiaux ». *L'information grammaticale*, 88, CILF, Paris, 10-15.
- Mejri, S. (2003) : « Polysémie et polylexicalité ». *Syntaxe et sémantique*, 5, Presses Universitaires de Caen, Caen.
- Mejri, S. (2006) : « Structure inférentielle des proverbes ». In Häcki Buhofer, A. & Burger, H. (éds), *Phraseology in Motion 1. Methoden und Kritik. Akten der Internationalen Tagung zur Phraseologie (Basel, 2004)*. Schneider Verlag, Hohengehren, 175-187.
- Mejri, S. (2008) : « Inférence et structuration des énoncés proverbiaux ». In Leeman, D. (éd.), *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue. Hommages à J.-C. Anscombre*, *Langages*, Université de Savoie, 169-180.
- Mejri, S. (à paraître) : « Opacité et idiomatisme des expressions figées : deux repères en traduction ». In Mogorron Huerta, P. & Mejri, S. (éds), *Opacité, idiomatisme, traduction*. Université d'Alicante, Alicante.
- Mejri, S. & François, J. (2006) : *Composition syntaxique et figement lexical*. Presses Universitaires de Caen, Caen.

- Mel'cuk, I. (1984) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosémantiques*, Volume 1. Presses Universitaires de Montréal, Montréal.
- Polguère, A. (2008) : *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Presses Universitaires de Montréal, Montréal.
- Rey, A. & Chantreau, S. (1989, rééd. 2006) : *Dictionnaire des expressions et locutions*. Dictionnaires Le Robert « Les Usuels », Paris.
- Tamba, I. (2000) : « Formules et dire proverbial ». In. Anscombe, J.-C (éd.), *La parole proverbiale. Langages*, 139, Larousse, Paris, 110-118.
- Zouogbo, J.-Ph. (2009) : *Le proverbe entre langues et cultures. Une étude de linguistique confrontative allemand/français/bété*. Peter Lang, Berne.

Verbes non prédicatifs et absence de sélection actancielle

Claude MULLER, Université Bordeaux III & CNRS (UMR 5263)

1. L'absence de sélection des actants

Jacques François, spécialiste reconnu de l'aspect, des relations actanciennes dans l'organisation verbale, et de leurs relations avec les catégories fonctionnelles de la syntaxe, a consacré un chapitre de son livre de 2003 aux emplois 'non prédicatifs' du lexique verbal. Les entrées verbales de ce type couvrent ce qu'on peut appeler dans un sens assez large des « auxiliaires »¹, verbes aspectuels, modaux, ou opérateurs de diathèse. Les tableaux de J. François confrontent les entrées proposées par Busse, 1974 ; Busse & Dubost, 1977 ; et M. Gross, 1975 pour la table 1 de « Méthodes en syntaxe » (tableau 2, p. 247). Cet examen détaillé conduit à un classement fonctionnel des entrées verbales non prédicatives (p. 255-256). La plupart de ces formes introduisent des infinitifs, les auxiliaires de conjugaison *être* et *avoir* mis à part.

Ce qui nous intéressera ici, s'agissant de constructions à infinitifs, c'est la relation à n'en pas douter étroite qui associe les 'auxiliaires' à un phénomène bien connu : l'absence de contrôle par l'infinitif de tout ou partie de ses actants. Dans la plupart des cas, l'infinitif est « contrôlé » par un des actants du verbe principal, qui donne une interprétation au « sujet sémantique » de l'infinitif, terme impossible à réaliser syntaxiquement en français. On peut ainsi comparer :

- (1) On a interdit à Marie de sortir

1 Il y a de nombreuses définitions de ce que peut être un « auxiliaire ». L'absence de sélection actancielle est un critère parmi d'autres. Ainsi, sur des critères plus nombreux comme l'absence de pronominalisation de l'infinitif, et l'absence d'alternative complétive, M. Dominicy (1977 : 312) ne retient que 18 entrées « auxiliaires » dans la table 1 de Gross (1975).

avec la construction complétive, qui laisse la possibilité de réaliser à la fois le complément nominal et le sujet de la subordonnée :

- (1') On a interdit à Marie qu'elle sorte / que son fils sorte

Lorsque tout « contrôleur » (l'actant réalisant ce lien anaphorique) est absent, une interprétation à sujet « humain » indéterminé est généralement disponible :

- (1'") On a interdit de sortir (à quiconque / aux gens présents)

Un relativement petit nombre de verbes échappent à ces contraintes interprétatives : les verbes « sans contrôle » donnent lieu à des phénomènes de restructuration syntaxique naguère décrits comme des transformations (montée du sujet, montée de l'objet) qui permettent à des verbes comme *sembler* d'adopter le sujet actanciel de leur infinitif complément, ou à des verbes comme *voir* ou *laisser* de construire un double objet :

- (2) Marie semble vouloir partir
 (3) J'ai vu Marie sortir
 (4) J'ai laissé Paul arroser le jardin

Un des tests les plus efficaces pour repérer ces constructions consiste à les faire régir un verbe sans actant, comme le sont les verbes atmosphériques : dans ces constructions, aucun actant ne prend la place qu'occupait ci-dessus l'actant récupéré par le verbe recteur :

- (5) Il semble pleuvoir
 (6) Elle a regardé neiger (Kayne, 1977 : 223)
 (7) La meilleure chose à faire quand il pleut est de laisser pleuvoir.
 (traduit de Henry W. Longfellow, sur Google)

Les constructions « à contrôle » n'acceptent pas ces verbes à l'infinitif : la règle qui impose en ce cas un « sujet sémantique » de type « humain » rend ces complémentations inacceptables :

- (8) *On a / *il est / interdit de pleuvoir

même lorsque la complétive équivalente est sémantiquement acceptable :

- (9) Il faudrait qu'il pleuve
 (9') *Il faudrait pleuvoir

Le test de la construction actancielle d'un verbe atmosphérique à l'infinitif distingue par conséquent les constructions « sans contrôle ». Pour autant, les constructions verbales qui acceptent ces constructions ne coïncident pas exactement avec les phénomènes de restructuration entre complétives et infinitives. On constate que tous les verbes « restructurants » : ceux qui permettent une construction syntagmatique variable des compléments, avec « montée » en position de sujet ou d'objet du sujet sémantique d'un infinitif, n'autorisent pas la construction d'un actant infinitif sans sujet sémantique. Ainsi, les verbes de « croyance » qui permettent marginalement en français une construction à restructuration (la construction complétive a un seul complément, la construction infinitive peut avoir deux compléments dont un nominal « sujet sémantique » de l'infinitif) n'ont pas de complémentation par verbe atmosphérique. On peut ainsi avoir :

(10) J'imagine que Marie a été belle dans sa jeunesse

(10') J'imagine Marie avoir été belle dans sa jeunesse

mais :

(11) *J'imagine pleuvoir dans ma chambre

L'absence de contrôle dans la construction d'un verbe actant infinitif forme donc un sous-ensemble parmi les verbes « restructurants », qu'on peut estimer constituer un trait distinctif de l'auxiliarité au sens large.

Dans ce qui suit, on va examiner en détail cette propriété pour deux classes de verbes : les verbes « transparents » de Gross (1975), qui correspondent à la table 1 également prise comme critère par J. François (2003) dans son étude des constructions verbales « non prédicatives », et les verbes causatifs. Les propriétés de sélection argumentales sont différentes : dans le cas des verbes transparents, qui sont pour Gaatone (1993) ou Lamiroy (1995) les auxiliaires réels du français, il n'y a aucun actant qui soit sélectionné en propre par l'auxiliaire. Dans les constructions causatives, l'auxiliaire reste maître de la sélection de son sujet mais n'impose pas de contrainte sur son objet. L'examen des propriétés respectives de ces constructions avec des impersonnels va montrer une asymétrie considérable entre ces deux classes : un ensemble ouvert, sensible aux propriétés lexicales de synonymie des constructions verbales, s'oppose à un ensemble fermé où la grammaticalisation a opéré de façon assez radicale.

2. Les verbes ‘transparents’

Le qualificatif de verbe ‘transparent’ figure chez M. Gross (1975 : 161). Ces verbes ont comme particularité de n’avoir pas de schéma valencielle propre pour les actants nominaux : leur valence (de 1) consiste à s’appliquer à des actions ou des états et si nécessaire, leur sujet syntaxique est emprunté au schéma valencielle du verbe dépendant. Parmi les constructions de la table 1, seule une partie est vraiment transparente, au sens où la construction accepte sans restriction tout verbe à l’infinitif, y compris les verbes impersonnels -ce qui implique alors une construction également impersonnelle du sujet, comme dans cet exemple de Gaatone (1993) :

- (12) Il (a l’air d’ + paraît + semble + s’avère + se révèle + se trouve) y avoir de l’argent dans la caisse. (exemple repris dans Lamiroy, 1995)

La table 1 de Gross (1975) comporte 73 constructions (parfois, le même verbe y figure avec des adjonctions distinctes). La liste proposée par Gaatone (1993) et discutée dans Lamiroy (1995) se limite à 35 verbes, dont les propriétés de transparence sont variables selon Lamiroy, qui revient sur ce sujet dans Lamiroy (1998). Gaatone (1998) propose une autre liste de 36 constructions, très proche de celle de 1993, en les classant dans les rubriques suivantes : verbes temporels-aspectuels (type : *commencer à*), verbes modaux (type : *pouvoir* (d’éventualité)), verbes d’apparence (type : *sembler*), autres (*avoir failli, ne pas laisser de, avoir manqué, ne pas manquer de, se trouver*).

Nous avons cherché à vérifier² systématiquement la possibilité pour les verbes de ce type (la table 1 de Gross, mais aussi d’autres verbes que Gross ne mentionne pas) de prendre pour actant un verbe impersonnel, donc sans contrôle ni interprétation « humaine » d’un sujet sémantique, ce qui implique comme on l’a dit une construction impersonnelle aussi pour le verbe principal. On arrive à 59 constructions³ (sans détailler les variations de préposition), en laissant de côté les variantes dialectales et les données historiques⁴.

- 2 Les exemples avec nom d’auteur et date proviennent de Frantext. Les autres de Google.
 3 Soit 23 de plus que celles mentionnées par Gaatone (1998 : 196), cet auteur signalant cependant qu’il fournit une liste « ni exhaustive ni fermée ».
 4 Ruwet (1983) signale qu’en Belgique on peut dire : *il veut pleuvroir, il essaie de pleuvroir, il sait pleuvroir dans ce pays*. On a retenu *essayer* qui est attesté aussi en France. Ruwet mentionne

Voici cette liste, dont on illustrera quelques-uns des membres parmi ceux qui pourraient surprendre parce que peu courants dans ces emplois :

- (13) *aller, (s')arrêter de, s'avérer, avoir beau, (y) avoir des chances de, avoir failli, (y) avoir l'air de, avoir le temps de, avoir manqué, avoir tendance à, avoir vite fait de, cesser de, commencer à (par), continuer à (de), daigner, ne pas décevoir de, se décider à, décider de, se dépêcher de, devoir, essayer de, être censé, être en train de, être fichu de, être foutu de, être loin de, être parti pour, être près de, être supposé, être sur le point de, être susceptible de, faire mine de, ne faire (rien) que (de), finir de (par), n'en finir pas de, hésiter à, s'interrompre de, ne pas laisser de, manquer, ne pas manquer de, menacer de, se mettre à, paraître, persister à, pouvoir, promettre de, recommencer à, se révéler, risquer de, ne saurait, sembler, stopper de, tarder à, tendre à, tenter de, se trouver, venir à, venir de.* Sans infinitif⁵ : *pour ce qui est de.*

Cette liste correspond aux catégories notées par D. Gaatone. Les aspectuels sont des aspectuels de temps (*aller, venir de*) ou de « phase » (François, 2003 : 249) comme *commencer à*, ou de « visée aspectuelle » (*être en train de, venir à*). Dans les modaux, il y a des modaux prédicatifs-énonciatifs (François, 2003 : 251) comme *être censé, devoir, paraître*, et des verbes de modalité d'action (*tarder à, persister à, se dépêcher de*)⁶. Un cas non mentionné dans J. François (2003) : *être susceptible de* :

- (14) Durant la saison des pluies, il est susceptible de pleuvoir mais il ne s'agit pas des précipitations de la mousson. (hotetravel.com : *Malaca, guide de voyage*)

On trouve aussi parmi nos verbes, et c'est plus surprenant, des verbes de « modalité participative d'action ». On n'a pas trouvé d'attestations de certains verbes, comme *s'efforcer de*, par contre *hésiter à* est attesté, ainsi que d'autres verbes, cf. ci-dessous. Le reste (*autres* chez Gaatone, 1998) peut se ranger parmi les catégories précédentes : *faillir, manquer* sont listés par J. François 2003 parmi les verbes de modalité énonciative, on devrait sans

aussi des exemples anciens où *penser* a une valeur modale. De fait ce verbe peut avoir en français classique un complément impersonnel : *Il pensa bien y avoir, en Orient, à peu près la même révolution qui arriva, il y a environ deux siècles, en Occident.* (Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, 1748 : 126).

5 Dans une construction comme :

Pour ce qui est de pleuvoir, il pleut !

Mais, ajouta-t-il après une minute de silence, pour ce qui est d'y avoir quelque chose, y a quelque chose. (F. Carco, *L'Equipe*, 1925 : 208).

6 J. François signale que cette catégorie peut s'appliquer à des événements non agentifs. Parmi ses exemples : *Cet été il a tardé à pleuvoir.* (*op.cit.* : 254).

doute aussi y rattacher *se trouver* qui est un marqueur d’assertion, et *ne pas laisser de* est classé parmi les verbes à modalité participative d’action. Il ne semble donc pas y avoir autre chose, parmi les verbes « transparents » sans contrôle de l’infinitif, que ces deux grandes catégories, modaux et aspectuels.

Dans la catégorie des modaux prédicatifs-énonciatifs, on trouve *avoir l’air* avec ou sans particule *y* :

- (15) Il a l’air d’y avoir personne (J.L. Bory, *Mon village à l’heure allemande*, 1945 : 299)
- (16) Il n’y a pas l’air d’y avoir grand-chose d’autre à faire... (A. Sarrazin, *L’Astragale*, 1965 : 128)

Avec *s’avérer*, on ne trouve pas *pleuvoir* mais d’autres constructions impersonnelles :

- (17) C’est un coût complémentaire que je n’avais pas prévu et qui s’il s’avère y avoir des non-conformités oblige à faire des travaux onéreux. ... (www.cbanque.com 1/08/08)

Il en est de même avec *se trouver* :

- (18) Il se trouve y avoir, à la page 74 de ce livre, une phrase qui peut s’appliquer à tous ces gens-là... (H. de Montherlant, cité le 18-1-07 par Jetsetmagazine.net)

Parmi les aspectuels, *décesser* avec négation, est attesté comme variante rare de *cesser* :

- (19) Le temps, du reste, a été lugubre : « il n’a pas décessé de pleuvoir », répète-t-elle. (A. Gide, *Journal*, 1939 : 862)

Certaines données peuvent surprendre, comme la présence d’emplois attestés pour *cesser*, *arrêter*, mais pas pour *achever* (peut-être plus téléique). Dans les verbes de modalité d’action, on trouve facilement *tarder à*, parfois *persister à* :

- (20) Comme il persiste à pleuvoir, une galerie de photos avec un peu de soleil pour réchauffer l’atmosphère. C’est une association polynésienne de Strasbourg : Rattere No Tahiti. (Google : *Tout le Bas-Rhin*, 28-11-09)

Par contre, on ne trouve pas *persévérer*, pourtant sémantiquement proche, ni *se hâter*. J’ai gardé *se dépêcher* parce qu’il me semble tout à fait possible de dire, avec une modalité injonctive :

- (21) Qu’il se dépêche de pleuvoir !

mais aussi parce qu’il est parfois attesté, comme dans :

- (22) Mon antillaise à l'aise quand même, j'ai l'impression qu'ici, il se dépêche de pleuvoir tout ce qu'il sait avant que tu reviennes, comme ça t'auras que du beau temps après. (17/06/10, amiz.voila.fr)

Quant aux modalités « participatives d'action », qui supposent un « sujet de conscience », on ne les trouvera pas toujours dans des constructions impersonnelles. Cependant, *tenter de* est attesté :

- (23) es nouvelles du temps : depuis midi, il tente de pleuvoir, quelques coups de tonnerre, les gouttes, on peut les compter, j'espère vraiment qu'il va pleuvoir, marre d'arroser. (5/07/07, Forum au féminin « coucou Léone ».)

De même, *essayer*, non répertorié par J. François, est bien attesté avec les verbes météorologiques :

- (24) Et le temps n'est pas au top non plus, il pleut, enfin il essaie de pleuvoir... Mais nous avons encore 20°, c'est très doux. (genealogie.com, 22/10/08)
- (25) Il essaie de pleuvoir aussi, et pour l'instant ce ne sont que de petites gouttes qui tombent. (femmesplus.fr, 25/01/10)

Je n'ai pas trouvé des constructions sémantiquement proches qui me sembleraient également possibles, comme « il s'acharne à pleuvoir depuis des semaines » ou encore « il s'entête à pleuvoir malgré le printemps ». Un des verbes qui semblent parmi les plus agentifs, « décider », est pourtant bien présent dans ces constructions :

- (26) ...Il a donc décidé de pleuvoir aujourd'hui mercredi, donc les cours n'auront pas lieu !! Mais nous serons présents sur les créneaux slalom... (mucroller.com, 16/09/09)
- (27) A Dijon, y'a très souvent du soleil... sauf quand il décide de pleuvoir ! Et c'est ce qui s'est passé à peine une heure avant le départ ! (pprt-online.skynetblogs.be, 30/07/08)

Dans la version pronominale :

- (28) 4 nov. 2007 ... Forcément c'est le jour où il se décide à pleuvoir des trombes d'eau sur la France une heure avant que je prenne mon train. (blog.charlybrown.gayattitude.com/2005/06)

On trouve *hésiter à pleuvoir* mais souvent il y a un actant nominal qui facilite la construction:

- (30) 2 avr. 2008 ... Un ciel gris qui hésite à pleuvoir au sommet d'une colline. Un vieil Indien « rouleur » de cigarette. Un jeune homme défenseur de la cause... (bmlisieux.blogspot.com)

On l'a pris en compte pour l'attestation suivante :

- (31) Bon, le temps était pas top, ça hésitait à pleuvoir... on s'est baladé sur les quais, Dan et BuBu ont fait un peu de tir, on a mangé 2-3 cochonneries. (touspotes.com/intro.php)

Enfin *daigner* est également attesté sporadiquement :

- (32) ... moi je suis dans la Drôme des collines, terre très dure toute l'année, sauf les rares fois où il daigne pleuvoir, ...(2/12/07, aujardin.org)
- (33) ... du coup je crois opportun d'arrêter la briafine (et accessoirement de me terrer dans une grotte en attendant qu'il daigne pleuvoir). (20/07/04, forum.doctissimo.fr)

Parmi les cas qui peuvent surprendre, il y a *promettre*, considéré souvent comme un verbe à « montée », remarqué comme recteur possible d'impersonnel par Zubizarreta (1982 : 78) et Rooryck (1989 : 198). De fait, on peut trouver des attestations de cette construction sur Google, dont voici un exemple qui me semble assez naturel⁷ :

- (34) Bisous tout le monde, amusez-vous bien, je vous promets des photos de ce week-end, même si il promet de neiger et de ne pas pouvoir skier dans les meilleures conditions... (Surfez sur le cactus wave's blog, 6/07/06)

Au total donc, toutes les classes fonctionnelles des entrées verbales non prédicatives de François, 2003 (tableau p. 255-6) à l'exception bien compréhensible du passif sont représentées par les verbes transparents à complément infinitif, le causatif représentant un autre type puisqu'il suppose un agent normalement distingué de celui qui fait directement l'action. Il s'agit sans doute d'un ensemble relativement ouvert, et les restrictions à l'utilisation avec constructions impersonnelles peuvent tenir à la sémantique verbale interagissant avec la sémantique actancielle (comme les verbes à modalité participative d'action : leur emploi dans les constructions à verbe météorologique n'est pas toujours facile et peut surprendre).

7 L'action est en Nouvelle-Zélande (c'est l'hiver !). Parmi les autres candidats, Gross (1975 : 183) et Zubizarreta proposent *mériter*, qui me semble franchement inacceptable.

3. Les auxiliaires à agent spécifique

Parmi les formes verbales considérées souvent comme auxiliaires ou semi-auxiliaires figurent deux classes de verbes à complément infinitif, qui ont cette fois un actant spécifique pour la fonction sujet, mais qui sont aussi des verbes restructurants pour le sujet sémantique de l'infinitif complément. Ce sont en français les causatifs *laisser* et *faire*, et d'autre part les verbes de perception : *voir*, *regarder*, *observer*, *examiner*, *entendre*, *écouter*, *sentir*.

Ils se singularisent en restructurant comme objet direct le sujet sémantique de l'infinitif, ce dernier étant construit directement. D'autre part, *faire* et dans une moindre mesure *laisser* et deux verbes de perception, *voir*, *entendre*, entrent dans une construction dans laquelle l'attribution fonctionnelle est unifiée pour les deux verbes⁸, permettant au sujet sémantique de l'infinitif d'occuper une position actancielle libre, objet direct, datif, ou circonstanciel (complément d'agent) selon les cas. Par exemple pour *entendre* :

(35) Je l'ai entendu le dire (restructuration classique)

(35') Je le lui ai entendu dire (fusion prédicative)

Les deux ensembles de verbes, causatifs (ou plus généralement « verbes d'influence » pour Abeillé & Godard, 2003) et verbes « de perception » ont les mêmes propriétés. On retrouve ces deux sous-classes dans l'ensemble des langues romanes, qui se comportent de façon « homogène » pour Abeillé & Godard, qui nomment l'ensemble « verbes causatifs », tout en ne retenant pour le français que *faire*, *laisser* dans les « verbes d'influence » à formation possible de prédicats complexes, et *entendre*, *voir* pour la sous-classe de verbes de perception.

Qu'en est-il de la propriété qui nous intéresse ici, d'absence totale de sélection sur l'infinitif complément, permettant les constructions impersonnelles ? Pour les verbes de perception, elle est assez sélective, quoique plus large que celle qui caractérise les prédicats complexes : alors que la restructuration du sujet sémantique en objet direct semble assez naturelle pour des

8 Il y a jonction de « nucleus » dans la RRG (cf. François, 2003 : 316). Abeillé & Godard (2003 : 134) parlent de structures à « prédicat complexe ».

synonymes approximatifs de *voir*, comme *observer*, *examiner*, la construction de verbes atmosphériques est exclue :

- (36) J'observe Marie faire le ménage
 (37) ?? J'observe pleuvoir de ma fenêtre (non attesté)

Elle se limite apparemment aux verbes suivants⁹ : *voir*, *regarder*, *entendre*, *écouter*, *sentir*, pour lesquels les attestations existent bien¹⁰. Il y aurait donc un processus de grammaticalisation de ces verbes à sujet propre : parmi un certain nombre de verbes de perception qui permettent la construction à double complément direct, un groupe nominal accusatif et un syntagme verbal à l'infinitif dont l'accusatif est le sujet sémantique ou le contrôleur, figure un sous-ensemble plus restreint qui peut accueillir tout type d'infinitif sans restriction, donc les impersonnels ; c'est seulement deux de ces verbes qui permettent la fusion prédicative.

Les véritables causatifs, soit les « verbes d'influence » dans Abeillé & Godard (2003), seraient seulement les verbes *faire* et *laisser*, qui permettent bien l'occurrence d'impersonnels. On en a vu un exemple ci-dessus avec *laisser*, en voici un autre :

- (38) ... elles laissent derrière elles de la boue séchée sur laquelle il faudrait laisser pleuvoir plus d'un an pour la laver de son sel... (M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 1950 : 289)

Avec *faire*, au-delà des innombrables constructions où *pleuvoir* a un sujet sémantique, on trouve des attestations claires de ce phénomène :

- (39) La pollution fait pleuvoir en semaine (titre) (futura-sciences.com, 5-2-08)
 (40) Faire pleuvoir à la demande est un vieux rêve et il est peut-être possible d'y parvenir grâce à cette technologie. (19/05/10, blog de Nicolas Forcet)

9 J'ai recherché des constructions à complément infinitif impersonnel (sans sujet sémantique) avec les verbes suivants : *observer*, *apercevoir*, *contempler*, *considérer*, *examiner*, *admirer*, sans aucun résultat. Cependant, on trouve une propriété exclue normalement des verbes à contrôle : l'infinitif (non impersonnel) peut sans doute avoir un sujet sémantique non réalisé de type non-humain :

J'aperçois fumer au loin

me semble possible au sens « quelque chose fume au loin ».

10 Assez marginalement avec *sentir*. J'ai relevé cet exemple :

... et il est si bon de sentir pleuvoir, sans que mes yeux s'y mettent aussi (03/09/07, mejliss.com).

Qu'en est-il avec les verbes sémantiquement proches qui admettent des constructions à l'infinitif ? Il est aisé de vérifier que la plupart des verbes qui indiquent qu'un agent externe pousse à la réalisation d'une action sont des verbes à contrôle standards. On a examiné les possibilités de constructions impersonnelles à l'infinitif avec *condamner à*, *conduire à*, *contraindre à*, *convier à*, *défendre de*, *encourager à*, *entraîner à*, *forcer à*, *inciter à*, *inviter à*, *interdire de*, *obliger à*, *permettre de*, *pousser à*. Aucun de ces verbes ne permet la libre construction d'un verbe atmosphérique sans actant¹¹. L'exemple suivant illustre la contrainte sémantique qui dote d'un actant « humain » le verbe atmosphérique et exclut qu'il soit pris en compte :

- (41) Dire « il faut interdire les licenciements », c'est comme dire qu' « il faut interdire de pleuvoir ». (grenews.com, 23/05/10)

Il y a quand même un verbe de cette famille qui permet librement l'impersonnel à l'infinitif, et qu'il faut bien ranger parmi les semi-auxiliaires causatifs pour cette raison, c'est *empêcher de*. Les attestations existent, assez nombreuses et diverses pour qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet. Certaines sont anciennes comme cet exemple :

- (42) J'ai pensé qu'il pleuvrait et qu'il n'y avait pas de bon Dieu pour empêcher de pleuvoir, et je suis resté dans la ville pour y trouver le renforcement d'une porte. (V. Hugo, *Les Misérables*, 1862 : 61)

D'autres plus récentes :

- (43) Des fêtes furent organisées en l'honneur de Jean que l'on surnomma saint Glinglin (sans doute parce que, lorsqu'il empêche de pleuvoir -ce qu'il fait toujours- il cingle un grain... (R. Queneau, *Saint Glinglin*, 1948 : 267)
- (44) ... c'est sûr que la Lyonnaise ne peut pas empêcher de pleuvoir si on oublie de payer sa facture. Utiliser l'eau de pluie est d'autant plus simple que les systèmes de filtration adéquats existent déjà... (actu-environnement.com, 02/09/08)

Visiblement, il ne s'agit pas d'une construction marginale : *empêcher* a bien cette propriété de ne pas sélectionner ses infinitifs compléments, avec une restructuration originale puisque le sujet sémantique accusatif peut appa-

11 On trouve des attestations, mais *pleuvoir* a un actant ; par exemple :

... le courant Nord prédominant chasse à direction contraire les nuages déjà chassés par le vent du Sud et les force à pleuvoir fin et par gouttes... (Flore de l'île de Lesbos, archive.org).

raître en provoquant le reclassement de *de Vinf* en objet indirect, sans fusion prédicative cependant :

(45) Le vent empêche la pluie de tomber (... l'en empêche)

(46) Le froid empêche de neiger (? l'empêche / empêche cela)

Ces propriétés spéciales de *empêcher* ne sont généralement pas prises en compte¹² dans les travaux sur les causatives, dont *empêcher* est un représentant pour la causation négative (*faire que ne pas*) ; elles sont également ignorées des travaux sur le contrôle, alors que ce verbe fait manifestement partie du petit nombre de verbes sans contrôle. Ce verbe se distingue par ailleurs des autres causatifs par son type de restructuration puisque dans la construction à deux compléments, l'infinitif est objet indirect (cf. supra, la pronominalisation de l'infinitif par *en*). Cependant, il a existé et existe encore, sporadiquement manifestée à l'écrit mais fréquente en français familier/relâché, une autre construction dans laquelle *de Vinf* est analysé comme complément direct (avec *de* introducteur d'infinitif¹³, et non marque de complémentation indirecte), et dans laquelle le sujet sémantique de l'infinitif est un datif. La construction est fort ancienne, indiquée par Haase §125 :

(47) Toutes les puissances de l'Europe ont réussi à lui empêcher de prendre Luxembourg (Boileau, Lettre à Racine, 19/08/1687).

Elle est encore attestée en français contemporain :

(48) (une telle idée) par la suite empêchera à la chimie de communiquer à la science des cristaux l'immense diversité de ses hypothèses. (H. Metzger, *La genèse de la science des cristaux*, 1918 : 167)

(49) ... (où) la cellule empêchait à son corps de faire commerce, d'être regardé et désiré, ... (H. Guibert, *L'incognito*, 1989 : 212)

12 Je décris ce verbe parmi les constructions sans contrôle dans Muller (1998), et dans Muller (2002). Par ailleurs, M. Gross (1975 : 142) classe bien *empêcher* parmi les verbes à restructuration (une complétive dans la position actancielle d'objet est scindée en deux compléments distincts, le sujet sémantique à l'accusatif et le SV à l'infinitif) mais suppose ailleurs (Gross, 1975 : 73) que la complémentation infinitive seule équivaut à un sujet sémantique non réalisé de type *on*, ce qui est inexact ici, puisque cela devrait exclure la complémentation par verbe atmosphérique.

13 C'est le *de* qu'on trouve dans *Il exige de sortir / Il l'exige / *Il en exige*.

- (50) ... tu comprends, les élections sont importantes, il faut empêcher à l'hydre colonialiste de relever la tête... (P. Chamoiseau, *Texaco*, 1992).

La pronominalisation de l'agent de l'infinitif est alors au datif :

- (51) Elle avait sous les pieds un coussin brodé, qui lui empêchait de sentir le froid de la dalle. (E. Zola, *Nouveaux contes*, 1874)
- (52) Sa copine lui empêche de voir un match de hockey... (zigonet.com, 16/06/10)

Ce n'est cependant pas une forme de fusion prédicative : le syntagme verbal à l'infinitif reste inchangé, comme le montrent les exemples ci-dessus. Le *de* est un introducteur d'infinitif, et s'il y a pronominalisation accusative, le pronom représente le SV, et non le complément accusatif du prédicat fusionné. Les exemples (qui foisonnent en français familier populaire) le montrent bien :

- (53) Après si le magasin veut faire un geste commercial comme peut le faire Carrefour, rien ne le lui empêche... (14/05/07, forum.hardware.fr)
- (54) ... Cette dernière veut aller parler à Cane et Lily mais Ambre le lui empêche. (les-feuxdelamour.org, 24/07/08)

Il y a donc deux structures possibles pour la réalisation syntaxique du sujet sémantique, l'une à l'accusatif (avec un infinitif complément indirect) : pronominalisation *l'en*, une autre au datif (l'infinitif est alors à l'accusatif) : pronominalisation *le lui*. C'est peut-être cette seconde structure qui permet les constructions à verbes atmosphériques, qui semblent plutôt réaliser des infinitifs à l'accusatif. On est donc loin des constructions spécialisées soit à fusion prédicative, soit à double complément direct, qui sont possibles dans les causatives au sens large. Mais il y a bien absence de contrôle sur un infinitif objet, avec deux types distincts de restructuration.

4. Bilan

L'absence de contrôle, qui se manifeste par la possibilité de faire entrer dans des positions actanciennes un infinitif impersonnel, délimite une catégorie intermédiaire de verbes opérateurs, plus restreinte que celle des verbes

à restructuration dans les constructions infinitives, et plus vaste que celle des véritables auxiliaires distingués par des propriétés supplémentaires, comme l'absence de construction complétive équivalente, l'absence de pronominalisation du syntagme verbal infinitif, ou des propriétés plus spécifiques comme la fusion des prédicats en un seul domaine fonctionnel. Cette propriété délimite cependant un domaine intermédiaire de verbes sortis des contraintes de sélection classiques, et peut donc être vue comme un degré dans une échelle d'auxiliarité.

Le contraste observé entre les deux catégories de constructions examinées ici, les verbes transparents d'une part, les causatifs (au sens large) d'autre part, est cependant grand : dans la première catégorie, on trouve un nombre assez important et sans doute difficile à établir précisément de constructions verbales diverses, formant probablement un ensemble ouvert délimité par des propriétés sémantico-lexicales. Dans la seconde catégorie, celle à sujet spécifique, un tout petit nombre de verbes construit librement son complément à l'infinitif, et il y a bien peu à ajouter aux quatre verbes, deux verbes d'influence et deux verbes de perception, qui ont des propriétés syntaxiques d'auxiliaires, en prenant en compte la complémentation impersonnelle ; quelques verbes de perception sont à ajouter à *voir* et *entendre* : *regarder*, *écouter*, peut-être *sentir*, et le seul verbe *empêcher* s'ajoute aux 'verbes d'influence'. Il semble donc que dans cette catégorie, la grammaticalisation obéisse à d'autres critères que dans celle des verbes transparents.

Bibliographie

- Abeillé, A. & Godard, D. (2003) : « Les prédicats complexes dans les langues romanes ». In D. Godard (ed.), *Les langues romanes, problèmes de la phrase simple*, CNRS Editions, 125-184.
- Busse, W. (1974) : *Klasse, Transitivität, Valenz. Transitive Klassen des Verbs im Französischen*. Munich : Fink.
- Busse, W. & Dubost, P. (1977) : *Französischen Verblexicon*. Stuttgart : Klett-Cotta.
- Dominicy, M. (1977) : « A propos de : Maurice Gross : Méthodes en syntaxe ». *Revue Romane*, 14-2, 293-316.
- Gross, M. (1975) : *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Haase, A. (1965) : *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Paris /Munich : Delagrave / Max Hueber (5e édition).

- Kayne, R.S. (1977) : *Syntaxe du français*. Paris : Le Seuil.
- François, J. (2003) : *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Louvain/Paris : Peeters.
- Gaatone, D. (1995) : « Syntaxe et sémantique : le cas des verbes transparents ». *Perspectives 2, Le Langage et le Texte, Hommage à Alexandre Lorian*, 55-71.
- Gaatone, D. (1998) : « Peut-on parler de verbes non prédicatifs en français ? ». In Forsgren, M., Jonasson, K. & Kronning K. (éds) : *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Acta Universitatis Upsaliensis, 193-199.
- Lamiroy, B. (1995) : « La 'transparence' des auxiliaires ». In Bat-Zeev Shyldkrot, H., Kupferman, L. (éds), *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*, Amsterdam : Benjamins, 277-285.
- Lamiroy, B. (1998) : « Prédication et auxiliaires ». In Forsgren, M., Jonasson, K. & Kronning, H. (éds), *Prédication, Assertion, Information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Acta Universitatis Upsaliensis, 285-298.
- Muller, C. (1998) : « Transitivity, predications incomplete and complementation infinitive in french ». In Rousseau, A. (éd.) : *La Transitivity*, Septentrion, Lille, p. 393-414.
- Muller C. (2002) : *Les Bases de la syntaxe*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2e édition (2008).
- Rooryck, J. (1989) : « Les verbes à montée et à contrôle 'ambigus' ». *Revue Québécoise de linguistique* 18-1, 189-206.
- Ruwet, N. (1983) : « Montée et contrôle : une question à revoir ? ». In *Analyses grammaticales du français. Etudes publiées en hommage à Carl Vikner*, *Revue Romane* 24, 17-37.
- Zubizarreta, M.L. (1982) : *On the Relationship of the Lexicon to Syntax*, PhD, MIT.

Métaphores verbales, projection, essaims métaphoriques : le monde comme être vivant dans les romans de Bosco

Michele PRANDI, Université de Gênes

Marina MATTERA, Université de Gênes et Université de Nice

Rendre hommage à Jacques François en écrivant sur la métaphore est peut-être téméraire. Mais l'entreprise devient plausible si l'on se souvient que la métaphore, comme tout phénomène lié au texte et au discours, s'inscrit dans la structure de l'expression, et donc possède une grammaire qui peut être décrite avec pas moins d'exactitude que tout autre phénomène grammatical.

Dans notre essai, nous allons d'abord esquisser un chapitre de la grammaire de la métaphore, décrivant les propriétés qualifiantes du verbe métaphorique. La complexité de l'interaction conceptuelle en présence d'un verbe métaphorique, dont le contenu est relationnel, permet de décrire la structure de la projection dans les meilleures conditions, et d'esquisser un concept opératoire nouveau dans l'analyse textuelle de la métaphore : le concept d'essaim métaphorique. L'essaim métaphorique met en relief dans le domaine des métaphores vives et conflictuelles un comportement semblable à celui du concept métaphorique dans la pensée cohérente : un seul concept métaphorique, cohérent dans un cas, conflictuel dans l'autre, fonctionne comme principe générateur de réseaux complexes de métaphores entrelacées. Dans le domaine des métaphores cohérentes, par exemple, le concept d'argent liquide génère toute une constellation d'expressions qui partagent l'idée de fond, comme nous le verrons plus bas. Dans le domaine des métaphores conflictuelles, l'idée de lumière liquide se traduit dans des centaines de métaphores conflictuelles qui se concentrent surtout dans deux saisons poétiques : le Romantisme anglais et le Symbolisme français (Prandi, sous presse). Naturellement la mesure dans laquelle un concept conflictuel est capable de générer dans les faits un essaim de métaphores est une question empirique, à vérifier dans les textes, notamment littéraires. Dans notre

essai, nous nous proposons d'analyser les essais métaphoriques relevant de l'univers cosmique au sein de l'œuvre romanesque d'Henri Bosco.

1. Métaphores, conflits, grammaire : le verbe métaphorique

Parler de verbes métaphoriques présuppose une grammaire détaillée des expressions métaphoriques. Or, la rencontre entre l'étude des figures, et notamment de la métaphore, et l'étude grammaticale de l'expression n'a jamais été facile. Les théories de la métaphore les plus connues se concentrent surtout sur le comportement du nom, et finissent par privilégier chacune l'une de ses fonctions principales. Les théories au sens large substitutives, tant classiques (Fontanier, 1968) que récentes, comme la néorhétorique d'expression française (Genette, 1968 ; Groupe μ , 1970 ; Todorov, 1970) focalisent les propriétés du nom référentiel – par exemple, *bouleau* pour se référer à une fille – qui est par définition remplaçable en tant qu'indice discursif d'un référent. Les conceptions interactives (Richards, 1936 ; Black, 1954, 1979) privilégient les propriétés du nom prédicatif – par exemple *L'homme est un roseau* (Pascal) – dont la fonction consiste à subsumer le sujet sous une catégorie. Chacune de ces théories finit ainsi par attribuer à la métaphore dans sa généralité des comportements qui caractérisent en fait l'un de ses supports linguistiques : la substituabilité pour le nom référentiel, et la conceptualisation pour le nom prédicatif.

L'approche cognitive, aujourd'hui dominante, n'encourage pas non plus l'étude grammaticale de la métaphore. La métaphorologie cognitive (Lakoff, Johnson, 1981 ; Lakoff, Turner, 1989 ; Gibbs, 1994) brise certainement l'idée que la métaphore représente une forme déviante d'expression. De plus, elle considère les métaphores comme des expressions de plein droit, qui assurent l'élaboration et la circulation sociale de concepts partagés, et par là les réadmet dans le courant principal de l'étude linguistique. Cependant, cette promotion a un coût énorme en termes théoriques et empiriques : les métaphores ne sont prises en charge que dans la mesure où elles documentent l'existence de structures conceptuelles métaphoriques incorporées dans la pensée cohérente indépendamment de leurs formes

d'articulation linguistiques changeantes. En effet, les concepts métaphoriques cohérents et partagés du type décrit par Lakoff et Johnson (1980) ne dépendent d'aucune forme d'expression en particulier, et peuvent être confiés à plusieurs. S'il est cohérent de penser à l'argent comme à un liquide, par exemple, peu importe si l'expression de cette idée est confiée à un adjectif comme *liquide*, à un verbe comme *verser* ou *couler*, ou à un nom comme *flux*.

La seule façon pour faire rencontrer l'étude des métaphores et l'étude grammaticale de l'expression consiste à déplacer l'attention des métaphores cohérentes, enracinées dans notre pensée, aux métaphores qui interprètent des conflits conceptuels. Un conflit conceptuel n'est pas un concept indépendant confié à une forme linguistique pour son expression passive et sa circulation, mais un signifié inséparable de l'expression qui le construit. Grâce à un réseau solide de relations grammaticales insensibles à la pression des concepts organisés, une phrase a la force de connecter des concepts atomiques dans une relation conflictuelle (Husserl, 1901 (1970)) ; Weinrich, 1963, 1967 ; Prandi, 1992, 2004). S'il est cohérent de verser des substances concrètes liquides comme le vin, et même des substances métaphoriquement liquides comme l'argent, par exemple, il n'est pas cohérent de verser *la mélancolie*, comme il arrive de lire chez Verlaine : *Une aube affaiblie/Verse par les champs/La mélancolie/Des soleils couchants*. Si un concept cohérent est simplement porté à l'expression par une forme linguistique, un concept conflictuel ne peut être conçu que comme le signifié d'une expression complexe.

Dans la mesure où il est enraciné dans une structure linguistique aux propriétés grammaticales spécifiques, le conflit reçoit à son tour une forme, qui affecte le comportement de la figure (Prandi, 1992, 2004 : Ch. 11). Le conflit axé sur un nom référentiel n'a pas la même structure qu'un conflit axé sur un nom prédicatif ou sur un verbe. En présence d'un nom référentiel, la structure de la métaphore est celle d'un paradigme *in absentia* – au dessous de *bouleau*, pour ainsi dire, on doit découvrir la fille – qui encourage le jeu substitutif. En présence d'un nom prédicatif, la structure est celle d'une relation syntagmatique *in praesentia*, qui bloque la substitution et encourage une négociation entre les concepts en conflit. En présence d'un verbe métaphorique, comme nous le verrons, les deux formes se cumulent dans une structure complexe.

La forme la plus typique d'expression conflictuelle est la phrase dans laquelle un verbe reçoit au moins un argument conflictuel : *Dorment les sommets des montagnes* (Alcmane) ; *Le soleil versait à grands flots sa lumière sur le Mont Blanc* (H.-B. de Saussure). Un conflit conceptuel peut être décrit, d'après Black (1954) comme l'irruption d'un concept étranger – le *foyer* – dans un *cadre* cohérent avec le texte ou le discours qui l'accueille. Etant donné une structure formée par un verbe et un argument conflictuel comme *Dorment les sommets des montagnes* (Alcmane), nous pouvons penser à un cadre formé par *dormir*, où les montagnes représentent le foyer étranger, ou à un cadre incluant les montagnes, où le rôle de foyer étranger passe au verbe *dormir*. Dans le premier cas, la pression du verbe amène à interpréter *montagnes* comme le désignateur métonymique d'un sujet cohérent – par exemple des animaux – grâce à l'activation d'une relation à son tour cohérente : les animaux vivent dans les montagnes. Dans le second, on attribue métaphoriquement aux montagnes le sommeil, un état exclusif des êtres vivants, et on voit par là les montagnes comme si elles étaient des êtres vivants.

Si nous comparons les deux issues, il est facile de remarquer la différence profonde entre une métaphore au foyer nominal et une au foyer verbal. Le nom privilégie la relation verticale avec le référent, exaltée par les rhétoriques classiques et néoclassiques, qui semble encourager un jeu substitutif : les montagnes prennent la place des êtres vivants. Grâce à la structure relationnelle de son signifié non saturé, par contre, le verbe promeut une interaction métaphorique complexe et stratifiée qui engage en même temps le foyer et ses arguments conflictuels. En présence d'un verbe métaphorique, c'est comme si l'on avait deux métaphores pour un seul conflit. Le verbe, pressé par l'argument conflictuel, sollicite l'activation d'un double cohérent qui forme avec le foyer un paradigme *in absentia* : dans l'exemple d'Alcmane, on pense à un état cohérent des montagnes décrit métaphoriquement comme sommeil, par exemple la paix et le silence. Ce double virtuel du foyer a aveuglé les rhétoriques substitutives, qui n'ont pas vu l'autre volet de la métaphore verbale, lié à la structure relationnelle de son contenu : le verbe projette sur l'argument conflictuel – sur les montagnes – son sujet cohérent, l'être vivant¹. Ce second paradigme n'est pas simplement

1 Cette propriété des termes relationnels métaphoriques est soulignée par Christine Brooke-Rose (1958 : 241), qui s'inspire de Geoffroy de Vinsauf.

quelque chose qui s'ajoute à la métaphore ; il s'agit au contraire d'un bouleversement radical de sa structure et de sa fonction.

Il y a des métaphores où le cadre exerce une pression sur le foyer, dans le but de le reconduire dans les limites de la cohérence. Le cas le plus typique est le nom référentiel : si une fille est appelée *bouleau*, il est clair que le texte s'efforce de rétablir sa cohérence en réactivant la fille en dépit du bouleau. La substitution n'est que le stade ultime de cette poussée. Le paradigme formé par le foyer verbal et son double virtuel – par le sommeil et l'état cohérent des montagnes – fonctionne de la même façon. Mais il y a aussi des métaphores où le foyer étranger exerce une pression sur le cadre cohérent, et notamment sur le sujet primaire qui en fait partie. C'est le cas du deuxième volet de la métaphore verbale, où l'argument cohérent avec le verbe sollicite l'argument conflictuel : dans notre exemple, l'être vivant, sujet cohérent de *dormir*, sollicite les montagnes. Or, il est évident que la pression sur l'argument, à la différence de la pression sur le foyer verbal, n'admet pas une solution substitutive. La substitution d'un foyer tue la métaphore mais sauvegarde la cohérence textuelle. La substitution de l'argument, au contraire, détruirait la cohérence textuelle. Dans notre exemple, si le verbe *dormir* est le foyer, les montagnes représentent un référent textuel pertinent : le texte parle des montagnes, et non pas d'êtres vivants, et se sert de l'être vivant pour définir l'identité conceptuelle des montagnes. La seule issue du conflit est donc la projection ; les montagnes n'admettent pas d'être remplacées par l'être vivant, mais seulement d'être vues comme si elles étaient des êtres vivants.

2. Le verbe et la structure de la projection

La métaphore peut être définie comme le transfert d'un concept dans une aire étrangère², qui provoque une interaction : deux concepts incompatibles,

- 2 La métonymie n'opère pas de transfert, du fait qu'elle bâtit un pont cohérent entre les concepts incompatibles. Dans l'interprétation métonymique du vers d'Alcmane, le sommeil n'est pas transféré dans la nature inanimée du fait que l'expression *les montagnes* finit par désigner des êtres vivants grâce à une relation cohérente : les vivants habitent les montagnes (Prandi, 2010 : § 2.1).

le sujet primaire, cohérent, et le sujet subsidiaire, incohérent (Black, 1954), se disputent la caractérisation d'un seul et même objet³. La projection est la forme d'interaction qui se produit en présence de métaphores vives⁴. Lorsqu'il y a projection, le profil conceptuel du sujet primaire est à la fois remis en question et refaçonné en utilisant le sujet subsidiaire comme modèle : dans l'expression *Larmes de pluie* (Pascoli), par exemple, le concept de 'larme' défie le concept de 'goutte' pour la caractérisation de ces agrégats d'eau qui tombent du ciel quand il pleut.

Ce qui est absolument non banal au sujet de la projection, c'est qu'elle partage sa structure avec l'environnement conceptuel cohérent du sujet subsidiaire, et donc avec sa distribution cohérente. Si les gouttes de pluie sont des larmes, par exemple, on a le droit de projeter sur les gouttes l'environnement conceptuel de 'larme', c'est-à-dire, toutes les propriétés qu'il est cohérent d'attribuer aux larmes et tous les procès dans lesquels les larmes entrent de façon cohérente. S'il y a des larmes, par exemple, il y a quelqu'un qui pleure, donc quelqu'un qui est triste, ou désespéré, et ainsi de suite. Si nous explorons en détail la structure de la projection, nous sommes encore une fois confrontés à la richesse et à la complexité de la métaphore verbale.

La distribution d'un verbe est formée par les concepts nominaux cohérents qui lui fournissent ses arguments et, plus généralement, entrent dans la structure du procès. Lors du transfert métaphorique, donc, le verbe projette aussi bien le foyer relationnel que ses arguments cohérents. Une expression comme *Le soleil versait à grands flots sa lumière sur le Mont Blanc*, par exemple, d'une part décrit l'action du soleil comme si c'était une instance de versement, et de l'autre change son objet, la lumière, en substance liquide.

Les concepts nominaux qui fournissent les arguments, à leur tour, ne sont pas projetés comme autant d'entités ponctuelles, mais comme des points d'irradiation de réseaux de relations virtuelles. Encore une fois, le concept pertinent est celui de distribution : le nom entraîne dans la projection tout son environnement cohérent. L'identité d'un concept nominal ne dépend pas seulement des propriétés inhérentes de ses référents, mais aussi

3 La relation entre cadre et sujet de discours primaire d'une part, foyer et sujet de discours subsidiaire d'autre part est complexe et variable, et dépend de la catégorie grammaticale et de la fonction du foyer : cf. Prandi, 1992 : 127-134.

4 L'interaction métaphorique est une grandeur algébrique, compatible avec un solde négatif – la catachrèse – nul – la substitution – ou actif : la projection (Prandi, 2010 : § 2.2).

du réseau de relations cohérentes dans lesquelles il admet d'entrer. L'eau, par exemple, coule et baigne, forme des rivières, des torrents et des lacs, des gouttes et des cascades, et ainsi de suite. Si la lumière est versée, et de ce fait changée en substance liquide, elle hérite la distribution cohérente des substances liquides, et notamment de la plus typique entre elles – de l'eau. Donc, l'interprète de la métaphore sera autorisé à activer toutes les inférences que l'idée de lumière liquide autorise : si la lumière est liquide, elle coule et baigne, elle forme des rivières, des torrents et des lacs, des gouttes et des cascades, et ainsi de suite. Les interprétations textuelles des métaphores verbales vives sont prêtes à activer tout ce réseau complexe de relations conceptuelles. Tout en jaillissant d'un seul foyer métaphorique, la projection forme un véritable essaim d'inférences virtuellement accessibles lors de l'interprétation.

Si la structure de la projection peut être décrite comme un réseau d'inférences virtuelles modelé sur la distribution cohérente du sujet subsidiaire, un premier résultat est que la projection, et avec elle l'interprétation des métaphores conflictuelles, s'avère être une province de la pensée cohérente. Mais nous pouvons faire un pas de plus.

À la source de l'essai, nous trouvons le signifié conflictuel d'une expression linguistique, et donc un concept incohérent : dans notre cas, l'idée de lumière liquide. Une fois que son incohérence est assumée et acceptée, bien sûr dans les limites du jeu poétique, ce concept autorise la formation d'un réseau complexe de relations conceptuelles dont la structure interne est cohérente. Ce réseau peut bien sûr demeurer virtuel, comme un réservoir d'inférences prêtes à être activées au moment où une métaphore est interprétée dans un texte, mais il peut aussi se changer en mécanisme générateur d'un essaim d'expressions métaphoriques qui se présentent comme autant de variantes du même concept métaphorique. C'est ce qui se passe dans le Romantisme anglais et dans le Symbolisme français avec le concept de lumière liquide. C'est comme si une famille de poètes avait adopté ce concept, prête à le traduire dans un essaim d'expressions qui en explicitent toutes les variantes et les nuances : *Le ciel bas et lourd [...] / il nous verse un jour noir plus triste que les nuits* (Baudelaire) ; *L'astre coule et fait un ruisseau* (Leconte Delisle) ; *Il est étendu dans l'herbe, [...] / pâle dans son lit vert où la lumière pleut* (Rimbaud) ; *La pleine lune s'étalait, / et la solennité de la nuit, comme un fleuve, sur Paris dormant ruisselait* (Baudelaire) ; *La lune est dans son plein, / d' une blanche*

lueur la clairière est baignée (V. Hugo) ; *Torrent/ de lumières prodiguées dans un commun et rapide écoulement* (Michelet) ; *Comme un flot ruisselant [...] de lumière* (De Banville) ; *L'astre coule et fait un ruisseau* (Leconte Delisle), et ainsi de suite.

Toute différence mise à part, un concept métaphorique conflictuel – par exemple ‘La lumière est liquide’ – se comporte comme un concept métaphorique cohérent. Un concept cohérent est partagé dans le jeu de la vie, affecte en profondeur notre façon de penser aux choses, et promeut un essaim d’emplois de mots polysémiques et d’expressions figées documentées dans le lexique d’une langue. Un exemple significatif est le concept métaphorique d’argent liquide, qui justifie la polysémie de verbes comme *verser*, *prélever*, *couler*, et l’emploi d’expressions idiomatiques comme *nager dans l’argent*. Un concept conflictuel est partagé dans les limites restreintes du jeu poétique, n’affecte pas le fonctionnement de notre pensée cohérente, et peut justifier la création d’un essaim de phrases conflictuelles documentées dans les textes appartenant à un auteur ou à une tradition littéraire. L’essaim métaphorique autorisé par un concept conflictuel n’est limité *a priori* que par la cohérence interne de la distribution du sujet subsidiaire. L’essaim de mots et d’expressions autorisé par un concept métaphorique, au contraire, est limité *de facto* aux emplois documentés dans le lexique d’une langue. Ce qui est attesté est par là même à la fois partagé et cohérent. Ce qui ne l’est pas, tombe dans le domaine de l’invention conflictuelle. Si l’argent est liquide, par exemple, on peut le verser, mais on ne peut pas l’utiliser pour arroser les roses. Cet emploi n’est pas documenté dans le lexique du français, et donc n’est ni partagé ni cohérent, mais conflictuel.

Une fois que toutes ces différences ont été mises au jour, il est temps de mener une enquête empirique pour vérifier dans quelle mesure un concept métaphorique conflictuel comme le concept de lumière liquide est capable de générer un essaim d’expressions dans une famille de textes, exactement comme nous pouvons explorer le lexique d’une langue à la recherche d’emplois de mots et d’expressions qui illustrent la vitalité d’un concept métaphorique cohérent et partagé comme celui d’argent liquide.

C’est ce que nous proposons dans la suite de notre essai, où nous allons explorer le corpus des romans d’Henri Bosco en quête de réalisations textuelles du concept métaphorique conflictuel édifiant les rêveries cosmiques au sein de l’œuvre bosquienne.

3. L'idée d'essaim métaphorique chez Henri Bosco

Distribuée sur une ample période, la production romanesque de Henri Bosco (1888-1976) connaît, pendant près d'un demi-siècle, une intense prolifération, comprenant un total d'environ trente récits – à partir de sa première trilogie romanesque, à savoir *Pierre Lampédouze* (1925), *Irénée* (1928) et *Le Quartier de Sagesse* (1929), jusqu'aux derniers récits, *L'Antiquaire* (1954), *Le Récif* (1971) et *Une ombre* (posth., 1978) – auxquels s'ajoutent des essais (*Des sables à la mer. Pages marocaines*, 1950 ; *Sites et mirages*, 1951), des souvenirs d'enfance (*Un oubli moins profond*, 1961 ; *Le chemin de Monclar*, 1962 ; *Le Jardin des Trinitaires*, 1966) et des recueils poétiques (*Le Roseau et la Source*, 1949).

Envisagée dans son ensemble, l'œuvre bosquienne présente un caractère assez unique dans le paysage littéraire français. L'autonomie du roman bosquien par rapport aux tendances littéraires de son époque est d'ailleurs très évidente : les implications philosophiques d'une littérature dite « engagée » – tels l'humanisme de la révolte chez Camus ou l'existentialisme sartrien des années 30-40 – n'exercent, en effet, aucune influence auprès de son œuvre. Similairement, la crise du roman des années 50 – pourtant déjà amorcée dans la décennie précédente – n'affecte guère notre écrivain, qui reste bien éloigné des innovations formelles promues au sein du « Nouveau Roman ».

Après les premiers essais littéraires, très proches de la rhétorique surréaliste, l'activité littéraire du romancier s'engage, pour ainsi dire, dans une voie romanesque tout à fait personnelle, une voie qui trouve ses traits constitutifs dans la prose poétique, la dimension onirique du récit et les « trésors de rêverie » (Jean Onimus, 1958 : 196).

D'un point de vue linguistique, ce type de narration suppose une écriture plus suggestive que dénotative, une prose poétique permettant d'explorer, ainsi que l'affirme le romancier lui-même (1972 : 12), « ce qui échappe à l'expérience concrète ».

Or, chez Bosco l'emploi d'un langage poétique se nourrit constamment de métaphores : pivots essentiels de l'écriture bosquienne, les configurations métaphoriques édifiant l'image poétique se multiplient partout au sein de son œuvre. Loin d'être de simples actes de création isolée, elles interviennent dans la narration pour créer et alimenter incessamment un riche réseau de correspondances inédites.

La notion d'« essaim métaphorique » ne semble trouver meilleure incarnation, donc, que dans le roman de notre écrivain : débordant toute limite imposée par l'unité romanesque, nombre d'expressions métaphoriques se propagent d'un bout à l'autre de la matière narrative pour engendrer une persistance intertextuelle d'images typiques, voire « obsédantes », du langage bosquien.

3.1 Quelques exemples d'essaim métaphorique dans l'œuvre romanesque d'Henri Bosco

Chez Bosco, le potentiel de création de la métaphore est amplement exploité : les inférences conflictuelles légitimées par une expression métaphorique séminale se multiplient au sein de son œuvre, donnant vie à de véritables isotopies intertextuelles.

Parmi le faisceau d'images caractérisant l'univers romanesque de l'écrivain, notre contribution vise à illustrer l'enchaînement métaphorique des rêveries relevant des éléments élémentaires et la présence de la maison en tant que figure vivante et humaine située au cœur de l'imaginaire cosmique.

Pour ce qui est des forces primordiales surgissant de la terre, l'image de la tempête qui s'abat sur la maison – au milieu du troisième chapitre d'un des romans les plus célèbres de notre écrivain, *Malicroix* (1948) – constitue sans doute l'une des rêveries les plus suggestives et charmantes de l'écriture bosquienne.

Après les longues pages qui préparent l'arrivée du mauvais temps, la représentation de l'ouragan s'inscrit aussitôt dans une dialectique de combat entre la force animale de la nature et la résistance humaine de la maison :

- (1) Tout fléchit sous le choc impétueux, mais la *maison flexible*, ayant *plié*, *résista* à la *bête*.

Cet énoncé conflictuel constitue une forme d'interaction complexe, résultant de la combinaison d'une relation *in praesentia* et d'un paradigme *in absentia*. D'où l'identification de deux sujets primaires : d'une part le référent actuel – la « maison » – auquel s'adressent, en forme syntagmatique, les foyers prédicatifs « plier » et « résister » et le désignateur adjectival « flexible ». De l'autre, le référent virtuel absent, la tempête, remplacé, en forme paradigmaticque, par un désignateur conflictuel, la « bête ».

A partir de cette expression séminale, l'essence projective du contenu métaphorique permet de transposer sur le sujet primaire – la tempête – tous les attributs normalement appliqués au foyer. En tant que bête violente, la tempête acquiert aussitôt les traits effrayants d'un être monstrueux. Son arrivée est annoncée par la voix puissante du vent :

- (2) Le vent prit de l'humeur et *lança un appel* au Nord où d'autres vents lui *répondirent*.
- (3) Par-dessus nous, *enflant la voix*, les premiers vents de choc se mirent à *bennir* avant de s'enfoncer dans les nuages.
- (4) Et puis une voix s'éleva, la *voix impérieuse du Vent-Maître*. [...] Alors la tempête commença.

L'évocation des bruits orageux, qui préludent à la tempête, relève, comme le remarque Bachelard (1957 : 56), d'un véritable « bestiaire du vent » :

- (5) D'abord une bourrasque. Elle *aboya*. Elle avait la *rage* des vents. [...] On entendit *crier, rugir*, et un *galop* éperdu de débandade. [...] *Menglements, bramements, barrissements*, traversaient en *troupeaux furieux* l'espace dévasté.

La tempête se configure ainsi comme un être bestial au plein sens du terme :

- (6) Le vent prit forme et se mit à *tâter* la maison, les arbres. [...] Une *voix gutturale* gronda dans le canon sonore du foyer éteint. [...] Un souffle glacial fonda sur la maison, y *mordit* avec fureur [...] ; des armées de nuages reculèrent, la bourrasque bondit, monta, tordit des masses de vapeurs, et *mordit* les nuées au ventre. [...] *Tête basse*, elle crevassa les murailles pluvieuses. [...] De fureur elle *gonfla* son *poitrail*. [...] *Aspirant, expirant*, comme une colossale *poitrine*, les trombes d'air, cette *respiration* formidable montait et descendait au cœur de la tempête. Car la tempête avait un *œur*, point fougueux d'où se ruait, en *pulsations* tumultueuses, la *vie* de la bête massive.

Avec sa bouche vorace, prête à « mordre » toute chose, le monstre vit, respire, exhibe sa force virile et se prépare, « tête basse », à une véritable attaque contre l'ennemi faible des nuages. Plusieurs termes relèvent ainsi du lexique militaire : des verbes (« lutter », « attaquer », « résister »), des substantifs (« armées », « détonations », « désastres »), des adjectifs (« impétueux », « furieux », « hargneux », « dévasté ») et des adverbes (« bravement »).

Contre la haute puissance de ce monstre du ciel, l'humble maison abritant le héros paraît encore plus faible et fragile. Et pourtant courageuse. Voici, le passage décisif :

- (7) La maison *luttait* bravement. Elle *se plaignit* tout d'abord ; les pires souffles l'attaquèrent de tous les côtés à la fois, avec une haine distincte et de tels hurlements de rage que, par moments, je frissonnais de peur. Mais elle tint. Dès le début de la tempête des vents hargneux avaient pris le toit à partie. On essaya de l'arracher, de lui casser les *reins*, de le mettre en lambeaux, de l'aspirer. Mais il *bomba le dos* et s'accrocha à sa vieille charpente. Alors d'autres vents arrivèrent et se ruant au ras du sol ils foncèrent contre les murailles. Tout fléchit sous le choc impétueux, mais la maison *flexible*, ayant *plié*, *résista* à la bête. Elle tenait sans doute au sol de l'île par des racines incassables, d'où ses minces parois de roseaux crépis et de planches tiraient une force surnaturelle. On eut beau insulter les volets et les portes, prononcer des menaces colossales, claironner dans la cheminée, l'être déjà *humain*, où j'abritais mon corps, ne *céda rien* à la tempête. La maison *se serra sur moi*, comme une louve, et par moments je sentais son odeur descendre *maternellement* jusque dans mon cœur. Ce fut, cette nuit-là, vraiment *ma mère*. Je n'eus qu'elle pour me garder et me soutenir. *Nous étions seuls*.

Au premier référent, la maison, correspondent, en forme prédicative, des valeurs tout à fait étrangères à sa sphère dénotative : la fatigue (« se plaindre », « se plier »), le courage (« lutter », « bomber le dos », « résister »), la protection maternelle (« la maison se serra sur moi », « ce fut, cette nuit-là, vraiment ma mère »). Au deuxième référent (le vent) est attribué par contre tout sentiment maléfique (la « haine », la « rage ») et comportement néfaste, telles l'agression, la menace, l'insulte.

Il paraît donc évident que la dialectique du conflit s'inscrit, d'une façon très nette, dans l'opposition primordiale entre le mal et le bien.

D'un côté nous avons les formes bestiales de la tempête, de l'autre l'innocence incontestable de la maison : deux pôles de signe opposé, qui tirent leur force de leur présence simultanée au sein du même espace discursif.

Le sens de protection garanti par le foyer domestique, en effet, n'est si confortant que lors d'une tempête. « Quand l'abri est sûr, la tempête est bonne » affirme l'auteur dans *L'Antiquaire* : l'angoisse cosmique évoquée par la fureur orageuse intensifie l'effet bienveillant du refuge.

Ici, en particulier, les valeurs d'asile et de résistance offertes par la maison sont transposées en valeurs humaines. Sur ce point, Bachelard (1957 : 157) prévient le lecteur : « Dans la maison devenue par l'imagination le

centre même d'un cyclone, il faut dépasser les simples impressions du réconfort qu'on éprouve dans tout abri ». Loin d'être tout simplement une présence physique inspirant la chaleur et la paix, la Redousse de *Malicroix* possède la densité spirituelle d'un être vivant.

Pour comprendre la portée d'une telle proposition, il faut suivre l'évolution dramatique du récit : le conflit conceptuel « ce fut, cette nuit-là, vraiment ma *mère* » survient, en effet, dans un moment crucial de la narration.

Lors de son arrivée sur l'île, le narrateur Martial se sent, parmi les êtres et les choses, un étranger, un hôte indésirable : « les mots, les bruits, les silences, les objets mêmes, y parlaient un langage à eux, où je n'accédais pas » affirme-t-il. À l'instar d'une personne méfiante, la maison elle-même refuse tout d'abord l'amitié du héros :

- (8) Une maison, même si la loi vous la donne, peut fort bien, elle, ne pas se donner.
- (9) Elle vivait par elle-même [...] créature attentive et grave qui venait de passer ses destins à des mains nouvelles, dont elle ne savait encore quelle serait la force.

Des foyers métaphoriques, tels les verbes « se donner », « passer », « savoir », attribuent à la Redousse une attitude tout à fait consciente : en tant que « créature » vivante et, surtout, responsable, elle ne se concède pas tout de suite. C'est seulement au moment de la lutte implacable contre les forces primordiales de la terre, que Martial, seul sur l'île, pressent finalement, et au plus profond de lui-même, l'immense portée de l'abri tutélaire de la demeure :

- (10) La maison *se serra sur moi*, comme une *louve*, et par moments je sentais son *odeur* descendre *maternellement* jusque dans mon cœur.

Au sein de cet énoncé, la métaphore de la mère transpose sur le sujet primaire un réseau de concepts renvoyant à la sphère animale, comme l'instinct de protection ou l'odeur exhalée lors du contact physique. À l'instar d'une femelle avec ses petits, la maison est ici prête à « se serrer » sur son habitant : une telle idée, ontologiquement inadmissible, est pourtant parfaitement cohérente avec la dimension métaphorique du conflit conceptuel donné.

Autrement dit, dans la mesure où la présence vivante de la maison est promue dans le cadre d'une expression conflictuelle acquise, toute autre qualité compatible – le courage, la maternité, le mouvement, la pensée,

l'amour – est non seulement acceptée, mais aussi encouragée dans les limites de la pensée poétique.

Située au centre de l'univers cosmique, la maison n'est jamais un espace neutre : bien au contraire, comme notre analyse vient de le montrer, elle est un personnage dans toute l'acception du terme, possédant une valeur maternelle – on a vu la fonction génitrice accordée à la Redousse – mais exhibant aussi, et en même temps, une énergie toute masculine, prête à combattre virilement pour défendre son habitant.

Chez Bosco, les maisons constituent, si l'on veut, le pivot essentiel de la narration : « c'est en les étudiant minutieusement » déclare le critique Neiss (2008 : 156) « qu'on pénètre dans la signification profonde des œuvres ».

Ainsi que dans *Malicroix*, où la Redousse s'impose comme un être à la fois maternel et courageux, tirant sa force d'un besoin immanent de protéger son enfant, cette image trouve, dans les autres œuvres du romancier, un très vif retentissement. Au sein de l'écriture bosquienne, le développement inférentiel engendré par la nature projective d'une telle métaphore produit un réseau illimité d'autres expressions conceptuelles cohérentes avec le contenu conflictuel :

- (11) Toute la maison soupirait d'aise. (*Un Rameau de la nuit*)
- (12) Je voulais forcer le coffre pour lui arracher son âme. (*Un Rameau de la nuit*)
- (13) Elle offre un visage très vieux, en plein soleil. (*Le Jardin d'Hyacinthe*)
- (14) La maison a besoin de nous [...]. Le mas ne peut rester seul, cette nuit [...]. Cette maison, vois-tu, elle nous aime, et elle pense aussi que nous l'aimons. On n'abandonne pas sa vieille mère, car elle est notre mère, surtout pendant cette nuit de Noël. (*Tante Martine*)
- (15) J'ai besoin d'une tutélaire présence, et de cette mère qu'est une maison. (*L'Épervier*)
- (16) [Le mas] resserré sur lui-même, regroupé, enfoncé dans la terre [...] offrait sa masse sombre, violette, toute pleine de force humaine et de volonté dure. (*Le Mas Théotime*)
- (17) Il s'élève toujours des lieux que j'habite une sorte d'âme exigeante qui me repousse ou qui m'attire à elle. Théotime, que j'aime, s'est attaché à moi qui l'ai relevé de son sommeil. En dix ans de coexistence nous nous sommes mêlés tellement l'un à l'autre que quelquefois je me demande si j'ai vraiment une maison et une terre ou si, plus vraisemblablement, tout cela n'est pas le pays et le toit familial de ma vie secrète. Ainsi en moi-même c'est naturellement Théotime qui pense, qui aime, qui veut. (*Le Mas Théotime*)

Autant d'exemples pour démontrer l'immense force projective, que l'interaction métaphorique est capable de dégager au sein de l'énoncé, hors de toute contrainte ontologique envisageable. Sous la pression de la personification, les foyers se multiplient de façon exponentielle, jusqu'à envahir tout segment du discours : verbes (« soupirer », « aimer », « vouloir », « resserrer », « penser »), substantifs (« âme », « volonté », « mère », « sommeil »), adjectifs (« exigeante », « seul », « tutélaire », « humaine »).

Cette réaction en chaîne repose sur le principe de la cohérence interne : ainsi, en tant que « vieille mère », la maison « a besoin » de ses habitants ; étant vivante, elle peut être réveillée, elle éprouve des sentiments et peut même imposer sa « volonté dure ». Toute action accordée à l'être humain est directement projetable, en vertu d'un procédé de personification, à la demeure bosquienne.

Ainsi que le souligne Michel Barbier (1967 : 20), « un lecteur d'esprit cartésien jugera de telles métaphores inoffensives, simples ornements littéraires » ; au contraire, le conflit conceptuel de maison vivante est, ajoute-t-il « à prendre au pied de la lettre » : pour l'auteur, en effet, toute chose est douée de vie. « Rien pour moi n'est inanimé » écrit le romancier dans un de ses livres de souvenirs, *Le Chemin de Monclar* (1962).

Or la maison, chez Bosco, est vivante à un double titre. D'une part, elle possède sa vie autonome, à l'instar d'un être humain : elle établit avec l'habitant une alliance intime, presque une fusion osmotique : « en dix ans de coexistence *nous nous sommes mêlés* tellement l'un à l'autre » dit Pascal, le narrateur-héros du roman *Le Mas Théotime* (1945), « que quelquefois je me demande si j'ai vraiment une maison et une terre ou si, plus vraisemblablement, tout cela n'est pas le pays et le toit familial de ma vie secrète ».

De l'autre, la maison est vivante en tant que créature surgissant du cosmos : à l'instar d'une plante enfoncée dans la terre, elle possède une vie végétale, qui tire sa sève vitale de la matière cosmique. Comme le dit Bachelard (1957 : 39-40), analysant l'image de la maison dans *L'Antiquaire*, la demeure se présente comme une créature « à racine cosmique, une *plante de pierre* qui croît du rocher jusqu'à l'azur d'une tour ».

Les images sur l'origine cosmique de la maison se multiplient partout dans les romans de Bosco. Voici quelques exemples :

- (18) Elle *tenait* sans doute *au sol* de l'île par des *racines* incassables, d'où ses minces paroïses de roseaux crépis et de planches tiraient une force surnaturelle. (*Malicroix*)

- (19) Il (le Mas de Constance) enfonçait d'antiques racines de pierre dans l'épaisseur du sol à travers l'humus jusqu'au roc et il en aspirait la mystérieuse vie végétale. (*Tante Martine*)
- (20) Votre maison n'est pas à l'écart de la terre, ni à l'abri des puissances du ciel, mais [...] elle tient au sol par des racines, [...] elle aspire sa vie de l'air. (*Le chemin de Monclar*)

Encaissée dans la terre, la demeure bosquienne transmet à l'homme le courant magnétique émanant du sol. D'où sa nature ambivalente : par la maison, le héros entre en contact avec les forces secrètes et inquiétantes du cosmos :

- (21) Je la soupçonnais d'avoir des *racines sous terre*, racines par où ces maisons qui *inquiètent* nos âmes *communiquent* avec les eaux souterraines et avec cette nuit compacte où jamais n'a *germé* la plus faible lumière. (*Mon compagnon de songes*)

Si l'on accède maintenant à l'intérieur de l'espace domestique, on découvre également que la maison possède une âme, identifiable avec une autre force primordiale : le feu. Toujours, que ce soit une ample cheminée ou une toute petite lampe, cet élément occupe, dans l'œuvre bosquienne, une place capitale.

« La flamme, parmi les objets du monde qui appellent la rêverie, est un des plus grands *opérateurs d'images*. La flamme nous force à imaginer » déclare Bachelard (1961 : 1) dans l'avant-propos de son petit livre consacré au sujet. Or, cette affirmation ne trouve meilleure incarnation que dans l'œuvre de notre écrivain, où la rêverie d'intimité relevant du feu se propage dans toutes ses formes : parmi celles-ci, notre étude se focalise sur l'image « disciplinée » de la lampe : « de la chandelle à la lampe » explique Bachelard « il y a, pour la flamme, comme une conquête de la sagesse ».

À l'instar de la bougie, la petite lampe de *Malicroix* est menue et fragile, prête à s'éteindre au moindre courant d'air :

- (22) J'avais besoin de secours et, je ne sais pourquoi, j'en cherchai dans le feu de cette petite lampe. Elle m'éclairait pauvrement, n'étant qu'une lampe banale, qui, mal mouchée, par moments brasillait et menaçait de s'éteindre.

Malgré la lumière précaire et vacillante, la lampe rustique constitue pour notre héros une source fiable de réconfort. Face à la menace de la mort de son ser-viteur Balandran, la lampe communique, par sa simplicité, son être vivant :

- (23) Pourtant, elle était là et elle vivait. Même aux moments que faiblissait sa mince flamme, elle gardait une clarté religieusement calme. C'était un être doux et amical, qui me communiquait, dans ma détresse, l'onde modeste de sa vie de lampe.

A partir du conflit métaphorique séminal, tel l'énoncé « elle vivait » – où le foyer « vivre » dépasse sa catégorie dénotative d'objet – la petite lampe s'inscrit tout naturellement dans le drame de la vie et de la mort : contrairement à Balandran, qui lutte pour survivre, elle est animée d'une vie modeste.

En tant qu'entité vivante, le conflit métaphorique projette sur elle, sous forme référentielle, des qualités morales bienveillantes. Elle est une « présence douce », un « être *amical* », d'où Martial tire sa force pour sauver son ami :

- (24) Il me semblait que de ces rayons je tirais peu à peu une lumière plus secrète, et sa pénétration progressive en mon âme éclairait le dépôt de mes forces vitales, dont l'éveil peu à peu faisait trembler mes doigts serrés avec horreur sur la tête de Balandran.

Au fur et à mesure que le temps passe sans aucune amélioration de la part du serviteur fidèle, une complicité singulière vient se créer entre le narrateur et la petite lampe rustique, un rapport presque osmotique : en la regardant attentivement, Martial est hypnotisé par l'incandescence (« mes yeux ne bougeaient plus ») de la lumière, et en même temps, il capture ses flammes (« il fallait [...] fasciner la flamme ») pour en tirer la puissance secrète. On dirait qu'elle est le signe visible d'une essence intime et vitale. A l'aube, la petite flamme décline mais est toujours là :

- (25) Il semblait qu'elle attendît l'aube pour s'éteindre.

Ainsi que tout être humain, la lampe possède une volonté : elle « attend » le réveil de son ami.

- (26) J'avais ouvert les yeux sur elle et aussitôt une extraordinaire émotion m'avait saisi au souvenir de cette compagne nocturne. Elle avait été, dans la nuit, ma lampe de fidélité.

La lampe devient ainsi, pour Martial, une « compagne » qui a veillé toute la nuit avant de mourir. Ainsi que l'exprime magistralement Bachelard (1961 : 13) « la flamme isolée est le témoignage d'une solitude, d'une solitude qui unit la flamme et le rêveur ». Loin d'aggraver la solitude de Martial, la petite lampe console et apaise ses rêveries nocturnes.

On voit alors le rôle effectif joué par la lampe au sein de l'œuvre bosquienne : elle se constitue comme une essence familiale, apte à accentuer « l'humanité » d'une maison.

A cette présence domestique, relevant de la lumière et de la chaleur du feu, s'oppose, d'une manière très nette, l'angoisse suscitée par le fleuve :

- (27) Au milieu des eaux, dans cette île, où la *crainte* du fleuve *me tourmente*...
- (28) *Caché* par le feuillage, le long des bois, devait passer quelque fleuve *furtif* dans un lit *immense*.

L'eau constitue sans aucun doute l'élément par excellence de l'univers bosquien : il nous paraît, donc, intéressant de consacrer la dernière partie de cette étude à l'analyse des essais conceptuels jaillissant de cette réalité primordiale. Dans *Malicroix*, le niveau dénotatif de la description du fleuve (« caché par le feuillage », « passer », « le long des bois », « lit ») laisse aussitôt la place au langage métaphorique, apte à traduire les rêveries troublantes du narrateur. Terrifié au plus profond de lui-même par son existence, Martial attribue au Rhône la malveillance d'un être titanesque :

- (29) Et le vent passait [...] tout chargé du génie fluvial. [...] De là s'avavançait contre nous la colère du fleuve.
- (30) Le fleuve entier, *puissante ruée de ténèbres*, tout à coup m'apparaissait. C'était *un être*. Je n'en doutais plus. Un être *redoutable*.
- (31) Là courait la *bête* des eaux, le *génie du monstre*, gonflé par les vents et les pluies d'automne.

Défini tantôt comme « être redoutable », tantôt comme « génie du monstre », tantôt encore comme « bête des eaux » animée d'une « colère », le fleuve abandonne définitivement sa physionomie concrète et possède une véritable vie : l'essence projective de ces conflits métaphoriques permettant d'irradier, sur cet élément, toute forme de puissance virulente et combattive, le Rhône prend les traits monstrueux d'une créature fauve et brutale, face à laquelle la nature ne peut que succomber :

- (32) Le lourd déplacement de ses masses liquides imperceptiblement faisait *frémir* les rives invisibles. [...] En passant, son *dos noir* et ses *flancs brutaux* arrachaient des blocs de limon et *ébranlaient* l'île.
- (33) Il commençait à *mordre* au plat pays, et des *langues* d'eau, sous le jour livide, lui-saient *fantômalement* à travers les maigres salicornes.
- (34) [...] et bien qu'il fût noir, il luisait *sinistrement*. Sa *bouche vorace* collée au limon de ses rives, creusant les vases de son lit humide et traînant sous son *ventre* souple, les sables, les galets, les végétaux, les morts, il *drainait* la terre.
- (35) Il *avait une volonté* ; elle me hérissait de peur. Car elle arrivait jusqu'à moi, et c'était la volonté pure, sans pensée, la *volonté indifférente*, celle d'un antique élément, depuis des millénaires engagé dans un long travail [...] de lente *usure* du monde.

La présence de l'eau est si écrasante aux yeux effrayés du narrateur que tout devient, pour lui, matière liquide, en marche avec la masse fluide. L'île elle-même perd sa stabilité terrestre pour se diluer dans le lit du fleuve :

- (36) Debout à la pointe de l'île, sur cette *proue* où se fendaient les eaux sauvages, je n'avais devant moi que leur immensité, et le pays entier, n'étant *qu'une eau en marche*, j'étais seul, immobile au centre de cette *ruée liquide*, qui croissait à mes pieds de minute en minute, sous la poussée des crues torrentielles.
- (37) La terre était *liquide* et j'eus du mal à me retenir.
- (38) L'île entière n'était qu'un *bloc d'argile* jaune *imprégnée à satiété* et sur le point de *se diluer* dans les eaux fluviales.

Le conflit métaphorique – associant à une entité stable et solide la qualité fluide des eaux – transpose sur le sujet primaire un nombre potentiellement infini d'actions et attributs cohérents avec l'image première : la terre, devenue « liquide », n'offre à Martial qu'un appui précaire, l'île « se dilue » dans le fleuve, le pays entier n'est plus qu'une « eau en marche ».

À cette dissolution totale participe enfin aussi le narrateur : l'essaim conceptuel du fleuve envahit la sphère spirituelle de l'être humain.

- (39) *Force* fluide et pourtant *décomposante* qui ne s'attaquait pas seulement aux berges du fleuve, mais qui *mordait* aussi aux *rivages* de l'âme.

Au sein d'un seul énoncé, deux différentes formes conflictuelles interagissent et s'enchevêtrent mutuellement : d'une part l'action impétueuse de l'eau s'associe aux forces destructrices d'une entité bestiale, qui « décompose » et « mord » toute chose ; de l'autre la fragilité de l'âme humaine s'identifie avec les bords du lit fluvial – les « rivages » – soumis à la violence irréfrenable du courant.

Un tel conflit métaphorique atteint ainsi sa forme la plus complexe : les limites entre le « moi » et la masse liquide s'abolissent complètement. La conscience du narrateur, envahie par la puissance cosmique, se confond finalement avec les eaux du fleuve : englouti dans le monde, le héros participe à la vie universelle de la nature, tout en accentuant également l'essence animée de la substance cosmique.

- (40) [...] les eaux de ce mystérieux fleuve intérieur, dont le flot noir coulait en moi, parallèlement au fleuve nocturne de la terre.

Conclusions

La richesse métaphorique s'inscrit dans la poétique narrative de Bosco comme l'un de ses traits constitutifs, faisant de sa création littéraire un système romanesque unique et tout à fait homogène. D'ailleurs, le romancier lui-même parle de son œuvre comme d'un seul et même cycle « à peu près cohérent » où presque tous les récits communiquent et s'interpénètrent d'une manière remarquable.

Explorant au plus profond l'art du romancier, sa « langue » dans l'acception large du terme, l'étude des métaphores au sein du texte bosquien nous a permis de saisir l'épaisseur conceptuelle du contenu tropique dans son pouvoir novateur de la langue. A l'instar d'un « modèle », ainsi que le suggère Black (1954), la mise en forme linguistique d'une métaphore vive a en effet ceci de remarquable, qu'elle redécrit la réalité : en dépassant nos catégories conceptuelles, elle dépasse toute frontière ontologique établie. Etant « le seul moyen pour concevoir l'état de choses envisagé » Prandi (1992 : 61), la métaphore dilate la sphère des concepts accessibles.

Bibliographie

I. Etudes sur la métaphore

- Bachelard, G. (1957) : *La Poétique de l'espace*. PUF, Paris.
- Bachelard, G. (1961) : *La flamme d'une chandelle*. PUF, Paris.
- Black, M. (1954) : « Metaphor ». *Proceedings of the Aristotelian Society*, 55, 273-294. Réimpr. In Black, *Models and Metaphors*. Cornell University Press, Ithaca/Londres.
- Black, M. (1979) : « More about metaphor ». In Ortony, A. (éd.), *Metaphor and Thought*. Cambridge University Press, Cambridge, 19-43.
- Brooke-Rose, Ch. (1958) : *A Grammar of Metaphor*. Secker & Warburg, Londres.
- Fontanier, P. (1968) : *Les figures du discours*. Flammarion, Paris. Réunit : *Manuel classique pour l'étude des tropes* (1821, 4^{me} éd., 1830) & *Traité général des figures de discours autres que les tropes* (1827).
- Genette, G. (1966) : *Figures*. Le Seuil, Paris.

- Genette, G. (1968) : « Introduction ». In Fontanier, P., *Les figures du discours*. Flammarion, Paris, 5-17.
- Gibbs, R. W. Jr. (1994) : *The Poetics of Mind*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Groupe μ (1970) : *Rhétorique générale*. Larousse, Paris.
- Husserl, E. (1900 (1961)) : *Logische Untersuchungen*. Band 1, Halle 1900 ; Band II, Halle 1901. Edition critique : *Husserliana*, Vol. XVIII (1975) – XIX, I-II (1984), La Haye, Nijhoff. Tr. Fr. (de la 2^e éd., Halle, 1922-23) : *Recherches logiques*, Tome I, Paris 1959 ; Tome II, Paris, 1961-62.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1980) : *Metaphors we Live by*. The University of Chicago Press, Chicago/Londres.
- Lakoff, G. & Turner, M. (1989) : *More than Cool Reason*. The University of Chicago Press, Chicago/Londres.
- Prandi, M. (1992) : *Grammaire philosophique des tropes*. Les Editions de Minuit, Paris.
- Prandi, M. (2004) : *The Building Blocks of Meaning*. John Benjamins, Amsterdam/Philadelphie.
- Prandi, M. (2010) : « L'interaction métaphorique : une grandeur algébrique ». *Protée*, 38, 1 : *Le Groupe μ entre rhétorique et sémiotique*, 75-84.
- Prandi, M. (sous presse) : « A plea for Poetic Metaphor ». *Poetics Today*.
- Richards, I. A. (1936) : *The Philosophy of Rhetoric*. Oxford University Press, Oxford.
- Todorov, T. (1979) : « Synecdoques ». *Communications*, 16, 1970. Réimp. In Todorov, T., Empson, W., Cohen, J., Hartman, G., Rigolot, F. (éds.), *Sémantique de la poésie*. Le Seuil, Paris, 7-26.
- Vinsauf, G. De (1924) : « Poetria Nova ». In Faral, E., *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècles*. Champion, Paris.
- Weinrich, H. (1963) : « Semantik der kühnen Metapher ». *Deutsche Vierteljahrs-schrift für Literaturwissenschaft and Geistesgeschichte*, 37, 325-344.
- Weinrich, H. (1967) : « Semantik der Metapher ». *Folia Linguistica*, 1, 3-17.

II. Œuvres d'Henri Bosco

a. Œuvre romanesque

- Pierre Lampédouze*, Paris, G. Grès et C^{ie}, 1924.
- Irénée*, Paris, Gallimard, NRF, 1928.
- Le Quartier de Sagesse*, Paris, Gallimard, NRF, 1929.
- Le Sanglier*, Paris, Gallimard, NRF, 1932.
- Le Trexoulas*, suivi de *L'Habitant de Sivergues*, Paris, Gallimard, NRF, 1935.
- L'Ane Culotte*, Paris, Gallimard, NRF, 1937.
- Hyacinthe*, Paris, Gallimard, NRF, 1940.
- Le Mas Théotime*, Alger, Charlot, 1945.
- L'Enfant et la Rivière*, Paris, Gallimard, NRF, 1945.
- Le Jardin d'Hyacinthe*, Paris, Gallimard, NRF, 1946.

- Monsieur Carre-Benoît à la campagne*, Paris/Alger, Charlot, 1947.
Malicroix, Paris, Gallimard, NRF, 1948.
Le roseau et la source, Paris, Gallimard, NRF, 1949.
Des sables à la mer. Pages marocaines, Paris, Gallimard, NRF, 1950.
Sites et mirages, Casablanca, La Cigogne, 1950.
Un Rameau de la nuit, Paris, Flammarion, 1950.
Antonin, Paris, Gallimard, NRF, 1952.
L'Antiquaire, Paris, Gallimard, NRF, 1954.
Le Renard dans l'île, Paris, Gallimard, NRF, 1956.
Les Balesta, Paris, Gallimard, NRF, 1956.
Barboche, Paris, Gallimard, NRF, 1957.
Bargabot, suivi de *Pascalet*, Paris, Gallimard, NRF, 1958.
L'Épervier, Paris, Gallimard, NRF, 1963.
Une ombre, Paris, Gallimard, NRF, 1978.

b. Souvenirs et autres œuvres

- Un oubli moins profond*, Paris, Gallimard, NRF, 1961.
Le Chemin de Monclar, Paris, Gallimard, NRF, 1962.
Le Jardin des Trinitaires, Paris, Gallimard, NRF, 1966.
Mon compagnon de songes, Paris, Gallimard, 1967.
 « Mes origines », *Cahiers du Sud*, 1957 t. XLV, n°343.
Lettres à Noël Vesper, Les Terrasses du Lourmarin, 1986.

III. Etudes portant sur l'œuvre d'Henri Bosco

- Barbier, M. (1966) : *Symbolisme de la maison dans l'œuvre d'Henri Bosco*. (D.E.S Lettres, Aix-en-Provence, 1965). La Pensée Universitaire, Aix-en-Provence.
 Beckett, S.-L. (1996) : *Voies et voix narratives dans l'œuvre romanesque de Henri Bosco*. Collection Theoria 6, Le Gref, Toronto.
 Bosco, H. (1972) : « Henri Bosco par lui-même ». *Cahiers de l'Amitié Henri Bosco*, n° 1, Edisud, Aix-en-Provence.
 Bosco, H. (1979) : « Ce fleuve, le Rhône », postface à *Malicroix*. *Cahiers de l'Amitié Henri Bosco*, n° 18, Edisud, Aix-en-Provence.
 Cauvin, J.-P.(1974) : *Henri Bosco et la Poétique du sacré*. Klincksieck, Paris.
 Colloque International Henri Bosco : 1, (1975), Nice. *Le réel et l'imaginaire dans l'œuvre de Henri Bosco*, Actes- Paris, J. Corti, 1976
 Colloque International Henri Bosco : 2, (1979), Nice. *L'art de Henri Bosco*, Actes préf de Jean Onimus. Paris, J. Corti, 1981
 Girault, C. (1964) : « Le thème du feu dans l'œuvre de Henri Bosco ». *La Table Ronde*, n°203.

- Girault, C. (1973) : « Regards sur l'œuvre d'Henri Bosco ». *Cahiers de l'Amitié Henri Bosco*, n° 2, Edisud, Aix-en-Provence.
- Girault, C. (1980) : « Propos sur Malicroix ». In *Cahiers de l'Amitié Henri Bosco*, n°19/20, Edisud, Aix-en-Provence.
- Girault, C. (1987) (éd.) : « Henri Bosco : Entretiens avec Monique Chabanne ». *Cahiers de l'Amitié Henri Bosco*, n° 27, Edisud, Aix-en-Provence.
- Godin, J.-C. (1986) : *Henri Bosco : Une poétique du mystère*. Presses de l'Université, Montréal.
- Lambert, J. (1951) : *Un voyageur des deux mondes*, essai sur l'œuvre d'Henri Bosco, suivi d'une « Lettre d'Henri Bosco », « Les Essais », n°LI, Gallimard, NRF, Paris.
- Lambert, J. (1951) : *Un voyageur des deux mondes*, essai sur l'œuvre d'Henri Bosco, suivi d'une « Lettre d'Henri Bosco », « Les Essais », n°LI, Gallimard, NRF, Paris.
- Neiss, B. (2008) : « Des pierres et des mots : l'art de bâtir chez Henri Bosco ». In Tassel, A. (éd.), *Henri BOSCO et le métier de romancier*. L'Harmattan, Paris.
- Onimus, J. (1958) : « La poétique de la maison d'après l'œuvre de Henri Bosco ». *Etudes*, n°298.
- Onimus, J. (1959) : « La poétique de l'eau d'après l'œuvre de Henri Bosco ». *Cahiers du Sud*, n°353.
- Onimus, J. (1989) : « Un guetteur d'ombre : le romancier et poète Henri Bosco ». *Cahiers de l'Amitié Henri Bosco*, n° 29, Edisud, Aix-en-Provence.
- Persyn, P. (1988) : *Malicroix de Henri Bosco*. Parcours de Lecture, Collection dirigée par Alain Boissinot, Bertrand-Lacoste, Paris.
- Van Grit, W. (1974) : « Interview avec Henri Bosco ». *The French Review*, volume XLVII, n°5.
- Wauters, R. (1960) : « Entretien avec Henri Bosco ». *Revue de l'Institut pour les journalistes* (Belgique), volume XXXVIII, n°3.
- Wessler, E. (2002) : « Henri Bosco et l'ère du soupçon ». *Littérature*, n°126.

Les « verbes d'interaction sociale » : implicatures conventionnelles et critères de classification

Achim STEIN, Universität Stuttgart

Introduction

La structure des hiérarchies conceptuelles s'appuie en général sur le concept de l'hyponymie. Bien que ces ressources jouent un rôle important dans la description sémantique et dans le traitement automatique du langage, l'hyponymie n'est pas une relation bien définie, et si sa mise en œuvre paraît peu problématique dans le domaine nominal, elle l'est beaucoup plus dans le domaine verbal. Dans cette contribution, nous analysons les « verbes d'interaction sociale » (VIS) qui, loin de constituer une classe homogène, présentent le problème particulier des composantes sémantiques implicites.

Dans la première partie, nous évaluerons le traitement de cette classe dans quatre ressources lexicales importantes. La deuxième partie est une analyse sémantique de ces composantes implicites qui montrera que les normes sociales véhiculées par ces verbes sont en général des implicatures conventionnelles (ICs). Dans la troisième partie, nous appliquerons cette analyse à un certain nombre de VIS français.

1. Classifications des verbes d'interaction sociale

Bien que le locuteur normal n'ait pas forcément une intuition sémantique claire pour les « verbes d'interaction sociale » (VIS), ces verbes sont considérés comme une classe dans plusieurs travaux, dont nous présenterons quatre dans cette première partie.

1.1 *English Verb Classes and Alternations* : une classification syntaxique

Dans *English Verb Classes and Alternations*, Levin (1993 : 200sqq) distingue trois sous-classes (exemplifiées par les vedettes anglaises *correspond*, *meet* et *marry*) en se basant sur les propriétés syntaxiques des verbes, dont la plus importante est la possibilité de réaliser un sujet collectif, alternant avec la combinaison d'un sujet singulier avec un complément prépositionnel (*Max et Léa étaient d'accord* vs *Max était d'accord avec Léa*) ou bien avec un complément d'objet direct (*Max et Léa s'embrassent* vs *Max embrasse Léa*). La troisième classe réunit les propriétés des deux premières (cf., en français, *Max et Léa se rencontrent* vs *Max rencontre Léa* vs *Max se rencontre avec Léa*). Nous constatons que ces propriétés syntaxiques sont trop générales : pour le premier groupe (*correspond verbs*), Levin énumère plus de cinquante verbes, et dans bien des cas, comme *collide* (« collisionner ») ou *agree* (« être/tomber d'accord »), la composante sociale se limite au fait que le verbe sous-catégorise deux arguments humains. Les deux autres classes sont sémantiquement mieux définies et ont un nombre de membres plus limité. Nous en retenons les verbes *embrasser* et *saluer* pour notre analyse dans la troisième partie.

Finalement, certains verbes qui sont intuitivement considérés comme des VIS, puisqu'ils mettent en jeu des relations sociales, ont été attribués à d'autres classes dans Levin (1993) : les verbes *steal* « voler » et *betray* « trahir, livrer », par exemple, font partie des « verbs of possessional deprivation » (à cause de leur propriété syntaxique de montrer l'inversion locative). Notre analyse inclura également ces deux verbes.

Contrairement à l'approche de Levin (1993) nous argumenterons, dans la deuxième partie, en faveur d'une définition qui se fonde sur la structure sémantique interne de ces verbes.

1.2 *FrameNet* : une approche cognitive

FrameNet est la deuxième ressource importante pour la description des verbes. Il existe des projets visant à appliquer le modèle à d'autres langues (cf. Mouton *et al.*, 2010) pour le français).

FrameNet ne propose pas de classification directe des verbes, mais, inspirée par des théories cognitives, associe les constructions verbales avec des *frames*. Un *frame* est une structure conceptuelle : « a script-like conceptual structure that describes a particular type of situation, object or event along with its participants and props » (Ruppenhofer *et al.*, 2006). Concernant les VIS, le fait que le groupement est motivé par des critères cognitifs et l'hétérogénéité des classes retenues par Levin (1993) rendent la comparaison de ces deux approches difficiles (pour une tentative *cf.* Baker/Ruppenhofer, 2002). Nous constatons que plusieurs *frames* sont pertinents pour les verbes que Levin a classés dans les VIS :

- COMMUNICATION-CONVERSATION (*chat*)
- HOSTILE-ENCOUNTER (*struggle*)
- PERSONAL-RELATIONSHIP (*marry*)
- et DISPLAY-OF-AFFECTION (*caress*).

Un problème particulier du traitement sémantique de FrameNet apparaît clairement dans le domaine des VIS : les composantes implicites ne peuvent être récupérées directement à partir de la description des *frames*. Nous donnons deux exemples :

Le verbe *steal* « voler » est associé avec les deux *frames* 'SELF-MOTION' et 'THEFT'. 'THEFT' a les rôles « PERPETRATOR » et « VICTIM », le dernier étant défini comme « the person [...] who owns the goods before they are taken away by the perpetrator ». La relation de possession présupposée par *voler* fait partie de la définition du rôle et n'établit qu'une relation temporelle entre la possession et l'action. La définition ne contient aucune norme sociale qui distinguerait cette action d'un changement de propriété « normal » (ou légal).

Dans le cas d'*abandonner*, l'implicature fait partie de la définition du *frame* 'QUITTING-A-PLACE' : « In many words which evoke this frame, there is an additional implication that the SELF-MOVER is discontented with the Source location. ». Cette définition n'est applicable qu'à certaines des unités lexicales, par exemple *emigrate* « émigrer » (ce qui est correctement indiqué). Elle ne tient pas compte des normes ou régulations qui sont impliquées par des verbes comme *abandon*, *defect* ou *desert*.

1.3 *WordNet* : une hiérarchie conceptuelle

WordNet est une base de données lexicales, développée pour l'anglais à Princeton, mais des versions pour le français et d'autres langues européennes ont vu le jour dans le projet EuroWordNet. La classification de WordNet ne se fonde pas sur les constructions, mais accorde la priorité au sens : un ensemble de sens synonymes forme un *synset*, sans que des classes abstraites soient définies pour autant. Puisque les *synsets* forment une hiérarchie conceptuelle, WordNet implémente directement le concept de l'hyponymie tout en le problématisant.

Fellbaum (2002 : 24) remarque que ce n'est qu'en apparence que l'hyponymie verbale ressemble à l'hyponymie nominale. Elle constate que les tests servant à identifier les hyponymes nominaux (*x is a y*) ne sont utilisables que si l'on modifie la relation en convertissant les verbes (*x-ing is a kind of y-ing*). Ces faits justifient, selon elle, la création du concept de la troponymie, qu'elle définit comme suit (Fellbaum, 1999 : 79) :

In WordNet the many different kinds of elaborations that distinguish a “verb hyponym” from its superordinate have been merged into a manner relation that Fellbaum and Miller (1990) have dubbed *troponymy*. The troponymy relation between two verbs can be expressed by the formula *To V1 is to V2 in some particular manner*. Manner is interpreted here more loosely than in Talmy's work, for example, and [...] troponyms can be related to their superordinates along many semantic dimensions.

La relation de troponymie est distinguée de celle de l'implication (*entailment*) de la manière suivante (Fellbaum, 1999 : 77) :

Entailment is used here to refer to the relation between two verbs V1 and V2 that holds when the sentence *Someone V1* logically entails the sentence *Someone V2*. For example, *snore* lexically entails *sleep* because the sentence *He is snoring* entails *He is sleeping* ; the second sentence necessarily holds if the first one does.

Par rapport aux VIS, Fellbaum (1999 : 72) constate :

Verbs of social interaction, though constituting a coherent semantic field, encompass a number of different semantic subdomains, including politics (*elect, depose*), work (*hire, subcontract, strike*), and interpersonal relations (*court, marry*).

Il est évident que les sous-domaines *politique, travail, etc.* ne constituent pas des domaines dans le sens strict d'une hiérarchie conceptuelle, et n'ont donc aucun rapport avec la relation troponymique définie auparavant, ne

serait-ce qu'avec des concepts assez abstraits tel que « agir politiquement ». Le EuroWordNet français étant trop pauvre pour fournir un nombre d'entrées suffisant, nous avons vérifié dans le Princeton WordNet (version 3.0) les principes de la classification des VIS. Les sens du verbe *steal* (« voler ») nous servent d'exemple :

Sense 1 steal – (take without the owner's consent ; « Someone stole my wallet on the train » ; « This author stole entire paragraphs from my dissertation »)

.< **take** – (take by force ; « Hitler took the Baltic Republics » ; « The army took the fort on the hill »)

Sense 2 steal, slip – (move stealthily ; « The ship slipped away in the darkness »)

.< **move** – (move so as to change position, as of a body part (nontranslational motion) : « He moved his hand slightly to the right ») [...]

Sense 3 steal – (steal a base, in baseball)

.< **gain**, advance, win, make headway, get ahead, gain ground – (obtain advantages, such as points, etc. ; « The home team was gaining ground »)

Sense 4 sneak, mouse, creep, steal, pussyfoot – (to go stealthily or furtively : « [...] stead of sneaking around spying on the Dronk house ».)

.< **walk** – (use one's feet to advance ; advance by steps)

Les différents sens de *steal* montrent que les hypéronymes (*take*, *move*, *gain*, *walk*) indiquent un sens de base, tandis que les définitions contiennent des composantes sociales, par exemple « sans la permission du propriétaire » ou « clandestinement », ou bien se réfèrent à des situations conventionnelles comme les matchs de baseball.

Par conséquent, les VIS qui sont relativement vagues par rapport à l'évènement dénoté sont attachés très haut dans la hiérarchie. Ainsi, le verbe *punish* « punir » est attaché au nœud maximal malgré son sens social relativement complexe (« inflict a penalty or sanction on (someone) as retribution for an offense »). Ce principe d'utiliser le sens dénotationnel pour classer les sens verbaux est appliqué de manière assez conséquente dans WordNet.

1.4 Les verbes français : une base de données syntactico-sémantique

Les verbes français (LVF) sont une ressource importante pour l'analyse sémantique des verbes français. LVF est un dictionnaire (Dubois/Dubois-

Charlier, 1997) et une base de données syntaxique et sémantique décrivant plus de 25.000 sens de 12.310 verbes. Contrairement à WordNet, les auteurs de LVF n'ont fait aucune tentative visant à hiérarchiser les entrées. Et pourtant, puisque les descriptions des sens verbaux sont basées sur de nombreux facteurs syntaxiques, sémantiques et contextuels, elles pourraient, en principe, servir à extraire certaines classes verbales (cf. François/Le Pesant/Leeman, 2007 ; François, 2008). Nous présenterons quelques-unes de ces possibilités.

Dans la colonne « domaine » de la base de données, la base LVF fournit une première classification grossière. L'étiquette « SOC » (sociologie) est un candidat prometteur, mais le fait que les domaines se chevauchent et que LVF n'attribuent qu'un seul domaine par sens rend l'extraction des VIS difficile. Le sens « voler » est attribué au domaine monétaire (étiqueté « MON »), tandis que l'étiquette « SOC » est attribuée au mouvement dans un contexte social (*voler au secours de qqn*) et à des vols abstraits (*voler quelques minutes de son temps*). Le fait que 2922 sens sont étiquetés « SOC » indique également que ce domaine est trop vague pour servir de critère classificatoire.

Les quatorze étiquettes de « classe générique » constituent un deuxième type d'information pouvant permettre une classification, mais les verbes étiquetés « SOC » sont répartis de manière assez égale à travers ces classes, avec une légère prépondérance de « H » (état physique et comportement ; 404 sens) et de « U » (union, réunion ; 303 sens).

Le troisième type d'information fourni par LVF est la colonne « OPER », un opérateur sémantique qui représente de manière semi-formelle le sens et, parfois, des informations syntaxiques supplémentaires concernant la sélection des pronoms ou la présence d'un argument. Les corrélations entre le domaine, la classe générique et l'opérateur sémantique peuvent en effet servir à extraire des sens qui pourraient former une classe de VIS. Pour les 404 sens « SOC+H », par exemple, les éléments combinés « ag+ql » (« comportement humain » plus « qualité ») sont parmi les éléments d'« OPER » les plus fréquents, tout comme « (qc) ê. e. état mvs » (« être en mauvais état »), où « mvs » introduit un jugement qui pourrait indiquer une norme sociale (cf. section 2). Cette information pourrait servir à extraire des VIS, mais elle ne semble pas être attribuée de manière consistante : ainsi, « mvs » ne fait

pas partie de l'opérateur sémantique de *voler*, bien que ce verbe exprime indiscutablement une norme sociale.

Enfin, la description syntaxique fournie par LVF pourrait permettre une approche similaire à celle de Levin (1993) consistant à combiner les propriétés syntaxiques avec le domaine sémantique. Ainsi, la combinaison du domaine « SOC » avec la spécification d'un sujet humain au pluriel (« P7... ») fournit 61 occurrences que l'on pourrait qualifier de VIS (*aborder, accoster, affronter, amener*, etc.).

LVF pourraient donc offrir plusieurs voies menant à une classification sémantique, mais le domaine « SOC » représente une classification *a priori* dont les critères ne sont pas définis de manière explicite. La comparaison avec les verbes retenus par Levin montre aussi que certains VIS manquent : le fait que les deux entrées d'*embrasser* qui nous intéressent ici (01 'bécoter' et 02 'serrer, étreindre') ne soient pas classifiées « SOC », mais « SOM » (physiologie) confirme la tendance que nous avons constatée dans WordNet, consistant à privilégier le sens dénotatif dans la classification de ces verbes.

Notre discussion de quatre ressources lexicales a montré que les composantes « sociales » des sens verbaux sont représentées de manière très différente et ne fournissent pas une classe de VIS homogène. Puisque la classification des ressources s'appuie en général sur la dénotation des verbes, le sens implicite est ou absent de la description ou représenté de manière non consistante. Le chapitre suivant analysera plus en détail ces composantes implicites.

2. Normes sociales et implicatures conventionnelles

Cette partie analysera les composantes non dénotatives du sens verbal, particulièrement importantes pour les VIS. Nous appuyons notre analyse sur la distinction entre implicatures conventionnelles et non conventionnelles proposée par Grice (1975) et leur traitement dans les travaux subséquents. Nous essaierons d'appliquer aux VIS l'approche de Potts (2005) qui, contrairement à Bach (1999), distingue le sens conventionnellement

implicite du sens extensionnel (donc de « ce qui est dit », appelé par lui *at issue content*) en définissant les implicatures conventionnelles (abrégées CI chez Potts, et IC ici) comme suit :

- a. CIs are part of the conventional meaning of words.
- b. CIs are commitments, and thus give rise to entailments.
- c. These commitments are made by *the speaker of the utterance* by virtue of the meaning of ‘the words he chooses’.
- d. CIs are logically and compositionally independent of what is ‘*said* (in the favoured sense)’, i.e. independent of the at-issue entailments. (Potts 2005 : 11)

En suivant Karttunen/Peters (1979), Potts propose une analyse bipartite contenant deux expressions logiques, l’une pour le contenu de la phrase (la dénotation) et l’autre pour ce que la phrase contribue aux ICs. La proposition implicite est calculée à partir du *at issue content* moyennant une fonction d’IC (*conventional implicature functor*). Cette description de Potts accorde aux ICs un statut singulier, puisqu’il les distingue des présuppositions d’une part, et du sens dénotatif de l’autre.

Certains travaux rapprochent les implicatures conventionnelles des présupposées (Karttunen/Peters, 1979, ou Ducrot, 1972 dont la définition de l’implication conventionnelle rejoint celle de la présupposition : indépendante du contexte, non annulable, etc.). Le « P family test » regroupe plusieurs tests bien établis qui montrent que les présuppositions subsistent même dans des contextes négatifs, interrogatifs ou hypothétiques (Chierchia/McConnell-Ginet, 2000, 350). Ces propriétés distinguent les présuppositions des implications 0 et des implicatures conversationnelles 0, mais rangent les ICs avec les présuppositions.

- (1) a. Max embrasse Léa.
b. Max touche Léa.
- (2) a. Max a une fille.
b. Max a exactement une fille.

Mais les ICs sont différentes dans la mesure où elles dépendent uniquement de ce qui est stipulé par le système linguistique (« only on what is stipulated by the language system », Chierchia/McConnell-Ginet, 2000 : 361). Les ICs ont leur origine dans le sens lexical, et dépendent donc du choix du locuteur à employer un lexème particulier, contrairement aux implicatures con-

versationnelles qui dépendent des facteurs pragmatiques du contexte et des maximes conversationnelles.

Pour démontrer le statut particulier des ICs, Potts (2005) développe des tests qui distinguent le contenu présupposé du contenu conventionnellement impliqué. Il montre que, si les présupposés sont annulables, les ICs ne le sont pas. Appliqué au verbe *voler*, son test 0 fournit les données suivantes :

- (3) Max a volé le livre de son frère.
 – C'est ridicule : son frère ne possède pas de livre.
 – C'est ridicule : son frère lui a permis de prendre le livre.
 – #C'est ridicule : il est permis de prendre ce qui appartient aux autres.

La formule *c'est ridicule* peut introduire l'annulation du contenu présupposé (le fait que le frère de Max possède le livre) et donc présenter l'emploi du verbe *voler* comme inacceptable dans ce nouveau contexte (où le frère ne serait pas propriétaire du livre). Cependant, il est très difficile, voire impossible, d'annuler l'IC (« on ne doit pas prendre ce qui appartient aux autres »). La tentative d'annuler cette composante entraînerait une interruption du discours, car elle donnerait très probablement lieu à une discussion sur ces normes sociales.

Si les contenus normatifs des VIS sont des ICs, il doit être possible de les réfuter sans mettre en jeu la vérité de la proposition exprimée. L'application du test 0 à d'autres candidats de la « classe » des VIS montre que, bien que la norme sociale soit plus ou moins forte pour les différents verbes, cette différence est pourtant nette. La première réfutation, portant sur la présupposition, est plus acceptable que la deuxième, portant sur l'IC :

- (4) Max a trompé Léa avec la voisine.
 – Ridicule : Max et Léa ne sont pas mariés/ensemble.
 – #Ridicule : Un homme marié (etc.) a le droit de coucher avec d'autres femmes.
- (5) Pour se venger, il a livré son père aux Fédéraux.
 – Ridicule : Son père n'avait pas de secrets devant les Fédéraux.
 – #Ridicule : On a le droit de révéler les secrets de quelqu'un d'autre.
- (6) Max a salué son voisin
 – Ridicule : Max n'a pas rencontré son voisin.
 – #Ridicule : On n'est pas obligé de saluer ses voisins.

Pour *tromper* 0, la norme est mieux établie (par exemple par le décalogue) que pour *venger* ou *livrer*. Mais dans les trois phrases, le test de négation montre que le contenu de la première réplique est en effet présupposé (*Max n'a pas trompé Léa avec la voisine* implique *Max et Léa sont mariés/ensemble*, etc.), et que l'IC n'est pas affectée par la négation.

Si ces données montrent que les composantes normatives sont différentes des présuppositions, elles ne servent pas à les dissocier du sens dénotatif. Pour montrer qu'elles sont des ICs, et non pas des implications sémantiques (p implique q si chaque situation qui rend p vrai rend q vrai), il faut démontrer leur indépendance vériconditionnelle. Bien que l'intuition soit troublée par la modalité de ces normes, il semblerait en effet que la norme de l'exemple 0 survive sans problème à la négation, c'est-à-dire que *Max n'a pas trompé Léa avec la voisine* implique toujours l'interdiction « une personne mariée (etc.) ne doit pas... ».

Nous constatons donc que les VIS, au moins ceux que nous avons analysés jusqu'ici, contiennent des composantes sémantiques qui ne font partie ni de leur sens conventionnel, ni de leur présupposition et qui ne sont pas non plus impliquées. Ces composantes peuvent être considérées comme des ICs d'après la définition de Potts (2005).

3. Le sens des verbes d'interaction sociale

Dans cette partie, nous appliquerons notre analyse, et plus spécialement la distinction entre dénotation, présupposition et IC, à une sélection de VIS français issus de plusieurs domaines (changement de possession, rencontres et salutations, relations interpersonnelles, comportement politique). Pour chaque verbe, la dénotation sera distinguée des contenus présupposés et implicites, qui seront discutés plus en détail après.

- (7) *voler* : a vole b à c
 dénote « a prend b à c »
 présuppose « c possède b »
 implicite « a ne doit pas prendre b »

- (8) *confisquer* : a confisque b à c
dénote « a prend b à c »
présuppose « a a le droit de [prendre b à c] » et « c possède b »
implicite « c ne doit pas posséder b »
- (9) *s'emparer* : a s'empare de b
dénote « a prend b »
présuppose : –
implicite « a ne doit pas avoir b »
- (10) *embrasser* : a embrasse b
dénote « a touche b avec ses lèvres »
présuppose « a est en contact avec b »
implicite « a aime b »
- (11) *embrasser* : a embrasse b
dénote « a touche b avec ses bras »
présuppose « a est en contact avec b »
implicite « a est courtois envers b »
- (12) *saluer* : a salue b
dénote « a lève une partie du corps ou dit qqch »
présuppose « a est en contact avec b »
implicite « a est courtois envers b »
- (13) *trahir* : a trahit b à d
dénote « a donne à d l'information b »
présuppose « a sait b » et « c sait b »
implicite « personne sauf c ne doit savoir b »
- (14) *livrer* : a livre c à d
dénote « a donne à d l'information b »
présuppose « il existe une information b liée à c » et « a sait b »
implicite « personne ne doit savoir b »
- (15) *tromper* : a trompe b avec c
dénote « a fait P avec c »
présuppose « il existe une relation R (a,b) »
implicite « R doit continuer »
- (16) *abandonner* : a abandonne b
dénote « a arrête de faire P »
présuppose « a fait b » (ou « il existe une relation non spécifiée entre a et b »)
implicite « P doit continuer »

- (17) *élir* (comme *c*) : *a* élit *b*
 dénote « *a* sélectionne *b* et *a* élit *c* »
 présuppose « *a* a le droit d'élire *c* »
 implicite « *a* doit sélectionner le meilleur *b* pour *c* »

Les trois premiers verbes représentent le domaine de la possession. Tous les trois dénotent que « *a* prend *b* », et présupposent que cet acte de prendre a lieu malgré une interdiction légale (*voler*) ou dans le cadre d'un exercice d'autorité (*confisquer*) ou de manière violente ou non approuvée (*s'emparer*). Les deux verbes *voler* et *s'emparer* expriment différents degrés de la norme « *a* ne doit pas prendre ou avoir *b* », mais diffèrent surtout par rapport à leurs présuppositions, puisque seul *voler* présuppose une relation de possession, tandis que *s'emparer* peut avoir lieu indépendamment d'un propriétaire, comme dans 0. Puis, les normes sociales implicites par *s'emparer* sont plus vagues et peuvent se limiter à transmettre l'information que la manière de prendre *b* n'est pas approuvée, comme dans 0.

- (18) Et comme prévu elle se lève, s'empare d'un morceau de pain pour la route, quitte précipitamment le restaurant, court vers son domicile. (*Le Monde*, 14.12.2002, p. 2)
- (19) Le britannique est prêt à mettre 13,1 milliards d'euros sur la table pour s'emparer de l'opérateur français. (*Le Monde*, 26.11.2002, p. 20)

Le verbe *confisquer* exprime la norme supplémentaire « avoir le droit ou être autorisé à prendre *b* », qui fait partie de son contenu présupposé (survivant à la négation, mais annulable).

Dans le domaine des rencontres et des salutations, les normes sont beaucoup moins bien définies que dans le domaine de la possession. Le verbe *embrasser* est un exemple intéressant. Les deux sens distingués dans 0 et 0 sont différenciés par le degré d'intimité. Le sens de base, dérivé de *bras*, est celui de « prendre et serrer entre ses bras », son dérivé métonymique est celui de « donner un baiser ». Quant aux normes sociales, nous les découvrons dans la dénotation et dans l'IC : les composantes instrumentales « dans ses bras » et « avec les lèvres » sont des implications sémantiques du sens dénotationnel, tandis que le degré d'intimité ou de sympathie (« être courtois » ou « aimer ») est conventionnellement implicite. Ces normes sont évidemment moins rigides que celles qui concernent les relations de propriété. Elles devraient probablement être atténuées à « avoir l'intention de démontrer sa politesse ou son amitié », par exemple dans le contexte de la codification politique (*cf. Brejnev embrassa Honnecker*).

Quant à son implicature, le verbe *saluer* est très proche d'*embrasser* : il dénote une composante instrumentale sous-spécifiée (mouvement d'une partie du corps ou émission d'un signal acoustique). Les deux verbes, *s'embrasser* et *saluer*, présupposent une situation de contact social (de rencontre ou de départ).

Les verbes suivants, *trahir*, *livrer*, *tromper* et *abandonner*, mettent en œuvre des relations plus complexes. Dans le domaine de la trahison nous distinguons entre les verbes *trahir* (13) et *livrer* (14), reliées dans la mesure où trahir l'information b (à une personne externe d) implique la trahison de la personne c détenant cette information b. Les deux verbes présupposent que c détient l'information b et implicent que personne d'autre ne doive la posséder. Nous rappelons que cette manière de traduire le verbe polysémique anglais *betray*, qui se construit avec les deux classes d'objets, informations et personnes, se heurte à deux obstacles : la réalisation des deux compléments de *trahir* n'est pas courante (Littre cite *Rodogune* de Corneille : elle [*Laonice*] *eut pu trahir son secret aux princes* ; les corpus ou Internet ne fournissent que de rares exemples comme *Fedorenko a trahi des informations sur le programme soviétique de missile à Ames*¹), et *livrer* porte plutôt sur la conséquence temporelle de la trahison (le fait de remettre la personne c entre les mains de d).

Le sens de *tromper* (correspondant au sens tromper 02 du LVF) est caractérisé par l'existence d'une relation entre deux individus a et b (mariage ou autre forme sociale justifiant que l'on nomme a et b un couple), et cette relation est associée avec certaines actions que l'on exécute exclusivement à l'intérieur de ce couple. *Tromper* dénote qu'une de ces actions P est exécutée avec un tiers c. La norme sociale peut être formulée de manière positive ou négative : « La relation entre a et b doit persister » ou « ni a ni b ne doit exécuter avec c les actions associées avec la relation R ». Le problème consistant à définir précisément ces normes tient au fait qu'elles se situent dans différents domaines : elles sont en partie légales, en partie morales, et diachroniquement variables (cf. les changements de la notion de culpabilité dans la législation concernant le divorce). Par conséquent, *trahir* peut être utilisé métaphoriquement dans des domaines beaucoup moins bien définis : dans (20), *trahir* présuppose une relation étroite entre le président Chirac et les familles, implicite que cette relation devrait persister, et dénote qu'elle a

1 http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/fr/Aldrich_Ames, consulté le 21.11.2010.

été endommagée par une relation (non spécifiée) entre Chirac et les lois sur l'avortement :

- (20) [...] M. Chirac a « trahi la famille française » avec les lois sur l'avortement [...].
(*Le Monde*, 3.5.2002, p. 6)

Le verbe *abandonner* est assez proche de *trahir* par rapport au contenu implicite. Il présuppose également l'existence d'une relation sous-spécifiée entre a et b et dénote que cette relation est endommagée. Les sens des deux verbes *trahir* et *abandonner* pourraient donc être généralisés en disant qu'ils impliquent qu'une certaine relation doit persister et qu'ils dénotent un événement qui endommage cette relation.

Finalement, nous avons sélectionné le verbe *élire* pour représenter le domaine du comportement public ou politique. Une élection est l'acte de choisir par un vote une personne b, destinée à remplir une fonction c. Si un nombre suffisant de personnes a votent pour b pour remplir la fonction c, cette action entraîne que b est élu (nous écartons ici les aspects de la quantification sur a de notre analyse). *Elir* présuppose « a a le droit de voter », mais l'implicature est plus difficile à définir : un bon citoyen est supposé participer à une élection démocratique et voter en accord avec ses convictions, c'est-à-dire choisir la personne qu'il considère la meilleure pour remplir la fonction c. Cette norme survit même au cas où elle serait défiée par les connaissances encyclopédiques ; il s'agit donc d'une IC, cf. dans 0 :

- (21) Les Italiens ont élu Berlusconi comme président.
#C'est ridicule : ils ne croient pas que Berlusconi est le meilleur président.

Une telle norme est variable dans la mesure où le système social varie : dans un pays corrompu, les électeurs peuvent la transgresser en votant pour un candidat même si celui-ci n'est pas considéré comme étant le meilleur pour cette fonction.

Conclusion

Dans notre résumé du traitement des verbes d'interaction sociale (VIS) dans quatre ressources lexicales françaises (ou existant en version française), nous avons montré qu'aucune classification satisfaisante n'a été proposée jusqu'à présent. Ceci est dû d'une part aux particularités de la relation d'hyponymie dans le domaine verbal, analysé surtout par Fellbaum (1999, etc.), et de l'autre aux caractéristiques sémantiques des VIS que nous avons analysées dans la deuxième partie.

Avec Potts (2005) nous avons montré que la distinction entre plusieurs types de contenu implicite, notamment entre les présuppositions et les implicatures conventionnelles (IC) est bien fondée et valable pour les verbes que nous avons retenus intuitivement comme étant des VIS, et qui rejoignent en partie les verbes retenus dans les ressources présentées dans la première partie.

Les résultats de cette analyse montrent qu'une classification homogène serait impossible si elle se fondait sur la dénotation de ces verbes, qui se retrouveraient alors dans un grand nombre de domaines sémantiquement non connectés. Cependant, l'intuition que les VIS mettent en jeu des normes sociales, et le fait que ces normes sont en général implicites, véhiculées le plus souvent par des ICs, et de ce fait plus difficilement annulables que les présuppositions (également présentes dans la plupart des cas), suggèrent le recours aux contenus implicites pour définir les VIS.

Un VIS serait alors un verbe appartenant à un domaine quelconque, implicite (ou, plus rarement, présupposant) une ou plusieurs normes sociales. Ces normes peuvent être de nature diverse, allant des simples spécifications de manière (*avec les lèvres*), relativement proche du concept de la troponymie, jusqu'aux propositions déontiques (*On (ne) doit (pas)...*), en passant par des propositions exprimant une disposition mentale ou une attitude (*aimer, (vouloir) montrer sa sympathie*, etc.).

Bibliographie

- Baker, C.-F. & Ruppenhofer, J. (2002) : « FrameNet's Frames vs Levin's Verb Classes ». In Larson, J. & Paster, M. (éds.), *Proceedings of the 28th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 27-38.
- Bach, K. (1999) : « The myth of conventional implicature ». In *Linguistics and Philosophy* 22, 327-366.
- Chierchia, G. & McConnell-Ginet, S. (2000) : *Meaning and Grammar*. MIT Press, Cambridge Mass.
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1997) : *Les verbes français*. Larousse, Paris.
- Ducrot, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*. Hermann, Paris.
- Fellbaum, C. (1999) : *WordNet : An Electronic Lexical Database*. MIT Press, Cambridge Mass.
- Fellbaum, C. (2002) : « On the Semantics of Troponymy ». In Green, R., Bean, C., Myaeng, S. (éds.), *Relations*. Kluwer, Dordrecht, 52-67.
- François, J. (2008) : *Entre événements et actions : les schèmes composés de constructions syntaxiques du dictionnaire 'Les verbes français' de J. Dubois & F. Dubois-Charlier*. LIDIL, 37.
- François, J., Le Pesant, D. & Leeman, D. (2007) : « Présentation de la classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier ». *Langue Française* 153.
- Grice, H.-P. (1975) : « Logic and Conversation ». Cole, P., Morgan, J. L. (éd.) : *Speech Acts*. Seminar Press, New York, 41-58.
- Horn, L.-R. (1989) : *A natural history of negation*. Univ. of Chicago Press, Chicago.
- Karttunen, L. & Peters, S. (1979) : « Conventional implicature ». In Oh, C.-K., Dinneen, D. A. (éds.), *Syntax and Semantics 11 : Presupposition*. Academic Press, New York, San Francisco, London, 1-56.
- Levin, B. (1993) : *English Verb Classes and Alternations. A Preliminary Investigation*. University of Chicago Press, Chicago.
- Miller, G.-A. & Fellbaum, C. (1991) : « Semantic Networks of English ». *Cognition* 41, 197-229.
- Mouton, C., De Chalendar, G. & Richert, B. (2010) : « FrameNet translation using bilingual dictionaries with evaluation on the English-French pair ». *Proceedings of LREC*.
- Potts, C. (2005) : *The logic of conventional implicatures*. Oxford University Press, Oxford.
- Ruppenhofer, J. & al. (2006) : *FrameNet II : Extended Theory and Practice*. International Computer Science Institute, Berkeley.
- WordNet Version 3.0*. (2006) : Princeton University.

L'aspect grammatical en français

Co VET, Rijksuniversiteit Groningen

Introduction¹

Dans cet article nous examinerons si, pour décrire le système verbal du français, on a besoin de la catégorie grammaticale de l'aspect. Il est sans doute vrai qu'on trouve dans toutes les langues des expressions qui nous informent sur le déroulement de l'action, mais cela ne suffit pas pour parler d'aspect, tout au plus de « sens aspectuel » ou de « valeur aspectuelle ». Selon nous, on ne peut parler d'aspect (grammatical) que si on a affaire à des distinctions sémantiques qui concernent les différentes phases d'un procès et qui sont encodées dans un paradigme morphologique.

Pour faciliter la discussion, nous présenterons dans la première section trois notions importantes : celles de mode d'action, d'aspect et de temps verbal. Dans la section 2, nous présenterons la description de la notion d'aspect qu'offre la *Grammaire méthodique* (GM) de Riegel *et al.* (1994). Nous avons choisi cet ouvrage parce qu'il est, en quelque sorte, représentatif de la tradition grammaticale en France. La GM offre une série d'expressions très hétérogènes qui, dans la plupart des cas, véhiculent un sens aspectuel, mais ne constituent pas une catégorie grammaticale. Elle distingue, après coup, les cas qui sont purement lexicaux de ceux qui sont de nature grammaticale, sans pourtant approfondir cette question.

Dans la troisième section, nous présenterons notre approche de l'aspect. Nous soutiendrons que le français possède deux aspects grammaticaux, l'aspect résultatif (que les grammaires appellent généralement « accompli ») et l'aspect prospectif. Dans la quatrième section, nous traiterons des aspects imperfectif et perfectif, qu'on trouve dans la GM sous les noms d'« aspect sécant » et d'« aspect non-sécant ». Nous montrerons que les valeurs aspec-

1 Nous tenons à remercier Nelly Flux de ses remarques tout à fait pertinentes à propos de la première version de ce texte.

tuelles que véhiculent le présent, l'imparfait et le passé simple sont des effets de sens causés par les traits temporels de ces temps. Il ne s'agit donc pas d'aspects indépendants.

1. Mode d'action, aspect et temps

Dans cette section nous présenterons brièvement les trois notions qui jouent un rôle central dans nos analyses. Les descriptions que nous en donnons sont forcément incomplètes, mais doivent suffire pour éviter des malentendus.

1.1 Le mode d'action (*Aktionsart*)

Au fond, « mode d'action » n'est pas un terme approprié pour désigner une propriété linguistique. Il concerne plutôt la classification de procès qui existent ou se déroulent dans un monde donné (réel ou possible)². Dans (Vet, 1980 : 62-70) nous avons montré qu'on peut diviser les procès en deux classes à l'aide de l'opposition [\pm transitionnel]. Un procès est transitionnel quand son déroulement cause le changement d'un état A en un état B. Ainsi, le procès *x peler une pomme* entraîne le changement de l'état *la pomme n'est pas pelée* en l'état résultatif *la pomme est pelée*. Un procès comme *x regarder la pomme* est non transitionnel : il n'entraîne pas un tel changement. Il est bien connu que le caractère transitionnel ou non-transitionnel du procès détermine la façon dont on peut en indiquer la durée :

- (1) Chantal a pelé la pomme en/ ??pendant trois minutes
- (2) Chantal a regardé la pomme pendant/ ??en trois minutes.

2 Nous utilisons le terme 'procès' comme terme général comprenant les états (*Jean est malade*), les activités et les processus (*Marie court/Le sang coule dans les veines*), les accomplissements (*Jean écrit une lettre*) et les achèvements (*Marie arrive à huit heures*) (cf. Vendler, 1957).

La phrase (1), qui réfère à un procès transitionnel, indique la durée du procès à l'aide d'un complément de durée introduit par *en*. L'exemple (2), qui décrit un procès non-transitionnel, en indique la durée à l'aide d'un complément de durée commençant par *pendant*. Nous utiliserons par la suite le terme « terminatif » pour parler d'une phrase qui réfère à un procès transitionnel et « duratif » pour les phrases qui décrivent un procès non-transitionnel.³

La table 1 résume l'emploi des différents termes.

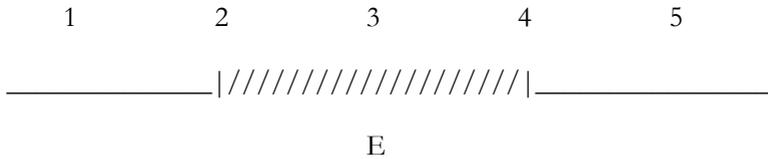
<i>propriété du procès (entité non-linguistique) :</i>	<i>la phrase a le trait sémantique :</i>	<i>complément de durée :</i>
transitionnel	terminatif	<i>en...</i>
non-transitionnel	duratif	<i>pendant...</i>

Table 1 : Les propriétés des procès et des phrases et le choix du complément de durée.

1.2 L'aspect grammatical

L'aspect grammatical est une catégorie qui a pour fonction d'indiquer de quelle phase du procès le locuteur veut parler ; c'est pourquoi on désigne cette catégorie aussi par le terme d'« aspect de phase » (*cf.* aussi Dik, 1997, I : 221-225 et 236-243). Nous partons de l'idée qu'un procès possède les cinq phases suivantes :⁴

- 3 Il y a d'autres facteurs qui déterminent le caractère duratif ou terminatif d'une phrase, notamment le déterminant de l'objet direct. Par manque d'espace, nous n'approfondirons pas cette question ici et renvoyons à Verkuyl (1973), Vet (1980) et François (1986).
- 4 Il y a des procès qui ont une autre structure. Les procès momentanés, par exemple, n'ont pas la phase 3, de sorte que les phases 2 et 4 coïncident. Il existe aussi des procès (*surprendre*) qui n'ont pas de phase préparatoire ou qui ne possèdent pas de phase résultative (*sourire*). Nous ne parlerons pas de ces sous-classes ici.



1 : la phase préparatoire ; 2 : le début du procès ; 3 : la phase médiane ; 4 : la fin du procès ; les phases 2 + 3 + 4 : le procès complet (E) ; 5 : le résultat du procès.

Figure 1 : Les phases d'un procès

Il y a des langues qui possèdent des formes grammaticales qui indiquent à quelle phase du procès la phrase réfère. On parle dans ce cas d'aspect prospectif (référence à la phase 1), d'aspect inchoatif (phase 2), d'aspect imperfectif (phase 3), d'aspect perfectif (les phases 2+3+4) et d'aspect résultatif (phase 5)⁵. Dans la section 3, nous examinerons si le français possède un ou plusieurs de ces aspects.

1.3 Le temps verbal

La troisième catégorie qui a trait à la temporalité est le temps verbal. Cette catégorie indique quelle est la position du procès par rapport à un point de repère. Reichenbach (1966) part de l'idée qu'on a besoin de trois points de repère pour décrire les temps verbaux de l'anglais et du français. Nous avons montré (*cf.* Vet, 2007, 2008) que ce système est inadéquat. En effet, il prédit l'existence d'un futur du futur, qu'on ne trouve pas en français, ni dans les autres langues que nous avons étudiées (*cf.* par exemple, **Jean ira*

5 La nature même des procès transitionnels fait qu'ils aboutissent toujours à un résultat (s'ils sont poursuivis jusqu'à leur terme final). Les procès non-transitionnels laissent parfois des traces qui sont également conçus comme un « résultat » du procès (par exemple des yeux rouges après le procès *pleurer*). D'autres procès non-transitionnels (*sourire*) sont le plus souvent considérés comme n'ayant pas de résultat. Cela explique pourquoi (i) est plus naturel que (ii) :

(i) Je vois que tu as pleuré.

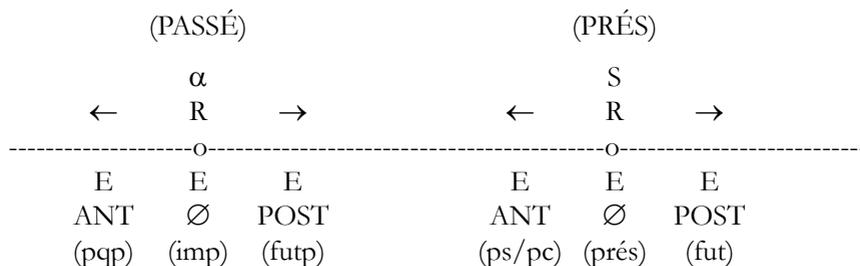
(ii) ??Je vois que tu as souri.

La différence entre les procès non-transitionnels « résultatifs » et « non-résultatifs » est le plus souvent une question de connaissances sur le monde.

avoir trente ans). D'autre part, le système de Reichenbach ne prévoit pas l'existence du futur antérieur du passé de (3).

- (3) Ils lui dirent que l'orage avait détérioré le toit de la remise à outils et qu'ils le lui feraient voir quand ils auraient réparé les poutres. (*Nouvelle Revue Française*, 1972, p. 22 via Google)

Ces observations nous ont conduit à proposer un système temporel qui n'a pas de point de repère (symbole : R) postérieur au moment de la parole (symbole : S). Si on enlève ce point de repère futur du système, il ne reste que deux positions pour un tel point : R est antérieur ou simultané à S. Les temps verbaux ont une double fonction : indiquer quelle est la position du point référentiel R à l'égard du moment de la parole S (R peut coïncider ou être antérieur à S) et préciser la position du procès par rapport au point référentiel : le procès peut être antérieur, simultané ou postérieur à R. Dans ce système, le français n'a pas plus de six temps différents (voir Figure 2).



S : moment de la parole ; α : antécédent temporel ; R : point de repère ; E : le procès ; ANT : antériorité ; \emptyset : la relation entre E et R n'est pas spécifiée ; POST : postériorité ; pqp : plus-que-parfait, imp : imparfait, futp : futur du passé ; ps : passé simple ; pc : passé composé ; prés : présent ; fut : futur simple.

Figure 2 : Les six temps du français

Comme le montre la Figure 2, le système temporel du français possède deux sous-systèmes : celui des temps déictiques (ps/pc, prés, fut), qui situent le procès E par rapport à R = S, et celui des temps anaphoriques (pqp, imp, futp), qui situent le procès par rapport à un antécédent temporel R antérieur à S. Les différents éléments morphologiques donnent les instructions suivantes :

- I. *-ait* → situez le point référentiel R avant S ($R < S$).
- II. absence de *-ait* : introduisez la relation $R = S$ (R coïncide avec S).
- III. présence de l'infixe *-r-* : situez le procès E après R ($E > R$).
- IV *avoir/être* + participe passé ou désinence du passé simple : situez le procès avant R ($E < R$).
- V. si III et IV ne s'appliquent pas, introduisez la relation $E \emptyset R$ (la relation entre E et R est sous-déterminée).

La règle V a besoin d'une explication. Nous considérons l'imparfait et le présent, qui introduisent la relation $E \emptyset R$, comme des temps non marqués (' \emptyset ' représente l'absence d'une relation temporelle). Si le contexte ne donne pas d'information contraire, la relation $E \emptyset R$ est interprétée comme une relation de simultanéité. C'est l'interprétation par défaut. Il est connu que le présent, par exemple, peut aussi être utilisé dans des phrases qui parlent d'un procès antérieur à S (le 'présent historique') ou postérieur à S (le 'présent futur').⁶ L'élément \emptyset reçoit dans ces cas une valeur provenant du contexte. Nous revenons sur ces cas dans la section 4.

L'imparfait peut aussi être utilisé comme un imparfait futur (dans *Chantal partait le lendemain*, par exemple). Dans ce cas, R est antérieur à S, selon la règle II, et E est postérieur à R sous l'influence de *le lendemain*.

L'analyse présentée ci-dessus permet de représenter le sens des temps verbaux sous la forme des traits PRÉS, PASSÉ, ANT, \emptyset et POST de la Figure 2. Nous avons vu que les deux premiers traits précisent la position de R par rapport à S, tandis que les trois derniers traits indiquent la position du procès E par rapport à R :

- a. le présent (*donne*) : PRÉS+ \emptyset ; $R = S$, et, par défaut, $E \text{ O } R$, où « O » indique le recouvrement temporel.
- b. le passé composé (*a donné*) et le passé simple (*donna*) : PRÉS+ANT ($R = S$ et $E < R$).
- c. le futur simple (*donnera*) : PRÉS+POST ; $R = S$ et $E > R$.
- a'. l'imparfait (*donnait*) : PASSÉ + \emptyset ; $R = S$, et, par défaut $E \text{ O } R$.
- b'. le plus-que-parfait (*avait donné*) : PASSÉ+ANT ; $R = S$ et $E < R$.
- c'. le futur du passé (*donnerait*) : PASSÉ+POST ; $R = S$ et $E > R$.

6 Nous ne parlons pas ici de ce qu'on appelle le présent 'atemporel' ou 'omnitemporel', qu'on trouve entre autres dans les définitions et dans les phrases génériques. Il n'est pas difficile de montrer que la partie ' $R = S$ ' du présent reste intact dans ces emplois.

2. La notion d'aspect dans la *Grammaire méthodique*

La *GM* (p. 291) définit l'aspect comme suit : le procès est envisagé sous l'angle de son déroulement interne. Elle donne comme exemples *Il voyagea*, le procès passé est présenté globalement, et *Il se mit à voyager*, où *se mettre à* saisit le procès passé à son début.

La *GM* distingue les oppositions aspectuelles suivantes (p. 292-297) :

(i) accompli/non accompli.

L'aspect accompli indique que le repère (T') est situé au-delà de la borne finale du procès (voir figure 3). L'aspect inaccompli saisit le procès en cours de déroulement. Le repère T' peut se trouver en différentes positions, entre la borne initiale et la borne finale.



Figure 3 : Les aspects accompli (à gauche) et inaccompli (à droite) selon la *GM*.

Certains temps simples, le présent et l'imparfait, par exemple, possèdent l'aspect inaccompli (*Il chante/chantait merveilleusement l'air de Papageno*), tandis que les formes composées ont l'aspect accompli (*Il a/avait chanté merveilleusement l'air de Papageno*). La *GM* fait remarquer que les formes composées peuvent aussi exprimer l'antériorité. Nous reviendrons sur cette question dans la section 3.1⁷

(ii) perfectif/imperfectif.

Cette opposition relève du sens du verbe. L'aspect perfectif envisage le terme du procès (par exemple *sortir*). L'aspect imperfectif envisage le procès dans son déroulement sans visée d'un terme final (par exemple *Je marche*). Un procès perfectif ne se réalise qu'après son terme final, un procès imperfectif se réalise dès son début.

7 Pour illustrer la possibilité qu'ont les formes composées d'exprimer l'antériorité, la *GM* donne l'exemple suivant : *Quand il avait déjeuné, il sortait promener son chien*. Cependant, dans cet exemple, le plus-que-parfait a son sens d'accompli (résultatif).

(iii) sécant/non-sécant.

Avec l'aspect sécant l'intervalle de référence est envisagé sans limites (par exemple *Julien lisait*). L'aspect non-sécant indique que le procès est saisi globalement. Une borne finale lui est assignée (par exemple *La marquise sortit à cinq heures*).

(iv) inchoatif/terminatif.

Cette opposition aspectuelle est exprimée par des périphrases verbales ou par des semi-auxiliaires suivis de l'infinitif : *se mettre à, commencer à, finir de, cesser de, ...* L'aspect inchoatif est intégré dans *s'endormir*. Ce type d'aspect peut aussi être le résultat de la dérivation lexicale : *rougir, blanchir, scandaliser, caraméliser, familiariser, ridiculiser*.

(v) sémelfactif/itératif.

Cette opposition est surtout exprimée par des compléments circonstanciels de temps : *souvent, rarement, toutes les semaines*, mais aussi par *Il va/allait au théâtre* et par certains verbes (*radoter, répéter, sautiller, criailler*) et par le préfixe *re-* (*redire, refaire*).

(vi) l'aspect progressif.

Cet aspect peut être exprimé par *aller* suivi du participe présent *Le mal va croissant* (vieilli) ou par la périphrase *être en train de*.⁸

La GM (p. 292-293) semble considérer comme de « véritables » aspects les oppositions accompli/inaccompli et sécant/non sécant, parce qu'elles sont exprimées par la conjugaison des verbes. Les auteurs suggèrent que les autres aspects font partie du lexique et appartiendraient par là au mode d'action. Cependant si on regarde la liste des « aspects » de la GM, seule l'opposition perfectif/imperfectif, pour laquelle nous utilisons les termes « terminatif » et « duratif », appartient à cette catégorie. L'opposition inchoatif/terminatif rassemble dans la GM des expressions hétérogènes comme des verbes à sens aspectuel (*commencer à, finir de*), un verbe à sens inchoatif (*s'endormir*) et une série de verbes dérivés qui, selon nous, n'ont même pas de sens aspectuel du tout (*rougir, blanchir, scandaliser, caraméliser,*

8 Pour une analyse récente des périphrases à sens aspectuel, nous renvoyons à Gosselin (2010).

familiariser). Toutes ces expressions n'appartiennent pas à la catégorie grammaticale de l'aspect. Il en est de même des expressions qui expriment selon la GM l'aspect sémelfactif (pour lequel elle ne donne pas d'exemples) et l'aspect itératif. *Souvent, rarement, toutes les semaines* sont des quantificateurs et ne concernent pas l'aspect. Les phrases *Il va/allait* au théâtre n'expriment pas l'itérativité, mais réfèrent à une habitude (dans une de leurs interprétations). Les autres expressions (*radoter, sautiller*, le préfixe *re-*, etc.) ont ou peuvent avoir un sens itératif, mais ne constituent pas une catégorie grammaticale.

La périphrase *être en train* est un cas à part. Elle possède un sens aspectuel, mais on peut se demander si elle est (entièrement) grammaticalisée. Il est vrai qu'on la trouve surtout au présent, à l'imparfait et au futur, mais est-ce que cela suffit pour la considérer comme une forme grammaticale ? En général, la grammaticalisation conduit à l'intégration de l'expression dans un paradigme existant et à l'affaiblissement de son sens originel (cf. Hopper et Traugott, 1993 pour une discussion de ce phénomène). Aucun de ces critères ne s'applique ici. Le statut peu clair de *être en train de* + infinitif nous a conduit à laisser de côté cette périphrase dans cet article.

Dans une autre partie de la GM (chap. VII, section 2.2.3, p. 252-252), les auteurs traitent des auxiliaires aspectuels. On y trouve une série d'auxiliaires à sens aspectuel qui réapparaissent dans la section sur l'aspect verbal (§ 2.3.3.2) et dont nous avons parlé ci-dessus (section 2.2). Il s'agit de *commencer à, se mettre à* (« aspect inchoatif »), *être en train de* (« aspect progressif »), *finir de, achever de* (« aspect terminatif »). Cependant, certains auxiliaires ne sont pas mentionnés dans le § 2.3.3.2 du chapitre VII : il s'agit des auxiliaires ou périphrases *aller, être sur le point de* et *être en passe de*, qui expriment, selon la GM, « le stade antérieur au début de la réalisation du procès » (c'est la phase 1 de la figure 1, ci-dessus) et du verbe *venir de* + infinitif, qui « saisit le procès immédiatement après son stade final » (p. 253). La GM fait remarquer que l'auxiliaire *aller* n'est utilisé qu'au présent et à l'imparfait, sans autre explication.

La GM (p. 253, Remarque) s'oppose à l'idée d'intégrer la périphrase *aller*+infinitif dans le tableau de conjugaison « la traitant comme une forme [...] exprimant le temps (le futur proche ou immédiat). L'argument qu'elle donne est que son sens n'est pas le même que celui du futur simple. Dans la

section 3.2 ci-dessous, nous montrerons que cette idée n'est que partiellement correcte.

Est-ce que les descriptions que la GM donne de l'aspect nous permettent de nous former une idée tant soit peu claire de ce que pourrait être la catégorie grammaticale de l'aspect ? Nous craignons que la réponse ne soit plutôt négative. Après avoir présenté l'ensemble des expressions hétérogènes qui expriment, selon la GM, les aspects du français, elle consacre un paragraphe très bref à l'expression linguistique de l'aspect (§ 2.3.3.3, p. 296) dans lequel les aspects accompli et inaccompli et les aspects sécant et non-sécant sont considérés comme des cas d'aspect « proprement dit » parce qu'ils sont exprimés « par la morphologie et la syntaxe (conjugaison des verbes, procédés morphologiques) ». Il est curieux que la GM présente ces considérations formelles, après avoir donné la liste hétérogène des expressions « aspectuelles ».

Dans ce qui suit, nous montrerons que l'aspect accompli, que nous appellerons « résultatif », est un aspect grammatical, mais que l'aspect inaccompli ne l'est pas. L'auxiliaire *aller* + infinitif doit, en français, également être compté parmi les aspects grammaticaux, mais il n'appartient pas à la même catégorie que l'aspect résultatif. Nous montrerons aussi, dans la section 4, que les aspects sécant et non-sécant doivent être écartés de la catégorie de l'aspect grammatical.

3. Les véritables aspects grammaticaux du français

3.1 L'aspect résultatif

Nous avons soutenu dans le § 1.3 ci-dessus que le français n'a pas plus de six temps (voir Vet, 2007, 2008). Dans le schéma des temps de la Figure 2 ci-dessus, il y a deux formes qui expriment le même temps, le passé simple et le passé composé. La liste des temps, suivis de leur fonction sémantique, est donnée dans la Table 2 :

Nom	Forme	Analyse
présent	<i>donne</i>	PRÉS + Ø
passé simple	<i>donna</i>	[PRÉS + ANT
passé composé	<i>a donné</i>	└
futur	<i>donnera</i>	PRÉS + POST
imparfait	<i>donnait</i>	PASSÉ + Ø
plus-que-parf.	<i>avait donné</i>	PASSÉ + ANT
futur du passé	<i>donnerait</i>	PASSÉ + POST

Table 2. Les temps du français

Le français possède un procédé qui permet de modifier la référence d'une phrase par l'adjonction de la séquence *avoir/être* + participe passé (PP) aux formes temporelles de la Table 2. Au lieu de référer au procès lui-même (phase 3 ou phases 2+3+4 de la Figure 1), cette adjonction fait que la phrase réfère à la phase résultative du procès (la phase 5 de la Figure 1). Le résultat est donné dans la Table 3.

Temps	Variantes résultatives
<i>donne</i>	<i>a donné</i> PRÉS + Ø + RÉ présent résultatif
<i>donna</i>	<i>eut donné</i> PRÉS + ANT + RÉ passé simple résultatif
<i>a donné</i>	<i>a eu donné</i> PRÉS + ANT + RÉ passé composé résultatif
<i>donnera</i>	<i>aura donné</i> PRÉS + POST + RÉ futur résultatif
<i>donnait</i>	<i>avait donné</i> PASSÉ + Ø + RÉ imparfait résultatif
<i>avait donné</i>	<i>avait eu donné</i> PASSÉ + ANT + RÉ plus-que-parfait résultatif
<i>donnerait</i>	<i>aurait donné</i> PASSÉ + POST + RÉ futur du passé résultatif

Table 3. Les formes temporelles et leurs variantes résultatives.

Dans la Table 3, le passé composé et le plus-que-parfait figurent dans le paradigme des temps (lorsqu'ils expriment l'antériorité) et dans le para-

digme des variantes résultatives. En effet, ces formes remplissent deux fonctions différentes, ce qui est illustré par (4) et (5).

- (4) a. J'ai compris. (interprétation résultative)
 b. Tiens. Il a plu. (interprétation résultative)
- (5) a. J'ai compris quand elle n'est pas venue au rendez vous. (antériorité)
 b. Hier il a plu toute la journée. (antériorité)

Les exemples (4a, b) réfèrent à la phase résultative (phase 5 de la Figure 1) du procès. Le passé composé a ici la fonction d'un « présent résultatif » (PRÉS + Ø + RÉ S). Dans (5a, b), le passé composé a la fonction d'un antérieur du présent (PRÉS + ANT). Les phrases réfèrent au procès lui-même, qui est antérieur au moment de la parole. En général, le contexte indique s'il faut interpréter la séquence *avoir/être* + participe passé comme ANT ou comme RÉ S. La dernière interprétation est l'interprétation par défaut : les exemples (4a, b) ne contiennent pas d'indication contraire à l'interprétation « présent ». Dans (5a), la subordonnée adverbiale de temps nous apprend que le procès ne peut pas coïncider avec le moment de la parole. Il en est de même de l'adverbe *hier* de (5b).

Le plus-que-parfait permet aussi les deux interprétations, comme le montre l'exemple (6) :

- (6) A huit heures j'avais posté la lettre.

Dans cet exemple, le plus-que parfait doit être interprété soit comme un antérieur du passé (*à huit heures* indique la position du procès ; la séquence *avoir* + participe passé exprime l'antériorité), soit comme un « imparfait résultatif ». Dans ce dernier cas, *à huit heures* indique la position du point référentiel, tandis que la séquence *avoir* + participe passé exprime l'aspect résultatif. La phase résultative du procès coïncide avec le moment de huit heures. Dans Vet (2010) nous avons défendu l'idée que le sens ANT du passé composé et du plus-que-parfait est le résultat d'une évolution diachronique et est une extension sémantique de la forme aspectuelle résultative.

Il est intéressant de voir que dans le passé surcomposé (*a eu donné*) et le plus-que-parfait surcomposé la séquence *avoir* + participe passé remplit les deux fonctions (ANT et RÉ S) :

- (7) *a eu donné*, analyse : PRÉS + *avoir* + PP + *avoir* + PP + *donner*
 R = S ANT RÉ S

Dans (7), PRÉS se combine avec le premier *avoir* pour donner *a*, le premier participe passé se combine avec le second *avoir*, ce qui donne *eu* et le second PP se combine avec *donner* avec comme résultat *donné*. Dans *a eu donné*, la deuxième séquence [*avoir* + PP] signale que l'auteur ne parle pas du procès lui-même, mais du résultat de celui-ci, la première séquence indique que ce résultat se situe avant le point référentiel. C'est exactement le sens du passé surcomposé : il indique que le locuteur parle du résultat d'un procès qui est antérieur à R = S. Il a le même sens que le passé antérieur, dans lequel la désinence du passé simple indique l'antériorité et la séquence [*avoir/être*] + PP l'aspect résultatif.

- (8) *eut donné*, analyse : PRÉS + désinence PS + *avoir* + PP + *donner*
 R = S ANT RÉS

La GM semble penser que toutes les formes composées peuvent remplir la double fonction (temporelle (ANT)) et aspectuelle (RÉS)). Elle prétend à propos du futur antérieur, par exemple, qu'il « exprime l'aspect accompli ou l'antériorité par rapport au futur simple correspondant » (p. 315). Cette dernière affirmation est erronée. Comparons les exemples (9a) et (9b) donnés par la GM (p. 315).

- (9) a. Bientôt, les hommes auront épuisé les ressources de la Terre.
 b. Tu ne seras content que quand tu auras cassé cette chaise.

Selon la GM *auront épuisé* exprime l'aspect accompli (résultatif), tandis que *auras cassé* de (9b) exprimerait l'antériorité. Mais cette dernière analyse est incorrecte puisque (9b) indique que le procès *être content* coïncide avec la phase résultative du procès *casser la chaise*. Le sens de (9b) est donc « Tu ne seras content que quand cette chaise sera cassée ». Nous avons affaire à l'aspect résultatif tant dans (9a) que dans (9b). Cette analyse est confirmée par le fait que dans (10a) les compléments adverbiaux *à huit heures* et *à neuf heures* ne peuvent pas localiser les procès, mais leurs phases résultatives seulement, tandis que dans (10b, c) ils indiquent ou peuvent indiquer la position des procès :

- (10)a. Marie-Cécile aura terminé la lettre à huit heures et l'aura postée à neuf heures.
 (le résultat des procès se situe à huit et à neuf heures respectivement)
 b. Marie-Cécile a terminé la lettre à huit heures et l'a postée à neuf heures. (réfère à des procès antérieurs à R)

- c. Marie-Cécile avait terminé la lettre à huit heures et l'avait postée à neuf heures.
(réfère à des procès antérieurs à R ou aux états résultatifs des procès)

La GM donne la même analyse erronée du passé antérieur :

- (11)a. Et le drôle eut lapé le tout en un moment.(La Fontaine)
b. Quand ils furent arrivés au milieu du boulevard, ils s'assirent, à la même minute, sur le même banc. (Flaubert)

Selon la GM, le passé antérieur de (11a) exprime l'aspect accompli (résultatatif), tandis que, dans (11b) il « exprime l'antériorité par rapport au passé simple » (p. 312). Si on fait abstraction de la formulation maladroite (s'il y a antériorité, elle n'existe pas entre les temps verbaux, mais entre les procès que rapportent les phrases), l'analyse qu'offre la GM de (11b) est incorrecte, car cette phrase affirme que le moment où *ils* s'assoient coïncide avec la phase résultative du procès *arriver*. Le passé antérieur exprime donc l'aspect résultatif (accompli) tant dans (11a) que dans (11b). Il vaudrait donc mieux appeler le passé antérieur « passé simple résultatif ». Dans notre analyse, il n'y a que le passé composé et le plus-que-parfait qui expriment soit l'antériorité, soit l'aspect résultatif (voir la Table 4 ci-dessous) :

Antériorité

passé composé (antérieur du présent)
plus-que-parfait (antérieur du passé)

Aspect résultatif⁹

passé composé
plus-que-parfait
futur antérieur
futur antérieur du passé
passé antérieur
passé surcomposé
plus-que-parfait
surcomposé

Table 4. Les possibilités d'interprétation des formes (sur)composées du français.

- 9 Dans ce paradigme, le passé composé a le sens d'un « présent résultatif », le plus-que-parfait résultatif est en fait un « imparfait résultatif », le futur antérieur (du passé) un « futur résultatif (du passé) », le passé antérieur un « passé simple résultatif », le passé surcomposé un « antérieur-du-présent résultatif » et le plus-que-parfait surcomposé un « antérieur-du-passé résultatif ».

Les résultats de notre analyse peuvent être résumés dans la règle suivante :

- (12) TV → {PRÉS, PASSÉ}, {ANT, Ø, POST}, (RÉS)

La règle (12) donne des instructions pour construire un temps verbal (TV). Il faut d'abord choisir PRÉS ou PASSÉ. Ces traits indiquent la position du point référentiel (R est simultané ou antérieur à S). Ensuite il faut choisir un des traits ANT, Ø ou POST qui concernent la position du procès par rapport à R. Finalement on peut y ajouter optionnellement le trait aspectuel RÉS, si on veut parler de la phase résultative du procès décrit par la phrase. Voici quelques exemples de la façon dont la règle de (12), ci-dessus, génère les formes verbales :

- (13)a. [PRÉS + Ø] le présent, *donne*
 b. [PRÉS + Ø + RÉS] le « présent résultatif » *a donné*
 c. [PRÉS + ANT] l'« antérieur du présent », *a donné/donna*
 d. [PRÉS + ANT + RÉS] l'« antérieur du présent résultatif », *a eu donné/ eut donné*
 e. [PASSÉ + POST + RÉS] le « futur du passé résultatif » *aurait donné*

Dans la sous-section suivante, nous arguerons que l'autre aspect du français, l'aspect prospectif, n'appartient pas à la même catégorie que l'aspect résultatif.

3.2 L'aspect prospectif

Dans la section 1.3 nous avons divisé les temps verbaux en deux sous-classes, les temps déictiques, qui possèdent le trait PRÉS, et les temps anaphoriques, qui ont le trait PASSÉ. Nous avons fait remarquer dans Vet (1980 : 34) que l'auxiliaire *aller* + infinitif n'est utilisé qu'au présent et à l'imparfait, témoin l'inacceptabilité des autres formes :

- (14) Chantal va avoir/allait avoir/*ira(it) avoir/est/était allée avoir/alla avoir trente ans.

Autrement dit, cette périphrase a en commun avec les temps verbaux qu'elle peut avoir le trait PRÉS ou le trait PASSÉ seulement. On peut donc intégrer les formes *va/allait (donner)*¹⁰ dans les paradigmes des temps :¹¹

10 Cet emploi ne doit pas être confondu avec les constructions dans lesquelles le verbe *aller* a conservé son sens de verbe de mouvement. La phrase *je vais/allais travailler* est ambiguë

PRÉS : *donne, a donné/ donna, donnera*, va donner
 PASSÉ : *donnait, avait donné, donnerait*, allait donner

Table 5. Les paradigmes des temps verbaux.

L'auxiliaire *aller* + infinitif exprime, par défaut, l'aspect prospectif. Nous analysons les formes *va donner* et *allait donner* comme suit :

- (15)a. *va donner* [PRÉS + PROSP]
 b. *allait donner* [PASSÉ + PROSP]

Elles sont utilisées par le locuteur quand il ne veut pas parler pas du procès (*donner*) lui-même, mais de sa phase préparatoire (la phase 1 de la Figure 1). Une phrase comme *Pierre va/allait abattre le vieux chêne* est donc au présent/à l'imparfait, ce qui est confirmé par le fait qu'on peut l'enchâsser sous un verbe de perception (il va sans dire que cela ne vaut que pour les phases préparatoires qu'on peut voir). Les formes *va/allait abattre* ne sont pas, dans ce contexte, des futurs, puisque le futur (du passé) est exclu ici, c'est-à-dire quand on interprète *voir* comme un verbe de perception visuelle :

- (16)a. Je vois que Pierre va abattre (*abattrà) le vieux chêne. (présent + aspect prospectif)
 b. J'ai vu que Pierre allait abattre (*abattrait) le vieux chêne. (imparfait + aspect prospectif)

Dans (16a, b), la phase préparatoire à laquelle réfère *va/allait abattre* est simultanée à la perception visuelle. Le « présent prospectif » se comporte à cet égard comme le présent et le présent résultatif de (17) :

- (17) Je vois que Pierre va abattre/abat/a abattu le vieux chêne.

L'« imparfait prospectif » (*allait abattre*) se comporte comme l'imparfait et l'imparfait « résultatif » :

entre la lecture aspectuelle (prospective) et le mouvement. Dès qu'on choisit un autre temps que le présent ou l'imparfait (*je suis allé travailler*, par exemple) on ne peut l'interpréter que comme référant au mouvement, parce que le passé composé est incompatible avec l'auxiliaire aspectuel.

- 11 On peut placer la périphrase *venir de* + infinitif, qui exprime l'aspect résultatif, aussi dans ce paradigme. Faute de place, nous n'en parlerons pas ici. Remarquons, cependant, que la grammaticalisation de cette périphrase semble moins avancée que celle de *aller* + infinitif parce qu'on la trouve parfois au futur simple (*voir*, pour plus de détails Vetters, 1989 ; Gosselin, 2010).

(18) J'ai vu que Pierre allait abattre/abattait/avait abattu le vieux chêne.

Pour intégrer le présent et l'imparfait prospectifs dans notre règle (12), nous devons ajouter le trait PROSP (aspect prospectif). Comme ce trait est dans la portée de PRÉS et PASSÉ, il doit se trouver sur le même plan que les traits ANT, Ø et POST, qui se trouvent aussi dans le champ de ces traits.

(19) TV → {PRÉS, PASSÉ}, {ANT, Ø, PROSP, POST}, (RÉS)

(19) doit être lu comme suit : pour composer un temps verbal (TV), choisissez d'abord PRÉS ou PASSÉ, ensuite ANT, Ø, PROSP, ou POST. Ce qui frappe dans cette règle est que le trait PROSP se comporte comme un trait temporel, mais possède un contenu aspectuel.¹²

L'analyse du système temporel-aspectuel du français est compliquée par le fait que l'aspect prospectif a connu une extension sémantique comparable à celle du passé composé et du plus-que-parfait. Cela veut dire que les formes qui avaient d'abord un sens aspectuel seulement en sont venues à pouvoir fonctionner comme un temps. Les périphrases avec *aller* peuvent dans certains contextes aussi exprimer le futur. Les règles d'interprétation de ces formes peuvent *grasso modo* être formulées de la façon suivante :

(20) *va/allait donner*

- a. la lecture aspectuelle est l'interprétation par défaut : la phase préparatoire du procès *donner* coïncide avec le point référentiel (PRÉS/PASSÉ + PROSP).
- b. dans un contexte futur, l'interprétation de ces formes est comme suit : situez le procès après R (PRÉS/PASSÉ + POST)

La règle (20b) prédit que, dans un contexte futur, les périphrases avec *aller* expriment le futur (du passé), comme le montrent les exemples de (21) et (22) :

(21)a. L'an prochain nous allons passer nos vacances en Suède. (PRÉS + POST)

b. L'an prochain, nous passerons nos vacances en Suède. (PRÉS + POST)

(22)a. La semaine prochaine Sylvie va avoir 16 ans. (PRÉS + POST)

b. La semaine prochaine Sylvie aura 16 ans. (PRÉS + POST)

12 Les formes prospectives se combinent aussi avec l'aspect résultatif (RÉS) dans, par exemple, *je vais avoir terminé*, qui combine les traits PRÉS + PROSP + RÉS. Cet exemple signifie qu'on se trouve dans la phase préparatoire (PROSP) qui précède l'état résultatif (RÉS) du procès 'terminer'.

La périphrase *aller* + infinitif est donc une forme dont l'interprétation est sensible au contexte. Dans un contexte futur, elle peut alterner avec le futur simple. Si elle exprime la valeur PROSP, cette alternance n'est pas possible, comme le montrent (23a, b) :

- (23)a. Je vois que Pierre va abattre/*abattrà le vieux chêne. (aspect prospectif)
(PRÉS + PROSP) (*va abattre* est un présent prospectif) (* si *voir* a son sens de 'perception visuelle')
- b. Demain, Pierre va abattre/abattrà le vieux chêne. (sens temporel (futur))
(PRÉS + POST) (*va abattre* fonctionne comme un futur)

Dans la section suivante nous soutiendrons que l'aspect sécant et l'aspect non-sécant n'appartiennent pas à la catégorie grammaticale de l'aspect.

4. L'opposition sécant/non-sécant ou imperfectif/perfectif n'appartient pas à la catégorie de l'aspect

La GM défend l'idée que l'imparfait possède l'aspect sécant et le passé simple l'aspect non-sécant. Nous ne nierons pas que ces formes véhiculent souvent une valeur aspectuelle, mais montrerons qu'il n'est pas correct de considérer cette valeur comme une catégorie aspectuelle grammaticale.

Nous commencerons par préciser quelques termes. Nous parlons d'« aspect imperfectif » quand une forme grammaticale a pour but d'indiquer que la phrase réfère à la phase 3 de la Figure 1. Nous utilisons le terme « aspect perfectif » quand une phrase contient une forme grammaticale qui nous informe que le locuteur veut parler du procès entier, c'est-à-dire de l'ensemble des phases 2 + 3 + 4 de la Figure 1. Ce que la GM appelle « aspect non-sécant » a le même sens que notre « perfectif ». Pour ce qui est de l'aspect imperfectif et l'aspect sécant, il y a une différence. La GM (p. 306) représente cet aspect comme suit :

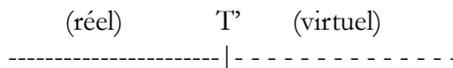


Figure 4. L'aspect sécant

L'aspect sécant présente le procès comme étant divisée en une partie réalisée et une partie virtuelle.

La GM s'oppose à l'idée que le présent posséderait l'aspect sécant (p. 306). Dans la section 2.4.1.1, qui traite du présent de l'indicatif, la GM ne parle même pas du tout d'aspect. Elle semble penser que le présent est même dénué de tout sens temporel. Cette idée ne nous semble pas correcte. Nous avons montré que le trait PRÉS du présent nous informe de la position du point référentiel (R = S). Le trait Ø indique que la relation entre le point référentiel et le procès est non marquée. Pour nous, il est évident que le présent et l'imparfait présentent plus de ressemblances aspectuelles que ne le suggère la GM. Dans les exemples suivants :

(24)a. Je peux parler à la ministre ? Non, elle dort.

b. Je voulais parler à la ministre, mais elle dormait.

il semble difficile de nier que *elle dort* et *elle dormait* véhiculent la valeur aspectuelle imperfective ou, dans la terminologie de la GM, l'aspect sécant. Dans les deux cas le sommeil de la ministre a commencé et n'est pas encore fini. On peut, cependant, se poser la question de savoir si la lecture imperfective de *dort/dormait* de (24a, b) suffit pour pouvoir parler d'aspect grammatical. De Swart (1998 : 367-368) rejette l'idée qu'on peut distinguer dans le sens de l'imparfait un opérateur aspectuel IMPERFECTIF ou un opérateur PERFECTIF dans le sens du passé simple. Elle donne comme argument qu'il y a des cas où ces opérateurs ne contribuent pas au sens de ces formes. En plus, l'opposition imperfectif/perfectif n'est pas exprimée par des morphèmes et elle se limite à deux ou trois temps seulement. De Swart (368-375) considère l'imparfait et le passé simple comme des temps qui sont sensibles au mode d'action de la phrase. L'imparfait (et le présent) exigera(en)t que la phrase ait le trait « duratif », le passé simple que la phrase ait le trait « terminatif » (voir pour ces termes Table 1, ci-dessus). Nous ne suivrons pas de Swart sur ce point, car nous ne croyons pas que cette sensibilité au mode d'action soit une propriété inhérente au sens de ces temps. Nous présenterons une analyse dans laquelle l'interprétation aspectuelle de ces formes dépend de la présence d'un trait temporel.

Commençons par le passé simple. Comme nous l'avons vu dans la Figure 2, le passé simple combine les traits PRÉS et ANT. Si, en français, un temps a dans son sens le trait ANT, il a aussi le trait « perfectif », ce qui

veut dire que la phrase dans laquelle il figure réfère au procès entier (les phases 2 + 3 + 4). Quand le passé composé fonctionne comme un antérieur du présent il a les mêmes traits que le passé simple et a donc aussi le trait « perfectif ». Il en est de même du plus-que-parfait quand il a la valeur d'un antérieur du passé.

- (25) Pendant son séjour en Suède, le jeune compositeur écrivit, a écrit, avait écrit sa première sonate pour piano.

Nous concluons que le trait temporel ANT entraîne la lecture perfective de la phrase. La perfectivité n'est donc pas un aspect indépendant, mais a un caractère dérivé.

L'aspect imperfectif indique que la phrase réfère à la phase 3 du procès (voir Figure 1). Si cet aspect constituait un élément inhérent au sens du présent et à celui de l'imparfait, l'emploi de ces temps devrait entraîner invariablement la lecture imperfective des phrases dans lesquels ils sont utilisés. Or comme le montrent (26) jusqu'à (29), ce n'est pas toujours vrai :

- (26) Pierre fait la vaisselle. (R = S et E recouvre R) (interprétation par défaut)
 (27) Demain je t'appelle. (R = S et E est postérieur à R)
 (28) En 1810, Napoléon annexe la Hollande. (R = S et E est antérieur à R)
 (29) Si Bernard termine sa thèse, il recevra l'héritage de sa tante. (*termine* : R = S et E est postérieur à R)

Dans les quatre exemples les procès décrits sont tous de nature transitionnelle. Seul l'exemple (26) a la lecture imperfective. C'est aussi la seule phrase qui a l'interprétation par défaut selon laquelle E recouvre R. Apparemment la lecture perfective de (27) à (29) est causée par la postériorité ou l'antériorité du procès par rapport à R, en combinaison avec le mode d'action terminatif. L'exemple (30) montre que cette dernière condition est nécessaire :

- (30) Demain soir je suis à Stockholm (R = S, E postérieur à R, mode d'action duratif)

(30) réfère à la phase 3 du procès (lecture imperfective) grâce au caractère duratif (non transitionnel) du procès.

Les exemples (26)-(30) montrent que la valeur perfective ou imperfective de la phrase est, en dernière analyse, déterminée par la relation tempo-

relle exprimée par la forme verbale, dans certains cas en combinaison avec le mode d'action (duratif, terminatif). Nous formulons les règles d'interprétation sous (31).

- (31) Règles déterminant la valeur perfective ou imperfective des phrases au présent :
- a. Le procès auquel réfère la phrase recouvre le point référentiel R ($R = S$) : la phrase a la valeur « imperfectif », indépendamment du mode d'action (26).
 - b. Le procès est antérieur ou postérieur à R ($R = S$) :
 - (i) la phrase a la valeur perfective si le mode d'action est terminatif. (27) à (29)
 - (ii) la phrase a la valeur imperfective si le mode d'action est duratif (30)

Pour l'imparfait on peut donner des règles comparables. Voici un exemple d'un imparfait futur, comparable au présent de (27) :

- (32) Le patron nous a dit qu'il partait dans la soirée. (S. de Beauvoir, *La force de l'âge* 1960 : 452 via Google)

auquel s'applique la règle (31b-i). L'imparfait ne connaît pas d'équivalent du présent historique, mais on peut appliquer la règle (31b-i) aussi à ce qu'on appelle l'« imparfait de rupture » ou l'« imparfait narratif » :

- (33) Deux semaines plus tard l'épidémie cessait et tout rentrait dans l'ordre. (*Cahiers de Géographie de Québec*, 1967, via Google)

Dans (33) le complément circonstanciel de temps déplace le point référentiel de sorte que les procès rapportés par les phrases à l'imparfait ont lieu à un nouvel intervalle (c'est ce qui distingue les imparfaits de (33) des ses emplois anaphoriques « normaux »). Les procès suivent le point référentiel auxquels ils devraient être rattachés. Cela empêche les phrases d'avoir la lecture PASSÉ + Ø habituelle. La lecture perfective des deux phrases de (33) est construite de la façon suivante : elles ont le mode d'action 'terminatif', ce qui fait qu'elles obtiennent la valeur « perfectif » (référence au procès entier, du début à la fin), cf. la règle (31b-i). Dans (33) les imparfaits peuvent être remplacés par des passés simples sans que la valeur de vérité des phrases change. Si, dans une construction comparable, la phrase a le mode d'action duratif, la phrase doit être interprétée comme ayant la valeur imperfective (selon la règle (31b-ii) :

- (34) Quelques semaines plus tard, au commencement de février, je travaillais moi-même à Paris.

Conclusion

Après avoir exposé ce que nous entendons par mode d'action, par temps verbal et par aspect, nous avons présenté la description de l'aspect qu'offre la *Grammaire méthodique* de M. Riegel *et al.* (1994), pour voir si elle permettrait de nous faire une idée de la catégorie de l'aspect. Or, on trouve dans cet ouvrage des listes d'expressions très hétérogènes qui, dans la plupart des cas, devraient plutôt être décrits dans un dictionnaire, car elles ne constituent certainement pas une catégorie grammaticale. Dans les sections 3.1 et 3.2, nous avons montré que le français possède deux catégories aspectuelles, l'aspect résultatif et l'aspect prospectif. Nous avons vu qu'on peut transformer une phrase non résultative en une phrase à aspect résultatif en y ajoutant la séquence *avoir/être* + participe passé. Nous avons montré aussi que le passé composé et le plus-que-parfait jouent un double rôle dans le système verbal. D'une part, ils peuvent être interprétés comme les variantes résultatives du présent et de l'imparfait, respectivement, mais aussi comme un antérieur du présent ou un antérieur du passé. Nous expliquons cette double possibilité d'interprétation par l'extension sémantique qu'ont subie ces deux formes (voir Vet, 2010, pour plus de détails). Les autres formes composées ou surcomposées n'ont pas connu une telle extension et doivent donc être interprétées comme des formes à aspect résultatif seulement.

Nous avons montré ensuite que l'auxiliaire *aller* + infinitif se conforme aux paradigmes des temps verbaux par le fait qu'il ne connaît que la variation présent – passé. La périphrase *venir de* + infinitif appartient à la même catégorie, mais la grammaticalisation de cette forme ne semble pas encore tout à fait achevée. La périphrase *aller* + infinitif exprime l'aspect prospectif et indique par défaut que la phrase réfère à la phase préparatoire du procès. Elle a connu une extension sémantique comparable à celle du passé composé et du plus-que-parfait. Dans des contextes futurs, cette forme fonctionne comme un futur et c'est dans ce type de contextes seulement qu'elle entre en concurrence avec le futur simple. Dans des contextes présents ou temporellement neutres *aller* + infinitif doit être interprété comme ayant son sens d'aspect prospectif.

L'évolution d'un aspect à un temps est un phénomène fréquent dans les langues. Le cas du français montre que cette évolution peut être fragmentée

(toutes les formes résultatives ne sont pas atteintes par cette évolution). Les aspects prospectif et résultatif du français en sont venus à exprimer aussi le temps (futur (du passé) ou antérieur du présent ou du passé) dans certains contextes. Ce que nous avons montré aussi, c'est que, si une forme aspectuelle acquiert la possibilité d'exprimer une valeur temporelle, cela ne veut pas dire qu'elle perde la possibilité d'exprimer la valeur aspectuelle. L'interprétation, aspectuelle ou temporelle, dépend désormais du contexte.

Bibliographie

- Dik, S. C. (1997) : *The theory of Functional Grammar. Part 1 : The structure of the clause*. Mouton de Gruyter, Berlin/New York.
- François, J. (1986) : *Changement, causation, action : Trois catégories fondamentales de la description sémantique du lexique verbal*. Université de Lille III, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille.
- Gosselin, L. (2010) : « Les relations entre périphrases aspectuelles et conjugaisons en français ». In Stosic, D., Flaux, N. & Vet, C. (éds), *Interpréter les temps verbaux*. Peter Lang, Berne.
- Hopper, P. J. & Traugott, E. C. (1993) : *Grammaticalization*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Swart, H. de (1998) : « Aspect shift and coercion ». *Natural Language and Linguistic Theory*, 16, 347-385.
- Vendler, Z. (1957) : « Verbs and time ». *Philosophical Review*, 66, 143-160.
- Verkuyl, H. J. (1972) : *On the compositional nature of the aspects*. Reidel, Dordrecht.
- Vet, C. (1980) : *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain : Essai de sémantique formelle*. Droz, Genève.
- Vet, C. (2007) : « The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system : a new proposal ». In Saussure, de L., Moeschler, J. & Puskas, G. (éds), *Tense, Mood and Aspect : Theoretical and descriptive issues*. Rodopi, Amsterdam/New York, 2007, 7-26.
- Vet, C. (2008) : « Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français ». In Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B. & Norén, C. (éds), *L'énonciation dans tous ses états : Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Peter Lang, Berne.
- Vet, C. (2010). « L'interprétation des formes composées ». In Stosic, D., Flaux N. & Vet, C. (éds), *Interpréter les temps verbaux*. Peter Lang, Berne, 11-31.
- Vetters, C. (1989). « Grammaticalité au passé récent ». *Linguisticae Investigationes*, 13, 369-386.

Observer : Entre *regarder* et *voir*

Dominique WILLEMS, Université de Gand, Contragram

Introduction

Le champ sémantique des verbes de perception visuelle s'organise traditionnellement autour des deux verbes principaux : *voir* et *regarder*. Ces verbes partagent d'une part les propriétés syntaxiques et sémantiques essentielles des verbes de perception, à savoir la possibilité d'entrer dans une structure infinitive directe (ex. 2) et une structure à relative attributive (ex. 3), à côté de la structure transitive simple (ex. 1). Cette famille de constructions est en effet spécifique pour l'ensemble des verbes de perception en français (cf. Willems, 1981, 1983 ; Willems & Defrancq, 2000) et peut être corrélée à un sémantisme précis : la possibilité pour un sujet (généralement humain) de percevoir simultanément un objet et un procès lié à cet objet :

- (1) a. Dès qu'ils *voient* un uniforme, ils pètent les boulons.¹
b. Noredidine *regarde* le ciel en espérant qu'il va neiger ou faire très froid.
- (2) a. C'est plaisir de *voir* tous les petits bourgeons poindre à fleur d'écorce.
b. Elle restait des heures à *regarder* les grands danser paso-doble, valse et autres tangos.
- (3) a. « C'est à la fois dégoûtant parce qu'on *voit* ses ongles acérés qui entrent dans la chair, et libérateur parce que cette dame ose poser nue », commente une grande blonde à lunettes avant de grimper dans un wagon.
b. De retour du travail, Oscar et Karl, des ingénieurs, prennent le temps de *regarder* les images qui s'étalent sur de vastes panneaux.

Tant *voir* que *regarder* admettent par ailleurs une construction à attribut de l'objet, véhiculant un sens de jugement (ex. 4) (cf. Willems & Defrancq, 2000) :

1 Tous les exemples cités de *voir* et *regarder* proviennent du journal *Le Monde* de 1997.

- (4) a. Elle est interne en première STT au lycée Simone-Weil de Dijon « du nom de la résistante », précise-t-elle, assez contente de ce qu'elle a décidé de *voir* comme une coïncidence.
- b. Ces phénomènes, qui exigent une grande mobilité et une « adaptabilité » des travailleurs, peuvent être *regardés* comme positifs s'ils concourent à améliorer la compétitivité de l'économie.

Les deux verbes s'opposent toutefois sur bien des points. Sur le plan syntaxique, c'est surtout le comportement par rapport à la construction complétive qui différencie les deux verbes, *regarder* n'admettant pas cette structure contrairement à *voir* (ex. 5, 6). *Regarder* se construit par ailleurs fréquemment avec un complément prépositionnel locatif (ex. 7), propriété que le verbe partage avec les verbes de mouvement directionnels.

- (5) Regardez à votre gauche et à votre droite, et vous *verrez* (**regarderez*) que la défense des droits de l'homme implique des sacrifices.
- (6) Je suis surpris de *voir* (**regarder*) que les hommes sont là, tranquillement accroupis dans la vase, et je comprends que les Boches sont en train de repousser une attaque imaginaire.
- (7) a. Souvent, entre deux visites, il *regarde* par terre.
- b. Le tableau doit-il être *regardé* de bas en haut ou de gauche à droite ?

Ces différences syntaxiques s'accompagnent de différences sémantiques importantes : alors que *voir* est un verbe d'état exprimant pour son sujet 'expérimenteur' une perception réussie, *regarder* exprime une activité perceptive intentionnelle et dirigée, pas nécessairement réussie, de la part d'un agent actif et volontaire. *Voir*, par le biais de la construction complétive passe du domaine perceptif physique au domaine cognitif, en passant par la perception indirecte². L'analyse des éléments contextuels (en particulier les adverbes de manière) accompagnant ces verbes révèle l'importance du sujet agentif dans le cas de *regarder*, celle de l'objet dans le cas de *voir*.

Nous résumons les différences syntaxiques et sémantiques dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous :

2 Par la perception indirecte, à la fois physique et cognitive, nous entendons la perception d'un fait par déduction à partir d'indices (ex. *je vois à ta mine que tu es rentré tard hier soir*).

structures	sens structural	voir	regarder
SN1 + V + SN2 + INF	perception directe	+	+
SN1 + V + SN2 + Rel. attributive	perception directe	+	+
SN1 + V + que + P _{IND}	perception (directe et indirecte) / cognition	+	-
SN1 + V + SN _{prépLOC}	perception directe + mouvement directionnel	-	+
SN1 + V + SN2 + CAO	jugement	+	+

Tableau 1 : *voir* /v/ *regarder* : différences syntaxico-sémantiques

voir	regarder
⊕ agentif	+ agentif, volontaire, intentionnel
+ résultat (perception réussie)	+ finalité
Perception directe + indirecte	Perception directe
Etat/achèvement	Activité + mouvement
Orienté vers l'objet	Orienté vers le sujet

Tableau 2 : *voir* /v/ *regarder* : différences sémantico-lexicales

L'ensemble du lexique verbal de perception visuelle se laisse classer dans une des deux sous-classes (*cf.* tableau 3) :

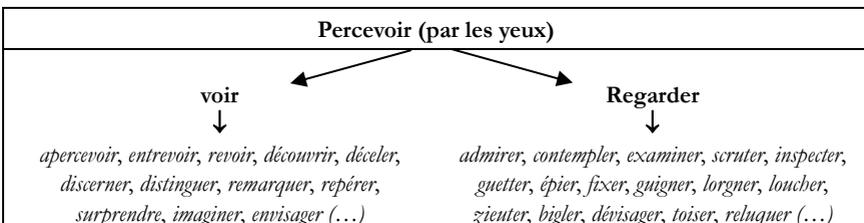


Tableau 3 : Le lexique de la perception visuelle

1. *Observer* : analyse syntaxique et sémantique

Le verbe *observer* occupe toutefois une place particulière dans le champ : il présente des caractéristiques à la fois de *voir* et de *regarder* : avec ce dernier il partage le caractère agentif et volontaire du sujet, avec le premier l'aspect réussi de la perception et la possibilité de se construire avec un complétive et d'adopter de ce fait les caractéristiques plus cognitives de *voir*. Contrairement à *voir* et à *regarder*, il ne peut toutefois prendre le sens de jugement que ces deux verbes adoptent dans les structures à attribut du sujet (cf. Willems & Defrancq, 2000). Nous examinerons ici en détail les propriétés syntaxiques et sémantiques du verbe afin de mieux cerner sa position particulière dans le champ de la perception. Notre étude est basée sur une analyse d'un ensemble de 575 exemples, pris d'une part à un corpus journalistique (*Le Monde* 2006 : 150 exemples, *Libération* 2006 : 150 exemples), au corpus littéraire de Frantext d'autre part (275 exemples).

1.1 Sens et structures

Le verbe présente deux sens principaux, relevés par l'ensemble des dictionnaires, sans lien apparent entre eux : un premier sens « perceptivo/cognitif », de loin le mieux représenté dans le corpus (ex. 8), et un deuxième sens que nous appellerons « performatif » (ex. 9), et que nous ne retrouvons que dans la structure transitive nominale, avec un nombre restreint et bien délimité de SN2 (*la loi, des réserves, la grève, une minute de silence* etc.).

- (8) Pas très loquace, il *observait* les gens, les choses autour de lui, avec une attention soutenue (Alphonse Boudard, 1995, Frantext)
- (9) Par le silence qu'il *observe* habituellement, refusant radicalement les interviews depuis des années, le romancier sud-africain John Maxwell Coetzee s'attire un succès mêlé de crainte, les rares fois où il consent à se montrer en public. (*Le Monde*, 29.9.2006)

Le sens « perceptivo/cognitif » présente quant à lui quatre sous-ensembles de constructions, liés à des sens spécifiques.

(a) Dans son sens perceptif pur (physique, direct ou indirect), le verbe utilise le plus souvent une structure transitive nominale avec un objet de nature essen-

tiellement concrète (ex. 10)³. On relève également les autres structures typiquement perceptives, telle la structure à infinitif (ex. 11) ou la relative attributive (ex. 12), ainsi que quelques interrogatives indirectes en *comment* (ex. 13) :

- (10) Le visiteur *observe* furtivement le paquet de cigarettes, le cendrier posé sur le bureau de Beaune. (Jean-Bertrand Pontalis, Frantext, 1996)
- (11) Mais c'est avec des rires incrédules qu'ils *observent* finalement le vendeur cracher dans un grand récipient en inox au terme de la démonstration. (*Libération*, 1997)
- (12) Non loin, trois jeunes originaires de Pärnu, dans le sud-ouest de l'Estonie, *observent* des grands-mères qui se recueillent devant le soldat de bronze. (*Libération*, 1997)
- (13) Il sera intéressant d'*observer* comment Ségolène Royal va gérer ce phénomène. (*Le Monde*, 2006)

Dans cet emploi, *observer* est proche du verbe *regarder* (perception active, intentionnelle), tout en présentant des spécificités sémantiques que nous développerons sous 2.2. C'est le sens le plus courant d'*observer* dans les deux corpus distingués.

(b) Dans le sens plus cognitif de « constater », le verbe s'emploie essentiellement dans la structure complétive (suivi d'une *que* P) (ex. 14) ou avec un SN2 de nature abstraite (*tendance, mouvement, évolution, hausse*, etc.) (ex. 15). Le sème de perception reste présent, mais il s'y ajoute une dimension interprétative et déductive. C'est en quelque sorte le résultat de la perception qui est présenté comme objet du verbe et non la perception proprement dite.

- (14) J'*observe* qu'un autre sujet revient souvent dans les débats concernant la Turquie : la question arménienne. (*Le Monde*, 2006)
- (15) C'est pourquoi on *observe* un retour progressif vers des supports plus risqués. Ce constat a incité de nombreux établissements financiers à repenser leur offre. (*Le Monde*, 2006)

(c) Le verbe peut finalement s'employer avec un sens causatif, de perception (« faire voir ») (ex. 16), ou de cognition (« faire savoir, dire ») (ex. 17), soit en explicitant le sème causatif par l'utilisation de l'opérateur *faire*, soit, plus rarement, en utilisant simplement la structure bitransitive à complément nominal indirect (à + SN_{humain}). C'est surtout le sens de « dire » qui s'est développé, en

3 Le corpus littéraire peut présenter des emplois métaphoriques, mais qui restent dans le champ perceptif.

particulier dans l'incise (ex. 18). Ce sens est plus fréquent dans le corpus de presse que dans le corpus littéraire (*cf.* tableau ci-dessous).

- (16) Lorsque leur ignorance des réalités atteignait à la candeur, c'est moi qui les mettais en garde, leur faisais *observer* toutes les pommes pourries, ou tavelées, pour ne rien dire des patates, adroitement dissimulées parmi celles qui l'étaient un peu moins. (Jean Rolin, 1996, Frantext)
- (17) Patrick fit *observer* qu'il ne risquait pas grand-chose, mais la maîtresse dit que non, c'était une question de principe. (Emmanuel Carrère, 1995, Frantext)
- (18) Il existe au sein des populations néandertaliennes des tendances évolutives », *observe-t-elle*. (*Libération*, 1997)

Le tableau ci-dessous synthétise les divers emplois et leur fréquence dans le corpus. Les deux corpus journalistiques ne présentant pas de différences significatives, nous les avons regroupés. Nous présentons en gras et soulignés les chiffres affichant des différences notables :

Sens & structure	Texte	Frantext	Journaux	Total
1. sens perceptif (371 ex)				
• SN1 + V + [SN2 _{concret+ abstr}]		199	145	344
• SN1 + V + SN2 + inf/rel/ppr		8	7	15
• SN1 + V + QI		3	4	7
• SN1 + V + <i>que</i> P		2	3	5
2. sens (perceptivo)/cognitif (« constater ») (87 ex)				
• SN1 + V + SN2 _{abstr}		14	26	40
• SN1 + V + <i>que</i> P		24	23	47
3. sens causatif de perception (« faire voir ») (5 ex)				
• SN1 + V + [à + SN2] + <i>que</i> P		-	2	2
• SN1 + <i>faire</i> V + [à + SN2] + <i>que</i> P		1	2	3
4. sens causatif de cognition (« faire savoir, dire ») (86 ex)				
• SN1 + V + P				
• SN1 + V (en incise)		5	62	67
• SN1 + V + [à + SN2] + <i>que</i> P		2	4	6
• SN1 + <i>faire</i> V + [à + SN2] <i>que</i> P		13	-	13
5. sens performatif (« se conformer à, suivre ») (26 ex)				
• SN1 + V + SN2		4	22	26
Total		275	300	575

Tableau 4. *Observer* : structures et sens

1.2 Observer dans son sens perceptif : analyse détaillée

Une analyse détaillée des contextes d'apparition du verbe, en particulier la fréquence et la nature des compléments adverbiaux, la nature sémantique des sujets et des objets, ainsi que les combinaisons lexicales de verbes, révèle des traits sémantiques spécifiques à la perception rapportée par *observer*. Nous donnons pour chaque trait les indices contextuels et quelques exemples révélateurs :

(a) **P'intensité de la perception** : la présence d'adverbes tels *attentivement, soigneusement, avec intérêt, méticuleusement, avec une curiosité particulière, sous toutes les coutures* (...), ainsi que les combinaisons fréquentes avec des verbes tels *ausculter, inspecter, examiner, étudier* (...) sont révélateurs du caractère minutieux et non banal de la perception rapportée par *observer*. Ce trait va de pair avec le caractère intentionnel du procès (*je m'appliquais à observer, je m'exerce à observer, je me réveillais pour observer*, etc.) et le trait 'intéressant' de l'objet observé (cf. infra). La présence fréquente de l'instrument d'observation (*à la jumelle, à la loupe, via des caméras, à l'œil nu* ...) renforce l'intensité de la perception. On précise aussi régulièrement le point de vue de l'observateur (*de haut, de loin, à travers la vitre, derrière la fenêtre, de la cuisine, à la dérobée, furtivement* ...).

- (19) Il *observait avec une curiosité particulière* la progressive cristallisation d'une idée originale. (Hector Bianciotti, 1995, Frantext)
- (20) Il *observe attentivement* l'écriture sur l'étiquette : « Il m'a semblé que c'était celle de maman », avoue-t-il. (*Le Monde*, 2006)
- (21) Comme il ne comprenait rien, il les a *observées à la loupe*. (Valérie Mréjen, 2001, Frantext)

(b) **P'aspect duratif et cumulatif du procès** : l'intensité de la perception va de pair avec une certaine durée (*longuement, longtemps, plusieurs semaines, nous restions des heures à observer, passer ses journées à observer*, etc.). Elle présente par ailleurs souvent un aspect cumulatif dans le temps et dans l'espace (*depuis une décennie, depuis trente ans, d'année en année, comme chaque soir, depuis vingt sondages ; partout en Europe et aux Etats-Unis, en Italie, au Mexique en Allemagne*, etc.). Par un raccourci logique, le résultat synthétique de la perception est souvent présenté en tant que COD du verbe (*la hausse, la tendance, la progression*, etc.) ajoutant au sens perceptif une dimension clairement interprétative.

- (22) Plus tard, dans le silence du soir, j'*observais longuement* la plaine déserte avec les rayures sombres de l'herbe arrachée çà et là. (Andrei Makine, 1995, Frantext)
- (23) « C'est une tendance que l'on *observe partout en Europe et aux États-Unis* », reconnaît Arlette Chabot (Le Monde, 2006)
- (24) *Depuis une décennie, d'année en année, on observe* une augmentation moyenne des prix de 3 % ! (Le Monde, 2006)

(c) **la télélicité du procès et l'aspect déductif de la perception** : ce qui frappe par ailleurs, c'est le caractère télélique de l'action d'*observer* : On observe pour analyser, étudier et finalement connaître. L'observation a un but qui se situe clairement au-delà de la perception (cf. Willems, 2000 : 181). C'est généralement la connaissance qui est visée (*pour savoir, pour conclure, pour voir, pour discerner*), ou, plus modestement la constatation par déduction synthétique (*constater, repérer, déceler*) ou, dans le corpus littéraire, la description ou l'inspiration (*pour décrire, pour peindre, pour s'en inspirer*). Si l'aspect télélique est souvent explicitement marqué par la préposition *pour*, il ressort aussi de la simple succession des verbes (*observer et voir, observer et constater, observer et tirer la conclusion*) :

- (25) Je procède comme suit : j'*observe* attentivement le ventre de l'animal *pour y repérer* les parasites. (Lydie Salvayre, 1995, Frantext)
- (26) Le dispositif permet d'*observer* les évolutions du monde du travail, des relations sociales et du rapport à l'outil *en tentant de comprendre* ce que l'on transmet, comme de déterrer ce que l'on enfouit. (Le Monde, 2006)
- (27) [...] et il fallait l'*observer* avec beaucoup d'attention *pour voir* la grâce d'une longue paupière à la Garbo voilant à demi un oeil très vif. (Annie Duperey, 1999, Frantext)

(d) Les aspects intentionnel, intensif et télélique du procès soulignent par ailleurs **l'importance de l'objet**, qui dans l'observation importe bien plus que l'agent. Ceci se traduit entre autres par la fréquence de la structure passive ou relative, mettant l'objet en position focale et permettant d'omettre aisément le sujet (cf. Willems, 2000). Ce dernier est souvent aussi indéfini ou général (fréquence du pronom *on*).

- (28) Des dépôts de feu ont également été observés dans l'enceinte du stade de la Zone militaire N. (Le Monde, 2006)

- (29) À observer tout ce qui oppose désormais Ségolène Royal et François Hollande, on comprend qu'il y avait bien urgence à ce que le couple officialise sa séparation. (*Le Monde*, 2006)
- (30) L'essor des pentecôtistes s'observe dans toute l'Amérique latine – où vit près d'un catholique sur deux – et explique pourquoi Benoît XVI a choisi de se rendre dans cette région stratégique pour l'avenir de l'Église. (*Le Monde*, 2006)

Ces diverses caractéristiques font d'*observer* le verbe par excellence pour désigner l'activité scientifique empirique, où dans un souci d'objectivité, le sujet est en quelque sorte neutralisé. Elles expliquent également la fréquence élevée du verbe dans les contextes littéraires, l'observation d'un sujet (souvent humain) menant dans ce cas à des interprétations de nature plus psychologique.

1.3 Observer : polysémie « logique » et ambiguïté

Le sémantisme particulier du verbe permet de rendre compte de sa polysémie. L'objet d'observation présentant un intérêt particulier et les résultats donnant lieu à des déductions intéressantes, il est normal de vouloir les partager (ex. 31). Cette dimension intersubjective, qu'on relève également pour le verbe *remarquer*, explique la fréquence de l'emploi causatif, que ce soit un causatif de perception (« montrer ») (ex. 32) ou plus fréquemment un causatif de cognition (« faire savoir/dire », ex. 33).

- (31) Ligne claire et ferme du cinéaste qui, sans commentaire, *observe et fait voir*. (*Le Monde*, 2006)
- (32) [...] c'est moi qui les mettais en garde, leur faisais *observer* toutes les pommes pourries, ou tavelées, pour ne rien dire des patates, adroitement dissimulées parmi celles qui l'étaient un peu moins. (Jean Rolin, 1996. Frantext)
- (33) [...] mais Marie m'a fait *observer* (constatant par ailleurs la détérioration évidente de mon humeur), que c'était plutôt moi (entre autres) qui était puni par cet acte politiquement courageux, certes (Jacques Roubaud, 1997, Frantext)

Avec le sens de « dire », le verbe s'approprie sans problème la structure en incise propre aux paroles rapportées.

- (34) « En dépit de la volonté des deux entreprises de la minimiser, la communication des griefs est extrêmement sévère, *observe* un expert bruxellois, si rien n'est fait, il n'est pas exclu que la fusion soit interdite. » (*Le Monde*, 2006)

Le lien avec l'emploi performatif (« se conformer à, suivre ») est sans doute plus difficile à expliquer : *observer* rejoint dans ce cas un verbe comme *écouter*, qui, en dehors de son sens purement perceptif peut également prendre la valeur performative d'« exaucer ». Les traits intentionnel et intensif forment sans doute le lien entre ces deux valeurs à première vue fort différentes.

La polysémie inhérente du verbe ne donne que rarement lieu à de réelles ambiguïtés : les structures syntaxiques partiellement différentes et la nature lexicale de l'objet rendent l'interprétation le plus souvent transparente. Il reste toutefois quelques cas intéressants d'ambiguïté réelle, comme en témoignent les exemples ci-dessous : entre le sens perceptif et performatif (ex. 35, 36), entre le sens perceptif et le dire (ex. 37) :

- (35) D'emblée quelque chose cloche dans l'ordre du rituel qu'observent la femme en noir et ses trois fils. (*Libération*, 1997) ['regarder' ou 'suivre']
- (36) *Train de nuit* observe les limites entre le politique (entendre : le domaine de la répression) et l'intime (la liberté des yeux pour pleurer) : ici même, la surveillance permanente qui menace les couples adultères. (*Libération*, 1997) ['regarder' ou 'se conformer à']
- (37) Je me souviens d'avoir *observé* que nous étions en nombre pair et, excepté Orazio et moi, tous semblables par leur robustesse et leur appartenance à une classe intermédiaire (Hector Bianciotti, 1995, Frantext) ['constater' ou 'dire']

Un co(n)texte plus large ou une connaissance extra-linguistique plus approfondie suffit bien souvent à désambiguïser le verbe.

2. *Observer* : entre *regarder* et *voir* ?

Si sur bien des plans, *observer* se rapproche de *regarder* (caractère agentif, volontaire et intentionnel du procès), il apparaît comme sémantiquement plus marqué, comme en témoigne les exemples suivants, où les deux verbes sont combinés :

- (38) J'*observais* cela comme on *regarde* une pile thermoélectrique. (Catherine Pozzi, 1997, Frantext)

- (39) La Comtesse *regarda* son fils comme un entomologiste *observe* un insecte d'une espèce inconnue. (Françoise Chandernagor, 1995, Frantext)
- (40) Et voilà que soudain il la *regarde* ! Et même qu'il l'*observe* ! (Françoise Dorin, 1997, Frantext)
- (41) Vous me *regardez* avec la passion sérieuse que l'on a pour *observer* au miroir son propre visage. (Catherine Pozzi, 1997, Frantext)

D'autres traits spécifiques expliquent la proximité avec le verbe *voir* : la perception rapportée par *observer* est, comme celle de *voir*, une perception réussie, qui mène logiquement à un constat de faits. Celui-ci se traduit alors formellement par l'utilisation de la construction complétive, la structure cognitive par excellence.

- (42) « On *observe* qu'il ressemble beaucoup à celui des grands singes, souligne Jean-Jacques Jaeger, professeur de paléontologie à l'université de Poitiers. (*Le Monde*, 2006)

Les deux verbes se retrouvent aussi fréquemment en coordination ou en juxtaposition, l'observation menant logiquement au « voir » :

- (43) Aussi, ce n'est pas sans quelque inquiétude que les stratèges du parti centriste *observent* les récentes études d'opinion *et voient se dessiner l'hypothèse* d'un match mettant aux prises Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. (*Le Monde*, 2006)
- (44) Je ne sais plus, et ne *vois* plus rien, du reste, tant j'ai *observé* avec des émotions contraires. (Philippe Forest, 1997, Frantext)
- (45) Elle était un peu folle, les nerfs malades, on l'a mise finalement à l'asile, ou peut-être à l'hôpital, mais elle savait *observer*, et ce don, elle l'a donné à son fils, elle lui a appris à *voir*. (Geneviève Brisac, 1996, Frantext)

En réalité, le verbe *observer* semble combiner les sémantismes de *regarder* et de *voir*. La perception se déroule en deux mouvements : une perception physique minutieuse et cumulative (une façon de *regarder*) menant à une perception mentale déductive et synthétique (une façon de *voir*). Dans bien des contextes, les deux étapes se confondent dans une sorte de raccourci, n'exprimant explicitement que la deuxième phase du procès. *Observer* ne se trouve donc pas, comme le suggère le titre de notre contribution, entre *regarder* et *voir*, mais cumule plutôt les valeurs des deux verbes : *regarder* et *voir* ou *regarder* pour *voir*.

Bibliographie

- Hanegreefs, H. (2008) : *Los verbos de percepción visual. Un análisis de corpus en un marco cognitivo*. Thèse de doctorat non publiée sous la direction de Delbecq N. & Willems D., KULeuven.
- Miller, Ph. & Lowrey, B. (2003) : « La complémentation des verbes de perception en anglais et en français ». In Miller, P. & Zribi-Hertz, A., *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*. Presses Universitaires de Vincennes, Paris.
- Willems, D. (1981) : *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*. Publications de l'Université de Gand.
- Willems, D. (1983) : « *Regarde voir*. Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale ». In *Romanica Gandensia*, 20, 147-158.
- Willems, D.(2000a) : « Les verbes de perception et le passif ». In Schosler, L. (éd), *Le passif* (= Etudes Romanes 45). Copenhagen. 171-185.
- Willems, D., & Defrancq, B. (2000b) : « L'attribut de l'objet et les verbes de perception ». *Langue française*, 127, 6-21.
- Willems, D. (2007) : « Typologie des procès et régularités polysémiques ». In Bouchard, D. & Evrard, I. (éd), *Représentations du sens II*. De Boeck-Duculot, 162-177.

Favoriser la confrontation interdisciplinaire et internationale de toutes les formes de recherches consacrées à la communication humaine, en publiant sans délai des travaux scientifiques d'actualité: tel est le rôle de la collection *Sciences pour la communication*. Elle se propose de réunir des études portant sur tous les langages, naturels ou artificiels, et relevant de toutes les disciplines sémiologiques: linguistique, psychologie ou sociologie du langage, sémiotiques diverses, logique, traitement automatique, systèmes formels, etc. Ces textes s'adressent à tous ceux qui voudront, à quelque titre que ce soit et où que ce soit, se tenir au courant des développements les plus récents des sciences du langage.

Ouvrages parus

SC!

1. Alain Berrendonner – L'éternel grammairien · Etude du discours normatif, 1982 (épuisé)
2. Jacques Moeschler – Dire et contredire · Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, 1982 (épuisé)
3. C. Bertaux / J.-P. Desclés / D. Dubarle / Y. Gentilhomme / J.-B. Grize / I. Mel'cuk / P. Scheurer / R. Thom – Linguistique et mathématiques · Peut-on construire un discours cohérent en linguistique? · Table ronde organisée par l'ATALA, le Séminaire de philosophie et mathématiques de l'Ecole Normale Supérieure de Paris et le Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel (Neuchâtel, 29-31 mai 1980), 1982
4. Marie-Jeanne Borel / Jean-Blaise Grize / Denis Miéville – Essai de logique naturelle, 1983, 1992
5. P. Bange / A. Bannour / A. Berrendonner / O. Ducrot / J. Kohler-Chesny / G. Lüdi / Ch. Perelman / B. Py / E. Roulet – Logique, argumentation, conversation · Actes du Colloque de pragmatique (Fribourg, 1981), 1983
6. Alphonse Costadau: Traité des signes (tome I) – Edition établie, présentée et annotée par Odile Le Guern-Forel, 1983
7. Abdelmadjid Ali Bouacha – Le discours universitaire · La rhétorique et ses pouvoirs, 1984
8. Maurice de Montmollin – L'intelligence de la tâche · Eléments d'ergonomie cognitive, 1984, 1986 (épuisé)
9. Jean-Blaise Grize (éd.) – Sémiologie du raisonnement · Textes de D. Apothéoz, M.-J. Borel, J.-B. Grize, D. Miéville, C. Péquegnat, 1984
10. Catherine Fuchs (éd.) – Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles · Textes de G. Bès, G. Boulakia, N. Catach, F. François, J.-B. Grize, R. Martin, D. Slakta, 1985
11. E. Roulet / A. Auchlin / J. Moeschler / C. Rubattel / M. Schelling – L'articulation du discours en français contemporain, 1985, 1987, 1991 (épuisé)
12. Norbert Dupont – Linguistique du détachement en français, 1985
13. Yves Gentilhomme – Essai d'approche microsystemique · Théorie et pratique · Application dans le domaine des sciences du langage, 1985
14. Thomas Bearth – L'articulation du temps et de l'aspect dans le discours toura, 1986
15. Herman Parret – Prolegomènes à la théorie de l'énonciation · De Husserl à la pragmatique, 1987
16. Marc Bonhomme – Linguistique de la métonymie · Préface de M. Le Guern, 1987 (épuisé)
17. Jacques Rouault – Linguistique automatique · Applications documentaires, 1987
18. Pierre Bange (éd.) – L'analyse des interactions verbales: «La dame de Caluire. Une consultation» · Actes du Colloque tenu à l'Université Lyon II (13-15 décembre 1985), 1987
19. Georges Kleiber – Du côté de la référence verbale · Les phrases habituelles, 1987

20. Marianne Kilani-Schoch – Introduction à la morphologie naturelle, 1988
21. Claudine Jacquenod – Contribution à une étude du concept de fiction, 1988
22. Jean-Claude Beacco – La rhétorique de l'historien · Une analyse linguistique du discours, 1988
23. Bruno de Foucault – Les structures linguistiques de la genèse des jeux de mots, 1988
24. Inge Egner – Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé · Parler WEE de Côte d'Ivoire, 1988
25. Daniel Peraya – La communication scalène · Une analyse sociosémiotique de situations pédagogiques, 1989
26. Christian Rubattel (éd.) – Modèles du discours · Recherches actuelles en Suisse romande · Actes des Rencontres de linguistique française (Crêt-Bérard, 1988), 1989
27. Emilio Gattico – Logica e psicologia · Studi piagetiani e postpiagetiani, 1989
28. Marie-José Reichler-Béguelin (éd.) – Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage · Actes du Colloque de Fribourg (11-12 mars 1988), 1989
29. Pierre Dupont – Eléments logico-sémantiques pour l'analyse de la proposition, 1990
30. Jacques Wittwer – L'analyse relationnelle · Une physique de la phrase écrite · Introduction à la psychosyntaxique, 1990
31. Michel Chambreuil / Jean-Claude Pariente – Langue naturelle et logique · La sémantique intentionnelle de Richard Montague, 1990
32. Alain Berrendonner / Herman Parret (éds) – L'interaction communicative, 1990 (épuisé)
33. Jacqueline Bideaud / Olivier Houdé – Cognition et développement · Boîte à outils théoriques · Préface de Jean-Blaise Grize, 1991 (épuisé)
34. Beat Münch – Les constructions référentielles dans les actualités télévisées · Essai de typologie discursive, 1992
35. Jacques Theureau – Le cours d'action · Analyse sémio-logique · Essai d'une anthropologie cognitive située, 1992 (épuisé)
36. Leonardo Pinsky (†) – Concevoir pour l'action et la communication · Essais d'ergonomie cognitive · Textes rassemblés par Jacques Theureau et collab., 1992
37. Jean-Paul Bernié – Raisonner pour résumer · Une approche systémique du texte, 1993
38. Antoine Auchlin – Faire, montrer, dire – Pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois, 1993
39. Zlatka Guentcheva – Thématization de l'objet en bulgare, 1993
40. Corinne Rossari – Les opérations de reformulation · Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français – italien, 1993, 1997

41. Sophie Moirand / Abdelmadjid Ali Bouacha / Jean-Claude Beacco / André Collinot (éds) – Parcours linguistiques de discours spécialisés · Colloque en Sorbonne les 23-24-25 septembre 1992, 1994, 1995
42. Josiane Boutet – Construire le sens · Préface de Jean-Blaise Grize, 1994, 1997
43. Michel Goyens – Emergence et évolution du syntagme nominal en français, 1994
44. Daniel Duprey – L'universalité de «bien» · Linguistique et philosophie du langage, 1995
45. Chantal Rittaud-Hutinet – La phonopragmatique, 1995
46. Stéphane Robert (éd.) – Langage et sciences humaines: propos croisés · Actes du colloque «Langues et langages» en hommage à Antoine Culioli (Ecole normale supérieure. Paris, 11 décembre 1992), 1995
47. Gisèle Holtzer – La page et le petit écran: culture et télévision · Le cas d'Apostrophes, 1996
48. Jean Wirtz – Métadiscours et déceptivité · Julien Torma vu par le Collège de 'Pata-physique, 1996
49. Vlad Alexandrescu – Le paradoxe chez Blaise Pascal · Préface de Oswald Ducrot, 1997
50. Michèle Grossen, Bernard Py (éds) – Pratiques sociales et médiations symboliques, 1997
51. Daniel Luzzati / Jean-Claude Beacco / Reza Mir-Samii / Michel Murat / Martial Vivet (éds) – Le Dialogique · Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires, et cognitives du dialogue (Université du Maine, 15-16 septembre 1994), 1997
52. Denis Miéville / Alain Berrendonner (éds) – Logique, discours et pensée · Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize, 1997, 1999
53. Claude Guimier (éd.) – La thématization dans les langues · Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, 1999, 2000
54. Jean-Philippe Babin – Lexique mental et morphologie lexicale, 1998, 2000
55. Thérèse Jeanneret – La coénonciation en français · Approches discursive, conversationnelle et syntaxique, 1999
56. Pierre Boudon – Le réseau du sens · Une approche monadologique pour la compréhension du discours, 1999 (épuisé)
58. Jacques Moeschler, Marie-José Béguelin (éds) – Référence temporelle et nominale. Actes du 3^e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15–20 avril 1996), 2000
59. Henriette Gezundhajt – Adverbes en *-ment* et opérations énonciatives · Analyse linguistique et discursive, 2000
60. Christa Thomsen – Stratégies d'argumentation et de politesse dans les conversations d'affaires · La séquence de requête, 2000
61. Anne-Claude Berthoud, Lorenza Mondada (éds) – Modèles du discours en confrontation, 2000

62. Eddy Roulet, Anne Grobet, Laurent Filliettaz, avec la collaboration de Marcel Burger – Un modèle et un instrument d’analyse de l’organisation du discours, 2001
63. Annie Kuyumcuyan – Diction et mention · Pour une pragmatique du discours narratif, 2002
64. Patrizia Giuliano – La négation linguistique dans l’acquisition d’une langue étrangère · Un débat conclu? 2004
65. Pierre Boudon – Le réseau du sens II · Extension d’un principe monadologique à l’ensemble du discours, 2002
66. Pascal Singy (éd.) – Le français parlé dans le domaine francoprovençal · Une réalité plurinationale, 2002
67. Violaine de Nuchèze, Jean-Marc Colletta (éds) – Guide terminologique pour l’analyse des discours · Lexique des approches pragmatiques du langage, 2002
68. Hanne Leth Andersen, Henning Nølke – Macro-syntaxe et macro-sémantique · Actes du colloque international d’Århus, 17-19 mai 2001, 2002
69. Jean Charconnet – Analogie et logique naturelle · Une étude des traces linguistiques du raisonnement analogique à travers différents discours, 2003
70. Christopher Laenzlinger – Initiation à la Syntaxe formelle du français · Le modèle *Principes et Paramètres* de la Grammaire Générative Transformationnelle, 2003
71. Hanne Leth Andersen, Christa Thomsen (éds) – Sept approches à un corpus · Analyses du français parlé, 2004
72. Patricia Schulz – Description critique du concept traditionnel de «métaphore», 2004
73. Joël Gapany – Formes et fonctions des relatives en français · Etude syntaxique et sémantique, 2004
74. Anne Catherine Simon – La structuration prosodique du discours en français · Une approche multidimensionnelle et expérientielle, 2004
75. Corinne Rossari, Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu, Anna Razgouliaeva – Autour des connecteurs · Réflexions sur l’énonciation et la portée, 2004
76. Pascal Singy (éd.) – Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique, 2004
77. Liana Pop – La grammaire graduelle, à une virgule près, 2005
78. Injoo Choi-Jonin, Myriam Bras, Anne Dagnac, Magali Rouquier (éds) – Questions de classification en linguistique: méthodes et descriptions · Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier, 2005
79. Marc Bonhomme – Le discours métonymique, 2005
80. Jasmina Milićević – La paraphrase · Modélisation de la paraphrase langagière, 2007
81. Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt (éds) – Les linguistes et la norme · Aspects normatifs du discours linguistique, 2007

82. Agnès Celle, Stéphane Gresset, Ruth Huart (éds) – Les connecteurs, jalons du discours, 2007
83. Nicolas Pepin – Identités fragmentées · Eléments pour une grammaire de l'identité, 2007
84. Olivier Bertrand, Sophie Prévost, Michel Charolles, Jacques François, Catherine Schnedecker (éds) – Discours, diachronie, stylistique du français · Etudes en hommage à Bernard Combettes, 2008
85. Sylvie Mellet (dir.) – Concession et dialogisme · Les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus, 2008
86. Benjamin Fagard, Sophie Prévost, Bernard Combettes, Olivier Bertrand (éds) – Evolutions en français · Etudes de linguistique diachronique, 2008
87. Denis Apothéloz, Bernard Combettes, Franck Neveu (éds) – Les linguistiques du détachement · Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006), 2009
88. Aris Xanthos – Apprentissage automatique de la morphologie · Le cas des structures racine-schème, 2008
89. Bernard Combettes, Céline Guillot, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, Amalia Rodríguez Somolinos (éds) – Le changement en français · Etudes de linguistique diachronique, 2010
90. Camino Álvarez Castro, Flor M^a Bango de la Campa, María Luisa Donaire (éds.) – Liens linguistiques · Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants, 2010
91. Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds) – La Parataxe · Entre dépendance et intégration; Tome 1, 2010
92. Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds) – La Parataxe · Structures, marquages et exploitations discursives; Tome 2, 2010
93. Nelly Flaux, Dejan Stosic, Co Vet (éds) – Interpréter les temps verbaux, 2010
94. Christian Plantin – Les bonnes raisons des émotions · Principes et méthode pour l'étude du discours *émotionné*, 2011
95. Dany Amiot, Walter De Mulder, Estelle Moline et Dejan Stosic (éds) – *Ars Grammatica* · Hommages à Nelly Flaux, 2011.
96. André Horak (éd.) – La litote · Hommage à Marc Bonhomme, 2011.
97. Franck Neveu, Nicole Le Querler et Peter Blumenthal (éds) – Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique et Cognition · Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François, 2011.